

MEMOIRES
DE
LITERATURE
Tirez des Regîtres
DE L'ACADEMIE ROYALE
DES
INSCRIPTIONS
ET
BELLES LETTRES
Depuis MDCCXI. *jusqu'à* MDCCXVIII.

TOME SIXIEME.





A LA HAYE,
Chez PIERRE GOSSE.
MDCCXXIV.



TABLE
POUR
LES MEMOIRES.

****

TOME SIXIEME.



MEMOIRES



MEMOIRES DE LITTERATURE,

Tirés des Regiſtres de l'Académie Royale des Inſcriptions.

DISSERTATION

Sur l'Ironie de Socrate, ſur ſon prétendu DEMON familier, & ſur ſes Mœurs.

Par M. l'Abbé FRAGUIER.

IL y a des hommes qui ſe donnent pour beaucoup plus qu'ils ne valent. Il y en a d'autres qui valent beaucoup plus qu'ils ne ſe font valoir. Ces derniers en uſent ainſi, ou, parce que *14. de Mars 1713. Scriptor moral, 6.*

Nicomach. lib 2. cap. 7. p. 25. B. & lib. 4. c. 13. p. 55. B.

Horat. lib. 1. sat. 10.

que, connoissant le néant des choses humaines, ils les raménent à leur juste valeur, ce que les autres ne font pas ; ou pour éloigner d'eux tout air d'arrogance & de pédanterie, & imiter la politesse *urbani parcentis viribus, atque extenuantis eas consultò* ; ou enfin, pour déconcerter plus aisément l'orgueil & la suffisance des pédants, auxquels ils font semblant d'être inférieurs en toutes maniéres. Ces trois sources de l'ironie formérent celle de Socrate, cette ironie si vantée, que Platon a sçû manier avec tant d'art & de dextérité, dans les dialogues où il a mis sur la scéne Socrate aux prises avec les Sophistes. *Genus est*, dit Cicéron, *perelegans, & cum gravitate salsum, cumque oratoriis dictionibus, tum urbanis sermonibus accommodatum.* Mais l'ironie n'est placée nulle part si heureusement qu'avec des hommes qui, s'attribuant un mérite qu'ils n'ont pas, se font un métier utile & glorieux de gâter les esprits & de pervertir les mœurs.

2. de Orat. num. 150 edit. Rob Steph. in fol.

Au tems de Socrate on vit paroître des hommes fastueux, qui, prenant la place des premiers Sages de la Gréce, avoient une conduite entiérement opposée. Car au lieu qu'éloignez de l'avarice & de l'ambition, Pittacus, Bias, Thalés & les autres ne s'occupoient que de science, ceux-ci, ambitieux & avares, s'intriguoient dans les affaires du monde, & trafiquoient de leur prétendu sçavoir. Ils se nommoient Sophistes ; *Sic enim appellantur hi qui*

Plato Hip. maj. initio. Plato ib. & alibi passim. Vide Sophistam. Cicero in Lucul. num. 129.

qui ostentationis aut quæstûs causâ philosophantur. Mais, s'ils prenoient un nom plus modeste que le nom de sages, ils n'en étoient que moins Philosophes & plus présomptueux. Ils alloient de Ville en Ville. Ils s'y faisoient annoncer comme des Oracles. Ils marchoient accompagnez d'une foule de disciples qui, par une espéce d'enchantement, abandonnant le sein de leurs parents, pour se livrer à ces maîtres orgueilleux qu'ils payoient bien cherement, les respectoient à un tel point que, selon l'expression de Platon, ils les eûssent volontiers portez sur leurs têtes. Il n'y avoit rien que ces docteurs n'enseignassent. Théologie, Physique, Morale, Arithmétique, Astronomie, Grammaire, Musique, Poësie, Rhétorique, Histoire: ils sçavoient tout, & pouvoient tout enseigner. Leur fort étoit la philosophie & l'éloquence. Ils avoient certaines leçons dont le prix étoit fixé; &, bien que Socrate badine à son ordinaire, quand il se plaint de ce que le Sophiste Prodicus ne lui a enseigné, sur les finesses de la Langue, que ce qu'il en montroit pour une drachme, réservant sa leçon de cinquante drachmes pour les écoliers riches, qui pouvoient en faire la dépense, on voit néanmoins par là que ces vendeurs de doctrine avoient de la marchandise à tout prix, & n'enseignoient rien sans argent: Socrate les compare à des Rois qui se font payer des tributs par leurs peuples.

Plato Tim. p. 19. E. Protag. initio. Theage pag. 127. 128. Apol. Socr. p. 19. 20. Protag. pag. 315. A. Lach. p 186 C. Hip. maj. p. 182. Men. p. 91. D. &c. X. de Repub. p. 600. D. Hipp. min. p. 366. 367. 368. maj. p. 285.

Plato Crat. p. 384. B. C. Aristot. III. Rhet. p. 601. A.

Plato Phædro p. 266. C.

La plûpart des Sophistes, à l'exemple de Gorgias, se piquoient de satisfaire sur le champ à toutes les questions qu'on leur pouvoit faire. *Eorum erat iste mos qui tum Sophistæ nominabantur, quorum è numero primus est ausus Leontinus Gorgias in conventu poscere quæstionem, id est, jubere dicere de qua re quis vellet audire. Audax negotium & impudens, &c.* Une entreprise si téméraire étoit plus fondée sur l'ignorance d'autrui, que sur leur capacité. Pressez par le desir du gain & de la réputation, ils avoient, la plûpart, précipité leurs études, & se mêloient d'enseigner ce qu'ils n'avoient pas eû le temps de bien apprendre. Quelques-uns même, abandonnant des professions moins lucratives & moins nobles, se jettoient, au grand deshonneur de la philosophie, dans celle de Sophiste, débitant comme secrets de l'art des puérilitez & des sophismes. La Dialectique est l'instrument de toutes les sciences. C'étoit ce qu'ils sçavoient le moins. On n'apprenoit avec eux qu'à flatter les passions, & à dominer dans ces assemblées tumultueuses, où la raison & les régles d'un sage gouvernement ne sont presque jamais écoutées. Les plus célébres Sophistes venoient* de pays éloignez, &

Plato Gorg. p. 447. C. 462. A. Menone, p. 70. B. C. Hip. min. p. 363. C. D. Cic. 1. de Orat. num. 51. III. num. 71. de amicit. num. 16. 2. de Finib. num. 12.

Plato Eutyd. p. 271. C. D. VI. de Rep. p. 495. D. E.

Plato Gorg p. 471 D. Plato Gorg. p. 462. &c. VI de Rep. p. 493 Cic. pro Flacco, num. 12.

* *Protagoras, Abderites, Plato Prot. p. 309 C. Hippias, Eleus, Prodicus, Ceus. Gorgias, Leontinus, Apol. Soc. p. 19. E. Evenus, Parius, ibidem, p. 20. B. Polus, Agrigentinus. Theage, p. 128. A. Thrasymachus, Chalcedonius, 1. de Rep. p. 328. B. Theodorus, Byzantinus, Phædro, p. 266. E. &c.*

& le mérite d'étre étrangers redoubloit le goût que les Athéniens avoient pour eux.

Socrate qui, au péril même de sa vie, avoit résolu de travailler à la perfection des hommes, vit bien qu'il avanceroit peu, s'il ne décréditoit dans l'esprit des jeunes gens, l'impression que l'éloquence des Sophistes y faisoit chaque jour. Il auroit pû opposer son éloquence à la leur, lui *qui omnium eruditorum testimonio, totiusque judicio Græciæ, cùm prudentia & acumine, tùm vero eloquentiâ, varietate, copiâ, quam se cumque in partem dedisset, omnium fuit facilè princeps.* Mais, quelque supériorité qu'eût Socrate, du côté de la raison, les Sophistes avoient du côté de l'éclat, de quoy rendre inutiles tous ses efforts. D'ailleurs, en matiére de doctrine & devant de jeunes gens, terminat-t-on jamais quelque chose par des discours oratoires? L'unique moyen de réussir à les charger du ridicule qu'ils méritoient, étoit de les amener adroitement à une sorte d'entretien, où ils fussent réduits à des réponses courtes & précises. Cette méthode étoit la seule qui pût mettre en évidence toute leur incapacité. Il n'y avoit que les détours & la souplesse de l'ironie qui pûssent les conduire là, & il falloit que Socrate parût admirer ceux qu'il vouloit confondre

Plato Apol. Soc. p. 28.

Cic. 3. de Orat. num. 34.

Plato Gorg p. 457 C.

Il prit donc le parti de cachér, sous une rusticité apparente & sous une ignorance affectée, toute la beauté & toutes les ri-

Xenoph. Conviv. p. 883. D. 891. A. Plato Conv. p. 216.

cheſſes de ſon eſprit; la Nature, qui lui avoit donné une ſi belle ame, ſembloit lui avoir formé l'extérieur exprès pour ſoutenir le caractére ironique. Il étoit fort laid, & outre ſa laideur, il avoit quelque choſe d'hebêté & de ſtupide: *Zopyrus phyſiognomon... ſtupidum eſſe Socratem dixit & bardum.* Tout l'air de ſa perſonne, qui n'avoit rien que de très commun & de très pauvre, répondoit parfaitement à l'air de ſon viſage. Il alloit toûjours nuds pieds. Il n'avoit rien vû, & à peine étoit-il jamais ſorti d'Athenes. Il paroiſſoit inepte à tous les emplois de la République.

Quel homme, bon Dieu! pour entrer en comparaiſon avec l'air & l'éloquence recherchée d'un Prodicus, qui, tout philoſophe qu'il étoit, rafinoit avec tant de délicateſſe & de ſubtilité ſur la proprieté des termes! Quel homme pour tenir tête à un Protagoras, que ſa grande réputation & ſon âge reſpectable mettoient au deſſus de tous les autres Sophiſtes, *Protagoras Sophiſtes illis temporibus maximus!* A un Hippias, qui alloit en ambaſſade toutes les fois que ſa République avoit beſoin d'un Ambaſſadeur; qui dans l'aſſemblée des jeux Olympiques, attiroit ſur lui les yeux de tout le monde, & faiſoit partie du ſpectacle, tant par la richeſſe de ſes habits, que par l'étalage des grands talents de ſon eſprit & de ſes rares connoiſſances! Calculateur, géométre, aſtronome, grammairien,

D. *Theæt. pag.* 143. *E. Men. p.* 80. *A. Cic de Fato num* 16. Xenoph. *V. Mem. p.* 822 *C. Plato Apol. Soc. p.* 23. *B. Ariſtoph. Nub. verſ.* 104. 362 *Plato. Phœdro, pag.* 229. *A Plato Gorg. p.* 473 *E. Ariſtoph Avib. verſ.* 693.

Plato Prot. p. 337. *A & alibi. Plato Prot. p.* 317. C. *Cic.* 1. *de Nat.* Deor. *num.* 85. *Plato Hip. maj. initio. Hip min. pag.* 368. *B. &c. Cic.* 3. *de Orat. num.* 99. *&c. Plato Hip. maj. p.* 285: *min p.* 366. *ad p.* 368. *extremam: Plato Gorg. p.* 519. *B.* 520. *A.*

mairien,

mairien, poëte, musicien, antiquaire, il rehaussoit encore le lustre de ces talents par les prodiges de la mémoire artificielle. Quel homme enfin, pour obscurcir la gloire d'un Gorgias, qui sembloit n'avoir que du mépris pour les Sophistes, ses confréres. Gorgias, dont on voyoit au Temple de Delphes * la statuë d'or, & d'or massif, qu'il s'étoit érigée à lui-même, dans le lieu du monde le plus célébre! Qui croiroit que Socrate dût se joüer d'un tel adversaire! Il le fit cependant; il sçut l'attirer dans le piége comme les autres, & décréditer en sa personne une éloquence fameuse, mais qui dans le fonds n'avoit rien que de frivole en soi, & de dangereux dans l'usage: *Sed & illum* (Gorgiam)... *& cæteros Sophistas, ut è Platone intelligi potest, lusos videmus à Socrate.* *Cic. 2. de Finib. num. 1: 2.* Socrate lui-même, sur la fin de sa vie, parlant à cœur ouvert avec le jeune Théététus & le géométre Théodore de Cyréne, dit sans façon, qu'ayant eû affaire à plus d'un Hercule & d'un Thésée, bien loin d'en avoir été terrassé, il n'en a été que plus animé au combat. *Plat. Theæt. p. 169. B.*

Voici, à peu près, quel étoit son procédé. Il sçavoit (car c'étoit à Athenes une nouvelle publique) que dans quelque

 lieu

* *Plin. lib.* 23. *cap.* 24. Hominum primus, & auream statuam & solidam Gorgias Leontinus Delphis in templo sibi posuit, LXX. Olympiade. ¡Tantus erat docendæ oratoriæ artis quæstus! *Adde Cic. III. de Orat. num.* 71. *& Valer. Maxim. lib.* 8. *cap. ult.*

lieu public, ou dans la maiſon de quelque riche particulier, un ou pluſieurs des plus fameux Sophiſtes débitoient leur marchandiſe. Il y arrivoit comme par hazard, & quelquefois avoit-il aſſez de peine à entrer. Il trouvoit le docteur tout gonflé encore de cet orgueil, que donne aux perſonnes vaines l'admiration des ſots; & s'approchant de lui modeſtement, Je m'eſtimerois bienheureux, lui diſoit-il, ſi mes facultez répondoient au beſoin & à l'envie que j'aurois d'avoir pour mes maîtres, des hommes tels que vous: mais, pauvre comme je ſuis, que me reſte-t-il pour m'inſtruire, que de vous expoſer mon ignorance & mes doutes, lorſque mon bonheur m'offre l'occaſion de vous conſulter! Le Sophiſte l'écoutoit avec une attention dédaigneuſe, & lui permettoit de parler. Socrate lui faiſoit des queſtions toutes ſimples; il lui demandoit, par exemple; Qu'eſt-ce que votre profeſſion? Qu'appelez-vous Rhétorique? Qu'eſt-ce que le beau? En quoi conſiſte la vertu? Puis, comme s'il n'eût pû ſe faire entendre autrement, il uſoit de comparaiſons baſſes, & priſes des métiers les plus vils. C'étoit ouvrir une belle carriére à l'éloquence des Sophiſtes. Ils répondoient en effet très éloquemment; mais, au lieu de donner une réponſe préciſe, ils ſe jettoient dans des lieux communs; &, prenant l'eſpece pour le genre, ils parloient beaucoup, ſans

Plato Prot. p. 314. D.

Plato Lach. p. 186. C.

Plato Hip. maj. pag. 286. D.

Plato Prot. Gorg. Hip. maj. Men.

Plato Conv. p. 211. E. Gorg. p. 290. D. E. Xenoph. Mem. p. 804. C. Hip. maj. p. 288. D. Gorg. Hip. maj. En.

ſans rien dire qui fût à propos. Socrate applaudiſſant, pour ne les pas effaroucher : Un bon coureur, leur diſoit-il, un homme leger & vigoureux peut, par complaiſance, marcher lentement, & proportionner ſon pas à la foibleſſe de qui ne court pas ſi vîte que lui : mais un homme foible n'égalera jamais la viteſſe d'un excellent coureur. Il en eſt de même ici. Vous êtes capables, ſans doute, de faire des diſcours longs & magnifiques, mais je ne ſuis pas capable moi de vous y ſuivre. Mon eſprit ébloüi ne ſçait ſur quoi s'arrêter, & ma mémoire ne ſuffit pas pour retenir tant de belles choſes. Vous pouvez également bien vous ajuſter à mon peu de forces ; vous pouvez en un ſeul mot ſatisfaire à mes demandes, ou vous ſervir d'interrogation avec moi, comme on s'en ſert avec les enfants. Car, de mon côté, tout ce que je puis, ſe réduit à interroger ou à répondre. *Ita facillimè quid veriſſimum eſſet inveniri poſſe Socrates arbitrabatur.*

typhr. Mend &c. Plato Prot. p. 335. 336.

Cic. 1. Tuſcul. quæſt. num. 13.

Cela ſe diſoit devant une nombreuſe aſſemblée, chez Callias, chez Eudicus, dans le Lycée, ou dans l'Académie : &, comme Socrate, fort connu des jeunes Atheniens, ne ſongeoit qu'à les préſerver des Sophiſtes, le docteur ne pouvoit reculer, ſans riſquer ſon revenu & ſa réputation. Mais c'étoit bien pis quand Socrate, l'ayant tiré de ſon fort, le réduiſoit à ré-

Plato Prot. Hip. min.

répondre oüy & non. Car alors par la justesse de sa dialectique, il le conduisoit de l'un à l'autre, jusqu'aux conséquences les plus absurdes: & après l'avoir forcé à se contredire lui-même ou à se taire, il se plaignoit de ce que ce savant homme ne daignoit pas l'instruire. Que faisoit le Sophiste? il reprochoit à Socrate ses minuties, & ce détail de petites interrogations, qui ne sont bonnes qu'à étouffer l'éloquence; il lui reprochoit le choix ridicule des comparaisons. Quelquefois il assûroit qu'un moment de méditation lui suffiroit, pour débroüiller ce labyrinthe, & reconnoître la fausseté de ses raisonnements. Il lui promettoit même que, quand il auroit plus de loisir, il l'instruiroit mieux & plus au long. Quelquefois il éclatoit de rire, tant les sentiments vertueux de Socrate étoient nouveaux pour lui, & lui sembloient éloignez de ce qu'il appelloit le sens commun. Cependant, les jeunes gens appercevoient le foible de leur maître, & l'admiration qu'ils avoient eûë pour lui se tournoit en mépris. Le nom de Sophiste devenoit odieux & ridicule. Car depuis qu'une fois un nom respecté est tombé dans le mépris, il en demeure avili pour toûjours: *Mihi in oratoribus irridendis ipse* (Socrates) *esse orator summus videbatur*, dit Crassus dans Cicéron.

Cic. 1. de Invent. num. 69. Vide Plat. Gorg. p. 460, 461. 482. D.E. Plato Eutyph. p. 15. E. Gorg. p. 499 C. 487. A. Plato Gorg. p. 497. B.C. Vide supra. Plato Hip. maj. p. 295. A.

Plato Gorg. p. 473. E.

Lib. 1. de Orat. num. 35. vide III. de Orat. num. 71.

L'ironie de Socrate prenoit autant de formes que Protée. S'il consulte le devin Eutyphron sur le véritable culte des

Dieux,

Dieux, c'eſt, dit-il, pour être plus en état de répondre à l'accuſation d'impiété que Mélitus prépare contre lui : & cependant il le fait tomber dans le cercle, la plus vicieuſe de toutes les façons de raiſonner. Tantôt il veut apprendre d'Hippias de quoi ſe délivrer de l'importunité de je ne ſçay quel homme groſſier & preſſant, qui ne ſe voulant payer que de raiſons, eſt prêt à le battre, quand il lui répond de travers : & ſur un ſi beau prétexte, Socrate tire d'Hippias des choſes ſi ridicules, qu'on a peine aujourd'hui à imaginer que ce Sophiſte en ait été capable. Tantôt, ce ſont, dit-il, les reſtes de l'enthouſiaſme qu'Eutyphron lui a communiqué, qui le poſſédant encore, le font parler ſur un ſujet dont il n'eſt que fort peu inſtruit. Tantôt c'eſt un ſouvenir confus des poëſies d'Anacréon ou de Sappho, qui lui fait trouver ce qu'il dit ſur l'Amour ; ou ce ſont les Nymphes du bocage ſacré où il ſe trouve, qui lui mettent dans l'eſprit des penſées poëtiques & ſublimes. S'il fait un diſcours à l'honneur de ceux qui étoient morts à la guerre, diſcours que Platon a tranſmis à la poſtérité, & qui fut trouvé ſi beau, que les Atheniens le répétoient tous les ans, il le fait pour avoir entendu Aſpaſie, diſcourant ſur le même ſujet, recüeillir ce que Périclés dans ſa harangue n'avoit pas mis en œuvre. La même Aſpaſie & le Sophiſte Prodicus ont

Plato Eutyphr. p. 5. A.

Ibid. p. 15. B.

Plato Hip. maj. p. 286. C. D. 289. C. 292. A. 304. D.

Plato Crat. p. 396. D. 399. A. 407. D.

Phædro pag. 235. C.

Ibid. p. 238. C. D.

Cic. in Orat. num. 84.

Plato, Menex. p. 235. 236. 249. C. D. Thucyd. lib. 2.

Plato Prot. p. 341. A. Men. p. 96. D. 235. E. Menex. & c. Idem. Phæ-

dro p. 271. D. ad p. 174. vide Gorg. p. 504. Idem Symp p. 210. 211.

été, dit-il, ses maîtres dans l'art oratoire Mais certainement il ne tenoit ni de Prodicus, ni d'Aspasie, ce qu'il en montre au jeune Phédrus, dans le beau dialogue de Platon; & nous avons vû que le Sophiste lui en donnoit, comme on dit, pour son argent. Socrate explique-t-il, d'une maniére toute divine, comment les beautez mortelles & périssables ne sont que des degrez, pour s'élever à la connoissance des beautez intellectuelles, & de la beauté suprême? C'est d'une autre femme, c'est de la prophéteisse Diotime, qu'il a reçû cette doctrine excellente. Lorsque, par son addresse à interroger, il donne aux autres la facilité de demêler leurs propres pensées & de les mettre au jour; fils d'une sage femme, j'accouche, dit-il, les esprits, comme ma mére Phénarete accouche les femmes. Il paroissoit faire grand cas de divers talents acquis ou naturels, qui, selon lui & selon la raison, ne méritent l'estime d'un homme de bien qu'à proportion qu'on les rapporte à la vertu. Il paroissoit plein d'admiration pour la poësie, & pour l'inspiration des poëtes. Il les citoit. Il en tiroit des autoritez & des preuves. Tout cela étoit ironique; le Gorgias, le Phédrus, le Livre dixiéme de la République, l'Ion, font voir au juste le prix qu'il y donnoit.

Ibid. p. 201. D. &c.

Idem, Theæt. p. 149. A. 210. C. Passim apud Plat.

SUR LE DEMON DE SOCRATE.

Le prétendu Démon de Socrate est encore une suite de son ironie. Il avoit une prudence exquise, & jugeoit très-saine-

nement

nement de l'avenir. Mais, comme sur l'avenir, quelque pénétrant que l'on soit, on ne peut avoir qu'une lumiére moins claire & moins sûre que la science, & moins obscure aussi que l'ignorance; cette lumiére, que les Philosophes appellent opinion, Socrate la nommoit souvent δαιμόνιον, & cela, très vraisemblablement, parce qu'elle est entre la science parfaite & l'ignorance absoluë, comme le δαίμων de Diotime, dans Platon, est entre Dieu & *Plato Symp. p. 202. A.* l'Homme. Il usoit donc ainsi d'une sorte d'équivoque, pour dire vrai, sans pourtant s'attribuer à lui-même le mérite de sa justesse à conjecturer sur l'avenir. Car, il faut bien remarquer qu'ici δαιμόνιον n'est pas un nom substantif, comme dans cette phrase de l'Ecriture, *omnes Dii gentium, Psal. 75. 5. dæmonia,* c'est un nom adjectif: c'est l'ad- *Plato Apol. Soc p. 27. C.* jectif de δαίμων, comme θεῖον l'est de θεὸς, *divinum* de *Deus.* Il faut encore bien observer, que Socrate ne dit pas qu'il ait un Démon familier, quoi qu'il le pût dire, dans le même sens que Timée employe ce mot, pour signifier ce qui pense dans nous, δαίμονα ἔνοικον, *dæmonem domesti- Plato Timi p. 90. A. cum,* τὸ ἡγεμονικὸν, ce qui sert à nous conduire. Il a, dit-il, θεῖόν τι καὶ δαιμόνιον.... *Theage. pag. 129. B. 128. D. Apol. Socr. p. 31. C. D. 40. A.* φωνὴ, σημεῖον, μαντικὴ, *quelque chose qui tient du divin, & d'une nature superieure;* il entend *une voix*, il voit *un signe*, il se sent *inspiré à la façon des devins.* L'effet *Plato locis supra cit. Cic. 1. de divin. num. 128.* de cela, ajoûte-t-il, est de m'arrêter, de m'empêcher d'agir, sans me porter jamais

à agir : *Divinum quoddam quod dæmonium appellat, cui semper ipse paruerit, numquam impellenti, sæpe revocanti.* Il recevoit aussi le même avertissement, lorsque ses amis alloient s'engager dans quelque mauvaise affaire, qu'ils lui communiquoient, ou en tout, ou en partie. Or quelle autre signification donner à cela, que de lui faire signifier, sous des paroles mystérieuses, un esprit que ses propres lumiéres & la connoissance des hommes, rendent éclairé sur l'avenir? Et, si Socrate n'eût voulu atténuer en sa personne le mérite d'un jugement très sûr, en le rapportant à une espece d'instinct; si dans le fonds il eût voulu faire entendre autre chose que ce secours général de la sagesse divine, qui, dans chaque homme, s'explique par la voix de la raison, eût-il évité, dit Xénophon, de passer pour un arrogant & un menteur? D'ailleurs, si Socrate avoit eû l'assistance sensible d'un bon Génie, pourquoi ce Génie se seroit-il contenté de l'empêcher d'agir, sans avoir jamais la bonté de le porter à quelque bonne action? Car cette distinction est marquée trop expressément dans Platon, qui le fait dire à Socrate lui-même *, pour y pouvoir opposer quelques passages de Xénophon, où elle ne

Xenoph. I. Mem. p. 708. D.

* Ἔστι δὲ τοῦτο φωνὴ, ἣ ὅταν γένηται, ἀεὶ μοι σημαίνει, ὃ ἂν μέλλω πράττειν τούτου ἀποτροπήν· προτρέπει δὲ οὐδέποτε· καὶ ἐάν τις μοι τῶν φίλων ἀνακοινῶται &c. *Socrates apud Plat. Theage p. 128. D. Vide & Phædro p. 242. C.*

ne paroît point. Pourquoi ne l'avertiſſoit-il pas ſur ſes amis abſents, ſans les obliger à lui parler? [*Xenoph. I. Mem p.708. C. IV. pag. 802. C.*] Socrate en s'exprimant avec ces reſtrictions, vouloit donc indiquer ſeulement, & ſéparer de toutes les autres qualitez de l'eſprit, celle qui n'a pour objet que la préviſion des choſes futures, & qui dans les Sages, tient lieu de divination. Dieu m'a toûjours empêché de vous parler, dit-il à Alcibiade, tandis que la foibleſſe de l'enfance eût rendu mes diſcours inutiles. [*Plato I. Alcib p. 105. D.*] Mais préſentement je crois pouvoir entrer en diſcours avec un jeune homme ambitieux, à qui les loix ouvrent le chemin aux honneurs de la République. N'eſt-ce pas viſiblement la prudence qui empêchoit Socrate de traiter ſérieuſement avec Alcibiade, dans un tems où des propos ſérieux eûſſent pû donner à un enfant une ſorte de dégoût, dont peut-être ne ſeroit-il jamais revenu? Et, lorſque, dans le dialogue de la République, Socrate rejette ſur l'inſpiration d'en-haut ſon éloignement pour les affaires publiques, [*VI. de Rep. p.496. C.*] dit-il autre choſe que ce qu'il avance dans ſon Apologie, qu'un homme de bien qui, dans un état corrompu, ſe mêle du Gouvernement, n'eſt pas long-tems ſans périr? [*Apol. Socr. p. 31. D. 32. A.*] Si, lorſqu'il alla ſe préſenter aux juges qui le devoient condamner, cette voix céleſte ne ſe fit point entendre pour l'arrêter, [*Plato Apol. Socr. p. 40. A. B.*] comme elle faiſoit dans les occaſions dangereuſes, c'eſt qu'il n'eſtima pas que ce fût pour lui un mal de mou-

mourir, ſur-tout à l'âge & dans les circonſtances où il étoit. On en peut imaginer les raiſons ſoi-même, ou les lire en parti dans Xénophon. Socrate regarda ſi peu la mort comme un mal, que dans le diſcours qu'il fit devant ſes juges, il uſa d'un ſtile, dont il ne pouvoit attendre aucun ſuccès. Il ſe contenta de leur dire la vérité toute ſimple. Il ne ſongea point à les émouvoir. Il n'employa ni ornements, ni figures. Il ſe ſervit de termes familiers, tels qu'ils les employoit dans ſes entretiens ordinaires, que Xénophon nous a conſervez. Il conſerva même le caractére de l'ironie: réduiſant tout ſon mérite à ſçavoir qu'il ne ſçavoit rien. Il oſa dire que comme il étoit pauvre, mais porté d'une grande affection pour ſes compatriotes, il méritoit à plus juſte titre que les vainqueurs aux jeux Olympiques, d'être nourri aux dépends du Public dans le Prytanée. Malgré un tel diſcours, qui ſembloit n'être fait que pour irriter ſes juges, il n'eut contre lui de voix que ce qu'il en falloit précisément pour le faire condamner. Que n'eût-il pas obtenu, s'il eût voulu comme les autres, ſe ſervir de ſon eſprit pour fléchir ſes juges? Car s'il fut condamné faute d'éloquence, *propter dicendi inſcitiam*, comme le dit Antonius dans Cicéron, ce fut faute de cette éloquence flateuſe & baſſe, κολακικῆς ῥητορικῆς ἐνδείᾳ, comme il l'appelle lui-même dans le Gorgias de Platon, où il la blâ-

Xenoph. 4. Mem. p. 817. Vide & Plat. Apol. Socr.

2. de Orat. num. 119.

Plato in Gorg. p. 522. D.

blâme si fort. Sa vertu la lui défendoit, & rien ne l'empêcha jamais de suivre la vertu. Aussi son prétendu Démon ne lui donna-t-il aucun signal, soit qu'il sortit de sa maison pour aller au lieu du jugement, soit lorsqu'il comparut & parla devant ses juges.

Jusqu'ici, & dans tous les cas semblables, le Démon de Socrate n'est autre chose que la justesse & la force de son jugement. Il ne faut pas chercher d'autres mystéres, pour rendre raison des prophéties dont il se pare devant le jeune Théages : Si Charmide, dit il, après m'avoir communiqué son dessein d'aller combattre aux jeux Neméens, eût obéi à l'Oracle qui, par ma bouche, le lui deffendoit, il se seroit préservé du déplaisir qu'il y essuya. Si Timarque, après m'avoir cédé par deux fois, ne m'eût pas échappé la troisiéme, il n'eût pas couru à sa perte, en me laissant à table, pour aller commettre un assassinat. On sçait quel fut mon prognostic sur la malheureuse expédition de Sicile, &c. Tout cela m'étoit inspiré. Un homme sage en devine plus qu'on ne lui en dit ; & lorsqu'il voit une affaire conduite avec passion & mal concertée, il est prophéte sur l'évenement. Il n'a pas besoin d'un Démon qui l'inspire. C'est avec cette divination naturelle, que Cicéron se vantoit d'avoir annoncé long-tems auparavant, tout ce qui arriva sur la fin de la République Romaine.

Plato in Theage. p. 128. 129.

Vide Thucyd. lib. 6.

Cic. Cecina ep. 6. lib. 6. ad famil.

ne. *Cui quidem divinationi*, dit-il à Cécina, *hoc plus confidimus, quod ea nos nihil in his tam obscuris rebus tamque perturbatis, umquam omnino fefellit. Dicerem quæ ante futura dixissem, nisi vererer ne ex eventis fingere viderer. Sed tamen plurimi sunt testes, me & initio, &c.* Telle est ma conjecture sur le fameux Démon de Socrate. C'étoit le même qui détournoit le poëte Ibycus d'aimer dans sa vieillesse, & Horace de faire des vers:

Plato Parm. p. 137. A. Horat. ep. 1. lib. 1.

Est mihi purgatam crebrò qui personet aurem:
Solve senescentem maturè sanus equum, ne
Peccet ad extremum ridendus & ilia ducat;

Plato in Phædro, p. 242. 243.

c'est-à-dire, le bon sens. Je ne suis pas grand prophéte, dit Socrate à Phédrus. Je n'en sçais que ce qu'il m'en faut pour la conduite de ma vie, comme ceux qui, sans sçavoir parfaitement bien écrire, en sçavent assez pour le besoin qu'ils en ont. D'ailleurs l'ame a en elle je ne sçais quoi de prophétique. C'est cette force qui me sert de frein dans les occasions. C'est elle qui s'est fait sentir à moi, dans le tems que nous parlions contre l'Amour. C'est elle qui vient de m'arrêter, lorsque je voulois repasser l'Ilissus & retourner à la Ville, sans avoir auparavant appaisé ce Dieu, qui est peut-être offensé de nos discours. Demeurons donc, & appaisons-le, avant qu'il ne m'arrive la même chose qu'à Stésichore, qui pour avoir offensé Héléne

Héléne, perdit la vûë, & ne la recouvra qu'après qu'Héléne eut été appaisée par la rétractation qu'il fit, dans son poëme intitulé Palinodie. En quoy Stésichore fut plus avisé qu'Homére, qui en demeura pour toûjours aveugle. Faisons mieux que ni l'un, ni l'autre; prévenons la vengeance de l'Amour, &c. Ya-t-il rien de sérieux dans tout ce discours de Socrate? N'est-ce pas un pur badinage? J'ose assûrer qu'il en est de même par tout ailleurs, où Socrate semble faire le prophéte. Car alors il fait profession de n'avoir pas une prudence exquise, mais d'avoir, dans un instinct qui vient du dehors, ce qui lui suffit pour se conduire. Et c'est-là, sans doute, un effet de son ironie.

Le Démon de Socrate, dont on a parlé si diversement, jusqu'à mettre en question si c'étoit un bon ou mauvais Ange, se trouve donc, avec beaucoup de vraysemblance, réduit à n'être plus desormais que la prudence & la sagacité de Socrate à percer dans l'avenir, que Socrate, par un tour ironique, ramenoit au pur instinct, *θεῖόν τι, θεία μοῖρα*, qui, dans les poëtes & dans leurs rhapsodes, est la fureur poëtique; dans les devins, la fureur prophétique, & qui, les remplissant les uns & les autres d'une illumination, qui tient le milieu entre la science & l'ignorance, les fait quelquefois rencontrer juste. Voilà tout le mystére. C'est ce même instinct, ce goût dont on ne peut rendre nulle raison

Plato Ione toto & precipuè p. 542. collatâ cum lib. 10. de Rep. ubi agitur de Poësi imitatrice.

Plato Men. p. 99.100. ſon préciſe, qui, ſelon le même Socrate, dans la plûpart des hommes qui, ſans philoſophie, ſe trouvent gens de bien, produit la vertu plûtôt que le vice.

SUR LES MOEURS DE SOCRATE

Le caractére ironique ne ſe bornoit pas dans Socrate à cacher les lumiéres de ſon eſprit. Il voiloit juſqu'à ſes vertus. De ſorte que, pour ſe concilier la familiarité des jeunes Athéniens, & ſe mettre par-là plus à portée de les enlever aux corrupteurs & aux Sophiſtes, il ſe déguiſoit quelquefois juſqu'au point de ne paroître pas inſenſible aux mêmes choſes, dont legoût des Grecs depuis Laïus * n'étoit que trop touché. Il leur diſoit que, s'il ſçavoit quelque choſe, c'étoit uniquement ce qui regarde l'Amour, τα ἐρωτικά. Il vouloit dire qu'il ſçavoit élever une ame juſqu'à lui faire aimer le Beau en lui-même, & la ſource de toute beauté. Ils ne l'entendoient pas dans un ſens ſi pur & ſi élevé. Cependant Socrate s'inſinuoit auprès d'eux, &, ſous le maſque d'ami, devenoit le réformateur de leurs penſées & de leur conduite. Telle étoit Minerve, quand, ſous la figure d'un homme, elle inſtruiſoit Télemaque.

Plato in Gorg. pag. 481. D. Symp. p. 216. D. Charm. pag. 155. C. D. &c. Plato III. de Rep. p. 403. Symp. 177. D. Theage. p. 128. B. Symp. p. 201. D. Hom. Odyſſ. B. verſ. 268.

On n'a pas laiſſé, dans les ſiécles ſuivants, de donner un mauvais tour à la conduite de Socrate. Le plus grand ennemi

Plato Phæd. Gorg. Phil. IX. de Rep. Symp. extr. Xenoph. 1. Mem. p.

* *Vide argument. Septemthebanæ Æſchyli. Cic. IV. Tuſcul. Quæſt. num. 115. Plato. VIII. Leg. pag. 836.*

nemi de la volupté a passé pour voluptueux. Nous avons expliqué ses motifs. Il faut, pour achever le portrait de l'ironie, prouver invinciblement que dans Socrate, si elle lui prêtoit un voile, ce n'étoit que pour cacher le Soleil, & rendre moins voyantes des vertus, dont sans cela, l'éclat & la force, en éblouïssant les hommes, auroient pû les éloigner. Il faut que la mémoire de Socrate soit purgée d'un reproche odieux, dont l'ignorance des hommes, ou leur malignité, a souvent tâché de la flétrir. 711. D. IV. 790. B. 808. E. 810. C. 818. &c.

Pour le faire en peu de mots, il suffit de dire que ni Aristophane, dans sa Comédie des Nuées, qui est toute entiére contre Socrate, ni les scélérats qui accusérent Socrate en justice, n'ont pas un mot qui tende à ternir la pureté de ses mœurs. Jamais argument négatif n'a été si fort que celui-là. Aristophane, qui, pour plaire à un peuple vicieux & méchant, outroit la licence de l'ancien Théâtre Grec, & prodiguoit les obscénitez : ce même Aristophane jouë Socrate son ennemi, il le jouë en face, & n'ose lâcher contre lui un seul trait qui tende à l'impureté. Pourroit-on se l'imaginer, si la Piéce d'Aristophane n'existoit ? Mélitus, Anytus & Lycon accusent Socrate : à peine ont-ils le nombre de voix qu'il faut pour le faire condamner, & ils négligent un des moyens les plus forts, s'il avoit eû lieu. Le croiroit-on, si l'on n'avoit entre Plato Apol. Socr. p. 26. E. 36. A.

entre les mains les deffenses de Socrate, qui nous apprennent quels étoient les chefs d'accusation ? Ils craignirent sans doute, les uns & les autres, de décréditer leur fable, s'ils attaquoient Socrate sur les mœurs. Que fit donc Aristophane ? Il le travestit. Il le représenta comme un Esprit dangereux, qui par l'étude des causes physiques, tendoit à l'athéisme, & qui, par ses sophismes, pouvoit pervertir la raison. Rien n'étoit plus faux que l'un & l'autre. Mais le poëte sçavoit bien qu'en matiére de sentiments, on peut avec succès, devant une populace, en attribuer de toutes les sortes à un homme extraordinaire, jusques-là que dans une autre Comédie, il l'accuse d'évoquer les morts. Le Public n'examine pas de si près. Tout lui est suspect d'un philosophe occupé *des pensers que le vulgaire ignore*. Des mœurs corrompuës lui sont encore plus odieuses, sur tout si elles sont jointes avec les dehors d'une sagesse affectée : & si Socrate eût donné prise, Dieu sçait comme la licence comique se fût égayée sur un si beau sujet. Quelqu'un prétendra peut-être, que ce vice étoit si commun à Athenes, qu'on n'en faisoit un crime à personne. On le prétendroit faussement. Car il paroît clairement par les Chevaliers d'Aristophane, & par l'oraison d'Eschine contre Timarque, que c'étoit une raison légitime d'exclusion pour les charges de l'Etat. Tant il y avoit l'in-

Aristoph. Nub. fabulâ totâ Plato Apol. Socr. p. 18. B.

Xenoph. IV. Mem. pag. 815. A. B.

Aristoph. avib. ver. 1554.

Malherbe.

Aristoph. Equitib. vers. 876 & Schol. Æschin. orat contra Timarch. pag. 175. A.

d'infamie attachée à cette dépravation de mœurs. Ariſtophane ne réüſſit que trop bien à perdre Socrate. Car, comme alors le ſoupçon d'athéïſme s'attachoit aiſément aux phyſiciens, & que l'expérience n'a que trop appris, qu'un homme habile dans la diſpute, ne reſpecte pas toûjours la vérité, la Comédie fraya le chemin au procès criminel. Elle laiſſa dans l'eſprit des hommes une impreſſion, qui reçûë avec plaiſir, prit racine & ſe réveilla ſans peine, lorſque, quelques années après, on accuſa Socrate d'enſeigner les mêmes choſes qu'Ariſtophane, ſur ſon théatre, lui avoit fait débiter. S'ils ajoûtérent qu'il gâtoit la Jeuneſſe, ils ne l'entendoient que des ſentimens qu'il pouvoit leur inſpirer ſur les Dieux, & des ſophiſmes dont, à leur ſens, il les rendoit capables. Loin que Socrate gâtât les jeunes gens, pluſieurs d'entre eux, dit Xénophon, lui étoient redevables de leur bonne conduite. Sur quoi l'on peut voir la vie d'Alcibiade dans Plutarque.

Plato Apol. Soc. p. 18. c. VII. de leg. p. 821. A. & XII. pag. 897. A.

Patet ex Plat. Apol. Socr. Euthyphr. pag. 3. A. B. & p. 6. A. adde Gorg. pag. 522. B. Xenoph. I. Mem. pag. 711. D. 712. D. 716. 721.

Ce ſeroit ici le lieu de placer l'aveu qu'Alcibiade, dans le Banquet de Platon, fait publiquement de ſes deſſeins ſecrets ſur la vertu de Socrate, des tours qu'il prit pour en venir à bout, & de la honte mêlée d'admiration qui lui en demeura. Mais, parce qu'il y a toûjours du danger à parler des choſes ſi éloignées de la pureté de nos mœurs, je m'en tiendrai au paſſage de Quintilien, qui laiſſe plus deviner

Plato Symp. p. 217. A ad p. 219. D.

Instit. orat. lib.8.c.4. viner qu'il ne dit : *Nec mihi videtur in sympoſio Plato, cùm Alcibiadem confitentem de ſe quid à Socrate pati voluerit, ut illum culparet, hæc tradidiſſe, ſed ut Socratis invictam continentiam oſtenderet, qui corrumpi ſpecioſiſſimi hominis tam obviâ voluntate non poſſet.* *Cic. de Fato num. 16.* Auſſi, Alcibiade ſe mit-il à rire, lorſque le phyſionomiſte Zopyrus jugea que Socrate étoit enclin à *Plato Symp. p. 222. B.* l'amour. Ce que je viens de vous avoüer, ajoute Alcibiade, ſur les piéges que j'ai inutilement tendus à la ſageſſe de Socrate, je le puis dire avec vérité de Charmide, d'Euthydéme, & de bien d'autres jeunes gens, qu'il a ſçû attirer à lui par les apparences d'un ſentiment, dont il étoit très-éloigné, &c. Il n'eſt pas poſſible d'exprimer mieux, & la nature de l'ironie de Socrate, & l'uſage qu'il en faiſoit.

En bonne foi, eſt-ce là le Socrate de quelques écrivains ? Sommes-nous donc aujourd'hui mieux inſtruits, que ne l'é- *Vide Plat. in Alcib.* toient ceux qui vivoient avec lui, Platon & Xénophon ? Le ſommes-nous mieux que ceux qui avoient conjuré ſa perte, Ariſtophane, Mélitus & les autres ? Le ſommes-nous mieux que Plutarque ? Et notre illuſtre confrére, qui ſçavoit ſi bien, & la bonne antiquité, & que le caractére ironique de Socrate alloit toûjours à diminuer ce qu'il y avoit d'excellent en lui, a-t-il dû jamais écrire de lui ces deux vers:

M. Deſpreaux ſat. 12.
Et, malgré la vertu dont il faiſoit parade,
Très-équivoque ami du jeune Alcibiade ?

So-

Socrate n'enseignoit que les vertus, mais il les enseignoit moins pourtant par ses discours, que par l'exemple de sa vie. Il n'étoit amoureux que de la sagesse. Ses exemples & ses discours condamnoient trop ouvertement le déréglement & la méchanceté des hommes, pour ne pas l'exposer à leur haine & à leur ressentiment. Si je suis jamais traduit en jugement, disoit-il, je me trouverai dans la même situation où seroit un médecin, qui, mis en justice par un patissier, auroit pour ses juges une troupe d'enfants. Voici un homme, leur diroit le patissier, qui vous fait tous les jours mille maux. Il a toûjours le fer ou le feu à la main. Ce ne sont avec lui que jeûnes ou médecines. Au lieu qu'avec moi, ce ne sont que douceurs & friandises. Je vous prie, Messieurs, dit-il, en finissant son apologie, je vous conjure de traiter mes enfants avec la même séverité, dont j'ai usé envers vous. Sont-ce là les discours d'un homme qui auroit donné, ou des leçons, ou des exemples d'un vice détesté en tous lieux ? Du reste, personne n'a condamné ce vice plus sévérement que Platon : ce que j'ajoûte ici, pour mettre Platon à couvert des reproches du philosophe Dicéarque & de Cicéron même. Car, dès que Socrate n'est plus sur la scéne avec les Sophistes, ou avec leurs éleves, aussi-tôt disparoît avec lui le personnage ironique, & tout ce qui compose le caractére de l'ironie.

Vide totam orationem Alcibiadis in Symposio Platonis extremo. Gorg. pag. 482. A.

Plato in Gorg. p. 521. E. 422. A. B. adde p. 464. D.

Plato Apol. Socr. p. 41. E. ubi recte Muretus λυπουῦντες *legit, non* λυπεῦντας *ut vulgo legitur. VIII. de leg. p. 835. B. ad p. 839.*

L'entretien reprend avec tout le férieux qui convient à la philofophie, toute la gravité qui convient au philofophe. C'eft ce qu'on peut voir dans le Phédon & ailleurs, mais fur tout dans le dialogue de la République, & plus expreffément encore dans le dialogue des Loix, au Livre VIII.

La même raifon, qui avoit produit les difputes de Socrate avec les Sophiftes, engagea Platon à les réduire en dialogues. C'étoit le moyen de terminer le combat, qui duroit encore entre l'erreur & la vérité. Il étoit fort jeune lorfque Socrate mourut, &, prévenu contre les emplois publics, il deftina tout fon temps à l'étude de la philofophie. Il voyagea en Egypte & dans la grande Gréce. Il tenta la réformation de Syracufe, après quoi il n'eut plus qu'à fe livrer, dans un repos entier, à fon goût pour l'étude & la compofition. Il compofa donc ces dialogues, où confervant l'ironie de Socrate, qui en eft toûjours le premier acteur, il a jetté toutes les connoiffances qu'il avoit acquifes, & toutes les graces de fon efprit. De là font venuës les différentes fectes des philofophes, & principalement cette maniére de difcourir, qui diftinguoit l'Académie, & que Cicéron a adoptée dans la plûpart de fes œuvres philofophiques. Elle confifte à détruire le fyftême erroné des autres, fans dé-

Plato Epift. 8. p. 325. Cic. epift. 9. lib. 1 ad fam. num. 64. Vide ceteras epift. Plat. Cic V. de Finib. num. 147. 149. de Senect. num. 37. orat. pro C. Rabirio Poftumo. num. 14.

couvrir le sien. *Cujus* (Socratis) *multiplex ratio disputandi, rerumque varietas & ingenii magnitudo. Platonis memoriâ & litteris consecrata, plura genera effecit dissentientium philosophorum. E quibus nos id potissimum consecuti sumus, quo Socratem usum arbitramur, ut nostram ipsi sententiam tegeremus, errore alios levaremus.* Cic. V. Tuscul. quæst. num. 15.

Epicure n'approuvoit pas l'ironie de Socrate ; soit que, malgré le goût des Athéniens, il eût naturellement aversion de la plaisanterie, *Homo*, dit Cicéron, *non aptissimus ad jocandum, minimèque resipiens patriam* ; soit que, comme bien d'autres, il fût prévenu en faveur du stile didactique, qui paroît plus net & plus concis ; soit qu'en homme délicat sur la morale, il fût blessé de la dissimulation, & d'une espece de faux, dont l'ironie tient toûjours un peu. *Ego*, dit Atticus dans Cicéron, *ironiam illam quam in Socrate dicunt fuisse, qua ille in Platonis... libris utitur, facetam & elegantem puto. Est enim & minimè inepti hominis, & quidem etiam faceti, cùm de sapientiâ disputetur, hanc sibi detrahere, eis tribuere illudentem qui eam sibi arrogant : ut, apud Platonem, Socrates in cœlum effert laudibus Protagoram, Hippiam, Prodicum, cæteros, se autem omnium rerum inscium fingit & rudem. Decet hoc nescio quomodo illum ; nec Epicuro, qui id reprehendit, assentior.* Atticus dit vrai. Il faut un esprit bien adroit, pour se trouver supérieur à tout, quand

Resipiens, non ut vulgò legitur, respiciens. Ita Casaub. c. 1. comment. ad Theophr. Charact.

In Bruto, num. 161.

 on

on s'eſt mis au deſſous de tout. Il faut être bien ſûr de ſoi, pour n'être pas ébloüi par les diſcours brillants d'un rhéteur, ni ſéduit par les diſcours plauſibles & inſinuants d'un politique. Ce n'eſt pas l'affaire d'un lourdaut & d'un ſot. C'eſt le chef-d'œuvre d'un homme, qui joint à la ſolidité du jugement, la ſoupleſſe de l'imagination & la juſteſſe des penſées, *minimè inepti.* Il ajoûte, *etiam faceti.* L'ironie, pour ne donner ni dans la ſcurrilité, ni dans l'aigreur, demande un eſprit poli & délicat, un homme ſans paſſions; *Jocandi genus... elegans, urbanum, ingenioſum, facetum, quo genere philoſophorum Socraticorum libri referti ſunt.* C'eſt ce qu'en effet Socrate poſſédoit au ſouverain degré, & ce qui l'a fait nommer *dulcem & facetum feſtivique ſermonis.* Cotta, dans Cicéron, fait un crime à l'Epicurien Zenon, d'avoir oſé appeller Socrate le farceur Athénien, *ſcurram Atticum.* Si Epicure & ſes diſciples n'aimoient pas l'ironie, ils ne devoient s'en prendre qu'à eux-mêmes. Peut-être étoit-ce pour y donner trop beau jeu.

Vide Plat. Prot. p. 320. C. I. de Rep. p. 336. B. Gorg. pag. 482.

Cic. I. de Off. num. 145.

Ibid. num. 157. Idem I. de nat. Deor. num. 129.

Pour répondre à la ſeconde difficulté qu'ils peuvent faire, il ſuffit d'avoir ſenti quel avantage ont ſur l'ennui du ſtile dogmatique, les graces qui n'ennuyent jamais. Quant à l'air de fauſſeté, qu'on veut trouver dans l'ironie, il faut répondre avec Socrate, qu'on peut fort bien, à l'exemple du médecin & du magiſtrat, em-

Plato III. de Rep. p. 398. B. Idem

employer un peu de détour, pour guérir les hommes & les corriger. Et quelle maladie plus dangereuse le médecin a-t-il à guérir; quel désordre plus pernicieux le magistrat a-t-il à réformer, que ne l'est en son genre l'ignorance de soi-même, la source de tous les maux, la mere du ridicule & l'objet de l'ironie!

II. de Rep. p. 382. C.

Plato in Philebo p. 48.

Je ne puis m'empêcher de toucher ici en passant une autre objection plus commune, mais non moins frivole que les autres. Elle consiste à dire que Socrate, livré à son ironie & au plaisir de réfuter, n'établit rien, ou que, s'il établit quelque chose, c'est un doute universel; que content de changer, comme Circé, les hommes en bêtes, il se mocque d'eux, sans leur rien apprendre. Tel est le langage de ceux qui n'ont lû Platon que superficiellement. C'est une erreur. Car, n'est-ce pas instruire les hommes que de les détromper? N'est-ce pas, de bêtes qu'ils étoient auparavant, les préparer à devenir hommes? Si desormais vous avez de nouveaux sentiments, dit Socrate à Théététus, après avoir réfuté tous ceux qu'il avoit proposez, vous les choisirez plus solides, après l'examen que nous venons de faire. Que si vous n'en prenez point, & que, délivré de vos fausses opinions, vous en demeuriez là, votre commerce en sera moins fâcheux pour les personnes, qui auront affaire à vous, & vous-même, ne croyant plus sçavoir ce

Odyss. K, vers. 239.

Odyss. K, vers. 395.

Plato Theæt. p. 210. C.

Vide Plat. Sophist. pag. 230. ferè tot.

qu'en effet vous ignorez, vous en ferez & plus traitable & plus modeste. Socrate ne conclut rien, & l'on ne voit, dit-on, aucun fruit réel de ses discours. C'est précisément comme un homme, qui voyant un laboureur défricher son champ & le préparer, sans le voir jetter son grain dans la terre, diroit : ce paysan ne fait que détruire de mauvaises herbes, sans qu'on voye aucun autre fruit de son travail. Mais, qu'on revienne en Automne, & l'on trouvera la plus abondante moisson. De même, après avoir lû quelques dialognes de Platon, où Socrate, pour ainsi dire, défriche les esprits, ou renverse le champ, que les Sophistes avoient semé, qu'on vienne à lire le premier Alcibiade, la République, l'Apologie de Socrate, le Criton, le Phédon, le Philébe, le Gorgias, le Phédrus, le Banquet, & l'on trouvera, avec toutes les richesses de l'esprit, toute la solidité de la plus profonde philosophie. Après quoi, si l'on revient à lire les mêmes dialogues, où Socrate sembloit ne rien établir, on y démêlera les mêmes principes, qu'il a si bien établis dans les autres, & voyant qu'ils portent sur les mêmes fondements, on sera en état de suppléer ce qui paroît y manquer. Il étoit nécessaire de répondre ici à ce reproche, que les ignorants font au Socrate de Platon, parce qu'il est capable d'éloigner les hommes d'un auteur; que le genre humain a intérêt de connoître.

Voilà,

Voilà, Messieurs, ce que j'avois à dire sur l'ironie de Socrate. Quand je considére l'effet merveilleux qu'elle produit dans les dialogues de Platon, j'ai presque honte de moi-même, tant je sens que je suis demeuré au-dessous de mon sujet, & je suis tenté d'effacer tout ce que j'en ai écrit. Maintenant, pour réünir sous une seule idée toutes les différentes parties de cette dissertation, il ne faut que se rappeller la comparaison, qu'Alcibiade, dans Platon, fait de Socrate avec ces statuës creuses de Satyres & de Silénes, dont se servoient les Athéniens, pour y enfermer les parfums les plus exquis, ou les statuës les plus parfaites des Divinitez, qui faisoient l'objet de leur culte.

Sympos. Platonis extrem. Vide & Adag Erasmi, chil. 3. cent. 3 Proverb. SILENI ALCIBIADIS.

DES MONUMEMS

Qui ont suppléé au deffaut de l'écriture, & ervi de Mémoires aux premiers Historiens,

Par M. l'Abbé ANSELME.

AVANT que de parler des monumens, qui ont servi à écrire l'Histoire de la premiére Antiquité, il seroit bon de sçavoir en quel temps on a eu l'usage de

DISSERTATION. 26. de Mars 1715.

de l'écriture; mais c'eſt ce que je me garderai bien de décider. Je me contenterai de rapporter, parmi les différentes opinions, celles qui ont le plus mérité les reflexions des Sçavans, & c'eſt ſur votre jugement, Meſſieurs, que je ferois gloire de former le mien.

Rien ſans doute n'étoit plus utile, ni plus agréable à la vie humaine, que de ſçavoir rappeller le paſſé, & donner un être fixe aux idées de l'eſprit, pour les tranſmettre à la poſtérité, ſans changement, ni altération. Il ſemble que la nature y portoit les hommes: & cependant il n'étoit pas facile d'inventer ce rare ſecret. On l'a pourtant inventé, & dès qu'il fut connu, il eſt bien certain que l'uſage le reçût & l'établit, & néceſſairement il en reſta des traces dans les monumens des peuples.

Ceux qui donnent le moins d'antiquité à l'invention des caractéres, en font honneur à Moïſe; & comme ſi c'étoit trop encore, ils rapportent cette gloire à Dieu même, lorſqu'il écrivit ſa Loi ſur des tables de pierre. Ils appuyent ce ſentiment ſur pluſieurs raiſons, que nous toucherons en paſſant; après quoi nous conviendrons, qu'avant Moïſe on écrivoit peu, & que divers peuples ont été long-temps ſans écrire; & c'eſt auſſi ce qui a produit tant de confuſion & tant d'abſurditez, dans les anciennes hiſtoires de ces peuples, dans leur religion & dans les généalogies de

de leurs Dieux. Mais cela ne prouve pas que l'écriture fût inconnuë par tout, & que Moïse lui-même n'ait eu des recueils & des mémoires, qui se conservoient dans les familles des Juifs.

Ceux donc qui le font Auteur des caractéres, disent qu'il ne cite aucun Livre qui ait précédé sa loi; qu'il n'est fait aucune mention de lettre ni d'écriture dans des occasions, où il en seroit parlé, si elle eût été connuë; & que si la mémoire des faits notables s'est conservée, ce n'a pû être que par tradition.

A cela on objecte, que Moïse lui-même a cité au 21. chap. des Nombres, le Livre des guerres du Seigneur. A la vérité ce Livre est une chose fort inconnuë, & a bien partagé les esprits. Saint Augustin a crû qu'il n'étoit ni d'un Patriarche, ni d'un Prophéte; mais qu'il avoit été écrit par les peuples mêmes vaincus, qui avoient trouvé cette guerre assez considérable, pour la nommer *la guerre du Seigneur*, & que quand Moïse l'a cité, il ne lui a pas donné plus d'autorité, que saint Paul en a donné à un poëte Grec, lorsqu'il en a cité un passage; ce qui prouveroit toûjours que ce Livre subsistoit avant Moïse. *Aug. Quæst. 42. in num.*

On prétend encore, qu'il n'est fait aucune mention d'écriture dans des occasions, où il est probable qu'on auroit écrit, si l'art en eût été connu. Lorsqu'Abraham envoye Eliézer dans la Mésopotamie,

mie, pour traiter du mariage d'Isaac avec Rebecca, ce serviteur fidelle n'est chargé
Gen. 24. d'aucune lettre. Lorsqu'Isaac fait creuser les puits, que les Philistins avoient comblez, il est dit seulement qu'il leur donna les mêmes noms, que son pére leur avoit donnez. Et lorsque Jacob érigea en Bethel, la pierre qu'il avoit mise sous sa tête, comme un monument de la vision qu'il y avoit euë, il n y est parlé d'aucune in-
Gen. 28. scription. Quand les fréres de Joseph vont en Egypte, & que Joseph envoye chercher Benjamin, ni le pére, ni le fils ne
Gen 42. 43. s'écrivent: & de cette présomption, on tire une preuve, que l'on n'écrivoit pas en ce temps-là; mais elle ne paroît pas convaincante.

Job vivoit avant Moïse, & son histoire doit avoir été écrite avant le Pentateuque.

On répond que si elle l'eût été, Moïse n'eut pas manqué d'opposer un si grand exemple de patience, aux murmures continuels des Israëlites. On suppose même, que Job étoit dans l'affliction, lorsque les Israëlites étoient encore en Egypte; car il n'est fait aucune mention de la loi & des prophétes, ni dans les discours de Job, ni dans ceux de ses amis, ni dans toute la conférence que Dieu voulut bien avoir avec ce saint Homme.

Mais il y auroit de la témérité à vouloir en marquer le temps, non plus que le nom de l'Auteur de ce Livre. C'ést en de-

devinant que les uns l'attribuent à Isaïe, ou à quelqu'autre Prophéte; d'autres à Salomon, accoutumé, comme l'on sçait, aux dialogues & aux sentences, à qui la poësie étoit familiére, & à qui le stile Arabe n'étoit pas inconnu, comme on peut le conjecturer de ses entretiens avec la Reine de Saba.

Cependant on ne sçauroit nier que Job n'ait connu l'écriture & les différentes maniéres de graver sur le plomb & sur la pierre, quand il dit: *Quis mihi tribuat ut scribantur Sermones mei in libro stylo ferreo & plumbi laminâ, vel celte sculpantur in silice.* Job. 19.23. Il n'auroit pas pû tenir ce langage, si de son tems les caractéres avoient été inconnus; & l'on ne peut pas douter qu'ils ne soient très anciens, quand on voit l'Apôtre saint Jude citer le Livre d'Enoch, qui étant le septiéme après Adam, a dû prophétiser avant le déluge: *Prophetavit autem & de his septimus ab Adam Enoch.* Jud. 14. Tertullien présume, que ce Livre fut conservé dans l'Arche, ou rétabli par Noë, qui en sçavoit la teneur: *Opinor non putaverunt scripturam Enoch, ante Cataclysmum editam, post eum casum orbis omnium rerum abolitorem, salvam esse potuisse. Si ista ratio est, recordentur pronepotem ipsius Enoch fuisse superstitem Cataclysmi Noë, qui utique domestico nomine & hæreditariâ traditione audierat & meminerat de proavi sui penès Deum gratiâ, & de omnibus prædicatis ejus.* Tert. de hab. mul. c. 3. Il n'importe qu'il

qu'il ſoit apocriphe, il ſuffit qu'on convienne qu'il a été, comme pluſieurs autres, qu'on trouve citez aux Livres des Rois, dont ſaint Auguſtin dit qu'ils n'ont pas été reçûs comme canoniques par les Juifs, ni par les Chrêtiens, à cauſe de leur trop grande antiquité, dans la crainte que pluſieurs erreurs ne s'y fuſſent gliſſées par la ſucceſſion des tems : *Quorum ſcripta, ut apud Judæos & apud nos in autoritate non eſſent, nimia fecit antiquitas, propter quam videbantur habenda eſſe ſuſpecta, ne proferrentur falſa pro veris.* Et de plus, ajoûte ce Pére, nous ne pouvons pas être bien certains, que ces Ouvrages ſoient des ſaints Hommes, dont ils portent le nom, *Quoniam utrum eorum ſint, quorum eſſe dicuntur, incertum eſt, & ob hoc eis non habetur fides.* Cependant celui-là, comme pluſieurs autres, étant citez dans la Bible, on ne peut nier qu'ils ne ſoient très anciens, & de là on conclut qu'il faut que l'uſage des lettres ſoit d'une très-grande antiquité.

Aug. de civit. lib. 18. *c.* 38.

Joſephe, au Livre premier chap. 3me des antiquitez Judaïques, dit, que c'eſt aux enfans de Seth que l'on doit la ſcience de l'Aſtrologie ; & parce qu'ils avoient appris d'Adam, que le monde périroit par l'eau & par le feu, la crainte qu'ils eurent que cette ſcience ne ſe perdît, avant que les hommes euſſent le temps de s'en inſtruire, les porta à bâtir deux colomnes, l'une de brique, l'autre de pierre, ſur leſ-

lesquelles ils gravérent les connoissances qu'ils avoient acquises, afin que si le déluge ruinoit la colomne de brique, celle de pierre subsistât, pour transmettre à la postérité la mémoire de ce qu'ils y avoient écrit, & Josephe ajoûte que cette colomne se voyoit encore de son temps dans la Syrie. A la vérité ce fait ne laisse pas d'être contredit, parce qu'il n'est pas certain, que les enfans de Seth ayent habité la Palestine ; mais cela prouve toûjours que dès ce temps-là il y avoit quelque maniére de gravûre ou d'inscription.

Vossius demande aussi comment les Israëlites auroient pû lire la loi, si l'écriture n'eût été connuë auparavant ? Ceux qui disent que Moïse en est le premier Auteur, cherchent la réponse dans saint Augustin, qui dit que Moïse établit des maîtres pour les instruire: *Moïses in populo Dei constituit qui docendis litteris præessent, priusquam divinæ legis ullas litteras nossent.* *Aug. de civit. l. 18. c. 39.* Jugez, Messieurs, si cette réponse est concluante contre Vossius, & si ces maîtres, que saint Augustin suppose établis par Moïse, sont une preuve qu'il n'y eût point de lettres & de caractéres avant ce Prophéte. Comme tout le peuple étoit obligé de lire la loi, & même de la transcrire, il falloit bien des maîtres pour instruire les particuliers, comme il en faut encore aujourd'hui parmi nous, pour disposer les hommes aux sciences les plus communes, & aux affaires les moins im-

portantes. On peut dire seulement, que la connoissance des lettres étoit fort rare parmi des peuples, qui faisoient leur occupation de l'agriculture, & qui ne connoissoient presque point d'autre vie que la pastorale, car elles ne se sont répanduës que peu-à-peu parmi les nations.

L'opinion la plus commune des Grecs est, que les lettres leur sont venuës des Phéniciens. Hérodote dit aussi, que les Ioniens nommoient les Livres, *Diphteres*, parce qu'on écrivoit sur des peaux de chévre, & qu'ils appelloient les lettres, *Phéniciennes*, parce qu'on tenoit que Cadmus les avoit apportées de Phénicie, sur quoi l'on ne peut oublier ces vers célébres de Lucain: Diod.

Phœnices primi, famæ si creditur, ausi
Mansuram rudibus vocem signare figuris,
Nondum flumineas Memphis contexere biblos
Noverat, & saxis tantum volucresque feræque
Sculptaque servabant magicas animalia linguas.

On voit par là, qu'avant que la maniére commune d'écrire fût inventée, les Egyptiens écrivoient sur les rochers par les figures des animaux; langage muet, auquel ils avoient attaché des significations arbitraires.

Quinte-Curse, parlant de la fameuse Ville de Tyr, dit aussi que les Phéniciens ont inventé les lettres, ou qu'ils en ont montré

montré l'uſage, *Si famæ libet credere, hæc gens litteras aut docuit, aut didicit.* Quoi qu'il en ſoit, elles y étoient fort anciennes, car Cicé on ne veut pas qu'on doute, que la Gréce n'ait eu des Poëtes, qui ont écrit avant Homére; & Euſébe, dans ſa Prep. Evang. nomme Linus, Philamon, Thamire, Amphion, Orphée, Muſée, Epiménides & pluſieurs autres, dont les ouvrages ne ſont pas venus juſqu'à nous. Q. Curt. l. 4. c. 4.

Ces lettres, que Cadmus avoit appriſes aux Grecs, on tient qu'Evandre, Arcadien, les porta en Italie: & à ce ſujet, *Petrus Crinitus*, dans ſes poëſies, *de honeſtâ diſciplinâ*, & Lilius Giraldus, dans ſon hiſtoire des Poëtes Grecs & Latins, rapportent des vers trouvez dans un vieux manuſcrit, dont Voſſius fait auſſi mention: Il vivoit en 1304. & étoit diſciple de Politien. Vivoit dans le 15e. ſiécle.

Primus hebræas Moſes exaravit litteras,
Mente Phœnices ſagaci condiderunt Atticas,
Quas Latini ſcriptitamus, edidit Nicoſtrata.

Cette Nicoſtrate étoit la mére d'Evandre, & c'eſt le ſentiment de Tite-Live: *Evander tum ea profugus ex Peloponeſo autoritate magis quam imperio regebat loca, venerabilis vir miraculo litterarum, rei novæ inter rudes artium homines.* Lib. 1. ab urbe cond.

Pline dit auſſi que Cadmus donna ſeize lettres aux Grecs; que les anciennes lettres Ioniques étoient ſemblables aux caractéres Phéniciens, & que les anciens

caractéres sont presque les mêmes dont se servoient les Latins. Et Scaliger sur
Scal. p. 110. les Chroniques d'Eusébe, prétend que les lettres Assyriennes & Phéniciennes sont les mêmes que les Samaritaines, dont les Juifs se sont servis avant la captivité de Babylone.

Toûjours est-il certain qu'en Egypte, les caractéres étoient fort anciens. Diodore de Sicile dit que les Egyptiens s'en disoient les inventeurs, après s'être servis long-temps de figures des animaux,
Diod. Sic. l. 1. pour exprimer leurs pensées. *Asserunt Ægyptii litteras, astrorum cursus, Geometriam, artesque plurimas abs se fuisse inventas, nonnulli has in Ægypto invenisse quemdam nomine Menona affirmant : sed apud eos animalium effigies loco litterarum erant.* Mais il falloit que les lettres y fussent bien anciennes, puisque nous apprenons de Tacite, au second Livre de ses Annales, que Germanicus visita les grandes ruines de l'ancienne Thébes, où se voyoient encore en caractéres Egyptiens gravez sur des obélisques, les marques de sa première
Tac. ann. l. 2. 60. opulence : *Mox visit veterum Thebarum magna vestigia, & manebant structis molibus litteræ Ægyptiæ priorem opulentiam complexæ.* On y lisoit les tributs que payoient ces peuples, le poids de l'or & de l'argent, le nombre des chevaux & des armes, l'ivoire & les parfums pour les Temples, l'impôt du froment & des autres biens des hommes. Un ancien prêtre fut chargé

d'ex-

d'expliquer ces inscriptions ; car, comme le remarque Diodore de Sicile, les seuls prêtres Egyptiens avoient l'intelligence des lettres sacrées, *Litteras, quas sacras appellant, soli sacerdotes norunt,* Et c'est une preuve que la connoissance des lettres y étoit parvenuë depuis long-temps. On lit aussi dans Valére-Maxime, que Pytagore étant en Egypte, y apprit les caractéres Egyptiens, & qu'ayant lû les Livres de leurs prêtres, il y trouva l'histoire d'un grand nombre de siécles : *Pytagoras Ægyptum petiit, ubi litteris ejus gentis assuefactus, præteriti ævi sacerdotum commentarios scrutatus, innumerabilium sæculorum observationes cognovit.*

Diod. Sic. l. 4. c. 1.

Valer. Max. l. 8. 7.

Mais s'il y a eu un tems où elles étoient si peu connuës, comment les historiens & Moïse lui-même, ont-ils pû nous raconter ce qui étoit arrivé dans le monde? La réponse sera le sujet de plusieurs dissertations.

Quant à Moïse, on avance qu'il peut avoir écrit par une tradition héréditaire & domestique des Patriarches, puisque depuis Adam jusqu'à lui, on ne compte que quatre ou cinq générations de ces Patriarches mêmes, comme on le marque en détail dans la Chronologie de l'Histoire sainte ; & qu'alors les événements passez étoient encore dans la mémoire de tous les hommes, sur tout dans un tems où il n'y avoit point d'autres histoires qu'ils pussent lire, & qu'ils ne s'entretenoient

noient de pére en fils, que de ce qui étoit arrivé à leurs ancêtres. Il n'eſt pas même croyable, qu'il n'y eût des Ecrits précédents, & il paroît que le Livre des Juſtes, cité dans Joſué & dans le ſecond Livre des Paralipoménes, étoit une vie des anciens Patriarches.

On ſçait encore, que Moïſe avoit été élevé parmi les Egiptiens. Il devint enſuite leur voiſin: il n'étoit pas éloigné des Chaldéens & des Aſſyriens, les trois plus anciens peuples que l'on connoiſſe. Ainſi on peut dire qu'il étoit environné de toutes les antiquitez, & qu'à parler humainement, & ſans avoir recours aux preuves ſurnaturelles, jamais Hiſtoire n'a mérité plus de créance que la ſienne.

Mais l'événement a prouvé qu'il étoit un fidelle hiſtorien, puiſque nous ſommes perſuadez, qu'il étoit encore un prophéte inſpiré de Dieu. Il pouvoit donc bien écrire les choſes paſſées, lui qui en a tant prédit de futures, dont nous avons vû l'accompliſſement.

Le Prophéte Iſaïe parle de cette révélation des choſes paſſées & futures, que Dieu avoit faites en faveur de ſon peuple, & dont les autres nations ne pouvoient avoir aucune connoiſſance par leurs Idoles. Qui eſt ſemblable à moi ? dit Dieu. *Quis ſimilis mei* : Qu'il explique par ordre dès le commencement du monde, ce que j'ai fait pour l'établiſſement de mon peuple; qu'il leur prédiſe les choſes futures

Iſai. 44. 7.

&

& ce qui doit arriver. *Vocet & annuntiet, & ordinem exponat mihi ex quo constitui populum antiquum, ventura & quæ futura sunt annuntiet eis.*

Comme l'on n'est donc pas surpris, qu'un Auteur écrive l'histoire d'une Ville ou d'une nation, on ne doit pas l'être non plus, qu'un tel homme ait écrit celle du monde en général, puisqu'il étoit aidé du secours d'une constante tradition, & que de plus il étoit éclairé des lumiéres de cet Etre infin, qui seul existoit avant la création du Monde, & qui seul a pû apprendre aux hommes en quel tems il l'a créé.

A l'égard des autres historiens inférieurs par le tems & par le mérite à Moïse, quoi que l'on en accuse plusieurs d'avoir écrit des fables plûtôt que des histoires, du moins connoit-on par là le tems où l'on ne dit rien d'un pays, & le tems ou l'on commence à y découvrir des hommes; & les connoissances que l'on a par la fable & par l'histoire, se réünissent pour nous convaincre, que le Monde n'a commencé qu'au tems que Moïse l'a dit.

Cependant l'Antiquité n'a pas été si dépourvûë qu'on le veut dire, de secours propres à l'histoire. Long-tems avant la naissance de Jesus-Christ, la question de l'âge du Monde fut agitée entre les Epicuriens & les autres philosophes; ce qui engagea les différens partis à rechercher les preuves de son antiquité, ou de sa nouveauté; & des Auteurs de toute nation on

fait voir que l'obſcurité prétenduë des premiers ſiécles n'étoit pas telle, qu'on n'ait pû y reconnoître grand nombre de véritez.

Or j'entreprends de faire voir, qu'outre les Mémoires qui doivent en avoir été conſervez, ce qu'il y a eu d'obſcur & de confus a été ſuppléé par des monumens authentiques qui en ont fait foi ; je veux dire par les hymnes & les cantiques, par les édifices des labirinthes & des Villes, par les Temples conſacrez aux Dieux, & par les offrandes qu'on y a faites, par les autels, les ſtatuës & les colomnes, & par la communication qu'avoient les peuples les uns avec les autres. Deux ou trois de ces articles feront le ſujet hiſtorique de cette première diſſertation.

Je dis d'abord, que dans la premiére Antiquité on ſe ſervoit d'hymnes & de cantiques, pour conſerver la mémoire des grands évenements. Si Homére n'a pas chanté ſes vers, du moins les recitoit-on par parties, juſqu'à ce qu'ils furent recüeillis par les ſoins de Piſiſtrate.

Cela prouve auſſi en paſſant, que la muſique eſt très ancienne. Selon Diodore de Sicile & Plutarque, Linus, frére d'Orphée, fut le premier qui s'en ſervit dans la Gréce, & qui montra à Hercule l'art de joüer de la lyre. On trouve même dans Stobée quelques vers qui lui ſont attribüez ; & Denys d'Halicarnaſſe fait cet honneur à Carmenta parmi les Latins.

Diod. Sic. lib. 3.

Dion. Hal. lib. 1.

Cet

Cet Auteur parle auſſi des vers qu'on nommoit les *hymnes de la Patrie*, & que l'on chantoit à la loüange des grands hommes ; & il ajoûte que c'étoit une pratique établie à Athénes & à Rome, dans les triomphes & dans les funérailles.

Licurgue fit venir à Sparte un poëte de l'Iſle de Créte, pour y adoucir par ſes vers les peuples encore féroces. Et il y a bien de l'apparence que, pour conſerver la mémoire des faits importants, les chanſons, comme le dit Horace, ont été d'abord en uſage, d'où vient qu'on diſoit *chanter*, au lieu de *parler*.

Plut. enr. Pyth. ors carm. non reddat.

Strab. l. 1.

On a chanté les loix avant que de les écrire, & Ariſtote dit que cela ſe pratiquoit de ſon tems parmi les Agathyrſes, peuples de la Sarmatie Européene. Dans l'Arcadie on inſtruiſoit les enfants même à chanter les loix de la Patrie, & les loüanges des héros. Il étoit indifférent d'ignorer les ſciences, & honteux de ne pas ſçavoir ces cantiques.

De arte poët.

Dans l'Orient le même uſage étoit établi : & l'on trouve que les Mages chantoient les hymnes de la nation, durant la marche de Darius.

Les coutumes les plus anciennes, que les premiers hiſtoriens du monde nous faſſent connoître, ont ſur ce point une parfaite conformité avec les Livres de Moïſe, qui, dans la ſimplicité de ſon récit, nous fait appercevoir de la conduite des premiers hommes. Il n'y a point d'é-

d'événement considérable, qui ne soit cé-
Gen. 10. 9 *C.* 22. 14 lébré par un cantique. La musique y est en usage, & les femmes Israëlites com-
Num. 21. 14. *c.* 24. posent un chœur, pour répondre à Marie, sœur de ce célébre Législateur. Il se sert de cette façon de parler, non seulement dans ses cantiques, mais dans les prédictions qu'il laisse avant sa mort aux Hébreux; ainsi il a employé la versification la plus sublime avant Homére, & tout ce-
Isid. Sevill. l. orig. c 18. la sans doute afin que la mémoire ne s'en perdît point.

Voilà déja un secours pour les historiens d'autant plus sûr, que ce que la poësie exprime se retient plus aisément, & qu'il n'y a pas jusqu'au Vaudeville, qui ne soit une époque utile à l'histoire.

De plus il est probable, que le premier soin des hommes fut de chercher les besoins, & les commoditez de la vie. Ils bâtirent des maisons, pour se garentir des injures de l'air. Un penchant naturel pour la société les fit approcher les uns des autres, & par conséquent former des communautez & bâtir des Villes, que la nécessité de se deffendre des bêtes farouches, plus encore des nations voisines, leur fit environner de tours & de remparts.

Dès le tems d'Abraham, on voit des Villes dans la terre de Chanaan, & autant de Rois que de Villes; & quand il va en Egypte, il trouve déja ce vaste païs sous la domination d'un seul Prince, dont on peut

peut comprendre la puissance & l'autorité par le degré d'honneur où il éleva Joseph, par les mesures que prit ce ministre, pour lui présenter son pére & ses fréres, & par la soumission du peuple à ses ordres, malgré les playes dont il fut frappé à l'occasion des Israëlites. On peut tirer toutes ces conséquences, des derniers chapitres de la Genése, & des premiers de l'Exode.

Dès lors on fit donc des édifices surprenans par leur forme, & par leur grandeur. Pline parle avec admiration du premier labyrinthe, qui fut bâti en Egypte dans l'Isle de Moeris, par le Roi Pete-Sucus, ou Tithoes, suivant le calcul des Egyptiens 14600. ans avant le tems qu'il *Plin. l. 36* écrivoit; & c'étoit un ouvrage si admira- *c. 12.* ble, qu'il le nomme *Portentosissimum humani impendii opus*. C'étoit, au rapport *Mel. l. 1.* de Pomponius Mela, un vaste enclos de *c. 9.* marbre, qui renfermoit trois mille édifices, entre lesquels étoient douze maisons Royales; & Pline présume que, sur le modéle de celui-là, Dédale bâtit celui de Créte, quoi qu'il n'en eût imité que la centiéme partie, & c'est de celui-là qu'Ovide a dit au livre 8. des Metamorph.

Dædalus ingenio fabræ celeberrimus artis
Ponit opus, turbatque notas & limina flexu
Ducit in errorem variarum ambage viarum.

Hérodote en avoit parlé, & après lui *Herod. l. 2.* Strabon.

Il

Il y en avoit encore un à Lemnos, renommé par la magnificence de ses colomnes. Pline croit qu'il fut bâti par trois architectes, qu'il nomme Zmilus, Rholus & Théodorus, & témoigne que de son tems on en voyoit encore des restes. Il y en avoit aussi un autre en Italie, que Porsenna Roi d'Hétrurie avoit destiné à sa sépulture & à celle de ses successeurs.

Plin. l. 5. c. 9.

Strab. l. 17.

Les histoires les plus anciennes nous parlent de Thébes d'Egypte, fameuse dans Homére par ses cent portes. Strabon dit, que de son tems on en voyoit encore des tours & des obélisques: & nous avons vû ce qu'en a dit Tacite sur les voyages de Germanicus.

Tac. l. 2. c. 19.

La Ville de Memphis fut encore des plus célébres, & l'habitation des Rois d'Egypte. Le vieux Kaire fut bâti de l'autre côté du Nil. Tanis ou Tsoan fut encore dans ce Païs, malheureux par les playes dont Dieu le frappa: & qui peut douter que des Villes si renommées ne fussent des Livres parlans, qui publioient leur histoire.

Lorsque Moïse dans le 10me. chap. de la Génése, fait le dénombrement des peuples, qui sont sortis des enfans de Noé, lesquels ont été sans doute la tige de toutes les nations du monde, il parle de plusieurs Villes, mais sur tout de Babylone & de Ninive, comme étant de la premiére antiquité, & toutes les histoires s'y accordent. Nem-

Ab his disseminatum est omne genus hominum super univer-

Nemrod commença à être puissant sur la terre, & donna lieu au proverbe, *Quasi Nemrod robustus venator coram domino.* C'est à dire, que c'étoit un homme fier & ambiteux, qui le premier usurpa une domination tyrannique ; car il assembla une troupe de jeunes gens, sous prétexte de chasser les bêtes farouches ; & après les avoir endurcis au travail, & les avoir accoutumez à se servir de l'arc & des armes de ce temps-là, il en composa une Armée, avec laquelle il s'assujettit des peuples nombreux, qui étant accoutumez à une longue paix, furent surpris par une violence imprévûë.

sam terram. Gen. 9. 19. Gen. 10. 9.

Aug. l. 6. de civ. c. 4.

Il commença à regner au pays de Babylone, *fuit autem principium regni ejus Babylon* : ce qui a fait croire que ce Nemrod étoit Bélus, qui fit bâtir la Tour de Babel. Il fut aussi le premier Auteur de l'idolâtrie, quoi que Tertullien dise qu'elle avoit commencé avant le déluge ; mais saint Cyrille & beaucoup d'autres, ont cru qu'elle ne fut véritablement établie que du temps de Bélus, qui après avoir été un voleur insigne, voulut se faire Dieu : & son fils Ninus, secondant un dessein si impie, lui fit bâtir sous le nom de *Bel* ou *Baal* un tombeau magnifique, & un Temple des plus superbes, & commanda à son peuple de l'adorer. Il paroît même, que la plûpart des idoles, sur tout d'Orient, ont pris leur nom de celle-là, comme *Beelzebut*, *Beelphegor*, *Baalberith*, *Baalzamet*, &c.

Après la dispersion des peuples par la division des Langues, l'an 184.

Cyrill. contr. Julian. l. 1.

Ninus surpassa son pére par la barbarie de son humeur, & par l'étenduë de ses conquêtes, & porta son empire jusqu'aux Indes. Il bâtit Babylone, & l'on prétend que Sémiramis l'acheva. Il bâtit aussi Ninive, à laquelle il donna son nom, & y établit depuis le siége de son empire.

D'autres prétendent que le pays de Babylone n'appartenant point aux enfans de Cham, dont Nemrod étoit descendu, mais aux enfans de Sem, Assur qui en étoit le second fils, ne pouvant se soumettre à la puissance tyrannique de Nemrod, sortit de Babylone, & commença à bâtir Ninive, comme il est dit dans la Genése, *De terrâ illa egressus est Assur, & ædificavit Niniven*; mais que Ninus l'ayant conquise sur les enfans de Sem, l'agrandit extraordinairement, & en fit la Capitale de ses Etats. Des événemens si considérables ne pouvoient jamais être oubliez.

Gen. 10. 11.

D'autant plus que la grandeur de ces deux Villes étoit prodigieuse. On donne à Babylone environ trois cens soixante stades de circuit, & deux cens cinquante Tours. Ses murs, au rapport de Strabon, avoient trente-deux pieds de largeur, cinquante de hauteur, & ses Tours, soixante; & l'on est allé jusqu'à dire, que quand elle fut prise par Cyrus, il y avoit des endroits dans la Ville où l'on ne l'apprit que trois jours après.

Diod. l. 2. & 16. Bochart. l. 1. c. 12.

Isaïe en parle comme de l'admiration des

des peuples. Ce n'étoit donc pas sans raison, que Nabuchodonosor en faisoit le sujet de sa vanité; car de la maniere dont le Prophéte Daniel le fait parler, il paroît qu'il en avoit été le restaurateur : *Nonne hæc est Babylon magna, quam ego ædificavi in domum regni, in robore fortitudinis meæ & in gloria decoris mei!* Dan. 4. 27.

Quand Séleucus bâtit Séleucie, & qu'il y transfera les habitans de Babylone, il ne détruisit, dit Pausanias, ni les murailles de la Ville, ni le Temple de Bélus. Et ces monumens subsistant toûjours, on ne pouvoit ignorer le sort différent de cette Ville superbe. Pausan. l. 8. de Arcad. Lib. 4. de Messen.

Ninive, en supputant les stades, devoit avoir quatorze lieuës de tour; aussi lit-on dans la prophétie de Jonas, qu'elle étoit de trois jours de chemin : *Ninive erat civitas magna itinere trium dierum.* Le Roi de ce temps-là étoit, selon quelques-uns, Phul, pére de Sardanapale, que Manahem fit venir avec une Armée dans la terre d'Israël, sept cens soixante-onze ans avant Jesus-Christ. Jonas 3. 3. 4. Reg 15. 19.

Par ces vastes citez on peut juger du travail des premiers hommes, & combien il y avoit d'autres Villes dans tous les païs habitez. L'Ecriture parle d'Ur au païs des Caldéens, & encore de Caran, dont Ammien Marcellin fait mention dans son histoire, & Appien dit, qu'un capitaine Romain se retira dans une Ville de ce nom, après la défaite de Crassus. Amm. l. 18. c. 7. App. de la guerre des Parthes.

Strab. de Arec. l. 16. Le païs que Strabon appelle *Artacéne*, est, selon Scaliger, celui que Moïse nomme *Arec*, & c'est peut-être de celui-là que Tibulle fait mention, quand il dit:

Tib. l. 4. *Ardet Arecteis velut unda per hospita campis.*

Cette industrie des hommes à élever de grands bâtimens, peut nous faire juger de la Ville de Sydon. Il falloit que ce fût une grande & forte Place, puisqu'il paroît par le Livre des Juges, qu'il étoit passé en proverbe, que les habitans de Laïs se tenoient aussi assûrez dans leur Ville, que Judit. 18. 7. les Sidoniens dans la leur. *Viderunt populum habitantem in eâ absque ullo timore, juxta consuetudinem Sidoniorum securum & quietum.*

Après Sidon, la Ville de Tyr étoit la Strab. l. 16. plus ancienne des Phéniciens. Il y en eut deux, dont la premiére fut détruite par Nabuchodonosor, & l'autre par Alexan-Quint. Curs. lib. 4. c. 4. dre le Grand. Quinte-Curse dit „ que l'ancienne origine de celle-ci, & les fréquens „ changemens de sa fortune, l'ont renduë „ célébre à la postérité ; qu'Agénor l'a- „ voit bâtie, & qu'elle avoit été long- „ tems maîtresse, non seulement de la „ mer qui lui étoit voisine, mais de tou- „ tes les autres mers où ses Vaisseaux „ avoient pénétré. Il fait aussi mention de l'ancienne, car lorsqu'Alexandre dit aux Ambassadeurs des Tyriens, qu'il vouloit entrer dans la nouvelle Tyr, pour sacrifier

crifier à Hercule, ils lui répondirent qu'il y avoit un Temple d'Hercule hors la Ville, en un lieu qu'on appelloit le vieux Tyr, & que là il pourroit faire son sacrifice : *Esse templum Herculis extra urbem in eam sedem, quam Palætyron vocant, ibi regem Deo sacrum ritè facturum.* Alexandre, irrité de cette réponse, assiégea la nouvelle Ville, & la détruisit par le fer & par le feu.

Quel spectacle ne donnoit pas dans la suite au Monde la Ville de Carthage, dite la Grande! Suivant l'opinion la plus reçûë, elle étoit une colonie des Tyriens : ce que Polybe confirme, en disant que les Carthaginois envoyoient tous les ans à Tyr offrir des prémices aux Dieux de la patrie. *Polyb. legat. 114.*

Elle étoit d'une si grande antiquité, qu'Appien, dans l'histoire des guerres Puniques, dit que les Phéniciens l'avoient bâtie 50. ans avant la prise de Troye, & qu'Eusébe approuve ce sentiment dans sa Chronique; mais il y a beaucoup de variété dans les Auteurs, touchant le temps de sa fondation. Paterculus la met 65. ans avant la fondation de Rome; Justin, 72. ans auparavant; Tite-Live, 93. ans, c'est-à-dire 296. ans avant la prise de Troye, & dit qu'elle fut détruite l'an de Rome 607. On en voit encore les ruines à quinze lieuës de la Ville de Tunis.

Joséphe prétend, aprés Ménandre, qui dans son histoire des Rois Grecs & Barba-

res avoit parlé de ceux de Tyr & de Phénicie, que cette Ville fut bâtie l'an 144. après que les fondemens du Temple de Salomon furent jettez, ce qui dût arriver 868. ans avant Jesus-Christ.

Ce qu'on attribuë à la Reine Didon n'est pas solide, & tout au plus si étant veuve de Psychée & maltraitée par le Roi son frére, elle sortit de son païs avec des mécontens pour passer en Affrique, elle n'y fit que construire la forteresse nommée *Byrsa*, où est maintenant une Tour que les Chrêtiens appellent *Rocca di mastinaces*, & les Affriquains, *Almenara*.

La Ville de Cyréne en Affrique étoit encore célébre par Battus son fondateur, par ses poëtes & par ses philosophes ; & de quelque côté que l'on se tournât, on trouvoit des marques certaines de tous les événemens passez.

Just. l. 18. c. 4. La Ville de Tyr fondée de nouveau sous les auspices d'Alexandre, se remit, dit Justin, presqu'en son premier état, & alors les Tyriens envoyérent en Affrique un nombre de jeunes gens, qui fondérent la Ville d'Utique. Dans le même temps les habitans du Péloponése, chassez par les descendans d'Hercule, fondérent la Ville de Mégare.

On ne peut pas douter que ces Villes & tant d'autres, dont le détail seroit inutile, n'ayent eu des marques certaines de leur origine, ou par la tradition, ou par le culte rendu à leurs fondateurs, ou par

la

la généalogie de leurs Rois; car les historiens s'accordent avec Moïse à faire dans les premiers temps autant d'Etats qu'il y avoit de Villes, peut-être parce que la terre étant moins peuplée, chaque Ville avoit un Territoire plus étendu. Pline compte neuf Royaumes dans la seule Isle de Chipre, & parlant de l'Ibre, il dit qu'il y avoit six-vingts gouvernemens qui étoient autant de Royaumes. Lorsque les hommes, dit-il, ne possédoient rien en propre, ils vivoient sans crainte & sans envie, & n'avoient d'autres ennemis que les bêtes sauvages. Celui qui avoit le plus d'adresse & de force pour les repousser, étoit le maître des autres, & dans la suite les hommes se firent la guerre entre eux, comme ils la faisoient aux bêtes.

Plin. l. 5. sect. 35.

Ce qu'on lit donc de la grandeur & de la solidité des premiers édifices, surpasseroit toute créance, si le peu qui nous en reste ne faisoit encore l'étonnement des architectes; & la description que fait Hérodote d'une édifice taillé dans le roc, qu'Amasis Roi d'Egypte transfera de la Ville d'Elephantine, passeroit pour fabuleuse, si les pyramides qu'on voit aujourd'hui, & les obélisques que les Empereurs ont fait transporter à Rome, ne nous forçoient d'y ajoûter foi.

Herod. l. 1. Clio.

Pausanias dit que de son tems on voyoit encore dans Athénes le modéle du temple de Minerve, & Vitruve, que l'Aréopage étoit encore sur pied quand il écrivoit.

 La

La Ville que Xénophon nomme Médie & qui n'étoit pas éloignée de Babylone, avoit des murailles de brique liées avec du bitume, & elles avoient vingt pieds de largeur & cent de hauteur. Celles de Laryſſe, proche du Tygre, avoient vingt-cinq pieds de largeur & cent de hauteur. Dans le même lieu, dit cet hiſtorien, il y avoit une pyramide d'un arpent de largeur & haute de deux. On enfermoit des contrées entiéres de fortes murailles, pour ſe deffendre des irruptions des ennemis, & Dercyllides, Général des Lacédémoniens, qui vivoit 400. ans avant Jeſus-Chriſt, fit fermer l'Iſthme de la Cherçonéſe de Thrace par un mur de 37. ſtades.

Pauſanias dit, que les pierres dont étoit bâtie la Ville de Corinthe dans la Morée, étoient d'une groſſeur immenſe, & de ſon tems on en voyoit encore les ruines. Lorſque les Athéniens amuſoient les Lacédémoniens par la ruſe de Themiſtocle, pour bâtir à la hâte le Port de Pyrée, ils n'y employérent point de mortier, mais de groſſes pierres qu'ils lioient avec du fer & du plomb. *Thucid. l. 1.*

On voit par là, que des ouvrages ſi ſolides ont dû durer une infinité de ſiécles, malgré l'injure des tems, & le ravage des guerres. Strabon & Vitruve diſent en avoir vû, & ainſi on ne peut pas douter qu'ils n'ayent été de fortes preuves de la verité, pour tous ceux qui en ont écrit, tant pour Moïſe, que pour les hiſtoriens qui l'ont ſuivi.

Aux Villes on peut ajoûter les Temples; car les hommes ayant perdu la connoiſſance du vrai Dieu, virent que les influences du ciel étoient néceſſaires à la fertilité de la terre, & firent bientôt des Dieux du ſoleil & de la terre même. Ils crurent auſſi devoir honorer la mémoire des hommes, qui s'étoient rendus fameux par la fondation des Villes, ou par l'invention des choſes utiles à la vie. Soit par reconnoiſſance, ou par crainte, ou par intérêt, comme nous l'avons dit du tems de Nemrod & de Ninus, ils leur bâtirent des Temples, compoſérent un culte religieux, inſtituérent des fêtes & des ſacrifices.

L'Egypte avoit des Temples fameux, & nous avons déja parlé de celui de Babylone, que Séleucus ne détruiſit point. Celui d'Ephéſe fut le plus célébre de l'Aſie.

Quelques-uns veulent qu'il ait été fondé par les Amazones, mais Pauſanias le ſoûtient plus ancien, & dit que la tradition le faiſoit venir du ciel avec l'idole de Diane. *Pauſan l. 4. Meſſen.*

La Gréce étoit encore pleine de Temples. On voyoit celui d'Appollon à Delphes, celui de Minerve à Athénes, celui de Cérès à Eleuſine, celui de Jupiter à Sparte & à Elide. Pline rapporte, que parmi les Arabes la ſeule Ville de Sabota avoit ſoixante Temples dans ſon enceinte. En Italie la ſuperſtition Grecque en avoit érigé pluſieurs dans cette partie, qu'on

qu'on nommoit la grande Gréce; & quoi que les anciens Gaulois pratiquassent leur Religion dans les plus épaisses forêts, il paroît qu'ils avoient des Temples, puisque Grégoire de Tours dit que dans l'Auvergne, Crocus Roi des Allemands en brûla un qu'on nommoit *Vasso*.

Greg. Tur. l. 1. c. 30.

Cependant il étoit rare que les Temples fussent prophanez, car la politique & la religion contribuoient également à rendre ces monumens sacrez & inviolables, soit pour ne se pas rendre l'horreur des peuples, soit pour ne se point attirer la colére des Dieux. Les Perses pour avoir détruit les Temples de la Gréce, s'attirérent la haine immortelle de cette nation; aussi les fit-elle rebâtir, aprés que les conquêtes d'Alexandre l'eurent mise en état de rapporter dans l'Egypte & dans la Gréce, les ornemens dont ses Temples avoient été dépouillez.

Si l'on remonte donc au temps d'Alexandre & des Prolomées & même plus haut, & si l'on se représente l'état où étoit le monde lorsque Moïse écrivoit, on ne peut pas douter qu'on n'en eût connoissance, sinon par des recueils écrits, au moins par la tradition de tant de Villes & de tant de Temples, qui portoient des marques si certaines de leur fondation & de leur durée; & la Religion même, toute fausse qu'elle étoit, fournissoit des Mémoires pour l'histoire du monde.

D'où je croi avoir raison de conclure, que

que les premiers historiens n'ont pas écrit légerement, & que la fable même nous a induits à la connoissance de la verité.

DISSERTATION

Sur ce que le Paganisme a publié de merveilleux.

Par M. l'Abbé ANSELME.

L'Histoire Grecque & Romaine font mention d'une infinité de prédictions & de prodiges. Les peuples en ont été séduits, & la séduction faisant toûjours de nouveaux progrès, a passé de siecle en siecle. Du 6. Avril 1717.

Mon dessein est d'en rechercher les causes, & de montrer que les Sages de ce tems-là même, n'ont pas donné dans cette aveugle crédulité, quoi que par politique ou par crainte ils ayent suivi le torrent. De là nous jugerons jusqu'où sont allez les artifices du mensonge, & à quelles foiblesses peut être livré l'esprit humain.

On sçait quelles absurditez la Religion Payenne adopta, sur tout depuis que la Théologie des poëtes se fut accréditée parmi les nations. Il est vrai, que ceux qui en sentirent le foible & le ridicule, mirent de la difference entre la Théolo-

gie des Poëtes, celle des Villes & celle des Philosophes. Ils prétendoient que la premiere ne contenoit que des fables; que la seconde regardoit les loix & les coûtumes, & que la troisieme traitoit des questions naturelles. Ils vouloient que celle des poëtes fût pour les theatres, celle des legislateurs pour les Temples, & celle des philosophes pour les écoles.

Mais en quelque maniere qu'on la consideràt, toutes ces especes se confondoient l'une dans l'autre, & ne s'accordoient entre elles qu'en ce qu'elles soûtenoient de concert la même fausseté, comme Saint Augustin le disoit contre Varron, *Inter se amicas consortio falsitatis*, puisque les mêmes Dieux étoient l'objet de leur culte. Les crimes que les poëtes leur imputoient, étoient célebrez dans les jeux publics instituez en leur honneur. On les adoroit d'un côté, pendant qu'on les joüoit de l'autre, & les acteurs qui les représentoient sur les theatres, ressembloient aux statuës érigées dans les lieux saints. *Nec alii dii ridentur in theatris, quam qui adorantur in templis, nec aliis ludos exhibetis, quam quibus victimas immolatis.*

Aug. de civ. l. 6. c. 6. 1.

Qui eût crû, qu'une telle Religion pût être autorisée par les loix? Elle le fut pourtant, & l'on vit établir dans tous les Etats une espece d'inquisition pour la maintenir. Dans la Gréce il y avoit des Inspecteurs des mysteres d'Eleusine, &

c'é-

c'étoient par distinction ceux de la famille des Eumolpides & des Ceriques. A Rome les Pontifes étoient chargez du soin d'empêcher les nouvelles Religions de s'introduire, & d'entretenir les anciennes jusques dans les familles particulieres; de sorte qu'il n'étoit pas même permis de faire une adoption, sans consulter tout le collége.

On en usoit ainsi, parce qu'on croyoit necessaire à la tranquillité de l'Etat une Religion, qui en attirant le peuple par le plaisir, pût aussi le retenir par la crainte; & ceux qui en méprisoient le culte étoient punis comme impies. Par cette loi commune aux Grecs & aux Romains, Socrate fut mis à mort; Anaxagore & Aristote condamnez au bannissement, & les martyrs du Christianisme livrez à toute sorte de supplices.

Pour donner plus de creance à la Religion, on lui supposa une illustre origine, en disant qu'on la tenoit des Dieux mêmes. Minos se vanta d'avoir reçû ses loix de la bouche de Jupiter; Numa, de la Nymphe Egérie: Solon & Licurgue se disoient instruits pas Apollon. Chacun se fit honneur de quelque révélation. Les Oracles consultez de toutes parts firent respecter leurs réponses. Les miracles prétendus opérez en faveur des bons, les punitions arrivées aux méchans, passérent pour des coups du ciel; & il n'y avoit presque point d'événement qui ne fût mar-

marqué par quelque chose d'extraordinaire.

Le propre de la piété est de porter l'homme à sentir sa propre foiblesse, & de reconnoître en Dieu la seul la force & la puissance : sentiment naturel que le Paganisme même n'a pû étouffer. Ainsi ceux d'entre les Payens qui étoient susceptibles de Religion, attribuoient leurs bons ou leurs mauvais succès à la faveur, ou à la colére céleste, & méloient de la divinité dans toutes leurs avantures. La superstition & l'ignorance leur firent outrer un sentiment bon en lui-même, & les fables qu'on leur débita, achevérent d'éteindre en eux la connoissance de la vérité.

Il ne faut donc pas s'étonner, que le peuple, sur tout suspendu entre l'espérance & la crainte, se figurât que les Dieux se mettoient de la partie, comme Homére les a représentez, & que toûjours ils annonçoient l'avenir par quelque prodige. Si alors quelques pierres tomboient des montagnes, un berger surpris & timide disoit qu'elles étoient tombées du ciel. Si un bœuf mugissoit plus fort que de coûtume, on osoit dire qu'il avoit parlé. Le récit passant de bouche en bouche prenoit toûjours de nouvelles forces, & insensiblement un conte frivole passoit pour un événement prodigieux.

La superstition s'étant donc emparée des esprits, successivement tout devint pré-

présage. Le vol d'un oiseau à droite où à gauche, marqua la bonne ou la mauvaise issuë d'une entreprise. Le sel regardé comme un signe d'amitié, fut presenté aux hôtes pour premiére libation mystique; renversé il fut un signe de discorde. Que peut-on penser, quand on voit Cyrus encourageant son Armée, prendre l'éternûment d'un soldat pour un bon augure, dont on rend graces aux Dieux! Bientôt on reçut sans examen tous les contes qui tenoient du prodige; & plusieurs Auteurs trop attentifs à ces erreurs populaires, en ont infecté leurs Ecrits. En quoi ils ont manqué des qualitez nécessaires à l'historien, qui non seulement ne doit écrire que ce qu'il sçait, mais qui de plus en doit juger avec prudence & justice.

Outre la superstition, le merveilleux flatta la vanité des peuples, parce qu'un événement singulier suffisoit pour rendre un païs célébre, & y attirer les Etrangers.

Dans l'Isle de Paphos on se glorifioit d'un autel, dont parle Tacite, sur lequel on offroit un feu qu'aucune pluie ne pouvoit éteindre, quoi qu'exposé à toutes les injures de l'air; *Precibus & igne puro altaria adolentur, nec ullis imbribus, quamquam in aperto, madescunt.* On voit dans Pline, qu'à Rome on montroit les côtes du monstre marin, dont Androméde fut délivrée. Au rapport de Justin, les Metapontins se vantoient de garder dans le Temple de Minerve, les instruments dont s'étoit

Tac. hist. l. 2. c. 3.

Plin. l. 2. c. 96.

Just. l. 20. c. 2.

s'étoit servi leur fondateur Epeus, pour fabriquer le cheval de Troye. Et les Thuriens avoient eu soin de publier qu'ils conservoient dans le Temple d'Apollon les fléches d'Hercule, qui furent cause de la ruine d'Ilium. Que n'éxagerat-on point sur la statuë de Junon transportée de Veïe à Rome! On publia, qu'interrogée sur ce transport, elle-même l'avoit ordonné & s'étoit rendû légére. Cependant le peuple se prévenoit par ces traditions fabuleuses, & les faux monumens dont il se faisoit honneur, lui tenoient lieu de preuves de la vérité.

Herod. l. 5. 7.

Mais si parmi les historiens les uns ont eu la simplicité de les rapporter comme vrayes, la plûpart les ont rapportées sans y ajoûter aucune foi. Quand Hérodote nous raconte les visions qu'eurent les Grecs au temps de la guerre de Xerxés, il n'en paroît point persuadé. Quand il parle des statuës, qui avoient appartenu aux Epidauriens, & que les Athéniens voulurent rapporter d'Egine, il dit sur la foi d'autrui, qu'on ne pût les ôter de leur place, & qu'elles se mirent à genoux pour s'y opposer, mais il ne garantit pas le fait.

Polyb. l. 6. ad f.

A l'occasion de ce que disoit Théopompe, que les corps de ceux qui entroient dans le Temple de Jupiter en Arcadie, n'avoient plus d'ombre ; Polybe, qui en sentoit la fausseté, veut qu'on pardonne aux historiens d'entretenir par ce moyen

moyen la Religion établie. Car il tenoit pour maxime, que quand il s'agiſſoit de faire honorer les Dieux, il ne falloit pas s'attacher trop ſcrupuleuſement à la vérité, mais qu'on pouvoit tenir les peuples dans le reſpect par des fictions, propres à les aveugler, & à leur inſpirer la crainte & l'admiration.

Il ajoûte pourtant à cette étrange maxime, qu'elle n'eſt bonne que pour une fauſſe Religion; que ce n'eſt que pour contenir la multitude groſſiere qu'on lui a donné du credit, & qu'elle ne ſeroit pas neceſſaire, ſi l'on pouvoit faire une République compoſée de Sages.

Job diſoit à ſes amis, que Dieu n'avoit pas beſoin de leur menſonge, & que pour établir ſa grandeur, il ne falloit uſer ni de déguiſement ni de tromperie: *Numquid Deus indiget mendacio veſtro, & pro illo loquamini dolos!* Job 13.7. Tout au contraire pour les faux Dieux, dont la vanité étoit reconnuë par Polybe & par les Politiques de ſon tems. Pour maintenir leur culte il falloit avoir recours à la fiction.

Quelles abſurditez Lucien ne fit-il point accroire à tous ceux qu'il rencontra, en venant d'aſſiſter à la mort extravagante de Péregrinus, qui à cauſe de ſes bizarres Luc. de changemens fut nommé Protée? Voyant mort. Peregr. qu'il parloit à des eſprits foibles, qui ſe repaiſſoient de miracles, ſur le champ il leur en débita des plus ſurprenans; & ſes auditeurs immobiles, levant les mains au

ciel,

ciel, y ajoûterent foi, comme s'ils en avoient été temoins oculaires; tant l'esprit prevenu rend crédule. Sur quoi Lucien demande à son ami Cronius, si à cette occasion Démocrite auroit eu une assez grande source de ris, pour ne se point épuiser.

Nous voyons aussi que Plutarque, rapportant dans la vie de Camille les prodiges qu'on publioit de son tems, vouloit que l'on se gardât de tout croire.

Tacite, au sujet des evenemens miraculeux qui surprirent le monde du tems d'Othon, & des predictions dont cet Empereur se laissoit flatter par les astrologues, traite cette science de trompeuse & d'infidelle dans ses promesses, *genus hominum potentibus infidum, sperantibus fallax*, & déplore la foiblesse de l'esprit humain, trop enclin à ajoûter foi aux choses les plus obscures & les plus incertaines, *cupiditate ingenii humani libentiùs obscura credi.*

Tac.hist l.1. 22.

Les hommes habiles & judicieux n'ignoroient pas que les prêtres des idoles, intéressez à soûtenir leur autorité, s'informoient de tout, pour mieux tirer leurs conjectures, & enveloppoient tellement leurs réponses, qu'elles étoient susceptibles de plusieurs sens. Il arrivoit aussi, que ceux qu'elles trompoient, en parloient avec mepris. Crésus, par exemple, se plaignoit malignement de l'ingratitude de l'Apollon de Delphes : *Il m'a*

trompé,

trompé, disoit-il, *malgré le zele que j'ai eu d'orner son Temple.*

Il est encore certain que les Augures inventoient d'heureux présages, pour la faction qu'ils vouloient favoriser. Témoin cet oracle fameux que César fit publier en faveur de son ambition, *Que les Parthes ne pouvoient être vaincus que par un Roi.* Temoin cet autre, qui avoit été publié quelques années auparavant, sur le retablissement de Ptolomée Roi d'Egypte. D'où il paroît que ces Augures partoient des premiéres têtes, qui avoient la meilleure part à l'administration de la République.

Tout étoit encore à la devotion des Generaux d'armée, & ceux-ci sçavoient fort bien les mépriser, lorsqu'ils étoient contraires à leurs desseins. Les Oracles ayant fait des réponses peu favorables aux Thébains, Epaminondas mit les unes à droite, les autres à gauche, & continua son chemin. Et Appius Claudius, qui commandoit la flotte contre les Carthaginois, fit jetter dans l'eau les poulets des Augures, *afin qu'ils bûssent*, disoit-il, *puisqu'ils ne vouloient pas manger.* *Plut. in Epam.*

Plusieurs encore, poussez par la vanité & par l'interêt, avoient l'adrêsse de fasciner les yeux du vulgaire. Tels étoient les habitans du mont Soracte dans la Toscane. Au rapport de Pline, ils surprenoient le monde en marchant sur des charbons ardents, les pieds nuds, sans se brûler, *Plin. l. 7. c. 2.*

ler; & dans Virgile, Aruns en rend gloire à Apollon, à qui la montagne étoit consacrée:

Virg. Æn. l. 11. 785.

. . . Sancti custos Soractis Apollo
Quem primi colimus, cui pineus ardor acervo
Pascitur, & medium freti pietate per ignem
Cultores multâ premimus vestigia prunâ.

Il n'étoit pas necessaire d'être aussi habile que Varron pour reconnoître avec lui, que leurs pieds étoient frottez de quelque drogue, qui résistoit à l'activité du feu. Quand on présentoit des victimes sans cœur, il n'étoit pas difficile non plus de juger, qu'on l'avoit arraché adroitement; d'autant plus qu'alors on en offroit d'autres, qui redoubloient le profit des sacrificateurs.

Delà venoient les railleries qu'en faisoient les poëtes comiques, à l'un desquels Athenée dit qu'on dressa une statuë avec cette inscription Θαυματοποιῷ, *au faiseur de miracles*. Plutarque donnoit ce nom par dérision à ceux qui faisoient semblant d'avaler des épées à Lacedemone. On le donnoit enfin à tous ceux qui faisoient quelque chose d'incroyable & de surprenant; & toutes les illusions, dont on amusoit les simples, donnérent lieu à cette maxime, *Que les prodiges n'étoient que pour les insensez.*

Une autre cause de l'illusion fut l'astrologie & la magie, vaine & prophane science,

ſcience, dont les gens ruſez flattoient les hommes, ſur la connoiſſance de l'avenir & ſur l'amour de la vie & de la ſanté. Les uns leur promettoient de lire leur deſtinée dans les aſtres; les autres d'expliquer les ſonges; les autres d'interroger les morts. On rechercha les vertus ſecrettes des pierres, des mineraux, des animaux & des plantes, & l'on promit plus que l'on ne pouvoit tenir.

Pline diſoit que la magie étoit compoſée de la Religion, de la medecine & de l'aſtrologie; trois liens, qui, pour ainſi dire, captivoient l'eſprit humain; de ſorte, ajoûtoit-il, que cette vaine ſcience s'eſt maintenant emparée de la plûpart des hommes, & que dans l'Orient elle commande au *Roi des Rois*, par où il entendoit le Roi de Perſe. L'amour du merveilleux l'emporta ſi fort ſur la ſimplicité de la raiſon, qu'on s'y rendit aveuglément, & même par une eſpéce de déférence & de reſpect, parce que les magiciens n'étoient pas des perſonnes du commun, & que parmi les Perſes, les Caldéens, les Ethiopiens & les Indiens ils étoient d'un rang diſtingué, quelquefois même de la famille Royale.

Plin. l. 30.

Pythagore, Démocrite & pluſieurs autres philoſophes, eurent commerce avec les magiciens de Perſe & d'Egypte. Ils cachoient leur ſçavoir ſous des nombres & des figures, & affectoient un grand ſecret. Ils ſe trompoient ordinairement, car

Plat. l. 2. de rep.

car comment ne se pas tromper, quand on décide sur ce que l'on ne sçait point, & que l'on ne peut sçavoir! Mais s'ils réüssissoient par hasard, ou plûtôt par un concours des causes naturelles, qui leur étoit inconnu, ils prenoient grand soin de le publier.

On voit donc, que tout ce qui a été débité de merveilleux dans l'Antiquité payenne, n'a pas été crû des gens habiles. C'est ce qui faisoit dire à Platon une chose fort remarquable; que le monde avoit besoin d'un réformateur, qui lui apprît à prier & à sacrifier, & qu'en l'attendant il valloit mieux s'abstenir des actes religieux, que de les pratiquer avec de si grands défauts.

Varron, quoi que défenseur opiniâtre du Paganisme, avoüoit qu'il y avoit beaucoup de chose à corriger, & que si l'on entreprenoit de fonder & de policer une Ville, il faudroit lui donner une Religion plus conforme à la raison. Aveugle, qui avec toute son érudition ne comprenoit pas, que la parfaite Religion ne peut pas être l'ouvrage de l'homme.

Plut. Tract. de super. Plin. l. 2. c. 7. Sen ap. Aug. de civ. l. 6. c. 10.

Plutarque, Pline, Senéque ont déclamé contre la superstition de leur tems, & l'ont crûë plus dangereuse que l'Athéisme, parce qu'étant plus grossier, il étoit plus facile à détruire. Enfin, tous les Sages s'en tenoient à cette maxime de Cotta dans Ciceron; qu'il falloit s'attacher à la realité, & non pas à la fiction; se

ſe rendre à la vérité, ſans ſe laiſſer éblouïr par les agremens de la fable; que la Philoſophie étoit incompatible avec l'erreur; & qu'ayant à parler des Dieux immortels, il falloit du moins qu'elle pût en parler dignement: *Poëtarum iſta ſunt, nos autem philoſophi eſſe volumus, rerum imitatores non fabularum. Omnis igitur à philoſophia pellatur error, ut cùm de diis immortalibus diſputamus, dicamus digna diis immortalibus.* *Cicer. l. 3. de nat. deor.*

Auſſi Euſébe, dans ſa préparation évangelique, a prouvé la fauſſeté des oracles par les ſentimens mêmes des Philoſophes. Les ſeuls Stoïciens s'efforçoient de les ſoûtenir, croyant en tirer des conſéquences avantageuſes pour établir leur Deſtin, ſuivant lequel ils prétendoient que les évenemens futurs, même contingens, arrivoient neceſſairement.

Cependant tous ces Sages du Paganiſme, qui ont porté ſi loin les lumiéres de la raiſon, & dont les Ecrits ont fait l'admiration de tous les ſiécles, ſe ſont contentez de connoître & de blâmer les erreurs de leurs tems, & étant ſi éclairez, n'en ont pas été plus juſtes, puiſque par la crainte des châtimens ou par politique ils ont ſuivi le torrent, & ont fait ſemblant de croire en public ce qu'ils condamnoient en ſecret.

Pour nous qui avons des lumieres plus pures & des avantages que les Payens n'avoient pas, nous ſçavons certainement que

que les prédictions & les miracles ne peuvent venir que de Dieu.

Nous ne faisons pas ici une apologie de la Religion chrêtienne, mais le sujet que nous traitons n'en sera que mieux établi: quant à l'autorité des Livres payens, nous ajoûterons celle du plus vrai comme du plus ancien Livre du monde, où il est bien probable que les plus éclairez des Payens, avoient puisé ce que l'on trouve de plus sensé dans leur morale. Aussi cette Academie, dont l'objet est de devoiler l'Antiquité la plus reculée, regarde les Livres Saints, non seulement comme respectables, mais comme necessaires pour bien connoître l'histoire de tous les tems.

Je dis donc qu'à Dieu seul appartient la connoissance de l'avenir, parce que tous les tems lui sont presens.

Mar. Victor. l. 1. Cosm. . . . *Et quidquid tempora volvunt*
Præsens semper habet.

Peuples idolâtres, disoit-il par Isaïe, entrez ici en jugement, & deffendez votre cause. Découvrez-nous ce qui doit arriver dans le cours des siécles. Prophétisez-nous quelque événement éloigné, contingent, qui dépende de la liberté de l'homme, & alors nous avoüerons que les Dieux que vous adorez sont des vrais Dieux: *Annunciate quæ ventura sunt in futurum, & sciemus quia dii estis vos.* Le

Isai. 41. 23.

Dieu

Dieu d'Iſraël a une preſcience éternelle & une force toute-puiſſante. Mais comment les Dieux des nations donneroient-ils de telles preuves de leur divinité, eux qui viennent du néant, qui ont été tirez du cahos avec le reſte de la matiere, & à qui un ouvrier a donné telle forme qu'il a voulu! *Ecce vos eſtis ex nihilo, & opus veſtrum ex eo quod non eſt.*

Nous avons auſſi remarqué, que cette prétenduë divination n'étoit qu'une ruſe bien conduite, & que, comme parle Theodoret, les Temples fameux où l'on alloit conſulter les Oracles, étoient proprement des boutiques de tromperie & de menſonge, qu'ils avoient établies dans tout l'univers: *Fallaciæ officinas ubique terrarum exercuerunt.* Les Epicuriens, dont la ſecte étoit compoſée des plus beaux Eſprits de ce temps-là, en publioient hautement la fauſſeté; heureux s'ils l'avoient reconnuë dans tout le reſte de leur ſyſtême; & il falloit bien qu'ils fuſſent aſſûrez de l'impoſture, pour oſer nier des Oracles conſultez de toutes parts, & dont les Politiques avoient tant d'intérêt à maintenir le crédit.

Les prodiges qu'on a publiez en tant d'occaſions, & dont nous voyons l'hiſtoire prophane ſemée, n'étoient pas plus certains que les Oracles. Car il y a une grande différence entre les preuves éclatantes, que Dieu a employées pour manifeſter la verité, & certaines actions que

d'habiles imposteurs ont faites, pour surprendre & embarasser la raison.

Une action, qui est au-dessus des loix de la Nature, ne peut être faite que par son Auteur, au lieu que la créature, dont le pouvoir a des bornes, ne peut agir que dans la sphére de son activité. Et Dieu dérogeroit à sa bonté & à sa sagesse, s'il permettoit que les Demons pûssent faire de vrais miracles; car alors il seroit dangereux de prendre le change, puisque les uns & les autres seroient aussi propres à prouver l'erreur, que la verité.

Il y a eu des tems, où Dieu les a employez, parce qu'il les a jugez necessaires. Pour faire connoître son existence à toutes les nations de la terre, la seule vûë de l'univers suffisoit à la raison. Mais, pour prouver, par exemple, qu'il envoyoit Moïse à Pharaon, & pour en persuader les Israëlites, le raisonnement ne suffisoit pas. Il falloit des preuves extraordinaires & infaillibles, qui fissent discerner les effets de sa puissance souveraine, des prestiges qui frappoient les Egyptiens. C'est aussi ce qui est arrivé, lorsque la verité de Moïse a dévoré le mensonge des magiciens de Pharaon: *Mosei veritas mendacium devoravit*, comme s'exprime Tertullien.

Tert. l. de an. c. 57.

C'est ce qui est arrivé dans la Loi nouvelle, quand Jesus-Christ a fait parmi les Juifs des œuvres, qu'aucun autre que lui ne pouvoit faire, *Si opera non fecissem in eis*,

Jean. 15. 25.

eis, quæ nemo alius fecit; & quand les Apôtres ont fait des miracles en son nom par la seule parole, pour faire distinguer le vray Dieu des fausses Divinitez, & conduire les hommes à la verité & à la justice.

Mais de quelque enchantement que le Démon ait éblouï les hommes dans le Paganisme, il n'a rien fait au-dessus de la Nature, parce qu'il lui est impossible d'en renverser les loix. Aussi quand l'Ecriture nous parle des prodiges des faux Christs faits ou à faire, elle nous avertit toûjours de leur fausseté; & ceux même que fera l'Antechrist sont nommez signes & prodiges trompeurs; *in signis & prodigiis mendacibus*. 2.Thess.2.9.

D'où il faut conclure, que les prédictions & les prodiges tant vantez dans l'Antiquité payenne, n'ont été que des impostures, de l'aveu même des sages Payens, & que la vraie prophétie & les vrais miracles, ne se trouvent que dans la véritable Religion.



REFLEXIONS SUR LES PRODIGES RAPPORTEZ DANS LES ANCIENS.

Par M. FRERET.

1. de Février 1717.

LEs prodiges que nous trouvons rapportez dans les Ouvrages des Grecs & des Latins, peuvent être, ce me semble, rangez sous deux classes.

Dans la premiére, je comprends ces miracles du Paganisme, que l'on ne peut expliquer sans recourir à une cause surnaturelle, c'est-à-dire, sans supposer que Dieu a bien voulu faire des miracles pour le compte du Diable, & par consequent employer, pour confirmer les hommes dans l'erreur, les mêmes moyens dont il s'étoit servi pour établir la verité. Supposition qui ne peut se faire, sans détruire absolument toute la force des preuves, que fournissent les miracles en faveur de la véritable Religion. Les prodiges de cette espéce ne meritent donc guéres de croyance; & quand on lit que les Pénates apportez par Enée à Lavinium, ne purent être transferez de cette derniére Ville à Albe par Ascanius, & qu'ils revinrent d'eux-

Dion. Halic. lib 1 p. 84. edit. Wechel.

d'eux-mêmes à Lavinium, tout autant de fois qu'on les en tira, pour les porter à Albe; quand on lit que le Jupiter *Terminalis* ne put être remué de sa place, lors de la construction du Capitole; que le Devin Accius Nævius trancha un caillou en deux d'un coup de rasoir, pour convaincre l'incredulité d'un Roi de Rome, qui méprisoit les augures & la divination Hetrusque; que la Vestale Æmilia puisa de l'eau dans un crible percé; qu'une autre tira à bord avec sa ceinture un Vaisseau engravé, que les plus grandes forces n'avoient pû ébranler; qu'une autre Vestale alluma miraculeusement avec un pan de sa robe, le feu sacré qui s'étoit éteint par son imprudence; & que ces miracles se sont faits par une protection particuliére du Ciel, qui vouloit les justifier contre des accusations calomnieuses; on doit regarder ces faits & tous ceux qui leur ressemblent, comme des fables inventées par des prêtres corrompus, & reçûës par une populace ignorante & superstitieuse. Le consentement des peuples disposez à tout croire, sans avoir jamais rien vû, & qui sont toûjours les dupes volontaires de ces sortes d'histoires, ne peut avoir guéres plus de force pour nous les faire recevoir, que le témoignage des prêtres payens qui ont été, en tout païs & en tout temps, trop interessez à faire valoir ces sortes de miracles, pour en être des garants bien sûrs.

Dion Halic. 2. & 3.
Cotem inspectante rege & populo novaculâ esse discissam. *Cic. div. c.* 32.

Les prodiges de la seconde classe sont des effets purement naturels, mais qui arrivant moins frequemment, & paroissant contraires au cours ordinaire de la Nature, ont été attribuez à une cause surnaturelle, par la superstition des hommes effrayez à la vûë de ces objets inconnus. D'un autre côté, l'adresse des Politiques qui sçavoient en tirer party, pour inspirer aux peuples des sentiments conformes à leurs desseins, a fait regarder ces effets étonnants tantôt comme une expression du courroux du Ciel, tantôt comme une marque de la réconciliation des Dieux avec les Humains. Mais cette derniére interpretation étoit bien plus rare; la superstition étant une passion triste & fâcheuse, qui s'employe plus souvent à effrayer les hommes, qu'à les tranquilliser, ou à les consoler dans leurs malheurs.

Je range presque tous ces prodiges sous cette derniére classe, étant persuadé que la plus grande partie de ces événements merveilleux ne sont, en les réduisant à leur juste valeur, que des effets naturels souvent même assez communs. Lorsque l'esprit des hommes est une fois monté sur le ton superstitieux, tout devient à leurs yeux prodige & miracle, selon la réflexion judicieuse de Tite-Live: *Multa eâ hieme prodigia facta, aut, quod evenire solet, motis semel in religionem animis, multa nunciata & temerè credita sunt.* Je ne prétends pas cependant m'engager à

Decad. 3. *lib.* 2.

par-

parler ici de toutes les différentes espéces de prodiges, Cela me meneroit trop loin. Les uns ne sont que des naissances monstrueuses d'hommes ou d'animaux, qui effrayoient alors les nations entiéres, & qui servent aujourd'hui d'amusement aux physiciens. D'autres ne sont que des faits pueriles & souvent même absurdes, dont la plus vile populace a fait des prodiges, & où l'on a cru pouvoir apprendre la volonté des Dieux. Telles étoient les conjectures des augures sur le chant, le vol & la maniére de manger de certains oiseaux. Telles étoient les prédictions des Haruspices, à l'occasion de la disposition des entrailles d'une victime. Tels étoient l'apparition d'un serpent, d'un loup, ou de tel autre animal, que le hasard faisoit rencontrer sous les yeux de celui qui étoit prêt d'entreprendre quelque action. Je n'entre point dans l'examen de ces prodiges vulgaires, dont Ciceron a si spirituellement étalé le ridicule dans ses Livres de la divination. Les prodiges que j'examine, sont des phénoménes ou apparences dans l'air, & des météores singuliers par leur nature, ou par les circonstances qui les accompagnoient.

Il est fait mention, par exemple, en cent endroits de Tite-Live, de Pline, de Julius Obsequens, & des autres historiens, de ces pluyes prodigieuses de pierres, de cendres, de briques cuites, de chair, &c. On y lit tantôt que le Ciel a paru enflam-

mé, *cœlum arsisse*; tantôt que le Soleil, ou du moins un corps lumineux semblable à cet Astre, s'est montré au milieu de la nuit; que l'on a vû en l'air des Armées brillantes de lumiére, & cent autres faits de cette nature. Le commun des philosophes modernes, ou de ceux qui n'ayant pris qu'une legére teinture de philosophie, se croyent en droit de nier la possibilité des effets, dont ils ne peuvent imaginer la cause naturelle & physique, prennent le parti de recuser le temoignage des Anciens qui les rapportent, sans penser que ces historiens décrivant, la plûpart, des faits publics & connus de leur tems, ils meritent qu'on leur accorde la croyance, que nous ne refusons pas aux écrivains modernes, lorsqu'ils rapportent des faits dont nous n'avons pas été temoins. C'est donc pour leur apprendre, que la justice les oblige à traiter de la même façon les écrivains anciens & les modernes, & pour justifier la bonne foi des premiers, que je vais parcourir les divers prodiges de la derniére espéce, & montrer qu'ils sont des phénoménes purement naturels, & que les philosophes modernes rapportent des faits semblables arrivez de nos jours, & dont ils ont même été souvent les temoins.

ARTICLE I. Des Météores.

Je commence par les pluyes prodigieuses. La plus ancienne pluye de pierre, dont il soit fait mention dans l'histoire Romaine, est celle qui arriva sous le régne

gne de Tullus Hostilius, après la ruine d'Albe : *Nunciatum regi, patribusque est*, Lib. 1.c.31.
dit Tite-Live, *in monte Albano lapidibus pluisse, quod cùm credi vix posset, missis ad id visendum prodigium, in conspectu, haud aliter quam cùm grandinem venti glomeratam in terras agunt, crebri cecidere cœlo lapides.* Et quelques lignes plus bas, il ajoûte : *Mansit solemne, ut quandocunque idem prodigium nunciaretur, feriæ per novem dies agerentur.* Les circonstances rapportées par Tite-Live, semblent assûrer la verité de ce fait d'une maniére incontestable; & il s'est répeté tant de fois aux environs du même mont *Albanus*, qu'il n'est guéres possible de le révoquer en doute. Il n'est pas même bien difficile d'en déterminer la cause physique, puisque l'on peut supposer avec beaucoup de vraisemblance, qu'il y a eu dans les premiers temps, un volcan sur le mont *Albanus*. On sçait que c'est un effet ordinaire aux volcans, de jetter des pierres & de la cendre dans l'air, qui retombant ensuite sur terre, peuvent être pris par le peuple grossier pour une pluye prodigieuse. Voicy les preuves sur lesquelles j'avance que le mont *Albanus* a été autrefois un volcan.

1°. L'on a des exemples que cette montagne a vomi des flammes en certains tems, comme sous le consulat de C. Cecilius & de Cneus Papyrius. *Albanus mons nocte ardere visus*, selon le rapport de Julius Obsequens.

2°. Cette montagne étoit sujette aux tremblemens de terre, qui sont ordinairement causez par la fermentation des matiéres metalliques & sulphureuses: fermentation qui produit les volcans, lorsque les matiéres sont en assez grande quantité, & qu'elles s'échauffent assez pour s'enflammer tout-à-fait, comme il arrive dans les volcans perpetuels du Vesuve & de l'Etna. Le plus ancien & le plus celébre de ces tremblemens de terre du mont *Albanus*, dont l'Histoire ait parlé, est celui qui arriva sous le régne d'Alladius, onzieme Roi d'Albe. Ce tremblement de terre augmenta l'étenduë du lac d'Albe, & engloutit une partie de la Ville, & même le Palais du Roi Alladius, avec la
Lib. 1. personne de ce Prince & sa famille. Denis d'Halicarnasse assûre que de son tems, quand les eaux du lac Albain étoient basses, on voyoit encore les ruines de ce Palais. Il est vrai que Denis attribuë cette inondation à un orage, & non pas à un tremblement de terre. Agrippa, dit-il, eut pour successeur Alladius, Prince que sa tirannie rendit l'objet du couroux celeste. Son mepris pour les Dieux le porta à imaginer le moyen d'imiter la foudre & le tonnerre, afin de passer lui-même pour une Divinité auprès des peuples effrayez de ce spectacle Mais son Palais ayant été renversé par un orage & des foudres plus réels que les siens, & le lac sur le bord duquel il étoit bâti s'étant en-

flé extraordinairement, il fut englouti avec tout ce qui étoit dans ce Palais. Aujourd'hui, quand le lac diminuë, & que les eaux sont plus basses, on voit, lorsqu'elles sont calmes, des sales ruinées & d'autres vestiges d'un Palais. L'Auteur des Annales citées par la dissert. *de origine gentis Romanæ*, & l'abregé de Pison, ont recours à la même cause; *Fulmine ictus raptusque turbine in Albanum lacum precipitatus est, ut scriptum est Annalium lib. 4. & epitomarum Pisonis* 11. Mais outre que l'on ne comprend pas trop comment un coup de tonnerre peut produire un pareil effet, c'est-à-dire, abîmer un grand Palais sous les eaux; deux écrivains anciens, citez par l'Auteur de la même dissertation, assûrent formellement que ce Palais fut renversé par un tremblement de terre, & non pas par la foudre. *Aufidius sanè in epitomis & Domitius libro I. non fulmine ictam, sed terræ motu prolapsam simul cum eo regiam in Albanum lacum tradunt.*

3°. On a vû quelquefois l'eau du lac d'Albe croître tout d'un coup, & s'élever à une hauteur considerable, sans aucune pluye précedente, & sans aucune autre cause apparente. C'est ce qui arriva pendant le siége de Veies: *Lacus in Albano nemore sine ullis cœlestibus aquis, causâ-ve qua aliâ quæ rem miraculo eximeret, in altitudinem insolitam crevit.* Cet évenement fut consideré comme un prodige

dige, & il effraya si fort les Romains, que comme ils étoient en guerre avec les Toscans, les seuls qui s'entendissent en Italie dans la science des augures, on envoya à Delphes consulter Apollon; & le Dieu répondit, comme avoit fait un sacrificateur Véïen, qu'il falloit faire écouler l'eau de ce lac sur les campagnes voisines, mais de sorte qu'elle s'évaporât toute, sans qu'elle pût s'écouler jusqu'à la mer. Cette réponse n'avoit rien de fort extraordinaire, puisque c'étoit l'usage auquel on employoit ordinairement ces eaux, dont les habitants se servoient pour arroser leurs terres plus basses que ce lac, qui étoit à mi-côte & très profond: *Aqua Albana deducta ad utilitatem agri suburbani, non ad arcem urbem-ve retinendam.* On peut observer de ceci en passant, que dans presque toutes les réponses de ces augures & de ces devins, il n'y avoit rien qui s'élevât au-dessus de l'art conjectural, & même d'un art conjectural qui n'avoit aucuns principes constants, comme Ciceron le leur reproche. Pour revenir à l'augmentation subite & sans cause apparente des eaux du lac d'Albe, on peut en assigner deux causes, qui supposent l'une & l'autre des fermentations intérieures dans les entrailles de cette montagne, & par conséquent le foyer d'un volcan. 1o Le terrain qui est sous ce lac, peut avoir été soulevé par un tremblement, ce qui aura fait remonter les eaux. 2o. Les conduits sou-

Cicero de div. II. c. 69.

souterrains par lesquels doivent s'écouler les eaux de ce lac, qui n'ont aucune issuë apparente, peuvent avoir été comblez par l'affaissement des terres, ou par le soulevement de leur sol; & les eaux non seulement ne s'écoulant plus par ces conduits, mais celles qui les remplissoient, ayant été contraintes de refluer dans le lac, ses eaux auront dû s'élever subitement à une hauteur extraordinaire.

L'on a vû en 1678. un évenement à peu près semblable dans la Gascogne; un tremblement de terre, qui n'avoit été sensible que dans les Pyrenées, ayant grossi subitement les eaux des riviéres de Garonne, d'Adom, & des autres qui tombent de ces montagnes, M. Foucault, qui étoit alors Intendant à Montauban, s'étant fait instruire des circonstances de ce debordement, apprit que l'eau étoit sortie subitement & avec violence des entrailles des montagnes; qu'elle s'étoit ouvert plusieurs passages, par lesquels elle s'élançoit en forme de torrents, entraînant avec elle les arbres & même les plus gros rochers, aux endroits où le passage étoit plus étroit. En plusieurs endroits on vit des montagnes entiéres s'affaisser de plusieurs pieds; & ce fut sans doute cet abbaissement subit qui obligea les eaux à se faire de nouveaux passages avec d'autant plus de violence, que la force de la pression avoit été plus grande.

Journal des Sçavants ann. 1679.

On peut donc supposer avec vraisem-

blance, qu'il y avoit un volcan dans les entrailles du mont *Alban*, & que quoi que ce volcan ne jettât ordinairement ni flammes, ni fumées, le foyer en subsistoit toûjours, & la fermentation des matieres sulphureuses & metalliques qui y étoient contenuës, avoit assez de force pour jetter en l'air des pierres, de la terre, & divers autres corps, qui retombant du Ciel sur les campagnes voisines, passoient dans l'esprit des peuples effrayez de ce spectacle, pour une pluye prodigieuse, & pour une marque assûrée du couroux des Dieux; car d'où pouvoient venir ces corps, que du Ciel d'où ils retomboient? Des corps pesants ne peuvent s'élever d'eux mêmes, & on ne voyoit aucune cause qui pût les forcer à monter. Les ouvertures par lesquelles ces matiéres étoient poussées, n'étant produites que par un mouvement passager de la montagne, elles se refermoient d'elles-mêmes, ou se remplissoient par l'éboulement des terres & des rochers voisins.

Le Vesuve & les autres volcans qui en sont proches, causoient un effet tout semblable dans l'Italie inferieure; mais, comme leur embrasement étoit continuel, & ces évacuations assez frequentes, les peuples qui s'étoient accoutumez à ce spectacle, n'étoient plus effrayez que des évaporations qui vomissoient ces matiéres en plus grande quantité, ou qui les poussoient à une plus grande distance. C'est

à

à cette derniére cauſe, c'eſt-à-dire, aux embraſemens & aux évacuations du Veſuve, que je rapporterois ces pluyes de terre dont il eſt ſouvent fait mention dans Tite-Live & dans la compilation de Julius Obſequens. Je ne rapporterai qu'un des exemples citez par ce dernier. *Caio Martio III. & Tito Manlio Torq. Coſſ. lapidibus pluit, & nox interdiu viſa eſt intendi in urbe Roma.* Cette derniére circonſtance eſt pareille à ce que nous liſons dans la Lettre, où Pline le jeune décrit la mort de ſon oncle: *Jam dies alibi, illic nox omnibus nigrior denſiorque.* Il adjoûte à la fin de cette Lettre, que l'on fut deux jours entiers aux environs du mont Veſuve, ſans voir la lumiére; *Ubi dies redditus, is ab eo quem noviſſimè viderat tertius.* Cette pluie de pierre, dont parle Julius Obſequens, étoit donc accompagnée d'un nuage de cendres, aſſez épais pour cacher la lumiére aux habitants de la Ville de Rome: *Nox interdiu viſa eſt intendi in urbe Roma.*

Dans les embraſements conſidérables du Veſuve & du mont Etna, les cendres & les pierres calcinées ſont portées à une diſtance très conſidérable. Dion Caſſius rapporte que, lors du fameux embraſement du Veſuve, arrivé ſous l'Empereur Veſpaſien, le vent porta les cendres & la fumée que vomiſſoit cette montagne, non ſeulement juſqu'à Rome, mais même juſqu'en Egypte.

La

La Chronique du Comte Marcellin observe à l'année 472. c'est-à-dire, sous le Consulat de Marcien & de Festus, que cette même montagne s'étant embrasée, les cendres qui en sortirent se répandirent par toute l'Europe, & causerent un si grand effroi à Constantinople, que l'on celebroit tous les ans la memoire de cet évenement, par une fête établie le VIII. des Ides de Novembre. *Vesuvius torridus intestinis incendiis æstuans exusta vomit viscera, nocturnisque in die tenebris omnem Europæ faciem minuto contexit pulvere. Hujus metuendi memoriam cineris Bysantii annuè celebrant octavo Idus Novembris.*

Decad. 1. l. 2. c. 4. Dans l'embrasement du mont Etna arrivé en 1537., & décrit dans la Sicile de Fazelli, & dans le dialogue Latin du Cardinal Bembo, la cendre fut portée à plus de 200. lieuës de la Sicile.

Plin. 11. 56. La pluye de fer qui tomba dans la Lucanie, l'année qui preceda la mort & la deffaite de Crassus, fut regardée comme un prodige dans cette Province, & peut-être aux environs du Vesuve n'y eût-on fait aucune attention; ces peuples étant accoutumez dans ces Cantons à voir souvent tomber des Marcassites calcinez, semblables à ce que l'on nomme *Mâchefer*, car le fer qui tomba en Lucanie étoit de cette espéce, *spongiarum ferè similis*, dit Pline.

Id. ibid. Quelquefois un ouragant poussant des corps pesants du haut d'une montagne dans

dans la plaine, a effrayé des peuples grossiers, qui ont cru que ces corps, quoi qu'ils fussent des ouvrages de l'art humain, étoient tombez immediatement du Ciel. Telle étoit cette pluye de tuiles ou briques cuites, qui tomba l'année de la mort de T. Annius Milo : *lateribus coctis pluisse.* A l'égard de cette pluye de chair dont Pline parle au même endroit, & qu'il dit être tombée plusieurs fois, il n'est pas facile de déterminer la nature des corps que l'on prit pour de la chair, n'ayant aucune relation circonstanciée. On peut cependant assûrer que ce corps n'étoit pas de la chair, puisque ce qui resta exposé à l'air ne se corrompit pas, comme l'observe Pline au même lieu.

Quant aux pluyes de sang, dont les anciennes histoires font mention, plusieurs philosophes modernes ont tenté d'en expliquer la possibilité, par la nature des exhalaisons qui se résolvent en pluye. Mais M. Peiresk ayant examiné ce prodige de plus près (car on a prétendu qu'il s'étoit renouvellé souvent) trouva que les taches formées par cette prétenduë pluye de sang, étoient la plûpart en des endroits où cette pluye n'auroit pû atteindre, comme sous des voûtes, ou sur la partie des rochers, des maisons, des pierres, &c. opposées à la terre & absolument à couvert de la pluye. Cette premiere remarque lui ayant fait soupçonner que ce fait pourroit bien n'être pas fort assûré, il dé-

couvrit

couvrit que l'on avoit pris pour des vestiges d'une pluye de sang, ces petites taches rousses & sanglantes que laissent en une infinité d'endroits de la campagne les papillons qui sortent des féves, dans lesquelles les chenilles se renferment vers le mois de Juin. Et les physiciens les plus exacts ont trouvé depuis, que la chose étoit comme M. Peiresk l'avoit pensé.

A l'égard des pluyes semblables à celle dont parle Dion dans l'histoire de l'Empereur Sévére, & qui étant tombée sur des piéces de monnoye de cuivre, les changea en argent, ou du moins leur en donna l'apparence pour trois jours, il est évident que ce n'est autre chose que du vif-argent, qui a été élévé avec les vapeurs, & qui retombe avec elles, lorsqu'il a été condensé par le froid de l'air, comme il arrive tous les jours dans les opérations chimiques.

Pour revenir à la chute de ces pierres tombées du Ciel, l'histoire Romaine n'est pas la seule qui nous en fournisse des exemples. On en trouve dans l'histoire Grecque, & même dans les Ecrits des philosophes les plus exacts. Personne n'ignore que la seconde année de la 78me Olympiade, il tomba du Ciel en plein jour une pierre auprès du fleuve Ægos dans la Thrace. Pline assûre que l'on montroit encore de son tems cette pierre, & qu'elle étoit *magnitudine vehis*, *colore adusto*. Cet évenement devint si fameux

dans

dans la Gréce, que l'Auteur de la Chronique Atheniene publiée par Selden, avec les marbres du Comte d'Arondel, en a fait mention sur l'époque 58. à l'année 1113. de l'Ere Attique ou de Cécrops. Ce prodige donna lieu au philosophe Anaxagoras, qui vivoit alors, d'enseigner que le Ciel étoit une voûte solide composée de grosses pierres, que la rapidité du mouvement circulaire tenoit éloignées du centre, vers lequel elles retomberoient toutes sans ce mouvement. C'est ce que nous apprenons d'un passage du premier Livre de l'historien Silenus, que Diogene Laërce nous a conservé. Je rapporte ce fait d'autant plus volontiers, qu'il me donne lieu de remarquer une erreur populaire dont on l'a embelli. Pline, ainsi que quelques autres Anciens, assûre qu'Anaxagoras avoit prédit la chûte de cette pierre: *Prædixisse cœlestium litterarum scientiâ quibus diebus saxum casurum esset e sole, idque factum interdiu.* De la façon que Pline s'exprime, il semble qu'il s'agisse là d'une éclipse, ou de quelque autre phénoméne celeste, qui ayant une cause reglée & connuë, peut être prévu par un habile astronome, *cœlestium litterarum scientiâ.* Or quand on accorderoit toutes les suppositions d'Anaxagoras, c'est-à-dire, que la voûte étherée est construite de grandes pierres; est-il assez ordinaire de les voir tomber du Ciel, & cette chute a-t'elle une cause assez connuë, pour que l'on soit

ſoit en état de prédire d'une façon déterminée, le tems auquel elle doit arriver ? Cette prédiction d'Anaxagoras ne doit donc être regardée que comme une de ces traditions populaires, auxquelles la crédulité & l'ignorance donnent cours. Diogéne Laërce rapporte le fait comme un oüi dire, ſans citer aucun garant. A l'égard de Pline, il y auroit de l'injuſtice à l'obliger de rendre compte de tous les faits qu'il rapporte, lorſqu'il ne les donne pas avec garantie; il s'eſt trop clairement expliqué là-deſſus en une infinité d'endroits.

Cette pierre qui tomba dans la Thrace du tems d'Anaxagoras, étant *colore adusto*, étoit apparemment pouſſée par le volcan qui en fit tomber trois autres dans le même Païs, pluſieurs ſiécles après ; c'eſt-à-dire, l'an de J. C. 452. l'année même de la ruine d'Aquilée par Attila : *Hoc tempore*, dit la Chronique du Comte Marcellin, *tres magni lapides e cælo in Thraciá cecidere.*

On pourroit peut-être attribuer auſſi à la même cauſe, la chute de cette pierre qui tomba du Ciel au mois de Janvier 1706. auprès de Lariſſe en Macedoine ; elle peſoit environ 72. livres, dit Paul Lucas, qui étoit alors à Lariſſe; elle ſentoit le ſoufre, & avoit aſſez de l'air du mâchefer : on l'avoit vû venir du côté du Nord avec un grand ſiflement, & elle ſembloit être au milieu d'un petit nuage qui

Voyag. de Paul Lucas vol. 1.

qui se fendit avec un très grand bruit, lorsqu'elle tomba.

Cardan assûre, au Livre xiv. chap. 72. de ses Varietez, qu'en l'année 1510. on vit tomber du Ciel en Italie, environ 1200. pierres dont une pesoit 120. livres, une autre 60. & les autres un peu moins; qu'avant la chute de ces pierres, il avoit paru un grand feu en l'air, qui avoit duré près de deux heures.

Le fameux Gassendy, dont l'exactitude est aussi reconnuë que le sçavoir, rapporte que le 27. Novembre 1627. le Ciel étant très serein; il vit tomber vers les dix heures du matin sur le mont Vaisen entre les Villes de Guillaume & de Péme en Provence, une pierre enflammée, qui paroissoit avoir quatre pieds de diamétre. Elle étoit entourée d'un cercle lumineux de diverses couleurs, à peu près comme l'arc-en-ciel. Sa chute fut accompagnée d'un bruit semblable à celui de plusieurs canons que l'on tireroit à la fois. Cette pierre pesoit 59. livres; elle étoit de couleur obscure & métallique, d'une extrême dureté. La pesanteur étoit à celle du marbre ordinaire comme 14. à 11. Si l'on examine ces différents exemples, on conviendra qu'il n'y a rien que de naturel dans ces pluyes de pierres rapportées dans les Anciens. A l'égard de la supposition que j'ai faite d'un volcan dans le mont *Albanus*; j'aurois été en droit de la faire, quand bien même je n'aurois pas eu les rai-

raiſons que j'ai rapportées pour appuyer ma conjecture. L'exemple de cette pierre que Gaſſendy vit tomber, nous apprend qu'il n'eſt pas beſoin que les volcans qui les pouſſent, ſoient continuels & apparents. En effet, ſa matiére métallique nous démontre qu'elle avoit été jettée en l'air par un volcan; cependant on n'en connoît aucun aux environs, & Gaſſendy attribuë l'ouverture de la montagne qui a jetté cette pierre, à un embraſement de peu de moments: *Fuit a vicino aliquo monte extruſus vi ſubitaneæ inflammationis quæ violenter eruperit.*

ARTICLE II. Des Phénoménes de lumiére. 25. de Mai 1717.

Les phénoménes de lumiére ſont de trois ſortes. Les premiers arrivoient lorſque l'on appercevoit pluſieurs ſoleils pendant le jour, ou pluſieurs lunes pendant la nuit, qui éclairoient le Ciel en même tems: *Quod plerique appellavere nocturnos ſoles*, dit Pline. Ce phénoméne que les phyſiciens nomment *Parhelia* & *Paraſelenés*, nous eſt ſi familier, & les Livres des philoſophes modernes en contiennent tant d'exemples, qu'il eſt, je crois, inutile de s'arrêter à prouver que les Anciens n'ont rien dit d'extraordinaire, en rapportant ces ſortes de faits.

Les prodiges du ſecond genre ſont les apparences d'un corps lumineux, qui éclairoit le Ciel pendant la nuit, ou même pendant les crepuſcules. Les Anciens l'expriment ordinairement, en diſant ſimplement, *ſol noctu viſus*; quelquefois ils ajoû-

ajoûtent, *ejusque lux aliquandiu visa*; d'autres fois, mais plus rarement, ils entrent dans un plus grand détail. Par exemple on lit dans Pline: *Clypeus ardens ab occasu ad ortum scintillans transcurrit solis occasu.* Dans Julius Obsequens: *Sub ortu solis, globus ignis a septemtrionali regione cum ingenti sono cœli emicuit.* Quelquefois ils nomment ce phénoméne, *fax* & *lampas*, flambeau: *fax in cœlo apparuit, & totum cœlum ardere visum*, dit Julius Obsequens. Pline en décrit un avec un peu plus de détail: *Scintillam e stellâ cadere & augeri terræ appropinquantem, ac postquam lunæ magnitudine facta sit, illuxisse seu nubilo die. Dein cùm in cœlum se reciperet, lampadem factam semel unquam proditur... Vidit hoc Licinius Syllanus cum comitatu suo.*

Lib. 2. *c.* 34.

Ibid. 35.

Cette espéce de phénoméne n'avoit pas été inconnuë aux anciens philosophes. Aristote en parle dans le premier Livre sur les Méteores, & dit que l'on nommoit ce corps lumineux, *chévre*, lorsqu'il étoit porté par un mouvement irrégulier & comme en sautillant; & *poutre*, lorsque la matiére enflammée formoit un corps oblong porté par un mouvement regulier. Senéque ajoûte une troisiéme espéce qu'il nomme *pithyas*. *Cùm magnitudo vasti rotundique ignis dolio similis vel fertur vel in uno loco flagrat.* C'est sans doute ce que Pline nomme *clypeus ardens*.

Cap. 5.

Nat quæst. lib. 1. *c.* 15.

Les philosophes modernes ont observé fre-

Physic. lib. frequemment ces divers phénoménes. M. Gassendy parle d'une de ces poutres enflammées qu'il apperçut en 1637. à Aix, & qui fut vûë aussi dans tout le Languedoc. En 1676. il parut en Italie un corps lumineux de l'espéce de ceux que les Anciens nomment *pithyas*, ou *scutum ardens*, & qu'ils ont pris même quelquefois pour le soleil, *noctu sol visus.* Il fut observé à Faenza par M. Cavina, qui en envoya la relation à M. Magliabecchi. M. Auzout, celébre mathematicien François, étoit alors à Rome, & l'observa. Il fut vû aussi à Florence. M. Cassini l'observa à Boulogne, & il fut même visible à Tiéves.

Mem. de l'Acad. des Sciences vol. 1 Miscell. medico-physica anni 1677.

C'étoit un corps lumineux aussi grand que la lune dans son plein, qui s'élevant de l'horison du côté de l'Orient, le 31. Mars de l'année 1676. après le coucher du soleil, parcourut tout le Ciel, laissant après lui une longue & large queüe de lumiére. Il alla se perdre dans l'horison au bout de quatre minutes avec une détonation semblable au bruit d'une fusée qui finit. Le disque lumineux avoit autant d'éclat que celui même du soleil, lorsqu'il est vû au travers d'un leger brouillard. Il imprimoit aux objets qu'il éclairoit, une couleur rougeâtre. Sa grandeur augmenta considérablement, lorsqu'il fut prêt de finir, & il se répandit dans l'air une odeur de souffre assez forte.

Miscell. medico-physica anni 1678.

M. Cavina ayant comparé les diverses observations & les differents endroits du Ciel,

Ciel, auxquels ce corps lumineux avoit paru répondre dans les Villes de Faenza, Rome, Boulogne & Florence, en conclut qu'il étoit vertical à la latitude de 43. degrez, élevé de 121000. pas au-dessus de la terre, & de près d'un mille d'Italie de diametre. L'année suivante 1677. M. Montzelius observa au mois de Mai, vers les sept heures du soir, auprès de Berlin en Allemagne, un gros nuage noir, duquel sortoient des rayons d'une lumiére aussi vive, que si le soleil ou la pleine lune avoient été cachez derriere; ces deux astres étoient néanmoins sous l'horison, & cette apparence dura pendant une demie heure.

En 1683. le 22. Août, sur les neuf heures du soir, la lune étant nouvelle, il s'éleva sur l'horison un flambeau ou corps lumineux, égal à la pleine lune, mais bien plus brillant que cet astre. On l'apperçut dans toute l'Allemagne. Son mouvement étoit du Septentrion vers l'Occident; & avant que de se plonger sous l'horison, il se dissipa avec une espéce de fulguration, c'est-à-dire, comme un éclair, & repandant de tous côtez des rayons d'une lumiére rouge & bleuë semblable à celle du soufre. *Miscell. medico phys. anni 1684.*

Le Pere Feuillée, Minime, rapporte que le 4. Mars 1709. on apperçut à Lima, sur les neuf heures du soir, un globe de feu d'une grandeur extraordinaire, qui après être resté allumé durant plus d'un *Voyage de la Mer du Sud.*

quart d'heure, éclairant les campagnes comme auroit pû faire le soleil, se dispersa en l'air en une infinité d'étincelles.

Ces exemples suffisent pour nous donner une idée de ce que les Anciens entendoient par ces apparitions d'un soleil au milieu de la nuit; soit que le corps lumineux auquel ils donnoient ce nom, demeurât dans le même lieu pendant quelque tems; soit qu'il fût emporté d'un mouvement rapide. Nous voyons même par le premier de ces exemples, que l'on ne doit pas traiter de fiction ce que dit Julius Obsequens: *Globus ignis cum ingenti sono cæli emicuit.*

La troisiéme espéce de ces phénoménes est une apparence de lumiére, qui n'étant produite par aucun corps visible, éclaire seulement tout l'horison. Quelquefois cette lumiére étoit accompagnée de circonstances qui l'ont fait prendre par le peuple ignorant, pour des combats que se livroient dans l'air des Armées de feu.

Cicer. Catil. 3. §. 18. *Senec. quæst. nat. l.* 1. *Plin.* 2. 14.

Les Anciens nommoient ce prodige *cæli ardores, cæli incendium.* On lit dans Julius Obsequens en plusieurs endroits, *cœlum ardere visum est plurimo igni.* Pline dit, *lumen de cœlo noctu visum est.... & sæpe... ut diei species noctu luceret*: il dit ailleurs, *ipsum ardere cœlum minimè mirum est, & sæpius visum... Amerinis & Tudertinis spectata arma cælestia ab ortu occasuque inter se concurrentia, pulsis quæ ab occasu erant.* Quelquefois ce phénoméne étoit

étoit accompagné de celui que les anciens Philosophes nommoient *chasma*, & que Senéque décrit ainsi après Aristote : *Sunt chasmata, cùm aliquando cœli spatium discedit, & flammam dehiscens velut in abdito ostentat.* Senec. ibid. On lit dans Julius Obsequens : *Primâ luce flamma cœlo emicare visa, cùm in unum coisset, os flammæ ferrugineum ostendit, cœlum visum descendere, cujus hiatu vertices flammæ apparuerunt.*

Les historiens ne nous ont laissé aucune description détaillée de cette lumiére, qui occupoit une grande partie du Ciel, & le faisoit paroître tout en feu, mais nous en trouvons dans les anciens philosophes.

Aristote, au premier Livre des Metéores, traite de ces apparences ignées ; & après ce que l'on en a rapporté plus haut, il ajoûte que quand la lumiére paroît occuper un espace égal en largeur & en longueur, cela ressemble à l'embrasement d'un champ, dont on brûle le chaume ; c'est-à-dire, que le Ciel est éclairé d'une lumiére qui prend sa source dans l'horison, de la même façon que si elle étoit produite par quelque embrasement.

Senéque s'est encore expliqué plus clairement, & son témoignage est d'autant plus fort, qu'il dit précisément que les prodiges nommez *cœli ardores*, ne sont autre chose que ce phénoméne : *Fulgores quos Græci Σέλα appellant... quædam certo loco permanent, & tantum lucis emittunt,*

ut jugent tenebras & diem repræsentent, donec consumpto alimento primùm obscuriora sint, deinde flammæ modo, quæ in se cadit, per assiduam diminutionem redigantur in nihilum... Inter hæc ponas licet, & quod frequenter in historiis legimus, cælum ardere visum; cujus nonnunquam tam sublimis ardor est, ut inter ipsa sidera videatur; nonnunquam tam humilis, ut speciem longinqui incendii præbeat. Sub Tiberio Cæsare cohortes in auxilium Ostiensis coloniæ cucurrerunt, tanquam conflagrantis; cùm cæli ardor fuisset per magnam partem noctis, parum lucidus, crassi fumidique ignis.

Senéque distingue, comme l'on voit, deux espéces de ces embrasements; les uns tellement élevez & separez de l'horison, qu'ils paroissent au milieu des astres: *Cujus nonnunquam tam sublimis ardor est, ut inter ipsa sidera videatur* Les autres ne sont pas détachez de l'horison, & semblent produits par l'embrasement de quelque campagne éloignée. C'est ce qu'Aristote compare à l'effet d'une campagne dont on brûle le chaume, & que les scholastiques Latins nomment après lui *stipula.* Ce phénoméne a été apperçû plusieurs fois depuis un siécle; mais comme il a été décrit par des observateurs philosophes, nous en avons une connoissance plus exacte. Je rapporterois ici ces differentes descriptions toutes entiéres, si je n'apprehendois pas que ces matiéres parussent un peu trop éloignées de l'objet de cette Academie

cademie. Je me contenterai donc d'en donner le précis, & de montrer leur conformité avec ce qui a été rapporté par les Anciens.

Les philoſophes modernes l'ont nommé *aurora Borealis*, & les peuples du Nord de l'Allemagne *Nordlig*, parce que lorſqu'il paroît, le ſoleil ſemble prêt à ſe lever du côté du pôle Boreal. Outre cette lumiére, pareille à celle de l'aurore, on a obſervé toutes les fois que ce phénoméne a paru :

1o. Un, ou pluſieurs arcs lumineux, qui touchant l'horiſon par leurs extremitez, à peû près comme l'arc-en-Ciel, s'élevoient par leur ſommet à une hauteur plus ou moins grande. Par exemple, la lumiére Boréale obſervée le 12. Septembre 1621. par M. Gaſſendy, occupoit dans l'horiſon un arc d'environ 120. degrez, & s'élevoit par ſon ſommet juſqu'à 40. degrez au-deſſus du même horiſon. Auſſi, comme le remarque ce philoſophe, cette lumiére fut apperçûë, non ſeulement par toute la France, mais encore juſques dans la Syrie, à ce que l'on apprit par des Lettres d'Alep. Senéque dit, en parlant de ce phénoméne : *Nonnunquam tam ſublimis, ut inter ipſa ſidera videatur.*

D'autres fois cette lumiére n'eſt point détachée de l'horiſon, & ſemble produite par un grand embraſement ; c'eſt ce qui arriva en 1686. M. Mœren obſerva à Mittelhein dans le Rhingaw, un de ces phé-

phénoménes, qui fut pris d'abord pour un incendie, paroiſſant comme des flammes qui s'élevoient de l'horiſon juſqu'au milieu du Ciel avec la rapidité d'un éclair: *Nonnunquam tam humilis, ut ſpeciem longinqui præbeat incendii*, dit Senéque.

2°. Cette lumiére a toûjours paru fort blanche, ſans aucun mêlange de rougeur; & ſi rare, que l'on appercevoit les plus petites étoiles au travers de ces arcs lumineux, quoi que leur éclat fût plus vif que celui de la pleine lune, & qu'il effaçât la lumiére de cet aſtre, lorſqu'il ſe trouvoit ſur l'horiſon en même tems que ce phénoméne.

3°. Du corps de ces arcs lumineux, l'on a obſervé qu'il s'élevoit comme des jets de lumiére ſemblables à nos fuſées volantes, qui montoient vers le plus haut du Ciel en forme de pyramide renverſée; c'eſt-à-dire, en s'élargiſſant. Tantôt ces jets de lumiére partoient pluſieurs enſemble de differents endroits, ce qui formoit comme une paliſſade; d'autres fois ces fuſées lumineuſes s'élevoient ſucceſſivement, & l'une après l'autre, avançant pour l'ordinaire de l'Occident à l'Orient; le plus ſouvent ces jets de lumiére s'élevoient perpendiculairement à l'horiſon; mais quelquefois auſſi ils lui étoient inclinez en ſens contraire, & ſembloient prêts à s'entrechoquer, ce qui formoit aux yeux du peuple une apparence de combat: *Hoc addam quod his oculis conſpexi in Iſlandiâ*, dit Thor-

Thormodus Thorſæus, pag. 102. de ſa deſcription du Groenland, *meteorum hoc, continuo licet fulgore, ſibi tamen interdum inimicum, ſe invicem magno terribilique impetu collidere.* Un aſtronome qui obſerva un de ces phénoménes à Coppenhague l'an 1707. aſſûre que ces rayons ſembloient quelquefois pouſſez l'un contre l'autre en ſens contraire. Et un Eccleſiaſtique Anglois, dont la Lettre fut inſerée dans la Gazette de Londres, aſſûre avoir vû la nuit du 18. Mars 1716. un pareil phénoméne, dans lequel les évaporations de lumiére étoient de diverſes couleurs, rougeâtres, jaunes, blanches, bleuës, noires; & qu'elles formoient un eſpéce de combat, ces jets de flamme ſe confondant enſemble, & paroiſſant être dardez les uns contre les autres avec une vîteſſe & une force extraordinaire.

4°. Ce phénoméne paroît aſſez fréquemment; & comme il ſe montre toûjours vers le Nord, on pourroit peut-être ſoupçonner qu'il a une cauſe fixe & conſtante. M. Gaſſendy l'avoit apperçû pluſieurs fois, *ſæpius obſervavi.* M. Roëmer, aſtronome du Roi de Danemarck, dit que cette lumiére a été ſouvent obſervée ſur l'Obſervatoire de Coppenhague. M. Seidelius, aſtronome de Berlin, aſſûre avoir ſouvent remarqué vers le tems des équinoxes, que la partie Boréale du Ciel eſt éclairée d'une lumiére ſemblable à celle de l'aurore. Le même Thormodus *Miſcell. Berol. vol. 1.*

dus Thorſæus que j'ai déja cité, & qui travaille depuis pluſieurs années à nous donner une hiſtoire des Païs Septentrionaux, appelle ce Metéore *nordlig*, & aſſûre qu'il ſe montre régulierement tous les ans, à la nouvelle lune des équinoxes dans le Groenland, & que ſa lumiére éclaire tout ce Païs. Il cite le témoignage d'une ancienne Chronique Iſlandoiſe, compilée en 1205. ſous le titre de *Speculum regale Iſlandicum*, par le fameux *Snorro-Storle-ſonius*, Viceroi d'Iſlande, très connu par l'*Edda*, ou le Recueil des anciennes Poëſies du Septentrion, dans lequel on trouve le Code Mythologique des peuples du Nord, avant leur converſion au Chriſtianiſme. La Peyrere en dit autant dans ſa deſcription du Groenland; & toutes les Relations des differents voyages faits dans le Spitzberg pour la pêche de la Baleine, aſſûrent que cette lumiére y paroît continuellement, lorſque la lune n'eſt pas ſur l'horiſon; qu'elle éclaire tout ce Païs pendant la nuit, & qu'elle occupe une grande partie du Ciel vers le pôle Arctique. En joignant à tout cela ce que l'on a obſervé touchant cette lumiére; qu'elle eſt fixe & permanente au même endroit du Ciel, & toûjours vers le pôle Boréal; qu'elle augmente & diminuë peu à peu par une gradation lente; enſorte qu'elle ſemble s'élever & ſe plonger ſous l'horiſon, plûtôt que s'allumer & s'éteindre: *Certo loco permanent*, dit Senéque, *donec ob-*

Voyez le nouveau Recueil des Voyages du Nord.

obscuriora sint... deinde per assiduam diminutionem redigantur in nihilum. Enfin, que cette lumiére dure très long-temps, & que le plus souvent elle ne disparoît que lorsque les rayons du soleil l'effacent; on peut conclure que ce n'est pas l'effet d'une exhalaison qui s'embrase, mais de quelqu'autre cause moins variable, dont la recherche est du ressort des physiciens. Si le passage de l'exhalaison qui fut vûë en 1676. en Italie, fit sentir une odeur de soufre, & entendre une détonation à ceux sur la tête desquels elle étoit, quoique ce corps enflammé n'eût au plus qu'un mille de diamétre; quels effets sensibles ne devroit pas produire le phénoméne de la lumiére Boréale, dont le corps, c'est-à-dire, l'arc lumineux occupe le plus souvent un espace immense dans le Ciel, si cette apparence étoit l'effet d'une exhalaison enflammée.

5°. Enfin ce phénoméne a fait en divers tems la même impression sur les esprits, que celle des prodiges anciens dont nous avons parlé. *Quæ ipsi*, dit Gassendy, *non aliâ specie quam vaporum conspeximus. Fuere qui evulgaverint apparuisse acies instructas procedentes præliantesque; visa tormenta bellica, visos emissos globulos, visos ictus, visas hastas, &c... mirum quod non simul clangorem tubarum, clamoremque virûm auditum esse addidissent, quando eadem credulitas infirmitasque humana est, quæ his figmentis locum facit. Credibile omnino est, si non om-*

omnia, at bene multa quæ in historiis similia exstant, ex eadem esse origine, nec ampliorem fidem mereri.

Le celébre M. Leibnitz, qui a fait voir, que l'érudition litteraire & les connoissances les plus abstraites se prêtoient un secours mutuel, étoit dans la même pensée que M. Gassendy; & croyoit que ces Armées celestes, & ces combats observez par les Anciens, n'étoient autre chose que la lumiére Boréale, dont les jets étant quelquefois inclinez en sens contraire, ressembloient à des combats. Par exemple, ce que dit Pline, 2. 57. *Spectata arma cœlestia, ab ortu occasuque inter se concurrentia, pulsis quæ ab occasu erant.* En effet, il ajoûte immédiatement après: *ipsum ardere cœlum minimè mirum est.* La Chronique d'Isidore dit à l'année 457. de l'Ere d'Espagne, qui fut celle de l'entrée d'Attila en Italie: *Ab Aquilonis plagâ cœlum rubens sicut ignis effectum permixtis per igneum ruborem lineis clarioribus in speciem hastarum rutilantium deformatis.* On lit au chap. 16. du IV. Livre de l'histoire des Lombards par Paul Diacre: *Tunc*, c'étoit pendant le régne d'Agilulphe, *signum sanguineum in cælo apparuit, & quasi hastæ sanguineæ & lux per totam noctem clarissima.* Les Annales de S. Bertin portent à l'année 859. *Acies nocturno tempore visuntur in cœlo mense Augusto, Septembri & Octobri, ita ut diurna claritas ab oriente usque in septemtrionem continuè fulserit, &*

columnæ sanguineæ ex eâ discurrentes processerint.

Je pourrois ajoûter encore un graud nombre de pareils exemples ; mais comme je crois en avoir assez dit pour établir la conformité des observations anciennes avec les nouvelles, je passerai au dernier phénoméne de cette espéce, qui a été observé en Angleterre & en France le 18. Mars 1716.

Ce phénoméne ne fut point vû à Paris, apparemment parce que cette Ville étoit couverte de quelque nuage. Mais sur les côtes de l'Ocean & sur celles de la Méditerranée, il parut une grande lumiére, qui sortant de l'horison, éclairoit une partie du Ciel vers le Nord. En Normandie & en Picardie, on crut que cette lumiére étoit produite par quelque embrasement considerable en Angleterre ; & on l'écrivit à Paris, où le bruit de cet incendie courut pendant quelques jours. La même nuit du 18. Mars, des pêcheurs des environs de la Ville d'Agde en Languedoc, ayant apperçû une grande lumiére au Nord, du lieu où ils pêchoient, crurent que le feu avoit pris à la Ville d'Agde, & vinrent s'informer le lendemain des suites de ce prétendu embrasement. Senéque nous apprend, en parlant de ce Metéore, que la même chose étoit arrivée de son tems : *Sub Tiberio Cæsare cohortes in auxilium Ostiensis coloniæ cucurrerunt, tanquam conflagrantis : cùm cœli ar-*

dor fuiſſet per magnam partem noctis, parum lucidus, craſſi fumidique ignis. Ceux qui l'obſervérent avec un peu plus d'exactitude, à Londres & en France, apperçûrent une grande lumiére blanche, avec des jets ou évaporations ſemblables à celles que l'on a décrit ci-deſſus. Mrs. de l'Obſervatoire de Paris ayant cherché ſi ce phénoméne ne ſe montreroit point encore, le revirent en effet les nuits du 10. & du 11. Avril ſuivant, avec des apparences toutes ſemblables ; & ils l'ont encore obſervé pluſieurs fois depuis. La Relation inſerée dans la Gazette de Londres décrit ce phénoméne du 18. Mars, avec des circonſtances differentes de toutes les autres. Nous avons déja parlé de ces évaporations de lumiére, colorées diverſement, & qui ſembloient s'entrechoquer. Elle ajoûte que ces évaporations s'étant diſſipées, l'on apperçut au bout de quelque temps un corps rond & lumineux de la même grandeur que le ſoleil, lorſqu'il ſe léve, mais pas tout-à-fait ſi clair. Ce récit ſe rapporte aſſez à ce que nous liſons dans Julius Obſequens d'un ſemblable phénoméne : *Flamma cœlo emicare viſa, cùm in unum coïſſet, os flammæ ferrugineum oſtendit, cœlum viſum deſcendere, cujus hiatu vertices flammæ apparuerunt.* C'eſt ce que les anciens philoſophes nommoient *chaſma.*

Voilà, ce me ſemble, toutes les differentes eſpéces de prodiges phyſiques, qui ſont

sont rapportez dans les Anciens. Ils faisoient une partie considerable de l'ancienne Histoire, & quoi - qu'ils n'eussent par eux-mêmes aucune liaison naturelle avec les évenements politiques, l'adresse de ceux qui gouvernoient mettant la superstition des peuples à profit, ils se servoient de ces prodiges comme de motifs puissants pour faire prendre des résolutions importantes, & comme de moyens pour faciliter l'execution des entreprises les plus considerables. Les anciens historiens ont donc eu raison de faire si souvent mention de ces prodiges, & ils ne pouvoient prévoir qu'il y auroit un temps où les hommes n'y feroient attention, que pour en rechercher la cause physique, & pour satisfaire un leger mouvement de curiosité. On reproche aux anciens historiens, qu'ils rapportent ces prodiges comme étant persuadez non seulement de leur verité, mais encore de leur liaison avec les évenements historiques, & cela, parce qu'ils les joignent ordinairement ensemble. Il est facile de répondre à cette Critique. Premierement, quand il feroit vrai que tous ces historiens eussent regardé les prodiges de cette façon, je ne sçais si c'est un reproche bien fondé. La croyance aux prodiges & à la divination conjecturale, faisoit une partie de la Religion chez les Anciens; & l'on ne doit pas blâmer un historien, pour n'avoir point attaqué dans ses Ouvrages les traditions religieuses de

la société au milieu de laquelle il est, & pour laquelle il écrit; d'ailleurs ce n'est pas toûjours une preuve qu'il en soit bien persuadé. Ciceron, par exemple, qui ne passera jamais pour un homme trop crédule, rapporte dans sa troisiéme harangue contre Catilina, chap. 18. tous les prodiges par lesquels les Dieux avoient averti la République du danger qui la menaçoit; & cela du ton le plus devot du monde. Néanmoins ce même Ciceron se mocquoit des prodiges avec ses amis, & ne les regardoit que comme des effets produits par une cause physique & nécessaire: *Ut ordiar ab haruspicinâ quam ego reipublicæ causâ communisque religionis colendam censeo; sed soli sumus, licet verum exquirere sine invidiâ*, dit-il, lorsqu'il parle en philosophe. Mais, ajoûte-t-on, ces historiens ne rapportent jamais de prodiges que dans des tems de Guerre, & lorsqu'il arrive quelques événements surprenants. Je réponds, 1°. que ces Ecrivains n'ont point eu de dessein de transmettre à la postérité la connoissance de tous les prodiges, mais seulement de ceux qui ont fait une forte impression sur l'esprit des Peuples, & que l'on a regardez comme le signe de ces événements; 2°. pour me servir des paroles de Ciceron, en parlant de la même matiere: *Hæc in bello plura & majora videntur timentibus: eadem non tam animadvertunt in pace.* Les mêmes peuples, qui ne font aucune attention aux prodiges qu'ils ap-

De Divinat. 2.

apperçoivent pendant la Paix, sont frappez de tous ceux qui se montrent pendant la Guerre, lorsque la crainte des malheurs qui les menacent, a tourné leurs esprits vers la devotion : *Quod evenire solet*, dit Tite-Live, *motis semel in religionem animis multa nunciata & temerè credita.* Ainsi il n'est pas étonnant que les historiens ayent joint l'observation de certains prodiges avec les évenements importants. Ils n'ont fait qu'imiter la conduite des Peuples dont ils écrivoient l'histoire, & dont ils nous vouloient dépeindre le caractére. Les plus sensez nous en ont dit assez pour nous apprendre, qu'ils n'étoient pas les dupes de la croyance populaire. Mais quand ils ne l'auroient pas fait, & qu'ils seroient convaincus de s'y être livrez, je ne sçais, pour le répeter encore, s'ils seroient fort blâmables d'avoir été de la Religion de leur Païs, & d'avoir cru avec le reste de leurs Concitoyens, que certains phénoménes rares & étonnants pouvoient être le signe de la volonté des Dieux.

Ces phénoménes étoient veritables & réels pour la plûpart, & les exemples que je viens de rapporter, prouvent qu'ils se remontrent encore de tems en tems à nos yeux, & que l'on auroit grand tort d'insulter à la bonne foi des Anciens, qui en ont fait mention dans leurs Ouvrages.

La Philosophie moderne, en même tems qu'elle a éclairé & perfectionné les esprits, les a néanmoins rendu quelquefois

fois trop dogmatiques & trop décisifs. Sous prétexte de ne se rendre qu'à l'évidence, ils ont cru pouvoir nier l'existence de toutes les choses qu'ils avoient peine à concevoir, sans faire réflexion qu'ils ne devoient nier que les faits dont l'impossibilité est évidemment démontrée, c'est-à dire, qui impliquent contradiction. D'ailleurs il y a non seulement differents degrez de certitude & de probabilité, mais encore differents genres d'évidence. La Morale, l'Histoire, la Critique & la Physique ont la leur comme la Métaphysique & les Mathématiques; & l'on auroit tort d'exiger dans l'une de ces sciences, une évidence d'un autre genre que le sien. Le parti le plus sage, lorsque la verité ou la fausseté d'un fait, qui n'a rien d'impossible en lui-même, n'est pas évidemment démontrée; le parti le plus sage seroit, dis-je, de se contenter de le révoquer en doute, sans le nier absolument; mais la suspension & le doute ont toûjours été & seront toûjours un état violent pour le commun des hommes, même philosophes.

La même paresse d'esprit qui porte le vulgaire à croire les faits les plus extraordinaires sans preuves suffisantes, produit un effet tout contraire dans les philosophes. Ils prennent le parti de nier les faits les mieux prouvez, lorsqu'ils ont quelque peine à les concevoir; & cela, pour s'épargner la peine d'une discussion & d'un examen fatiguant. C'est encore par une suite

ſuite de la même diſpoſition d'eſprit, qu'ils affectent de faire ſi peu de cas de l'étude des faits & de l'érudition. Ils trouvent bien plus commode de la mépriſer que de travailler à l'acquerir; & ils ſe contentent de fonder ce mepris ſur le peu de certitude qui accompagne ces connoiſſances, ſans penſer que les objets de la plûpart de leurs recherches Philoſophiques ne ſont nullement ſuſceptibles de l'évidence mathématique, & ne donneront jamais lieu qu'à des conjectures plus ou moins probables, du même genre que celles de la Critique & de l'Hiſtoire, & pour leſquelles il ne faut pas une plus grande ſagacité que pour celles qui ſervent à éclaircir l'Antiquité. D'ailleurs ils devroient faire reflexion que pour l'interêt même de la Phyſique, & peut-être encore de la Métaphyſique, il importeroit aux philoſophes d'être inſtruits de bien des faits rapportez par les Anciens, & des opinions qu'ils ont ſuivies. Les hommes ont eu à peu près autant d'eſprit dans tous les tems. Ils n'ont differé que par la maniére de l'employer; & ſi notre ſiécle a acquis une méthode inconnuë à l'Antiquité, comme le prétendent quelques-uns, nous ne devons pas nous flatter d'avoir donné par là une étenduë aſſez grande à notre eſprit, pour qu'il doive abſolument mépriſer les connoiſſances & les reflexions de ceux qui nous ont précedez.

RECHERCHES SUR LA VIE DE Q. ROSCIUS LE COMEDIEN.

Par M. l'Abbé FRAGUIER.

23. de Février 1717.

COMME Roscius est fameux dans l'Antiquité, & que les Ouvrages de Ciceron sont remplis de ses éloges, j'ai lieu d'esperer que la Compagnie ne trouvera pas étrange, si je l'entretiens quelques moments sur la vie de cet illustre comédien. Ciceron le représente par tout comme un homme qui joignoit à des talents singuliers, un mérite plus singulier encore dans les hommes de sa profession. Et, puisqu'il faut honorer la vertu par tout où elle se trouve, on doit un respect particulier à celle qui se conserve pure au milieu des mauvais exemples, & dans une imitation continuelle des vices, qui fait le fonds des Comédies. C'est cette vertu qui distinguoit Q. Roscius; & qui, d'un comédien, en faisoit l'ami de ce qu'il y avoit à Rome de plus grand & de plus respecté. Et c'est cette même vertu qui me fait hasarder ici cet abrégé de sa vie, tel

tel que j'ai pû le recueillir de Ciceron même. Je me flatte que ces deux grands acteurs, Roscius & Ciceron son disciple, eux à qui Rome n'a jamais refusé une audience favorable, l'obtiendront pour ce récit où il n'est parlé que d'eux; sur tout dans une Assemblée où tel homme égale l'un pour l'éloquence, & l'autre pour l'action.

Si néanmoins j'ai encore besoin d'apologie, je dois dire, & il est vrai, que, dans le dessein de payer à l'Académie le tribut que chacun de nous lui doit, j'avois songé à extraire de Ciceron & de quelques autres Ecrivains, de quoi faire une vie de P. Rutilius Rufus, cet homme si grand dans l'une & dans l'autre fortune, & que Ciceron regardoit comme le Socrate des Romains. Mais ayant trouvé que le celébre avocat Antoine Loisel avoit eû le même dessein, & l'avoit assez bien rempli, j'ai changé de dessein, & me suis enfin arrêté à celui-ci. Car, pour le dire en passant, j'estime qu'une des occupations d'un homme de Lettres, laquelle auroit tout à la fois & le plus d'agrément & le plus d'utilité, seroit de ramasser avec soin ce qui, répandu çà & là dans les restes prétieux de l'Antiquité, peut servir à faire connoître les hommes illustres dont on n'a point de vies completes. Ainsi, en multipliant les Livres, on multiplieroit en tout genre les modelles de vertu.

Il est vrai-semblable que Q. Roscius naquit

Cic. l. de Divin. num. 133. edit. in fol. R. S.

quit dans le territoire de *Lanuvium*, Ville municipale du *Latium*, qu'on nomme aujourd'hui *Civitá Indovina*; Païs décrié par Catulle dans ce Vers.

Catul. Scal. p. 21.

Aut Lanuvinus ater atque dentatus..

Mais tout Païs produit des hommes d'esprit. On est du moins assûré que Roscius y fut nourri dans cette partie du territoire qui se nommoit *Selonium*. C'est environ à seize milles de Rome, dans la voye *Appia*, lieu connu par la vangeance éclatante que Milon, qui étoit Dictateur de *Lanuvium*, prit de P. Clodius, le grand ennemi de Ciceron. Je dis que cela me paroît vrai-semblable, parce que Ciceron dit, non pas que Roscius y fût né, mais seulement qu'il y fut nourri, *educareturque in Selonio qui est campus agri Lanuvini*. Or il est assez ordinaire que les enfans soient mis en nourrice ailleurs que dans le lieu de leur naissance. Néanmoins C. Cotta au livre 1. *de naturâ Deorum*, parlant à C. Velleïus; Roscius, lui dit-il, qui est du même municipe que vous, *Roscium municipem tuum*. De sorte que, réünissant ces differents endroits, je crois pouvoir avancer que l'un & l'autre étoient de *Lanuvium*.

Cic. pro Milone.

Ce fut-là qu'étant encore au berceau, Roscius eut une avanture qui fut regardée comme un prodige. Et c'est Ciceron même qui, dans le premier des deux Li-

vres qu'il a composez sur la Divination, nous a conservé la memoire de ce fait que raconte son frere Quintus. * Roscius dormoit tranquillement, lorsque sa nourrice s'étant relevée, vit à la lueur d'un flambeau qu'elle approcha, un serpent entortillé autour du corps de l'enfant. La frayeur lui fit jetter un grand cri. Le pére de Roscius consulte les Aruspices, dont la réponse fut, que personne n'auroit plus d'éclat, ni un merite plus reconnu. Quintus Ciceron ajoute † que Praxitéle avoit ciselé en argent cette avanture, & que le poëte Archias l'avoit celebrée par ses Vers. Ce qui prouve, autant peut-être qu'aucun témoignage, la grande illustration de Roscius; puisqu'autrement un poëte celébre & un fameux artisan n'auroient pas employé, l'un les charmes de sa poësie, l'autre l'excellence de son cizeau, pour éterniser la memoire d'un accident de son enfance. Tout devient prodige dans ceux qui sont des prodiges eux-mêmes.

Mais pour ne pas paroître donner à celui-ci plus de poids qu'il ne merite, il faut rapprocher ici ce que Ciceron y répond *Cic. II. de Divin num. 101.*

* Cùm esset in cunabulis..... noctu lumine apposito experrecta nutrix animadvertit puerum dormientem circumplicatum serpentis amplexu; quo adspectu exterrita, clamorem sustulit. Pater autem Roscii ad Aruspices retulit, qui responderunt nihil illo puero clarius, nihil nobilius fore *Cic. loco citato.*

† Atque hanc speciem Praxiteles cælavit argento, & noster expressit Archias versibus. *Cic. loco citato.*

pond dans le second Livre du même Ouvrage, lorsqu'il détruit, en bon Academicien, toutes les observations superstitieuses que son Frere Quintus, comme habile Stoïcien, avoit mises en avant dans le premier. * A l'égard de Roscius, dit-il, les replis du serpent autour de son corps peuvent être une circonstance fausse. Mais qu'un serpent se soit rencontré dans son berceau, ce n'est pas une chose bien surprenante dans ce Canton-là sur tout, où les serpens tiennent communément leurs Assemblées au coin du feu. † Quant à l'éclat que la réponse des Aruspices promettoit à Roscius, j'admire, ajoûte-t-il, la bonté des Dieux immortels, qui s'interessent à la gloire d'un comédien au point de la lui prédire long-tems auparavant, eux qui n'ont rien prédit de semblable à Scipion l'Africain.

Il n'est pas aisé de fixer l'année que Roscius naquit On ne peut, ce me semble, en parler que par conjecture. Voici la mienne. Je le crois plus vieux que Ciceron de quelque vingt ou vingt-cinq ans. Ma raison est que, quand Ciceron, à l'âge de 46. ans, deffendit le poëte Archias

* De ipso Roscio, potest illud quidem esse falsum ut circumligatus fuerit anguis. Sed ut in cunis fuerit anguis, non est mirum, præsertim in Selonio, ubi ad focum angues nundinari solent. *Ibidem.*

† Nam quod Aruspices responderint nihil illo clarius, nihil nobilius fore, miror deos immortales histrioni futuro claritatem ostendisse, nullam ostendisse Africano. *Ibidem.*

chias, Q. Roscius venoit de mourir dans un âge fort avancé, *senex*. Et qu'ainsi ne soit, nous voyons que dans les Livres *de Oratore*, on parle de Roscius comme d'un homme fait, comme d'un acteur consommé en son art, comme d'un maître qui en tenoit école, comme d'un modelle parfait pour les orateurs qui aspiroient à la perfection. Or cela ne peut gueres convenir à personne avant 35. ou 40. ans. Et, comme le dialogue de *Oratore* est le récit d'une conversation entre M. Crassus, M. Antonius & les autres interlocuteurs, supposée l'an de Rome 663. sous le Consulat de L. Marcius Philippus, & de Sextus Julius César, lorsque Ciceron né en 648. étoit dans sa quinziéme année, il s'ensuit de là que Roscius est né environ l'an 625. de Rome, & qu'il pouvoit avoir vingt ans & davantage plus que Ciceron.

Il y avoit alors 56. ans que Plaute, & 31. ans que Térence étoient morts. Le Théatre étoit en possession de leurs Piéces, qui ne sont pas toutes venuës jusquà nous. Sans parler des autres poëtes dont les Piéces ne laissoient pas d'occuper la Scéne. L'éloquence étoit au plus haut point où on l'eût portée avant Ciceron. Nous en pouvons juger par le dialogue *de claris Oratoribus*. Cette partie de l'éloquence qui regarde l'action, * sans quoi, selon

* Huic (*actioni*) primas dedisse Demosthenes dicitur, quum rogaretur quid in dicendo esset primum; huic secundas; huic tertias. *III. de Orat. pag* 375. *edit. Cantab.* 8.

ſelon Démoſthene, tout le reſte n'eſt rien, étoit admirable dans M. Craſſus, ce grand orateur, de qui Catulus diſoit, que les autres orateurs, mis en comparaiſon avec lui, ne meritoient que de manger du ſoin: *Oratorem eum, quem cùm Catulus nuper audiſſet, fœnum alios aiebat eſſe oportere.* De ſorte que, ſi les plus grands orateurs ont eû dans la perſonne de Roſcius un modelle à imiter pour l'action, Roſcius, dans quelques orateurs de ſon tems, trouva de quoi ſe former l'idée d'une déclamation parfaite.

Cic. II de Orat num.129

Je ne trouve point en détail quels furent ſes maîtres dans l'art du Théatre. Mais, comme dans ſa jeuneſſe il montroit déja ce qu'il ſeroit un jour, & que dès lors il étoit très bien reçû chez les plus grands Seigneurs de Rome, on peut croire, avec quelque raiſon, qu'ils prirent eux-mêmes le ſoin de faire élever Roſcius par les plus habiles maîtres, & de cultiver en lui un talent qui ſe déclaroit, & à quoi, ſelon les apparences, ſon inclination ſe portoit toute entiére. Or que le jeune Roſcius ait été cheri des Grands, il ſeroit difficile d'en douter après les Vers que fit pour lui Q. Catulus, l'un des perſonnages des deux derniers Dialogues du Livre *de Oratore*. C'étoit le pére de ce Catulus qui floriſſoit dans le tems où Ciceron place les Dialogues *de naturâ Deorum*, c'eſt-à-dire, lorſque Ciceron avoit vingt ans. Les voici tels que Q.

Num. 107.

Cotta

Cotta les rapporte dans le Livre premier de cet excellent Ouvrage :

Conſtiteram exorientem Auroram forte ſalutans.
Cùm ſubito à lœvâ Roſcius exoritur.
Pace mihi liceat, cæleſtes, dicere veſtrâ:
Mortalis viſus pulcrior eſſe Deo.

Roſcius, pour s'attirer un tel éloge, devoit être très agréable de ſa perſonne, & d'autant plus qu'il avoit d'ailleurs un défaut capable d'effacer tous les agréments imaginables : *Erat*, dit Cotta, *ſicut hodie eſt, perverſiſſimis oculis*. Car *perverſi oculi* ſont des yeux de travers, des yeux louches ; défaut très oppoſé à l'art du comédien. * Tout conſiſte dans le viſage, dit Craſſus, & dans le viſage ce qui domine, ce ſont les yeux. En quoi nos Anciens jugeoient mieux que nous, lorſqu'ils ne donnoient pas leur approbation entiére, même à Roſcius ſous le maſque. Cependant ſous le maſque même on voyoit dans les yeux d'un bon acteur la paſſion qui le poſſedoit : *Sœpe ipſe vidi cùm ex perſonâ mihi ardere oculi hominis hiſtrionis viderentur.* Roſcius, qui peut-être eſt déſigné dans ce paſſage même, tiroit un grand

II. de Orat. p. 196. Cantab C'eſt Antoine qui parle.

* Sed in ore ſunt omnia : in eo autem ipſo dominatus eſt omnis oculorum. Quo melius noſtri illi ſenes, qui perſonatum ne Roſcium quidem magnopere laudabant. Animi eſt enim omnis actio, & imago animi vultus eſt, indices oculi *Cic. de Orat. lib.* 3. *num.* 222.

œuvres de Ciceron & de quelques autres Ecrivains, 1o. sur la perfection du jeu de Q. Roscius: 2o. sur l'école qu'il tenoit pour enseigner l'art de déclamer: 3o. sur un procès qu'il eût au sujet d'un de ses éleves: 4o. Ensuite, avant que d'en venir à la vieillesse & à la mort de Roscius, nous rassemblerons les éloges que Ciceron a donnez à la vertu de cet illustre comédien; éloges infiniment glorieux pour un homme de sa sorte, & qui sont une preuve incontestable qu'on pourra toûjours, par l'éclat de la vertu, ennoblir & rehausser la condition la moins noble. Je remarque en premier lieu que Roscius excelloit également dans le serieux & dans le comique. On peut m'opposer Quintilien & Plutarque, qui semblent dire que Roscius n'ait joüé que dans les Comedies: *Roscius citatior*, dit Quintilien, *Æsopus gravior fuit; quod ille comœdias, hic tragædias egit.* Et Plutarque dit que Ciceron se forma pour l'action sur Roscius qui joüoit dans les comedies, & sur Esopus qui joüoit dans le tragique. Mais ce que j'avance n'en est pas moins véritable, & se prouve par divers passages de Ciceron: car il cite Roscius tantôt comme joüant les premiers rôles dans la Tragédie, tantôt comme représentant des personnages comiques: toûjours comme le premier acteur du théatre. Plutarque & Quintilien me confirment seulement dans l'opinion dont je parlois tout-à-l'heure, que

Quintil. l. 11. c. 3. v. 166.

Plut. in Cicer.

Roſcius, ſoit ponr faire plus briller ſon jeu, ſoit pour mieux cacher le défaut de ſes yeux, & même en tirer avantage, préféroit les rôles comiques à ceux de la Tragédie. Voici de quoi établir qu'il réüſſiſſoit excellemment bien dans l'un & dans l'autre genre.

Ciceron, au Livre troiſiéme *de Oratore*, ſous le nom de M. Craſſus, enſeignant de quelle maniére il faut dans la déclamation préparer les grands mouvemeats; après avoir dit * qu'on doit quelquefois donner à ſes auditeurs le temps de reſpirer; laiſſer repoſer leur admiration; imiter les peintres, qui jettent dans l'ombre & dans l'éloignememt certaines parties de leurs tableaux, pour faire ſortir le reſte avec plus de lumiére & avec plus d'effet, il ajoûte: Jamais Roſcius n'a prononcé avec le geſte qu'il auroit pû ce Vers:

Nam ſapiens virtuti honorem prœmium, haud prædam petit;

mais

* Sed habeat tamen illa in dicendo admiratio ac ſumma laus umbram aliquam & receſſum, quo magis id quod erit illuminatum extare atque eminere videatur. Nunquam agit hunc verſum Roſcius eo geſtu quo poteſt. Sed abjicit prorſus, ut in proximos, *Ecquid video, &c.* incidat, adſpiciat, admiretur, ſtupeſcat. Quid ille alter, *Quid petam præſidii?* quàm leniter, quàm remiſſè, quàm non actuoſe? Inſtat enim, *O pater! &c* in quo tanta commoveri actio non poſſet, ſi eſſet conſumpta ſuperiore motu & exhauſta. Neque id actores priùs viderunt quàm ipſi poëtæ; quàm denique illi etiam qui fecerunt modos, à quibus utriſque ſummittitur aliquid, deinde augetur, extenuatur, inflatur, variatur, diſtinguitur. *Num. 56. 57. edit. Rob. Steph. quæ eſt Petri Victorii.*

mais le laiſſe entierement tomber, afin de relever, par ſa prononciation entrecoupée, par l'effroy de ſes regards, par l'étonnement, par le ſaiſiſſement où il eſt, les Vers qui ſuivent,

Ecquid video! ferro ſeptus poſſidet ſedes ſacras.

Pour cet autre Vers,

Quid petam præſidii!

avec quelle douceur, avec quelle négligence le prononce-t-il! combien relâche-t-il de ſon action en le prononçant! & cela pour faire valoir celui qui ſuit,

O pater! ô patria! ô Priami domus!

ſur lequel ſon action ne pourroit avoir ni tant d'ame, ni tant de ſentiment, s'il en eût épuiſé le ſentiment & l'ame dans la prononciation du Vers précédent. Ce précepte a été connu des poëtes, avant que les acteurs en compriſſent la néceſſité. Les muſiciens mêmes qui ont fait la modulation, *qui fecerunt modos*, l'ont compriſe auſſi; témoin le ſoin qu'ils prennent d'abaiſſer le ſon des inſtrumens, pour augmenter enſuite, diminuer, enfler, varier, diſtinguer leur mélodie.

Ce morceau de Ciceron que j'ai rendu ici comme j'ai pû (car le moyen de traduire Ciceron?) & que j'ai rapporté tout en-

entier, parce que la derniére partie ſert à expliquer ce que je dirai dans la ſuite; ce morceau, dis-je, ſemble fait exprès pour établir que Roſcius étoit admirable dans le tragique, puiſque Craſſus n'a rien de plus parfait à propoſer pour modelle aux orateurs, que l'art avec lequel Roſcius prononçoit les Vers d'une tragédie. On peut encore en conclure que la perfection du jeu théatral & de l'action de l'orateur, réſulte en partie du contraſte, &, pour ainſi dire, du clair-obſcur bien ménagé que Roſcius entendoit excellemment.

Vide Tuſcul. lib. 3. num. 75. & num. 89. ubi plenius afferuntur hi verſus.

Venons au comique; & quoi-qu'il paroiſſe ſuperflu de prouver que Roſcius y excelloit, cependant, parce que la matiere n'eſt pas deſagréable, mettons ici deux morceaux de Ciceron où il s'agiſſe du jeu comique de Roſcius. Ciceron, dans le Livre ſecond *de Oratore*, faiſant parler Julius Ceſar, frére de Catulus, ſur les traits de plaiſanterie qu'on peut utilement employer dans les plaidoyers, lui fait dire qu'il y a certaines choſes qui ne deviennent propres à exciter le rire, que par le tour du geſte & l'air du viſage: * telle eſt,

* Ex hoc genere eſt illa Roſciana imitatio ſenis, *Tibi ego, Antipho, aſſero. Cic. de Orat. lib. 2. n.* 134. *R. S. Tibi ego, Antipho, has ſero.* inquit; ſenium eſt cùm audio. *Ita editio Cantabr. p.* 221. *Rectè quod* has ſero, *legit*, *non* aſſero: *malè, quod poſtremam verſus partem divellit à priore. Hæc enim dici puto a juvene quopiam quem tæbebat audire vetulum patrem cùm ingereret ſeri à ſe arbores quæ poſteris prodeſſent. Senium eſt, ait Juvenis, cùm hæc audio.*

est, dit il, dans Roscius cette imitation d'un vieillard,

Tibi ego, Antipho, has sero; inquit; senium est cùm audio.

Et dans son plaidoyer pour Q. Roscius contre Fannius Cherea, qu'il représente comme le plus indigne de tous les hommes, il soutient que * Roscius joue très bien sur la scéne le personnage de Cherea, sans que ce misérable lui en marque sa reconnoissance. Car lors, dit-il, que Roscius fait *Ballio*, ce scélerat dont les mœurs & la profession sont également infames, il fait Cherea. Et ce malheureux ne peut avoir d'autre fondement pour croire que Roscius lui ressemble en mauvaise foi, que de lui avoir vû représenter si parfaitement un personnage si odieux. Ce *Ballio* est le *Leno* de la comédie que Plaute a intitulée *Pseudolus*, l'une des meilleures qu'il ait composées & qu'il estimoit le plus. *Cic. de Senect.*

L'admiration de Ciceron pour les talents de Q. Roscius & les éloges infinis qu'il lui donne, font assez connoître avec quelle intelligence, avec quel esprit & avec

* Cujus personam præclarè Roscius in scenâ tractare consuevit.. Nam Ballionem illum improbissimum & perjurissimum Lenonem cùm agit, agit Chæream..... qui quamobrem Roscium similem sui in fraude & malitiâ existimarit nihil videtur, nisi forte quod præclarè hunc imitari se in personâ Lenonis animadvertit. *Cic. pro. Q. Roscio Com. num. 7.*

avec quel art ce grand acteur sçavoit entrer dans des caractéres aussi differents, que le sont sur la scéne le comique & le sérieux. M. Crassus, dans le premier Livre de l'Orateur, après avoir cité de Roscius un trait dont nous aurons occasion de parler dans la suite, ajoute: * Ainsi pour former l'action de l'orateur sur le modelle de ce comédien, faites attention que dans ce qui part de sa personne, tout est parfait: rien qui ne soit accompagné de graces, qui ne soit ménagé comme il faut, pour être séant, pour remüer & pour plaire. C'est par-là que depuis long-temps Roscius est arrivé à un tel point de réputation, que chacun dans sa profession, quand il y excelle, en est surnommé le Roscius. Sur quoi Antoine répondant à Crassus, † Rien, lui dit-il, n'est si effrayant, *horribile*, que la néceffité où vous nous mettez tous, d'être chacun en son genre une espéce de Roscius. Et j'ai bien peur qu'une telle proposition n'ait eû plus de force pour jetter dans

* Itaque, ut ad hanc similitudinem hujus histrionis oratoriam laudem dirigamus, videtis ne quam nihil nisi perfectè, nisi cum summâ venustate fiat, nisi ita ut deceat; & uti omnes moveat atque delectet. Itaque hoc jam diu est consecutus, ut in quo quisque artificio excelleret, is in suo genere Roscius diceretur. *Cic. I de Orat. num. 64.*

† Illud vero fuit horribile, quod, me hercule, vereor ne majorem vim ad deterrendum habuerit quàm ad cohortandum. Voluisti enim in suo genere unumquemque nostrum quasi quemdam esse Roscium. *Ibid. num. 135.*

dans le desespoir, que pour augmenter le courage. En effet, Ciceron dit ailleurs que Roscius, pour l'excellence de son génie, & pour les agréments de son jeu, sembloit devoir être immortel. Et dans le dialogue *de Oratore*, il fait dire à un des interlocuteurs Julius César, frére de Catulus, * Qu'il lui arrive souvent de s'étonner quand il voit des acteurs, qui ont l'effronterie de paroître sur la scéne en présence de Roscius. Car qui peut faire un mouvement dont Roscius n'apperçoive aussi-tôt le défaut? Ciceron lui-même parlant de ce qui s'étoit passé entre Roscius & lui, au sujet du procès de Quintius, dont Roscius vouloit qu'il se chargeât; † Je lui dis en bonne amitié (dit-il lui-même devant ses juges) que je ne comprenois pas l'extrême effronterie de ceux qui faisoient un geste en sa présence: mais que pour ceux qui osoient lui disputer l'honneur du théatre, ils perdoient sur le champ ce qu'ils pouvoient avoir eû de bon auparavant. Qu'ayant à plaider contre Hortensius, j'apprehendois que la même

Cic. pro Archia poëtâ, num. 13.

 me

* Quamquam soleo sæpe mirari eorum impudentiam qui agunt in scenâ gestum, spectante Roscio. Quis enim sese commovére poteſt, cujus ille vitia non videat? *II. de Orat. num.* 129.

† Homini pro amicitiâ familiarius dixi, mihi videri ore durissimo esse qui præsente eo gestum agere conaretur. Qui verò cum ipso contenderent eos etiam si quid antea recti ac venusti habere visi sunt, id amittere. Ne quid mihi ejusmodi acciderer, cùm contra talem artificem dicturus essem, me vereri. *Cic. pro Quintio, num.* 51.

me chose ne m'arrivât. Ce passage vaut seul tous les autres. Aussi Roscius étoit-il écouté avec un silence & une attention infinie. * Macrobe parle d'une harangue de Ciceron où cet homme, si distingué dans la République, fait une sevére réprimande au peuple Romain, de ce qu'on avoit osé faire du bruit dans le temps que Roscius étoit sur la scéne. Cette oraison qui, au temps de Macrobe, étoit entre les mains de tout le monde, a péri, comme tant d'autres Ouvrages, par l'injure du temps.

Rien n'est plus naturel que de rappeller ici un endroit de Platon très remarquable, c'est à la fin du Banquet. Platon raconte qu'après que la plus grande partie des convives fut retirée, Aristodéme, fort avant dans la nuit, retrouva Socrate dans le lieu même du festin, assis entre Agathon, poëte tragique, qui venoit de remporter le prix de la Tragédie, & Aristophane si connu par ses comédies. † Socrate

* Nam illam orationem quis est qui non legerit, in qua populum Romanum (*Cicero*) objurgavit, quòd, Roscio gestum agente, tumultuaverit. *Macrob. Saturn. lib.* 3. *cap.* 14.

† Κεφάλαιον ἔφη· (*c'est Apollodore qui rapporte le recit qu'Aristodeme lui avoit fait de ce fameux repas*) προσαναγκάζειν τὸν Σωκράτη ὁμολογεῖν αὐτοὺς τοῦ αὐτοῦ ἀνδρὸς εἶναι κωμῳδίαν καὶ τραγῳδίαν ἐπίστασθαι ποιεῖν, καὶ τὸν τέχνῃ τραγῳδοποιὸν ὄντα καὶ κωμῳδοποιὸν εἶναι. *pag.* 23.

crate par la force de ses raisons les forçoit l'un & l'autre de convenir, que dans un homme qui écrit suivant les régles de l'art, le même genie le faisoit également bien réüssir, soit pour le tragique, soit pour le comique.

J'ai quelquefois pris plaisir à chercher par quels chemins il les conduisoit à une conséqueuce, qui paroît opposée à ce que lui-même enseigne dans la République.* Il ne m'a pas semblé impossible de les trouver, dès que l'on se ressouviendra de ce qu'il dit dans le Philébe de Platon, sur les sources du Ridicule qui constituë la comedie, & sur celles du Terrible qui jouë un si grand rôle dans la Tragedie. Sur-tout si, après avoir démêlé la nature de l'imitation, on distinguoit les poëtes qui travaillent sur des idées nettes, sur des principes assûrez, en un mot les poëtes qui composent par science, d'avec ceux qui se croyant poëtes, parce qu'ils ont quelque facilité à imaginer des situations & à forger des Vers, se mettroient sans autre étude à écrire pour le Théatre, & se proclameroient eux-mêmes poëtes,

Vide Plat. in Philebo, pag. 48. 49.

 soit

* Ἐπεί που οὐδὲ τὰ δοκοῦντα ἐγγὺς ἀλλήλων εἶναι δύο μιμήματα δύνανται οἱ αὐτοὶ ἅμα εὖ μιμεῖσθαι· οἷον, κωμῳδίαν καὶ τραγῳδίαν ποιοῦντες... καὶ ἀληθῆ λέγεις ὅτι οὐ δύνανται οἱ αὐτοί. *Plato III. de Rep. pag. 383. A.*

ſoit tragiques, ſoit comiques. Et après avoir renvoyé ceux-ci avec ces Ecrivains de même eſpece, à qui Socrate dans le Phédrus donne de ſi bons avis; on trouveroit que les autres ſeroient peut-être également capables des deux ſortes d'imitation. Mais cela nous meneroit trop loin. Or, comme il eſt très probable que Socrate, pour appuyer ſon raiſonnement, employoit l'exemple des poëtes tragiques, dont l'uſage étoit de joindre à trois tragédies une quatriéme Piéce intitulée Satyre, dans le comique le plus outré, & dont le Cyclope d'Euripide eſt un échantillon: Socrate, ſelon toutes les apparences, employoit auſſi l'exemple des comédiens Grecs, s'il y en avoit quelqu'un tel que Roſcius, qui excellât dans l'un & dans l'autre genre. Car il ne faut pas moins de naturel & d'art dans l'acteur, pour entrer dans ces differentes imitations, qu'il n'en faut au poëte pour les imaginer. Raphaël, ce grand Peintre, l'auteur de tant de compoſitions héroïques, n'a-t-il pas admirablement bien réuſſi dans les groteſques? Et l'Auteur de la Phédre n'a-t-il pas fait les Plaideurs!

Voyez la Diſſert. de M. Ezech. Spanheim de Tetralogiis Græcorum.

Du reſte, Socrate étoit fort peu touché de tout ce merite théatral, qui ne porte que ſur l'imitation d'une ame, que diverſes paſſions violentes agitent tour à tour: imitation que la ſageſſe ne ſçauroit trop éviter, & qui dans les ſpectateurs excite un plaiſir rarement fondé ſur la vertu.

S'il

S'il en parloit, c'étoit, ou pour en faire ſentir tout le frivole & tout le danger, ou pour confondre ceux qui s'y croyoient fort habiles, en leur prouvant qu'ils ne l'étoient pas, à beaucoup près, autant que la vanité le leur perſuadoit. Mais Socrate étoit bien ſevére pour nos mœurs. Revenons à Roſcius.

Il étoit de l'interêt public qu'un ſi habile maître fît des éleves. Auſſi ſa maiſon étoit-elle une école où l'on alloit apprendre l'art de plaire ſur la ſcéne. Et bien en prit à un comedien nommé Eros de s'être mis ſous ſa diſcipline. Car ayant été ſouvent chaſſé du théatre non ſeulement par les ſifflets, *non modo ſibilis*, mais encore accablé d'injures, *ſed etiam convicio*; il ſe refugia dans la maiſon de Roſcius, comme dans un aſile ſacré, *ſicut in aram*: d'où, aſſez peu de tems après, lui qui à peine étoit auparavant un des derniers baladins, *in noviſſimis hiſtrionibus*, reparut l'un des meilleurs de la troupe. Ce qui l'éleva ainſi, ajoûte Ciceron, fut la ſeule réputation de Roſcius.

Cic. pro Roſcio Com. nu. 11.

Le jeu de Roſcius étoit un jeu plein d'action & de vivacité : *citatior Roſcius*, dit Quintillien. Mais ſa maxime étoit que tout l'art conſiſte dans la bonne grace, *caput eſſe artis, decere.* Il reconnoiſſoit en même tems que la bonne grace étoit au deſſus des régles, & ne ſe pouvoit enſeigner: *Quod tamen unum id eſſe quod tra-*

Cic. l. de Orat. num. 8.

*di arte non posset.** De là venoit que Roscius ne trouvoit aucun de ses éleves dont il fût content ; non qu'il n'y en eût qui meritassent de l'approbation, mais c'est que, si parmi plusieurs bonnes qualitez, il y avoit quelque défaut. (& qui est ce qui n'en a point?) ce défaut lui étoit insupportable. On doit, je crois, excepter de cette censure Ciceron lui-même, qui, selon Plutarque, avoit appris de Roscius à déclamer. Il faisoit plus. Il faisoit joûter l'éloquence même contre l'art du comedien. Et † Macrobe rapporte comme un fait constant, que Ciceron avoit accoutumé de s'exercer à l'envi avec Roscius, pour essayer lequel des deux réüssiroit le mieux; lui à exprimer la même pensée en plus de tours differens, & Roscius à varier en plus de manieres son geste sur les mêmes paroles. Il ajoûte que de là Roscius s'enhardit au point de composer un Livre, dans lequel il mettoit l'éloquence en parallele avec l'art du comedien.

La

* Sœpe enim soleo audire Roscium, *dit Crassus*, cùm ita dicat se adhuc reperire discipulum, quem quidem probaret, potuisse neminem. Non quo non essent quidam probabiles, sed quia si aliquid modò esset vitii, id ferre ipse non posset. *Ibid. num.* 63.

† Et certè satis constat contendere cum (*Ciceronem*) cum histrione (*Roscio*) solitum, utrum ille sœpius eamdem sententian variis gestibus adficeret, an ipse eloquentiæ copiam sermone diverso pronunciaret. Quæ res ad hanc artis suæ fiduciam Roscium abstraxit, ut librum conscriberet quo Eloquentiam cum Histrionica compararet. *Macrob. III. Saturn. cap.* 14.

La delicatesse du goût de Roscius & sa vivacité naturelle, lui rendoient l'exercice d'enseigner un exercice penible & chagrinant. Il instruisoit, comme le dit Ciceron, *summo cum labore, stomacho, miseriâque*. La raison en est bien naturelle; * car, ajoûte-t-il, plus on a d'esprit & d'habileté, plus il en coute de colere & de travail pour enseigner; & c'est un vrai tourment de voir qu'on ne peut faire entrer à un autre dans la tête, ce que soi-même on a saisi du premier coup.

Cic. pro Roscio Com. num. 11.

La peine d'enseigner est grande, sans doute; mais on peut croire que celle de soûtenir un procès n'étoit guéres moindre, pour un homme aussi éloigné de la chicane que l'étoit Q. Roscius. Je parle du procès que lui fit un chicaneur au sujet d'un de ses éleves, & dans lequel Ciceron prit sa deffense. La raison & la reconnoissance vouloient que ce grand orateur employât à deffendre Roscius, cette même voix que Roscius avoit formée. Voici le fait.

C. Fannius Cherea avoit un esclave nommé Panurge, qui, selon toute apparence, n'étoit pas sans talent pour le théatre. Cherea convient avec Roscius que l'esclave, s'il le veut instruire, sera commun enrre eux, de sorte qu'ils en partageront

Cic. pro Roscio Comœdo.

* Nam quo quisque est solertior & ingeniosior, hoc docet iracundius & laboriosius. Quod enim ipse celeriter arripuit id cùm tardè percipi videt, discruciatur. *Ibidem.*

geront le profit. Roſcius l'eut bientôt mis en état de réüſſir. Ainſi Cherea avoit mis dans la communauté la perſonne de l'eſclave, dont la valeur étoit très médiocre, & Roſcius de ſon côté y avoit mis ce qui donnoit un prix ineſtimable à cet eſclave. Les choſes en étoient là, lorſque Panurge fut tué. Roſcius, que la longueur des pourſuites auroit embaraſſé, tranſige avec le meurtrier ſur la part qu'il avoit à l'eſclave, & reçoit un fonds de terre pour ſon dédommagement. Longtems après, Cherea qui, bien qu'habile plaideur, n'avoit pas tiré du meurtrier ce qu'il prétendoit pour ſa part, revient ſur Roſcius, demande la moitié de ce que Roſcius a reçû. Celui-ci, qui n'avoit tranſigé que pour ſa part de la communauté, engage Ciceron à le deffendre. La queſtion generale eſt de ſçavoir ſi un aſſocié peut tranſiger en ſon particulier pour ſa part d'un tort fait à toute la ſocieté. Ciceron prouve que Roſcius l'a pû faire, & qu'il l'a fait.

Il eſt tems de voir ce que peut fournir cette oraiſon, pour mettre en ſon jour le plus grand merite de Roſcius; je veux dire, l'excellence de ſa vertu, qui le diſtinguoit autant parmi les hommes, que ſon jeu le diſtinguoit parmi les comediens. Car, encore que Ciceron doive, dans un plaidoyer pour Roſcius, ne lui pas épargner les loüanges, cependant il y a tel éloge que l'on ne donneroit jamais à un

homme

homme de ſa ſorte, à un comedien, ſi la voix publique n'avoit prévenu la voix de l'orateur. Autrement ne ſeroit-ce pas, en ſe mocquant du Public, donner un démenti à la verité, & porter prejudice à ſa cauſe, au lieu de la rendre plus favorable? Par exemple, ſi Roſcius n'eût pas été un homme d'une probité reconnuë, Ciceron, quelque amitié qu'il pût avoir pour lui, auroit-il pû ſoûtenir ſa cauſe par un argument * tiré de la difference que faiſoit tout le monde, des mœurs de ce comédien à celles de Cherea, qui de ſon aſſocié étoit devenu ſon adverſaire. Ne lui auroit-on pas répondu? laiſſons-là ce parallele odieux. Cherea peut n'être que ce qu'il vous plaît d'en imaginer; mais enfin votre Roſcius n'eſt qu'un comedien; & qui ne ſçait ce que c'eſt qu'un comedien? Ciceron par conſequent en réfutant l'avocat Saturius, qui avançoit que Roſcius avoit trompé Cherea, auroit-il pû hazarder cette réponſe? Qui a trompé ſon aſſocié? Eſt-ce Cherea? Roſcius? † Qu'oſez-vous dire? le feu s'éteint-

* Qui ſit qui ſocium feſellerit conſideremus. Dabit enim nobis jam tacitè vitâ acta in alterutram partem firmum & grave teſtimonium. *Pro Roſc. Com. num. 6.*

† Quid ais? nonne ut ignis in aquam conjectus continuo reſtinguitur & refrigeratur, ſic referveſcens falſum crimen in puriſſimam & caſtiſſimam vitam collatum ſtatim concidit & exſtinguitur? qui, medius Fidius, audacter, dico, plus fidei quàm artis, plus veritatis quàm diſciplinæ poſſidet in ſe; quem populus Romanus meliorem virum quàm hiſtrionem eſſe arbi-

teint-il plus vîte dans l'eau, que ne s'évanoüit la calomnie jettée sur la vie de Roscius, vie pleine d'innocence & de justice? Roscius a trompé son associé? lui en qui, j'en prends les Dieux à témoin, l'art du théatre est moindre que la probité: dont la droiture est plus vraye que le jeu: en qui le peuple Romain admire plus l'homme que l'acteur: personnage, par ses talens le plus digne qui fût jamais de paroître sur la Scéne, & par sa vertu plus digne encore de paroître au Sénat? Puis s'adressant à Pison qui étoit son juge; * mais n'est-ce pas m'oublier & faire une chose ridicule que de loüer Roscius à Pison? comme si j'entreprenois de vous donner de l'estime pour un homme qui ne vous seroit pas connu. Entre tous les hommes en est-il un dont vous ayez meilleure opinion que de Roscius? En est-il un dont la vie vous paroisse plus pure? & qui joigne à une vertu délicate & scrupuleuse, plus d'humanité, plus de bonté, & de ces maniéres nobles qui distinguent l'homme de bien? Ensuite se tournant vers l'ac-

arbitratur; qui ita dignissimus est scenâ propter artificium, ut dignissimus sit curiâ propter abstinentiam. *Ibid. num.* 6.

* Sed quid ego ineptus, de Roscio apud Pisonem dico? Ignotum hominem scilicet pluribus verbis commendo. Est-ne quisquam omnium mortalium de quo meliùs existimes tu? est ne quisquam qui tibi purior, pudentior humanior, officiosior, liberaliorque videatur. *Ibidem.*

l'accusateur Saturius; * Vous même, dit-il, Saturius, qui plaidez contre lui, pensez-vous autrement que Pison? Et, toutes les fois que, dans le cours de votre action, le nom de Roscius s'est presenté, n'y avez-vous pas joint l'éloge d'homme de bien? Ne l'avez-vous pas distingué par cette formule dont nous n'usons qu'à l'égard des personnes reverées, ou pour qui nous avons une amitié singuliere? *Quem honoris causâ nomino.* En quoi certes il paroissoit une inégalité risible, d'appeller très bon & très respectable celui que vous vouliez au même tems faire passer pour un scélerat; mais sans doute, les éloges partoient de la verité, tandis que l'accusation ne venoit que de zèle pour votre partie.

L'amitié de Ciceron & de Roscius étoit si grande & si connuë, que ce fut à sa priere que Ciceron plaida pour le beaufrére de Roscius, P. Quintius. Il ne fit pas difficulté de raconter dans l'oraison même, ce qu'il avoit opposé à Roscius pour

† Quid tu, Saturi, qui contra hunc venis, existimas aliter? Nonne quotiescumque in causâ in nomen hujus incidisti, toties hunc & virum bonum esse dixisti, & honoris causâ appellasti? quod nemo nisi aut honestissimo aut amicissimo facere consuevit. Qua in re mihi ridiculè es visus inconstans, qui eumdem & læderes & laudares, & virum optimum & hominem improbissimum esse diceres; eumdem tu & honoris causâ appellabas & virum primarium esse dicebas, & socium fraudasse arguebas. Sed, ut opinor, laudem veritati tribuebas, crimen gratiæ concedebas. *Ibid.*

que l'on eſt naturellement porté à mieux reconnoître les peines d'un homme de bien que d'un autre, les Magiſtrats uſoient envers Q. Roſcius d'une grande liberalité. * Il recevoit par jour pour lui ſeul mille deniers; ce qui, ſuivant le rapport de la monnoye Romaine à la nôtre, fait en dix ans cent cinquante mille écus. Mais ſi Roſcius s'attiroit une ſi grande recompenſe, il avoit au même tems la generoſité de la remettre aux Magiſtrats & de la ſacrifier au Public; & lorſque Ciceron plaida pour lui, † il y avoit dix ans que Roſcius montoit gratuitement ſur le théatre; car depuis qu'un homme a connu le prix de la gloire, toute autre récompenſe n'a plus d'attrait pour lui. Sur quoi Ciceron inſultant ſon adverſaire Fannius Cherea, auriez-vous, lui dit-il, la generoſité d'en faire autant? ou plûtôt l'eſpoir de gagner cent cinquante mille écus, ne vous arracheroit-il pas la vie avec le dernier geſte? *Hoc tu, Fanni, faceres, & ſi hos quæſtus recipere poſſes non eodem tempore & geſtum & animam ageres?*

Tout l'Etat diſtinguoit Roſcius. ‡ Sylla

* Tanta autem fuit gratia & gloria, ut mercedem diurnam de publico mille denarios ſine gregalibus ſolus acceperit. *Macrob. III. Saturn. cap.* 14.

† Decem his annis H. S. ſexagies honeſtiſſimè conſequi potuit, noluit, laborem quæſtus recepit; quæſtum laboris rejecit Populo Romano adhuc ſervire non deſtitit; ſibi ſervire jampridem deſtitit. *Cic. pro Roſc. Com. num.* 8.

‡ Is eſt Roſcius qui etiam L. Syllæ cariſſimus fuit, & annulo aureo ab eodem imperatore donatus eſt. *Macrob. loco citato.*

la lui-même, maître de l'Etat & Dictateur, lui marqua, en lui donnant un anneau d'or, qu'il faisoit un cas particulier de son merite.

Roscius avoit toûjours dit que quand l'âge auroit diminué le feu de son action, il n'abandonneroit pas le théatre pour cela, mais proportionneroit son jeu à ses forces, & la musique à la foiblesse de sa voix : *Solet idem Roscius dicere, se, quo plus sibi accederet ætatis, eo tardiores tibicinis modos & cantus remissiores esse facturum.* C'est en effet ce qu'il executa : *In senectute numeros in cantu cecinerat, ipsasque tardiores fecerat tibias*, dit Ciceron. Car chaque Piéce avoit son caractere de musique, & au premier son de la flute, une oreille sçavante jugeoit, dit Ciceron, si c'étoit l'Antiope ou l'Andromaque qu'on alloit représenter: *Qui primo inflatu tibicinis Antiopam esse aiunt aut Andromacham.*

I. de Orat. num. 132. C'est Antoine qui parle.

Cicero I de Legib. C'est Atticus qui parle.

Cic. in Lucul. num. 41.

Ces passages & quelques autres sur le même sujet ont bien leur difficulté. Car il n'est pas aujourd'hui aisé de comprendre, que toute une comedie, par exemple, l'Andrienne de Terence, fût notée par le musicien *qui faciebat modos*, comme dit Ciceron dans l'endroit que j'ai copié plus haut, ou qui *modulavit*, comme porte la *didascalie* qui est à la tête de l'Eunuque, & que la déclamation de Roscius fût assujettie au ton des flutes & à la modulation du musicien : *Adstrictus*, dit Ciceron

I. de Orat. loco citato.

ceron en parlant de cela même, *certâ quadam numerorum moderatione & pedum.* Mais je dois me ressouvenir que je n'écris pas sur le théatre des Anciens, & qu'il est tems de mettre fin à cette Dissertation, qui n'est déja que trop longue.

Roscius mourut dans un grand âge; & les regrets du Public autoriserent Ciceron à faire de lui un grand éloge en peu de mots. Ce fut dans son plaidoyer pour le poëte Archias. Qui de nous, dit-il, a été assez barbare pour n'être pas émû, lorsque nous apprîmes dernierement que Roscius étoit mort: qui bien que mort dans un âge avancé, sembloit néanmoins, pour l'excellence de son art & pour les charmes de sa personne, avoir merité de ne mourir jamais. *Quis nostrûm tam animo agresti ac duro fuit, ut Roscii morte nuper non commoveretur! Qui cùm esset senex mortuus, tamen propter excellentem artem ac venustatem videbatur omnino mori non debuisse.* *Cic. pro Archiâ poëtâ, num. 12.*

RECHERCHES

SUR LA VIE ET SUR LES OUVRAGES

DE JUBA LE JEUNE,

ROY DE MAURITANIE.

Par M. l'Abbé SEVIN.

6. d'Avril. 1717. LA maniére dont les * Anciens parlent du ſçavoir de Juba, ne ſçauroit nous en donner que des idées très avantageuſes; & parmi les gens de Lettres, il n'y en a point qui ne doive être bien aiſe de connoître l'hiſtoire d'un Prince, plus diſtingué encore par l'étenduë de ſes lumiéres, que par la grandeur de ſa naiſſance. Juba ſon pére étoit arriére-petit-fils de Maſſiniſſa, comme le prouvent évidemment ces termes d'une inſcription, que Spon & Reineſius temoignent avoir été trouvée à Carthagéne : *Regi Jubæ, regis Jubæ*

* Juba..... ſtudiorum claritate memorabilior etiam quam regno. *Plin. lib. 5. pag. 527.* Αἰμιλιανὸς δὲ ἔλεγεν Ἰόβαν τῶν Μαυρουσίων βασιλέα πολυμαθέστατον. *Athen. lib. 3. p. 83.* Ἀλλὰ ταῦτα μὲν ἀνακείσθω τῇ Ἰόβα χάριτι τοῦ πάντων ἱστορικωτάτου βασιλέων. *Plut. in vitâ Sert. p. 572.*

Jubæ filio, regis Hiempsalis nepoti, regis Gulussæ pronepoti, regis Massinissæ abnepoti. Je ne rapporterai point ici les differens passages des Auteurs, qui pourroient servir à établir la verité de ce fait. La plûpart sont obscurs, & le texte de notre monument ne souffre pas la moindre difficulté; il seroit assez inutile de rien dire pour en relever le merite; je me contenterai de remarquer que Juba, si l'on veut en croire le marbre dont il s'agit, descendoit de Massinissa par Gulussa, le second de ses enfants selon Appien, & le troisiéme suivant Saluste, dont l'autorité doit l'emporter ici. Ces deux Ecrivains ne s'accordent guéres davantage sur le nom de ce Roi Numide; il est nommé *Gulussa* dans le dernier, & dans l'autre Γιλάσσης, ou plûtôt Γολόσσης, comme l'écrit Polybe. Sçavoir maintenant, lequel de tous ces noms merite la préference, ce n'est pas une chose aisée à décider, & je ne la crois pas fort importante pour la gloire de Juba. Il sera toûjours constant que ses ancêtres ont tenu dans le monde un rang considerable. Une genéalogie où entroient tant de Souverains, auroit dû contenter la vanité de ce Prince. Mais les plus grands hommes sur ce chapitre, ne sont pas moins sujets que les autres, aux illusions de l'amour propre; & ce n'est pas d'aujourd'hui que l'on tâche à se faire jour à travers les tenebres de l'Antiquité la plus reculée. Juba, par

App. p. 64.
Sall. bell. Jug. c. 5.
Polyb. in excer. p. 1473.

exemple, se prétendoit descendu d'Hercule. Ce héros ne parcouroit guéres de Païs, sans y laisser des vestiges de son passage. Dans le voyage d'Afrique, il tua Antée, & eut de Tiggi femme du géant, un fils appellé Sophax, dont les Souverains de Numidie, au rapport de Plutarque, s'imaginoient tirer leur origine. J'aurois quelque penchant à croire que le fonds de cette fable leur venoit de la Gréce; il n'y a que les noms de changez. Phérecyde du moins, Autheur très ancien, dit que d'Hercule & de Sphinoé femme d'Antée, naquit Palamon, dont vraisemblablement les Libyens ont fait leur Sophax. Quoi qu'il en soit, Juba pour être consideré, n'avoit besoin que de son merite personel. Il étoit fils d'un Roi de même nom, celébre par son attachement au parti de Pompée, & encore plus par la fermeté avec laquelle il se donna la mort après la bataille de Thapse, où ses Troupes & celles de Scipion furent entierement défaites. Juba encore enfant fut livré au vainqueur qui en fit un des principaux ornements de son triomphe. Ce Prince alors pouvoit avoir quatre ou cinq ans; & cela quadre parfaitement avec les expressions qui ont été employées à ce sujet par * Ap-

Plut. in vitâ Sert. p. 572.

Pherec. apud Lycoph Schol.

* Ἔνθα καὶ Ἰόβα παῖς Ἰόβας ὁ συγγραφεὺς βρέφος ὢν ἔτι παρήγετο. *App. de bello civ. lib. 2. p. 491.*

Appien & par * Plutarque. Il n'eſt pas poſſible auſſi qu'il en eût davantage, témoin un endroit de Dion Caſſius, où il eſt marqué expreſſément, que dans la Guerre qui s'éleva entre Auguſte & Antoine, Juba combattit ſous les étendards du premier, auquel la fameuſe bataille d'Actium aſſûra l'Empire du Monde. Elle ſe donna trente-un ans avant J. C. tems auquel il ſeroit difficile que Juba en eût moins de vingt, lui qui déja étoit en état de porter les armes; & par conſéquent nous pouvons ſuppoſer, que ſa naiſſance eſt anterieure à l'Ere Chrêtienne de cinquante-un ans, ou environ. Cependant je ne dois pas paſſer ſous ſilence un fait que rapporte † Suidas; il aſſûre que Ceſar non content d'avoir mené ſon priſonnier en triomphe, le fit indignement foüetter. Mais Suidas eſt un de ces Auteurs qu'on ne doit pas toûjours croire ſur leur parole. Dans l'article qui regarde Juba, quoi que très court, il s'eſt mépris plus d'une fois, & le tout pour avoir aſſez ſou-

Dio Caſſ. lib. 51. p. 520.

G 2 vent

* Ἔπειτα θριάμβοις κατῆγε τὸν Αἰγυπτιακὸν, τὸν Ποντικὸν, τὸν Λιβυκὸν οὐκ αὐτὸ Σκιπίωνος, ἀλλ' ἀπὸ Ἰόβα δῆθεν τοῦ βασιλέως· τότε καὶ ὁ Ἰόβας υἱὸς ὢν ἐκείνου κομιδῇ νήπιος. *Plut. in vitâ Caſ. p. 753.*

† Ἰόβας. Λιβύης, καὶ Μαυρουσίας ὁ βασιλεὶς. Ἐκλάβοντες, καὶ μαστιγώσαντες ἐπόμπευσαν οἱ Ῥωμαῖοι, οὐ μὲν ἀνεῖλον διὰ τὴν παίδευσιν. *Suid.*

vent puisé dans de mauvaises sources. Les historiens qui nous restent aujourd'hui ne disent pas un mot du mauvais traitement fait à Juba ; il y a plus : Suidas prétend que la grande litterature de ce Prince lui sauva la vie. Mais comment concilier cette circonstance avec le récit de Plutarque & d'Appien, qui conviennent l'un & l'autre que Juba étoit encore enfant, lorsque les Romains se rendirent maîtres de la Numidie. Il fut heureux pour lui d'être tombé entre leurs mains ; les Lettres étoient peu cultivées en Afrique ; & à Rome, comme * Plutarque l'a judicieusement observé, il acquit des lumiéres qui dans la suite l'égalérent aux plus sçavants hommes qu'ait jamais eu la Gréce. De là je conclus que les vainqueurs eurent grand soin de son éducation. Ce Prince fit un long séjour à Rome, & il n'en sortit que pour aller prendre possession des Etats de son pére. Auguste les lui rendit, lorsque par la mort d'Antoine il se vit le maître absolu de disposer des Provinces de l'Empire. † Sans doute que les

* Μακαριωτάτην ἁλοὺς ἅλωσιν, ἐκ βαρβάρων καὶ νομάδων, Ἑλλήνων τοῖς πολυμαθεστάτοις ἐνάριθμος γένεσθαι συγγραφεῦσιν. *Plut. in vitâ Cæs. ibid.*

† Ἥ τε Κλεοπάτρα Ἰόβᾳ τῷ τοῦ Ἰόβα παιδὶ συνῴκησε· τούτῳ γὰρ ὁ Καῖσαρ τραφέντι τε ἐν τῇ Ἰταλίᾳ καὶ συστρατευσαμένῳ

les services de Juba lui avoient merité ces marques de reconnoissance de la part de l'Empereur, qui dans le même temps lui fit épouser la jeune Cléopatre. * Suetone qui lui donne le surnom de Seléne, de concert avec les autres, la dit fille d'Antoine & de la celébre Cléopatre: car je compte pour rien l'autorité de Suidas, qui contre l'opinion géneralement reçüe, soutient que Cesar l'avoit euë de cette Reine. Les chronologistes placent sa mort l'an de Rome 724. & sa fille par conséquent n'a pû être mariée à Juba que l'année suivante. Je la croirois la premiére de son régne, fondé sur le témoignage de Dion Cassius, qui joint ensemble ces deux évenements, sçavoir son mariage & son rétablissement sur le thrône de ses ancêtres. Quatre ans après, Auguste ayant battu les † Cantabres, en échange de la Numidie, donna à Juba les Royaumes qui avoient été autrefois sous la domination de Bocchus

Suid in voce Ἰόβας.

Dio Cass. supra.

νῳ οἱ, ταύτην τε καὶ τὴν βασιλείαν τὴν πατρῴαν ἔδωκε. *Dio Cass. lib. 51. p. 520*

* Ptolomæum regis Jubæ filium, consobrinum suum, erat enim is Marci Antonii ex Selene filiâ nepos. *Suet. Cal. c. 26.*

† Καὶ τῷ μὲν Ἰόβᾳ τήν τε Γαιτουλίας τινὰ ἀντὶ τῆς πατρῴας ἀρχῆς, ἐπείπερ ἐς τὸν Ῥωμαίων κόσμον οἱ πλείους αὐτῶν ἐσεγεγράφατο, καὶ τὰ τοῦ Βόκχου, τοῦ τε Βογούου ἔδωκε. *Dio Cass. lib. 54. p. 589.*

chus & de Bogus. Ces Royaumes, au rapport de Pline, comprenoient les deux Mauritanies, la Cesarienne & la Tingitane. Jol, que plusieurs géographes croyent la même qu'Alger, étoit la Capitale de la Cesarienne. Juba qui l'avoit renduë une des plus belles Villes d'Afrique, la nomma *Cesarée*, du nom de son bienfaicteur. La liberalité d'Auguste ne se borna point aux Mauritanies. Dion Cassius prétend qu'à ces provinces il adjoûta les Getules, qui anciennement faisoient partie du Royaume de Massinissa & de celui de ses successeurs. Lorsque Cesar passa en Afrique, ces peuples, naturellement inquiets & féroces, prirent les armes contre Juba le pére. Une révolte si peu attenduë déconcerta les projets qu'il avoit formez. Peut-être que son fils ne se souvint que trop d'une perfidie qui avoit beaucoup contribué aux disgraces de sa maison. Il est toûjours dangereux de vouloir écouter son ressentiment. Les Getules, que leur nouveau maître apparemment n'avoit point assez ménagez, entrérent dans les provinces de son obéissance. En vain Juba fit marcher des Troupes pour s'opposer à leurs progrès. Ses Generaux furent défaits, & les Romains perdirent beaucoup de monde dans cette action. De si malheureux commencemens pouvoient avoir des suites fâcheuses; Auguste, pour les prévenir, envoya une Armée contre les Rebelles.

Eutrop.

Lib. 54. p. 589.

Dio. Cass. lib. 55. pag. 650.

Cor-

Cornelius Cossus qui la commandoit, eut le bonheur de les battre; & sa victoire lui merita le surnom de Getulique. Dion Cassius place cet évenement l'an six de notre Ere vulgaire. Cléopatre ne vivoit plus alors. Les historiens ne marquent pas l'année de sa mort; ils ne disent rien non plus du mariage de Juba avec Glaphyre, veuve d'Alexandre fils d'Herode. Josephe, le seul qui parle de ce mariage, a prétendu sans fondement que cette Princesse, après la mort de son mari, avoit épousé en troisiémes noces Archelaüs Roi de Judée: je dis sans fondement, parce que Glaphyre, de l'aveu même de Joséphe, cessa de vivre l'an 7. de J. C., & il y a des preuves incontestables que Juba a regné long-tems depuis. La premiére se tire d'une médaille de ce Roi, que M de Boze, toûjours attentif à obliger les gens de Lettres, a eu la bonté de me communiquer. Il paroît clairement par les caractéres qui sont sur le revers de la médaille, qu'elle a été frappée l'an 45. du régne de Juba, de J. C. 16. suivant l'époque que nous avons établie. Il est donc vrai que Juba a survêcu à Glaphyre, qui avoit ou abandonné ce Prince, ou qui en avoit été répudiée. A cette raison, quoique décisive, j'en ajoûterai une seconde, qui n'est ni moins forte, ni moins concluante. Strabon a composé le 6me. Livre de sa Géographie la 5me. année de l'Empire de Tibére, & dans le 17me il

Joseph. antiq lib. 18. pag. 614.

dit en termes formels que Juba ne venoit que de mourir. Ne s'ensuit-il pas delà que ce Roi étoit encore plein de vie, dans un tems où il ne devoit plus être fait mention de Glaphyre morte tant d'années auparavant ? Ne seroit-on pas en droit aussi d'en inferer, que l'Ouvrage de Strabon a été achevé l'an de J. C. 23. ou environ? C'est à peu près dans ce tems-là que Ptolemée succeda à Juba son pére, la 24me. année de la même époque. Ce jeune Prince, fils de Cléopatre, étoit déja sur le trône. Mais à en juger par un * texte de Tacite, son régne ne faisoit que de commencer. Juba par la douceur du sien avoit sçû gagner le cœur de ses Sujets. Sensibles à ses bienfaits, ils le mirent au nombre de leurs Dieux, comme le témoignent Lactance, & après lui † Minucius Félix ; ce qui sans doute a donné lieu à ‡ saint Cyprien & à Tertullien d'écrire, que les Maures avoient coutume de déferer à leurs Rois les honneurs de la Divinité. Celui-ci s'en étoit rendu plus digne qu'aucun de ses prédecesseurs. Aussi sa memoire étoit en grande

Lact. lib. 1. de falf. Relig. c 11.
In Apolog.

* Jamque tres laureatæ in urbe statuæ, & adhuc raptabat Africam Tacfarinas auctus Maurorum auxiliis, Ptolemæo Jubæ filio juventa incurioso, libertos, regios & servilia imperia bello mutaverant. *Tacit. ann. lib. 4. c. 23.*

† Et Juba Mauris volentibus Deus est. *Minuc p 214.*

‡ Mauri verò manifestè reges suos colunt, nec ullo velamento hoc nomen prætexunt. *De vanit. Gent.*

de véneration chez les Maures; témoin * Albin dans Tacite, qui pour les attacher plus fortement à son parti, prit le nom de Juba. Les Etrangers avoient pour lui la même vénération que ses propres Sujets. Les habitans de Carthagéne, dans l'inscription que j'ai citée, s'expriment sur le chapitre de ce Roi dans les termes les plus honorables: Festus Avienus nous apprend que ceux de Cadis l'avoient élû leur *duumvir*, & Pausanias parle d'une statuë que les Athéniens lui avoient érigée. (*Pausan. in Att.*) Il étoit bien juste qu'une Ville de tout tems consacrée aux Muses, donnât des marques publiques de son estime à un Roi qui avoit rendu aux Lettres des services si considerables. Suidas lui attribuë plusieurs Ouvrages, (*In voce Ἰόβας, ἔγραψε πάνυ πολλά.*) dont aujourd'hui il ne nous reste que des Fragmens. Mais ces Fragmens sont autant de preuves que Juba avoit fait de l'histoire le principal objet de ses études. Dans celles qu'il avoit publiées de differentes Provinces, se trouvoit non seulement la description des animaux & des plantes qui leur étoient particuliéres, mais encore quantité de recherches interessantes, & sur leur nature, & sur leurs proprietez. Les naturalistes autrefois étoient un peu crédules, & on pourroit reprocher à Juba d'avoir debité

G 5 bien

* Spargebatur insuper spreto procuratoris vocabulo, Albinum insigne regis, & Jubæ nomen usurpare. *Tac. hist. lib. 2. cap. 58.*

bien des choses qui ne sont rien moins que probables ; telle est la résurrection d'un homme par la vertu de certaine plante qui croît dans l'Arabie. * Pline, de qui je tiens un fait si extraordinaire, a relevé quelques autres méprises de Juba, peut-être d'après Didyme, qui, au rapport de † Suidas, avoit attaqué de dessein prémedité les Ecrits de ce Prince. Dans la République des Lettres, on ne reconnoît point d'autre superiorité que celle du merite. Les Rois même, quand une fois ils ont pris place parmi les Auteurs, ne sont point exempts de la censure des Critiques ; & gens de l'humeur de Didyme ne se laissent ébloüir, ni par le rang, ni par les titres. Malgré les efforts de ce grammairien, les Anciens ont rendu justice à Juba, & ses Ouvrages ont été generalement estimez. La plûpart étoient historiques, & c'est par ceux-là que je commencerai, sans néanmoins m'attacher à suivre l'ordre des tems, sur lequel, faute de monumens, on ne sçauroit rien dire de vraisemblable.

Il en faut excepter son histoire d'Arabie, qui certainement doit avoir été composée avant le départ de Caïus Cesar pour son

* Et Juba in Arabiâ herbâ revocatum ad vitam hominem tradit. *Plin. lib.* 25.

† Συνήκμασε δὲ αὐτῷ Δίδυμος ὁ Καλχεντέρος, ὁ καὶ πόλλα γράψας κατ' αὐτοῦ. *Ibid.*

son expédition d'Orient. Pline sera mon garant, & voici ses paroles: *Juba rex, iis voluminibus quæ scripsit ad Caium Cæsarem Augusti filium ardentem famâ Arabiæ, tradit contorti esse caudicis.* Le jeune Caïus souhaitoit passionnement de voir l'Arabie, & Juba pour lui faire sa cour, publia une histoire de ce Païs. Elle étoit composée de plusieurs Volumes, où l'Auteur avoit eu soin de rassembler nombre de choses très curieuses, par rapport aux animaux, aux pierres prétieuses & aux plantes que produisent ces riches provinces. Pline au reste est le seul qui ait conservé quelques morceaux de ce grand Ouvrage. Lib. 12.

C'est à ses soins que le Public est redevable de celui qui nous reste des Antiquitez d'Assyrie. * Tatien, & après lui saint Clément d'Aléxandrie les attribüent à Juba. Ils adjoutent que ce Prince avoit pris Berose pour guide; Ecrivain dont la réputation justifie le discernement de Juba dans le choix de ses Auteurs. Strom. lib. 1.

Son histoire étoit tirée d'un Ouvrage écrit en langue Punique; *Rex autem Juba*, dit Ammian Marcellin, *Punicorum confisus textu librorum, &c.* Cet Ouvrage étoit de la façon d'Hiempsal son ayeul; † Saluste Lib. 22.

* Βήρωσσος δέ ἐστιν ἀνὴρ ἱκανώτατος, καὶ τούτου τεκμήριον Ἰόβας περὶ Ἀσσυρίων γράφων, παρὰ Βηρώσσου φησὶ μεμαθηκέναι τὴν ἱστορίαν. Tat. p. 127.

† Uti ex libris Punicis qui regis Hiempsalis dicebantur, interpretatum nobis est. Bello Jugur. cap. 17.

luste du moins lui en fait honneur. Les Numides n'étoient donc point aussi barbares que Plutarque l'avance: Massinissa, si l'on en croit Polybe, n'oublia rien pour les policer; & Micipsa son fils, animé du même zéle, suivant le témoignage de Strabon, avoit établi une colonie de Grecs à Cirthe, Capitale de ses Etats. Il paroît d'ailleurs que les Numides avoient leurs histoires particulieres, & que Juba s'en étoit servi très utilement. La sienne comprenoit plusieurs volumes; le troisiéme est cité dans Plutarque: attention dont il faut lui tenir compte, avec d'autant plus de justice, que Philostrate, Pollux, Pline & Elien, dans des endroits qui ont visiblement raport à l'Ecrit de Juba dont il s'agit, ont negligé d'indiquer les sources où ils avoient puisé.

In vitâ Caesar. p. 753. Polyb. pag. 1474. Lib. 17. p. 832.

In Paral. p. 311. Phil. de vitâ Apol. c. 13. p. 62: Lib 5. c. 3. seg. 89. Hist. anim. l. 7. c. 25.

Ses Antiquez Romaines ont encore été plus maltraitées. * Etienne de Bysance est le seul qui en allégue le premier & le second Volume: on ne sçauroit nier cependant qu'il n'y en eût un plus grand nombre. Sans cela comment concevoir que Juba eût pû parler de la guerre d'Annibal, & de l'expédition de Sylla contre Mithridate?

Plut. in Marc. p. 317. & in Syll. 462.

Cet

* Ὠςία, πόλις Ἰταλίας, ἐν Ῥωμαϊκῆς ἱςορίας πρώτη.

Νομαντία, πόλις Ἰβηρίας, ἐν δευτέρῳ Ῥωμαϊκῆς Ἀρχαιολογίας. Steph.

Cet Ouvrage avoit une liaison presque nécessaire avec celui qui, dans* Athenée, est appellé ὁμοιότητες, ou ressemblances. Juba écrivoit pour les Grecs: & dans le dessein de leur donner une idée juste des charges, des coutumes & des magistrats de la république, il avoit joint à son histoire Romaine, le Traité que je viens de rapporter, & dans lequel il s'attachoit à instruire ses Lecteurs, par des termes usitez chez eux, de choses qui, sans une précaution si sage, ne leur auroient jamais été connuës que très imparfaitement. Ce ne sont ici des conjectures. Pour en être persuadé, il suffira de lire le passage d'Athénée qui a été indiqué, & auquel on pourroit en adjoûter deux de † Plutarque, qui ne me paroissent ni moins précis, ni moins formels.

Le premier de ces Auteurs fait encore mention d'une histoire des Théatres par Juba. Hesychius & lui en citent le quatriéme Livre. Il y étoit traité des danses, des instruments de musique & de leurs differents inventeurs. C'est un des Ecrits de

Athen. l. 4. p. 175.
In voce κλαστεία.

* Ἰόβας γὰρ ὁ βασιλεὺς ἐν ταῖς ὁμοιοτήτησι τὸν αὐτὸν εἶναι φησὶ τραπεζόκομον, καὶ τὸν ὑπὸ Ῥωμαίων καλούμενον στρούκτορα, παρατιθέμενος ἐκ δράματος Ἀλεξάνδρου. *Lib. 4. p. 170.*

† Ταῦτα γὰρ ὁ Ἰόβας εἴρηκε γλιχόμενος ἐξελληνίσαι τοὔνομα. *In Numâ. p. 69.*

de Juba, que les temps ont le plus respecté, comme le montrent les divers Fragments qu'Héfychius, Athenée, l'Auteur du grand *Etymologicon*, & celui des Proverbes Grecs, en ont transmis jusqu'à nous.

Cent. 7. p. 14.

L'histoire de la peinture & des peintres du même Prince, ne devoit être guéres moins curieuses que la précedentes Ces deux Ouvrages étoient differents. Quant au premier, la maniére dont en parle Harpocration ne laisse pas lieu de douter qu'il ne fût composé de plusieurs Volumes. De dire combien il y en avoit, la chose ne seroit pas aisée. On sçait seulement que le second est allegué dans Photius. Nous n'avons rien de plus certain par rapport à l'autre Traité. Harpocration s'est contenté de se servir de l'autorité du 8me Livre.

In voce Πολύγνωτος.

In voce Παῤῥάσιος.

Je finirai ici avec les Anciens, le Catalogue des Ecrits historiques de Juba. Ceux dont il reste à parler roulent ou sur la grammaire, ou sur la médecine. C'est dans cette derniére classe qu'il faut ranger la description d'une plante que les médecins appellent *Euphorbion*. Il paroît que cet Ouvrage de Juba étoit beaucoup moins étendu que les précedents. Galien le désigne sous le titre de βιβλίδιον, ou Livret, & nous avons dans Pline un passage qui nous en donne à peu près les mêmes idées. Le Traité dans lequel Juba avoit examiné la nature & les proprietez de differens animaux,

Lib. 3. κατὰ γένη.

maux, a beaucoup de liaiſon avec celui dont nous venons de parler. De pareils Ecrits ſont du reſſort de la médecine; & le dernier, ſuivant toutes les apparences, ſubſiſtoit encore du tems de Fulgence; il ſemble du moins qu'on pourroit le conclure avec quelque probabilité d'un texte de cet Auteur, dont il ne ſera point inutile de copier ici les paroles: *Concha etiam marina fingitur portari, quod hujus generis animal toto corpore ſimul aperto in coitu miſceatur, ſicut Juba in Phyſiologis refert.*

Reſtent maintenant les Ouvrages de grammaire compoſez par Juba; tel eſt celui qui dans Suidas eſt intitulé *de la corruption de la diction*, auquel je joindrois un Traité des Métres, dont Servius & Priſcien ſont mention, ſi la Latinité peu exacte de cet Ecrit ne faiſoit voir clairement que le plus ſûr eſt de le donner à quelque grammairien nommé Juba, mais poſterieur de pluſieurs années au ſiécle d'Auguſte. Je ne porterai pas le même jugement de l'épigramme que rapporte Athenée; il n'y a pas de doute que Juba n'en ſoit l'Auteur, & je me ſerois fait un plaiſir de la traduire, ſi le texte en avoit été moins alteré.

Suidas. περὶ φθορᾶς λέξεως.

DIS-

DISSERTATION SUR L'ART POETIQUE ET SUR LES VERS DES ANCIENS HEBREUX.

Par M. FOURMONT.

17. d'Avril 1714.

I. IL eſt peu de queſtions plus curieuſes parmi les Sçavants que celle de l'art poëtique & des Vers des anciens Hébreux : on ne doute point que Moïſe, David, Iſaïe, Eſdras, n'ayent ſçu ce que c'eſt que la Poëſie. Il ſeroit difficile de trouver chez les Payens des Ouvrages auſſi beaux que les Pſeaumes, auſſi magnifiques que les Odes ſacrées des Prophétes ; & ſaint Jerome dit fort bien que le Pſeautier ſeul peut nous tenir lieu de toutes les Piéces lyriques des profanes : *David Simonides noſter*, *Pindarus*, *Alcæus*, *Flaccus quoque*, *&c.* Mais cette douceur admirable & cette élevation infinie, qui ſe font ſentir alternativement dans les Pſeaumes & dans les Cantiques, ne nous apprennent point quelle en a été la verſification ; & c'eſt ce que les Critiques ont recherché & voudroient ſçavoir.

Quelque part que l'on porte ſes idées, nous

nous ne connoiſſons, ce me ſemble, dans la nature, que quatre ſortes de diſcours qui conviennent à la Poëſie; 1°. une Proſe ſimple avec le genie poëtique ; 2°. une Proſe meſurée, mais ſans rimes ; 3°. des Vers cadencez ou compoſez de longues & de breves ; 4°. des Vers rimez comme les nôtres : nous avons des Ouvrages dans tous ces genres.

1°. Que la Proſe figurée ait été d'uſage chez les Hebreux, c'eſt un fait qui n'a beſoin d'aucune preuve. Iſaïe & la plûpart des Prophétes, l'Eccléſiaſte & les Proverbes ſont preſque par tout de ce ſtile pompeux.

2°. La meſure & cette eſpéce de marche à pas reglez, appartient de droit aux Pſeaumes, & même aux Lamentations.

3°. Il s'agit donc préciſement de ſçavoir ſi la Poëſie des anciens Hebreux s'eſt bornée au diſcours figuré, & à un certain nombre de ſyllabes ; autrement elle aura eu, ou ſes pieds, comme les Vers des Grecs & des Latins ; ou ſes rimes, comme les nôtres & ceux qui régnent à préſent chez la plûpart des nations : ce ſont en effet ces trois ſentimens, qui juſqu'ici ont partagé les Critiques.

III. Comme cette Diſſertation doit être renfermée dans certaines bornes, on me diſpenſera de rapporter ici les paſſages ; je crois même ne devoir citer que les principaux Auteurs, & ceux que l'on peut regarder comme les chefs d'un parti. Voi-

ci

ci donc en peu de mots, ce que l'on a pensé de la versification des Hebreux depuis Jesus-Christ.

1°. Tous les Anciens, à l'exception de l'Empereur Julien & de saint Gregoire de Nysse; Philon, par exemple, Joséphe, Origéne, Eusébe, saint Jerome, & depuis 1500. Mercerus, Vatable, Codurque, Gomar, admettent dans l'Hebreu des Vers cadencez: je veux dire, des hexamétres, des pentamétres, des trimétres, &c.

2o. La difficulté de trouver ces Vers, avoüée par Mercerus même, & confirmée par le Livre de Gomar, a formé un second parti; Génebrard, Bellarmin, Buxtorf le pére, M. Simon, & quelques autres, abandonnent l'opinion de saint Jerome, & reconnoissent seulement dans le Pseautier un stile concis & sententieux.

3o. Enfin les rimes, quoi que plus inconnuës, ne laissent pas d'avoir pour elles un certain nombre de Critiques, à la tête desquels je dois mettre le sçavant M. Huet, ancien Evêque d'Avranches. Je trouve de ce sentiment, M. le Clerc & M. Meibom parmi les Protestants; & avant eux chez les Catholiques, Amira, Augustin d'Eugubio, & quelques autres Auteurs.

IV. Il faut choisir entre ces trois opinions soutenuës également par des héros dans la litterature; mais il n'y a point eu pour moi à balancer. Dans des questions de cette

cette espéce qui demandent une longue étude, un examen & des méditations: le petit nombre l'emporte toûjours. Les Anciens se sont visiblement copiez l'un l'autre. Il y a une différence extrême entre la mesure & les pieds. Philon & Joséphe ont dit que les Vers des Cantiques étoient trimétres, pentamétres, hexamétres; c'est par une simple comparaison, mais sans entendre rien de semblable aux Vers des Grecs & des Latins. Il faut dire plus; j'étois pour les rimes, avant même de connoître les Auteurs qui en ont parlé comme moi. J'ose assûrer qu'une lectnre fréquente des Pseaumes donnera toûjours la même idée à ceux qui possédent la langue Hebraïque à un certain point. En un mot, ce que j'avancerai ici consiste en faits; & des exemples pris de tous les âges de la République des Hebreux, en convaincroient tout le monde, si mes raisons se trouvoient insuffisantes pour le prouver.

Je me propose donc aujourd'hui trois choses. 1o. Je montrerai l'existence de cette Poësie rimée chez les anciens Hebreux, mais, autant qu'il me sera possible, j'éviterai les longs exemples, pour ne point choquer la délicatesse des oreilles Françoises par la prononciation de plusieurs termes barbares.

2o. En second lieu, j'indiquerai les differentes sortes de Poëmes, les espéces de Vers & de strophes qui depuis Moïse ont

eu

eu cours chez les Iſraëlites ; ici l'on ſentira que la Poëſie des Hebreux n'eſt pas moins variée que la nôtre, & qu'ils ont ſçû donner à leurs Vers toute la douceur & toute la majeſté dont leur langue eſt capable.

3o. Enfin, je remarquerai l'utilité qui peut reſulter de ce travail. Les premiers articles ſont de pure curioſité ; mais dans ce troiſiéme, on découvrira des avantages auſquels les Critiques ne penſent que rarement. Entre autres choſes, on admirera la ſageſſe de l'Egliſe à conſerver ſes deux anciennes verſions, la Vulgate & celle des Septante ; & l'on verra qu'avec leur ſecours, on rétablit dans le texte Hebreu une infinité de paſſages que toute la diligence de la Maſſore n'a pû nous laiſſer corrects.

ARTICLE I.

Où l'on prouve que la Poëſie Hébraïque étoit rimée.

I. Comme toutes les Langues ont une certaine analogie, ſoit dans la déclinaiſon & dans la conjuguaiſon de leurs mots, ſoit dans la formaiſon de leurs dérivez, il y a néceſſairement dans la Proſe même, pluſieurs dictions qui ſe reſſemblent ; & quelque choſe que l'on faſſe, on ſent aſſez en écrivant qu'il eſt impoſſible d'éviter

viter toutes les consonances.

La difference naturelle entre une Poësie rimée & une Prose où il se trouve quelques rimes, est que dans la Prose, c'est le hazard qui les place ; au lieu que dans les Vers, elles sont un fruit de l'étude, & se rencontrent à des distances, sinon égales, au moins toûjours mesurées. II.

Plus les Langues sont simples, plus aussi doivent-elles avoir de rimes, si l'on suppose à peu près le même nombre de termes ; de là il suit que les Langues Orientales en sont pleines. En effet, Buxtorf le fils nous a laissé un Dictionaire des rimes du Syriaqne ; & s'il étoit permis de se citer soi-même, je dirois que j'en ai aussi composé deux autres petits, l'un des rimes de l'Hebreu, l'autre de celles de l'Arabe : tous trois démontrent que ces Langues sont assez abondantes en racines de mêmes finales : d'où l'on peut conclure que les Orientaux ont aimé les rimes de tout tems ; car pour ceux d'à present, l'on n'en doute point. III.

Non seulement ils ont rendu semblables quantité de leurs mots primitifs ; mais obligez d'élever leur discours, on les voit sur le champ affecter des consonances. Comme la grandeur des expressions est un des premiers caractéres de la Poësie ; qu'elle est la conséquence naturelle de ce principe, il faut que leurs Vers soient rimez ; & si Salomon, Isaïe, Osée, lorsqu'ils s'é- IV.

s'énoncent avec le plus de nobleſſe, recherchent les rimes; Moïſe, David & les autres Prophétes, en compoſant leurs Cantiques, ont dû les employer par tout.

V. Que dira-t-on ſi je montre pour mon ſentiment une tradition ſuivie? Elias Lévita, Chaïa, Gabirol, Iſopée, Abenefra: en un mot la nation Juive nous fournira des Vers en rimes, juſqu'à Rabi Saadias: c'eſt-à-dire depuis le neuviéme ſiécle juſqu'au nôtre. De-là les Arabes continuent la ſucceſſion; ne s'en ſervoient-ils pas ſous Mahomet, ſi nous en croyons Abulpharage, & pluſieurs autres de leurs hiſtoriens? Les anciens habitants de Cedar s'appliquoient ſur-tout à la politeſſe du langage & à la Poëſie; or tout le monde ſçait que les Vers des Arabes ont des rimes. En remontant au delà de l'origine du Mahométiſme, on trouve encore chez les Syriens, ſaint Ephrem & ſaint Jacques de Niſibe; il n'y a pas une diſtance infinie entre eux & les Maccabées; les victoires de ces pieux guerriers ſont célebrées dans pluſieurs de nos Pſeaumes; c'eſt du moins le ſentiment de Théodoret, de quelques autres Péres Grecs, de pluſieurs nouveaux interprétes; & l'on convient il y a long-temps que le Pſeautier eſt de differents Auteurs. Voilà donc une ſuite de poëtes qui employent le même genre de Vers; & qu'on ne nous diſe point que nous mêlons mal à propos des Auteurs de diverſes nations; c'eſt dans

les

les trois Langues le même genie, le même tour, & presque par tout la même terminaison d'ailleurs ces nations sont trop voisines, pour avoir eu dans leur Poësie une versification differente.

VI. Mais nous pouvons prendre nos raisonnements dans le fonds de la chose même. Il y a dans les Pseaumes & dans les Cantiques, des dictions étrangeres, des expressions peu usitées ailleurs, des phrases dont les mots sont transposez ; & tout cela en faveur de la rime ; c'est un agrement dans ces Poësies saintes ; leur stile comme celui de nos Odes en devient plus hardi, en paroît plus pompeux & plus énergique ; mais il passe par dessus toutes les régles de la grammaire ; il suit des chemins écartez de la Prose ; & si c'est pour trouver des consonances plus sonores, voilà mon sentiment prouvé.

1°. On a remarqué que David, au second Pseaume, pour rimer avec יבער, *jibar*, a emprunté des Chaldéens ce בר, *bar*, qui a partagé les interprétes, & qui, où il est, ne peut signifier que *fils*, comme l'avoient fort bien traduit les Septante; car au lieu de παιδείας, *instruction*, il faut lire dans leur texte παῖδος, *enfant* ou *fils*.

2°. Dans le Pseaume 72. fait historiquement pour le couronnement de Salomon, & par consequent avant la venuë de la Reine de Saba, on lit dans l'Hebreu, *Que les Rois de Tharsis & des Isles lui rameneront*, ou *rapporteront des presents*; *que les*

Rois

Rois des Arabes & de Saba lui viendront offrir leurs richesses : ce *rameneront*, ou ישיבו de la premiére phrase, est assûrement là une expression impropre ou trop hardie; ils ne lui en avoient jamais apporté; aussi a t-on traduit seulement *offerent* ; *reges Tharsis & Insulæ munera offerent*; mais il falloit une rime à יקריבו, *jaqueribou* qui suit, & celle de ישיבו, *jaschibou*, est riche.

30. Les phrases dont les mots sont dérangez pour la rime, ne sont pas plus rares : en voici une (Pseaume 17. vers. 7.) On me pardonnera ici quelques termes Hebreux de suite :

הפלה חסדיך
מושיע חוסים
ממקקוממים
בימינך

Seigneur, faites éclater sur moi vos bontez ; vous dont la droite a coûtume de tenir à couvert de l'insulte ceux qui mettent leur confiance en vous : בימינך, *bimineka*, ou le mot *de droite*, se rapporte visiblement à מושיע, *moschia*, *salvans*, & cette transposition ne se feroit pas faite dans la Prose, mais l'Auteur du Pseaume a voulu faire un petit quadrain, dont le premier & le dernier Vers rimassent ensemble :

הפלה חסדיך, &c.

Je

Je pourrois en marquer ici un très grand nombre, mais insensiblement je parlerois Hébreu.

CONCLUSION.

L'on se souviendra donc seulement que VII
la Langue Hébraïque est pleine de rimes ; que les Hébreux les affectent jusques dans la prose ; que toutes les poësies des Orientaux sont rimées ; que pour la rime, les Auteurs des Pseaumes & des Cantiques ont souvent negligé la proprieté des termes & le tour naturel des phrases. Toutes ces circonstances prouvent, ce me semble, l'existence des rimes dans la poësie des Israëlites. Voyons à present la structure de leurs Vers.

ARTICLE II.

Où l'on parle des differentes sortes de Poëmes & de Vers des anciens Hébreux.

C'est ici que je dois parler de la difference des Vers & des strophes, des chœurs de personnes que les prophétes introduisent quelquefois dans leurs odes, des chœurs de musique qui les chantoient ordinairement, des refrains & autres particularitez de cette nature, capables de nous découvrir l'artifice de la poësie Hé-

braïque; mais connoiſſons d'abord leurs poëmes.

I Piéces en Vers.

1°. De tous les Ouvrages poëtiques des anciens Auteurs Hébreux, il ne nous eſt reſté que Job, le Cantique des Cantiques, differents Cantiques répandus dans l'Ecriture & dans le Livre des Pſeaumes.

2°. On a voulu mettre de ce nombre l'Eccleſiaſte & les Proverbes; mais c'eſt ſeulement une proſe figurée ſans aucunes rimes: s'il y en a, elles ne ſçauroient compoſer ni ſtrophes, ni ſuite de verſification; en un mot ce ne ſont point des Vers.

II. Arrangement des Vers.

Mais quel étoit l'arrangement des Vers dans les autres? Les deux Cantiques de Moïſe & celui de Débora nous repréſentent encore une eſpece d'arrangement, mais les diſtances en ſont la plûpart confuſes ou mal priſes; les Manuſcrits ne s'accordent là-deſſus ni avec les Imprimez, ni enſemble: à quoi ſervent-elles donc? Nous pouvons toûjours en inferer que les Anciens écrivoient ces Cantiques, comme nous imprimons nos Pieces de Vers. Je vais plus loin; la Maſſore les y a laiſſées de maniére qu'elles ne ſont ni à l'hemiſtiche, ni à la fin du verſet; par conſéquent les Vers des Cantiques ne finiſſoient pas toûjours avec le ſens. Pourquoi ne porteroit-on pas le même jugement de Job & des Pſeaumes.

III. Differentes ſortes de Vers.

Les Vers des Hebreux ſont la plûpart aſſez courts; je n'en ai pourtant vû aucun

cun d'une ſyllabe, comme dans certains Poëtes François; mais il y en a quantité de deux, la rime étant alors plus difficile à trouver; c'eſt une loüange pour le poëte de réüſſir juſques dans des Vers ſi contraints: cependant ceux des grands Pſeaumes ſont ordinairement plus longs, ſans doute parce qu'on les a crus plus majeſtueux; on en voit donc de trois, de quatre, de cinq, de ſix, de dix, & même d'un plus grand nombre de ſyllabes: par exemple cette ſtrophe du Pſeaume 106.

וינער בים סוף זיחרב
ויוליכם בתהומנה במרבר
ויושיעם מיד שרנא ויגאלם מיד אויב
ויכסו מים צדיהם אתד מתם לא נותר

Les deux premiers Vers répondent à nos Vers de dix ſyllabes; les derniers ſont un peu plus longs que les alexandrins.

Comme la plûpart de ces Piéces étoient faites pour être miſes en muſique, il ne faut pas s'étonner ſi les Vers y ſont ſouvent inégaux, & ſi, lorſque les Vers d'une ſtrophe ſont de la même meſure, ſouvent il en ſuit une autre de Vers plus courts ou plus longs; les Vers à chanter ont toûjours été libres: ainſi la meſure ne nous doit point embaraſſer dans les Pſeaumes: Job eſt plus réglé, il y a des chapitres entiers uniformes pour l'étenduë de leurs Vers: quelquefois auſſi, IV. Meſure des Vers.

comme dans les Tragiques Grecs, on revient à l'inégalité qui rend, comme l'on ſçait, la verſification plus aiſée.

V. Strophes. Dès le tems de Moïſe, ſoit naturellement, ſoit par principes, on s'appliquoit à compaſſer les ſtrophes; au reſte elles ſont plus réguliéres dans ſes Pſeaumes que dans ſes deux Cantiques: on peut voir le Pſeaume 90. & 91. qui paroiſſent de ce ſaint legiſlateur, & le 49. & le 97. qui ſont du temps de Joſué.

VI. Nombre des Vers. Pour le nombre des Vers, il y a des ſtrophes de toutes les ſortes. Depuis l'origine de la poëſie Françoiſe, nous en avons multiplié les combinaiſons à l'infini: la poëſie Hébraïque n'a pas dû ſe gêner davantage; les plus ordinaires ſont de quatre & de ſix: de quatre comme dans un des Pſeaumes que je viens de citer:

בי כלינך
באפך
דבחמהך
נבהלנך

Si nous ſommes ſitôt extenuez, c'eſt un effet de votre colére contre nous; ſi nous ſortons ſi vîte & ſi tumultueuſement de ce monde, c'eſt que nous vous avons irrité. Les trois premiéres du Cantique de Jonas, toutes celles du Pſeaume 12. ſont de ſix; il y en a quelquefois de 8. comme la ſeconde du premier Pſeaume; mais elles ſont très rares. Ve-

Venons aux chœurs de perſonnes; je veux dire, aux odes dramatiques. Comme dans nos cantates: un chœur rime quelquefois avec un autre, quelquefois a ſes Vers & ſes rimes ſéparées, quoi-qu'entre les Vers de ſa ſtrophe, les autres chœurs en chantent une ou deux; de même dans les Pſeaumes en dialogue, quelquefois deux chœurs mêlent leurs rimes enſembles: cela ſe fait dans le Pſeaume 7. dans le 55. dans le 81. ou aux verſets 6. 7. & 8. les mots d'אשמע· שמר & שבכך riment enſemble, quoi qu'ils ſoient prononcez par deux chœurs differents; quelquefois auſſi leurs rimes ſont ſéparées, par exemple, dans le Pſeaume 118. où les verſets 19. & 21. ſont prononcez par Néhemias, & riment enſemble, pendant que le verſet 20. fait une ſtrophe de 4. avec les verſets 22. 23. & 24. VII. Chœurs de perſonnes.

Il n'eſt pas facile de déterminer les Vers que chantoient ſéparément les chœurs de muſique; mais premierement ces chœurs étoient ordinaires, & il y en avoit quelquefois pluſieurs. Cela eſt certain par quelques paſſages des Paralipoménes & des Rois, & ſur-tout par les chœurs de perſonnes dont nous parlions préſentement; les uns emportent néceſſairement les autres. VIII. Chœurs de muſique.

Or comme dans nos motets, une partie a ſouvent chanté certaines paroles qu'elle répete de temps en temps, & lorſque le maître de muſique a cru qu'il le

 falloit;

falloit; pourquoi ne dirions-nous pas que certaines rimes étoient affectées à certains chœurs, qui les prononçoient de temps en temps, & finissoient par-là le sens des paroles d'un autre chœur? Il paroît qu'il y en a eu de semblables pour les Cantiques de Moïse & de Débora. Dans le premier Cantique de ce prophéte, בים, *in mare*, est repeté huit ou dix fois au moins; celui de Débora contient près de 16. rimes en *el*, & cela, à quelqae distance l'une de l'autre, & pendant que les strophes sont pleines; c'est une marque, ce me semble, que ces mêmes rimes appartenoient à un même chœur, & lui faisoient une strophe séparée.

IX. *Egalité des Vers par la musique.* Une autre réflexion; si, comme quelques Auteurs nous le disent, le poëte & le musicien étoient anciennement la même personne; qui sçait si dans les Vers qui paroissent à présent inégaux, les Poëtes d'alors n'en suppléoient pas la longueur par des repétitions, telles qu'en admet par tout la musique. Euripide, dans ses chœurs, insére presque toûjours de semblables répétitions; il en a même été raillé par Aristophane; mais la répétition des mêmes mots, & cette espéce de béguayement, sont des choses dans la nature de la douleur & des plaisirs.

X. *Les refrains.* Les refrains meritent une attention plus particuliére; c'est quelquefois du refrain que dépend toute la suite d'un Pseaume; & faute de sçavoir le distinguer

&

& le placer où il doit être, on trouvera médiocres des passages dont le sens est admirable.

1°. Il y a certains Pseaumes dont les refrains sont marquez & répetez à leur place; par exemple, le 80. qui en a deux, le verset 6. répeté au vers. 15. & au vers. 31. Le Pseaume 107. n'en a qu'un répeté aussi trois fois; tel est encore le refrain du Pseaume 39. verset. 6. répeté vers. 17. & plusieurs autres.

2°. Mais n'y en avoit-il que dans le peu de Pseaumes où on les voit répetez? Et s'il y en a eu, comme c'est une chose importante, quelle en est la preuve, ou quelle est la marque qui nous en est restée? Cette pensée qui tombe naturellement dans l'esprit, me donnera ici occasion d'expliquer un petit mot qui, malgré sa facilité, a embarassé tous les Critiques. Je veux dire, le *sela* des Pseaumes. Selon quelques Auteurs il signifie un *silence de voix*; d'autres l'expliquent au contraire *élévation*. La plûpart l'interprétent *changement de ton*, ou *difference de vers*. Quelques-uns l'entendent d'un nouveau sens qui se prépare; on le traduit quelquefois *in æternum*; enfin on l'a pris pour une interjection, qui exprime tantôt l'indignation & tantôt la joye; & un nouveau commentateur rebuté par cette incertitude, & le voyant à la fin de trois ou quatre Pseaumes, a cru se tirer d'affaire en l'expliquant *finis*. En verité il est surprenant

nant que dans trente opinions il n'y en ait pas eu une ſeule pour les refrains ; ſentiment néantmoins démontré par l'inſpection ſeule du Pſeautier Hébreu.

30. סלה, *ſela*, ne ſignifie point *élévation:* il viendroit alors de כלל, *ſalal*, & l'on auroit dit *ſillah*, avec la réduplication du *Lamed*; Kimchi l'en tire cependant ſans raiſon. Il n'a jamais voulu dire *in æternum*, quoiqu'il ſe trouve avec עלם, *olam*, Pſeaume 48. verſ. 10. c'eſt même ce verſet & quelques autres qui ont fait prendre le change, עלם & סלה étoient voiſins, on les a cru la même choſe : enfin, pour paſſer toutes les autres explications, celle de *fin*, renouvellée, car elle ſe trouve dans quelques Anciens, eſt une des moins vraiſemblables : aucun des verbes d'où peut venir סלה, *ſela*, même lû ſans points, n'a jamais ſignifié *finir*; on nous dit que le *ſela* סלה des Pſeaumes, & les *Sameks* ס que l'on voit dans le Pentateuque, ne paroiſſent point differents : mais d'où vient que la Maſſore, qui les y a mis ou laiſſez, nous les donne comme differents? D'où vient qu'elle explique ces *Sameks* סתומות, *clauſæ*, ou *clôtures*, pour marquer que là finiſſent les lectures de la ſynagogue? Ces *Sameks*, ou *clôtures*, répondent aux *Phe* פ, פתוחות, *apertæ*, *ouvertures*. J'apperçois là une relation naturelle : mais il n'y en a plus entre *ouvertures* & *fin*; en un mot, quelle raiſon auroient

roient eu les Auteurs de la Massore, d'écrire toûjours ce *sela* סלה, tout au long dans un Livre aussi petit que le Pseautier, & de l'abréger toûjours dans le Pentateuque, Ouvrage au moins quatre fois plus étendu?

4o. Je dis donc que סלה, *sela*, est un terme de l'art poëtique des anciens Hébreux, par lequel ils entendoient ce que nous exprimons par *bis*, ou la répetition des mêmes Vers: comme ordinairement le refrain de nos chansons est nécessaire pour en rendre les strophes égales, & les rimes d'un même nombre, les Poëtes Hebreux appelloient leurs refrains סלה, *sela*, *égalité*, ou *aequatio*, de la racine סלה, *salah*, *égaler*, parce qu'effectivement ils l'employoient pour le même sujet.

5o. Une preuve évidente que סלה, *selah*, désigne les refrains, c'est qu'il se trouve toûjours à la fin ou au commencement du verset qui fait le refrain du Pseaume, par exemple, Pseaume 39. vers 6. גצב כלה אך כל הכל כל אדם, *il paroît bien que l'homme le mieux affermi dans sa fortune, tient encore au néant*; ceci est dit de Nabal, qui en effet mouroit au milieu d'un bien infini; mais que marque le *sela*? que la sentence que l'on vient d'entendre est le refrain du Pseaume, & c'est pour cela que nous la voyons répetée vers. 10. אך כל הכל כל אדם סלה.

6°. L'on a déja remarqué qu'il y a des Pseaumes à plusieurs refrains; alors comme le *sela* répeté deux fois, auroit pû causer du trouble, on repéte un des refrains tout au long, & le *sela* marque l'autre: ainsi dans le Pseaume 67. qui n'a que 8. versets, il ne laisse pas d'y avoir deux refrains: le premier vers. 1. & à la fin duquel on voit le *selah*; le second vers. 4. & ce vers. 4. est répeté tout entier vers. 6. de sorte que le *selah* du verset 5. désigne seulement le premier refrain: c'est le premier verset qu'il faut répeter après le vers. 5.

7°. Comme dans nos Livres de musique on néglige souvent d'écrire les refrains entiers, & qu'on les abrége par un &c. le Pseautier Hébreu ne représente pas toûjours les refrains dans toute leur étenduë. J'ai déja cité le Pseaume 39. où le refrain du verset 6. n'est qu'à moitié au dixiéme verset; il y a dans le premier,

אך בל הצל ·בכ ארם נצב סלה

le second met seulement,

אך בל הכל בל ארם סלה

cela veut dire, c'est le refrain: voyez-le entier au vers. 6.

8°. Une chose plus difficile, c'est lorsqu'un Pseaume à refrains n'a qu'un seul *selah*, de sçavoir les endroits où il faut répeter ce refrain; mais pour en faire la distinction, nous avons deux moyens, le *sens* & la *rime*. Il n'y a qu'un *sela* dans le Pseaume 21. vers. 3. *Vous avez rem-*

pli

pli les desirs de son cœur; vous lui avez donné ce qu'il s'étoit promis de vos bontez. L'on n'est point embarassé pour la répetition du refrain, le sens le demande après les versets 5. 6. & 7., & après chaque verset depuis le verset 9. Dans le Pseaume 60. le *sela* est au vers. 6. *Seigneur, ceux qui vous craignent, n'auroient-ils donc reçu de vous leurs étendards que pour fuir, pour les voir le butin de leurs ennemis?* Le sens le veut nécessairement après les versets 12. & 14. *Qui me mettra dans la citadelle? Qui me conduira dans les Palais d'Edom? Ne sera-ce pas vous, grand Dieu! Il est vrai, Seigneur, que jusqu'ici vous n'avez pas favorisé nos armes.* Ensuite on repéte le refrain; *Mais ceux qui vous craignent, n'auroient-ils donc reçu de vous leurs étendarts que pour fuir, que pour les voir le butin de leurs ennemis?* La rime nous marque encore la place des refrains d'une maniére à ne s'y point tromper. Comme les refrains doivent quelquefois rimer avec les versets qui les suivent ou précedent, il arrive aussi fort souvent que les rimes de ces versets ne se trouvent que dans le refrain; & c'est alors un indice manifeste qu'il faut prendre celles du refrain, pour les joindre à celles de ces versets, & par conséquent le répeter. Il y en a un exemple dans le Pseaume 42. & je pourrois en apporter un très grand nombre; mais ce détail me meneroit trop loin, & je me suis engagé à faire voir l'utilité de ces recherches.

 AR-

ARTICLE III.

Les rimes des Pſeaumes & des Cantiques paroiſſent la choſe du monde la plus indifferente; & moi-même d'abord je n'en concevois point d'autre idée; mais après un examen plus ſérieux, je m'apperçus qu'elles répandoient de grandes lumiéres ſur pluſieurs queſtions de Critique aſſez obſcures: par exemple ſur la prononciation de l'Hébreu, ſur l'ancienne écriture des Iſraiëlites; enfin ſur pluſieurs paſſages difficiles, & ſur les différences qui ſe rencontrent entre le texte de la Maſſore & celui qu'ont eu autrefois les Septante.

I. Sur la prononciation. Quelle eſt la choſe la plus capable de conſerver à la poſterité la prononciation de notre Langue? Les rimes de nos poëtes. Suppoſons-nous dans les races futures; nous parlons un langage nouveau, nous n'entendons plus le François que par les Livres. Qui de nous croiroit alors que dans *julep*, *drap*, *ſirop*, *trop*, *outil*, *bout*, *plomb*, *aimer*, les derniéres lettres auroient été muettes, ou ne ſeroient prononcées qu'avant une voyelle; que *bords*, *morts*, *corps* auroient rimé enſemble? Et n'eſt-il pas au contraire certain que ſi les odes & les cantates de nos poëtes ſe trouvoient alors écrites ſans diſtinction de Vers, comme les Pſeaumes, & comme nous voyons encore dans les Manuſcrits des Ouvrages

ges de quelques anciens Auteurs; on n'écouteroit qu'à peine ceux qui auroient ſçû les ranger? Cependant cet arrangement ſeroit bien fondé, & feroit ſentir combien la prononciation de notre temps auroit été differente de celle de ces ſiécles à venir. Il faut porter le même jugement de l'Hébreu.

1°. J'ai trouvé que le *Daleth*, le *Zajin*, le *Beth*, le *Tſade* & le *Tau* rimoient ordinairement enſemble : cette remarque conclut, ou pour l'inutilité de ces lettres à la fin des mots, & avant d'autres conſones; ou pour une varieté de prononciation dans le même caractére, telle qu'elle ſe rencontre chez les peuples voiſins; ainſi le *Daleth* aura ſervi pour le *Dal*, & le *Dſal*, le *Tſade* pour le *Tſad* & *Dad* des Arabes.

2°. Au lieu de הוב, *toub* en Chaldéen, *rurſus*, les Thalmudiſtes diſent תו, *tou*, & non ſeulement le prononcent, mais l'écrivent ſans *Beth*: il étoit donc muet de leur temps. On objectera que la Langue Hébraïque a reçû bien des alterations depuis David juſqu'au Talmud : mais voici la même choſe ſous Moïſe, dans cet petits Vers de ſon ſecond Cantique,

כשעירם
עלי דשא
ברביבים
ערי עשב

יָשֵׁב est manifeſtement la rime de ראשׁ, mais comment? parce que le *Beth* ne ſe faiſoit pas ſentir.

3°. Par les mêmes rimes, nous découvrons que l'*o* & l'*ou*, l'*i* & l'*e* n'étoient point des voyelles differentes; la plûpart des Orientaux les confondent encore aujourd'hui. Je laiſſe ici pluſieurs autres remarques de cette nature, pour paſſer à l'ancien caractére des Hébreux.

II. 1°. Si les rimes ne fixent pas les Critiques ſur la queſtion; du moins leur donnent-elles des éclairciſſements inconteſtables. On nous dit que l'ancien caractére des Hébreux eſt le Samarîtain. On nous montre des ſicles que l'on aſſûre avoir été la monnoye de ces temps reculez. Le fait eſt-il bien averé? Il a du moins de l'apparence, & d'autant plus qu'on l'appuye ſur le témoignage de quelques Anciens; mais voici des réflexions que perſonne n'a faites, & que les rimes nous ont ſuggerées. L'alphabet Samaritain n'a point les cinq lettres finales; on peut demander ſi elles ont toûjours exiſté chez les Juifs depuis Eſdras? Le *Caph* final & le *Vau* ſe trouvent quelquefois pris l'un pour l'autre dans les Pſeaumes & dans les Cantiques. Par exemple, dans le Cantique de Débora, où l'on voit אוהביו *oiabaiv*, il faut lire אהביך, *oabeika*, comme l'ont lû les Septante. Cette difference de la traduction à l'Original n'eſt venuë,

ſans

sans difficulté, que de la ressemblance de ces deux lettres; & comme il y en a un très grand nombre de semblables, nous avons droit d'en conclure que dès le tems des Septante, le *Caph* final étoit connu; mais que dire, si d'autres finales se sont rencontrées les mêmes au commencement & à la fin dans ces siécles-là? Et ne sera-t-il pas naturel d'en inferer que cette distinction de lettres n'étoit pas encore generale; & que plus on remonte, plus le caractére Juif se rapproche du Samaritain?

Dans le Pseaume 5. vers. 9. pour פיהו, *phiou*, *in ore ejus*, les Septante ont *in ore eorum*. & toute la phrase est pour cette leçon, puisque l'on y parle au pluriel: *sepulchrum patens guttur eorum*, *&c.* C'est donc une preuve qu'ils ont lû כפיהון, *bephioun*, & veritablement ce פיהון *phioun* est la rime de יחליקון, *yakhaliquoun* qui suit. Mais cette correction nous apprend en même tems trois autres choses. Premierement, que pour נכונה, il faut remettre dans le texte Hébreu כונה, *cavvana*, *rectitudo*; ce terme est encore aujourd'hui très usité chez les Juifs. En second lieu, que la contrainte des rimes obligeoit quelquefois de recourir au Chaldéen ou Syriaque; nous l'avons déja marqué dans la premiére partie de cette Dissertation; & ici, הון est le pronom ordinaire des Chaldéens pour *eorum*. La troisiéme enfin, que du tems des Septante le *Noun* fi-

nal

nal & le *Noun* du commencement, ne différoient point encore l'un de l'autre; sans cela celui de בכחך, ne seroit point passé au mot suivant.

Mais quel avantage pour nos rimes, de ramener au veritable sens des Auteurs sacrez; d'appuyer par tout les versions authentiques de l'Eglise ! Si les Septante & la Vulgate les favorisent presque toûjours, de leur côté elles confirment les leçons de la Vulgate & des Septante; c'est un secours mutuel que les rimes & ces anciennes versions ont coûtume de s'entredonner. Comme il y en a une infinité d'exemples, j'en choisirai seulement quatre ou cinq des plus sensibles.

III. 1o. A la fin du second Cantique de Moïse, les Septante nous représentent deux versets que nous ne voyons plus dans l'Hébreu; *Cieux, réjoüissez-vous avec lui; que tous les Anges de ce grand Dieu l'adorent. Nations, prenez toutes part au bonheur de son peuple; que tous les enfants du Très Haut s'arment, montrent pour lui leur bravoure.* On s'apperçoit en quelque façon que le texte de la Massore est tronqué; les deux phrases que je viens de lire, se repondent parfaitement. Mais quelles preuves avons-nous qu'elles y étoient? Les rimes, qui dans le reste du Cantique sont de la derniére justesse, manquoient ici, & se retrouvent dès que l'on remet ces versets.

2o. Dans le Cantique de Débora, vers. 29.

29. la Vulgate contient ces mots; *una sapientior cæteris uxoribus ejus, hæc socrui verba respondit.* Le mot de *socrui*, ou *belle-mere*, n'existe plus dans l'Original, & il nous manque une rime qui est celle de חכמות, *chokemoth*, *sapientior*; y en a-t-il de plus riche que חמות, *chamoth*, *belle-mere*, il faut donc remettre לחמות, *socrui*, à la place qu'il occupoit, & dont il n'est sorti que par sa trop grande ressemblance à l'autre.

30. A consulter l'Hébreu d'aujourd'hui sur le 3me. verset du Cantique d'Isaïe, chap. 26. on n'y trouve plus aucune rime; & pour le sens, ce verset est presque inexprimable, de l'aveu de la plûpart des interprétes. Dans la Vulgate & dans les Septante la suite est naturelle; *Vetus error abiit, servabis pacem. L'erreur a disparu; ce peuple a quitté l'idolatrie, Seigneur: soyez donc pour lui un Dieu de paix.* Si c'est là le veritable sens, comme on n'en peut douter, pour יצר סמוך, je dois remettre dans l'Hébreu ויצא עתיק, *jatsa attiq*: mais comment suis-je certain que c'est ce terme, & non point un autre? עתיק, *attiq*, signifie le *vetus* de la vulgate, & il est le seul qui puisse rimer avec צדיק, *tsaddik*. A la fin du même Cantique pour זעם, *dzaam*, *colere*, on doit lire זעמו, *dzaamo*, *sa colere*, les Septante l'ont lû, & il est la rime de מקומו, *mequomo*, *locus ejus*.

4;

4°. Dans le Cantique de Jonas, la rime de לראשי, *leroschi*, *capiti meo*, manque; au lieu de נפש qui precéde, elle voudroit qu'on lût נפשי, *naphschi*; nous le retrouvons par les Septante, qui mettent *animam meam.*

5°. Le Pseaume *cùm invocarem* nous fournit encore un bel exemple de ces leçons rétablies par la rime. Pour *filii hominum usquequo gravi corde*, en Grec Βαρεῖς τῇ καρδίᾳ, l'Hébreu de la Massore met *usquequo honos meus in opprobrium*, & c'est le *Beth* de לב, *leb* ou *lebab*, *cœur*, changé en *Caph*, qui a été la cause du changement de toute la phrase, mais sans les rimes, qui sçauroit la veritable leçon? Voici les quatre Vers:

בני איש עד מה
בכדי לבב
בני אוש למה
תאהבון ריק תבקשו כזב

Mortels, jusques à quand vous repaîtrez-vous d'imaginations inutiles? Jusques à quand vous laisserez-vous seduire par les ridicules projets que vous présente la vanité! Les Septante nous rendent le sens du passage, la rime nous confirme dans leur maniére de le lire, le כזב, *kadzab* du 4me. Vers demandoit nécessairement לבב, *lebab*, *cœur.*

CON-

CONCLUSION.

Je pourrois encore mettre ici une infinité de remarques curieuſes, par exemple ſur la prononciation du *Tetragrammaton* par les anciens Hébreux, ſur l'échange que l'on a toûjours fait de tous les noms de Dieu dans le texte, ſur les mots Hébreux abrégez ou allongez par les copiſtes, ſur l'état des exemplaires Hébreux avant la Critique de la Maſſore, & mille autres choſes de cette nature, que la poëſie des Hébreux emporte avec elle, & qui montreroient encore l'exiſtence des rimes, la ſtructure des Vers Hébreux & l'utilité de leur arrangement. Mais il faut reſerver toutes ces réflexions à d'autres temps; le peu que l'on a vû doit ſuffire pour notre deſſein. IV.



ODE XII.

DES OLYMPIQUES DE PINDARE.

Traduite en François avec des Remarques.

Par M. l'Abbé MASSIEU.

A Ergotéle d'Himére, vainqueur à la longue course.

ARGUMENT.

4. de Septembre 1716.

ERgotéle étoit de Gnosse Ville de Créte. Mais une sédition l'obligea de quitter son pays, & de chercher un asyle ailleurs. Il passa en Sicile, & s'établit à Himére, où par des services importants il acquit de grands biens & une autorité considérable. Et c'est pour cette raison que dans les differentes victoires qu'il remporta aux jeux de la Gréce, il voulut qu'on le proclamât comme citoyen de cette derniére Ville. Car il arrivoit assez souvent que lorsque des vainqueurs avoient été contraints d'abandonner leur patrie, ils se faisoient proclamer sous le nom des Villes qui les avoient recueillis & adoptez. Nous en avons plusieurs exemples dans

dans les Odes de Pindare. Celle-cy est une des plus courtes que ce grand poëte nous ait laissées. Elle n'a que deux parties. Dans la premiére il invoque la Fortune, dont il vante le pouvoir absolu & les desseins impénetrables. Dans la seconde il fait entendre à Ergotéle qu'il doit sa gloire à ses malheurs, & que ses disgraces même ont été la source de ses prosperitez.

ΕΙΔΟΣ

Στροφή

Λίσσομαι, παῖ Ζηνὸς ἐλευθερίου,
Ἱμέραν εὐρυσθενέ' ἀμφὶ πόλει, σώτειρα Τύχα·
Τὶν γὰρ ἐν πόντῳ κυβερνῶνται θοαὶ
Νᾶες, ἐν χέρσῳ τε λαιψηροὶ πόλεμοι,
Κἀγοραὶ βουλαφόροι' αἵγε μὲν ἀνδρῶν
Πόλλ' ἄνω, τὰ δ' αὖ κάτω,
Ψεύδη μεταμώνια τέμνοισαι, κυλίνδοντ' ἐλπίδες.

ODE.

Conservatrice des Etats, fille de Jupiter le Dieu tutélaire de la liberté, Fortune, je vous invoque, en faveur de la puissante Ville d'Himére. C'est vous, qui sur mer guidez le cours des vaisseaux, qui sur terre présidez dans les combats & dans les conseils. A votre gré, les espérances des hommes, tantôt élevées & tantôt rampantes, roulent sans cesse, & passent rapidement de chimére en chimére.

Aucun Mortel jusqu'ici n'a reçû des Dieux un signe certain, pour decouvrir ce que le sort lui prépare. Des tenébres impénetrables cachent l'avenir. Souvent les évenements tournent au rebours de nos opinions & de nos desirs. Mais souvent aussi dans le fort de l'orage, on passe en un moment du fonds de la désolation au comble de la joye.

Ἀντιστροφή

Σύμβολον δ' οὔπω τις ἐπιχθονίων
Πιστὸν ἀμφὶ πράξιος ἐσσομένας εὗρεν θεόθεν.
Τῶν δὲ μελλόντων τετύφλωνται φραδαί.
Πολλὰ δ' ἀνθρώποις παρὰ γνώμαν ἔπεσεν
Ἔμπαλιν μὲν τέρψιος· οἱ δ' ἀνιαραῖς
Ἀντικύρσαντες ζάλαις,
Ἐσθλὸν βαθὺ πήματος ἐν μικρῷ πεδάμειψαν χρόνῳ.

Fils illustre de Philanor, si une faction contraire ne vous eût éloigné de Gnosse votre patrie; quelques dispositions que vous ayez pour vous signaler à la course, votre

Ἐπῳδός.

Υἱὲ Φιλάνορος, ἤτοι καὶ τεά κεν,
Ἐνδομάχας ἅτ' ἀλέκτωρ,
Συγγόνῳ παρ' ἑστίᾳ;
Ἀκλεὴς τιμὰ κατεφυλλορόησε ποδῶν,
Εἰ μὴ στάσις ἀντιάνειρα
Κνωσίας ἄμερσε πάτρας.

Νῦν δ' Ὀλυμπίᾳ στεφανωσάμενος,
Καὶ δὶς ἐν Πυθῶνι, Ἰσθμοῖ τ', Ἐργότελες,
Θερμὰ νυμφᾶν λουτρὰ βαστάζεις, ὁμιλέων παρ' οἰκείαις ἀρούραις

gloire renfermée dans la maison paternelle, seroit tombée comme la feüille: semblable à celle de cet oyseau domestique, dont le chant annonce le jour, & qui n'a que son paillier pour tout théatre de ses exploits. Au lieu que maintenant, vainqueur aux jeux d'Olympie, & déja couronné deux fois aux jeux de Delphes & de l'Isthme, vous portez jusqu'au Ciel le nom des bains consacrez aux Nymphes d'Himére, & que vous habitez tranquillement de vastes campagnes qui sont à vous.

REMARQUES.

Ode XII.]. Cette Ode est une des trois, contre lesquelles un de nos meilleurs poëtes lyriques a bien voulu dans ces derniers tems mesurer ses forces. Quoi qu'en plusieurs endroits de ses Ecrits, il donne assez

fez à entendre qu'il n'eſt pas fort touché du merite de Pindare *; il n'a pas dédaigné pourtant d'imiter l'Ode qu'on vient de lire, & de ſe la propoſer pour modelle dans une Piéce qu'il adreſſe à M. le Maréchal de Berwick. Qu'il nous ſoit permis, chemin faiſant, de jetter les yeux ſur ſon imitation, & de la comparer avec l'Original. Nous verrons ſi ſa maniére l'emporte ſur celle de Pindare autant qu'il ſe l'imagine; & s'il a bonne grace de ſe déchaîner en toute occaſion contre les chefs-d'œuvres, que l'Antiquité nous a laiſſez, & qui ont fait l'admiration de tous les ſiécles. C'eſt ce que nous tâcherons d'examiner, avec tous les égards que merite d'ailleurs un homme, qui par un grand nombre de très beaux Ouvrages s'eſt acquis une juſte réputation, & auquel il ne manque, pour eſtimer les Anciens, que de connoître un peu mieux leur Langue & leurs uſages.

A Ergotéle] Pindare compoſa cette Ode pour Ergotéle, qui né dans l'iſle de Créte, comme nous l'avons dit, fut obligé

* Strophe, antiſtrophe, épode, harmonieux ramas;
Petits faits & grands mots; Pindarique mélange.
Fables nouvelles, liv. 1. fab. 18.

Et dans un autre endroit.
Grand inventeur d'objets mal enchaînez,
Grand marieur de mots, l'un de l'autre étonnez,
Il s'entendoit à faire une Ode
Pindarique & ſans ſuite; il ſçavoit s'en garder.
Le caprice étoit ſa méthode,
Et ſon art, de tout hazarder.
Liv. 3. fab. 13.

bligé par une sédition de se réfugier en Sicile, où ayant servi très utilement dans la paix & dans la guerre, il parvint aux plus grands honneurs. M. D. L. M. a fait une ode pour M. le Maréchal de Berwick, qui né en Angletere, mais obligé par les mouvements qui agitoient ce Royaume, de passer en France, a sçû par des services importants s'élever aux plus grandes dignitez. Cette imitation est très heureuse. Il ne se peut rien de plus juste quant au plan géneral; & jusques-là tout est égal entre le poëte Grec & le poëte François.

Au reste Ergotéle a un avantage sur la plûpart des autres vainqueurs que Pindare a célebrez. C'est que plusieurs d'entre eux ne sont connus que par les Odes, que ce grand poëte a composées en leur honneur. Au lieu qu'indépendamment de ce secours, Ergotéle tient un rang considerable dans l'Histoire. Outre les particularitez que Pindare nous a transmises touchant ce vainqueur, voici ce que Pausanias nous en apprend. Il fut *Periodonique*, c'est-à-dire, qu'il remporta des victoires dans les quatre jeux solemnels de la Gréce. Car les Grecs appelloient ces quatre jeux du nom de *Periode*, comme qui diroit la révolution des quatre jeux, & ils donnoient le nom de *Périodonique* à ceux qui s'étoient signalez dans tous les quatre. Peu d'athlétes parvenoient à meritere un titre si glorieux. Mais Ergotéle le

merita doublement car il fut deux fois vainqueur dans chacun des quatre jeux. Auſſi lui éleva-t-on dans le bois de Piſe une ſtatuë magnifique, qui étoit de la façon de Lyſippe. Le même Pauſanias remarque, qu'il falloit que cet athléte fût un coloſſe ; car il ſurpaſſoit en hauteur tous les hommes, qui par la grandeur de leur taille avoient été fameux dans l'Hiſtoire ; & pour trouver quelqu'un avec qui l'on pût l'aſſortir, il falloit remonter juſqu'aux temps héroïques & fabuleux. Μέγιστος δὲ ἁπάντων ἐγένετο ἀνθρώπων, πλὴν τῶν ἡρώων καλουμένων, καὶ εἰ δή τι ἄλλο ἦν πρὸ τῶν ἡρώων θνητὸν γένος.

D'Himére] Ville de Sicile, ſituée à l'embouchure d'un fleuve de même nom. Diodore de Sicile rapporte qu'il y avoit près d'Himére des bains fameux, dont l'eau étoit très ſalutaire, & où les Etrangers venoient de toutes parts. Mais il adjoûte que cette Ville étoit principalement celébre par ſes richeſſes & par ſa puiſſance. Elle ſoûtint avec ſuccès pluſieurs guerres contre les peuples de ſon voiſinage & contre divers tyrans de Sicile. Elle battit en plus d'une rencontre les Carthaginois. Ce fut près de ſes murs, & en partie avec ſes Troupes, qu'Hiéron Roi de Syracuſe défit une Armée de ces Afriquains, compoſée de trois cens mille hommes. Mais dans la ſuite Hannibal, pour venger cet affront, marcha contre cette Place, la prit après un long ſiége, & la détruiſit de fond en comble. Le même

même historien remarque qu'elle avoit duré 440. ans.

En parlant de cette Ville, je ne dois pas omettre quelques points d'histoire, qui peuvent interesser plus particulierement les gens de Lettres. C'est qu'elle passoit pour avoir vû naître la Comedie. Ce fut dans son sein qu'au rapport de Silius Italicus, ce spectacle amusant parut pour la premiére fois. Solin assûre la même chose. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'elle donna la naissance à Stésichore, & qu'elle érigea dans la suite une très belle statuë à ce fameux poëte lyrique, qui, outre l'honneur qu'il avoit fait par ses Vers à sa Patrie, l'avoit encore préservée de l'esclavage. Car Himére étant en guerre avec ses voisins, avoit imploré le secours de Phalaris, & lui avoit donné le commandement géneral de ses Troupes, & une autorité presque sans bornes. Stésichore dans une conjecture si délicate raconta à ses Compatriotes, qu'autrefois le cheval en different avec le cerf eut recours à l'homme, qui à la verité le vengea, mais en même tems lui ôta la liberté. Les Himeréens comprirent le sens de l'apologue. Phalaris fut remercié & congédié. Tel fut l'effet de cette fable ingénieuse, qu'Horace, Phédre, & la Fontaine, ont si heureusement mise en Vers, & dont Stésichore fut l'inventeur.

Il ne reste plus qu'à remarquer, que peu de temps après que les Carthaginois

pouvoir & ses attributs. Les médailles, les inscriptions, & les autres monumens publics, étoient remplis de son nom. Il y a pourtant lieu de croire que cette Divinité n'étoit pas fort ancienne. Il ne paroît pas qu'Homére l'ait connuë. Du moins il n'en parle point dans ses deux Poëmes, & l'on a remarqué que le mot Τύχη ne s'y trouve pas une seule fois. Hésiode n'en parle pas davantage, quoi qu'il nous ait laissé une liste très exacte des Dieux & de leurs généalogies. Il est vrai que le mot Τύχη se trouve dans un endroit de ce dernier poëte, & que c'est un nom de Déesse; mais il n'y a pas d'apparence que cette Déesse soit la Fortune. Car premierement Hésiode la fait fille de l'Océan & de Thetis, au lieu que la Fortune étoit fille de Jupiter. Mais en second lieu, Hésiode la place entre ses Nymphes des fleuves; ce qui n'a nul rapport à l'idée que nous avons communément de la Fortune. Aussi les interprétes Latins, en traduisant cet endroit d'Hésiode, ne rendent pas le mot Grec Τύχη par le mot Latin *Fortuna*, mais par le mot factice *Tyché*. Pour toutes ces raisons je crois pouvoir assûrer que la Déesse Τύχη, dont Hésiode fait mention, n'est point la Fortune. Il résulte de tout cela qu'Homére & Hésiode n'ont point parlé de cette Déesse; & par conséquent qu'il est fort vraisemblable qu'elle n'étoit pas encore connuë de leur temps.

Fortune, je vous invoque] Λίσσομαι, Τύχα. M. D. L. M. commence à peu près de la même maniére,

Fortune, ma Muse t'appelle.

Mais je ne crains point d'avancer que le François est fort au dessous du Grec. Car ces mots, *ma Muse t'appelle*, qui sont pris de l'usage ordinaire, ont quelque chose de trop familier & de trop commun. Au lieu que le mot λίσσομαι, *je vous invoque, je vous implore*, qui est emprunté de la Religion, a quelque chose de noble & de relevé. Pour peu que l'on connoisse la force & la valeur des termes, on doit sentir une grande difference entre l'expression Grecque & l'expression Françoise.

C'est vous qui sur mer guidez le cours des vaisseaux). M. D. L. M. rend ainsi cet endroit:

Seule sur les ondes améres
Tu fais aux Vaisseaux témeraires
Trouver le naufrage ou le port.

La copie est plus chargée d'épithétes que l'Original. Elle employe plus de paroles à ne dire au fond que la même chose. Plus recherchée en son tour, elle sent davantage l'effort & le travail. D'ailleurs elle ajoûte au texte le mot de *seule*, terme exclusif que Pindare n'a point mis, & qu'il n'avoit garde de mettre. Car selon

lon le systême dans lequel il écrivoit, & dans lequel M. D. L. M. a écrit après lui, c'est-à-dire, selon les principes de la Théologie Payenne, il n'est pas vrai que la Fortune pût seule faire trouver aux Vaisseaux le naufrage ou le port. Eole, les Vents, Nerée, Neptune, & plusieurs autres Divinitez, avoient le même pouvoir.

Qui sur terre présidez dans les combats]. M. D. L. M. employe six Vers pour rendre ce Vers de Pindare:

Des combats fiére Souveraine,
C'est ou ta faveur, ou ta haine,
Qui détourne, ou conduit les traits.
Et sans ton arrêt qui l'ordonne,
Un front que le laurier couronne
N'eût été ceint que de cyprès.

Je passe à M. D. L. M. la symmétrie & le jeu qni régnent dans les trois premiers de ces Vers. Je ne parle point non plus de la dureté du quatriéme, dont la contrainte fait assez sentir celle où l'Autteur s'est trouvé en le faisant. Je me contente de remarquer que M. D. L. M. ne dit pas plus en six Vers que Pindare ne dit en un. Le poëte François n'adjoûte rien au sens. Il lui prête seulement un vain bruit & un longue circonduction de paroles. En quoi M. D. L. M. si j'ose le dire, me paroît se comporter comme les jeunes Etudiants qui s'essayent à la poësie.

 Ils

Ils croyent avoir admirablement réüssi, lorsqu'ils ont beaucoup amplifié quelque endroit d'Horace ou de Virgile; & que de quatre ou cinq Vers de ces grands poëtes, ils en ont fait quinze ou vingt. Mais qui ne sçait que ces amplifications puériles, loin d'embellir le sens & de lui donner de la force, ne font que le défigurer & que l'affoiblir.

Et dans les conseils] Ce mot fournit à M. D. L. M. la matiére d'une nouvelle stance:

Tout suit ton empire inflexible,
Presente & toûjours invisible,
Tu prends place au conseil des Rois.
Quand dans (le choc de ces deux
monosyllabes est un peu rude)
Quand dans son aveugle foiblesse
Le peuple croit que la sagesse
Elle seule y dicte ses loix.

Ce que Pindare avance en géneral sur tous les conseils, M. D. L. M. le restraint aux conseils des Rois, & par-là donne des bornes beaucoup plus étroites à l'Empire de la Fortune. Croit-il donc qu'elle ne régne pas autant dans les déliberations des Etats aristocratiques ou populaires, que dans celles des Etats monarchiques? Ce n'étoit pas la peine de faire six Vers, pour dire moins que Pindare ne dit en un mot seul. Et puisque M. D. L. M. étoit résolu de se jetter dans cette dépense excessive

ceſſive de termes, il devoit bien conſerver à la propoſition du texte toute ſon étenduë & toute ſa force. Je ne ſçai pas ce que ſes admirateurs en penſeront. Une des choſes qu'ils nous reprochent le plus, c'eſt que les Anciens dont nous ſommes ſi charmez, ne s'attachoient pas aſſez au ſens, & ſe répandoient trop en paroles; au lieu que nos Modernes, à ce qu'ils prétendent, enferment dans ce qu'ils écrivent moins de paroles & plus de ſens. L'imitation, que nous examinons ici, n'en eſt pas une bonne preuve. Au reſte, avant que de quitter ces mots, *dans les combats & dans les conſeils*, je dois rendre raiſon d'une liberté que j'ai priſe en cet endroit. Le Grec dit, *dans les combats impétueux*, αἰψηροὶ πόλεμοι; *& dans les conſeils, ſources des ſages réſolutions*, κἀγοραὶ βουλαφόροι. J'ai ſupprimé ces deux épithétes, qui en notre Langue arrêteroient la rapidité du ſens; & j'ai cru qu'il m'étoit permis de faire ce que Pindare auroit fait lui-même, s'il avoit écrit en François.

A votre gré, les eſperances des hommes; tantôt élevées & tantôt rampantes, roulent ſans ceſſe] Je crains bien d'avoir affoibli l'image que préſente le Grec; ταὶ γε μὲν ἀνδρῶν πόλλ' ἄνω, ταὶ δ' αὖ κάτω, κυλίνδοντ' ἐλπίδες. M. D. L. M. n'a pris de ce beau paſſage que le mot *rouler*:

Nous te devons ce que nous ſommes,
C'eſt ta main qui des foibles hommes.

Fait à ton gré rouler *le sort.*

Il auroit bien dû tâcher d'en prendre la force, la hardiesse, le nombre, & la magnificence. Il supprime entierement ce qui suit, *& passent rapidement de chimére en chimére*, ψεύδη μεταμώνια τάμνοισαι. Ce qui pourtant est exprimé avec la derniére énergie, & meritoit bien de trouver grace devant les yeux de l'imitateur.

Aucun Mortel jusqu'ici n'a reçû des Dieux un signe certain, pour découvrir ce que le sort lui prépare ! C'est ici que M. D L. M. s'abandonne à toute sa fécondité. Pour trois Vers qui sont dans le Grec, il nous en donne douze de sa façon :

Si cédant à l'impatience
Notre crainte ou notre esperance
Cherche à pénetrer tes decrets ;
Bientôt un trouble inévitable
Punit l'empressement coupable
Qui veut en sonder les secrets.

Les Dieux, que nos soupirs implorent,
Peut-être eux-mêmes les ignorent,
Ou n'osent nous les réveler.
S'ils nous accordent quelque oracle,
D'un sens menteur, nouvel obstacle,
Ils sçavent toûjours le voiler.

Horace nous assûre que si Dieu cache aux hommes ce qui doit arriver, c'est par un effet de sa providence :

Pru-

Prudens futuri temporis exitum
Caliginosâ nocte premit Deus.

Mais voici bien une autre doctrine, que M. D. L. M. nous enseigne. Il nous apprend que la Divinité ne connoît peut-être pas l'avenir, ou qu'elle n'ose nous le réveler; ou que si enfin dans certaines rencontres elle nous en donne quelque pressentiment, en cela même elle nous tend des piéges, & cherche à nous tromper. C'est-à-dire que, selon ce beau systême, l'ignorance, la crainte, & la fourberie, sont des attributs de la Divinité. Théologie fort surprenante, dont l'Auteur François doit avoir tout l'honneur, car l'Autheur Grec n'en dit pas un seul mot. Il faut avoüer que si M. D. L. M. a bien réformé les Dieux d'Homére, comme ses partisans le publient; il gâte ici étrangement les Dieux de Pindare. C'est apparemment par quelque raison profonde, qu'en imitant ces deux poëtes, il s'y prend de deux maniéres toutes differentes. Lorsqu'il travaille sur le poëte héroïque, il coupe & abbat sans misericorde; au lieu qu'il charge & accumule, lorsqu'il travaille sur le poëte lyrique. Je ne sçai quel peut être le motif de deux pratiques si opposées. Seroit-ce que ces Messieurs, qui veulent renverser toutes les idées qu'on avoit euës jusqu'ici sur les divers genres d'écrire, prétendroi-

ent que le ſtile du Poëme épique doit être concis & ſerré ; au lieu que le ſtile de l'Ode doit être étendu & diffus ? Quoi-qu'il en ſoit, il paroît que M. D. L. M. n'eſt pas plus heureux, lorſqu'il adjoûte, que lorſqu'il retranche.

Souvent les évenements tournent au rebours de nos opinions & de nos deſirs : mais ſouvent auſſi dans le ſort de l'orage, on paſſe en un moment du fond de la déſolation au comble de la joye] Pindare, ſelon ſa coûtume, ne répand ici que des graces auſtéres. Quelle ſimplicité, mais en même temps quelle force dans ces paroles, παρὰ γνώμαν, ἔμπαλιν τέρψιος ! Quelle hardieſſe & quelle verité dans cette peinture, ἀνιαραῖς ἀντικύρσαντες ζάλαις ! Voici comment M. D. L. M. adoucit & enjolive ce paſſage :

Pour tromper l'humaine prudence,
Tu te plais contre l'apparence
A ranger les évenements.
Souvent des ris naiſſent les larmes ;
Et quelquefois de nos allarmes
Naiſſent nos plus heureux moments.

Quelle difference du texte à la traduction ! Le poëte ancien employe des expreſſions fortes, énergiques, & dignes de la majeſté de l'Ode. Le poëte moderne ſe ſert d'expreſſions molles, doucereuſes, & tout au plus ſupportables dans des paroles d'Opera. Qu'il me ſoit permis de raſſembler en deux mots ce que j'ai dit de ces deux poëtes,

&

& de mettre, comme sous un point de vûe, ce qui résulte de la comparaison de leurs Ouvrages. Pindare va rapidement au sens: M. D. L. M. s'amuse autour des termes. Le premier s'abandonne à la nature : le second paroît esclave de l'art. Le stile de l'un est ferme & plein de nerfs: le stile de l'autre a quelque chose de lâche & de languissant. Le poëte Grec présente par-tout à ses Lecteurs des figures hardies & de grands traits : le poëte François n'offre aux siens que des jeux d'esprit & des pointes. Je ne crois pas qu'on puisse trouver ailleurs plus d'antithéses entassées les unes sur les autres. *Le naufrage ou le port. C'est ou ta faveur ou ta haine. Qui détourne ou qui conduit. Le laurier & le cyprès. La Fortune toûjours présente & toûjours invisible. Notre crainte ou notre esperance. Les larmes qui naissent des ris. Les plus heureux moments qui naissent des allarmes.* C'est sur des beautez de cette nature, que les amis de M. D. L. M. s'extasient. Ils devroient sçavoir que si les Anciens n'en ont point rempli leurs Ouvrages, ce n'est pas qu'ils ne les ayent connuës; mais ils en avoient toute une autre idée que ces Messieurs. Ils les regardoient comme des défauts ; ils en évitoient avec soin l'usage fréquent, & croyoient que rien n'étoit plus contraire au grand & au sublime, que ces gentillesses & ces affectations. De tout cela on peut conclure, ce me semble,

que si l'imitation de M. D. L. M. est très heureuse quant à l'idée generale, il s'en faut bien qu'elle ne se soutienne dans le détail de l'execution; & qu'ainsi ceux qui de leur authorité privée, la mettent au dessus de l'Original, peuvent bien être d'excellents géométres, mais qu'ils ne sont pas de grands poëtes, & qu'ils s'entendent beaucoup mieux à juger d'une ligne droite ou d'une ligne courbe que d'une Ode.

Seroit tombée comme la feuille] Le Grec dit cela en un seul mot, κατεφυλλορόησε, mot nombreux, qu'on ne peut rendre en François que par quatre ou cinq qui n'ont pas beaucoup d'harmonie. Au reste, dans l'idée de tous les Peuples de la terre, les feuilles ont toûjours été le symbole des choses caduques & fragiles. Homére compare les génerations des hommes à celles des feuilles:

Οἵη γὰρ φύλλων γενεὴ, τοιήδε καὶ ἀνδρῶν.

Et pour remonter encore plus haut, & citer des Livres plus respectables; *L'homme*, selon les Auteurs sacrez, *n'est qu'une feuille que le vent emporte: folium quod vento rapitur.*

A cet oiseau domestique, qui par son chant annonce le jour] Le texte dit tout simplement, *à un coq*, ἂν' ἀλέκτωρ. Je n'ai osé me servir de ce mot, qui produiroit un mauvais effet en François, & suffiroit pour

pour gâter la plus belle Ode du monde. Mais on ne doit rien conclure de cela contre Pindare. Les noms des animaux n'avoient rien de bas chez les Grecs ; & les mots de *bœuf*, de *vache*, de *porc* & d'*âne* même , qui sont si choquants dans notre Langue , ne l'étoient point dans la Langue Grecque. Il semble qu'il n'en faudroit point d'autre preuve, que la pratique génerale & constante de tous les plus grands poëtes que la Grece ait produits. Homére , Pindare, Sophocle, Euripide, & géneralement tous les autres, ont sans façon employé ces mots dans leurs Ouvrages. D'où il me semble qu'on peut raisonner ainsi. On doit convenir que si ces excellens poëtes n'avoient pas autant de goût que nos grands poetes d'aujourd'hui, ils en avoient du moins autant que nos poëtes du dernier ordre & du plus bas étage. Or les mots dont il s'agit, sont dans notre Langue un si mauvais effet, que nous n'avons point de poëtes si médiocres & si pitoyables, qui osassent les employer dans un Poëme épique, dans une Piéce de théatre, ou dans une Ode. Il y a donc tout lieu de croire, que ces poëtes excellents qui ont fait l'admiration de l'Antiquité & de tous les siécles, n'auroient pas employé dans leurs Ouvrages de pareils mots, s'ils avoient produit dans leurs Langues un effet aussi ridicule que celui qu'ils produisent dans la nôtre. Cette preuve me paroît avoir la force d'une dé-

démonſtration ; & je tiens cette *logique de commentateur* * auſſi ſûre que celle de nos plus profonds Algébriſtes. Que ſi les ennemis de l'Antiquité s'obſtinent à nous demander des raiſons qui ſoient priſes dans la nature des choſes mêmes, ces ſortes de raiſons ne nous manquent pas. Nous ne ceſſons de les leur répeter, mais ils ne veulent pas les entendre. C'eſt que la plûpart des animaux étoient conſacrez à quelque Divinité, & ſervoient de victimes dans de certains ſacrifices ; ce qui leur donnoit auſſi-bien qu'à leur nom une ſorte de dignité & de nobleſſe. Ces conſiderations génerales font voir, que rien ne devoit empêcher Pindare de mettre ici le nom d'un animal, & ſur-tout d'un animal, qui non ſeulement n'a rien de bas en ſoi, mais qui a même quelque choſe de fier & de noble. Je dis plus, Pindare avoit une raiſon particuliére d'employer ici par préference la comparaiſon du coq. C'eſt que le coq qui étoit conſacré à Apollon & à Eſculape, l'étoit auſſi à Minerve, Déeſſe tutélaire des Himeréens. Ces Peuples avoient donc, par une ſuite néceſſaire, une eſpéce de véneration religieuſe pour cet oiſeau, juſques-là qu'ils en faiſoient volontiers graver la figure ſur leurs médailles. Auſſi nous en reſte-t-il une, qui a pour type un coq avec ce mot, IMEPAIΩN.

* *Terme de mépris dont ſe ſert quelquefois M. D. L. M.*

Et qui n'a que ſon paillier pour tout théatre de ſes exploits.] Le ſens littéral eſt, *&*

dont

dont les combats sont renfermez dans l'enceinte d'une cour. Mais la Langue Grecque à l'avantage de pouvoir dire tout cela en un seul mot, ἐνδομάχας; mot long, sonore, & harmonieux, qui a quelque chose de hardi, & qui par-là reléve le fond de la pensée. Comme nous n'avons point en notre Langue de terme semblable, j'ai tâché d'y suppléer par une periphrase qui eût au moins une sorte de nombre.

Des bains consacrez aux Nymphes d'Himére] Lorsque Pindare célebroit quelque Ville, il avoit grand soin de rapporter ce qu'on y voyoit de remarquable. Il n'avoit donc garde d'oublier les bains d'Himére. J'en ay déja parlé plus haut. J'adjoûte ici que ces bains si fameux dans l'Histoire, l'étoient aussi dans la Fable. Car, si nous en croyons Diodore de Sicile & Etienne de Bysance, les anciennes traditions portoient, qu'Hercule revenant d'Espagne, & amenant les bœufs de Geryon, passa par la Sicile; & que s'étant arrêté près d'Himére, Minerve ordonna aux Nymphes de faire sortir de terre des bains, où ce heros pût se délasser. Les Nymphes obéïrent; & c'est peut-être par cette raison que Pindare appelle simplement ces bains λουτρὰ νυμφᾶν, *les bains des Nymphes.* Cet évenement fabuleux ne manqua pas de trouver place sur les médailles. Nous en avons encore plusieurs, où il est marqué. Je me con-

contente d'en rapporter deux. Sur la premiére on voit Hercule, & au revers les trois Nymphes, qui en faveur de ce heros firent sortir de terre les bains d'Himére. Il y a pour Inscription, ΘΕΡ-ΜΙΤΑΝ. On voit sur la seconde un Char attelé de deux chevaux, & monté par un homme qu'on croit être Ergotéle, qui de sa main droite tient les rênes, & de sa main gauche une espéce de bâton. Au-dessus est une Victoire qui le couronne. Au revers une Nymphe tient dans sa main dtoite une patére, élevée sur un brasier. Derriére cette figure, Hercule est representé dans le bain. Un Lion accroupi sur sa base, lui verse de l'eau sur les épaules. L'inscription est ΙΜΕ-ΡΑΙΩΝ. Cette derniére medaille est un excellent Commentaire de l'Ode que nous expliquons

Et que vous habitez tranquillement] J'ai tâché de rendre par ces deux mors la force de l'expression Grecque ὁμιλίαν, qui représente un homme conversant avec les autres, mettant à profit un loisir honnête, & joüissant de tous les avantages de la societé civile.

De vastes campagnes qui sont à vous] Οἰκείαις ἀρούραις. Cette épithéte n'est point de celles qui n'ajoûtent rien au sens. Elle rappelloit à Ergotéle la situation où il s'étoit trouvé pendant les troubles de Gnosse. Il ne pouvoit pas dire alors qu'il eût rien en propre. Car tel est l'effet des guer-

guerres civiles, que tant qu'elles durent, les plus riches particuliers ne peuvent pas compter ſur ce qu'ils poſſédent. Au lieu que la tranquilité dont Ergotéle joüiſſoit à Himére, le rendoit vraiment & pleinement poſſeſſeur. Ainſi l'épithéte *οἰκείαις*, *qui ſont à vous*, lui faiſoit ſentir la difference de ſa fortune préſente & de ſa fortune paſſée : réflexion qui naturellement devoit être accompagnée en lui d'une complaiſance & d'une ſatisfaction ſecrette.

Voilà ce que j'ai crû devoir obſerver ſur cette douziéme Ode de Pindare, qui outre les autres choſes qu'elle nous apprend, peut encore ſervir à nous faire voir, ſi le mépris, que quelques Ecrivains modernes ont pour les Anciens, eſt bien fondé; & s'ils ne feroient pas plus ſagement de s'appliquer à bien connoître ces grands modelles, que de chercher à les rendre ridicules par des plaiſanteries qui portent à faux, & qui, ſans qu'ils s'en doutent, produiſent un effet bien different de celui qu'ils ſe propoſent.



ODE

ODE XIV.

DES OLYMPIQUES DE PINDARE.

Traduite en François avec des Remarques.

Par M. l'Abbé MASSIEU.

A Asopique d'Orchoméne, vainqueur à la course.

ARGUMENT.

16. de Juillet 1717. *COmme les Odes de Pindare étoient proprement des Cantiques sacrez, ainsi qu'il les appelle toûjours lui-même, il les commençoit d'ordinaire par l'invocation de quelque Divinité. Mais il n'en invoquoit jamais aucune, sans en avoir des raisons particuliéres, tirées du fond même de son sujet. Trois considérations l'obligérent d'adresser cette Ode aux Graces. Asopique qui en est le heros, venoit pour son coup d'essay de remporter le prix de la course à Olympie; il étoit d'Orchoméne; & il se trouvoit alors dans la fleur de l'âge. Or les Graces étoient du nombre des douze Divinitez, qui presidoient aux jeux Olympiques; elles*

elles étoient Déesses tutélaires d'Orchoméne, où elles avoient le plus magnifique & le plus célebre de leurs Temples ;enfin elles aimoient à favoriser le mérite naissant & la jeunesse. Il ne faut donc pas s'étonner, que la plus grande partie de cette Ode soit sur le compte de ces Déesses. Le poëte attribuë à leur protection l'heureux succès qu'Asopique vient d'avoir; il leur en rapporte toute la gloire, & leur présente son Cantique, comme un monument éternel de la reconnoissance de ce jeune vainqueur & de sa patrie. Il finit par prier la Renommée de descendre aux enfers, & de porter à Cléodéme, mort depuis quelque temps, la nouvelle de la victoire de son fils. Cette Ode n'a que trente cinq Vers. C'est une des plus courtes & une des plus belles de Pindare. Elle renferme en abrégé tout ce que l'Histoire & la Fable nous ont transmis de plus curieux touchant le Graces. Que si l'on y retrouve par tout cette élévation, cette force, & cette hardiesse, qui font le veritable caractére du poëte Thébain; elles y sont temperées par des expressions gracieuses & par des images riantes, qui rendent cette petite Piéce entiérement digne des trois Déesses auxquelles elle est consacrée.

ΕΙΔΟΣ

Καφησίων ὑδάτων
λαχοῖσαι,
Αἵ τε ναίετε καλλί-

ODE.

Vous, qui sur les bords du Céphise, habitez une con-

contrée fertile en excellents coursiers; Déesses fameuses, qui regnez sur l'opulente Ville d'Orchoméne; éternelles protectrices de l'ancien peuple des Minyens; Graces, je vous invoque, exaucez-moi. Les hommes tiennent de vous tous les biens & tous les agréments dont ils joüissent. C'est vous, qui leur dispensez la sagesse, la beauté, & la gloire. Mais les Dieux eux-mêmes ne celébrent point de danses ni de repas, où ne président les Graces. Arbitres souveraines de tout ce qui se fait dans le Ciel, elles ont leur thrône près d'Apollon, & adorent sans cesse avec lui l'intarissable majesté du Dieu d'Olympie, leur pére commun.

πῶλον ἕδραν,
Ὦ λιπαρᾶς ἀοίδιμοι
βασίλεαι
Χάριτες Ὀρχομενοῦ,
Παλαιγόνων Μινυᾶν
ἐπίσκοποι,
Κλῦτ' ἐπεὶ εὔχομαι.
Σὺν γὰρ ὑμῖν τὰ
τερπνὰ καὶ τὰ γλυκέα
Γίνεται πάντα βροτοῖς,
Εἰ σοφὸς, εἰ καλὸς,
εἴ τις ἀγλαὸς
Ἀνήρ. Οὔτε γὰρ θεοὶ
Σεμνᾶν χαρίτων ἄτερ
Κοιρανέοντι χοροὺς,
Οὔτε δαῖτας· ἀλλὰ
πάντων
Ταμίαι ἔργων ἐν
ὠρανῷ,
Χρυσότοξον θέμεναι
Παρὰ πύθιον Ἀπόλλωνα θρόνους,
Ἀέναον σέβοντι πατρὸς
Ὀλυμπίοιο τιμάν.

Fil-

Πότνι Α᾽γλαΐα, φιλησίμολπέ

Τ᾽ Ε᾽υφροσύνα, θεῶν κρατίςου παῖδες,

Ε᾽πάκοοιν ήν, Θαλια τὲ ἐρασίμολπε, ἰδοῖσα τόνδε

Κῶμον ἐπ᾽ ἐυμενεῖ τύχα

Κῦφα βιβῶντα. λυδίῳ γὰρ

Α᾽σώπιχον ἐν τρόπῳ,

Ε᾽ν μελέταις τε ἀείδων.

Μέλον, ἕνεκα ὀλυμπιόνικ@ ἁ Μινύεια

Σεῦ ἕκατι. Μελαιτειχέα δόμον

Φερσεφόνας ἴθι, ἀχοῖ,

Πατρὶ κλυτὰν φέροισ᾽ ἀγγελίαν, Κλεόδαμον ὄφρ᾽ ἰδοῖσ᾽

ὑιὸν εἴπῃς, ὅτι οἱ νεαν

Κόλποισι παρ᾽ ευδόξοιο Πίσας,

Filles reſpectables du plus puiſſant des Immortels, Aglaïe & Euphroſyne, pour qui les chants ſacrez ont tant charmes, prétez l'oreille à ma voix. Et vous, divine Thalie, que n'aimez pas moins nos cantiques, jettez un regard ſur ce concert harmonieux, qui, à l'occaſion d'une victoire éclatante, s'éléve légerement dans les airs. Je viens célebrer Aſopique, & ſur le mode Lydien, lui conſacrer le fruit de mes Veilles. Déeſſe bien-faiſante, c'eſt par un effet de votre protection, qu'aujourd'hui Orchoméne eſt victorieuſe à Olympie. Mais vous, écho des beaux exploits, infatigable Renommée, deſcendez au ſombre Palais de Proſerpine,

ne, & portez à Cléodéme l'agréable nouvelle des premiers succès de son fils. Racontez-lui, comment au sein de Pise ce jeune heros vient de ceindre son front d'une de ces couronnes, qui font voler la gloire de nos combats jusqu'aux extremitez de la terre.

Ε'στεφάνωσε κυδίμων ἀέθλων
Πτεροῖσι χαῖταν,

REMARQUES.

Ode XIV.] Voici encore une Ode, que M. D. L. M. a imitée. C'est dans celle qu'il a faite pour M. le Duc de Vendôme, & qu'il a intitulée *les Graces* *. L'examen de la copie & du modelle pourra nous convaincre de nouveau, que M. D. L. M. se mécompte fort, dans l'idée qu'il a des Anciens & de lui-même; que tout bien consideré, le grand choix qu'il sçait jetter dans ses Ecrits, ne vaut pas à beaucoup près le mélange Pindarique dont il se moque; & que ses Odes ne sont au dessus de celles de Pindare, que comme son Iliade est au dessus de celle d'Homére, & que comme ses Fables sont au dessus de celles de la Fontaine.

* Voyez les Odes de M. D. L. M. pag. 251.

A Asopique] L'Histoire ne nous a rien laiss-

laissé touchant ce vainqueur. Il n'est connu que par l'Ode que nous examinons. Tout ce qu'elle nous apprend de lui, c'est qu'il étoit d'Orchoméne ; que lorsqu'il remporta le prix de la course, il sortoit à peine de l'enfance; & qu'il avoit déja perdu son pére, qui se nommoit Cléodéme.

D'Orchoméne] La Gréce avoit cinq Villes de ce nom. Celle dont il s'agit ici étoit dans la Béotie, & surpassoit toutes les autres en grandeur & en magnificence. Il seroit assez difficile de percer les tenébres, qui sont répanduës sur les commencemens de son histoire. Les particularitez que Didyme & le Scholiaste d'Apollonius nous en ont transmises, sont remplies de contradictions. Ce que Pausanias nous en apprend, paroît plus exact & plus suivi. Il nous a conservé une liste de huit Rois, qui regnérent de suite à Orchoméne. Andrée est à la tête de tous; il se vantoit d'être fils du fleuve Pénée ; & il jetta les fondemens de la Ville, qui s'appella d'abord *Andréis*. Etéocle vient après, fils d'Andrée selon quelques-uns, & du Fleuve Céphise selon d'autres. Les plus anciennes traditions portent, que ce Prince fut le premier qui éleva des autels aux Graces, & qui leur offrit des sacrifices. De là vient qu'on donnoit souvent à ces Déesses l'épithéte d'*Etéocléennes* : ὦ Ἐτεόκλειοι θύγατρες θεαὶ, dit Théocrite. Phlegyas qui eut ensuite le pouvoir souverain, augmenta la Ville considera-

blement, & la nomma *Phlegyantis.* Après lui regna Chrysés, auquel Minyas succéda. Ce Roi, qui est le cinquiéme selon l'ordre du tableau, effaça tous ses prédecesseurs par l'éclat de ses richesses & de ses exploits. Il fit construire un édifice superbe, pour y déposer ses trésors. Il donna à la ville le nom de *Minyée*, & aux habitans celui de *Minyens*: noms que dans la suite & les habitans & la Ville parurent toûjours prendre par préference, même après qu'Orchomenus, successeur de Minyas, leur eut donné ceux d'*Orchoméne* & d'*Orchomeniens.* Clyménus fut le septiéme de ces Rois, & Ergine son fils le huitiéme. Ce dernier vivoit du tems des Argonautes, & les accompagna dans l'expédition de la Colchide, où il signala son courage en plusieurs rencontres. Cette fameuse entreprise, qui arriva sous le huitiéme Roi d'Orchoméne, prouve la grande antiquité de cette Ville. On ne voit pas que depuis Ergine les Orchomeniens ayent eu de veritables Rois; ils changérent leur gouvernement en une sorte de République. Ce qu'il y a de certain, c'est que leur Ville fut long-tems très florissante. Homére assûre, qu'elle envoya pour sa part trente Vaisseaux au siége de Troye. Il marque en un autre endroit, qu'elle possedoit alors des richesses immenses; & semble dire, qu'elle ne cédoit sur ce point qu'à la seule Thébes d'Egypte. *Ni tous les thresors qui entrent dans Orchoméne*, répond

pond fierement Achille aux Députez d'Agamemnon, *ni tous ceux qui entrent dans Thébes d'Egypte, la plus riche Ville de la terre, ne pourroient fléchir mon couroux.* L'épithéte d'*opulente*, λιπαρὰ, que Pindare donne dans cette Ode à Orchoméne, prouve qu'au tems où ce poëte écrivoit, elle n'étoit point encore absolument déchûë de son ancienne splendeur. Dans la suite des siécles, cette Ville a éprouvé differentes révolutions. Elle subsiste encore aujourd'hui, mais elle est peu considérable, & ne conserve de toute sa gloire passée, que le nom d'*Orchomeno*, & le triste honneur d'être le débris d'une des plus anciennes Villes du monde.

Vainqueur à la course]. Il y a dans le Grec, *vainqueur au stade*, σταδιεῖ. Mais j'ai préferé le mot de *course*, comme signifiant ici la même chose, & comme étant moins sçavant que celui de stade. Il y avoit trois sortes de courses aux jeux de la Gréce; la course simplement dite, la course double, & la longue course. La course simplement dite étoit nommée indifferemment δρόμος ou στάδιον, & se faisoit de la barriére au but. La course double se nommoit δίαυλος, & se faisoit tout de suite de la barriére au but, & du but à la barriére. La longue course s'appelloit δολιχοδρόμος, & étoit composée des deux premiéres, plusieurs fois réiterées. C'est au stade ou à la course simplement dite, qu'Asopique avoit remporté la victoire.

Vous, qui sur les bords du Céphise] Fleuve celébre de la Gréce. Il prenoit sa source dans la Doride, couloit de là dans le païs des Phocéens, puis dans la Béotie ; & après avoir traversé le lac Copaïs, alloit enfin se jetter dans l'Euripe. Pindare ne pouvoit pas dès l'entrée présenter aux Graces un objet qui leur fût plus agréable. Car outre que ce fleuve arrosoit le territoire d'Orchoméne, qui leur étoit consacré, c'étoit sur ses bords que, selon l'opinion commune, Etéocle avoit institué leurs fêtes & leur culte. Mais on croyoit de plus, qu'Etéocle étoit né de ce fleuve par un miracle; & quelque suspecte que dût être cette naissance, la tradition superstitieuse avoit, selon la coutume, prévalu sur la verité historique. Voilà bien des raisons que Pindare avoit de mettre le Céphise à la tête d'une Ode qu'il adressoit aux Graces. M. D. L. M. a imité fidélement ce début:

Déesses jadis adorées
Dans ces abondantes contrées,
Où Céphise roule ses eaux.

Du premier coup d'œil, tout paroît assez égal entre les deux poëtes, soit pour la pensée, ou pour l'expression. Je ne crains point d'avancer pourtant, qu'il y a dans le fond une grande difference entre eux. Pindare, en s'occupant des Graces, ne perd point de vuë Asopique. Il ne presente à

ce

ce jeune vainqueur, que des objets qui l'interessent & qui lui sont chers : Orchoméne, où il est né; le Céphise, sur les bords duquel il passé sa jeunesse ; les Minyens, d'où il tire son origine; détails qui dans l'Ode Françoise sont tous fort indifferents à M. le Duc de Vendôme. Propres tout au plus à exciter sa curiosité, ils n'ont rien qui puisse flatter son amour propre. Ils ne sont à son égard qu'un mélange d'Histoire, de Fable, & de Geographie, & qu'un étalage fastueux d'érudition antique. En un mot, le poëte Grec choisit sa matiére si judicieusement, que les choses qu'il dit ont deux rapports, l'un aux Déesses, & l'autre au Héros. Les choses que dit le poëte François n'en ont qu'un : elles conviennent admirablement, si l'on considére les Déesses qu'il invoque, mais elles ne paroissent pas trop à leur place, si l'on fait attention au Héros qu'il celébre.

Une contrée fertile en excellents coursiers] C'est ce que signifie l'épithéte καλλίπωλος. Plusieurs interprétes pourtant la rendent par le mot de *belliqueuse* ; fondez sur ce que les chevaux sont très utiles dans les Armées, & qu'ils sont même le symbole de la guerre, *bello armantur equi*. Mais comme les chevaux ne sont pas moins utiles à beaucoup d'autres choses, & surtout qu'ils l'étoient extrêmement dans les jeux de la Gréce, où il y avoit des courses équestres & des courses de chars ; je suis *Virg. Æneid. 3. v. 540.*

ſuis perſuadé que lorſque Pindare employoit cette épithéte dans ſes Odes, où elle revient très ſouvent, il avoit bien autant en vuë l'utilité qu'on tiroit des chevaux dans les jeux, que celle qu'on en pouvoit tirer dans les combats. J'ai donc cru qu'il ne falloit point reſtraindre ce mot à un ſens particulier; mais que je devois lui laiſſer toute l'étenduë de la ſignification qu'il a dans le Grec. D'un autre côté il y a quelques Commentateurs, qui par καλλίπωλος n'entendent ni *fertile en excellents courſiers*, ni *belliqueuſe*. Ils avoüent bien que ce mot peut venir de πῶλος, *jeune cheval*, *jeune courſier*; mais ils prétendent qu'on peut le dériver auſſi de πολέω, *je tourne la terre, je laboure*; ou même du mot βῶλος, *motte de terre*, changeant le β en π; de ſorte que ſelon eux ἕδρα καλλίπωλος eſt ici au lieu de ἕδρα καλλίβωλος, *contrée d'un excellent terroir*. Pour appuyer leur ſentiment, ils font beaucoup valoir une Note d'Euſtathe, qui ſur un paſſage d'Homére aſſûre, qu'on peut fort bien traduire de la ſorte le mot εὔπωλος. Vains raffinements de ſcholiaſtes, qui abuſant de leur ſçavoir & de leur loiſir, quittent le ſens naturel, pour courir après des ſens recherchez; & qui prenant le change dans leur travail, au lieu de s'appliquer, comme ils devroient, à former le goût de leurs Lecteurs, ne s'attachent qu'à leur remplir la memoire d'une érudition ſéche & ſterile.

Eter-

Eternelles protectrices de l'ancien peuple des Minyens] Il est évident, par la simple lecture du texte, que Pindare ne parle ici de ce Peuple que par rapport à la Ville d'Orchoméne, dont les habitans s'appelloient *Minyens*, comme elle s'appelloit elle-même *Minyée*, du nom de Minyas, le cinquiéme de ses Rois. Cependant un vieux Ecrivain, qui en 1626. donna une traduction Françoise de Pindare mêlée de Prose & de Vers, & qui à la tête de cet Ouvrage prend la qualité de *Sieur Lagausie*, s'est mis je ne sçai comment dans l'esprit, que Pindare parle ici des Minyens par rapport à l'expédition des Argonautes, où en effet ils avoient eu beaucoup de part, mais dont il ne s'agit nullement en cet endroit. Et dans cette fausse persuasion, il traduit ces deux mots de Pindare, **Μινυᾶν ἐπίσκοποι**, *protectrices des Minyens*, par ces deux Vers, qui ne sont pas fort bons aujourd'hui, & qui ne l'étoient pas même au temps où ils furent faits;

Ce fut vous, dont le soin sauva la compagnie
De ces nochers d'Argo, descendus de Minye.

M. D. L. M. qui vraisemblablement a plus travaillé d'après cette vieille traduction Françoise que d'après le texte Grec, est tombé dans la même faute. Et croyant bonnement sur la foi d'un garant aussi peu sûr, qu'il s'agit ici de la conquête de la Toi-

Toison d'or, il saisit avidemment l'occasion de faire une description magnifique de cette entreprise tant de fois célebrée ; & pour les deux mots qui sont dans Pindare, il nous donne deux stances pompeuses, dont chacune est composée de six Vers:

Par vous une troupe vaillante
Enleva la Toison brillante
Que gardoit le dragon de Mars;
En vain son haleine enflammée,
Et ses dents, méres d'une Armée,
En étoient les affreux remparts.

Par une puissance secréte,
Du cœur de la fille d'Aëte
Vous fîtes triompher Jason;
Vous lui pretâtes tous vos charmes;
Et bientôt le Scythe en allarmes
Perdit Médée & la Toison.

Qui ne jugeroit que M. D. L. M. a trouvé quelques-uns de ces traits dans l'Ode Grecque, dont il se donne pour imitateur? Sur-tout, qui ne croiroit qu'il y a puisé l'idée de ce beau Vers,

Et ses dents, méres d'une Armée?

La verité est pourtant qu'il n'y a pas un seul mot de cela dans l'Original, qui ne parle en façon quelconque de l'expédition de la Colchide; & qu'ainsi M. D. L. M. est

est fort dans l'erreur, s'il croit imiter ici le Grec de Pindare; il n'imite que le vieux François du Sieur de Lagausie.

Graces, je vous invoque] Ce seroit ici le lieu de donner au moins une idée générale de ce qui concerne ces Déesses. Mais on peut voir là-dessus une dissertation qui se trouve dans les Memoires de l'Académie, tome 3. page 8. & dans laquelle j'ai tâché de rassembler avec quelque exactitude & quelque ordre, tout ce que les Anciens nous ont laissé touchant les Graces.

Je vous invoque, exaucez-moi] Pindare avoit trois raisons pour invoquer ces Déesses; la patrie d'Asopique, le lieu de sa victoire, & l'âge de ce jeune vainqueur. M. D. L. M. n'en avoit qu'une, pour adresser son Ode sur les Graces à M. le Duc de Vendôme. C'étoit le charme qu'on trouvoit dans le commerce de ce Prince; ses maniéres engageantes; en un mot, cette noble familiarité, qui lui concilioit tous les cœurs, & qui n'inspiroit pas moins d'amour que de respect aux personnes qui avoient l'honneur de l'approcher. J'avouë que cette raison est grande, & qu'elle équivaut seule aux trois de Pindare. Mais M. D. L. M. devoit donc en faire le fond de son Ouvrage. Il devoit du moins la faire sentir dans les premiéres stances de son Ode. Cependant on en lit sept toutes entiéres, sans qu'on puisse deviner ce qui le porte à in-

voquer les Graces, plûtôt qu'Apollon, que les Muſes, ou que toute autre Divinité. Ce n'eſt que dans la huitiéme ſtance, qu'il veut bien mettre au fait ſes Lecteurs, & leur réveler enfin ce myſtére. L'Ode Grecque ſe dévelope bien autrement. Ces deux mots ſeuls qui ſont à la tête, *à Aſopique d'Orchoméne*, fondent l'invocation, & annoncent l'œconomie de toute la Piéce. Mais je veux qu'il y ait ici une égalité parfaite entre le poëte Grec & le poëte François. On ne pourra du moins diſconveuir, que le premier n'ait un grand avantage ſur le ſecond, ſi l'on conſidére le moment qu'ils choiſiſſent l'un & l'autre, pour préſenter les Graces aux deux Héros. Pindare les méne chez Aſopique dans le temps d'une fête ſolemnelle & d'une réjoüiſſance génerale: conjonêture qui doit plaire à ces Déeſſes, amies de la magnificence & de la joye. M. D. L. M. les conduit chez M. le Duc de Vendôme dans le fort d'une guerre opiniâtre; & tandis qu'à la tête des Armées ce fameux Géneral eſt occupé à donner des batailles & à faire des ſiéges: circonſtance de temps & de lieu, qui doit effrayer des Déeſſes ennemies du tumulte & des allarmes. M. D. L. M. a bien ſenti lui-même ce contre-temps. Car vers le milieu de ſon Ode, lorſqu'il commence d'entrer en matiére, il laiſſe entrevoir qu'il a quelque remords, de ce qu'il joint les Graces aux combats. Mais il étouffe

ce vain ſcrupule, & ſe raſſûre en ſe diſant; *n'en eſt-il pas de martiales?*

Je celébre un nouvel Hercule;
Et ſi bravant un vain ſcrupule
Je joints les Graces aux combats,
N'en eſt-il pas de martiales?

On voit par ces mots que M. D. L. M. ſent bien qu'il y a quelque choſe à dire dans ſon deſſein, & qu'il tâche le moins mal qu'il peut, de lier les Graces au ſujet qu'il traite. Mais ſes efforts ne peuvent empêcher que la liaiſon ne paroiſſe forcée, & ne cauſe une ſorte de difformité dans le tiſſu de ſa Piéce. Au lieu que dans l'Ode Grecque toutes les expreſſions, toutes les penſées, s'ajuſtent naturellement les unes aux autres, & s'uniſſent de cette maniére imperceptible, que les excellents Critiques ont toûjours regardée comme une des plus grandes fineſſes de l'art.

Les hommes tiennent de vous tous les biens & tous les agréments dont ils joüiſſent]. La propoſition de Pindare eſt génerale, Τὰ τερπνὰ ϗ τὰ γλυκέα πάντα, & renferme l'excellente maxime, qu'il poſe par tout comme le fondement de ſa Morale. On ſçait que dans ſes principes qui ne varient jamais ſur ce point, tous les biens que nous poſſedons viennent du Ciel; que le Dieu ſuprême eſt la ſource d'où ils découlent; & que les Dieux ſubalternes ſont comme les canaux par où ils ſe répan-

dent. En quoi la Doctrine de ce grand poëte est entierement conforme à celle d'Homére. Il me paroît, si j'ose le dire, que M. D. L. M. gâte beaucoup cet endroit, en l'accommodant au goût de notre nation & de notre siécle. Il applique en particulier aux seuls plaisirs de l'amour, ce que Pindare dit en géneral de tous les biens & de tous les agrémens de la vie.

Amour vous doit ses traits, ses flammes;
A votre aspect nait dans nos ames
La desirable volupté.

Ainsi pendant que le poëte Grec enseigue à un jeune vainqueur une Morale sublime, & lui remet devant les yeux cette importante verité, que tous les biens, dont les hommes joüissent, viennent du Ciel; le poëte François debite une Morale galante à un héros déja sur le retour; & sans se mettre beaucoup en peine de ce qui convient, il lui parle de traits, de flammes, d'amour, & de volupté.

C'est vous qui leur dispensez la sagesse, la beauté, & la gloire] Ces paroles contiennent un éloge indirect d'Asopique, jeune homme sage, bien fait, & déja illustre par une victoire. Mais parce que Pindare n'ignoroit pas combien la loüange est dangereuse pour les personnes de cet âge, il la change ici en instruction; & ne présentant que de loin au jeune Vain-

vainqueur les belles qualitez qu'il a reçûës en partage, il lui montre de près l'obligation indiſpenſable d'en rapporter toute la gloire aux Graces, dont il les tient. Cet endroit eſt d'autant plus beau, que quoi qu'il ſoit manié avec beaucoup d'art & de délicateſſe, il paroît tout ſimple & tout uni.

Mais les Dieux eux-mêmes ne celébrent point de danſes ni de repas, où ne préſident les Graces] Les Commentateurs ſont partagez ſur le ſens de ce paſſage. Les uns l'entendent des ſacrifices, que les hommes offroient aux Dieux ſur la terre, & que les Dieux, ſelon les principes de la Théologie payenne, vouloient bien honorer de leur préſence. Les autres l'expliquent de ces repas & de ces fêtes, que les Dieux, ſelon les principes de la même Théologie, célebroient dans leurs demeures éternelles. J'ai préferé ce dernier ſens, non ſeulement comme le plus naturel & le plus beau, mais même comme le ſeul recevable, ainſi qu'en conviendront tous ceux qui voudront bien examiner ce qui precéde & ce qui ſuit. Dans cette diverſité d'opinions M. D. L. M. a pris ſagement ſon parti. Il s'eſt attaché au vrai ſens de Pindare. Il ne s'agit plus que de ſçavoir qui des deux l'a mieux rendu. Pindare nous dit en deux Vers, que *les Dieux ne celebrent point de danſes ni de repas, où ne preſident les Graces*. M. D. L. M. dit en ſix Vers à ces Déeſſes:

Malgré l'appareil délectable,
Jusques à la celeste table
L'ennui s'introduiroit sans vous:
Au gré de la troupe choisie
Vous assaisonnez l'ambrosie,
Et rendez le nectar plus doux.

Le poëte Grec s'exprime d'une maniere concise & énergique, mais en même tems agréable & majestueuse. Je ne sçai si on en pourroit dire autant du poëte François: & si au contraire dans le détail de l'examen, sa paraphrase ne paroîtroit point diffuse, languissante, affectée, & doucereuse: par exemple, si l'on ne trouveroit point que *l'appareil délectable* est un peu mis ici pour la rime; que ce vers, *l'ennui s'introduiroit sans vous*, ressemble beaucoup à de la prose, & n'a pas une chute fort heureuse; que cette expression, *la troupe choisie*, au lieu de *la troupe immortelle*, a quelque chose de comique; enfin que ces deux Vers,

Vous assaisonnez l'ambrosie,
Et rendez le nectar plus doux.

sentent un peu le raffinement & l'affeterie; ce qui emporte toûjours une idée de petitesse & de puérilité.

Arbitres de tout ce qui se fait dans le Ciel, elles ont leur thrône près d'Apollon, & adorent sans cesse avec lui, &c.] Pindare continuë

tinuë à peindre les Graces dans le séjour de la félicité; & après nous les avoir montrées à la table des Dieux, il nous les montre dans le sein de la gloire, placées près d'Apollon sur des thrônes, d'où elles adorent sans cesse avec lui la majesté suprême du plus puissant des Immortels. Il y a dans tout cet endroit une justesse admirable. Le poëte divise en deux parties ce qu'il s'est proposé de dire sur les Graces. Il les représente d'abord parmi les hommes, & ensuite parmi les Dieux. Il traite chacune de ces parties séparément, & ne fait point rentrer l'une dans l'autre. M. D. L. M. n'a point senti cette exactitude, ou n'a pas jugé à propos de l'imiter. Car il met les Graces d'abord sur la terre, ensuite dans le Ciel, & puis les raméne sur la terre, en substituant à la place du Ciel dont parle Pindare, le Mont Parnasse dont ce poëte ne parle point.

Tout fleurit par vous au Parnasse;
Apollon languit & nous glace,
Si-tôt que vous l'avez quitté.

Quelle différence de cette image à celle que Pindare nous met sous les yeux! Si le poëte Grec a plus d'ordre, ne doit-on pas convenir aussi qu'il a sans comparaison plus d'élévation & plus de noblesse? Peut-il présenter un plus grand spectacle à ses Lecteurs? Il leur dévoile l'Olympe, & leur découvre toute la pompe de la

Cour

Cour céleste: Jupiter qui étincelle de gloire; Apollon, les Graces, & tous les autres Dieux qui contemplent, admirent, & adorent. Certainement outre que ce tableau convient beaucoup mieux ici selon l'ordre des choses; il est tout autrement magnifique, que celui d'Apollon qui languit & se morfond sur le Parnasse, si tôt que les Graces le quittent. Qui ne voit que par ce dernier trait M. D. L. M. tombe, & péche contre les régles de la gradation? Au lieu que Pindare peignant successivement les Graces, qui dispensent les biens aux hommes, qui président à la table des Dieux, & qui adorent Jupiter dans sa gloire, s'éléve par degrez, & arrange ces trois grandes peintures de telle sorte, que la seconde enchérit sur la premiére, & la troisiéme sur la seconde. Mais où M. D. L. M. a-t-il pris, que les Graces faussent quelquefois compagnie à Apollon? On avoit bien oüi dire jusqu'à présent, que ces Déesses abandonnent quelquefois les poëtes, qui alors deviennent froids & ennuyeux; mais qu'elles abandonnassent le Dieu de la poësie, & que ce Dieu alors devint froid & ennuyeux lui-même, c'est ce que je ne crois pas que personne ait jamais dit avant M. D. L. M. Je suis bien sûr du moins, & j'ose avancer, qu'il n'a pas puisé cette doctrine dans Pindare.

L'intarissable majesté.] Ἀέναον τιμάν. Je crains bien que la timidité de notre Langue ne

ne s'accommode pas d'une épithéte si hardie. Mais je n'aurois pû l'éviter que par un long circuit de paroles ; & je me suis fait une loi de ne m'éloigner de la lettre que le moins qu'il m'est possible. Ce qu'il y a de certain, c'est que l'expression Grecque est magnifique & pleine de force. Elle nous représente l'Etre souverain, comme une source de gloire & de grandeur, qui coule sans interruption & sans diminution.

Mais vous, écho des beaux exploits] Il y a dans le Grec ἀχοῖ, doriquement pour ἠχοῖ. On explique cet endroit de deux maniéres fort differentes. Car l'ancien Scholiaste, Portus, Melanchthon, Lonicére, Arétius, Benoît, & presque tous les autres, tant Interprétes que Commentateurs, prétendent que le mot ἀχοῖ est au vocatif, & renferme une apostrophe à la Renommée. Au contraire, Schmide qui passa toute sa vie à étudier les Ouvrages de Pindare, & qui nous a laissé sur ce grand poëte le meilleur Commentaire que nous ayons, soûtient opiniâtrement qu'il n'y a point ici d'apostrophe ; que le mot ἀχοῖ n'est point au vocatif, mais qu'il faut suppléer la proposition σὺν qui est sousentenduë, & traduire comme s'il y avoit σὺν ἀχοῖ, *cùm sonitu, avec bruit, avec éclat*: de sorte que, selon lui, Pindare n'adresse point la parole à la Renommée, mais continuë de parler à Thalie, une des Graces, & la presse d'aller *d'une ma-*

maniére éclatante porter aux enfers la nouvelle de la victoire d'Asopique. Ces deux Explications sont directement opposées. Ce qu'il y a de surprenant, c'est que les Commentateurs de part & d'autre se contentent d'exposer leur sentiment, sans se mettre en peine de l'établir, & ne donnent pour toute raison que leur goût. Pour moi j'ai suivi l'opinion la plus universellement reçûe. Mais ce n'est pas precisément l'autorité du grand nombre qui m'a déterminé. Ce sont trois réflexions que j'ai faites en examinant de près ce passage. La premiére, c'est qu'il n'est pas naturel que Pindare s'adresse aux Graces, pour les charger du soin de porter une nouvelle. Cela n'étoit point de leur ministére, au lieu que c'étoit la veritable fonction, ou, pour mieux dire, l'unique emploi de la Renommée. La seconde, c'est que le mot ἀχοῖ exprime admirablement la nature de cette Déesse bruyante, qui en effet n'est autre chose qu'un son, ou plûtôt qu'une répetition de sons, qui se succédent les uns aux autres, & se multiplient à l'infini. La troisiéme, c'est que dans les Ouvrages même de Pindare, il y a un endroit qui est tout semblable à celui-ci. Ce poëte dans la huitiéme des Olympiques, celébre deux jeunes vainqueurs, qui avoient perdu leur pére nommé Iphion, & leur oncle appellé Callimaque. Sur la fin de l'Ode il s'écrie, *Que la Renommée, fille de Mercure, aille*

an-

annoncer à Iphion, & qu'Iphion annonce ensuite à Callimaque, la gloire éclatante que Jupiter vient de répandre sur leur famille à Olympie.

Ἑρμᾶ δὲ θυγατρὸς ἀκούσαις Ἴφιων
Ἀγγελίας, ἐνέποι κεν
Καλλιμάχῳ λιπαρὸν
Κόσμον Ὀλυμπίᾳ, ὅν σφιν ὤπασεν
Ζεὺς γένει.

Ce passage est si conforme à celui que nous examinons, qu'il devroit suffire, ce me semble, pour en déterminer le veritable sens.

Infatigable Renommée] J'ai prêté ces deux mots au texte, dans la crainte qu'aujourd'huy cette expression de Pindare, *écho des beaux exploits*, ne fît pas entendre suffisamment sa pensée.

Descendez au sombre Palais de Proserpine] Μελαντειχέα δόμον Περσεφόνας ἴθι. M. D. L. M. jette ici une force qui n'est point dans le texte, & qui ne doit pas y être. Voici comment il charge cet endroit;

Toy, Déesse aux rapides asles,
Qui des actions immortelles
Instruis seule tout l'univers:
Penétre au ténebreux rivage,
Force, pour t'y faire un passage,
Les noires portes des enfers.

Pin-

Pindare ne dit point à la Renommée de *pénetrer*, de *forcer*, de se *faire un passage*: termes qui sembleroient marquer, que la commission qu'il lui donne exige d'elle de grands efforts. Il lui dit simplement Ἴθι, *allez*. Il sçait qu'il parle à une Déesse, qui n'a qu'à vouloir pour executer, & devant qui tous les obstacles doivent disparoître. Ce poëte sage & judicieux, qui aimoit tant l'énergie des termes, ne l'employoit jamais qu'à propos, & sçavoit adoucir son stile, lorsque les choses qu'il avoit à exprimer le demandoient.

Racontez-lui comment au sein de Pise] Κόλποις Πίσας. Pindare par cette expression transporte le Lecteur au lieu de la scéne, & le rend comme spectateur du triomphe & de la gloire d'Asopique.

Ce jeune heros vient de ceindre son front d'une de ces couronnes, qui font voler la gloire de nos combats, &c.] Il s'en faut bien que la traduction n'ait la force & la vivacité de l'Original. Le Grec dit à la lettre, *vient de ceindre son front des aîles de nos combats*, ἀέθλων πτεροῖσι. Comme Pindare parle ici à la Renommée, & qu'il a l'imagination remplie de cette Déesse, à qui la Théologie payenne donnoit des aîles; il s'abandonne à son enthousiasme, & par un privilége de son art, change tout à coup en aîles les couronnes qui faisoient le prix des jeux Olympiques. Par cette figure hardie, soûtenuë d'une expression vive & rapide, le poëte fait du vainqueur un

un Dieu aîlé, qui en un moment traverse des espaces immenses, & vole d'un bout du monde à l'autre. Je n'aï osé traduire littéralement ce bel endroit, craignant que ce qui n'est qu'une sage hardiesse dans le Grec, n'eût un air brusque, & ne sentît l'audace dans le François. Nous avons pourtant en notre Langue une imitation très heureuse de cette noble saillie. M. Despréaux dans son Ode Pindarique, change le plumet blanc que le feu Roi * portoit d'ordinaire à son chapeau, en un astre terrible, qui décide souverainement du sort des armes:

* Loüis XIV.

A cet astre redoutable
Toûjours un sort favorable
S'attache dans les combats:
Et toûjours avec la Gloire
Mars amenant la Victoire,
Vole, & le suit à grands pas.

Cette plume blanche changée en astre, ressemble fort aux couronnes de Pise changées en aîles; & je ne doute point que l'idée du poëte Grec n'ait servi de modéle au poëte François. On sçait que cet excellent Auteur, qui faisoit la gloire des Modernes, avoit un admiration sincére pour les Anciens; & que loin de perdre son temps à relever les fautes legéres qui se trouvent en petit nombre dans leurs Ecrits, il s'occupoit sans cesse à étudier les grandes beautez dont ils sont pleins;

&

& tâchoit, autant qu'il lui étoit possible, de les transporter dans ses Ouvrages ; unique moyen de parvenir à égaler ces grands hommes, & à laisser comme eux des productions, qui surmontent les temps, & passent à la derniére posterité.



QUATRIEME IDYLLE DE THEOCRITE,

Traduite en François avec des Remarques.

Par M. HARDION.

ARGUMENT.

4. d'Août 1716. *THéocrite fait parler dans cette Idylle un chévrier qu'il nomme Battus, avec un pastre de bœufs qui s'étoit mis au service d'un certain Egon qui étoit allé aux jeux Olympiques, pour garder son troupeau pendant son absence. Leur dialogue se réduit, pour la plus grande partie, à differentes questions que Battus fait au pastre, sur ses petites affaires & sur celles de son maître. Cette Idylle*

Idylle est une des moindres de Théocrite, soit par rapport au peu de matiére qu'elle embrasse, soit par rapport au caractére des acteurs que Théocrite y met sur la scéne. J'examine tout ce qui regarde ces acteurs dans les réflexions qui sont à la fin de mes remarques, & plus au long dans la dissertation qui vient ensuite sur les differentes espéces de bergers, que Théocrite a eu intention de peindre dans ses Idylles pastorales.

La scéne de cette quatriéme Idylle est aux environs de Crotone, Ville située à une des extrémitez du golphe de Tarente, dans cette partie de l'Italie qu'on appelloit autrefois la Grande Gréce.

IDYLLE.

BATTUS ET CORYDON.

BATTUS:

DIs-moi, Corydon, à qui appartient ce troupeau de vaches. Ne sont-ce pas celles de Philondas?

CORYDON.

Non. Elles sont à Egon qui m'en a confié le soin.

BATTUS.

Ne t'arrive-t-il jamais de les traire le soir, quand tu te trouves sans temoins?

CORYDON.

Comment pourrois-je le faire? Nous avons

avons notre vieillard qui m'obſerve de près, & qui fait tetter lui-même les jeunes veaux.

BATTUS.

Mais en quel Païs Egon eſt-il donc allé ? Il a diſparu bien ſubitement.

CORYDON.

Eh quoi tu l'ignores ! Milon l'a emmené aux jeux Olympiques.

BATTUS.

Tu te mocques. Sçait-il ſeulement ce que c'eſt que jeux & que combats !

CORYDON.

S'il le ſçait ! On dit que c'eſt un ſecond Hercule pour la force & pour la valeur.

BATTUS.

Ma mére n'a-t-elle pas dit de même cent fois, que j'étois plus fort que Pollux?

CORYDON.

Enfin, il y eſt allé une bêche à la main & ſuivi de vingt moutons.

BATTUS.

Je crois que Milon feroit venir ſur le champ la rage aux loups, s'il l'avoit entrepris.

CORYDON.

Cependant ſes geniſſes ſouffrent de ſon abſence, & le redemandent ſans ceſſe par leurs mugiſſemens.

BATTUS.

Qu'elles ſont malheureuſes d'appartenir à un maître ſi peu attentif!

CORYDON.

Plus malheureuſes qu'on ne peut dire; elles ſont dégoûtées & ne veulent plus prendre de nourriture.

BATTUS.

En voilà une qui n'a veritablement que la peau & les os. On croiroit qu'elle ne vit que de roſée, comme les cigales.

CORYDON.

Ce n'eſt pas faute de bonne pâture; car je la méne tantôt ſur les bords de l'Eſare, tantôt ſous les délicieux ombrages du mont Latymne, où je lui cueille moi-même, l'herbe la plus tendre & la plus fraîche.

BATTUS.

Vois-tu ce taureau roux! grands Dieux! qu'il eſt maigre! je voudrois qu'on n'en eût jamais d'autre dans la tribu Lampriade, lorſqu'on y ſacrifie à Junon; ce ſont tous coquins à qui je ne puis ſouhaiter que du mal.

CORYDON.

Cependant ce même taureau va tous les jours, ou à Stomalimne, ou à Phyſcus, ou ſur les bords charmants du Néethe. Tu ſçais que les pâturages y ſont excellents & en grande abondance.

BATTUS.

Ah, malheureux Egon! pendant que tu cours à une folle victoire, ton troupeau périt; & cette flûte qui t'avoit coûté tant de peine & de ſoin, ſe gâte faute de ſervir.

CORYDON.

Non, non, ne pense pas qu'elle se gâte. J'en prends à témoin les Nymphes de ces lieux. Egon m'en fit présent, lorsqu'il partit pour Olympie ; & , afin que tu le sçaches, je me mêle un peu de musique. Je chante assez bien les airs de Glaucé, ceux de Pyrrhus, cette belle chanson qu'on a faite sur Crotone, qui commence par, *Zacynthe est un sejour charmant* ; ou cette autre qu'on a faite sur l'aventure du cap Lacinien, où l'athléte Egon dévora lui seul 80 gâteaux, & où depuis il prit un taureau par un pied & l'entraîna par force du haut de la colline en bas, pour l'offrir à la belle Amaryllis. Toutes nos bergeres furent effrayées & poussérent de grands cris ; Egon rioit au contraire, & se divertissoit de leur frayeur.

BATTUS.

Charmante Amaryllis ! quoi que la mort t'ait ravie à mes yeux, tu vivras toûjours seule dans mon souvenir. Tu m'étois aussi chére que mon troupeau. Helas ! puis-je cesser de te regretter, & de me plaindre du cruel Demon qui prend soin de mes jours ?

CORYDON.

Console-toi, mon cher Battus. Les Dieux te feront plus favorables dans la suite. On est en droit d'esperer tant qu'on est vivant : les morts seuls n'esperent plus rien. Si Jupiter couvre aujourd'hui le Ciel

Ciel de nuages, demain il nous fera joüir d'une lumiére pure & brillante.

BATTUS.

Oüi, je suivrai ton conseil; mais de grace, cher ami, chasse tes genisses de dessus ce coteau: elles dépouillent ces oliviers de leurs feuilles. Hola, Léparge, vien à moi.

CORYDON.

Et toi, Cyméthe, veux-tu marcher vers cette colline? ne m'entends-tu pas? si tu ne te retires, j'atteste le Dieu Pan que je t'en puniray. Et bien, elle avance toûjours. Ah! que n'ai-je ma houlette pour la faire obéir?

BATTUS.

A moi, Corydon, au nom de Jupiter. Une épine vient de m'entrer dans le pied. Je n'en ai jamais vû une si grande quantité. Puisse perir cette maudite genisse! Je me suis blessé pendant que j'avois les yeux attachez sur elle. Trouves-tu l'épine?

CORYDON.

Oüi, je la tiens dans mes doigts; la voici.

BATTUS.

Comment une si petite piqueure peut-elle abbattre tout d'un coup un homme aussi fort que je le suis?

CORYDON.

Tu ne devrois pas être nuds pieds, lors que tu viens sur ces montagnes. Tu sçais qu'elles sont toûjours couvertes de ronces

& d'autres arbrisseaux épineux.

BATTUS

Dis-moi, Corydon, ton vieillard aime-t-il toûjours cette brune dont je l'ai vû si épris ?

CORYDON.

Plus que jamais, cher berger. Je le surpris encore dernierement avec elle dans un endroit où il lui contoit mille douceurs.

BATTUS.

A son âge être encore si amoureux ! Je le croirois volontiers de la race de Satyres & des Egipans.

REMARQUES.

Ne t'arrive-t-il jamais de les traire.] Ces valets de bergers ne se faisoient pas une affaire de dérober le lait des vaches ou des brebis qu'ils avoient en garde. Ainsi cette question que fait Battus, tout incivile qu'elle nous paroît, ne l'est point pour Corydon qui entendoit raillerie sur ces sortes de bagatelles, & qui ne s'en deffend qu'en avoüant qu'on l'observe de trop près, pour qu'il puisse voler son maître. C'est avoüer en quelque façon, qu'il le voleroit, s'il étoit moins observé.

Nous avons notre vieillard.] Ce vieillard est, selon toute apparence, le pére d'Egon.

Milon l'a emmené] Ce n'est point ici le fameux Milon de Crotone, contemporain

porain & disciple de Pythagore. Il y a eu à Crotone plusieurs athlétes de ce nom; & celui dont il est question dans ce passage, vivoit apparemment du tems de Théocrite.

Sçait-il seulement ce que c'est que jeux & que combats?] Il y a dans le Grec : *A-t-il seulement jamais vû de ses yeux l'huile dont se frottent les athlétes.* Ou, *a t-il seulement jamais vû les couronnes d'olivier sauvage qu'on donne aux vainqueurs des jeux.* Dans le premier sens, ἔλαιον seroit l'accusatif du neutre ἔλαιον, qui signifie de l'huile. Et dans le second, il viendroit d'ἔλαιος substantif féminin, qui signifie, olivier sauvage. Les couronnes des jeux Olympiques étoient faites de branches d'olivier sauvage.

On dit que c'est un second Hercule.] Ce proverbe a pris naissance dès le tems de Thésée, qu'on appelloit *un second Hercule*: οὗτος ἄλλος Ἡρακλῆς, à cause de la ressemblance qu'il y avoit entre ses exploits & ceux d'Hercule. *Voyez Plutarque, vie de Thesée.*

Il y est allé une bêche à la main, & suivi de vingt moutons.] Tous les athlétes, & sur tout ceux qui combattoient au Pugilat, s'exerçoient à bêcher la terre pendant un mois enttier avant la célébration des jeux, pour se mettre en haleine. Les jeux duroient cinq jours; ainsi tous les combattants demeuroient au moins trente-cinq jours à Olympie. Il leur falloit

 de

de quoi se nourrir pendant ce temps-là, & de quoi sacrifier aux six autels, dont parle Pindare & son scholiaste, qui étoient consacrez aux douze Dieux protecteurs des jeux Olympiques. C'est pourquoi Egon emméne avec lui vingt piéces de betail. Je dis vingt piéces de betail, & non vingt moutons, comme je l'ai mis dans ma traduction; car le mot de μῆλα qui est dans le texte, ne signifie pas seulement des moutons, mais il s'étend géneralement à toute sorte de betail. On en trouve des exemples dans Homére, & même dans Théocrite.

Je crois que Milon feroit venir sur le champ la rage aux loups.] Ce proverbe, qu'on peut appliquer à tout ce qui se feroit contre le cours ordinaire de la Nature, ne me paroît fondé que sur ce que les loups supportent long-temps la soif, & sont par conséquent moins sujets à devenir enragez. Battus trouve qu'il y a autant de merveille à faire un athléte d'Egon, qui avoit montré jusqu'alors assez peu de disposition pour ces sortes d'exercices, qu'il y en auroit à faire venir sur le champ la rage aux loups.

Sur les bords de l'Esare.] C'est le nom d'une riviére qui passe au milieu de Crotone, & qui s'appele encore aujourd'huy l'*Esaro.*

Dans la tribu Lampriade.] Heinsius entend par cette tribu, les habitants d'un hameau qui pouvoit être aux environs du Tem-

Temple de Junon, ſurnommée *Laciniéne*, à cauſe du cap Lacinien où ce Temple étoit bâti. Mais comme cette Déeſſe étoit auſſi réverée des Crotoniates que des habitans du cap Lacinien, on peut entendre par cette tribu, les habitans d'un quartier de Crotone qui n'avoit peut-être pas bonne réputation, ou qui avoit donné à Théocrite quelque ſujet de mécontentement. Le ſcholiaſte ne nous apprend rien autre choſe ſur ce paſſage, ſinon que le mot de *Lampriade* vient d'un Lamprius qui avoit donué ſon nom à toute la tribu.

Ce ſont tous coquins à qui je ne puis ſouhaiter que du mal.] Κακοχράσμαν γὰρ ὁ δᾶμος. Heinſius explique κακοχεάσμαν par les mots, *miſer*, *emaciatus*, *egenus*, *exhauſtus*. Il ſe fonde ſur ce qu'un ſcholiaſte avoit lû dans quelque exemplaire de Théocrite, κακοχράσμαν γὰρ ὁ ταῦρος, & qu'il explique le mot κακοχεάσμαν, par le mot, λίπτος, *maigre*, *mince*, *qui n'a que la peau & les os.* J'aime mieux ſuivre le ſens qu'on donne ordinairement à ce paſſage, en expliquant κακοχράσμαν, un *méchant homme*, *qui ne merite pas d'être heureux*, ou, *qui ne ſe plaît qu'à faire du mal.*

Sur les bords du Néethe.] C'eſt une riviére qui paſſe aſſez près de Crotone. Elle s'appelle encore aujourd'hui *Neeto*. Strabon remarque dans ſon Livre 6me. qu'une bande de Grecs, au retour de l'expédition de Troye, s'arrêta à l'embouchure de cette riviére, & que pendant

 qu'ils

qu'ils couroient le Païs pour le reconnoître, leurs captives ennuyées de la mer brûlérent leurs Vaisseaux, & les obligérent par là de s'arrêter dans cette partie de l'Italie. Νίκαιθος signifie, embrazement de vaisseaux.

Vous sçavez que les pâturages y sont excellents.] Théocrite nomme en particulier trois sortes de plantes qui rendoient ces pâturages excellents. La premiére est l'αἰγίπυρος, qui, selon un des scholiastes, étoit bonne pour arrêter l'inflammation des playes La seconde plante que Théocrite appelle κνύζα, avoit une autre propriété qui étoit de conserver les femmes dans l'esprit de continence & de chasteté, que la Religion exigeoit d'elles pendant la célebration des mystéres de Cerès. Elles faisoient des jonchées de cette herbe, sur lesquelles elles couchoient tant que duroit la fête. La troisiéme plante est la Mélisse, μελίττεια; cette plante est assez connuë pour que je me dispense d'en parler.

Pendant que tu cours à une folle victoire.] Egon courut inutilement, si nous en croyons un scholiaste, qui nous apprend que le nom d'Egon ne se trouvoit point dans les catalogues, qui avoient été faits des Olympioniques.

Les airs de Glaucé, ceux de Pyrrhus.] Glaucé étoit une femme native de l'isle de Chio, & vivoit du temps de Ptolémée Philadelphe. Plutarque, dit, au sujet des rail-

railleries que l'on faisoit sur ce que les Vers de la Pythie étoient la plûpart assez mal tournez, qu'il ne seroit pas raisonnable d'exiger que les chants de cette prêtresse fussent aussi harmonieux, & aussi brillants, que l'étoient ceux de Glaucé la joüeuse de luth, Τάχα δὴ μεμψόμεθα τὴν Πυθίαν, ὅτι Γλαύκης οὐ φθέγγεται τῆς κιθαρῳδοῦ λιγυρώτερον; c'est dans le Traité où il examine pourquoi la Pythie ne rend plus ses oracles en Vers. Pyrrhus étoit un poëte Lyrique de Lesbos ou d'Erythres. Je ne sçais en quel tems il a vécu.

Cette chanson qu'on a faite sur la Ville de Crotone.] La Ville de Crotone a été anciennement très fameuse, 1°. par sa beauté, par son étenduë, & par le nombre de ses habitans: témoin cet ancien proverbe: μάταια τ' ἄλλα παρὰ Κρότωνα τ' ἄστεα: *Toutes les autres Villes ne sont rien en comparaison de Crotone.* 2°. Par la pureté & par la salubrité de l'air qu'on y respiroit: ce qui a donné lieu à un second proverbe: ὑγιέστερος Κρότωνος: *plus sain que Crotone*: 3°. Par la force & par le courage de ses habitans, & par le nombre de ceux qu'elle a vû revenir victorieux des jeux Olympiques; ce qui a encore donné lieu à un autre proverbe: Κροτωνιατῶν ἔσχατος, πρῶτός ἐστι τῶν ἄλλων Ἑλλήνων: *Le dernier des Crotoniates vaut bien le premier de tous les Grecs.* Enfin par la celébre école de Philosophie que Pythagore y avoit fondée, & qui a produit en differents tems quanti-

té d'excellents hommes. Cette Ville a essuyé bien des avantures qu'il seroit long de décrire, & qui demanderoient une histoire particuliére. Elle n'est plus aujourd'hui qu'un gros Bourg, qui porte le même nom de Crotone avec le titre de Marquisat.

Du cap Lacinien] Le cap Lacinien faisoit une des pointes du golphe de Tarente. Crotone en étoit éloignée d'environ dix-neuf Milles. On l'appelle aujourd'hui, *il capo delle Colonne*. Ce nom lui a été donné à cause de quelques colonnes fort belles, qui y sont reitées d'un ancien Temple dédié à la Fortune Equestre. Théocrite donne au cap Lacinien l'épithéte de *ποτῳον*, *qui est au Levant*, parce que ce Promontoire étoit effectivement à l'Orient de Crotone.

Où l'ahtléte Egon.] Cet Egon ne peut être le même que le maître de Corydon, qui ne s'étoit pas fait encore beaucoup de réputation, puisque Battus ignoroit qu'il se mêlât seulement de combats athlétiques.

Dévora lui seul 80. *gâteaux.*] Ὀγδώκοντα μάζας. Μάζα signifie un gâteau fait de farine, d'eau & d'huile pêtries ensemble. Les Anciens nous ont conté tant d'histoires de la voracité des athlétes, que cette proüesse d'Egon qui avoit donné lieu à la chanson, ne doit surprendre personne, non plus que la force avec laquelle Egon entraîna un taureau du haut d'une colline

en

en bas. Astyanax de Milet en avoit fait autant, dit un scholiaste, & le taureau s'étoit debattu de telle maniére, que son sabot étoit resté entre les mains d'Astyanax.

Du cruel Demon] C'étoit une opinion génerale dans le Paganisme, que chaque particulier avoit son *Demon* ou son Genie qui veilloit sur ses actions & sur sa conduite, depuis le moment de sa naissance jusqu'à sa mort. Il y avoit de ces Genies qui étoient négligens, d'autres qui étoient plus attentifs. Il y en avoit de bons, & d'autres mal-faisants. Heureux l'homme à qui il en étoit échu un bon!

Je le surpris avec elle dans un endroit] Il y a dans le Grec, *μάνδρα*, qui signifie *une étable*, *un parc de brebis*. Les Italiens ont conservé ce mot dans leur Langue. Sannazar l'employe dans son Arcadie, & le Tasse dans l'Aminte & dans la Jérusalem.

Réflexions generales sur la quatriéme Idylle de Théocrite.

Si j'avois à faire des idylles pastorales en notre Langue, je ne les ferois pas entierement dans le goût de la quatriéme de Théocrite; & même si toutes les autres idylles de ce poete ressembloient à celle-là, peut-être n'aurois-je pas eu le courage d'en entreprendre la traduction. Ce n'est pas

que je l'estime mauvaise en elle-même ; ny par rapport aux régles que Théocrite a suivies ; mais c'est que ces régles qui étoient bonnes pour le temps où il a écrit, ne feroient goûtées dans celui-ci que d'un très-petit nombre de personnes. On s'est fait des idées nouvelles sur la poësie pastorale ; on n'y veut plus admettre que des bergers allégoriques, c'est-à dire, des gens de Cour déguisez sous l'habit de bergers ; & Théocrite n'a songé à représenter que de veritables bergers. Mais pourquoi ces bergers ne sont-ils pas uniformes dans toutes ses idylles ? „Théocrite les éléve en quelques „ endroits au-dessus de leur genie natu- „ rel, & les y laisse retomber en d'autres. „ Il y a encore des choses qui n'ont pas „ tant de bassesse, mais qui n'ont guéres „ d'agrément, parce qu'elles ne sont sim- „ plement que rustiques. La quatriéme „ de ses idylles est toute de ce caractére. Si M. de Fontenelle qui fait ces observations, eût voulu s'appliquer à bien connoître les idylles de Théocrite, il y auroit remarqué quatre espéces de bergers differents entre eux, soit dans les mœurs, soit dans les sentiments, soit dans les discours qui sont l'expression des mœurs & des sentiments.

La premiére espéce, qui est la plus noble, est celle des pastres de bœufs, βουκόλοι. Ne nous imaginons pas que ce fussent des paysans stupides & grossiers, incapables d'aucune sorte de politesse ou d'agrément dans l'esprit. Ils étoient au con-

contraire, tous riches & bien élevez, & tenoient le premier rang dans les Villes, ou dans les campagnes qu'ils habitoient. La seconde espéce de bergers qui approche beaucoup de la premiére, est celle des pasteurs de brebis, ποιμένες. Théocrite semble ne les avoir point distinguez des pastres de bœufs, du côté de la politesse; il les joint même assez volóntiers ensemble pour les faire chanter à peu près dans le même goût. La troisiéme espéce est celle des chévriers, αἰπόλοι. Ceux-là sont bien inferieurs de toutes façons aux deux autres. Enfin la quatrimé espéce est celle de ces bergers mercénaires, qui n'avoient point de troupeaux en propre & qui étoient aux gages d'autruy. Les Acteurs de la quatriéme idylle sont de cette derniére espéce; & il faut remarquer que Théocrite ne manque point dans chaque idylle, d'instruire son Lecteur de la qualité & de la condition des bergers qu'il met sur la scéne. Personne n'ignore de quelle importance est cette régle, dans tout ce qui s'appelle poëme dramatique.

Or je demande ce qu'a dû faire Théocrite, quand il a introduit ces differentes espéces de bergers ? Il a dû sans doute, les peindre tous tels qu'ils étoient, & tels qu'on les concevoit de son temps dans la Sicile, où la poësie bucolique a pris la forme & le tour, que nous lui voyons dans les idylles de Théocrite. On convient assez

L 7 qu'il

qu'il n'y a de bons portraits que ceux qui sont ressemblants. Lorsqu'un poëte a bien pris tous les traits de l'Original qu'il veut représenter, & qu'il a donné à son tableau les couleurs & l'expression qui lui conviennent, il n'est pas possible que son tableau ne soit excellent. Mais Théocrite n'auroit-il pas pû s'en tenir aux premiéres espéces des bergers, sans nous donner de ces esclaves, de ces valets de bergers, dont les discours ne sont susceptibles d'aucune sorte d'agrément? Je répondrai à cela, qu'en supposant dans ces valets de l'esprit & du génie pour le chant, tel qu'on l'avoit autrefois dans la Sicile & dans la grande Gréce, il leur étoit aisé de se former au chant & à la musique, par le commerce perpetuel où ils étoient avec leurs maîtres de qui ils pouvoient apprendre, & dans le profond loisir dont ils joüissoient. Ces valets seront moins polis que leurs maîtres; mais ils auront quelque chose d'agréable dans leur rusticité, si le poëte, par le secours d'une diction pure, simple, élégante & humble tout à la fois, sçait adoucir ce qu'il peut y avoir de trop sauvage & de trop grossier dans leur caractére. Ensorte qu'on pourra comparer leurs discours aux habits que l'on prend dans des balets, pour représenter des Paysans. Ces habits sont d'étoffes plus belles & plus fines que ceux des paysans veritables; ils sont même ornez de rubans; mais ils sont toûjours taillez en habits de

paysans.

paysans. M. de Fontenelle applique cette comparaison aux sentiments qu'il veut qu'on donne aux bergers; mais il y a plus de justesse, ce me semble, à l'appliquer aux discours dont les sentiments sont revêtus.

Il est facile de concevoir que la matiére de l'idylle pastorale, qui est fort petite par elle même, a besoin d'être relevée par l'élégance de la diction; & même qu'elle n'est presque rien sans la diction. C'est par là qu'au jugement de M. Despreaux, un poëte sçait,

Dire, sans s'avilir, les plus petites choses,
Et qu'il sçait aux discours de la rusticité,
Donner de l'élégance & de la dignité.

Or qui pourroit disconvenir que Théocrite ne soit admirable dans sa diction, & qu'en ce point il ne soit infiniment superieur à Virgile si parfait d'ailleurs? Outre l'avantage de la Dialecte Dorique, qui est si propre & si convenable aux bergers, il a encore sur Virgile, celui de la structure du Vers bucolique, qui fait à mon gré une des principales beautez du poëme pastoral. Cette structure demande que le quatriéme pied de chaque Vers soit un dactyle, & quelquefois même le premier, lorsqu'on le peut, sans faire paroître d'affectation. Elle demande de plus que ces dactyles ne tiennent point par la césure à ce qui les suit. Et si l'on peut menager

un repos dans le ſens, après chacun de ces dactyles, le Vers en ſera plus régulier & plus parfait. Tel eſt ce premier Vers de la quatriéme idylle:

Εἰπέ μοι, ὦ Κορύδων, τίνος αἱ βόες; ἢ ῥα Φιλώνδα;

Dic mihi, Damœta, cujum pecus? An melibœi?

Cette ſtructure donne au Vers bucolique je ne ſçais quoi de vif & de bruſque, qui doit faire un bon effet dans la bouche d'un berger.

Théocrite a obſervé ces régles avec toute l'exactitude poſſible, & Virgile ne les a obſervées que rarement: ce que je n'attribuë pas tant à l'impuiſſance de Virgile, qu'à celle de la Langue Latine, moins riche, moins hardie, & moins ſouple, pour ainſi dire, que la Langue Grécque.

De tout ce que je viens d'établir, on peut conclurre, qu'il n'y a de juges recevables des idylles paſtorales de Théocrite, que ceux qui ſe ſont mis en état de l'entendre dans ſa Langue, & de goûter ſa verſification; & qu'un traducteur qui auroit, pour traduire, tous les talents qui me manquent, ne ſçauroit jamais parvenir à le donner tel qu'il eſt, dans une verſion qui ſera néceſſairement dépourvuë, & de ce que le langage Dorien, & de ce que la ſtru-

ſtructure du Vers bucolique, répandent de graces & de beautez dans l'Original. J'oſe croire pourtant que la traduction qu'on vient de voir de la quatriéme idylle, tout informe qu'elle eſt, aura donné une idée de cette idylle bien differente de celle que M. de Fontenelle en a voulu inſpirer, dans l'Analyſe qu'il en a faite en ces termes.

„ Il ne s'agit (dans la quatriéme idylle) „ que d'un Egon qui étant allé aux jeux „ Olympiques, a laiſſé ſon troupeau en- „ tre les mains de Corydon. Battus re- „ proche à Corydon, que le troupeau eſt „ bien maigri depuis le départ d'Egon. „ Corydon répond qu'il y fait de ſon „ mieux, & qu'il le méne dans les meil- „ leurs pâturages qu'il connoiſſe. Battus „ dit que la flûte d'Egon ſe gâtera pen- „ dant ſon abſence. Corydon répond „ que non, qu'elle lui a été laiſſée, & „ qu'il eſt bon chanteur. Enſuite Battus ſe „ fait tirer une épine du pied par Corydon, „ qui lui conſeille de n'aller point à la mon- „ tagne, qu'il ne ſoit chauſſé. Et ce que „ ne croiroient peut-être pas ceux qui „ n'ont point d'habitude avec les Anciens, „ voilà toute l'idylle.

DIS-

DISCOURS
SUR
LES BERGERS
DE THE'OCRITE.

Par M. HARDION.

5. de Mars 1717.

DAns les réflexions que je donnai il y a quelque temps ſur la quatriéme Idylle de Théocrite, je m'efforçai de détruire la cenſure que M. de Fontenelle avoit faite de cette idylle, dans ſon Diſcours ſur l'Eglogue; & je fondai mes principaux raiſonnements ſur la diſtinction de pluſieurs eſpéces de bergers, differents entre-eux dans leurs mœurs, dans leurs ſentiments, & conſéquemment dans leurs diſcours. J'avois apperçu cette diſtinction dans Théocrite preſque ſans l'avoir cherchée; & je ne doutois pas que ceux qui avoient lû ce poëte avec quelque ſorte d'attention, ne l'euſſent vûë encore mieux que moi. J'étois donc bien éloigné de croire qu'elle dût être contredite, & qu'on pût la regarder comme l'ouvrage de mon imagination; d'autant plus que perſonne n'eſt moins ambitieux que je le ſuis, de donner des ſyſtêmes nouveaux;

&

& que la défiance que j'ai tant de ſujet d'avoir de mes lumiéres, ne m'a pas encore permis de marcher ſeul, & ſans avoir de bons guides. Cependant, comme ce reproche d'avoir inventé un nouveau ſyſtême de bergeries, m'avoit été fait par des perſonnes dont les connoiſſances ſont infiniment ſupérieures aux miennes, j'avois tout lieu de douter ſi je ne m'étois point trompé. Pour m'en aſſûrer, je me mis à relire avec une nouvelle application les idylles paſtorales de Théocrite; & j'avoüe que ſi j'étois veritablement dans l'erreur, ce nouveau travail, bien loin de m'en retirer, m'y a engagé encore plus avant, & que je ſuis plus perſuadé aujourd'hui que je ne l'ai jamais été, que Théocrite a eu intention de peindre dans les idylles paſtorales, quatre eſpéces de bergers differents entre eux, comme je l'ai dit, dans leurs mœurs & dans leurs ſentimens. Ces quatre eſpéces ſont les paſtres de bœufs, Βουκόλοι, les paſteurs de brebis, Ποιμένες, les chévriers, Αἰπόλοι, & enfin ces paſteurs mercénaires, qui n'avoient point de troupeaux en propre, & qui gardoient ceux d'autrui, ou même qui étoient eſclaves d'autres paſteurs. Car je ne mets preſque point de difference entre les uns & les autres, & je n'en ferai ici qu'une même claſſe. J'avertis ſeulement que je ne les diſtingue des bergers libres, que par la difference que mettent entre les hommes l'état de ſervitude & l'é-

tat

tat de liberté : & que je les range d'ailleurs sous les trois autres espéces, parce qu'ils étoient effectivement ou pastres de bœufs, ou pâsteurs de brebis, ou chévriers. Aussi attendrai-je, pour parler plus particulierement de cette quatriéme classe, que j'aye fixé les rangs & la condition des trois autres.

Je dois trouver dans Théocrite même, les differences que je veux établir entre les quatre espéces de bergers, & faire voir qu'il n'en a confondu ni les idées, ni les noms. Cependant je crois qu'il me sera permis de joindre aux passages de Théocrite, les interprétations de ses scholiastes, dont quelques-uns sont fort anciens, comme Casaubon l'a crû & l'a prouvé. Le sentiment de Casaubon me paroît en cela préferable à celui d'Heinsius, qui ne rejette pourtant pas ce qu'ont dit quelques-uns de ces scholiastes, sur les differents caracteres des idylles de Théocrite; car il adopte au commencement de son Commentaire, un passage d'un de ces anciens Grammairiens, qui étoit embarassé de sçavoir pourquoi on avoit donné aux pastorales de Théocrite le seul titre d'idylles bucoliques, puisqu'il y avoit de ces idylles, qui étoient *Poimeniques*; c'est-à-dire, dont les acteurs étoient pasteurs de brebis; & d'autres qui étoient *Aipoliques*; c'est-à-dire où le poëte faisoit parler des chévriers. Πῶς Βουκολικὰ ἐπιγεγράφηται (Θεοκρίτου εἰδύλλια) μὴ ὄντα ὅλα βου-

βουκολικῶν, ἀλλὰ καὶ ποιμενικῶν καὶ αἰπολικῶν. Un autre grammairien remarque qu'outre les idylles *Poimeniques* & les *Aipoliques*, il y en avoit de mêlées, c'eſt-à-dire, qui étoient en même tems *Poimeniques* & *Aipoliques*, lorſque Théocrite, par exemple, faiſoit parler enſemble des chévriers & des paſteurs de brebis. Où peut-on croire que ces grammairiens ayent apperçu ces differents caractéres d'idylles, ſi ce n'eſt dans les idylles même de Théocrite?

Outre l'interprétation des ſcholiaſtes, je pourrai m'appuyer du témoignage de Longus, qui de l'aveu de tous les Critiques, a pris parfaitement l'eſprit & le goût des paſtorales de Théocrite, & qui pourroit en être appellé le Copiſte auſſi bien que l'imitateur. Je ne ferai aucun uſage des Eglogues de Virgile. Elles ne peuvent prouver ni pour, ni contre mon opinion, parce que Virgile n'a pas ſuivi le ſiſtême de Théocrite, & que toutes les eſpéces de besgers étoient confonduës de ſon tems parmi les Romains, à peu près comme elles le ſont aujourd'hui parmi nous.

L'ordre, ſuivant lequel je range les trois premiéres eſpéces de bergers, en donnant aux paſtres de bœufs la primauté ſur les paſteurs de brebis, & à ceux-ci ſur les chévriers, eſt bien marqué dans ce beau Vers de la premiére idylle de Théocrite, où ce poëte améne auprès de Daphnis mourant, les paſtres de bœufs, les paſteurs de brebis & les chévriers.

Ἦν-

Ἦνθον τοὶ βῶται, τοὶ ποιμένες, ὡπόλοι ἦνθον.

Donat (l'Auteur de la vie de Virgile) nous fournit le meilleur commentaire que l'on puiſſe faire de ce Vers. Il y a, dit-il, trois ſortes de bergers qu'on peut faire paroître avec graces dans les bucoliques. Les moins conſiderables ſont les chévriers, en Grec, αἰπόλοι & en Latin, *caprarii*. Les paſteurs de brebis que les Grecs appellent ποιμένας, & les Latins *opiliones*, tiennent un rang un peu plus honorable. Mais ceux dont la condition eſt la plus honnête & la plus revelée ſont les paſtres de bœufs, βουκόλοι, & c'eſt de cette derniére eſpéce de bergers, continuë Donat, la plus noble & la plus excellente qu'il y eût, que la poëſie bucolique a dû prendre ſon nom. *Tria ſunt paſtorum genera quæ dignitatem in bucolicis habent, quorum qui minimi ſunt, αἰπόλοι dicuntur à Græcis; iidem à nobis caprarii. Paulo honoratiores, qui ποιμένες, id eſt opiliones dicuntur. Honeſtiſſimi & maximi βουκόλοι, quos bubulcos dicimus. Unde igitur magis debuit paſtorali carmini nomen imponi, quam ab eo gradu qui apud paſtores excellentiſſimus invenitur?* En effet, ſi l'on conſidére ces trois ſortes de bergers par rapport aux troupeaux qu'ils conduiſoient, & qui faiſoient leurs principales richeſſes, on ſera éton-

étonné de la disproportion qui devoit être de ce côté-là, entre les pastres de bœufs & les deux autres espéces. Si l'on compare de même la valeur des brebis & des moutons, avec celle des chévres, on appercevra tout d'un coup la difference de richesses qu'il y avoit entre les chévriers & les pasteurs de brebis. Outre les troupeaux de bœufs & de vaches, qui étoient le principal ornement des premiers,

κόσμος τῷ Βουκόλῳ αἱ βόες αὐταί.

dit Théocrite dans l'idylle huitiéme; ces bergers avoient encore des troupeaux de chévres & de brebis, comme on peut le voir dans la même idylle, & de plus, dans la vingt-septiéme intitulée Ὀαρίστης. Cependant ils ne prenoient que la qualité de Βουκόλοι comme la plus honorable. Ce n'est pas tout. Le pastre de la vingt-septiéme idylle, amoureux d'une jeune fille qu'il compare à Heléne, en se comparant lui-même à Paris, qui comme lui avoit été pastre de bœufs, lui offre, en cas qu'elle veuille consentir à ce qu'il souhaite d'elle, non seulement le don de son troupeau, mais encore celui des forêts & des prairies où il le méne paître.

Πᾶσαν τὰν ἀγέλαν, πάντ' ἄλσεα, καὶ
νομὸν ἑξεῖς.

Dans la neuviéme idylle, un autre pastre vante

vante le bonheur de sa situation : rien ne lui manque pour être parfaitement heureux. Tout son discours nous donne l'idée de l'abondance & de la politesse. Dans la vingtiéme idylle, un jeune pastre de bœufs qui étoit allé à la Ville, y avoit été traité avec beaucoup de mépris par une Courtisane nommée *Eunica*, qui lui avoit reproché tout ce qu'on peut reprocher aux plus vils habitants de la campagne. Il faut voir sur quel ton ce jeune berger répond à ces reproches, & à quel point il en est indigné. Quoi, dit-il, Eunica me méprise, parce que je suis pastre de bœufs; elle ne sçait pas apparemment ce que c'est qu'un berger de ma sorte ! Elle n'a pas oüi dire que le beau Bacchus avoit été pastre comme moi : que Venus avoit été amoureuse d'un pastre; qu'Endymion étoit pastre; & que Cybéle pleure encore tous les jours la mort d'un pastre. La seule Eunica refuse d'aimer un pastre. Elle croit être plus que Cybéle, Venus & la Lune!

Εὐνίκα δὲ μόνα τὸν βουκόλον ἐκ ἐφίλασσεν,
Α' Κυβέλας κρέασσων, καὶ Κύπριδος, ἄτε
Σελάνας.

Les chévriers eussent-ils été aussi choquez de pareils reproches, eux qui étoient pauvres, & qui n'avoient ordinairement que leurs chévres pour tout bien? Car s'il eussent eu d'autre betail, ils n'auroient

pas

pas porté le nom de chévriers. Dans la cinquiéme idylle, Comate, chévrier, accuse Lacon de lui avoir volé une peau qu'il avoit; Lacon lui demande comment cela se peut faire, puisqu'Eumaras son maître n'a jamais eu vaillant une seule peau pour se coucher.

Οὐδὲ γὰρ Εὐμάρα τῷ δεσπότῃ ἦς τοι ἐνεύδειν.

Théocrite dans la septiéme idylle, désigne un chévrier par une vieille tunique toute usée, qu'il portoit sous une peau de bouc qui lui servoit de surtout, & qui sentoit encore le fromage nouveau. A cet équipage, dit Théocrite, on ne pouvoit le méconnoître, ni le prendre pour un autre que pour un chévrier.

Ἦς δ' αἰπόλος· οὐδέ κε τίς μιν
Ἠγνοίησεν ἰδών, ἐπεὶ αἰπόλῳ ἔξοχ' ἐῴκει.
Ἐκ μὲν γὰρ λασίοιο δασύτριχος εἶχε τράγοιο
Κνακὸν δέρμ' ὤμοισι, νέας ταμίσοιο ποτόσδον·
Ἀμφὶ δέ οἱ στήθεσσι γέρων ἐσφίγγετο πέπλος
Ζωστῆρι πλακερῷ·

Cette pauvreté des chévriers étoit accompagnée d'un peu de malpropreté, qu'on ne

ne manquoit pas de leur reprocher, quand on vouloit les mortifier.

Le pasteur de brebis est bien different. Il n'est pas si riche que le pastre, car il n'a pas de troupeaux de bœufs ; & ne possede point de grandes forêts, ni de vastes prairies. Mais il est content de son sort. Il habite dans un antre fort propre, où il a suffisamment de quoi se nourrir & de quoi se chauffer. Ses richesses sont telles, si nous l'en croyons, qu'on ne peut s'en figurer de plus grandes en dormant ; & ces richesses consistent en un grand nombre de brebis & de chévres.

Ἔχω δέ τοι ὅσσ' ἐν ὀνείρῳ
Φαίνονται, πολλὰς μὲν οἶς, πολλὰς δὲ
χιμαίρας.

Joignons maintenant à l'autorité de Théocrite, celle de Longus son imitateur. Dans le premier Livre de son Roman Pastoral, un pastre nommé Dorcon, amoureux de la jeune Chloé, va la demander en mariage à Dryas, pasteur de brebis, qui passoit pour son pére ; & pour l'obtenir plus aisément, il lui promet un grand nombre de présents magnifiques tels qu'un berger de son rang pouvoit les faire. Entre autres, une paire de bœufs pour la charuë, quatre ruches d'abeilles, cinquante pommiers, un cuir de taureau pour se faire des souliers, & tous les ans un jeune

jeune veau nouvellement fevré. καὶ εἰ λαμβάνοι γυναῖκα, δῶρα πολλὰ, καὶ μεγάλα, ὡς βουκόλος, ἂν ἠγάγετο. Peu s'en fallut, ajoûte Longus, que le pasteur Dryas ébloüi par ces présents, ne consentît à ce mariage de Chloé, quelque fortes raisons qu'il eût de ne le pas faire: ὥστε μικροῦ δεῖν ὁ Δρύας θελχθεὶς τοῖς δώροις, ἐπένευσε τὸν γάμον. Cependant ce pasteur de brebis si charmé des présents d'un pastre de bœufs, passe pour riche dans l'esprit d'un chévrier. Daphnis, qui avoit été élevé par le chévrier Lamon, & qui se croyoit son fils, craint de ne pouvoir parvenir au mariage de Chloé, par la seule raison que Lamon étoit pauvre. Ἐν αὐτὸν ἐνάρχεται, ἐὰν ὦ Λάμων πλούσιος. Dans un autre endroit, Myrtale, femme de Lamon, représente à Daphnis, qui lui avoit fait confidence de son amour pour Chloé, qu'elle & Lamon sont pauvres, & qu'ils ont plûtôt besoin d'une femme qui leur apporte, que d'une femme à qui il faille donner: & qu'au contraire le pére & la mére de Chloé sont riches, & chercheront pour leur fille un mari qui soit riche. Πένητές ἐσμεν, ὦ παῖ, καὶ δεόμεθα νύμφης φερούσης τί μᾶλλον. οἱ δὲ πλούσιοι, καὶ πλουσίων νυμφίων δέονται. Un peu plus bas, le pasteur Dryas soupçonne que Daphnis n'est point le fils de Lamon. Il est trop beau pour cela, dit-il, & ne ressemble point à ce vieillard camus, ni à sa femme qui est toute pelée. D'ailleurs il est riche de trois mille piéces d'argent, & ja-

jamais chévrier ne possedа seulement la valeur de trois mille poires sauvages. Ἔτι δὲ καλὸς ὁ Δάφνις, καὶ οὐδὲν ἐοικὼς σιμῷ γέροντι καὶ μαδώσῃ γυναικί. ἰσοπόρησε δὲ καὶ τρισχιλίων, ὅσον οὐδὲ ἀχράδων εἰκὸς ἔχειν αἰπόλον. Qui voudra maintenant considerer ce que la difference de richesses cause de difference dans les mœurs, dans les inclinations, & dans l'éducation, concevra aisément que les pastres, comme plus riches, devoient avoir plus de noblesse dans les mœurs & dans les sentimens; les chévriers comme beaucoup plus pauvres, plus de bassesse & plus de grossiereté; & enfin que les pasteurs de brebis devoient tenir le milieu entre eux, de maniére pourtant que leur caractére approchât plus de la noblesse des premiers, que de la bassesse des chévriers. Dans la premiere idylle de Théocrite, Priape reproche à Daphnis l'indigne état où le réduit sa passion amoureuse, & lui dit qu'on ne le reconnoît plus pour un pastre de bœufs, qu'il ne l'est que de nom, & qu'il ressemble en effet à un chévrier. „ Le chévrier, ajoûte-t-il, languit & séche d'envie, lorsqu'il voit son troupeau bondir amoureusement dans les pâturages. De même, lorsque tu vois une troupe de jeunes filles rire & folâtrer ensemble, tes yeux s'enflamment & se consument de desirs, & tu voudrois aller rire & danser avec elles.

Βῶτας μὰν ἐλέγευ, νῦν δ' αἰπόλῳ ἀνδρὶ ἔοικας.
Ὡ'πόλος ὄκκ' ἐσορῇ τὰς μηκάδας οἷα βατεῦνται,
Τάκεται ὀφθάλμως, ὅτι οὐ τράγος αὐτὸς ἔγεντο.
Καὶ τὺ δ' ἐπεί κ' ἐσορῇς τὰς παρθένος οἷα γελῶντι,
Τάκεαι ὀφθάλμως, ὅτι οὐ μετὰ ταῖσι χορεύεις.

Un ſcholiaſte explique ce paſſage en diſant que Daphnis, dans ſa maniére d'aimer, ſort du caractére des bergers de ſon rang, οὐ καλὰ βουκόλοις ἐρᾷ, parce que ces bergers ſont moderez, & ſçavent ſe poſſéder dans leurs paſſions; au lieu que les chévriers s'y laiſſent emporter ſans réſiſtance. Οἱ μὲν βουκόλοι πρὸς τὰ Ἀφροδίσια ἐγκρατεῖς, οἱ δὲ αἰπόλοι λάγνοι. Un autre ſcholiaſte confirme cette explication par ces paroles. „ Vous paſſiez, Daphnis, pour „ un paſtre de bœufs, mais vous reſſem„ blez maintenant à un chévrier. C'eſt„ à-dire, vous ne penſez pas d'une ma„ niére convenable à votre rang, ni à vo„ tre condition. Etant ce que vons êtes, „ vous devriez faire paroître des ſenti„ mens plus nobles & plus élevez, & „ ſupporter avec plus de courage & de „ génerosité, & vos paſſions amoureuſes,

„ & les autres diſgraces qui peuvent vous „ arriver. Mais à juger de vous par l'é„ tat où vous êtes, on peut dire que vous „ n'avez que le nom de paſtre, puiſque „ vous faites voir des ſentimens ſi bas, & „ qui vous ravalent à la condition de „ chévriers. Βουκόλος μὲν ἐλέγου, νῦν δὲ ἀμείωσαι ἀνδρὶ αἰπόλῳ. τοῦτο δὲ ταυτόν ἐστιν, ὥσπερ εἰ ἔλεγεν· οὐκ ἀξίως τῆς σαυτοῦ τάξεως διατίθῃς. βουκόλος γὰρ ὤν, ὤφειλες μεγαλοπρεπής τις εἶναι, καὶ γενναίως τοὺς ἔρωτας, καὶ τὰ συμπίπτοντα δύνασθαι φέρειν. νῦν δὲ, ὡς ἔοικεν, ἐλέγου μόνον βουκόλος, τῇ ἀληθείᾳ δὲ οὐκ εἶ, μικροπρεπῶς διακείμενος, καὶ τοιαῦτα πάσχων οἷα ἂν αἰπόλος ἔπαθε. Dans la ſixiéme idylle, Polyphéme, paſteur de brebis, reçoit un pareil reproche d'un autre paſteur, qui lui dit que Galatée ſe plaint de ſon humeur volage qu'aucun objet ne ſçauroit fixer, & qu'elle le traite de chévrier.

Βάλλει τοι, Πολύφημε, τὸ ποίμνιον ἁ Γαλατεία
Μάλοισιν, δυσέρωτα τὸν αἰπόλον ἄνδρα καλεῦσα.

Ces mots, τὸν αἰπόλον ἄνδρα καλεῦσα, reſſemblent trop à ceux de la premiere idylle, νῦν δ' αἰπόλῳ ἀνδρὶ ἔοικας, pour que l'on puiſſe douter qu'ils ne ſoient mis là comme un reproche. Ainſi, quoique Polyphéme eût des chévres auſſi-bien que des brebis, c'étoit lui dire une injure que de

de lui donner le nom de chévrier. En effet, Polyphéme n'eſt jamais appellé dans Théocrite, ni ailleurs, que du nom de Ποιμήν. Et cela eſt ſi vrai, qu'un ſcholiaſte, qui n'a pas entendu le paſſage que je viens de citer, remarque ſur le mot αἰπόλον, que Théocrite donne à ce Cyclope abuſivement le nom de chévrier, au lieu de ſon nom ordinaire de paſteur de brebis: ἀντὶ τοῦ εἰπεῖν ποιμένα, καταχρηστικῶς εἶπεν αἰπόλον. C'étoit donc dire une injure aux paſtres de bœufs, & aux paſteurs de brebis, que de leur donner le nom de chévriers, & de leur attribuer les mœurs & les inclinations de cette troiſiéme eſpéce de bergers. Longus eſt encore en ceci conforme à Théocrite. Dans ſon quatriéme Livre, un Paraſite conçoit l'infame deſſein de corrompre Daphnis, & croit qu'il en viendra aiſément à bout, parce que Daphnis eſt chévrier. ἐπιθέσθαι διέγνω τῷ Δάφνιδι, καὶ πείσειν ᾤετο ῥᾳδίως, ὡς αἰπόλον.

Outre ces differences de richeſſes & de mœurs, que je viens de remarquer entre les trois eſpéces de bergers, il y en a une autre qu'on doit leur attribuer en conſéquence, c'eſt la difference de leurs diſcours. S'il étoit néceſſaire de l'établir par des preuves, il faudroit rapporter les idylles entiéres de Théocrite, pour faire la comparaiſon des diſcours que les differens bergers ſe tiennent les uns aux autres, & ce travail ſeroit trop long. Mais la diffe-

rence des discours suppose en quelque façon la difference du chant, parce que le chant est une sorte d'imitation du discours, & même des sentimens. Et l'on doit croire que Théocrite avoit accommodé le chant de ses personnages à leurs discours & à leurs sentimens. Dans l'idylle huitiéme, dont les Acteurs sont un pastre de bœufs & un pasteur de brebis, qui se disputent le prix du chant, le pasteur de brebis commence le combat, & *le pastre*, dit Théocrite, *chante à son tour sa chanson bucolique.*

Εἶτα δ' ἀμοιβαίην ὑπελάμβανε Δάφνις ἀοιδὰν
Βωκολικάν.

Un scholiaste explique ἀοιδὰν βουκολικὰν, *sa chanson bucolique*, par ces mots βουκόλοις ἁρμόζουσαν, *convenable aux pastres de bœufs*, dans le goût & dans le caractere des chansons de cette premiére espéce de bergers*. Et Longus, qui ne perd jamais de vûë son Original, introduit dans son Livre un vieux pastre nommé Philétas, qui avoit excellé dans son jeune âge à jouër du haut-

* Aristides Quintil. liv. 2. περὶ Μουσικῆς, donne des noms differents aux flûtes dont se servoient les pasteurs de brebis & les chévriers. Celles des premiers sont appellées σύριγγες, & celles de chévriers, πηκτίδες. Ἡδονὴ ἰσχυρὸν δέλεαρ, ᾗ καὶ τὰ ἄλογα τῶν ζώων ἁλίσκεται, ὡς δηλοῦσι ποιμένων τε σύριγγες, καὶ αἰπόλων πηκτίδες. p. 66. Ed. Meibom.

hautbois. Il eſt excité par une compagnie de bergers à faire un nouvel effort en leur faveur. Il prend en main ſon hautbois, & pour montrer toute l'étenduë de ſon ſçavoir en fait de muſique & de chant, il leur joüe, & les airs qui étoient ſéants aux troupeaux de bœufs, & ceux qui convenoient aux troupeaux de moutons, & enfin ceux qui étoient propres pour les chévres. Ceux des troupeaux de bœufs avoient plus de grandeur & plus de force. Ceux des troupeaux de moutons étoient plus doux & plus gracieux, & ceux des troupeaux de chévres étoient plus aigus & plus bruyants. Enfin, ajoûte Longus, Philétas avec ſon ſeul hautbois, imita toutes les ſortes de hautbois dont ſe ſervoient tous les differents bergers. Καὶ πᾶσαν τέχνην ἐπιδεικνύμενος εὐνομίας μουσικῆς, ἐσύριττεν ὅσον βοῶν ἀγέλῃ πρέπον, οἷον αἰπολίῳ πρόσφορον, καὶ οἷον ποίμναις φίλον. τερπνὸν ἦν τὸ ποιμνίων, μέγα τὸ βοῶν, ὀξὺ τὸ αἰγῶν· ὅλως πάσας σύριγγας μία σύριγξ ἐμιμήσατο.

Auſſi les chévriers regardoient-ils le Dieu Pan comme leur maître dans l'art de chanter & de joüer des inſtruments. Au lieu que les paſtres de bœufs & les paſteurs de brebis ſe diſoient diſciples d'Apollon & des Muſes. Les chévriers, par cette raiſon, réveroient le Dieu Pan plus particuliérement que ne faiſoient les autres bergers. Théocrite dans ſa premiére idylle, fait parler un chévrier avec un paſteur de brebis. Ce dernier, après avoir

 flatté

flatté le chévrier sur les charmes de son hautbois, l'invite à venir s'asseoir avec lui sur des siéges de gazon que des pasteurs de brebis avoient faits, & de le régaler de quelques airs de hautbois. Le chévrier lui répond qu'à l'heure de midi, ils ne peuvent sans crime joüer du hautbois; qu'ils craignent le Dieu Pan; que ce Dieu s'irrite aisément, & que c'est à cette heure-là qu'il se délasse par le sommeil des fatigues de la chasse. Mais que lui pasteur de brebis, qui est si habile, & qui sçait si parfaitement les tristes avantures de Daphnis, pourroit lui faire entendre quelqu'une de ses chansons sur ce sujet.

Οὐ θέμις, ὦ ποιμάν, τὸ μεσαμβρινὸν,
οὐ θέμις ἄμμιν
Συρίσδεν· τὸν Πᾶνα δεδοίκαμες, ἦ γὰρ
ἀπ' ἄγρας
Τανίκα κεκμακὼς ἀμπαύεται· ἐντι γε πικρός
Ἀλλὰ, τὺ γὰρ δὴ, Θύρσι, τὰ Δάφνιδος
ἄλγεα εἴδες·
Δεῦρ' ὑπὸ τὰν πτελέαν ἑσδώμεθα...
ἆπερ ὁ θῶκος
Τῆνος ὁ ποιμενικὸς, καὶ ταὶ δρύες. αἱ δὲ κ'
ἀείσῃς...
Αἶγά τέ τοι δωσῶ διδυματόκον, &c.

Pourquoi ce chévrier n'ose-t'il joüer de son hautbois par la crainte de s'attirer le courroux du Dieu Pan, & pourquoi invite-

vite-t'il dans le même moment le pasteur de brebis à chanter, si ce n'est que ces deux bergers n'ont pas le même sujet de craindre ce Dieu. Je sçais bien qu'un scholiaste en apporte pour raison la difference qu'il y a entre chanter & joüer des instruments; mais cette raison me paroît frivole, & ne s'accorde point avec ces paroles du texte, *οὐ θέμις ἄμμιν, τὸν Πᾶνα δεδοίκαμες*, par lesquelles le chévrier instruit le pasteur de brebis d'un usage commun à tous les chévriers ses confreres. Et d'ailleurs les pasteurs de brebis craignoient si peu de troubler le sommeil du Dieu Pan, que dans une épigramme de Théocrite, un berger, qui sans doute n'est pas chévrier, invite un autre berger à joüer de ses deux flûtes, pendant qu'il joüera du flageolet. Daphnis qui est pastre de bœufs, doit se joindre à eux avec son hautbois; & ils se donneront tous trois le plaisir d'empêcher Pan le *chévrier* de dormir.

Λῆς ποτὶ τᾶν νυμφᾶν, διδύμοις αὐλοῖσιν ἀεῖσαι
Α'δύ τι μοι; κἠγὼν πακτίδ' ἀειράμενος
Α'ρξεῦμαί τι κρέκειν. ὁ δὲ βουκόλος ἄμμιγα θελξεῖ
Δάφνις κηροδέτῳ πνεύματι μελπόμενος.
Ε'γγὺς δὲ στάντες λασίας δρυὸς, ἄντρου ὄπισθεν,
Πᾶνα τὸν αἰγιβόταν ὀρφανίσωμεν ὕπνου.

Dans une épigramme de l'Anthologie, qui a été faite pour la baze d'une statuë de Pan, ce Dieu invite un voyageur à se re-

repoſer, & lui promet pour l'attirer, le plaiſir d'entendre un paſteur de brebis qui joüe du hautbois à l'heure de midi, ſur le haut d'une montagne où il ſe retire à l'ombre pendant la chaleur.

Χὼ ποιμὴν ἐν ὄρεσσι, μεσαμβρινὸν ἀγχόθι παγᾶς
Συρίσδων λασίας θάμνῳ ὑπὸ πλατάνου
Καύματ᾽ ἐπαγλυνοῖο φυγὼν κυνός.

La figure ſeule du Dieu Pan, ſes cornes de bouc, ſes pieds de chévre nous déterminent à le regarder comme le Dieu particulier des chévriers, qui étoit lui-même chévrier, *αἰγιβότας*, comme dit Théocrite, & à qui aucun poëte ne donne le nom de *ποιμὴν*, ni celui de *βουκόλος*. En vain citeroit-on, contre mon ſentiment, ce Vers de Virgile;

.... *Pan curat oves, oviumque magiſtros.*

L'autorité de Virgile, comme je l'ai dit, n'eſt d'aucun poids dans la queſtion préſente. Que les paſtres de bœufs & les paſteurs de brebis ayent été attachez plus particulierement au culte d'Apollon, & ſur-tout des Muſes, c'eſt ce qu'il me ſeroit aiſé de prouver par pluſieurs paſſages de Théocrite. Je me contenterai de la premiére idylle, où le paſteur de brebis compare le chévrier à Pan, après lequel il merite de remporter le premier prix du chant; en ſorte, lui dit-il, que ſi ce Dieu re-

reçoit un bouc, tu auras une chévre, & ſi Pan reçoit une chévre, tu auras un jeune chevreau. Le chevrier répond à cette flatterie du paſteur de brebis, & le compare à ſon tour aux Muſes, en lui diſant que ſi on leur donne une brebis pour le prix de leur chant, il aura un agneau; & que ſi elles aiment mieux l'agneau, la brebis ſera pour lui. Dans la même idylle, le paſtre Daphnis eſt appellé *le favori des Muſes*, μοίσαις φίλος ἀνήρ. Le refrain de la chanſon du paſteur de brebis, dans la même idylle, eſt une invocation que le paſteur de brebis fait aux Muſes bucoliques.

Ἄρχετε βωκολικᾶς, μῶσαι φίλαι, ἄρχετ' ἀοιδᾶς.

Il y a pluſieurs autres invocations ſemblables de paſtres & de paſteurs de brebis dans Théocrite. Enfin cette même idylle finit par un remerciement que le paſteur de brebis fait aux Muſes, qui l'ont ſi bien inſpiré, & à qui il promet de faire entendre un jour des chanſons encore plus belles. Il en eſt de même d'Apollon, qui avoit été paſtre de bœufs, ſuivant quelques Auteurs, & ſuivant d'autres, paſteur de brebis, au ſervice d'Admète; & de qui un paſteur de brebis ſe dit le favori & le bien aimé dans la cinquiéme idylle καὶ γὰρ ἐμ' Ἀπόλλων φιλέει μέγα. Il eſt vrai qu'un

qu'un chévrier se vante dans les Vers qui précédent celui-ci, d'être plus aimé des Muses que ne l'a été Daphnis; mais c'est par bravade qu'il le dit, & l'on ne sçauroit s'y tromper. Outre la difference du culte, les pastres & les pasteurs de brebis avoient leur héros particulier, qui étoit Daphnis, le premier Auteur des chansons bucoliques. Celui des chévriers étoit chévrier & s'appelloit Comate. Théocrite en rapporte les avantures dans la cinquiéme idylle. Une épigramme de Callimaque peut servir de preuve à ce que je dis. Elle roule sur une espéce d'apothéose d'un chévrier de l'île de Créte nommé Astacides, qui avoit été enlevé par une Nymphe, & l'épigramme finit par cette apostrophe aux pasteurs de brebis. *Pasteurs de brebis, il ne sera plus mention de Daphnis, nous ne chanterons plus desormais que le chévrier Astacides.*

Α'σακίδην τὸν Κρῆτα τὸν αἰπόλον ἥρπασε νύμφη
Ε'ξ ὄρεος. καὶ νῦν ἱερὸς Α'σακίδης
Οἰκεῖ Δικταίῃσιν ὑπὸ δρυσὶν. οὐκ ἔτι Δάφνιν,
Ποιμένες, Α'σακίδην αἰὲν ἀεισόμεθα.

Une autre preuve que me fournit Théocrite, est que les pastres de bœufs & les pasteurs de brebis juroient par les malheurs de Daphnis, comme on peut le voir dans la cinquiéme idylle; au lieu qu'un chévrier dans la même idylle, en colére contre un bouc, le ménace de le mutiler,

ler, & consent, s'il y manque, d'être semblable à Mélanthius, c'est-à-dire, d'être traité comme Mélanthius, ce vil chévrier, le fut par Ulysse.

Enfin la derniére chose que je ferai remarquer au sujet des trois premiéres classes des bergers de Théocrite, c'est le soin que ce poëte a pris de nous instruire au commencement de chaque idylle pastorale, de la qualité & de la condition des bergers qu'il fait parler, de ne point confondre leurs titres, & même de les répeter dans la suite de chaque idylle, comme s'il eût appréhendé qu'on ne les confondît.

Je viens à la quatriéme espéce de bergers, c'est-à-dire, à ces Mercenaires ou Esclaves; que je pourrois encore diviser en trois autres classes, selon la qualité des troupeaux dont ils avoient soin. J'en fais ici une classe séparée, que je distingue de celles des bergers libres. Et je crois être bien fondé à le faire, par la seule difference qui se trouve entre un esclave & un homme libre. Théocrite n'introduit de ces esclaves & de ces mercénaires, que dans deux de ses idylles, qui sont la quatriéme & la cinquiéme. Il les fait connoître d'abord pour ce qu'ils sont: & sans qu'il prît cette précaution, on les connoîtroit bien aux discours qu'il leur fait tenir, sur tout dans la cinquiéme. Car quiconque voudra l'examiner serieusement, & la comparer avec la premiere, jugera aisémen

ment que les personnages de ces deux idylles, quoi que pasteurs de brebis & chévriers dans l'une & dans l'autre, ne se ressemblent en aucune façon, de quelque côté qu'on les regarde. Ce qui caracterise principalement ces esclaves dans Théocrite, c'est leur inclination à voler. Dans la quatriéme idylle, Corydon ne se deffend du reproche qu'on lui fait de dérober le lait des vaches de son maître, qu'en avoüant qu'on l'observe de trop près, pour qu'il puisse voler. Et les acteurs de la cinquiéme idylle, dont l'un est esclave d'un pastenr de brebis, & l'autre d'un chévrier, débutent tous deux par des reproches de vols & de friponneries, qu'ils se font l'un à l'autre; & le reste de l'idylle répond parfaitement à ce début, à l'exception de quelques endroits, où ils disent des choses assez jolies & assez spirituelles, mais qui ne sont pourtant pas hors de la portée de ces esclaves, qui, comme je l'ai dit ailleurs, ne manquoient ni de genie, ni de goût pour le chant, & qui pouvoient se former au chant & à la musique, par le commerce continuel qu'ils avoient avec les autres bergers, & dans le profond loisir dont ils joüissoient.

Cette distinction des bergers de Théocrite en quatre classes differentes, étant une fois bien entenduë, peut, ce me semble, nous être d'un grand secours, pour acquerir une intelligence plus parfaite des idylles pastorales de ce poëte. Elle peut

en

en même tems nous faire appercevoir l'avantage qu'ont ces idylles sur toutes celles où l'on n'a pas observé cette distinction. Cet avantage consiste dans la varieté que produisent les contrastes de caractéres differens dans les mœurs, dans les sentimens, dans les discours, & dans le chant. Cette varieté, à laquelle il est très difficile de suppléer, nous manque absolument dans nos Eglogues modernes, dont les bergers tous confondus sous une même idée, ennuyent & fatiguent par l'uniformité de leurs caracteres & de leurs discours.



DISCOURS POUR SERVIR DE PREFACE A UNE TRADUCTION DE LA COMEDIE DES OISEAUX D'ARISTOPHANE.

C'est la huitiéme des Comedies d'Aristophane.

Par M. BOIVIN le Cadet.

11. d'Août 1713.

LA comédie des Oiseaux est d'un caractére singulier, & peu conforme aux idées de notre siécle. Le sujet en est bizarre. Les Acteurs sont la plûpart des oiseaux. Le Théatre représente une Ville bâtie en l'air. Tout y est prodige : & , comme dit agréablement le principal Acteur dans un endroit du quatriéme acte , *les choses qu'on y raconte ont plus l'air de fable que de verité.*

On peut cependant justifier en quelque façon le choix du sujet & des personnages. Les oiseaux étoient regardez des Payens , comme ayant en eux quelque chose de divin. On croyoit qu'ils avoient com-

commerce avec les Dieux. La ſcience des Augures, qui faiſoit partie de la Religion, n'avoit pour objet que les oiſeaux, dont elle conſultoit le vol, & obſervoit tous les mouvemens avec beaucoup d'attention. Le peuple d'Athénes, pour qui Ariſtophane écrivoit, étoit plus imbû qu'aucun autre de ces ſuperſtitions.

Nos meilleurs Critiques ont averti ſouvent les Cenſeurs des Anciens, qu'il y avoit de l'injuſtice à vouloir rappeller aux mœurs & au goût du ſiécle preſent, tout ce qui a été écrit dans l'Antiquité la plus reculée. Pour bien juger des Piéces d'Ariſtophane (car c'eſt de quoi il s'agit préſentement) il faut premierement les bien entendre. Or il eſt impoſſible qu'on les entende parfaitement, ſi l'on n'a une connoiſſance parfaite du gouvernement & des mœurs des Athéniens. C'étoit pour eux, comme je viens de le dire, qu'Ariſtophane écrivoit. Il étoit neceſſaire qu'il s'accommodât à leur goût, à leurs maniéres, à leurs idées.

Le goût des Athéniens étoit délicat: mais leurs mœurs étoient fort corrompuës. Leur délicateſſe n'étoit pas bleſſée de certaines choſes, que nous ne pouvons ſouffrir aujourd'hui, parce que nous faiſons profeſſion d'une Morale plus auſtére, & d'une Religion qui ne ſouffre rien de licentieux, ni même de contraire à la bienſéance

Leurs maniéres étoient auſſi très éloi-

gnées

gnées des nôtres. Chaque siécle, chaque Païs a les siennes. On vivoit autrement, il y a cent ans, que l'on ne vit aujourd'hui. Il ne faut point aller jusqu'à la Chine, pour trouver des maniéres differentes des nôtres. A peine est-on sorti du Royaume que tout paroît étranger & extraordinaire dans les discours, dans les actions, dans le geste, dans la démarche, dans l'air même des visages, & dans toute la physionomie.

Le vulgaire des Payens avoit une idée peu avantageuse des Dieux & de la Religion. Ils croyoient être en droit d'insulter leurs Dieux, de les menacer, de leur faire des reproches, lorsqu'ils ne leur étoient point favorables.

Crudelesque Deos crudeliaque astra vocabant.

Aristophane n'a pas seulement usé de ce droit; mais on peut dire qu'il en a abusé: & la maniére dont il traite les Dieux dans toute la comédie des Oiseaux, fait assez voir ce qu'il pensoit sur la Religion.

Il semble en effet, qu'en faisant cette comédie, il ait voulu se moquer des Dieux & des Hommes. C'est une Satyre continuelle de la Religion, des mœurs & du gouvernement des Athéniens. L'action principale consiste à dégrader les Dieux, & à établir la prééminence des oiseaux sur Jupiter même. Examinons avant toutes choses le plan & l'œconomie de toute la Piéce.

Action principale.

Te-

Terée, Roi de Thrace, gendre de Pandion Roi d'Athénes, fut autrefois changé en un oiseau que l'on nomme *Huppe*. Deux Athéniens, Pistheterus & Euelpis, tous deux ennemis des procès, vont le trouver, pour lui demander si depuis qu'il est oiseau il n'a pas découvert un lieu où l'on ne plaide point. Ils prennent pour guides deux oiseaux, un Geay & une Corneille, qui les conduisent au lieu où demeure Terée. Celui-ci les reçoit très bien, & leur parle de la vie que les oiseaux menent entre eux. Pistheterus, à qui ce genre de vie plaît fort, demande à parler aux oiseaux en pleine assemblée.

Plan & disposition du sujet. ACTE I.

Terée assemble les Oiseaux, & leur dit que deux hommes ont un avis important à leur donner. Les oiseaux se croyent trahis, & menacent d'abord de déchirer les deux Athéniens: mais enfin ils se laissent appaiser. Pistheterus les harangue; leur apprend que les Dieux ont usurpé sur eux le pouvoir suprême; leur persuade de bâtir une Ville, & de se regarder comme Dieux à l'avenir. Les oiseaux, instruits de ce qu'ils sont, forment un concert. Ils invitent les spectateurs à réverer les nouveaux Dieux, & offrent un asile aux criminels.

ACTE II.

On délibére du nom que l'on donnera à la Ville qu'on va bâtir, & l'on preférе à tout autre celui de * NEPHÉLOKOKKYGIE. Pistheterus sacrifie un bouc aux nouveaux Dieux. Le sacrifice est interrompu

ACTE III.

* Ce mot signifie la ville des Coucous dans la ré-

gion des Nuées. rompu par des importuns. Il en vient cinq; un poëte; un Imposteur, qui debite des oracles; un geométre; un magistrat, & un crieur d'Edits. Les oiseaux pendant ce sacrifice se donnent eux mêmes des loüanges, publient un Edit contre l'oiseleur Philocrate, & briguent les suffrages des Juges.

ACTE IV. Le sacrifice achevé, on annonce à Pistheterus que la Ville est bâtie. On arrête la Déesse Iris, qui a osé passer à travers la nouvelle Ville sans avoir de passeport; & on l'oblige à se retirer, après lui avoir fait une rude réprimande. Les oiseaux déclarent la guerre aux Dieux, & se réjoüissent de ce que leur Ville s'est déja renduë celébre par toute la terre. On fait provision d'aîles de toute espéce, pour en distribuer aux Hommes qui en vont venir demander. Il vient d'abord un Jeunehomme, ennuyé de ce que son pére vit trop long-tems; ensuite un poëte Dithyrambique; & enfin un Chicaneur. Les oiseaux reviennent de differens endroits, & racontent ce qu'ils ont vû de plus merveilleux. Ces Relations sont des Satyres énigmatiques.

ACTE V. Promethée se dérobe secretement du Ciel; vient trouver Pistheterus; l'avertit que les Dieux meurent de faim, depuis qu'on ne leur fait plus de sacrifices; qu'il va venir une Ambassade de leur part; & qu'il ne faut point signer de Traité avec eux, s'ils ne promettent de restituer aux oiseaux

oiſeaux le ſceptre qui leur appartient, & de donner en mariage à Piſtheterus une Déeſſe nommée SOUVERAINETÉ. Les oiſeaux continuent de raconter ce qu'ils ont vû de merveilleux. Trois Ambaſſadeurs arrivent à Nephelokokkygie de la part des Dieux. Ces Ambaſſadeurs ſont Neptune, Hercule, & un Dieu étranger, du Païs des Triballes. Piſtheterus, pour inſulter ces Dieux, tous trois fort affamez, les reçoit dans une cuiſine pleine d'excellent gibier. Après quelques conteſtations, ils lui accordent tout ce qu'il demande, & l'invitent à venir en perſonne s'emparer du ſceptre & de la Déeſſe qu'il doit épouſer. Il monte au Ciel. Les oiſeaux attendant ſon retour, racontent ce qu'ils ont trouvé de plus étrange dans la Ville d'Athénes, qu'ils ne nomment point. Piſtheterus revient du Ciel, & améne avec lui ſur un char magnifique l'Epouſe qui lui avoit été promiſe. Les oiſeaux celébrent ſon triomphe, & chantent ſon Epithalame.

On ne peut bien goûter cette Piéce, ni en ſentir tout le ſel, ſi l'on n'entre dans l'eſprit de l'Auteur, & ſi l'on ne ſe remet devant les yeux ce qu'il a eu en vuë lui-même dans le tems qu'il l'a compoſée. C'eſt ce qui eſt expliqué aſſez amplement dans une Préface Grecque, dont voici le ſens. **Vuë de l'Auteur.**

„ Jamais République n'a été plus illuſ„ tre que celle d'Athénes. Les Athé- **Préface Grecque.**
niens

„ niens se faisoient honneur sur tout d'ê-
„ tre originaires de l'Attique, prétendant
„ que leur Ville avoit fleuri avant toutes
„ les autres. Leur fortune changea avec
„ le tems. Les affaires furent mal admi-
„ nistrées. Le Peuple devint bizarre &
„ capricieux. L'Etat fut entierement ren-
„ versé, & ensuite se releva.

„ La Guerre s'étant allumée à l'occa-
„ sion de la Ville de Décelie, la direc-
„ tion des affaires tomba en de mauvaises
„ mains, & la République fut sur le pen-
„ chant de sa ruine. Ce fut dans ce tems-
„ là que la comedie des Oiseaux parut.
„ Aristophane dans ses autres Piéces,
„ usant du privilege accordé aux poëtes
„ comiques, s'étoit donné la liberté de
„ censurer les premiers magistrats de la
„ Ville, non pas ouvertement comme
„ un orateur qui auroit prononcé une
„ harangue devant le peuple, mais avec
„ quelque déguisement & sous le masque
„ de la Comedie: & l'on peut dire qu'il
„ n'avoit pas été plus loin que la licence
„ ordinaire du Théatre d'Athénes ne le
„ permettoit. Dans celle des oiseaux il
„ est plus hardi. Il s'éleve en quelque
„ façon au-dessus de lui-même. Le des-
„ sein en est grand & extraordinaire. Le
„ poëte veut faire voir, qu'il n'y a point
„ de remede aux maux qui affligent la
„ République, entierement ruinée par la
„ faute de ceux qui la gouvernent, à
„ moins que l'on ne change la forme du
gou-

„ gouvernement, & que l'on ne donne
„ le commandement à des personnes qui
„ en soient plus dignes. Il fait plus: il
„ conseille aux Athéniens de se défaire
„ absolument de leurs maniéres, de leur
„ caractére d'esprit, de leurs habitudes;
„ de changer, pour ainsi dire, de nature,
„ & d'embrasser un genre de vie plus
„ tranquile. Tel est le dessein de l'Au-
„ teur, qui a eu aussi son but lorsqu'il a
„ maltraité les Dieux, dont il fait par
„ tout une peinture très désavantageuse,
„ pour marquer sans doute au Peuple
„ d'Athénes, qu'il doit aussi changer de
„ Religion, & offrir ses priéres à de nou-
„ veaux Dieux, puisque les anciennes
„ Divinitez du Païs l'abandonnent, &
„ semblent le prendre en aversion. Voilà
„ à peu près le dessein & l'idée génerale
„ de toute la Piéce.

„ A l'égard des parties qui la compo-
„ sent, il n'y en a point qui ne servent
„ & qui ne tiennent au sujet. Les dé-
„ fauts des Athéniens & de leurs premiers
„ magistrats y sont peints au naturel. La
„ reforme du gouvernement present, que
„ l'on y condamne comme mauvais, y
„ est insinuée à tous momens, & de tems
„ en tems on y inspire le desir d'une au-
„ tre forme de République. Pour cela
„ l'on suppose une Ville aërienne, une
„ Ville céleste & tout à fait séparée de la
„ terre. Les delibérations & les assem-
„ blées des oiseaux y tiennent la place de

„ celles des Athéniens, que le poëte „ n'approuve pas. Les perſonnages ri- „ dicules qu'il introduit, le magiſtrat, le „ crieur d'Edits, & tous les autres, ne „ ſont pas ſimplement pour faire rire. Ce „ ſont des portraits, & les vrais caracté- „ res de chaque particulier, dont les ac- „ tions n'ont pour motif qu'un brillant „ interêt & une avarice ſordide. Les „ derniers traits de leur idée tombent ſur „ les Dieux, & ſur l'idée extravagante „ qu'on en avoit à Athénes. Quelques- „ uns prétendent qu'Ariſtophane a vou- „ lu ſe railler des poëtes tragiques, dont „ les Piéces ſont pleines d'avantures „ monſtrueuſes & éloignées de toute vrai- „ ſemblance. Il ſemble que par cette „ nouvelle fiction, où les oiſeaux diſpu- „ tent aux Dieux l'empire de l'Univers, „ l'Auteur ait entrepris de faire tomber „ la fable des Géants comme un conte „ fade & ridicule.

„ La Piéce fut joüée à Athénes par * „ Calliſtrate, dans le tems que le fameux „ Chabrias étoit *Archonte*, c'eſt-à-dire, „ *Chef de la République*. Pour bien con- „ cevoir quel étoit alors l'état des affai- „ res, il n'y a qu'à ſçavoir ce qui ſe paſ- „ ſa l'année précedente ſous la magiſtra- „ ture d'Arimneſte, qui eut pour ſucceſ- „ ſeur Chabrias. Ce fut en cette année „ que les Athéniens envoyérent en Sicile „ la galére, que l'on nommoit Salami- „ nienne, pour ramener Alcibiade accuſé „ de

* *Callias*. ſelon le Grec.

„ de sacrilége. Alcibiade vint jusqu'à la „ Ville de Thurium avec ceux qui avoient „ la commission de l'arrêter. De là il „ s'enfuit, & passa dans le Peloponnése. „ Aristophane ne le nomme pas. Mais „ on voit bien que c'est lui qu'il a en vûë „ lorqu'il dit; *Ne nous parlez point de* „ *Ville maritime. La galére Salaminienne* „ *y auroit bien-tôt amené quelque sergent.* Voilà ce que contient la Préface Grecque.

SPECTACLE.

La Scéne est un paysage, ou plûtôt une solitude affreuse, qui ne peut pas être embellie d'agréables verdures, à cause de la saison qu'on suppose être celle de l'hyver. Les deux Athéniens paroissent d'abord parmi des arbres & des rochers. Ils marchent au hazard, leurs oiseaux sur le poing, une corbeille sur le dos, une cruche penduë à la ceinture, & une branche de Myrte à la main, équipage ordinaire de ceux qui alloient loin de leur païs consulter les Oracles. Deux valets suivent de loin, & portent le reste du bagage. Ils ne se font voir que vers la fin du second Acte. Cependant dès le commencement de ce même Acte, leurs Maîtres attaquez par les oiseaux trouvent tout d'un coup une batterie de cuisine, d'où ils tirent des armes pour se deffendre; ce qui fait juger que les Maîtres portoient quelque chose de plus que ce que nous avons dit. A l'égard du bouc, que l'on sacrifie aux nouveaux Dieux dans le troi-

 siéme

siéme Acte, on pourroit supposer qu'il a été apporté par quelqu'un des plus grands oiseaux de proïe, ou que s'étant égaré du troupeau il se trouve là par hazard. Mais il ne faut pas chercher tant de vraisemblance dans une comédie, où l'on fait parler les oiseaux, où l'on bâtit en moins d'une heure une Ville au milieu des airs, & où l'on ne voit que des merveilles & des prodiges.

L'unité de lieu est observée exactement dans toute la Piéce. Les quatre premiers Actes ne demandent aucun changement de décoration. C'est toûjours le même Paysage. Le sacrifice n'y change rien, se pouvant faire sur un Autel de gazon. & (si l'on veut) sous une grotte pratiquée dans quelque rocher. L'avanture de la Déesse Iris, & la distribution des aîles, supposent une Ville bâtie près du lieu où l'on est. Mais le Théatre ne la présente pas encore aux yeux des spectateurs. Tout ce que l'on y voit de nouveau, ce sont des mannequins remplis d'ailes de différente espéce. Le cinquiéme Acte se passe au milieu de l'air, dans la Ville même de Nephélokokkygie. Ce n'est point là, à proprement parler, un changement de lieu, mais seulement un changement de spectacle & de décoration. On y apperçoit des murs & des tours bâties sur les nuës. Promethée, & après lui trois autres Dieux, y descendent du Ciel. Il falloit des machines pour les amener. Une

Cuisine

Cuisine s'ouvre ; c'est encore une nouvelle décoration. La fin de la Piéce l'emporte sur tout le reste pour le spectacle. Pistheterus descend des Cieux, monté sur un char de triomphe. Une Déesse superbement parée est assise près de lui. Il tient d'une main le sceptre, & de l'autre les foudres de Jupiter. Le Théatre est tout illuminé d'éclairs. Le bruit du tonnerre se mêle au chant des oiseaux, qui voltigent en foule autour de Pistheterus leur nouveau Roi.

ACTEURS.

Il y avoit des Acteurs de trois espéces ; des hommes ; des oiseaux, & des Dieux. Les hommes représentoient pour la plûpart des personnes connues à Athénes. Quelques-uns, comme le poëte boiteux & le géometre, sont désignez par leur propre nom. L'autre poëte, l'Imposteur, le crieur d'Edits, l'intendant, le fils dénaturé, & le chicanneur, ne sont pas nommez : mais leurs masques pouvoient les faire connoître. Les deux principaux Acteurs sont Pistheterus & Euelpis. Ils paroissent d'abord sous une figure humaine, qu'ils conservent jusqu'à la fin du second Acte. Après cela ils deviennent oiseaux. Il n'est rien dit de la métamorphose de leurs valets, qu'il faut cependant supposer, n'étant pas vrai-semblable que des oiseaux soient servis par des hommes.

Pistheterus parle dans toutes les Scênes depuis le commencement jusqu'à la fin.

Les oiseaux, ou les Acteurs de la seconde espéce, étoient des hommes presque nuds, avec des crêtes, des becs, des

griffes, & quelques plumes clair-ſemées. Si l'on demande pourquoi ces Acteurs étoient preſque nuds, on répond que les
v. 105. oiſeaux muënt en hyver, & que l'on doit ſe ſouvenir que c'eſt au fort de l'hyver que la choſe ſe paſſe, temps où les oiſeaux ſe renferment ordinairement dans leurs plus ſombres retraites, c'eſt-à-dire dans le creux des arbres, ou ſous des rochers. Les poſtures, les grimaces, & les figures extravagantes de ces prétendus oiſeaux, faiſoient beaucoup de plaiſir au peuple, ſur tout celles de Terée & de ſon valet, dont les maſques étoient plus bizarres & plus affreux que les autres. Les perſonnages du Chœur étoient auſſi des hommes maſquez, & traveſtis en oiſeaux; parmi leſquels on remarquoit certains particuliers d'Athénes, reconnoiſſables par la phyſionomie & par le maſque. Peut-être que pour groſſir le nombre on y mettoit des figures de bois, ou d'autre matiére, qui reſſembloient à de véritables oiſeaux.

Les Dieux paroiſſoient ſous leur forme ordinaire, mais en un pitoyable état, & avec une mine affamée. Pour ce qui eſt de Promethée, il avoit un voile ſur la tête, & une eſpéce de paraſol pour ſe cacher aux yeux de Jupiter.

PARTAGE DE LA PIECE. L'ancienne comédie ne partageoit ſes Piéces ni par Actes, ni par Scénes. L'action étoit entrecoupée par des Chœurs. Il y en avoit de grands, composez de plu-

plusieurs parties. Il y en avoit qui n'étoient que d'un seul couplet. Les Chœurs composez de deux, de quatre, ou d'un plus grand nombre de parties, étoient de vrais Entre-actes. Les autres étoient comme des entre-repos entre les Scénes, & même au milieu du recit, pour donner aux Acteurs le temps de respirer, & pour ne pas ennuyer les spectateurs par la longueur de l'action. Cela supposé, il est aisé de réduire en Actes la comédie des oiseaux. La fin du premier Acte est marquée par un concert de deux voix, qui sont celles de Terée & de Philoméle. Le Chœur n'est pas encore assemblé. Les deux voix font le même effet, & forment le premier Entre-acte composé de quatre couplets. La fin du second Acte est marquée par un Chœur complet, composé de sept paties. C'est le plus grand intermède de la Piéce. La fin du troisiéme Acte est marquée par un Chœur, composé de quatre parties. La fin du quatriéme est marquée par un Chœur composé d'une strophe & d'une anti-strophe; c'est à dire, de deux couplets seulement. Cet interméde est le moindre de tous. Le cinquiéme Acte finit avec la Piéce par un Chœur, qui se partage en deux demi-Chœurs. Je n'entre point dans l'explication des termes, dont on se sert pour distinguer les differents couplets, & les differentes parties du Chœur. Je réserve ces sortes d'éclaircissements pour les Notes.

 On

Traduction.

On ne prétend pas donner cette Traduction comme une version litterale, & d'une fidélité scrupuleuse. On croit cependant, qu'avec le secours des Notes elle fera entendre suffisamment le texte Grec.

Une copie ne sçauroit exprimer entierement toutes les beautez d'un Original parfait. La versification d'Arstophane en beaucoup d'endroits ne le céde point à celle des plus excellents Tragiques. Ses ïambes & ses anapestes sont travaillez avec tout le soin possible. Les Chœurs d'Euripide ne sont pas écrits avec plus d'art que ceux de ce poëte comique. Le son, le nombre, la composition & le choix des mots, sont des beautez originales, qu'une traduction ne peut conserver. Il y a outre cela dans les Piéces d'Aristophane un grand nombre de traits, qui plaisoient de son temps, à cause du rapport qu'ils avoient à certains faits & à certaines personnes, que tout le monde connoissoit alors, & que nous ignorons aujourd'hui. Souvent le jeu consiste dans une allusion. C'est un Vers, un hemistiche, un mot, dont la mémoire étoit encore fraîche du temps de l'Auteur. Tout cela est présentement très-difficile à appercevoir; & quand on l'a apperçu, c'est encore une difficulté très grande que de le faire sentir dans une Langue étrangére.

Pudeur & bien-séance.

Aristophane écrivoit dans un siécle fort corrompu. Il avoit pour spectateurs une foule

foule nombreuse de pauvres, de riches, de sçavants, d'ignorants, de personnes de tout âge & de toute condition. Il falloit plaire à tout le monde.

... Gratâ novitate morandus
Spectator, functusque sacris, & potus, & exlex.

C'est ce qui fait que nous trouvons aujourd'hui dans les Piéces de cet Auteur beaucoup de choses contraires à la pudeur, à la bienséance, & qui ne peuvent être du goût des honnêtes gens. En cela les traductions peuvent avoir un grand avantage sur l'Original, soit en retranchant ces endroits, soit en les reformant. La Piéce, dont on donne ici la traduction, est une des moins licentieuses. Il n'y a même pour toutes femmes que deux Déesses. L'une est Iris, qui ne parle que dans une Scéne : l'autre est la Souveraineté, personnage muet.

Philomèle est un personnage du Chœur & elle passe pour oiseau.

Le style des Chœurs paroîtra peut-être un peu guindé pour une comédie. Il est aisé de répondre à cette objection. La Poësie dithyrambique étoit celle que l'on employoit dans les Chœurs. Le style en étoit noble & élevé. L'extravagance des mauvais poëtes l'avoit fait dégenerer en un certain galimathias pompeux, qui sembloit dire quelque chose, & qui souvent ne signifioit rien. C'est sur tout de ces mauvais poëtes qu'Aristophane se raille dans la

Style guindé.

comédie des oiseaux; & ce sont leurs Ouvrages qu'il parodie ordinairement: car il y a des endroits où il tourne en ridicule Sophocle même & Euripide, en les parodiant.

Ramage des oiseaux. On n'a pas jugé à propos d'inserer dans la traduction des Chœurs les *Tio tio tio*, ni les *Toro toro toro*, ni les autres mots de cette espéce, dont Aristophane s'est servi pour exprimer le ramage des oiseaux. Ce qui est bon en Grec peut paroître puérile en François: & ce qui pourroit faire plaisir dans l'action, ne plairoit pas toûjours sur le papier.



DISSERTATION SUR LE DIEU INCONNU DES ATHENIENS.

Par M. l'Abbé ANSELME.

3. Decembre 1715. TOute l'Antiquité nous rend témoignage, que les Payens n'ont pas seulement adoré une multitude de Dieux qu'ils croyoient connoître, mais que les

Athéniens & d'autres peuples en ont même adoré d'inconnus.

Hérodote parlant des Pélasges, les plus anciens habitans de la Gréce, qui étoient Nomades, dit qu'ils adoroient des Dieux dont ils ne sçavoient pas le nom. *Her. l. 11. apud Girald. sintagm. 1. Bergers, errans.*

On voyoit une pratique semblable parmi les Celtes dans l'ancienne Gaule, & aussi, lorsqu'ils furent passez en Espagne, d'où ils prirent le nom de Celtiberiens.

... Profugique à gente vetustâ
Gallorum Celtæ miscentes nomen Iberi *Luc. Pharf. l. 4.*

Et si ces peuples avoient de leur Dieu une idée d'autant plus haute qu'il leur étoit plus caché, ils étoient du moins bien aveugles dans le culte qu'ils lui rendoient, puisqu'au rapport de Strabon il consistoit à passer les nuits à danser en son honneur devant leurs maisons, au tems de la pleine Lune. *Strab. l. 3. Geogr.*

Les anciens Arabes qui adoroient les astres, & même des arbres & des serpens, avoient un autel dédié au Dieu inconnu, auquel ils sacrifioient des chameaux. *Girald. sint. 17.*

Les Romains avoient des Dieux tutélaires, & ils les cachoient à dessein, de peur que leurs ennemis venant à les connoître, ne les forçassent par des sacrifices évocatoires d'abandonner ceux qu'ils avoient protégez jusques alors. Le nom propre des Villes étoit même tenu secret, & n'étoit connu que de très peu de personnes. *Aug. de div. quæst. l. 2 q. art. 9. item. 43. in num.*

ſonnes. On n'oſoit le proferer, de peur que les ennemis ne s'en ſerviſſent dans ces ſortes d'évocations, qu'ils croyoient n'avoir aucune force, ſi le vrai nom des Villes n'y étoit exprimé. Le nom propre & ſecret de Rome étoit *Valentia*, & Valerius Soranus fut ſéverement puni pour l'avoir découvert. C'eſt à quoi ſe rapporte ce qu'en dit Macrobe. *Romani Deum in cujus tutelâ urbs Roma eſt, & ipſius urbis latinum nomen ignotum eſſe voluerunt.*

Macr. l. 3. c. 9. Saturn.

Mais Varron diſtingue tous les Dieux que les Romains adoroient, en Dieux certains & incertains. Il appelle certains ceux dont on croyoit certainement l'exiſtence, comme le Ciel, la Terre, le Soleil, la Lune: & il nomme incertains, ceux à qui les Romains n'avoient point encore établi de culte particulier, ou dont on faiſoit myſtére de dire le nom, ou dont la divinité n'étoit pas encore aſſez connuë.

Varr. l. 11. de reb. div. & hum.

Ovide fait dire à Jupiter, qu'il eſt à propos de laiſſer certains Dieux ſur la terre, comme ne les jugeant pas encore dignes d'habiter le Ciel.

Ovid. met. l. 1.

Quos quoniam nondum cæli dignamur honore,
Quas dedimus certè terras habitare ſinamus.

On comptoit auſſi le Dieu des Juifs parmi les Dieux incertains, comme nous le voyons dans Lucain; peut-être parce qu'on entendoit dire que ſon nom étoit ineffable.

Et

. . . & dedita sacris
Incerti Judæa Dei. Luc. Pharf. l. 2.

Mais ils ne prenoient pas garde, qu'à proprement parler Dieu n'a point de nom. Il est vrai que nous en avons une idée née avec nous; que cette idée répond à un objet réel, & que rien n'empêche que nous ne l'exprimions par un mot. Mais si nous considerons Dieu en ce qu'il est en lui-même, nous ne sçaurions trouver aucun nom qui exprime parfaitement sa nature & ses infinies perfections. Dieu dit à Moïse, *je suis celui qui est*; & le *Jehova* des Hébreux, appellé par les Grecs τετρά-γραμματον, ne marque autre chose, sinon qu'il n'y a proprement que Dieu qui existe, qu'il a été, qu'il est, & qu'il sera éternellement. Exod. 3. par. 3.

Les Dieux des Payens, disoit un martyr dans Eusèbe, ont besoin de noms qui les distinguent, pour ne les pas confondre entre eux; mais le Dieu veritable qui est un, & qui ne peut être confondu avec aucun autre, n'a pas besoin de nom, & ne sçauroit en avoir. Minutius Felix tenoit à peu près le même langage. *Ne nomen Deo quæras. Deus nomen est illi. Vocabulis opus est, cùm per singulos propriis appellationum insignibus multitudo dirimenda est. Deo, qui solus est, totum vocabulum proprium est.* Athal. III. apud. Euf. hist. l. 4. c. 3 Min. Fel. in oct.

Le culte du vrai Dieu s'étant oublié

dans le cours des siécles, l'idolâtrie qui lui a succedé, n'a été qu'une corruption de la Religion naturelle, tellement gravée dans le cœur de l'homme, que plûtôt que de ne rien adorer, il a adoré dans les créatures ce qu'il s'y est figuré de divin; & tout nous porte à croire que cette idée de la Divinité, que tout homme apporte avec soi, mais que les tenébres du Paganisme avoient obscurcie, a donné lieu aux Dieux inconnus & aux autels qu'on leur a dressez en divers Païs avec ces inscriptions : *Diis incertis, Diis ambiguis, Diis ignotis.*

Tertullien en parle dans son Livre contre Marcion. Je trouve, disoit-il, que l'on a prophané la sainteté des autels jusqu'à les dédier à des Dieux inconnus, & ce culte sacrilége venoit du penchant qu'avoient les Grecs à l'idolâtrie. J'en trouve encore de consacrez aux Dieux incertains, & la superstition Romaine a été la source d'un si déplorable aveuglement. *Invenio planè ignotis Diis aras prostitutas, sed Attica idololatria est. Item incertis Diis, sed superstitio Romana est.* Que peut-on penser de cette conduite des Grecs & des Romains, sinon que la Nature instruisoit en quelque sorte leur raison, qui étant trop aveugle pour rendre au vrai Dieu un culte éclairé, l'honoroit du moins imparfaitement sans le connoître.

Tert. contr. Marc. l. 9.

Philost. Suidas.

Ce devoir bien ou mal rendu a été naturel à tous les peuples, ou par crainte, ou

ou par pieté, & Apollonius de Tyane, qui en courant le monde se chargeoit des folies particuliéres de chaque nation, & qui montra toûjours un zéle si ardent pour maintenir le culte des idoles, avoit accoutumé de dire qu'il étoit utile & convenable de bien parler de tous les Dieux, quels qu'ils fussent, sur-tout, ajoûtoit-il, dans Athénes, où plusieurs autels étoient dédiez à des Dieux même inconnus.

Ce qui y donna la premiére occasion dans cette Ville celebre, fut, au rapport de Diogéne Laërce, une peste qui ravageoit tout le Pais. On fit des vœux & des priéres à tous les Dieux, sans en recevoir aucun secours. On consulta l'Oracle, pour sçavoir comment on pourroit apporter du reméde à un si grand mal, & l'Oracle répondit qu'il falloit purifier la Ville & les campagnes par des sacrifices, sans marquer pourtant quelle Divinité il étoit nécessaire d'appaiser. Dans ce doute on s'addressa à Epiménides de Créte, qui vivoit du temps de Solon. Il se rendit interpréte de l'Oracle, & conseilla aux Athéniens de lâcher des brebis blanches & des brebis noires par les champs, de les faire suivre par des prêtres, & de sacrifier aux Dieux inconnus dans le lieu où elles s'arrêteroient. Depuis ce tems-là on vit dans les campagnes de l'Attique, en mémoire de cette expiation, plusieurs autels sans le nom d'aucun Dieu.

Diog. Laërt. in Epim. l. 2.

Mais

Mais quand Saint Paul alla à Athénes, il en trouva un consacré *au Dieu inconnu*, & parlant dans l'Aréopage il voulut s'attirer l'attention favorable des Athéniens, en loüant d'abord leur pieté. *Stans Paulus in medio Areopagi ait; viri Athenienses, per omnia quasi superstitiosiores vos video; preteriens enim & videns simulacra vestra, inveni & aram in qua scriptura erat, ignoto Deo.*

S'il faut en croire Théophilacte & Oecumenius, cet autel avoit été élevé à l'occasion de la guerre que les Perses faisoient aux Athéniens. Ceux-ci ne se sentant pas assez forts pour résister à leurs ennemis, envoyérent demander du secours aux Lacédemoniens. Mais leurs ambassadeurs furent arrêtez en chemin par le Dieu Pan, qui se plaignit de ce qu'étant si exacts à adorer tant de Dieux differens, il étoit le seul dont ils négligeassent le culte, & il les assûra que s'ils vouloient lui rendre les honneurs qui lui étoient dûs, il les feroit sortir vainqueurs de cette guerre. Ils le furent en effet, & en reconnoissance, ils lui bâtirent un Temple. Mais dans la crainte que quelque autre Dieu qu'ils ne connoissoient point, n'attirât de nouveaux malheurs sur leur Ville, ils dresserent dans l'enceinte de ce Temple même un autel au Dieu inconnu, quel qu'il fût.

Si cette vision est fabuleuse, je m'en rapporte, mais du moins est-il certain que

que Pan étoit une Divinité considérable parmi les Payens, qui l'honoroient comme l'Auteur de la Nature. Il semble même que cet évenement puisse être soûtenu par l'histoire celébre arrivée au temps de la mort de Jesus-Christ, écrite par Plutarque & rapportée par Eusébe; & la réflexion qu'on m'y a fait faire à la premiére lecture, m'oblige de l'insérer dans cet endroit, comme une preuve de l'idée qu'on avoit autrefois du Dieu Pan. Cléombrotte l'avoit apprise d'Emilien, professeur en éloquence, & Emilien de son pére Epitherse, Lacédemonien, qui avoit tout vû & tout entendu.

Epitherse racontoit donc qu'il voguoit vers l'Italie, & que lorsqu'il fut près de l'Isle de Paxes, l'une des Echinades à l'entrée du Golfe de Corinthe, on entendit une voix qui appelloit le patron du Vaisseau nommé Thamus; & ce patron ayant répondu, la voix lui dit, que quand il seroit vers Pélode, qui est le port de Buthrote en Epire, il avertit que *le grand Pan étoit mort*. Tous ceux qui étoient dans le Vaisseau en fûrent surpris, mais Thamus ne laissa pas de se résoudre à le dire, & ayant crié en effet dans le lieu marqué que *le grand Pan étoit mort*, on entendit comme une multitude qui poussoit des cris mélez de douleur & d'étonnement. Quand le Vaisseau fut arrivé à Rome, la chose y fut bien-tôt divulguée, & Tibére qui s'en informa de Thamus même, en parut persuadé. Ce

Ce n'est pas ici le lieu d'examiner, si ce Dieu Pan étoit, comme on l'a cru, Jesus-Christ même ; comme si ce divin Sauveur eut eu besoin d'emprunter le nom d'un de ses ennemis. Ou si le Demon fut contraint de confesser lui-même sa deffaite entiére par la croix. Il me suffit de dire avec saint Chrysostome, par rapport à l'apparition de Pan aux Athéniens, qu'ils ne reçûrent pas leurs Dieux tout à la fois, mais successivement. Ce Dieu, ajoûte ce Pére, fut admis à son tour ; & présumant qu'il y eut quelque autre Dieu qu'ils ignorassent, ils dresserent l'autel du Dieu inconnu, au cas qu'il y en eût un. *Conjicientes ex hoc fieri posse, ut esset & alius Deus qui ab ipsis nesciretur, ut etiam illi se ipsos devoverent, eam aram instituerunt, quam inscriberent ignoto Deo, prope modum id significantes : & si quis ignotus sit Deus.*

Chrys. Hom. 3 in ep. ad. Tit.

Saint Jerôme a prétendu, que cet autel n'avoit pas pour inscription, *Ignoto Deo*, mais bien, *Diis Asiæ & Europæ & Affricæ ; Diis ignotis & peregrinis* ; & c'étoit aussi le sentiment de Pausanias & de Philostrate, & il est embrassé par quelques Modernes.

Phil. l. 6. de vit. Apoll. Pharf. Eliac. 1.

Mais quoi qu'il y eût dans la Ville & dans la campagne d'Athénes des autels dédiez à plusieurs Dieux, comme Pausanias & Philostrate le rapportent avec raison, rien n'empêche de croire qu'il n'y en eût un élevé à l'honneur d'un seul Dieu ; d'autant plus que le texte sacré y est

eſt formel, *inveni & aram in qua ſcriptum erat, ignoto Deo*, & qu'il n'eſt nullement probable que Saint Paul eût établi ſon diſcours aux Athéniens ſur un fait, qu'ils auroient ſçû n'être pas veritable. Outre que, ſi l'inſcription eût été telle que le prétendent ces commentateurs, l'Apôtre en auroit plûtôt pris occaſion de condamner la pluralité des Dieux, que d'expliquer, comme il fit, les attributs du Dieu veritable.

Auſſi le ſentiment de Saint Jérôme eſt combattu par Saint Chryſoſtome & d'autres Péres Grecs. On voit même, que les Athéniens avoient tant de véneration pour ce Dieu inconnu, que c'eſt par lui qu'ils juroient dans les occaſions importantes. Nous le voyons dans un dialogue de Lucien, intitulé *Philopatris*, dans lequel Critias jure par le Dieu inconnu des Athéniens, & Triephon exhorte même les autres à l'adoration de ce Dieu: *Pour nous*, dit-il, *adorons le Dieu inconnu des Athéniens que nous avons découvert, & élevant les mains au Ciel rendons-lui graces de nous avoir fait dignes d'être aſſujettis à une telle puiſſance.* Cela prouve que l'inſcription de cet autel n'étoit que pour un ſeul Dieu, & qu'on le croyoit au-deſſus des autres.

Mais quel étoit ce Dieu? Le vénerable Béde, Denis le Chartreux & d'autres commentateurs ont imaginé, que les Athéniens ayant appris que les Juifs adoroi-

ent

ent un Dieu si grand, si puissant, si vénerable, qu'on n'osoit pas seulement le nommer, voulurent aussi l'honorer, afin que leur Ville ne manquât de la protection d'aucune Divinité.

Mais si cela eût été, les Athéniens, qui pouvoient sçavoir que Saint Paul étoit un Juif très éclairé, puisqu'avant que d'être conduit à l'Aréopage, il avoit prêché dans les synagogues & dans les places publiques d'Athénes, & conferé avec des Stoïciens & des Epicuriens; si cela eût été encore une fois, ils l'auroient sans doute écouté favorablement, & auroient profité avec joye de ses instructions, eux sur tout qui étoient si curieux de nouveautez. On voit au contraire, qu'après avoir souhaité d'entendre la nouvelle doctrine qu'il publioit, il fut regardé comme un vain discoureur qui annonçoit de nouveaux Dieux. *Quid vult feminiverbius hic dicere? Novorum Dæmoniorum videtur annunciator esse.* Saint Chrysostome croit aussi, qu'on ne le conduisit point à l'Aréopage pour l'entendre, mais pour le punir, parce que c'étoit à ce tribunal que l'on jugeoit des crimes capitaux. *Ad Areopagum duxerunt Paulum, non ut quippiam cognoscerent, sed ut punirent, & suppliciis afficerent: ibi enim capitalia exercebantur judicia.*

Qui ne sçait encore, que les Juifs étant obligez par leur loi de n'avoir commerce ni alliance avec les autres nations, en étoient

toient haïs & méprisez. On les regardoit comme un peuple superstitieux, dont la Religion toute singuliére passoit pour absurde & ridicule. Moïse, dit Tacite, leur avoit prescrit des céremonies contraires à celles de tous les peuples. Tout ce qui étoit sacré parmi les nations étoit prophane pour les Juifs, & tout ce qui étoit permis aux Juifs étoit défendu parmi les nations: *Profana illic omnia quæ apud nos sacra; rursum concessa apud illos quæ nobis incesta:* Et il les appelle un genre d'hommes ennemis des Dieux, *genus hominum invisum Diis*. Il est donc visible, que les Athéniens élevant un autel au Dieu inconnu, n'ont jamais pensé à rendre cet honneur au Dieu des Juifs, qu'ils ne sçavoient pas alors être le Dieu veritable.

Tacit. hist. l. 5. 3. 4.

Ce qu'il y a de certain, c'est qu'ils étoient de tous les peuples les plus superstitieux, & qu'il y avoit plus d'idoles dans leur Ville, que dans toute la Gréce. Outre les faux Dieux déja reçûs dans le monde, ils en avoient de particuliers, & leur superstition étoit montée jusqu'à déïfier la Pudeur, l'Impudence, la Joye, la Calomnie & d'autres passions. Ils adoroient les Montagnes, les Valées, les Fleuves, les Fontaines. Ils avoient établi un culte pour les Dieux des autres nations, non pas tant pour les honorer, que pour les empêcher de nuire, & pour ainsi parler, parmi eux tout étoit Dieu, excepté Dieu seul. C'est aussi ce que Ciceron leur re-

proche

proche dans son second Livre des Loix ; & pour me servir d'une expression de Pétrone, les Divinitez étoient alors en si grand nombre, qu'il étoit plus facile de trouver un Dieu qu'un homme, *ut facilius possis Deum quàm hominem invenire.*

Petr. in Satyrico.

Cependant il n'est pas moins vrai que les philosophes & les Payens éclairez n'ajoûtoient nulle foi à cette multitude de Dieux, & que plusieurs même, comme Lucien, s'en sont mocquez ouvertement. Combien Juvenal s'est-il raillé des Egyptiens, de ce qu'ils adoroient jusqu'à des oignons ! O nation sainte, s'écrioit-il, qui voit naître ses Dieux dans ses jardins!

Satyr. penult.

Porrum & cepe nefas violare ac frangere morsu
O sanctas gentes, quibus hæc nascuntur in hortis,
Numina!

On sçavoit que les Dieux même les plus renommez ne venoient que de l'invention des poëtes, qui s'étoient donné la licence de consacrer les passions, pour pouvoir les satisfaire sans honte, & les autoriser par l'exemple de leurs Dieux.

Bien loin qu'Homére ait dépeint les Dieux tels qu'il les a trouvez de son tems, comme l'ont dit ses Apologistes, Hérodote dit expressément que ce poëte & Hésiode avec lui les ont introduits dans la Gréce; qu'ils leur ont donné le nom & la forme,

Herod. in Euterp.

Hésiode a fait un trai-

forme, & établi à leur fantaisie les honneurs qu'on leur a rendus. Le caractére si méprisable de ces Dieux mêmes nous garantit la fidélité de cet historien.

té de la Théogonie ou génération des Dieux & Quintilien le fait Auteur des fables.

Pythagore disoit aussi, qu'Homére étoit tourmenté dans les enfers, pour avoir infecté les esprits par l'invention des Dieux de la fable, & c'est pour cela même que Platon bannissoit les poëtes de sa République.

Mais on voit assez dans ce même Platon, dans Socrate, dans Epictéte, dans Ciceron, & dans la plûpart des Auteurs anciens, que par les seules lumiéres de la raison & par les ouvrages de la Nature, les Sages ont connu un Etre Suprême, qui seul pouvoit avoir fait le monde, & & seul étoit capable de le gouverner. Et quand ces hommes illustres se sont assujettis au culte de plusieurs Dieux, ce n'a été que par condescendance pour les erreurs populaires, ausquelles ils n'avoient pas le courage de s'opposer, & pour se conformer dans un esprit de paix aux coutumes établies. Senéque s'en expliquoit bien nettement, quand il disoit, *Omnem istam ignobilem Deorum turbam quam longo ævo longa superstitio congessit, sic adorabimus, ut meminerimus cultum ejus magis ad morem quam ad rem pertinere.*

Plat. to. de L. *Euseb l. 13. de pr. Evang. c. 8. 11.*

L'étude de la philosophie, ajoûte saint Augustin, & les lumiéres que Senéque y avoit puisées, le faisoient parler si librement. Mais parce qu'en qualité de Sénateur

teur il falloit qu'il s'accommodât aux pratiques du peuple Romain, il rendoit un honneur simulé à ce qu'il condamnoit dans son ame, & adoroit à l'extérieur des Dieux dont il connoissoit le néant. *Sed iste, quem philosophia quasi liberum fecerat, tamen quia illustris populi Romani Senator erat, colebat quod reprehendebat, agebat quod arguebat, quod culpabat adorabat.*

Aug. de civ. l. 7. c. 10.

C'est la honteuse prévarication, où tomboient pour l'ordinaire les plus éclairez d'entre les Payens. Ils connoissoient la verité, & par crainte ou par interêt la tenoient captive dans l'injustice. & c'est aussi ce que saint Paul leur reproche dès l'entrée de son Epître aux Romains. Ce qui se peut connoître de Dieu, dit-il, s'est manifesté en eux-mêmes, *Quod notum est Dei, manifestum est in illis.* Ses perfections invisibles, sa puissance éternelle & sa divinité sont devenuës à leur égard comme visibles depuis la création du monde, par la connoissance que ses créatures leur en ont donnée. *Invisibilia enim ipsius à creaturâ mundi per ea quæ facta sunt intellecta conspiciuntur, sempiterna quoque ejus virtus & divinitas.* Non seulement ils ont eu toutes ces connoissances par la Nature & par la Raison, mais par la bonté de Dieu même qui a éclairé leur esprit. *Deus enim illis manifestavit.* Mais ce qui les rend inexcusables, c'est qu'après l'avoir connu, ils ne l'ont pas glorifié, & qu'ils ont transferé aux idoles l'honneur qui n'étoit

Rom. I. 19.

n'étoit dû qu'au vray Dieu: *Cùm cognovissent Deum, non sicut Deum glorificaverunt.*

Ils ont fait, dit saint Augustin, de grandes découvertes à la faveur de la lumiére de Dieu, mais ils sont tombez dans d'étranges égaremens à travers les tenébres, qui sont naturelles à l'homme: *Quædam magna quantùm divinitùs adjuti sunt, invenerunt; quantùm humanitùs impediti sunt, erraverunt.* Dieu paroît avoir permis ce mélange, afin qu'ils trouvassent dans leurs propres tenébres les motifs de leur humiliation, & dans la lumiére de Dieu les motifs de leur reconnoissance, mais *ils se sont égarez dans leurs pensées.*

Aug. de civ. l. 2 c. 7.

Cependant on voit par là, que Saint Paul suppose comme un fait constant, que le Dieu unique étoit connu par les Sages du Paganisme, malgré l'adoration génerale des faux Dieux. On peut donc croire que les Athéniens, les plus sçavans qui fussent alors, avoient cette connoissance, & qu'ils n'étoient portez par un instinct de Religion à honorer tant de faux Dieux, que parce qu'ils cherchoient par un instinct de Raison à honorer le véritable.

Mais pendant que la Raison les convainquoit de son existence, ils ne pouvoient s'en former l'idée, & ils ne sçavoient ni le définir, ni le nommer. Surquoy Ciceron rapporte, que Hiéron Roy de Syracuse ayant demandé à Simonide ce que c'étoit que Dieu, ce fameux poëte lyrique, estimé pour son éru-

480. ans avant l'Ere Chrêtienne.

érudition des plus grands hommes de la Gréce & de la Sicile, demanda un jour pour y répondre. Après le premier il en demanda un second, puis un troisiéme & un quatriéme, & dit enfin que plus il s'y appliquoit, plus il trouvoit la chose incompréhensible. Il ne comprenoit pas ce que c'étoit que Dieu, tant la Nature & la Raison luy en donnoient une haute idée, mais il ne doutoit pas qu'il n'y en eût qu'un.

Les Athéniens plus éclairez que les autres par une Raison cultivée, connoissoient donc combien étoit vaine la multitude de leurs Dieux, & que le culte qu'on leur rendoit parmi eux venoit moins de l'aveuglement de l'esprit, que des opinions populaires. Ils sentoient qu'il y avoit un Etre superieur, qu'ils ne pouvoient ni voir, ni toucher, ni comprendre, ni nommer comme les autres Dieux; & persuadez qu'il devoit être honoré, ils luy avoient dressé l'autel à l'occasion duquel saint Paul leur dit, qu'il venoit leur annoncer le même Dieu, qu'ils adoroient sans le connoître. *Quod ergo ignorantes colitis, hoc ego annuntio vobis.*

Que si en honorant quoy-qu'imparfaitement le vray Dieu, ils ne laissoient pas de conserver le culte des faux Dieux, c'est qu'ils ne pouvoient ni n'osoient le supprimer. Platon convaincu, comme l'on sçait, de l'existence du Dieu véritable, suivoit dans la pratique les fausses traditions, & disoit qu'il seroit dangereux d'entreprendre
de

de les abolir, par la crainte de révolter les peuples. Auſſi Socrate fut traité d'impie, & par la faction du peuple condamné à mort, pour avoir ſoutenu que les Dieux Athéniens n'étoient point des Dieux. La maxime politique de Platon & d'autres philoſophes Grecs fut adoptée par les Romains, comme on le voit dans pluſieurs paſſages de Ciceron & de Senéque, qui diſoient qu'en ce qui regardoit le culte des Dieux, il falloit s'en tenir aux coutumes établies pour ne point troubler la paix. *Cicer. l. 1. de nat. Deor.*

Il eſt vrai que la plûpart des anciens Sages du Paganiſme vivoient dans une fauſſe tranquillité, en ſe figurant que quand ils adoroient pluſieurs Dieux, c'étoit n'en adorer qu'un.

Parmi les Epitres de ſaint Auguſtin nous en trouvons une du Grammairien Maxime, qui parlant en ſon nom & pour la gentilité de ſon temps, établit comme un fait conſtant & indubitable l'exiſtence d'un Dieu ſans commencement & ſans lignée, & traite d'inſenſez ceux qui penſent le contraire. Mais, ajoûte t-il, comme nous ignorons ſon propre nom, nous l'invoquons ſous pluſieurs noms dans ſes differens attributs diſperſez dans les ouvrages de l'Univers, & nous croyons l'honorer tout entier en l'honorant par parties. *Hujus verè virtutes per mundanum opus diffuſas multis vocabulis invocamus, quoniam nomen ejus cuncti proprium ignoramus. Nam Deus omnibus religioni-* *Aug. Ep. 16, 17.*

bus commune nomen est. Ita fit, ut dum ejus quasi membra carptim variis supplicationibus prosequimur, totum colere profecto videamur. Saint Augustin lui répond, qu'une opinion si absurde, qui se figure comme composé de parties un Etre très simple & très parfait, ne mérite pas d'être refutée sérieusement, *serium ne aliquid inter nos agimus, aut jocari libet?* Mais ce que nous venons de rapporter de ce philosophe montre toûjours, que le Dieu dont on ne sçavoit pas le nom, & qu'on ne connoissoit alors que par des idées confuses, étoit le Dieu de ceux qui s'elevoient au-dessus de la Théologie fabuleuse, & tout me porte à croire que c'est à celui-là que les Athéniens avoient dressé leur autel.

Aug. l. 1 contr. Cresc c. 29.

Saint Augustin me confirme même dans ce sentiment, lui qui a crû qu'ils en avoient une connoissance vague & confuse, & que le zéle de l'Apôtre tendoit à leur faire adorer sagement & utilement dans l'Eglise celui qu'ils adoroient hors de l'Eglise, sans le connoître & sans mériter son secours. *Quid eis præstare cupiens, nisi ut eundem Deum, quem præter Ecclesiam ignoranter atque inutiliter colebant, in Ecclesiâ sapienter & salubriter colerent?*

Valtherus in Miscell. 9. 90 Heins. in Exercit. 8. ad h. L.

Nous avons une dissertation sur ce sujet par Hellerius, ou après s'être fort étendu pour prouver que le vrai Dieu a toûjours été connu par les lumiéres de la Raison, & par les ouvrages de la Nature,

ture, il conclut que c'eſt à lui que l'autel dont nous parlons, fut dédié dans Athénes, & s'en tient, comme nous, au ſens littéral des paroles de ſaint Paul, *Quod ignorantes colitis, hoc ego annuntio vobis*; marquant par là que le véritable Dieu étoit celui-là même qu'ils ne connoiſſoient point, & dont la Nature leur avoit inſpiré le culte. Nous nous perſuadons que c'eſt à ce ſentiment qu'il faut s'arrêter, parce que le texte ſacré doit l'emporter ſur les opinions humaines, & que le tour ingénieux que prit l'Apôtre étoit fondé du moins ſur la préſomption des Sçavans de l'Aréopage, qu'il prétendit éclairer par ſon diſcours en leur apprenant, „ Que ce Dieu étoit celui qui avoit „ fait le Monde & tout ce qu'il contient, „ qui étoit Seigneur du Ciel & de la ter- „ re, qui avoit fait naître tous les hom- „ mes d'un ſeul, qui donne à tous la „ vie, la reſpiration & toutes choſes, & „ qui avoit arrêté un jour pour juger le „ monde dans ſa juſtice. Si d'une aſſemblée ſi ſage & ſi nombreuſe, il y en eut peu, qui ſe laiſſaſſent d'abord perſuader, o peut dire qu'il ne laiſſa pas de convertir toute la Ville d'Athénes, en convertiſſant le ſeul Sénateur qu'il devoit en établir Evêque; & la juſte idée qu'il donna du Dieu inconnu, fut la ſource bienheureuſe de ce mémorable changement.

Græc. ant. Tom. 7. p. 223.

DISSERTATION
SUR
UN ENDROIT DU SECOND LIVRE
DE
DENIS D'HALICARNASSE.

Par M. l'Abbé COUTURE.

11. de Juin 1717.

CET Historien dit que Numa Pompilius distribua en huit classes tout ce qui concernoit la Religion & ses cérémonies. La premiére fut celle des trente *Curions*, déja instituez par Romulus pour les fêtes & les sacrifices propres à chaque Curie.

La seconde étoit celle des *Flamines*, qui étoient chargez du culte de quelques Divinitez particuliéres, comme de Jupiter, de Mars, & de Quirinus, d'où il tiroient leurs noms, de *Dialis*, *Martialis* & *Quirinalis*.

La troisiéme étoit celle des Augures, qui par le vol, par le chant, ou par les autres mouvements des oiseaux interpretoient la volonté des Dieux.

La quatriéme comprenoit les chefs des *Celeres*, qui étoient les gardes préposez à la sûreté du Roi. La

La cinquiéme, celle des Vierges gardiennes du feu ſacré. C'eſt ici que Denys d'Halicarnaſſe examine par qui le Temple de Veſta avoit été bâti, ſi c'eſt par Romulus ou par Numa. Il apporte les raiſons ſur leſquelles l'une & l'autre opinion eſt fondée. Ce qui le détermine à décider pour Numa, c'eſt que ce Temple n'étoit point dans l'enceinte de la Ville quarrée bâtie par Romulus, & qu'il n'y a nulle apparence qu'un Prince auſſi ſage que l'étoit Numa, eût établi un ſacerdoce & un autel, qui devoient être l'objet de la véneration publique, dans un lieu champêtre & preſque deſert, où la pureté de la Religion & de ſes Miniſtres auroit été chaque jour expoſée aux inſultes de quelque téméraire.

Après cette diſcuſſion il adjoûte: *On ne ſçait pas bien encore ce qui eſt gardé ſi ſecretement dans l'intérieur du Temple, & pourquoi on l'a confié à des Vierges.* Bien des gens ſont perſuadez qu'il n'y a autre choſe que ce feu, qu'il eſt libre à tout le monde de voir; & qu'on en a donné la garde à des Vierges, plûtôt qu'à des hommes ou à des femmes, parce que, comme le feu eſt pur, la Vierge l'eſt auſſi, & que la Divinité, qui eſt chaſte, n'aime rien tant que la chaſteté. Peu de lignes après, notre Auteur dit *que quelques-uns ont oſé avancer, qu'outre le feu ſacré il y a dans le Temple certaines choſes, dont la connoiſſance eſt réſervée aux ſeuls Pontifes*

& aux seules Vierges. La preuve qu'ils en apportent, dit-il, c'est ce qui arriva pendant la premiére guerre Punique. Le feu ayant pris au corps de l'Edifice, les Vestales toutes éperduës se retirérent en desordre, & Lucius Cecilius Metellus, Pontife, homme Consulaire, qui après une victoire signalée avoit triomphé des Carthaginois, & dans la pompe de son triomphe avoit donné cent trente-huit élephans en spectacle au peuple Romain: Lucius Metellus, dis-je, comptant pour rien le péril où il s'exposoit, & sacrifiant sa vie au bien public, traversa cet incendie, pénetra jusqu'au fonds du sanctuaire, & fut assez heureux pour sauver les choses sacrées qui alloient être réduites en cendres. Ce qui lui valut les honneurs extraordinaires, qui se lisent encore aujourd'hui sur la base de sa statuë au Capitole.

A cette vérité reconnuë de tout le monde, ils mêlent leurs conjectures particuliéres; les uns devinent d'une maniére, les autres d'une autre. Mais Denys d'Halicarnasse condamne leur curiosité, comme contraire au respect que tout homme pieux & raisonnable doit aux choses divines, τίνα δὲ ταῦθ' ἐστιν οὐκ ἀξιῶ πολυπραγμονεῖν οὔτε ἐμαυτὸν, οὔτε ἄλλον οὐδένα τῶν βουλομένων τὰ πρὸς θεοὺς θεοῖς ὅσια τηρεῖν.

Pour moy qui ne crois pas devoir être si scrupuleux sur cet article de la superstition payenne, je tâcheray de dévoiler ce mysté-

myſtére. Si je n'entre pas dans le ſanctuaire de Veſta, j'iray foüiller dans l'Antiquité la plus ſçavante; j'y découvriray ce que les anciens Romains ſe cachoient ſi ſoigneuſement à eux-mêmes. J'apporteray les raiſons de ce ſecret, qui dans les premiers tems de la République étoit inviolable; & j'oſe me flatter que mes recherches ne feront pas inutiles pour l'intelligence, & peut-être même pour la correction de quelques paſſages des Anciens,

Je commence donc par aſſûrer que c'étoit le gage de la perpetuité de l'Empire Romain, *pignus Imperii*, qui étoit gardé ſi religieuſement dans le Temple de Veſta.

Ceux qui bâtiſſoient de nouvelles Villes ne manquoient jamais de les mettre ſous la protection de quelques Divinitez. La Religion & la Politique le demandoient également; &, ſi les Fondateurs avoient oublié à le faire, les magiſtrats qui leur ſuccedoient, y ſuppléoient bien-tôt. Rien n'eſt plus commun chez les orateurs, chez les poëtes & chez les hiſtoriens, que les diſcours qui s'addreſſent aux Dieux protecteurs du païs, *Dii patrii*, *Dii indigetes*, *Dii præſides*, θεοὶ πρόστατοι, Tertullien dans ſon diſcours Apologetique chap. 23. dit que les Provinces auſſi bien que les Villes, avoient leurs Divinitez protectrices: Par exemple, la Syrie avoit Aſtarte; l'Arabie, Diaſares; la Norique, Tibilenus; l'Afrique, Cœleſtus, & la Maurita-

mais en risque de la perdre, ils voulurent en dérober le nom & la figure à la connoissance de tout le monde, sans en excepter leurs magistrats. Ainsi l'on ne doit point s'étonner, si dans les Auteurs de la premiére Antiquité il n'en est fait mention qu'en termes generaux. Il suffit qu'on sçache qu'on est protegé ; il n'est pas necessaire qu'on sçache par qui; il seroit même dangereux de le sçavoir. On pourroit l'apprendre à quelqu'un qui en abuseroit. Virgile qui dans son Poëme peignoit, autant qu'il le pouvoit, les mœurs & les usages de son tems, introduit le fourbe Sinon, feignant de reveler le secret des Grecs, pour marquer sa reconnoissance au Roi Priam, qui venoit de le recevoir pour son Sujet & son citoyen.

nus, luitque mox pœnar. *Plin. lib.* 3. *cap.* 5. Tribunus plebis id ausus nominare in crucem sublatus est. *Varro*

Vos æterni ignes & non violabile vestrum
Testor numen, ait : vos aræ, ensesque nefandi,
Quos fugi ; vittæque Deûm quas hostia gessi :
Fas mihi Graiorum sacrata resolvere jura,
Fas odisse viros, atque omnia ferre sub auras,
Si qua tegunt.

Quand on aura entendu ma Dissertation entiére, on jugera si *secreta jura* ne conviendroit pas mieux que *sacrata*, qui ne peut raisonnablement se joindre avec *jura*. Quoi qu'il en soit, les exemples qui suivent vont éclaircir le doute que Denys d'Halicarnasse s'étoit formé.

Lorsqu'après la ruine totale de Rome

O 6 par

par les Gaulois, le peuple déliberoit s'il ne feroit pas mieux d'aller s'établir à Veies, qui étoit une Ville grande, belle & bien bâtie, que de demeurer dans les masures de leurs anciennes casernes; Furius Camillus qui venoit de vaincre les Gaulois, & qui avoit pris Veies dix ans auparavant, fit un discours que Tite-Live rapporte en entier sur la fin de son cinquiéme Livre. Ce liberateur des Romains les y exhorte par les motifs les plus interessants, à préferer leur patrie dans l'état pitoyable où elle étoit, aux bâtimens les plus magnifiques des Etruriens. Après leur avoir parlé des lieux & des jours consacrez à Jupiter & aux autres Dieux, il ajoûte: Que dirai-je des feux éternels de Vesta, & de cette figure sacrée qui est gardée dans son Temple, comme un gage de la stabilité & de la perpetuité de cet Empire. *Quid de æternis Vestæ ignibus, signoque quod imperii pignus custodiâ ejus templi tenetur, loquar?*

Quintus Fulvius, Consul, ayant forcé Capoüe à rentrer sous l'obéissance des Romains pendant la seconde guerre Punique, exerça sur les habitans de cette Ville la vengeance la plus sevére. Il fit trancher la tête à quatre-vingt Senateurs; il remplit les prisons de ce qu'il y avoit de plus distingué dans la Noblesse, & reduisit en esclavage presque toute la Bourgeoisie.

Le peuple Romain applaudit d'abord à cette

cette feverité, mais elle lui coûta cher quelques mois après. La veille des fêtes de Minerve le feu parut en même tems à plusieurs endroits de la Ville de Rome, & principalement aux environs de la grande place. L'ancien Palais de Numa fut réduit en cendres, & c'étoit fait du Temple de Vesta, sans le courage inoüi & le travail infatigable de treize esclaves. Ce malheur ne fut point regardé comme un effet de simple hazard, & l'on en accusa moins la colére des Dieux que la méchanceté des hommes. On en fit des recherches exactes, & l'on découvrit les coupables. C'étoient les enfans des Peres à qui Quintus Fulvius avoit fait trancher la tête. Quintus Fulvius se servit de cet évenement, pour exagerer la fureur & la rage des Campaniens, qu'il prétendoit n'avoir point encore assez châtiez, & adjouta à ce qu'il avoit dit de plus fort, qu'il n'avoit pas tenu à eux que le Temple de Vesta n'eût été consumé, que les feux sacrez n'eussent été profanez, & que le gage fatal de l'Empire n'eût été anéanti. *Vestæ ædem petitam & æternos ignes & conditum in penetrali fatale pignus Imperii.*

Ciceron dans la Philippique onziéme en parlant des conspirateurs, qui avoient délivré Rome de la tyrannie de César, dit que la personne de Brutus ne doit pas être moins chére à ses concitoyens que l'est cette statuë tombée du Ciel & confiée à la garde des Vestales : comme si la

 Patrie

Patrie ne pouvoit subsister sans Brutus, & que du salut de l'un dépendît absolument la conservation de l'autre. *Qui ita conservandus est, ut id signum quod de cœlo delapsum Vestæ custodiis continetur : quo salvo salvi sumus futuri.* Que veut dire encore cet orateur dans le second Livre des Loix? Il parle énigmatiquement de la statuë qu'il avoit chez lui, & qui devoit être une copie de celle qui étoit gardée dans le Temple de Vesta. *Nos qui illam custodem urbis, omnibus ereptis nostris rebus ac perditis, violari ab impiis passi non sumus, eamque ex nostrâ domo in ipsius patris domum detulimus, judicia Senatûs, Italiæ, gentium denique omnium, conservatæ Patriæ consecuti sumus. Quo quid accidere potuit homini præclarius?*

Quoique les poëtes paroissent naturellement vains, & qu'ils débitent leurs imaginations avec une confiance qui leur donne un air de verité, Ovide avoit parlé de ce mystére avec autant de respect que les orateurs & les historiens. Lorsqu'il peint les desastres & les allarmes que causa la guerre des Gaules; Nous avons vû, dit-il, les vieillards mourir à leurs portes dans les mêmes habits, qui avoient orné leurs triomphes; nous avons vû les Vierges Vestales chercher chez les Etrangers un asyle pour ce gage sacré, qui devoit être lui-même l'asyle du peuple Romain.

Vi-

dimus ornatos ærata per atria, pictâ
Veste triumphales occubuisse senes.
dimus Iliacæ transferri pignora Vestæ, &c.

Ce fut lorſque L. Albinus fit deſ-ndre ſa femme & ſes enfans du cha-ot, ſur lequel il les menoit en païs e ſûreté, & y fit monter les Vesta s pour les conduire à *Cære*. Mais une grande ſageſſe ne convenoit pas au ca-ctére d'Ovide; auſſi l'abandonnera-t-el-e bien-tôt.

Il n'y a rien qui prouve plus clairement ue le vrai nom du dépôt ſacré étoit igno-é du peuple, que ce qu'en ont écrit De-ys d'Halicarnaſſe qui vivoit ſous l'Empi-e d'Auguſte, & Plutarque qui floriſſoit u temps de Nerva & de Trajan.

Nous avons déja rapporté ce qu'en enſoit le premier. Le ſecond l'imite par-aitement pour la diſcretion & pour les entiments. Voici ſes propres termes, αὶ τοι τινὲς οὐδὲν εἶναι τὸ φρουρούμενον ὑπὸ αὐτῶν ἕτερον, ἢ πῦρ ἄφθιτον ἱστοροῦσι, Νουμᾶ οῦ βασιλέως κατασκευάσαντος ὡς ἀρχὴν ἁπάντων σέβεσθαι. C'eſt-à-dire, que quelques Auteurs ont écrit que les Veſtales ne gardent dans le Temple de leur Déeſſe autre choſe que le feu éternel; Numa ayant ordonné qu'on le réverât comme le principe de toutes choſes. Il ajoûte quelques lignes après: ceux qui croyent en ſçavoir plus que les autres, diſent qu'il y a deux petits ton-

tonneaux, l'un vuide & ouvert, l'autre plein & bien fermé; & que les seules Vestales ont la liberté de les voir. On prétend cependant qu'ils se trompent, & que leur erreur vient de ce que dans la consternation publique, les Vierges enfermérent une partie des choses sacrées dans deux tonneaux, qu'elles enterrérent au pied du Temple de Quirinus, ce qui donna le nom de Doliola à cet endroit, & qu'elles emportérent le reste à *Cære*. Les Critiques dont Plutarque rapporte ici le sentiment, se trompent eux-mêmes; il y avoit veritablement deux tonneaux comme on le verra par la suite; mais cette incertitude d'un écrivain aussi curieux & aussi exact que Plutarque, prouve manifestement que depuis la naissance de Rome jusqu'au siécle des Antonins, on n'avoit là-dessus que de simples conjectures. Quelle est la cause de cette obscurité? C'est ce qu'il faut maintenant examiner.

La vraye cause de cette obscurité est le silence qu'on étoit obligé de garder sur cet article, & ce silence venoit de la crainte qu'ils avoient qu'on n'usât, pour ainsi dire, de représailles avec eux, & qu'on ne pratiquât dans le siége de leur Ville, ce qu'ils avoient eux-mêmes pratiqué dans le siége de Tonie, de Fregelles, de Gabies, de Veies, de Fidène, de Carthage, de Corinthe & de plusieurs Villes ennemies.

Quand il y avoit quelque apparence que leur

ur entreprise alloit être suivie d'un heu-
:ux succès, ils employoient certaines
rieres & certains sacrifices, pour faire
ortir les Dieux de la Place à laquelle ils
lloient donner l'assaut : soit qu'ils cruſ-
:nt qu'ils ne pouvoient autrement réüssir,
oit qu'ils fussent persuadez qu'il ne leur
:toit pas permis de tenir prisonniers les
Dieux tutelaires de cette Ville. *Quod aut
aliter urbem capi posse non crederent; aut si
posset, nefas æstimarent Deos habere capti-
vos*, *Macrob. l.* 3. *c.* 9.

Pline Liv. 28. chap. 2. dit que Verrius Flaccus cite des Auteurs pour confirmer cet usage; & que la céremonie de ces sacrifices, aussi bien que les termes de cette évocation, se lisoient encore de son tems dans le rituel des Pontifes. *Verrius Flaccus autores ponit quibus credat in oppugnationibus ante omnia solitum ab Romanis sacerdotibus evocari Deum, cujus in tutelâ id oppidum esset, promittique illi eumdem aut ampliorem locum apud Romanos cultumve. Durat in Pontificum disciplinâ id sacrum.*

Mais, comme nous n'avons plus ces monumens, heureusement Macrobe y a suppléé. Il nous a conservé cette formule, qu'il dit avoir trouvée dans le Livre cinquiéme des choses secrettes de *Sammonicus Serenus*. Il distingue l'évocation des Dieux du dévoüement des Villes & des Armées Voici quels sont les termes de l'une & de l'autre.

For-

Formulaire de l'Evocation.

Si Deus, si Dea es, cui populus civitasque Carthaginiensis est in tutelâ, teque maximè ille, qui urbis hujus, populique tutelam recepisti: precor veneror que, veniamque à vobis peto ut vos populum, civitatemque Carthaginiensem deseratis; loca, templa, sacra, urbemque eorum relinquatis, absque his abeatis, eique populo, civitatique metum, formidinem, oblivionem injiciatis; proditique Romam ad me, meosque veniatis; nostraque vobis loca, templa, sacra, urbs acceptior probatiorque sit; mihique populoque Romano militibusque meis præpositi sitis, ut sciamus intelligamusque: si ita feceritis, voveo vobis templa ludosque facturum.

Cette priére étoit suivie de sacrifices magnifiques; on immoloit des victimes, où par l'inspection des entrailles les Aruspices jugeoient de la bonne, ou de la mauvaise disposition des Dieux, à l'égard des assiégeants & des assiégez.

Formulaire du Dévoûement.

Dispater, Vejovis, Manes, sive vos quo alio nomine fas est nominare, ut omnes illam urbem Carthaginem, exercitumque, quem ego me sentio dicere, fugâ, formidine, terroreque compleatis, quique adversùm legiones, exercititumque nostrum arma telaque ferent, uti nos eum exercitum, eos hostes, eosque homines,

nines, urbes, agrosque eorum, & qui in locis regionibusque, agris, urbibusve habant, abducatis, lumine supero privetis; ercitumque hostium, urbes, agrosque eorum os me sentio dicere, uti vos eas urbes, rosque, capita, ætatesque eorum devotas nsecratasque habeatis, illis legibus quibus andoque sunt maximè hostes devoti; eosque o vicarios pro me, fide, Magistratuque eo, pro populo Romano, exercitibus, legibusque nostris do, devoveo ut me meamque dem, imperiumque, legiones exercitumque strum, qui in rebus gerundis sunt, benè lvos sinatis esse. Si hæc ita faxitis, ut ego iam, sentiam, intelligamque, tunc quisvis oc votum faxit, ubi ubi faxit, rectè factum to, ovibus atris tribus tellus mater teque upiter obtestor.

L'effet en étoit tel, si l'on en croit eurs traditions, qu'après les sacrifices & es priéres, l'on a quelquefois entendu en 'air un bruit qui ne pouvoit venir d'ailleurs ue des Dieux qui abandonnoient les assiéez. Déplorable aveuglement de ces Iolâtres, qui se persuadant que leurs Dieux étoit assez legers pour les abandonner dans eur infortune, leur attribuoient des vices qui n'étoient pas pardonnables au commun des hommes! C'est sans doute dans ce sens qu'a parlé Virgile au Livre second de l'Enéide.

Excessere omnes adytis, arisque relictis
Dii, quibus Imperium hoc steterat.

Et

Et en cet endroit,

...ferus omnia Jupiter Argos
Transtulit.

Au reste, si les Romains furent les premiers qui usérent de la précaution du secret sur le nom de leur Ville & de leur Dieu, ils ne furent pas les seuls, qui fussent persuadez de la force & de la vertu de ces espéces d'enchantemens. Cette persuasion fit que les Perses & les Egyptiens ne reconnurent point de Dieux particuliers pour protecteurs. Elle engagea les Lacédemoniens à enchaîner le Mars qu'ils adoroient sous le nom d'Enialius. Vis-à-vis le Temple de Neptune, dit Pausanias dans ses Laconiques, on voit une statuë antique d'Enialius, qui a les fers aux pieds; & il adjoûte que c'est pour la même cause que les Athéniens ont une victoire qu'ils appellent ἄπτερον, c'est-à-dire, sans aîles. Car les uns se flattent que Mars ne les abandonnera point tant qu'il sera dans les chaînes; & les autres, que la Victoire ne leur échappera point tant qu'elle n'aura point d'aîles. Plutarque, Quinte-Curse & Diodore de Sicile attribuent la même superstition aux Tyriens. Ces peuples étant assiégez par Alexandre, entre-autres prodiges qui répandirent le trouble & la terreur dans la Ville, un Tyrien osa publier qu'Apollon lui étoit apparu la nuit, & qu'il alloit

oit abandonner Tyr. Le peuple per-
dé qu'un pareil discours venoit d'un
ître qui favorisoit le parti d'Alexandre,
urut après lui pour le lapider. Les
gistrats arrêtérent cette fureur & don-
rent à ce malheureux le temps de se
fugier dans l'asyle d'Hercule. Cepen-
nt pour plus grande sûreté contre sa pré-
tion, ils enchaînérent leur Dieu, &
n de lui faire trouver cette violence
us supportable, ils se servirent pour ce-
de chaînes d'or. Alexandre ne laissa pas de
rendre maître de la Place après sept mois
siége. Il entra dans le Temple d'A-
ollon, il lui ôta les chaînes dont on l'a-
oit chargé, & ordonna qu'à l'avenir on
ppelleroit Ἀπολλοφιλαλεξάνδρος, c'est-
dire, ami d'Alexandre. *Diod. Sic. lib.*
7. *pag.* 524. Θύρσαι μειόνω, &c.

De tout ce que je viens de dire il est
sé de conclure, 1°. qu'il y avoit dans le
Temple de Vesta quelque autre chose que
e feu entretenu par les Vestales, 2°. que
'étoit le gage sacré de la durée de l'Em-
ire, le secret de la Religion, en un mot
a Divinité tutelaire, 3°. pour quelle rai-
on on en cachoit si soigneusement le
nom & le culte. Il ne me reste mainte-
nant que de réveler ce secret, & c'est ce
que je vais faire en peu de mots.

Pendant que Rome combattoit avec ses
voisins pour son affermissement & pour sa
liberté, elle se contenta d'adorer avec un
silence respectueux la Divinité que ses fon-
dateurs

dateurs avoient confiée à la garde de Vesta. Mais quand elle fut maitresse de toute l'Italie, quand elle eut subjugué l'Afrique, réduit en Province la Gréce, la Macedoine, l'Asie, l'Egypte, l'Espagne & les Gaules mêmes; quand elle se vit redoutable à toutes les Nations, & qu'elle n'eut plus rien à craindre de leur part, la sécurité produisit la curiosité, & la curiosité l'indiscretion. Elle entreprit de percer les voiles les plus sacrez de la Religion de ses Péres; & sa témerité alla jusqu'à donner ses conjectures pour des démonstrations. Les uns publiérent que c'étoit Jupiter, dit Macrobe, les autres que c'étoit la Lune; quelques-uns étoient pour Angerona la Déesse du silence, & d'autres pour Opis la Déesse du Conseil; & ce sont ceux qui paroissent à notre Auteur avoir le mieux rencontré.

Macrob. lib. 3. c. 9.

Dans ces diverses opinions je n'en vois point encore qui ayent deviné Minerve ou Pallas, & c'est pourtant ce qu'il y a de plus certain, comme on le va voir. C'étoit le *Palladium*, nom qu'on donnoit anciennement à toutes les images, ou statuës de Pallas, τὰ τῆς Παλλάδος εἴδωλα παλλάδια τοῖς παλαιοῖς ὀνομάζονται, dit Eustate.

Apollodore dit que celle-ci étoit tombée du ciel & avoit été donnée à Ilus Roi d'Ilion; qu'elle avoit trois coudées de haut dans l'attitude d'une fille qui marche, tenant en sa main droite une pique, & en sa gauche une quenoüille & un fuseau.

.. La tradition étoit que Dioméde & ꞁſſe l'avoient enlevée de Troye ; que ɔméde l'avoit apportée en Italie, & ſuivant l'avis d'un Oracle, il l'avoit remettre à Enée par l'entremiſe d'un ain Nautés, dont parle Virgile dans ces x Vers.

m ſenior Nautes, unum Tritonia Pallas
m docuit, multâqne inſignem reddidit arte.

qui depuis fut chef de la famille Nau-, connuë parmi les Conſulaires ; qu'E-: l'avoit placée à Lavinium ; qu'Aſca-s l'avoit tranſportée à Albe, & que lbe elle avoit paſſé à Rome. C'eſt auſſi que ſemble dire ſaint Auguſtin, *lib.* 3. *Civitate Dei : ſacra illa fatalia quæ jam , in quibus fuerant, preſſerunt Civitates.* ıis Denys d'Halicarnaſſe, *lib.* 6. s'en lique autrement. Il dit que Nautés en ɔit été le Prêtre à Troye, & que s'é-t aſſocié avec Enée dans ſa fuite, il voit apportée en Italie. Ainſi Dioméde Ulyſſe dans leur expédition nocturne n auroient enlevé que la copie. Je ne rle point ici de la coutume que les An-ns avoient de multiplier les copies des ures, auſquelles ils croyoient leur deſ- attaché. Je dis ſeulement qu'ils avoient ɔuvé cet expédient, pour tromper les vo-ırs & pour raſſûrer les citoyens.

Le plus ancien Auteur qui ait donné à tendre que c'étoit le *Palladium* qu'on gar-

gardoit dans le Temple de Vesta, est, je crois, Properce. Il feint dans l'Elegie quatiéme de son quatriéme Livre, que Tarpeia étoit une Vestale amoureuse de Tatius Roi des Sabins, par conséquent infidelle à sa Déesse aussi bien qu'à son Roi; & il lui fait dire qu'on doit lui pardonner, si les feux sacrez de *Pallas*, au lieu de dire les feux sacrez de *Vesta*, se trouvent éteints, parce que l'autel est arrosé des pleurs que sa passion lui fait répandre.

Palladis extinctos si quis mirabitur ignes,
Ignoscat: lacrymis spargitur ara meis.

Ovide, car j'avois bien dit qu'il s'échapperoit, fait dire à Apollon vers le milieu du sixiéme Livre des Fastes, que si les Troyens gardent bien le *Palladium*, ils conserveront sûrement leur Ville, & que s'ils le perdent, il n'y a plus rien à esperer pour eux. Après quoi le poëte adjoûte; Qui que ce soit qui l'ait enlevé, soit Dioméde, soit Ulysse, soit Enée, il est maintenant en la possession des Romains & sous la garde de Vesta.

Æthercam servate Deam, servabitis urbem:
Imperium secum transferet illa loci,
Seu genus Adrasti, seu furtis aptus Ulysses,
Seu pius Æneas eripuisse datur.
Autor in incerto est; res est Romana, tuetur
Vesta, quod assiduo lumine cuncta videt.

Pline

Pline dit hautement que Métellus avoit perdu la vûë, dans le temps qu'il sauvoit le *Palladium*, des feux qui consumoient le Temple de Vesta. Denys d'Halicarnasse n'ose encore l'assûrer. Il dit pourtant que quelques-uns le soupçonnent. On étoit plus hardy du temps de Néron; & Lucain dit, en parlant de la plus âgée des Vestales, qu'elle seule a le pouvoir d'envisager le *Palladium*:

Trojanam soli cui fas vidisse Minervam;

Qu'il n'étoit permis à aucun homme de la voir;

... nullique aspecta virorum
Pallas, in abstruso pignus memorabile templo.

Je laisse à juger à la Compagnie si Lucain au lieu de *memorabile* n'a pas plûtôt dit, ou n'a pas dû dire *venerabile*, puisque mémorable ne peut être l'épithéte d'un secret.

Il ne faut pas s'étonner si à mesure qu'on avançoit, le liberté de parler s'augmentoit aussi. Le voile étoit levé, & ce n'étoit plus un mystére. Juste Lipse, dans son Traité des Vestales, cite un passage de Dion Cassius en ces termes: *Et in Dione scriptum est, sub Augusto Vestam arsisse, & Virgines Palladium extulisse ac posuisse in domo Augusti.* Mais je suis persuadé que Juste Lipse s'en est rapporté trop légere-

ment

ment à quelque faiseur d'extraits, qui avoit alteré le texte, car Dion dit seulement ἥτε σόα ἡ παύλειος ἐκαύθη, καὶ τὸ πῦρ ἀπ' αὐτῆς πρὸς τὸ Ἑστιαῖον ἀφίκετο, ὥς τε καὶ τὰ ἱερὰ ἔςι τὸ παλάτιον ὑπὸ τῶν ἄλλων ἀειπαρθένων (ἡ γὰρ πρεσβεύουσα αὐτῶν ἐτετύφλωτο) ἀνακομισθῆναι, καὶ ἐς τὴν τοῦ ἱερέως τοῦ Διὸς οἰκίαν τεθῆναι. C'est à dire, que la galerie de Paul Emile fut brûlée, & que le feu gagnoit jusqu'au Temple de Vesta; de sorte que la Superieure des Vestales étant aveugle, les autres transportérent les choses sacrées dans la maison du Flamen Dialis, qui étoit sur le mont Palatin. Apparemment les traducteurs auront pris ἱερὰ pour le *Palladium*, & τὸ παλάτιον pour le Palais d'Auguste, deux termes géneriques pour deux spécifiques, sans compter la méprise du *Flamen Dialis*, au lieu de *Pontifex maximus*. Quoi qu'il en soit, indépendamment de ce qu'en a pû dire ou penser cet historien, qui vivoit sous Alexandre Sévére, Hérodien qui écrivoit dans le troisiéme siecle, raconte comme une chose prodigieuse arrivée sous l'Empire de Commode, que le feu avoit pris au Temple de Vesta, & que pour la premiére fois on vit à nud le *Palladium*, que les Romains adorent avec beaucoup de réverence, & cachent avec beaucoup de soin.

Lampridius raconte qu'Elagabale, qui avoit un goût particulier sur la Religion, comme sur toute autre chose, & qui vouloit détruire le culte de tous les autres

Dieux

Dieux pour établir le sien, entra de force dans le *penus* ou sanctuaire de Vesta, & y prit un des petits tonneaux où il croyoit trouver le *Palladium* : qu'il le jetta par terre, & qu'il le mit en piéces, parce qu'il n'y avoit rien trouvé. Cet Auteur dit d'abord que l'erreur de ce Prince venoit de ce que la Doyenne des Vestales l'avoit trompé, en lui montrant le faux tonneau pour le vrai. *Qui penetrale sacrum auferre est conatus : cumque seriam quasi veram rapuisset, quam Virgo maxima falsam monstraverat, atque in eâ nihil reperisset, applosam fregit.* Puis il fait entendre qu'Elagabale n'en voulant pas avoir le démenti, revint à la charge & emporta le *Palladium* qu'il croyoit être le véritable. *Signum quod Palladium esse credebat, abstulit.* Qu'il ait été trompé sur le *Palladium* ou qu'il ne l'ait pas été, il s'ensuit manifestement de ces passages de Lampridius, & de ceux que nous avons déja citez d'Ovide, de Properce, de Pline, de Lucain & d'Hérodien, que le *Palladium* étoit le *pignus Imperii*; qu'il étoit gardé dans le Temple de Vesta, anciennement inconnu aux premiers magistrats comme aux derniers, & qu'enfin les Romains ne le divulguérent que quand ils virent leurs frontiéres assez reculées, pour ne plus appréhender qu'on vînt évoquer leur Divinité protectrice & dévoüer leur Ville, comme ils en avoient usé à l'égard de leurs ennemis.

Penus, inquit Festus, vocatur locus intimus in æde Vestæ tegetibus septus, qui certis diebus circà Vestalia aperitur.

OBSERVATIONS SUR LA CYROPEDIE DE XENOPHON, PRINCIPALEMENT PAR RAPORT A LA GEOGRAPHIE.

Par M. Freret.

19. de Novembre 1715. Le profond loisir d'une solitude de six mois, dont rien ne pouvoit troubler la tranquillité, m'ayant invité à relire les principaux écrivains Grecs & Latins, pour rappeller à un examen rigoureux les jugemens que j'en avois portez, sur des lectures peut-être un peu trop superficielles; Xénophon fut un de ceux par lesquels je commençai: je m'apperçus avec surprise en le relisant, que m'étant livré trop légerement à l'opinion commune, les idées peu favorables que je m'étois faites de son exactitude & de sa sincérité, méritoient d'être réformées. Mais je manquois alors des

des ſecours qui pouvoient éclaircir mes doutes. Aujourd'hui que je me trouve avec ces ſecours, j'ai cru ne pouvoir mieux faire, que de propoſer mes conjectures à l'Académie, pour avoir ſa déciſion. Il me ſemble qu'en géneral ceux qui traitent Xenophon d'écrivain fabuleux, & qui regardent ſon hiſtoire de Cyrus comme un Roman, ſe fondent ſur la contrarieté qui ſe trouve entre Hérodote & cet écrivain; ſur le jugement que Ciceron porte de la Cyropédie, & ſur un paſſage de Platon qui ſemble contraire à ce même Ouvrage.

Pour l'autorité d'Hérodote, je ne la crois pas déciſive. Cet écrivain convient qu'il y a trois maniéres differentes de conter l'hiſtoire de Cyrus; & il aſſûre qu'il n'a pas choiſi celle qui faiſoit le plus d'honneur aux Perſans; il pouvoit auſſi adjoûter qu'il n'a pas choiſi celle dont les circonſtances étoient les plus ſimples & les plus vrai-ſemblables. Les ſonges, les oracles & les prodiges qui accompagnent la naiſſance de Cyrus; les circonſtances & les ſuites de ſon expoſition & de ſon éducation; la maniére dont Aſtyage punit la déſobéïſſance d'Harpage, ce pére auquel on fait dévorer les membres de ſon fils, comme à un autre Thyeſte; tout cela me ſemble déparer un peu les éloges que l'on donne à la ſincerité hiſtorique d'Hérodote. Un Ouvrage où l'on rencontre de ſemblables faits, reſſemble mieux à un Roman qu'à une hiſtoire;

 peut-

peut-être même le vrai-semblable du Roman ne pourroit-il s'en accommoder, & faut-il les renvoyer aux poëtes ausquels il est permis de tout hazarder. Mais, dit-on, Hérodote a été suivi par tous les autres Anciens; & parmi les Modernes, par le P. Pétau & par Scaliger. A l'égard des Anciens, cela n'est pas sans quelque difficulté, comme je pourrai le faire voir un jour, en examinant les Ouvrages d'Hérodote. Pour les Modernes, leurs suffragez sont partagez. Les éloges qu'ils donnent à Hérodote en géneral, & que cet écrivain mérite, n'effaçent pas un certain air d'incroyable répandu sur quelques-uns des faits qu'il rapporte. Plusieurs écrivains judicieux ont préferé Xénophon, & l'ont trouvé plus conforme à l'Ecriture, ce qui doit décider la question; puisque les Livres de l'Ecriture méritent plus de croyance que tous les Ouvrages des prophanes, quand même on ne regarderoit les Livres sacrez que comme écrits par des hommes contemporains, Sujets des Babyloniens & puis des Perses, parlant la Langue des premiers, & ayant passé un temps considerable dans la Chaldée frontiére de la Perse. Mais ce n'est pas ici le lieu d'entrer dans ce parallele; je me contenteray d'examiner les passages de Platon & de Ciceron, avant que de passer à l'Ouvrage même de Xénophon.

Usserius dans ses Annales sacrées, & M. Bossuet Evêque de Meaux, Discours sur l'Histoire Universelle.

Platon conjecture dans le second Livre des loix, que Cyrus, grand Capitaine d'ailleurs,

leurs, & plein d'amour pour ſon peuple, ignoroit les vrais principes de l'éducation des enfants & de l'œconomie civile. De là Athenée & Diogéne Laërce concluent qu'au jugement de Platon, la Cyropédie où l'on donne une ſi belle idée de l'éducation qu'avoit reçu Cyrus, n'eſt qu'une hiſtoire romaneſque. Mais quelle conſéquence! Cyrus ſeroit-il le premier Prince qui, devant une partie de ſes grandes qualitez à ſon éducation, auroit négligé d'en procurer une ſemblable à ſes enfants. Au fonds, quelle peut être l'autorité de Platon en cetre matiére? Doit-elle balancer le témoignage de Xénophon confirmé par tous les Anciens, qui nous ont laiſſé des deſcriptions ſi détaillées de la bonne éducation que les péres donnent à leurs enfants? Platon n'apporte aucune raiſon de ſa conjecture, & la propoſe comme un ſimple ſoupçon, comme une eſpéce de divination, μαντεύομαι, dit-il. Platon & Xénophon, diſciples du même maître, & ſe diſtinguant par les mêmes talents, ne devoient pas être fort unis; & l'émulation qui avoit été entre eux dans l'école de Socrate, ayant continué dans la ſuite, peut-être ne ſont-ils pas tout à fait croyables dans les Critiques indirectes qu'ils font l'un de l'autre. On vient de voir le paſſage de Platon, qui, ſelon le rapport d'Athenée & de Diogéne Laërce, étoit regardé comme la Critique de la Cyropédie.

Dipnoſop. L. xi. Diog. Laërt. vit. Plat.

Xénophon aſſûre de ſon côté, dans l'Ouvrage des Dits mémorables de Socrate, que ce philoſophe n'a jamais parlé des choſes céleſtes, ni des principes naturels des Etres, & que ceux qui lui font tenir des diſcours ſur cette matiére, ſont des écrivains peu fidéles. C'eſt là une cenſure manifeſte du Timée de Platon, dans lequel on introduit Socrate diſputant avec un philoſophe Pythagoricien ſur la nature des Etres. Xénophon n'eſt pas le ſeul qui ait fait ce reproche à Platon. Nous ſçavons que quelques-uns de ceux-là même, qu'il introduiſoit dans ſes dialogues, & Socrate lui-même ont déſavoüé plus d'une fois en ſa préſence les diſcours qu'il leur faiſoit tenir. Je ne parlerai pas des Anachroniſmes par leſquels il fait parler enſemble des gens qui n'ont pas vécu dans le même temps.

Laërt. III. 35. à l'occaſion du Lyſis. Athenée XI p. 505. à l'occaſion du Gorgias.

Le parti le plus favorable qu'on puiſſe faire à Platon, c'eſt de compenſer ces reproches mutuels, & de les regarder comme un effet de la jalouſie ſi commune entre gens qui courent la même carriére. C'eſt faire honneur aux gens de Lettres, que d'en borner les effets à quelques Critiques indirectes; on n'a que trop d'exemples qu'ils n'ont pas toûjours été ſi moderez.

Macrob Satur. I. c. I. Ariſtides orat. Platonica II.

Le jugement de Ciceron ſur la Cyropédie paroît plus précis & plus deſintereſſé, puiſqu'il eſt accompagné d'un éloge de Xénophon. Mais quand on l'examine de

de près, on s'apperçoit qu'il tombe plûtot sur le caractére personnel que Xénophon donne à Cyrus, que sur la verité des faits rapportez dans son histoire. Voici le passage: *Cyrus ille à Xenophonte non ad historiæ fidem scriptus, sed ad effigiem justi imperii, cujus summa gravitas ab illo philosopho cum singulari comitate jungitur.* Ces derniers mots prouvent qu'il s'agit là du caractére de Cyrus. Ciceron assûre que le philosophe a embelli le portrait du conquérant, pour en faire l'idée d'un héros parfait. *Nullum est enim prætermissum in iis officium diligentis & moderati imperii.* Il ne paroît pas fort persuadé que la douceur de Cyrus, sa fermeté, son empire sur les passions les plus indisciplinables, l'amour & l'ambition, ayent été telles que Xénophon les décrit, & l'on ne peut s'empêcher de penser comme Ciceron. On a fait voir autrefois dans une sçavante Dissertation lûë à cette Academie, que presque tous les discours de la Cyropédie étoient des allusions aux discours de Socrate, & souvent même des répétitions de ceux que Xénophon avoit déja fait tenir à ce philosophe, dans son Livre des Dits mémorables. Ainsi j'avoüerai qu'à cet égard Xénophon n'est pas un historien bien scrupuleux; j'avoüerai encore, si l'on veut, quoique personne ne s'en soit encore plaint, au moins à ce qu'il me semble, que dans ses harangues,

Epist. ad Q. fratrem.

Dissert. de M. l'Abbé Fraguier, sur Xénophon, second volume des Mémoires.

gues, Xénophon a trop donné à l'imagination, & qu'il sent un peu trop le rhéteur. Que l'on y est blessé des allusions fréquentes à des points de la mythologie Grécque inconnus aux Persans. Par exemple, dans un combat entre les Médes & les Assyriens, Cyrus invoque Castor & Pollux, Divinitez particuliéres aux Grecs. Les gens sensez n'en devoient pas être moins choquez du temps de Xénophon, que nous le serions aujourd'hui de voir dans une histoire des Califes, les Sarrasins prêts à combattre Jezdegherd, dernier Roi de Perse, s'addresser à S. Martin ou à S. Maurice.

Mais après tout, ces choses sont indifferentes au fonds de l'histoire, & à la description des Païs dont Xénophon parle; sur tout les connoissant comme il faisoit, pour les avoir traversez avec les Grecs qui s'engagérent au service du jeune Cyrus, & pour avoir séjourné quelque temps à Trebisonde, la plus avancée de toutes les Colonies Grécques dans l'Asie. Car Xénophon n'écrivit la Cyropédie que depuis son retour de Perse. En voici la preuve.

Xénophon faisant allusion à la mort de Socrate, au Livre troisiéme de sa Cyropédie, lorsqu'il parle du précepteur de Tigranes, fils du Roi d'Arménie, n'a écrit cette histoire que depuis la mort de Socrate. Or il est certain que ce philosophe vivoit encore, lorsque Xénophon quitta la Gréce pour passer en Asie, puisqu'il

qu'il le consulta sur les mesures qu'il devoit prendre pour empêcher que ses liaisons avec Cyrus, Prince allié des Lacédemoniens ennemis d'Athénes, ne lui fissent quelques affaires avec ses Citoyens. C'est Xénophon lui-même qui nous apprend ce détail au commencement du troisiéme Livre de son histoire du jeune Cyrus. D'un autre côté la Chronique de Paros, monument dont l'antiquité est incontestable, place la mort de Socrate sous l'Archontat de *Lachés*, l'année même du retour des Grecs. Mais ce qui est encore plus décisif, c'est que Xénophon fait mention à la fin de sa Cyropédie, de l'expédition du jeune Cyrus, & de la perfidie avec laquelle le Roi de Perse fit tuer les Capitaines de l'Armée de ce Prince, qui s'étoient remis entre ses mains sur la foi d'une parole publique.

Chronique du Comte d'Arondel, époque 67.

Par conséquent, la Cyropédie posterieure à la mort de Socrate, l'est aussi à l'expédition des dix mille, & aux voyages de Xénophon. Par conséquent, lorsqu'il écrivit cette histoire, il avoit eu moyen de connoître la basse Asie, la Médie, l'Assyrie, la Babylonie, l'Arménie & les Païs voisins, & de s'instruire des mœurs & de l'histoire des Persans, par son commerce avec les seigneurs de la Cour de Cyrus, dont il paroît qu'il étoit connu.

Ce fait une fois établi, on ne suposera pas que Xénophon, homme de bon sens, écrivain judicieux & exact en toute autre

rencontre, se soit égaré dans une chose aussi facile à connoître que la situation des peuples & la nature des Païs qu'il a traversez. Plus il s'éloigne des idées communes, plus ses meprises paroissent grossiéres, & moins on doit l'en croire capable; car enfin elles ne sont pas moindres que de mettre les Indes au Nord de l'Arménie, & l'Hyrcanie au Midi de Babylone. Il étoit inutile pour son dessein, quand même il eût voulu écrire un Roman philosophique, de bouleverser toute l'Asie, & de changer la situation de ces provinces. Ainsi j'ai cru qu'il ne falloit pas condamner Xénophon sans examen; & par l'attention avec laquelle j'ai relu sa Cyropédie, j'ai découvert que les mêmes choses qui m'avoient paru d'abord des erreurs impardonnables, sont peut-être les matériaux d'un nouveau systême de Géographie, différent, mais non incompatible avec les notions communes. Lorsqu'il s'éloigne des dénominations usitées parmi les Anciens, c'est pour s'approcher de celles que l'on a employées depuis lui, & souvent de celles qui sont encore actuellement en usage dans les Païs dont il parle; & c'est là une preuve de son exactitude; car une étude particuliére de la Géographie, convaincra toûjours que les noms des peuples ne changent presque jamais, lorsque la nation qui les porte n'a pas changé, & lorsque des Etrangers ne donnent point une nouvelle dénomination à ces Païs en venant s'y établir.

Je me bornerai dans cette premiére Differtation à quatre points, fur lefquels la différence eft plus marquée. Je garde le refte pour une feconde. Mais on peut dès-à-préfent voir fur la carte de l'Empire de Cyrus, les differences qui fe trouvent entre Xénophon & les autres. Cette carte eft uniquement compofée fur le fyftême Géographique de cet hiftorien, & c'eft une attention que n'a point eu Wells, dans la carte qu'il a jointe à l'hiftoire de Xénophon. Comme il place les Indiens, les Bactriens, les Hyrcaniens, les Saques, les Cadufiens & les Chaldéens, fuivant l'opinion commune, le recit de Xénophon devient abfolument inintelligible & plein d'abfurditez; on va le voir dans les réflexions fuivantes.

Premiére Obfervation fur les Chaldéens.

Xénophon dans fa Cyropédie, non plus que dans fa Retraite des dix mille, ne nomme jamais les peuples de la Babylonie, Chaldéens; & en effet, en examinant la chofe de près, on trouve que le nom des Chaldéens de la Babylonie ne convenoit qu'à une tribu, ou famille de gens qui s'appliquoient dès l'enfance à la recherche des chofes naturelles, à l'obfervation des aftres, & aux cultes des Dieux, à peu près comme les Mages de Perfe & les Brachmanes des Indes.

Xénophon donne le nom de Chaldéens aux peuples qui habitent cette branche du Caucase, où l'Euphrate, le Tigre, l'Araxe & le Cyrus prennent leur source. Cette position révolte à la premiére lecture, des gens accoutumez à la Géographie d'Hérodote, qui nomme ces peuples Chalybes, & met les Chaldéens à Babylone ; néanmoins Xénophon ayant été suivi par ceux qui sont venus dans la suite, il paroît le plus exact. Strabon assûre que les peuples nommez anciennement Chalybes, étoient appellez de son temps Chaldéens. Et l'Empereur Constantin Porphyrogenéte, qui appelle les provinces du nom des peuples qui les habitent, donne celui de *Chaldia*, au Païs dont Trébisonde étoit la Capitale, & qui s'étend fort loin au Midi & à l'Orient de cette Ville, comprenant une grande partie des deux Arménies. Il adjoûte même que ce nom vient des Perses.

Lib. x. & xi.

De Themat. l. 1. c. 8.

Seconde Observation sur les Indiens.

Xénophon parlant dans son premier Livre des préparatifs du Roi d'Assyrie, pour faire la guerre aux Médes, dit qu'il sollicita les Rois de Lydie, de Phrygie, de Paphlagonie & celui des Indes, à joindre leurs armes aux siennes contre Cyaxare, Roi des Médes; ce dernier appella les Perses à son secours, qui lui envoyérent

Cyrus

Cyrus à la tête d'une Armée de trente mille hommes. A peine Cyrus fut-il dans la Médie, qu'il arriva à la Cour de Cyaxare des Ambassadeurs du Roi des Indiens, chargez de s'informer du sujet de la guerre, & d'offrir le secours du Roi leur maître, à celui des deux partis dont la cause seroit la plus juste. Cyrus, au nom de Cyaxare, offre de s'en rapporter au Roi des Indes, & accepte sa médiation. Pendant que ces Ambassadeurs vont à la Cour d'Assyrie s'acquitter de leur commission, Cyrus marche contre le Roi d'Arménie, & l'oblige de se soumettre à Cyaxare, dont il avoit toûjours été tributaire. Il l'engage à distribuer les terres incultes de ses États aux Chaldéens, montagnars féroces, que la stérilité de leur Païs obligeoit de faire des courses sur les terres de leurs voisins. Là, Cyrus aprend que ces Chaldéens accoutumez à la guerre, dont ils s'étoient fait une profession, servoient souvent dans les Troupes du Roi des Indes, *Prince riche en or*; le même qui avoit envoyé des Ambassadeurs en Médie. Cyrus instruit de ce détail, envoye aussi une Ambassade à ce Prince, sous prétexte de lui emprunter de l'argent; mais au fonds dans le dessein de lu aprendre ses nouveaux succès, & peut-être de négocier une alliance avec lui. Lib. 2.

Il propose aux Arméniens & aux Chalybes, de lui donnerdes guides & des interprétes

pour

pour accompagner ses Ambassadeurs; & leur déclare que si le Roi des Indes refuse ses offres, il ne gardera plus de mesures avec lui, & ne suivra que ses interêts, c'est-à-dire, qu'il lui fera la guerre. Les Ambassadeurs de Cyrus partent avec des Arméniens & des Chalybes; cependant il marche contre le Roi d'Assyrie, & à la fin de la campagne, c'est-à-dire, quatre mois au plus après leur départ, les Ambassadeurs de Cyrus reviennent avec ceux du Roi des Indiens, qui apportent de l'argent, & le traité conclu. Avant que cette nouvelle éclate, les Ambassadeurs des Indiens vont à la Cour de Lydie examiner les préparatifs de Crœsus, & reviennent avant l'ouverture de la campagne en rendre compte à Cyrus.

On avoit connu jusqu'à ce jour deux nations que les Anciens ont nommez Indiens. Ceux de l'Inde Orientale proprement dite, qui habitoient entre l'Indus & le Gange; & les peuples de l'Ethiopie, nommez quelquefois Indiens, comme dans Virgile, en parlant du Nil.

Georg. IV. 292.

....Septem discurrit in ora
Usque coloratis amnis devexus ab Indis.

Il est clair que Xénophon ne parle ni des uns, ni des autres, & qu'il faut chercher les Indiens dans le voisinage de l'Arménie & du pais des Chaldéens ou Chalybes.

10. Parce que ces derniers, voisins des Ar-

Arméniens & des Médes, servoient souvent dans l'Armée du Roi des Indiens. 2o. parce que c'est chez ces peuples que Cyrus prend des guides & des interprétes pour aller dans l'Inde. 3o. parce que quatre mois au plus suffisent pour aller d'Arménie dans l'Inde, y négocier un traité, le conclurre, & en apporter la nouvelle en Médie, ce qui suppose que ces Païs n'étoient pas fort éloignez. J'ai vû des personnes qui croyoient que ces Ambassadeurs de Cyrus avoient été dans l'Inde proprement dite, par le Nord de la mer Caspienne en traversant l'Ibérie, le Païs des Sauromates, les vastes plaines arrosées par la *Rha*, le *Rhymnicus*, le *Daix* & les *Jaxartes*, & qu'ils étoient entrez dans l'Inde par la Sogdiane, & les montagnes où le fleuve Indus prend sa source.

Mais outre que ce chemin est trop long, & que ces Païs qui ne sont pas même fort pratiquables aujourd'hui, étoient habitez alors par des nations barbares, par des Scythes feroces, ennemis des Médes & des Persans, & qui eussent refusé le passage à leurs Ambassadeurs ; quelle apparence qu'un Prince éloigné de la Medie & de l'Assyrie de plus de six cens parasanges ou huit cens lieües, séparé de ces Royaumes par des Païs immenses, menace ces Princes de leur faire la guerre, s'ils refusent sa médiation. C'est à peu près comme si le Roi de Perse offroit la sienne aux Rois de Suéde & de Danemarck,

&

& menaçoit de se déclarer contre l'un d'entre eux.

Nous ne voyons rien dans l'histoire de Xénophon, qui le puisse faire soupçonner d'une telle façon de raisonner. Il faut donc supposer que ces Indiens sont des peuples connus sous un autre nom ; & après avoir examiné la chose avec attention, je n'en vois point dont la situation convienne mieux avec les circonstances du récit de Xénophon, que les habitans de Colchos & de l'Ibérie. Voici les raisons qui m'ont déterminé à prendre ce parti.

Il est certain que les Anciens ont donné quelquefois le nom d'Indiens aux peuples de l'Ethiopie :

Georg. IV. *Usque coloratis amnis devexus ab Indis*,

dit Virgile en parlant du Nil :

Æneid. VI 794. .... *Ultra Garamantas & Indos*,
Proferet imperium,

Strabo. XVI.

dit-il ailleurs, en parlant d'Auguste, qui avoit effectivement conquis quelques Villes d'Ethiopie, & obligé ces peuples à lui demander la Paix par des Ambassadeurs.

De animalib. XVI. 33. Ælien met des Indiens auprès des Garamantes dans la Lybie, & en conferant ce passage avec un autre d'Hérodote, on voit qu'il s'agit là de l'Ethiopie.

Dans Procope, l'Ethiopie est nommée Inde,

Inde, & je pourrois montrer, par un grand nombre de passages des anciens historiens Ecclesiastiques, qu'on ne lui donnoit point alors d'autre nom.

On peut apporter plusieurs raisons de cette expression. 1o. la ressemblance qui étoit anciennement entre les Ethiopiens & plusieurs nations Indiennes. Hérodote distingue deux sortes d'Ethiopiens ; les uns Orientaux qui habitoient au milieu des Indiens, & servoient avec eux dans les Troupes de Darius & de Xerxès ; les autres Occidentaux qui demeuroient au Midi & à l'Occident de l'Egypte. Les uns & les autres étoient également noirs, & differoient seulement par le langage & la forme de leurs cheveux ; les Ethiopiens d'Afrique les ayant extrêmement crêpez comme les Négres ; au lieu que ceux de l'Inde les avoient noirs, longs & rudes comme du crin. *Lib. VII.*

2o. L'origine des Ethiopiens voisins de l'Egypte. Car les Indiens croyoient, sur une ancienne tradition, que les Noirs ou Ethiopiens de l'Inde avoient abandonné leur Païs pour passer en Afrique, où ils avoient peuplé l'Ethiopie, après en avoir chassé les Egyptiens ; c'est Jarchas, philosophe Indien, qui l'assûre à Apollonius dans Philostrate, & ce philosophe Pythagoricien en paroît si persuadé, que dans la suite il parle aux Ethiopiens sur ce principe.

Eusébe & George le Syncelle, après *Lib. 6. c. 6.*
d'an-

d'anciens hiſtoriens, font mention de cette migration des Ethiopiens, & en placent le tems ſous le régne d'Aménophis, pére du fameux Seſoſtris, c'eſt-à dire, dans les premiers tems héroïques de la Gréce. Cette migration des Ethiopiens de l'Inde dans l'Afrique, n'eſt peut-être pas tout à fait à rejetter. Car les Ethiopiens, ou Abyſſins, différent des Negres par leur Langue, par leur chevelure, & même par la couleur de leur teint, & les traits de leur viſage, quand on les examine de près. Les Abyſſins ont des cheveux, & non de la laine; ont le teint brun olivâtre avec des taches noires, & non entierement noir comme les Negres. Il eſt vrai qu'aujourd'hui on ne trouve plus de véritables Noirs dans la preſque Iſle de l'Inde, la ſeule partie de ce Païs qui ait été connuë des Grecs: mais outre que le témoignage d'Hérodote eſt precis, les nouvelles découvertes nous ont appris, que preſque toutes les Iſles Méridionales de l'Inde ſont remplies de Noirs. ce qui a fait croire à de très habiles gens, que ces Noirs à longs cheveux ſont les anciens & naturels habitans de l'Inde.

Les Portugais donnent le nom de Noirs aux Canarins, voiſins de Goa; & il ſemble que les ancêtres de ces Canarins ont été de véritables Noirs, dont le mêlange avec les Arabes & les Indiens blancs ont alteré la couleur.

Les Anciens voyant donc que les Ethiopiens

thiopiens d'Afrique, & plusieurs nations de l'Inde se ressembloient dans un point aussi essenciel que cette noirceur radicale, qui se remarquant dans les enfans quelques instans après leur naissance, ne peut être attribuée à l'ardeur du Soleil; & sçachant par une tradition confuse, que ces peuples avoient une même origine, ils confondirent leurs noms, & les employérent presque comme synonimes, nommant Indiens les peuples de l'Ethiopie, ainsi que je l'ai prouvé ci-dessus, & Ethiopiens les Noirs de l'Inde, ainsi que fait Hérodote qui les appelle ἀπ' Ἡλίου ἀνατολέων Αἰθίοπες.

Il paroît même par un endroit des scholies d'Eustathe sur Denys de Charax, que l'on avoit étendu cet usage jusqu'à la haute Egypte, & qu'on lui donnoit quelquefois le nom d'Inde, aussi-bien que celui d'Ethiopie, qu'elle porte souvent, de l'aveu de tout le monde.

Après avoir établi que les noms d'Inde & d'Ethiopie étoient quelquefois synonymes chez les Anciens, je passe à une seconde proposition, dont Bochart me fournit les preuves. C'est que l'on donnoit le nom d'Ethiopie à la Colchide; & de là, je conclus qu'on a pû lui donner celui d'Inde, synonyme du premier. Bochart rapporte deux exemples de cet usage. Le premier est tiré de Saint Jerôme, qui dit que Saint Mathias a prêché, *in alterâ Ethyopiâ ubi est irruptio Absari & Hyssi portus.*

In catalogo de Apostolo Mathia. Sophronius dit ἐν τῇ

tus.

Ἰσυρία *tus.* Le fleuve Abſarus & le port d'Hyſ-
Αἰθιοπία ſus ſont auprès du Phaſe dans la Larique, Province de l'ancienne Colchide. Le ſecond exemple eſt tiré de Sophronius. Il dit dans la vie de Saint André, que vers l'embouchure du fleuve Apſarus, & ſur les bords du Phaſe, habitent des Ethiopiens. Je ſçais que ces deux écrivains ſont bien poſterieurs à Xénophon ; mais outre qu'ils paroiſſent avoir ſuivi des Memoires plus anciens qu'eux, il eſt conſtant que longtems avant eux, & même avant Xénophon, des peuples Ethiopiens, c'eſt-à-dire noirs, ou extrêmement baſanez, ont habité ce Païs.

L'Auteur des Argonautiques attribuées à Orphée, ſoit Onomacrite, ou un écri-
741. vain plus récent, place au fonds du Pont Euxin, au Nord des Moſſyvæques & des Mariandouriens, & au Midi du Phaſe, une nation de Noirs ou de Maures,
Pythiq. IV. Μαῦροι. Pindare en parlant des Colches,
376. les nomme Κελαινωπεῖς, *aux viſages bruns*; ſur quoi le ſcholiaſte obſerve que ces peuples étant originaires d'Egypte, ſont Μελανόχροας, noirs de viſage. Hérodote aſ-
L. 2. c. 104. ſûre que les peuples de Colchos étoient une colonie Egyptienne ; qu'ils obſervoient la circonciſion, avoient les cheveux friſez, le teint bazané & olivâtre, la même phyſionomie, la même maniére de cultiver & de façonner le lin ; obſervoient tous les mêmes uſages, & ce qui eſt décifif, parloient la même Langue que

les

les Egyptiens. Καὶ ἡ ζόη πᾶσα καὶ ἡ γλῶσσα ἐμφερής ἐστιν ἀλλήλοισι.

Hérodote surpris de cette ressemblance, avoit examiné la chose avec soin, & s'étoit informé aux Colches & aux Egyptiens, du temps où cette colonie Egyptienne s'étoit établie à Colchos; mais il n'avoit pû l'apprendre; les Egyptiens soupçonnoient que c'étoit une partie des Troupes de Sésostris, que ce Prince avoit laissée en cet endroit, pour deffendre son Empire, contre les invasions des peuples Septentrionaux; car ils ne trouvoient aucune mention de cette colonie dans leurs histoires.

Ce senriment a été embrassé par tous les écrivains qui sont venus après Hérodote. Et quelques-uns adjoûtant de nouvelles conjectures à celles des prêtres Egyptiens, assûrent, comme Apollonius de Rhodes & son scholiaste qui cite Dicéarque & Théopompe, que Sesostris bâtit la Ville d'Æa sur le confluent du Phase & de l'Hippus, aujourd'hui *Skeaiscari*, *fleuve cheval*, à rtois cens stades de la mer.

Argon. Δ 272.

Sch. Ibid.

Valerius Flaccus va encore plus loin; car il car assûre que Sesostris vaincu par les Gétes, laissa une partie de ses Troupes en cet endroit, pour assûrer sa retraite.

....Cunabula gentis 421.
Colchidos hic, ortusque tuens, ut prima Sesostris

In-

Intulerit Rex bella Getis, ut clade suorum
Territus, hos Thebas patriumque reducat ad amnem,
Phasidis hos imponat agris, Colchosque vocari
Imperet.

Eustathe, dans sa préface sur Denys de Charax, assûre que Sesostris avoit laissé aux Scythes des tables Géographiques, sur lesquelles étoient gravées ses expéditions & ses voyages. Apollonius de Rhodes dit que la terre & la mer étoient représentées sur ces tables avec beaucoup d'exactitude, aussi bien que les differents chemins, & que les habitants d'*Æa* les conservoient avec soin.

Supra

Pline parlant des Métaux au liv. 33. chap. 3. dit, *Jam regnaverat in Colchis Salauces & Esubopes qui terram virginem nactus, plurimum argenti aurique eruisse dicitur in Samnorum gente, & alioquin velleribus aureis inclyto regno; sed & illius aureæ cameræ & argenteæ trabes atque parastatæ, victo Sesostre Egypti rege tam superbo.*

Ce passage de Pline confirme les circonstances de la défaite de Sesostris par les Ibériens, & nous apprend que la tradition des Grecs, sur l'abondance & la richesse de ce Païs, étoit fort ancienne; ce qui fournit une nouvelle convenance entre la Colchide & l'Inde de Xénophon, dont le Roi étoit riche en or. La réputation des richesses de ce Païs dura toûjours, & nous voyons par la relation Italienne

Rel. de Mengrelie, par le P. Lamberti p. 51.

lienne du P. Lamberti, que sans la barbarie où ses habitants sont ensevelis, on pourroit tirer un grand profit des mines d'or & d'argent, qui sont en plusieurs lieux de ce Païs, mais sur tout aux environs *d'Aradan*, & dans la Mengrelie.

En résumant ce que je viens d'observer, il résulte, 1o. Que les Anciens donnoient le nom d'Ethiopiens aux Indiens, & d'Indiens aux Ethiopiens; en un mot, que ces deux noms étoient presque synonymes.

2o. Que les peuples de Colchos passoient pour Ethiopiens, parce qu'ils étoient noirs, ou du moins basanez, ce qui devoit être très-sensible dans un Païs où les autres habitants étoient extrêmement blancs.

3o. Qu'ils étoient Egyptiens, & peut-être même Ethiopiens proprement dits; car Sésostris ayant commencé par la conquête d'Ethiopie, avoit emmené avec lui les Troupes de cette nation, & en avoit peut-être laissé une partie à Colchos; d'où je concluds que sans absurdité, on peut supposer les Colches Indiens d'origine, & par conséquent que Xénophon a pû les nommer ainsi.

On peut dire encore, que les Grecs établis sur les bords du Pont Euxin, & assez près de la Colchide, ayant trouvé en ce Païs une nation de gens noirs ou basanez, belliqueux, ayant une Langue & une religion differente de celle des peuples voisins, habitant un Païs riche en mines

d'or & d'argent, ne doutérent pas que des peuples qui avoient tant de rapport avec les Indiens, par la couleur de leur visage & par la richesse de leurs mines, ne fussent une nation Indienne.

Les Indes passoient pour le Païs de l'or; & les Grecs fort ignorants sur la Géographie des Païs barbares, sçavoient seulement que les Indes étoient habitées par des hommes basanez, qu'elles étoient fertiles en or, & à l'extrêmité Orientale de l'Asie. Le Caucase & le Tanaïs étoient regardez alors comme le bout du monde. On croyoit si bien qu'ils touchoient aux Indes, que quand Alexandre se trouva vers les frontiéres Septentrionales de ce Païs, ses soldats voulurent à toute force y trouver un Mont Caucase & un Tanaïs, quoiqu'il n'y eût ni fleuve, ni montagne de ce nom. Les Grecs du Pont Euxin, au contraire, ayant un Caucase & un Tanaïs dans leur voisinage, & trouvant des peuples noirs, les crurent Indiens, car dans leur systême de Géographie, les Indes & le Caucase étoient inséparables. Il arriva alors aux Grecs, ce qui est arrivé depuis à Colomb & aux Espagnols. Ces derniers convenoient que la terre étoit ronde; mais ils ne connoissoient d'autre continent sur notre globe, que celui qui a été connu des Anciens. En s'embarquant sur l'Océan Atlantique, ils songeoient moins à découvrir de nouvelles terres, qu'à se faire une nouvelle

route

route pour aller aux Indes. Et lorſque Colomb eut découvert les Iſles de l'Amérique, il crût, & le perſuada aux Eſpagnols, que ces Iſles faiſoient partie des Indes. Car quel autre Païs auroient-ils pû trouver à l'Occident de l'Afrique. Ils leur en donnérent donc le nom : & ce nom eſt reſté en uſage parmi les Eſpagnols, qui n'en connoiſſent pas d'autres.

Ainſi les Grecs de Trébiſonde & des colonies voiſines, donnérent le nom d'Inde à la Colchide. Mais le reſte de la Gréce étant accoutumé au nom qu'employoient les Perſes & les Syriens, l'uſage ne s'en eſt pas répandu, & Xénophon eſt quaſi le ſeul qui l'ait employé dans ſa Cyropédie. Je dis, quaſi le ſeul qui s'en ſoit ſervi, parce que dans Herodote, on trouve le nom d'Indiens donné aux peuples du Boſphore Cimmérien, nommez Σίνδοι par les autres écrivains. Au chap. 28. du liv, IV. en parlant du froid qui régne pendant huit mois dans la Scythie, il l'exprime ainſi; la mer ſe géle dans ce Païs-là, auſſi bien que le Boſphore Cimmérien; enſorte que les Scythes qui ſont en deça du foſſé, c'eſt-à-dire, dans la Cherſonnéſe Taurique, font paſſer leurs Armées & leurs charriots ſur la glace, de l'autre côté de la mer, dans le Païs des Indiens: καὶ τὰς ἁμάξας ἐπελαύνουσι πέρην ἐς τοὺς ἸΝΔΟΥΣ. On pourroit ſoupçonner qu'il faut lire dans ce paſſage, τοὺς Σινδοὺς, à cauſe des *Sindi* établis dans ce Païs, &

qui avoient donné leur nom au canton appellé *regio Sindica.* Mais comme Eustathe cite ce passage dans ses Scholies sur Denys le Géographe, comme il se trouve maintenant dans les éditions ordinaires, il y a quelque apparence qu'Herodote avoit écrit ΙΝΔΟΥΣ, & que ce nom étoit synonyme de ΣΙΝΔΟΥΣ, de même que l'on nomme aujourd'hui *sind*, le Païs qui est à l'embouchure de l'*Indus*, & qui étoit nommé proprement *India*, par les Indiens.

Troisiéme Observation sur les Hyrcaniens.

Οἱ δὲ Ὑρκανοὶ ὅμοροι μὲν τῶν Ἀσσυρίων εἰσίν.

Xénophon, après avoir décrit dans son Livre quatriéme, le premier combat entre les Médes & les Assyriens, dans lequel le vieux Roi d'Assyrie fut tué, parle assez au long des Hyrcaniens. C'est, dit-il, une nation voisine & tributaire des Assyriens; leur cavalerie étoit fort estimée, & l'est encore aujourd'hui; mais comme ils sont en petit nombre, ils étoient exposez à la tyrannie des Assyriens, qui les traittoient avec la même dureté que les Lacédemoniens font les Ilotes leurs esclaves.

Cette description ne peut convenir aux Hyrcaniens de la mer Caspienne, nation nombreuse & très puissante, separée des Assyriens par la Médie entiére, & habitant un Païs montagneux & impraticable

tiquable à la cavalerie; ce qui fait qu'Herodote ne leur donne que des Troupes d'infanterie, dans la revûë de l'Armée de Xerxès.

Xénophon adjoûte que Cyrus voulant engager les autres nations tributaires des Assyriens, à entrer dans son parti, accorda de grands privileges à ces Hyrcaniens, & les naturalisa Persans; ensorte, dit-il, qu'encore aujourd'hui ils ne sont pas distinguez des Perses & des Médes, & peuvent remplir comme eux les premiers emplois. C'est ce que l'on ne peut dire des Hyrcaniens de la mer Caspienne. Herodote les range au nombre des nations tributaires, & les exclut par conséquent des charges & des gouvernements reservez aux Persans naturels, qui étoient, selon lui, les seuls exempts de tribut & d'imposition, c'est-à-dire, vrayement libres.

Ce que dit Xénophon des priviléges de ces Hyrcaniens, peut faire penser qu'ils composoient cette colonie d'Hyrcaniens, établis par les Perses dans la Lydie, selon le témoignage de Strabon, & qui étoient entre Thyatire & Pergame. Apparemment que Cyrus les établit en ce lieu, pour contenir les Lydiens nouvellement assujettis. Aucun de ceux qui parlent de ces Hyrcaniens, ne fait mention de leurs mœurs scythiques; & ce silence peut confirmer ma conjecture, & faire croire qu'ils étoient une colonie des Hyrcaniens de la Babylonie, & non pas de ceux de la mer Caspienne.

En examinant le Livre v. & suivant le détail des campements de Cyrus dans la Babylonie, on trouve que ces Hyrcaniens sont à quatre ou cinq journées au Midi, de la Babylonie, dans le milieu du Païs nommé présentement *Irac* ou *Irac Arabi*, pour le distinguer d'une grande province du Royaume de Perse nommée *Irac Adgemi*, ou *Etrangere*, qui comprend une partie de l'Hyrcanie voisine de la mer Caspienne; ces deux *Irac* sont séparées par les hautes montagnes du *Curdistan* & du *Louvestan*.

De l'aveu de tous les géographes, l'Hyrcanie d'Herodote étant comprise aujourd'hui, au moins en partie, dans l'*Irac Adgemi* ou *Estrangére*, on doit penser qu'elle a donné son nom à cette province sans aucun changement que celui de la terminaison. Je crois qu'il en est arrivé autant à l'*Irac Arabi*, & qu'elle a pris son nom des Hyrcaniens dont parle Xénophon. Je l'avance d'autant plus hardiment, que les Arabes nomment ce Païs *Iracain*, mot qui ne différe pas du nom ancien, *Hyrcania*.

Xénophon compare la dépendance des Hyrcaniens tributaires des Assyriens, avec l'esclavage des Ilotes Sujets des Lacédemoniens. Peut-être pourroit-on pousser le paralléle plus loin, & dire que les Hyrcaniens étoient ainsi que les Ilotes, un reste des anciens habitants du Païs, exterminez par des conquérants étrangers, qui

qui avoient reservé une partie des peuples conquis, pour cultiver les terres & faire des esclaves. Les Babyloniens étoient des Syriens mêlez de quelques Arabes qui s'étoient emparez de la Chaldée, après en avoir chassé les naturels; ainsi que Moïse l'insinuë dans la Genése.

Quatriéme Observation sur la Bactriane.

Xénophon parle de la Bactriane, en plusieurs endroits de sa Cyropedie; mais je crois que le Païs auquel il donne ce nom, n'est pas celui que nous connoissons, & qui est à l'extremité Orientale de la Perse, entre l'*Oxus* & les montagnes de l'Inde. Voici mes raisons.

Au Livre premier de la Cyropedie, on lit que le Roi d'Assyrie ayant subjugué les Arabes & tous les peuples de Syrie, & tenant les Bactriens assiégez, πολιορκῶν δὲ καὶ βακτρίοις, pensa que s'il pouvoit soumettre les Médes & les Perses, aucune des nations voisines ne lui résisteroit. Si les Bactriens, dont il s'agit ici, étoient ceux de l'*Oxus*, comment Xénophon pourroit-il dire que le Roi d'Assyrie les tenoit assiégez, πολιορκῶν? Car cette Bactriane est un très grand Païs. Il ne lui auroit pas même été possible de les attaquer; puisqu'il en est séparé par une distance de trois cens lieües, & par les Etats des Médes & des Perses, qui étoient entre la Bactriane & l'Assyrie. Q 4 Dans

Dans les trois Livres suivants, il n'est plus parlé des Bactriens; mais au cinquiéme on les voit revenir sur la scéne. On lit qu'après la premiére défaite des Assyriens, Cyrus trouva parmi les captifs, Panthée, femme d'Abradate Roi de la Susiane, & tributaire du Roi de Babylone. Cet Abradate étoit pour lors en ambassade à la Cour du Roi de la Bactriane, pour l'engager dans le parti du Roi d'Assyrie, parce qu'il étoit ami & allié du Roi des Bactriens : ξένος γὰρ ὢν ἐτύγχανε τῷ τῶν βακτριανῶν βασιλεῖ. Ce qui montre que la guerre des Médes avoit fait abandonner celle de la Bactriane aux Assyriens.

Si cette Bactriane étoit celle de l'*Oxus*, on ne comprend pas quel chemin Abradate, Roi de la Susiane, avoit pris pour s'y rendre par terre. Il ne le pouvoit faire sans traverser la Perse ou la Médie, dans toute leur longueur, au hazard d'être arrêté par les peuples dont il étoit ennemi. Par mer, outre que la navigation n'étoit pas fort connüe alors dans ces Païs Orientaux, il falloit toûjours traverser une grande partie de la Perse, ou remonter l'*Indus* dans toute sa longueur, & franchir les montagnes presque impratiquables, dans lesquelles il prend sa source; ce qui fait un voyage fort long & fort dangereux.

D'ailleurs, quelle apparence qu'Abradate, aimant passionément sa femme Panthée, la laissât à la Cour du Roi d'As-

d'Assyrie, jeune Prince emporté, accoûtumé à sacrifier tous ses interêts à sa passion, & qui avoit été amoureux de cette Princesse? N'est-il pas plus vrai-semblable que Panthée, qui chérissoit tendrement son mari, qui haïssoit le Roi d'Assyrie, auroit accompagné Abradate jusqu'à Suse, Capitale de ses Etats; & au travers de laquelle il devoit passer nécessairement, quelque chemin qu'il prît, pour aller dans la Bactriane, voisine de l'*Indus*.

Il faut donc supposer que Xénophon donne ce nom à un autre Païs. Le mot *Bacter*, d'où l'on a formé la Bactriane, signifie en géneral l'Orient, le Levant, ainsi que l'observe M. d'Herbelot; & par conséquent convient à tous les Païs situez à l'Orient de la Perse. Mais cela ne résoud pas la difficulté; car les Païs Orientaux, à l'égard de la Perse, seront toûjours séparez de la Syrie par la Perse même, qui est à l'Orient de Babylone. Et par conséquent les Assyriens ne pourront y porter leurs armes, sans traverser la Perse. *Bibliotheque Orientale.*

M. Bochart a conjecturé que la Mésopotamie & l'Assyrie étoient divisées en deux parties, l'une nommée *Ereb*, Occident en deça du Tigre, l'autre nommée *Kedem*, Orient au delà du même fleuve Cette conjecture qui lui sert à résoudre une difficulté considerable du texte sacré, pourroit, je crois, s'employer en cette occasion; en supposant que les Assyriens avoient donné ce même nom de *Kedem*,

 aux

aux conquêtes qu'ils avoient faites vers l'Orient ; & que l'on comprenoit ſous le nom de *Kedem* ou d'Orient, une partie de la Syracéne, & des montagnes des Coſſéens & des Uxiens, nations belliqueuſes, que Pline nomme *populi liberæ feritatis*. Néarque, cité par Strabon, aſſûroit que les ſeuls Coſſéens, dans une grande guerre contre les Suſiens & les Babyloniens, avoient mis douze cens archers en campagne. La ſituation de leur Païs, & l'impoſſibilité de les forcer dans leurs montagnes, les rendoit ſi hardis, qu'ils mettoient ſouvent la Perſe à contribution ; & que les Rois des Parthes étoient contraints de leur payer un tribut annuel, pour ſe garantir de leurs incurſions, pendant les voyages qu'ils faiſoient tous les ans d'Ecbatane à Babylone

Liv. xv. adde Plin. vi. 27. Plut. in Alexandro. Arrianum. Diod. Siculum xvii. iii. & alios. Q. Curt. iv. &. 6.

Les géographes anciens mettent les Coſſéens au nombre des habitants de la Perſe. Κοσσία μέρος Περσίδος, dit Etienne de Byſance. Ils traduiſirent donc en Perſan le nom de *Kedem*, pat celui de *Baɛter*, qui a la même ſignification. Comme ils avoient été pendant quelque temps à l'extremité Orientale de l'Empire Babylonien, on les nomma Orientaux ou Bactriens, par la même raiſon, qui, dans la ſuite, fit donner ce nom aux peuples voiſins de l'*Oxus*, à l'extremité Orientale de la Perſe, aux environs du fleuve nommé d'abord *Zariaſpe* & *Araxes*, mais dans la ſuite *Bactrus* : changement qui arriva auſſi

Strab. Plin. Ptolem.

Strabon. ibid. vide Plin ibid.

à la Ville nommé depuis *Bactra*, & qui avoit porté d'abord le nom de *Zariaspa*, comme le fleuve. Les Perſans modernes nomment encore aujourd'hui toutes ces provinces Orientales de leur Empire, *Charazan*; & ce nom ſignifie ſeulement le Levant. On ſçait que les Grecs modernes ont donné le nom d'Anatolie à l'Aſie mineure, qui étoit le Païs le plus avancé vers l'Orient qu'ils poſſédaſſent depuis l'établiſſement de l'Empire des Califes. Les Romains avoient, par la même raiſon, donné le nom d'Orient à la Syrie, & à cette partie de la Méſopotamie qui confinoit avec les Parthes & avec les Arabes, & qui étoit, par conſéquent, la frontiére Orientale de l'Empire. Je pourrois montrer, par un grand nombre d'autres exemples, que cet uſage de donner aux nations des noms tirez de leur ſituation, à l'égard de certains Païs, eſt preſque univerſel. Mais je ne crois pas que cela ait beſoin de preuve.

Ptolem. Stephan. ζαριασπ Plut. de fluviis.

Ces Coſſéens, Mardes, Uxiens & autres Peuples montagnards de l'Elymaïde, ne furent jamais bien ſoumis aux Perſans, ni à ceux qui avoient regné avant eux dans ces cantons. Néarque, cité plus haut, aſſûroit qu'ils avoient fait la guerre aux Babyloniens & aux Suſiens en même temps. Cette guerre pourroit bien être celle dont parle Xénophon; car depuis l'établiſſement des Perſans, la Suſiane n'a plus fait une province ſéparée de

la Perse, & les Babyloniens n'ont point été en état de lever des Troupes. Xénophon ne nous apprend point quel fut le succès de cette guerre; mais, comme on voit dans la suite le Roi d'Assyrie rechercher l'alliance de ces mêmes Bactriens, qu'il tenoit peu de temps auparavant bloquez dans leurs montagnes, il est fort vrai-semblable qu'il n'avoit pû les soumettre.

Au reste, Xénophon n'est pas le seul qui ait mis des Bactriens dans le voisinage de la Susiane. Hésychius dit (au mot Νησαίαις ἵπποις, *chevaux Niséens.*) Μεταξὺ τῆς Σουσιανῆς καὶ τῆς Βακτριανῆς, τόπος ἐστὶ Κατὰ στηγῶνα, (Κατὰ στιγόνα *dans Suidas*) Κατὰ στήγωνα *dans Phavorin*,) ὅπερ ἑλλάδι γλώσσῃ Νῆσος. *Entre la Susiane & la Bactriane, il y a un lieu nommé* Kata Stegona, *ou* Kata Stigona, *C'est-à-dire, en langue Grecque, l'Isle, &c.* Il n'y a pas d'apparence que l'on ait designé un Païs, en disant qu'il étoit entre la Susiane & la Bactriane; sa désignation seroit un peu vague. J'aimerois autant désigner quelque canton de la France, en disant qu'il est entre l'Espagne & le Danemarck. Il faut donc chercher une autre Bactriane que celle de l'*Oxus*, & qui soit plus près de la Susiane; & cette Bactriane sera celle de Xénophon. Il y avoit dans la Perse plusieurs plaines avec des haras, dont les chevaux étoit nommez *Niséens*. Il semble même que ce nom étoit celui de tous les grands patura-

paturages, où le Roi de Perse avoit des haras établis. Et Hésychius parle ici des haras de l'Elymaïde auprès de la Susiane. Pline parle de la Bactriane en plusieurs endroits de son Ouvrage; & si l'on n'explique une partie de ce qu'il dit, de la Bactriane de Xénophon; non seulement il se contrediroit d'une façon bien marquée, mais il avanceroit des absurditez palpables: il est cependant étonnant qu'aucun de ceux qui ont commenté cet écrivain, ou qui ont cité les passages dont il s'agit, n'ait soupçonné la difficulté qu'ils contiennent.

Au chap. 16. du VI. liv. Pline décrit la Bactriane, voisine de l'*Oxus*, située entre le mont P*aropamisus* & la *Sogdiane*. Il en parle conformement au systême des géographes, qui n'ont connu que cette Bactriane. Mais au ch. 27. du même Livre, ce n'est plus la même chose. Voici de quelle façon il s'exprime. *Susa à Persico mari absunt 250. millia passuum. Susianis ab Oriente sunt proximi Cossæi; supra Cossæos ad Septentrionem, Mesobatene sub monte Cambalido qui est Caucasi ramus. Inde mollissimo transitu in Bactros, Susianem ab Elymaïde disterminat amnis Eulæus ortus in Medis, medioque spatio cuniculo conditus, ac rursus exortus, & per Mesobatenem lapsus, circuit arcem Susorum.* La difficulté de ce passage consiste dans ces mots, *Inde mollissimo transitu in Bactros.* A quoi les doit-on rapporter? Est-ce à *Caucasi ramus*, ou

ou *Eulæus amnis*? Faudra-t-il dire que le mont *Cambalidus*, qui eſt au Nord de la Suſiane, & qui eſt une branche du Caucaſe, eſt auſſi un paſſage très commode pour aller dans la Bactriane? Mais outre que la conſtruction Latine ne s'accommode pas avec cette explication, eſt-il vrai-ſemblable que Pline ſe ſoit exprimé auſſi peu exactement? Comment a-t-il pû dire que le mont *Cambalidus* étoit un des paſſages pour aller dans la Bactriane, dont il ne s'agit point là; qui eſt éloignée de l'Elymaïde de trois cents lieuës; & qui en eſt ſéparée par pluſieurs Royaumes fameux, la Médie, la Perſe, la Carmanie, la Parthie, la Margiane, &c. Pardonneroit-on aujourd'hui à un écrivain, qui parlant de la Navarre ou du Bearn; & décrivant une gorge des Pyrenées, diroit que c'eſt un paſſage très commode pour aller en Champagne ou en Picardie, lorſqu'il ne s'agiroit point du tout de ces provinces? D'ailleurs, l'expreſſion de Pline ſeroit fauſſe. Au delà de la Meſobaténe & du mont *Cambalidus*, il y a encore de très rudes montagnes, de très vaſtes plaines déſertes, couvertes de ſable ſalé; & par conſéquent abſolument ſtériles, & qu'il faut traverſer pour aller dans la Bactriane. Il ne faut que jetter les yeux ſur la carte, pour s'en convaincre. Ainſi il n'y a point d'apparence que Pline ait voulu parler en cet endroit de la Bactriane Orientale, ou voiſine de l'*Oxus*; mais plûtôt de la Bactriane

triane Occidentale, & voisine de la Susiane. On ne peut même appliquer à la montagne ces mots, *inde mollissimo transitu in Bactros*, parce que l'on ne connoissoit qu'un passage pour aller de la Susiane dans la Perse; & que ce passage se nommoit *Susianæ portæ*, & non point *les portes de la Bactriane.*

Il ne reste donc d'autre parti, que de rapporter ces mots au fleuve *Eulæus*, & lire, *inde mollissimo transitu in Bactros Susianem ab Elymaide disterminat amnis Eulæus. Ortus in Medis, medioque spatio cuniculo conditus, ac rursus exortus, & per Mesobatenem lapsus, circuit arcem Susorum.*

Ce qui signifiera, que le fleuve *Eulæus*, qui prend sa source dans la Médie, se précipite sous terre, & va se remontrer dans cette partie du mont *Cambalidus*, qui est un passage commode pour aller dans la Bactriane; que ce fleuve coulant par ce passage separe la Susiane de l'Elymaïde; & après avoir traversé la Mesobaténe, va former une Isle dans laquelle est bâtie la Citadelle de Suse. Suivant cette explication, la Bactriane sera dans la Mesobaténe, entre l'Elymaïde & la Susiane, dans les vallées du mont *Cambalidus*. Et c'est où j'ai fait voir qu'elle devoit être, suivant le systême de Xénophon.

Cette Bactriane n'est pas le seul Païs, dont le nom se trouve répeté en plusieurs endroits differents. Arrien dans son histoire d'Alexandre, donne le nom de *Sogdiane*

diane au Païs voisin d'Arbelles ; c'est que le nom de *Sogdiane* signifie seulement une vallée, & que ce Païs appellé *Adiabéne*, est en effet une large vallée où coule le Tigre.

Je ne sçais si le nom de la Bactriane est entierement aboli dans la Perse. Un dénombrement des Provinces & des Gouvernemens de ce Royaume, publié par *Olearius* & par Samson le missionnaire, joint des Bacthianis aux peuples de l'Aouïse ou de la Susiane, & les met au nombre de ces provinces, dont les peuples sont plûtôt tributaires que Sujets, & sont gouvernez par un *Vali*, ou Prince de leur nation. Ce pourroit bien être une nation du Païs des *Louts*, ou peuples du *Louvestan*, & du *Curdistan*; car ces montagnards ne sont presque point soûmis aux Rois de Perse. Ainsi les Bactriens de Xénophon auroient conservé leur nom jusqu'à ce jour. La Bactriane Orientale, voisine de l'*Oxus*, porte aujourd'hui le nom de *Tocharestan*, des peuples nommez *Tochari* par les Anciens, & qui faisoient partie de cette Bactriane. Comme ce *Tocharestan* est depuis long-tems sous la domination des Jouzbegs, ce ne peut être le Païs des Bacthianis qui sont encore aujourd'hui Sujets du Roi de Perse.

Etat present de la Perse.

On trouvera dans une autre Dissertation, le reste de la justification de la Géographie de Xénophon. La carte de Cyrus jointe à celle-ci, peut faire connoître par avance les principaux points sur quoi elle roulera.

DISSERTATION HISTORIQUE ET CRITIQUE

Sur ce que les Anciens ont cru de l'Aimant.

Par M. FALCONET.

LA Physique & les autres Sçiences ont autant de droit que l'Histoire, de fournir des sujets à vos Dissertations; tous les faits, de quelque nature qu'ils soient, peuvent y trouver leur place. L'Erudition qui fait l'esprit de cette Académie, sçait tirer des faits qu'elle met en œuvre, sa plus solide nourriture, & leur prêter en échange cet agrément, qui fait toûjours l'attrait le plus sûr de l'instruction. Voilà l'idée que m'ont donnée les differentes Dissertations, dont j'ai entendu faire ici la lecture. Le discours que je vais avoir l'honneur de vous lire seroit composé sur ce modelle, s'il étoit aussi facile de suivre un exemple, que de se le proposer. Je commencerai par examiner les differens noms de l'Aimant, soit en Grec, soit en Latin: de là je passerai aux faits; je

6. d'Avril 1717.

je rapporterai les vrais & les fabuleux, & me contenterai d'indiquer le ſentiment des Anciens ſur les cauſes phyſiques.

De animâ l. 1. c. 2. Nous ſçavons ſur le témoignage d'Ariſtote que Thalès, le plus ancien philoſophe de la Gréce, a parlé de l'Aimant: mais il n'eſt pas certain que le nom employé par Ariſtote ſoit celui dont Thalès s'eſt ſervi. *

De lapidibus Tit. Μαγνῆτις Onomacrite qui vivoit dans la LX. Olympiade, duquel il nous reſte quelques poëſies ſous le nom d'Orphée, eſt celuy qui nous fournit le plus ancien nom de l'Aimant; il l'appelle Μαγνήτης, & il dit que cette pierre avoit été autrefois un jeune homme, qui étoit au ſervice de Medée. La fiction eſt bonne juſques-là; elle ne peut tromper perſonne; mais de l'étendre juſqu'au phyſique comme il a fait, & de nous donner hiſtoriquement des effets non ſeulement fabuleux, mais entierement contraires à l'ordre de la Nature; c'eſt abuſer manifeſtement de la Poëſie. Il eſt vray que l'eſprit de magie, qui régne dans tout le Livre des pierres d'Onomacrite, devoit empêcher qu'on ne s'y méprît: mais il ne faut point joüer avec la crédulité humaine, elle prend tout à la lettre. Quelque abſurde que ſoit ce que le faux Orphée a dit de l'Aimant, les naturaliſtes poſterieurs l'ont adopté; & quelque extravagantes que ſoient les opinions qui viennent de cette

* Diog. Laërce l. 1 §. 24. joint au témoignage d'Ariſtote ſur Thalès celui d'Hippias.

cette premiére source, elles trouvent encore aujourd'huy des partisans: nous en gardons les preuves pour la fin de ce discours.

Hippocrate a désigné l'Aimant sous la périphrase de la pierre qui enléve le fer, λίθος ἥτις τὸν σίδηρον ἁρπάζει. Les Arabes & les Portugais se servent de la même périphrase *; ce qu'on trouve en forme d'épithéte dans Saint Augustin, *mirabilis ferri raptor*; & ce que S. *Empiricus* exprime en un seul mot σιδηραγωγός. C'est dans ce sens qu'on a appellé le Succin *Harpaga*, comme d'un nom propre, ainsi qu'on voit dans Pline & dans Isidore. Hippocrate dans un autre Ouvrage fait mention de la *pierre Magnesie*, & la met au nombre des purgatifs. On trouve ailleurs l'Aimant sous le nom de *Magnesie*, mais cette vertu purgative que d'autres médecins Grecs luy ont aussi attribuée, n'est pas trop connuë aujourd'huy. *La pierre Magnesie* d'Hippocrate ne seroit-elle point quelque espéce de Marcassite différente de l'Aimant? Et les medecins Grecs trompez par le nom de *Magnesie*, n'auroient-ils point attribué à l'Aimant la vertu purgative, plûtôt sur l'autorité d'Hippocrate mal entendu, que sur leur propre experience? Mais cela seul demanderoit une Dissertation particuliére.

De sterilibus mulieribus.
De Civit. Dei l. 21. c. 4.
Adversus mathemat. l. 1. c. 10.
L. 37. c. 2. Origin. l. 16. c. 8.
de internis affection.
Dioscorid. l. 5. c. 148.
Auctor libri de simplicib. medicamentis ad Paternian.
Oribas. Collectan. l. 13. &c.

Sophocle, dans une de ses Piéces qui n'est pas

* *Hagiar algiadheb* en Arabe, *Petra de cevar* en Portugais.

Voce H'ρακ-λεία λίθος — pas venuë jusqu'à nous, avoit nommé l'Aimant Λυδία λίθος, Pierre de Lydie. Hesychius nous a conservé ce mot, aussi bien *Voce* Λυδικὴ λίθος. — que celui de Λυδικὴ λίθος, qui en est une variation.

in Oeneo. — On trouve dans le fragment d'une Piéce d'Euripide Μαγνῆτις λίθος, & Platon nous apprend dans l'Ion que, c'est là le nom que ce poëte a donné à l'Aimant ; ce nom donnera lieu à une petite Controverse.

Platon dans l'Ion & dans le Timée a appellé l'Aimant H'ρακλεία λίθος, quelquefois H'ρακλειῶτις, *pierre d'Heraclée*, nom qui est un des plus usitez par les Grecs.

De animâ l. 1. c. 2. — Aristote a fait plus d'honneur que personne à l'Aimant, en ne lui donnant point de nom, il dit ἡ λίθος, *la Pierre*, par excellence : Themistius s'exprime de même.

Orat. 21. — Il est probable que parmi les Ouvrages d'Aristote que nous avons perdus, celui qui est *l. 5. §. 26.* — intitulé περὶ τῆς λίθου, & dont Diogéne Laërce nous a conservé le titre, étoit un traité de l'Aimant. Les Arabes traduisirent ce Livre depuis la découverte de la Boussole ; & dans les additions qu'il y inserérent, ils firent mention de cette connoissance sous le nom d'Aristote. On trouve encore des MSS. de cette traduction ainsi falsifiée dans les bibliothéques ; & l'on *De minera. lib. l. 2. tract. 3. c. 6.* — croit avec raison qu'Albert le Grand & Vincent de Beauvais en ont tiré les passages, qu'ils citent comme d'Aristote, où ce *Tom. 1. l. 8. c. 19.* — Philosophe paroît instruit de la nouvelle découverte. Théo-

Théophraste avec la plûpart des Auteurs, a suivi l'appellation deja établie de λίθος Ἡρακλεία. *[De lapidibus.]* Pline sur un passage* mal entendu de ce philosophe, *[L. 33. c. 8.]* a cru que la pierre de touche, *Coticula*, qui d'ailleurs entre ses autres noms a celui de Λυδὴ λίθος, *pierre de Lydie*, avoit de plus celui d'Ἡρακλεία, commun avec l'Aimant. Henri Étienne & Bochart, *[Append. Theso. Gr. Voce. Ἡρακλῆς]* prévenus peut-être par l'autorité de Pline, n'ont pas mieux entendu Théophraste. *[Geog sacr. l. 1. c. 38.]* Ces grands noms serviroient d'excuse à ceux qui sont tombez dans la même erreur, si l'examen en pareilles matiéres n'étoit pas toûjours préferable à la plus forte autorité.

Les Grecs & les Latins se servoient aussi du mot Σιδηρίτης, nom tiré du fer Σίδηρος, *pierre Ferriere*, dit Rabelais. *[L. 4. c. 62.]* Ils appelloient encore Σιδηρίτις la pierre métallique, dont on tire le fer; & Σιδηρίτης, une pierre particuliére, aussi bien qu'une espéce de Diamant. Le Diamant doit peut-être à ce nom les proprietez de l'Aimant qu'on lui a attribuées, ainsi que nous verrons dans la suite. La ressemblance des noms dans l'histoire Naturelle,

a

* Théophraste parle en cet endroit de la difference des pierres, par rapport à leurs differentes facultez, ἔνιοι δὲ .. οἱ δὲ... ἕτεροι δὲ ἑλκύν τινα ποιεῖν, οἱ δὲ βασανίζειν τὸν ἄργυρον ὥσπερ ἥτε καλουμένη λίθος Ηρακλεία καὶ ἡ Λυδή. Où l'on voit que λίθος Ἡρακλεία répond au premier membre ἑλκύν τινα ποιεῖν, comme ἡ Λυδὴ répond au second βασανίζειν τὸν ἄργυρον.

a souvent donné lieu à de pareilles confusions pour les choses.

Du reste les Grecs ont diversifié le premier nom Μαγνῆτις en plusieurs façons. On trouve dans Tzetzes Μαγνῆσσα λίθος, dans Achilles Tatius Μαγνησία, Μαγνητις dans la plûpart des Auteurs, Μαγνίτης dans quelques-uns, aussi bien que ὁ λίθος Μαγνίτης par la permutation de la lettre Ἦτα en Ἰῶτα familiére aux Grecs dès les premiers tems: & Μάγνης qui n'est pas de ces noms le plus usité parmi eux, est presque le seul qui soit passé aux Latins.

Le mot Μαγνῆτις avec toutes ses variations, ceux d'Ἡρακλεία λίθος & de λίθος Λυδία ou Λυδικὴ confrontez ensemble, s'aident mutuellement pour indiquer l'origine de leur dénomination: elle vient manifestement du lieu où l'Aimant a d'abord été découvert. Il y avoit dans l'Asie Mineure deux Villes appellées Magnesie, l'une auprès du Mæandre, l'autre sous le mont Sipyle: cette derniére, qui appartenoit particulierement à la Lydie, & qu'on appelloit aussi Heraclée, selon le témoignage d'Ælius Dionysius dans Eustathe, étoit la vraye patrie de l'Aimant. *In Iliad. l. 2.* Le mont Sipyle étoit sans doute fécond en métaux, & en Aimant par conséquent. *Pline l. 2. c. 91.* L'ancienne Ville de Tantalis & celle ensuite de Sipylum, toutes deux situées au pied de cette montagne, furent successivement englouties par la terre; évenement ordinaire aux lieux qui abondent

dent en mines métalliques, & funeste compensation des richesses qu'ils fournissent à leurs habitans. Si la Fable, bien plus que la verité, n'avoit toûjours flatté le goût des Grecs, le mont Sipyle auroit été peut-être plus fameux par l'Aimant, que par le rocher de Niobé, d'où les Poëtes disent que les eaux qui coulent sans cesse, sont les larmes que cette malheureuse mére verse encore après sa mort, pour la perte de ses enfans.

Callimaque. Properce Ovide, Stace. &c.

Il ne me paroît pas que l'opinion de Nicandre doive beaucoup nous arrêter ici; selon cet Auteur, le berger Magnès en découvrant l'Aimant, lui a donné son nom. J'avouë que le nom propre Magnès est fort ancien dans la Gréce; deux des descendans de Deucalion l'ont porté les premiers, & je ne doute point que differentes Villes ou contrées n'ayent reçu de là le nom de Magnésie: mais si Magnès a donné le nom à la Ville, je crois avoir suffisamment établi que la Ville a donné le nom à la pierre. Il en est de même de l'appellation Ἡρακλεία λίθος; quoique la Ville Heraclée de Lydie, aussi bien que les autres Heraclées, tirent leur nom d'Hercule, il n'est pas moins constant que la pierre tire le sien immédiatement de la Ville: Ἡρακλεῶτις λίθος, qu'on trouve dans les Auteurs presqu'aussi souvent qu'Ἡρακλεία, en est une preuve incontestable: Ainsi c'est un défaut d'exactitude de rendre en Latin λίθος Ἡρακλεία, par *Lapis Her-*

Pline l. 36. c. 16.

Apollod. l. 1. c. 7. & Antonin liberalis. c. 23.

Herculeus, au lieu d'*Heracleus*. Il y a près de deux cens ans que *Baptista Pius* en a fait la remarque ; elle n'a pas empêché que plusieurs Sçavants depuis, ne soient tombez dans cette négligence. L'allusion de la force de l'Aimant à celle d'Hercule ne les excuse point, & ne sçauroit prévaloir sur la verité de l'étymologie. Fuller sçavant Anglois n'autorise pas mieux cette dénomination, quand il la tire d'Hercule le Phénicien grand navigateur, auquel il prétend que la Boussole étoit connuë.

Miscellan. sacr. L. 4. c. 19.

L'Aimant appellé *Magnes* du premier lieu de sa découverte, a conservé son ancien nom, quoique trouvé ensuite en plusieurs autres endroits : de même que l'Acier & le Cuivre de differents Païs ont toûjours été appellez *Chalybs* & *Cuprum*, des premiers lieux où ils furent d'abord découverts. Les exemples de pareilles dénominations, sont assez communs dans toutes les Langues. Ce qu'il y a ici de singulier, c'est que le plus mauvais Aimant des cinq espéces que rapporte Pline, étoit celui de la Magnesie d'Asie première patrie de l'Aimant, comme le meilleur de tous étoit celui d'Ethiopie. Silius Italicus, parlant des Ethiopiens, les désigne par l'Aimant, *qui Magneta secant*. Marbodæus dit que l'Aimant a été trouvé chez les Troglodytes, & que cette pierre vient aussi des Indes. Isidore de Seville reconnoît les Indes pour le premier lieu de sa découverte :

L. 36. c. 20.

L. 3.

De lapid. c. 43.

Origin. L. 16. c. 4.

te: & après lui la plûpart des Auteurs du moyen ou du bas âge, appellent l'Aimant *lapis Indicus* & donnent la patrie de l'espéce à tout le genre. *Honor. augustod. Jacob de Vitriaco. &c.*

Il nous reste encore quelques noms de l'Aimant, dont l'origine est d'une autre espéce: nous les avons gardez pour les derniers, parce que leur discussion nous conduit à l'examen d'un fait, & que voici le lieu où des noms nous devons passer aux faits.

Tout le monde sçait que l'Aimant attire le fer; mais quelques-uns ignorent encore aujourd'hui, que le même Aimant repousse le fer qui est déja aimanté, lorsque la pierre & le métal sont présentez l'une à l'autre dans un sens nouveau. Les Anciens les plus instruits avoient remarqué cet effet; mais ne pouvant concevoir qu'il dépendit de la même cause que l'attraction, ils firent de l'Aimant deux pierres, auxquelles ils attribuérent les proprietez opposées. *L. 36. c. 16 & proœm l. 20.* Pline appelle Théamédes, la pierre qui repousse le fer, & la regárde comme très différente de l'Aimant. Ce Théamédes a passé sans autre examen dans l'Histoire Naturelle de tous les temps: quelques Auteurs seulement l'ont compris sous le nom génerique de l'Aimant, dont ils disent qu'il y a deux espéces, l'une qui attire le fer, & l'autre qui le repousse: Cependant nous allons reconnoître des vestiges de la verité dans l'Antiquité la plus reculée. *Psell. de lapid.*

De Iside & Osi. Manethon dans Plutarque nous apprend que les Egyptiens appelloient l'Aimant, l'Os d'Orus, ὀστέον Ὥρου, & le Fer, l'Os de Typhon, parce que regardant la Nature dans l'état d'union ou de décomposition, sous le symbole d'Orus & de Typhon, ils croyoient voir une image de ces deux états dans l'action de l'Aimant sur le fer, selon que la pierre attire le métal ou le repousse. Les mystéres de ces Peuples me touchent médiocrement; mais je suis frappé de trouver ici dans ὀστέον Ὥρου le double effet de la vertu de l'Aimant clairement indiqué.

De Medicam. c. 1. Voici un Auteur moins connu, c'est Marcellus Empiricus, médecin du Grand Théodose: personne je crois n'a fait attention à ce qu'il dit de l'Aimant. *Magnetes lapis qui Antiphyson dicitur, qui ferrum trahit & abjicit, qui attire le fer & qui le repousse:* paroles remarquables qui établissent les deux proprietez contraires dans le même sujet: celle de repousser est exprimée par le mot singulier *Antiphyson*, qui représente l'Aimant souflant contre le fer pour le chasser. Les Allemans encore dans le XVII. siécle appelloient le prétendu Théamédes *Ein-bleser*, nom qui répond parfaitement à celui d'*Antiphyson*, qui *resflat*, qui soufle contre. Je lis dans un Auteur, que Paul Æginéte a appellé l'Aimant φυσῶν; mais je n'ai pû trouver l'endroit dans Æginéte même. Cette idée de vent ou de soufle convient si bien aux ope-

Achill. Gasser. præfat. in Petr. Peregrin. de Magnete.

rations

rations Magnétiques, que j'oserois presque assurer qu'il faut lire dans Lucréce, *Magnesii flamina saxi*, au lieu de *flumina* L. 6. ou *semina*, dont les leçons ne sont pas mieux autorisées. C'est ainsi que Claudien dit en parlant du fer, sous le nom de Mars, *Epigram. 41.*

Ille lacessitus longo spiraminis actu.

Ausone exprime de même l'action de l'Aimant, sur la fameuse statuë d'Arsinoë. *In Mosellâ Idyll. 3.*

*Spirat enim tecti testudine * totus Achates,*
† *Afflatamque trahit ferrato crine Puellam.*

Outre les passages de Plutarque & de Marcellus Empiricus, je crois appercevoir encore la double proprieté de l'Aimant dans un Fragment d'Euripide, où se *In Oeneo.*

R 2 trouve

* *Totus* est la leçon ordinaire des MSS. laquelle a été rejettée de tous les Sçavants, comme ne faisant aucun sens: les uns ont lû *Corus*, les autres *torous*, les autres *Dorus*, les autres *Eous*, &c. Selon moi il faut retenir *totus*: *testudine totus Achates* est une Hypallage pour *testudine totâ*: la voute étoit toute d'Aimant: *Magnete Templum concamerare inchoaverat*, dit Pline l. 34. c. 14. Cette Hypallage est du même genre que celles de Properce *plena sidera*, pour *sidera pleno illis cælo*: *plena flumina* pour *flumina plenis urceis*. La métonymie dans le mot *Achates* est bien plus extraordinaire: nous ignorons peut-être quelque raison particuliére qui pourroit la justifier.

† On trouve selon Vinet *afflatam* dans les anciens MSS. & *afflictam* dans quelques nouveaux: le mot *Spirat* du vers précédent doit déterminer pour *afflatam*.

trouve le mot Μαγνῆτις: mais l'endroit n'est pas tout à fait sans contestation. Théophraste appelle Μαγνῆτις une pierre, qui par sa couleur brillante ressemble à l'argent. Plusieurs grammairiens Grecs parlent de la même pierre, sans pourtant citer Théophraste, & observent la distinction qu'on doit faire entre le nom de la pierre Μαγνῆτις & celui de l'Aimant, dont ils disent que le vrai nom est Ἡρακλεία λίθος. Leur remarque en géneral est vraye, quoique la plûpart des Auteurs n'y ayent pas eu égard: & J. C. Scaliger & Brodeau ont critiqué mal à propos Hesychius à cette occasion: mais Hesychius lui-même a peut-être témerairement accusé Platon d'avoir pris la pierre Μαγνῆτις pour l'Aimant dans l'Ion. Comme Platon cite Euripide pour son Auteur, il a eu sans doute en vûë le passage du Fragment, où nous trouvons aujourd'hui le mot Μαγνῆτις, qui ne se voit point ailleurs dans tout ce qui nous reste de ce poëte: ainsi il faut qu'Hesychius ait cru que Platon n'ait pas bien entendu Euripide. Effectivement Suidas, autre grammairien, qui nous a conservé ce Fragment, entend par Μαγνῆτις la pierre qui ressemble à l'argent. Il s'agit donc de sçavoir comment Euripide doit être interpreté. Voici le Fragment de ce poëte; il dit parlant de quelqu'un,

De lapidibus.

Zenob. & Diogen. Paræmiogr., Hellad. Besantin. in Biblioth. Phot, Phot. in lex. Gr. MS Hesych. & Suid.

In l. 1. de Plant. Aristot.

Miscell. l. 5. c. 29.

Au mot Ἡρακλείαν λίθον

... τὰς βρότων

Γνώ-

Γνώμας σκοπῶν, ὥστε Μαγνῆτις λίθος,
Τὴν δόξαν ἕλκει καὶ μεθίστησιν πάλιν.

C'eſt-à-dire, *en examinant les differents ſentimens des hommes, tel que la pierre Magnetis, il s'attire leur eſtime & il la rejette.* On ne ſçauroit être trop retenu pour déterminer le ſens d'un Fragment, dans l'ignorance où l'on eſt de ce qui precéde les mots qui reſtent. J'avouë que dans ce Fragment on peut entendre par la pierre *Magnetis*, cette pierre qui trompe au premier coup d'œil, par ſon éclat ſemblable à celui de l'argent; mais qui peut nier que l'Aimant ne convienne ici tout auſſi bien? & ſi Platon a pris pour l'Aimant ce que Heſychius & Suidas ont pris pour une autre pierre, l'autorité du philoſophe contemporain d'Euripide, ne doit-elle pas du moins balancer celle de ces grammairiens poſtérieurs! Le ſens de Platon ne peut être obſcur que pour ceux qui ignorent la proprieté qu'a l'Aimant, de repouſſer le fer dans certaines circonſtances; & l'on pourroit croire avec raiſon, que ce qui a empêché les grammairiens de reconnoître ici l'Aimant, ce ſont ces mots, μεθίστησι πάλιν, *il fait changer de place en repouſſant en arriere.* (πάλιν, *rurſum*, en cet endroit eſt le contraire de πρόσω, *prorſum*) Ce n'eſt pourtant que par rapport à l'Aimant que le mot μεθίστησι peut être ici employé dans ſa propre & vraye ſignification: le ſens figuré qu'il faudroit lui donner pour la

 pierre

pierre *Magnetis* de Théophraste seroit assez dur & ne trouveroit guéres d'exemple. Saumaise n'examine ce passage que pour y faire une correction hardie & peu nécessaire *; mais il ne soupçonne pas que l'Aimant puisse donner lieu à une interprétation differente de celle de Suidas. Le grand Saumaise, quoique dans un siécle éclairé, étoit dans la même ignorance que la plûpart des Anciens, sur la faculté qu'a le même Aimant d'attirer & de repousser le fer, selon le sens que la pierre & le métal déja aimanté sont présentez l'un à l'autre: & je ne serois pas étonné de trouver sur cet article Euripide plus sçavant que lui, puisque ce poëte avoit voyagé en Egypte, où je viens de faire voir que cette proprieté de l'Aimant étoit connuë. Après toutes ces réflexions, je laisse aux Critiques judicieux à déterminer, si ce passage d'Euripide doit être compté pour un des témoignages des Anciens, sur la connoissance du double effet de la vertu de l'Aimant : connoissance cependant qu'on doit toûjours regarder comme obscure & indécise; puisque les gens de l'art, j'entends les philosophes & les naturalistes, n'en ont sçû tirer aucun avantage.

In Solin. c. 52

In Epictet. & Simplicium p. 290.

On

* Il est vrai que la correction de Saumaise rend au premier Vers Γνώμας.... une syllabe qui lui manque; mais on peut lire ou avec Barnes σκεπάσαι, au lieu de σκεπᾶν, ou bien ὥσπερ Μαγνῆτις λίθος, au lieu de ὥστ. λ.

On peut donc dire que la vertu d'attirer le fer a été proprement le seul endroit, par où l'Aimant a excité l'admiration des Anciens. Pour rapporter avec quelque ordre les faits qui regardent cette proprieté, je les distinguerai en vrais, en fabuleux entez sur le vrai, & en fabuleux entierement. J'entends par fabuleux entez sur le vrai, ceux où l'on a porté la vertu de l'Aimant au delà de son pouvoir ; & par les faits totalement fabuleux, ceux où l'on a imaginé des proprietez qui n'étoient point.

Onomacrite a décrit l'attraction du fer avec assez d'élegance, mais Claudien dans ce qu'il paroît en avoir imité y a ajouté de nouvelles graces. Quelle beauté dans ces Vers! *De lapidib. iii.* *Magnetes Epigram. 4.*

Pronuba fit Natura Deis, ferrumque maritat
Aura tenax . . . . plus bas
Flagrat anhela silex, & amicam saucia sentit
Materiem, placidosque Chalybs cognoscit amores.

Il semble que Pline lui ait inspiré ces idées; il faut entendre avec quelle magnificence ce dernier parle de l'Aimant. *Quid lapidis rigore pigrius? ecce sensus manusque tribuit illi Natura: Quid ferri duritie pugnacius? sed cedit & paritur mores; trahitur namque a Magnete lapide, domitrixque illa rerum omnium Materia ad inane nescio quid currit; atque ut propius venit assistit te-* *L. 36. c. 16*

teneturque, amplexuque hæret.

Il feroit également inutile & ennuyeux de rapporter tous les passages des Anciens, où il est parlé de l'attraction; passons à quelques circonstances particuliéres de cette proprieté: la plus remarquable est la communication qui s'en fait de l'Aimant au fer. Platon en donne un exemple merveilleux dans l'Ion, où il décrit cette fameuse chaîne d'anneaux de fer, suspendus les uns des autres, & tous soutenus par le premier qui tient à l'Aimant. Lucréce, Philon, Pline, Galien, Nemesius, &c. se plaisent à rapporter le même phénoméne; & Saint Augustin en parle avec une espéce de ravissement, aussi bien que de la pénetration de la vertu attractive de l'Aimant au travers des corps les plus durs. Lucréce avoit déja reconnu cette seconde circonstance de l'attraction; il la met sous les yeux dans ces vers,

L. 6. De Opific. Dei. L. 34. c. 14. De Naturâ lib. Facult. l. 1. c. 14. &c. De Naturâ Hom. c. 1. De civ. Dei L. 21. c. 4. L. 6.

Exsultare etiam Samothracia ferrea vidi
Et ramenta simul ferri furere intus ahenis
In scaphiis, lapis hic Magnes cum subditus esset.

Cette agitation des parties de limaille qui s'approchent, qui s'éloignent, selon qu'on leur présente differents côtez de l'Aimant, au-dessous du vaisseau d'airain, où elles sont contenuës, devoit faire soupçonner à Lucréce quelque chose de la double vertu de l'Aimant: il l'avoit même remarquée

marquée, comme il le dit formellement dans les Vers immédiatement au-dessus.

Fit quoque ut a lapide hoc ferri Natura recedat,
Interdum fugere atque sequi consueta vicissim.

Mais l'explication forcée qu'il donne de ce phénoméne, en le rapportant aux corpuscules émanez de l'airain, fait connoître que ce poëte n'entrevoyoit pas seulement la verité. Tant il est vrai que l'esprit philosophique est aussi utile aux expériences, que les expériences sont utiles au philosophe.

Si le fer reçoit la vie de l'Aimant, pour parler le langage de Pline, qui appelle *ferrum vivum* le fer qui a touché cette pierre; il lui rend, par un miracle nouveau, ce qu'il en a reçu: c'est un commerce mutuel de vie, où le fer anime l'Aimant, après en avoir été animé. Les Anciens ont connu encore cette troisiéme circonstance. L'Auteur des Problêmes attribuez à Alexandre Aphrodisée, dit en termes formels, que l'Aimant est vivifié par la limaille: on le voit aussi dans ces Vers de Claudien:

L. 34. c. 14.

Prem. l. 1. Problemat.

Epigram. 14.

Ex ferro meruit vitam, ferrique rigore
Vescitur; has dulces epulas, hæc pabula novit:
Hinc proprias renovat vires.

Cardan a pris sans doute ces Vers à la

lettre, lorſqu'il a cru que la limaille ſervoit réellement de nourriture à l'Aimant. J. C. Scaliger, ſon cenſeur impitoyable, ne l'a pas épargné ſur une imagination ſi ridicule. Les Modernes ont tiré un avantage merveilleux de cette proprieté du fer: l'armure dont ils révêtent l'Aimant en multiplie prodigieuſement la force. J'ai vû entre les mains de l'illuſtre M. Puget, qui ſera toûjours la gloire de la Philoſophie Magnétique, j'ai vû, dis-je, un Aimant armé, ſoûtenir cent ſoixante-huit fois autant que ſon propre poids.

De Subtilitate Exercitat. 131.

Voilà ce que les Anciens nous fourniſſent de vrai dans ce qui regarde l'Aimant: qu'il me ſoit permis d'indiquer ſeulement les cauſes phyſiques qu'ils en rapportent. Thalès, ſelon Ariſtote, appelloit *Ame* tout ce qui donne les mouvement κινητικόν τι: ſur ce principe l'Aimant avoit une ame, à auſſi bon droit, ſans doute, que l'Huitre & autres ſemblables Animaux: ce mot rendoit raiſon de tout; il ne falloit pas en demander davantage. Le mot eſt heureux, il eſt vrai, pour l'orateur & pour le poëte: auſſi voit-on qu'un certain genre d'Auteurs comme Achil. Tatius, Théophyl. Simocate, Theodor. Prodomus, ſçavent en tirer avantage & badinent agréablement, en attribuant des ſentiments, & de l'amour même, à la pierre & à ſon métal favori: mais le philoſophe qui veut être éclairé, ne trouve rien de plus réel dans le mot d'*Ame*

De Animâ l. 1. c. 2.

d'*Ame*, que dans ceux de qualité attractive, de proprieté ineffable, de sympathie, de lumiére spécifique, & de tant d'autres termes, dont personne ne desire que je parle plus long-temps. L'Ecole Pythagoricienne a été plus difficile à contenter que celle de Thalès: ce fut dans son sein que les Empédocles, les Leucippes, les Philolaüs, les Démocrites, les Timées, conçurent les grandes vuës du Méchanisme. Platon, qui n'avoit à lui aucun systême veritablement physique, emprunta de ces principes méchaniques, l'explication de l'Aimant qu'il ne fait qu'indiquer, en donnant celle de quelques autres phénoménes dans son *Timée*: on apprend même d'Aulu-Gelle & de Diogéne Laërce, que presque tous les matériaux de ce dialogue avoient été pris dans un Livre de Philolaüs. On donne cependant le nom de Platonique à cette explication de l'Aimant, & avec d'autant moins de raison, qu'elle avoit déja été employée par Empédocle & par Démocrite: mais comme le sentiment de ces deux philosophes n'a été rapporté que fort long-temps après lui, par Alex. Aphrodisée dans ses *Questions Naturelles*; il faut du moins accorder à Platon l'honneur d'être le plus ancien Auteur de ceux qui nous restent, où cette explication se trouve. On la voit ensuite assez bien exposée dans Plutarque: voici ses paroles. *Il se fait de l'Aimant une émanation forte & spiritueuse, laquelle chasse l'air qui le touche*

L. 3. c. 17.
L. 3. § 9.
& l. 8. § 84.

L. 2. c. 23.

Quæst Plat.

 im-

immédiatement; cet air chassé pousse l'air voisin, qui revenant par un mouvement circulaire, pour occuper la place d'où le premier air a été chassé, contraint le fer de se mouvoir & l'entraîne avec lui. * On ne reconnoît dans ce que je viens de rapporter qu'un effet de la pulsion circulaire de l'air, à laquelle la Secte de ces premiers philosophes méchaniciens attribuoit, comme à une cause commune, tous les phénoménes que les autres Sectes attribuoient à l'attraction, Comme c'est là un de ces principes géneraux du Méchanisme, dont Descartes a remis le systême en honneur, ce principe a dû nécessairement entrer dans l'explication que le philosophe moderne a donné de l'Aimant: mais de prétendre, par cette raison, que l'explication Cartésiene soit la même que celle qu'on appelle Platonique, c'est ignorer également l'une & l'autre. Je me contenteray de faire remarquer le point essenciel en quoi elles différent. Il ne s'agissoit pour les Anciens, que de la vertu attractive, mais il falloit trouver aujourd'hui dans le même principe la cause de la vertu directive; phénoméne Cosmique, c'est-à-dire, lié avec la constitution du Monde entier: aussi dans l'ancienne explication les corpuscules émanez n'appartiennent qu'à l'Aimant, & lui sont propres; mais dans

* Plutarque adjoûte plus bas que l'Aimant n'attire point les autres corps, parce qu'il n'y a que le fer dont l'inegalité des pores donne prise à l'air.

dans l'explication moderne, la matiére cannelée de Descartes est universelle ; le Tourbillon la fournit, les pores de la terre figurent, & l'Aimant qui se trouve sur son passage la reçoit ainsi figurée.

Dès que la Philosophie de Descartes parut, on le décria comme un Novateur; lorsqu'elle fut bien établie, l'accusation changea, il devint plagiaire: si l'on doit s'en tenir à cette derniére qualité, sera-t-elle plus injurieuse à Descartes qu'à Platon? Le crime ne pourroit être plus grand dans le philosophe moderne, que parce qu'il a sçû si bien ajuster tous ses vols, qu'il en a composé un tout, dont les parties conviennent les unes aux autres: au lieu que le philosophe Grec en a usé de meilleure foi; ce qu'il prend de differents Auteurs ne peut s'assortir; par là il se disculpe d'avoir eu aucun dessein de nous surprendre. Finissons cette digression: Descartes, quelque grand qu'il soit, ne nous a point soumis à son autorité. Cette divine Méthode, où il nous prescrit les régles de l'examen, auquel nous devons rappeller toutes les matiéres philosophiques, nous fournit quelquefois des armes contre lui-même ; ainsi nous nous contentons de dire aujourd'hui, avec M Bernoulli, philosophe & mathématicien de la premiére classe, que si l'explication Cartésiene des opérations de l'Aimant ne satisfait pas entierement à la verité, elle suffit du moins, pour faire voir que ce miracle de la Na-

De gravitat. Æther. p. 23.

ture peut être executé par le moyen de l'impulsion.

Avant que de quitter le Physique, observons que quoique Lucréce explique l'opération de l'Aimant de la même maniere que Platon, il y avoit pourtant quelque chose de singulier dans l'explication qu'employoit la Secte, dont étoit ce poëte: car il y a apparence qu'Epicure joignoit à l'impulsion de l'air, l'acrochement des atomes émanez de l'Aimant, avec ceux qui émanoient du fer: cependant Lucréce son disciple ne fait mention que de l'impulsion de l'air; & d'un autre côté Galien, qui rapporte le sentiment d'Epicure, ne parle que de l'acrochement des atomes. Quelque effort que Gassendi fasse pour excuser ce philosophe, je pardonne à Galien, qui réfute cet acrochement, d'avoir autant aimé la qualité attractive. Au reste la philosophie Corpusculaire paroissoit si propre à expliquer les opérations de l'Aimant, que les partisans même des Sectes differentes y avoient recours dans cette occasion. Strabon, Péripatéticien ou Stoïcien, compare à l'action de l'Aimant celle de certaines eaux, dont les vapeurs attirent comme dans un goufre les oiseaux qui volent au-dessus.

L. 6.

De Natural. facult. l. 1. c. 14.

Physic. sect. 3. memb. 1. l. 3. c. 4.

L. 15. ubi de fluvio Silia.

Nous venons de voir ce que les Anciens connoissoient de vrai des effets de l'Aimant; mais le vrai, quelque merveilleux qu'il soit, ne suffit pas à l'imagination: voyons les faits que nous avons appellez fabu-

fabuleux entez ſur le vrai, où l'on a pouſſé la vertu de l'Aimant au-delà de ſes bornes. Il falloit bien que la découverte de l'Aimant, comme la naiſſance des hommes extraordinaires, fût ſignalée par quelque prodige. Le berger Magnès menant paître ſes troupeaux, ſe trouva attaché à une mine d'Aimant par les clous de ſes ſouliers: voilà l'occaſion de la découverte, ſelon Nicandre. Iſidore ſuit Nicandre, mais il met la ſcéne aux Indes * Dans le grand Etymologicon & les *Amphilochia* de Photius, les perſonnes ſont differentes, & la choſe eſt à peu près la même. Pline dit que près du fleuve *Indus* il y a deux montagnes; quand on y alloit avec des ſouliers garnis de clous, ſur l'une on ſe trouvoit arrêté ſans pouvoir avancer, mais ſur l'autre on ne pouvoit fixer ſes pas. Pline ſans doute a adjouté cette derniére, pour faire le contraſte du Théamédes avec l'Aimant. † Si quelqu'un ne regardoit pas ces faits comme éloignez de toute probabilité, je dirois que l'Aimant eſt enfoui aſſez avant dans la terre, & que les veines de cette pierre, qui percent juſqu'au dehors, étant expoſées à l'air & à la pluye, perdent bientôt leur vertu. Paſ-

Dans Pline l. 36. c. 16.

Origin. l. 16. c. 4.

Quaſt. 153. cod. MS. Coiſlin. l. 2. c. 96.

* On ſoupçonne qu'Iſidore a lû dans le texte de Pline *India*, au lieu de *Ida*.

† *Maiolus Dier. Canicul. t. 1. colloq.* 18. dit que dans la Sardaigne il y a des montagnes, au pied deſquelles on trouve de l'Aimant à l'Orient ſeulement, & dans tous les autres aſpects du Théamédes. Il a pris cela de la deſcription de l'Italie de Léandre Alberti.

Passons de la campagne dans les Villes. On sçait que l'Architecte Dinochares, par ordre du Roi Ptolemée, entreprit de revêtir d'Aimant la voûte du Temple d'Arsinoë, pour suspendre au-dessous la statuë de cette Princesse : Nous apprenons de *L. 34. c. 14.* Pline, que l'ouvrage commencé fut interrompu par la mort de l'Architecte & *In Mosel. Idyll. 3.* par celle du Roi: Ausone pourtant nous donne la chose comme faite: peu nous importe, puisque le même miracle se vit ensuite accompli dans le Temple de Sérapis à Alexandrie: on y voyoit la statuë du Soleil suspenduë. *Histor. Eccles. l. 11. c. 23.* Rufin, le premier qui en ait parlé, ne donne point à entendre que la statuë fût en l'air, sans toucher à rien; *De promiss. Dei. p. 3. promiss. 38.* Prosper d'Aquitaine ne change point cette circonstance, quoiqu'il en adjoûte quelque autre: mais *De Civit. Dei. l. 21. c. 6.* Saint Augustin, par vivacité sans doute pour la gloire de l'Aimant, fait tenir la statuë en l'air au milieu du Temple, entre les Aimants de la voûte & ceux du pavé. *Comp. hist. p. 315. Edit. Goar.* Crédenus & Nicéphore Caliste, suivent Saint Augustin; *Histor. Eccles. l. 15. c. 8. Annal. p. 4.* mais Glycas encherit, & pour mieux tenir la statuë en raison, il met encore des Aimants aux deux côtez du Temple. Qu'est-il besoin de réflexions ? Jamais exemple montra-t-il plus sensiblement le progrès naturel du merveilleux? *Lib. Memor. Tit. Mira. Mundi.* La statuë de la Victoire, dont parle Ampelius, a servi sans doute de modéle à Glycas; au milieu de quatre colonnes, elle étoit dans un équilibre, qu'aucun mouvement

vement de l'air ne pouvoit altérer. Le Roi Théodoric, dans une Epitre à Boëce, parle d'une statuë de Cupidon suspenduë dans le Temple de Diane. Dans Beda, Bellerophon à cheval suspendu en l'air, fait la quatriéme merveille du monde. Les Chroniques de Tréves * nous apprennent, qu'on voyoit dans cette Ville un Mercure contrebalancé par les Aimants, mis au-dessus & au-dessous: la situation convenoit au Messager des Dieux. Kircher cite Maimonides sur une autre statuë du Soleil, en pareille situation dans le Temple de Belus à Babylone: il trouve aussi dans le Talmud, que les Veaux de Jeroboam étoient suspendus de la même maniére, & que ce fut là le principal attrait de l'idolâtrie des Israëlites. Bochart joint à ce fait, celui de la Couronne des Ammonites, qu'un Aimant, selon le Rabin Kimchi, tenoit suspenduë. Je me suis dispensé de verifier ces derniéres citations: l'ancienneté ni le nombre de pareils exemples, ne les rend pas plus authentiques. La même opinion ne régne-t-elle pas encore aujourd'hui sur le tombeau de Mahomet? Les Turcs, dit Bernier, se moquent des voyageurs qui leur en parlent: Voici

Cassiod. Var. l. 1. Ep. 45. To. 1. p. 400. 7 Mirac. Mundi. C'est. Trev. c. 4. & 23. in Access. hist. edit. a G G. Leib. Hanov. 1700. 40. De Arte Magnet. l. 1. p. 1. c. 5. Hieroz. p. poster. l. 5. c. 7.

* La Ville de Tréves doit être accoutumée à ce prodige. Adlzreitter, Chancell. de Baviére, rapporte dans ses Annales, que les Normans en 882. s'étant emparez de Tréves, ils arrachérent les chaines qui tenoient suspenduë l'urne où étoit le corps de S. Paulin, & que nonobstant cela, l'urne demeura en l'air, comme auparavant. *Annal. Boic. p. 1. l. 12.*

Descrit. e sat. dell'Egitto, &c. Rom. 1679. 4. l. 1. c. 30.

Voici le vrai que nous apprend Gabriel Bremond, Marſeillois, dans un voyage curieux écrit en Italien. Au-deſſus du tombeau de Mahomet qui eſt à terre, comme il convient à un tombeau, il y a une pierre d'Aimant longue & large de deux pieds, épaiſſe de trois doigts, à laquelle eſt ſuſpendu un croiſſant d'or enrichi de pierreries, par le moyen d'un gros clou, qui eſt au milieu du croiſſant. Jugeons par là à quoi doivent ſe réduire les contes précedents. Nous ſçavons par l'experience, que l'Artiſte le plus adroit ne peut faire tenir en l'air une aiguille entre deux Aimants; & nous ſçavons par la raiſon, que ſi le hazard faiſoit arriver à ce point d'équilibre moralement impoſſible, le corps ſuſpendu le perdroit bien-tôt au moindre mouvement de l'air. J'oubliois la ſtatuë d'Apollon barbu, dont parle Lucien au Traité de la Déeſſe de Syrie: quand cette ſtatuë vouloit rendre ſes oracles, elle s'agitoit juſqu'à ce que les Prêtres la miſſent ſur un brancar: alors par divers mouvements elle les guidoit du côté où elle vouloit aller; Lucien dit qu'un jour, lui préſent, elle s'éleva en l'air au milieu de la marche. On reconnoît dans cette manœuvre tout le jeu d'une marionette: & l'Aimant pourroit y avoir quelque part: mais la derniére circonſtance eſt un peu forte. Quand Lucien rapporte des contes de cette nature, ce n'eſt plus le Lucien qui ſe mocque ouverte-

ment

ment des Dieux, c'eſt un eſprit ſouple qui ſçait ſe prêter aux ſottiſes des hommes, pour s'en mocquer plus finement.

Si nous parcourons les Mers, nous y trouverons de nouveaux prodiges: il ne coute rien à Ptolemée le géographe, & à quelques autres écrivains, d'arrêter les Vaiſſeaux dans leur courſe par des rochers d'Aimant qui en attirent les clous: Auſſi ces Auteurs donnent-ils aux Habitants des Iſles Orientales, la prudence de ne ſe ſervir que de chevilles de bois dans la conſtruction de leurs bâtiments. Il eſt vrai que les Habitants des Maldives & de beaucoup d'autres Iſles conſervent aujourd'hui cet uſage: mais nos Voyageurs modernes ont la ſimplicité de croire que c'eſt par la rareté du fer dans ces climats, que ces peuples y ſont obligez. Cette attraction de Vaiſſeaux a été fort du goût des Arabes: on en trouve des exemples dans la Géographie Nubiene. Ces derniers ſiécles ſe ſont ſervis de la verité même, pour autoriſer une pareille fiction. La découverte de la vertu directrice de l'Aimant, fit d'abord juger néceſſaire de placer au milieu de la Mer, près de notre Pole, des rochers Magnétiques d'une force infinie, au grand péril des malheureux Vaiſſeaux qu'ils attiroient de fort loin. On voit ces rochers dans des Cartes que d'habiles géographes donnérent, il n'y a guéres plus de cent ans.

Geograph. l. 7. c. 2
Pſeudo-Calliſth. hiſtor. MS. Græca Alexandri.
Auctor libri de moribus Brachman.
Auctor libri Hebræi Scuta fortium.
In ſextâ & ſeptimâ parte Clim. I.
Gerard. Mercat. & Jodoc. Hondius.

Ce dernier fait eſt proprement du genre,

re des troisiémes faits que j'ai appellez entierement fabuleux. Ici l'imagination est encore plus féconde, parce qu'elle est plus libre; mais il faut nous restraindre. La vertu de l'Aimant ne subsiste que pendant le jour, elle diminuë la nuit, ou même s'éteint tout-à-fait, comme si elle suivoit le cours du Soleil: Lambin choisit ce trait, entre plusieurs autres, pour en orner son commentaire sur Lucréce; mais il fait bien de ne pas citer son Auteur, qui est Apollonius: le titre seul d'Histoire Fabuleuse dicte le jugement qu'on doit porter de l'Ouvrage. L'Ail & le Diamant privent l'Aimant de sa vertu; le premier parce qu'il a une qualité occulte contraire à celle de l'Aimant: on trouve ce dernier fait dans Pline; on trouve l'autre dans Plutarque; tout le troupeau des naturalistes suit ces deux chefs. Les derniers Auteurs distinguent pourtant, ils adjoûtent à l'Ail & au Diamant, l'Huile & le Mercure: aujourd'hui on se contente de sçavoir que l'Aimant n'a d'autres ennemis que la rouille & le feu. Je ne peux quitter le Diamant sans observer que dès que la vertu directrice de l'Aimant fut découverte, on l'attribua aussi-tôt au Diamant, comme un appanage dû à la qualité attractive qu'on lui avoit déja supposée. Je suis bien trompé si cette erreur n'a donné l'origine au nom de l'Aimant dans notre Langue: les François l'appelloient autrefois *Magnete*,

In Lucret. l. 6.

Histor. comment. c. 23.

Plutarch. Symp. probl. l. 2. probl. 7.
Plin. l. 37. c. 4.
Solin. c. 52. &c.
Jac. Dondi & Lev. Lemn.
Plusieurs Chymistes.

Magnete, & ils appelloient * le Diamant *Aimant*, par la contraction du Latin *Adamas*: mais quand on crut avoir reconnu que la vertu directrice du *Magnete*, aussi-bien que l'attractive, convenoit à *l'Adamas* appellé alors *Aimant*, le nom de la plus noble pierre passa à l'autre, leur fut commun à toutes deux pendant quelque temps; & ensuite par une bizarrerie de la Langue, le *Magnete* retint tout seul le nom d'Aimant †, & *l'Adamas* le perdit, pour prendre celui de *Diamant*. Ce qu'il y a de commun certainement entre le Diamant & l'Aimant, c'est que jamais pierres n'ont été le sujet de plus de fictions dans tous les temps. Outre ce que l'Aimant a pris pour lui-même, il a valu à d'autres pierres des qualitez extraordinaires; je crois même qu'il leur a donné l'existence: c'est sur son modéle qu'on a imaginé *l'Amphitane*, la *Pantarbe*, la *Sagde*: cette derniére s'attachoit au bois; *l'Amphitane* attiroit l'or; mais la *Pantarbe* se fait rendre hommage par toutes les pierres, car elle attire, dit Philostrate, toutes celles qui sont autour d'elle. Les pierres merveilleuses, dont je viens de parler, aussi-bien que l'Ambre jaune & certains mixtes

Plin. l. 37. c. 10. *Plin. ibid.* *Vita Apoll. l. 3. c. 14.*

* On voit le Diamant ainsi nommé dans la vieille traduction Françoise du Livre de *Marbodeus*: on trouve *Aimant* pour Diamant dans plusieurs MSS. *plus durs d'un Aimant*, Borel Antiquit. Gaulois. *foi Aimantine*. Nicot Diction. qui l'interpréte mal de l'Aimant, *Magnes*, &c.

† Par la même raison les Espagnols appellent l'Aimant *Iman*, & les Ecossois, *Adamant*.

mixtes qui ont une vertu électrique, c'est-à-dire, qui attirent la paille, &c. tous ces corps me paroissent avoir été compris par quelques naturalistes sous le nom d'Aimant, comme sous leur genre. Nous suivons en cela l'idée d'Albert le Grand, qui nous dit qu'il y a plusieurs espéces d'Aimant; que les uns attirent l'Or, d'autres l'Argent, d'autres le Plomb, &c. d'autres la chair, d'autres les Poissons, d'autres l'Huile, d'autres le Vinaigre. Prétons à une proposition si extraordinaire quelque apparence de verité, du moins dans ce qui regarde les Métaux: nos meilleurs physiciens ont remarqué une impression de l'Aimant sur differents Métaux: M. Hughens avec un excellent Aimant faisoit mouvoir une régle d'airain: Le R. P. Gouye dit que pour observer avec plus d'exactitude les variations de l'Aiguille Aimantée, il ne faut pas se servir de Boussole, où il entre du cuivre: le fameux Boyle nous apprend aussi que l'Aimant attire, quoique foiblement, certains Diamants, parce qu'ils contiennent, dit-il, quelques parties Martiales: (c'est là sans doute l'espéce de Diamant que Pline appelle *Siderites ferrei splendoris*,) cette raison est commune aux Métaux; ils ne donnent de prise à l'Aimant que par les parties ferrugineuses qui s'y trouvent mêlées. Ainsi tout se réduit à cette unique & incontestable verité, qu'il n'y a dans la Nature que le Fer qui soit attiré par l'Aimant. Enfin

De Mineral. l. 2. Tract. 3. c. 6.

Du Hamel Hist. Reg. Scient. Acad. 1679. c. 1. Observat. Phys. & Astron. p. 90. Exper. & observ. Phys. c. 2.

L. 37. c. 4.

Enfin nous voici arrivez au comble de l'erreur: la vertu de l'Aimant n'a point été bornée à tout ce qui est corporel: on l'a étenduë jusques sur l'ame, dont on a soumis les sentimens à son pouvoir. Le faux Orphée conseille à deux Freres de porter chacun un Aimant, pour entretenir leur amitié. Petrus Hispanus * médecin qui fut ensuite Pape, a inseré dans un Livre de recettes ce même secret, pour conserver l'union conjugale ; il l'a tiré sans doute de *Marbodæus*, copiste du faux Orphée; mais celui-ci nous apprend en même tems un terrible usage de l'Aimant pour les Maris: si une maudite curiosité les pousse à éclaircir leurs soupçons sur la conduite de leurs femmes, en mettant une pierre d'Aimant sous le chevet du lit, où elles dorment, on les oblige, au milieu de leur sommeil, de se jetter hors du lit avec violence, quand elles se trouvent infidéles. Des opinions si extravagantes ont regné dans tous les siécles. Les Glosses Iariques, citées par Du Cange, appellent l'Aimant **λάπης μάγις**, la pierre de Magie. Ce mot fait voir que les cabalistes & les chymistes s'étoient, pour ainsi dire, emparez de cette pierre, comme d'un instrument merveilleux, avec lequel ils croyoient pouvoir executer tout ce que leurs visions leur inspiroient. Des Auteurs même

Onomacrit. De Lapid. Tit **Μαγνῆτις**

Thesaur. Paupermu, De Lapid pretios. c. 43.

Glossar. Græcitat. voce. **Μαγνησία**

Pomet histoire des Drogues. l. 2. *c.* 25.

* Jean Pierre Juliani de Lisbone, medecin, & ensuite Pape, sous le nom de Jean XXI. en 1276.

même de la fin du siécle passé parlent encore avec mystére d'un Aimant blanc, qui est une terre sans vertu, qu'on trouve dans la mine de l'Aimant & ailleurs aussi: mais cette terre s'attache à la langue; les derniers naturalistes à cause de cela l'ont appellée *Creagus*, *Magnes carneus*; en voilà assez pour imaginer que ce prétendu Aimant a la proprieté de concilier l'amour.

Tant d'erreurs & tant d'absurditez, dont ne voilà que l'échantillon, sont plus honteuses à l'esprit humain, que préjudiciables à la societé: excusons les derniers siécles qui nous les ont transmises si religieusement: nous devons à ces siécles, tout barbares qu'ils sont, l'invention de la Boussole. Ce bienfait mérite à jamais la reconnoissance des hommes: c'est par lui que l'Univers entier est devenu, pour ainsi dire, une seule Ville, dont tous les Habitants se connoissent. Mais mon dessein se termine ici; & j'espére avoir l'honneur de vous entretenir une autrefois sur cette importante découverte.



DU

DU LIN INCOMBUSTIBLE.

Par M. Mahudel.

Il semble que les recherches qu'on peut faire sur l'origine du Lin incombustible, & sur la maniére de le filer regardant la Physique & les Arts, devroient être du ressort de l'Académie des Sçiences, plûtôt que de celle-ci: néanmoins les usages, qu'on prétend que les Anciens en ont tirez, ont tant de liaison avec l'histoire de leur tems, que je croi l'Académie des Inscriptions plus en droit qu'aucune autre, de revendiquer l'examen de cette matiére. 21. de Janvier 1715.

Le détail avec lequel Pline en a parlé, *Lib.* 19 *c.* 1. a donné occasion à une quantité de Dissertations, qui bien loin d'éclaircir à fond le sujet, n'ont servi qu'à multiplier des faits douteux, ou absolument faux, & à augmenter les conjectures.

Dans le dénombrement que ce naturaliste donne de toutes les sortes de Lin connuës de son tems, „ on en a encore „ trouvé, dit-il, une espéce qui est in„ combustible; on l'appelle, *Lin Vif*: „ nous en avons vû des nappes, qui „ après avoir servi aux festins étoient jet-

„ tées au feu, où on les laiſſoit enflam-
„ mer pour les nétoyer, & d'où on les
„ retiroit plus nettes & plus blanches,
„ que ſi elles euſſent été lavées dans l'eau:
„ c'eſt avec ce Lin qu'on fait, pour les
„ funerailles des Rois, les chemiſes dans
„ leſquelles on enveloppe leurs corps,
„ afin de ſéparer leurs cendres des autres
„ matiéres employées à les bruler. Ce
„ Lin naît dans les deſerts habitez par les
„ ſerpens, & dans les lieux des Indes où
„ il ne pleut jamais, & qui ſont brulez
„ par le Soleil, dont les ardeurs ſemblent
„ l'accoutumer à réſiſter au feu; il eſt
„ rare à trouver & difficile à mettre en
„ œuvre, parce qu'il eſt court; ſa cou-
„ leur rouſſâtre le rend brillant au feu;
„ ſa valeur, lorſqu'on l'a trouvé, égale
„ celle des perles les plus précieuſes; les
„ Grecs l'appellent *Asbeſte*.

Il étoit néceſſaire de rapporter en entier le texte de cet hiſtorien, pour faire voir juſqu'où alloit alors la connoiſſance qu'on avoit de ce Lin, pour indiquer les défauts d'une deſcription qui a plus de merveilleux que d'inſtructif, & pour y ſuppléer par une notion claire, & une hiſtoire exacte du mineral, dont il ſe tire, par des obſervations expérimentales ſur ſa nature, par une maniére de le filer aiſée à mettre en pratique, & par des faits touchant ſes uſages plus aſſûrez par l'expérience que par la tradition.

L'endroit du Livre qui concerne les plan-

plantes, dans lequel Pline parle de ce Lin; l'oubli qu'il en fait dans celui où il décrit la pierre *Amiante*, & un passage de Plutarque, qui dit, *que ce Lin croît sur un rocher*, sont des preuves, que quelques Anciens ont cru qu'il se tiroit d'une plante; des Modernes même, parmi lesquels est un Auteur de ce Païs, qui a fait une *Histoire des Drogues*, ont adopté ce sentiment, & ce dernier a avancé qu'il avoit, en sa possession, de la filasse de ces plantes, cueillies sur les marbriéres de Campan.

L.36.c.19.
L.de oracu lor.defectu.
Pomet.

Mais comme de tous les botanistes, qui ont parcouru les Pyrenées, aucun n'y a vû une pareille plante, & qu'il est même impossible, suivant les principes dont sont composées les plantes, qu'il y en ait d'incombustibles, cette opinion doit être rejettée.

Qu'on ne cite pas ici, pour l'appuyer, l'exemple de cette espéce de *Melése*, dont Vitruve a supposé qu'étoit construit ce château, qui brava la colére de César en résistant aux flammes, qu'il fit allumer à l'entour: qu'on n'allégue pas non plus ces experiences faites depuis quelques années sur divers morceaux prétendus ligneux, lesquels, à les examiner avec soin, n'ont conservé au feu leurs figures & leurs poids, que parce qu'ils étoient de vrais fossiles, ou de ces bois pétrifiez dans des eaux minerales, dont les parties les plus fixes avoient rempli leurs pores.

Il n'y a pas lieu de douter que ce Lin ne se tire d'une substance minerale très compacte & cotoneuse, dont toutes les parties sont disposées en fibres luisantes, & d'un cendré argentin, très déliées, arrangées en lignes perpendiculaires, unies par une matiére terreuse, capables d'en être separées dans l'eau, & de résister à l'action du feu.

Ce mineral auquel les Grecs ont tantôt donné le nom d'*Amiante*, parce qu'il est inalterable par le feu, tantôt celui d'*Asbeste*, par le rapport qu'il a avec la chaux, qui étant éteinte, n'est plus capable de se consumer; ce mineral, dis-je, a retenu chez nous ces deux noms, sous lesquels il y est indifferemment connu.

Pour ce qui est de celui d'*Alun de Plume*, c'est très-mal à propos que nos François, & plusieurs autres le lui donnent encore, puisque quelque ressemblance apparente que ces deux mineraux ayent par la structure de leurs filaments, ils se font aisément distinguer par la stipticité au goût, par la solubilité dans l'eau propre à tous les sels, & par la détonation, & l'alteration au feu: qualitez qui conviennent toutes à ce dernier, & nullement à l'Amiante.

Pomet Traité des Drogues.

Il ne faut pas s'étonner de sa chereté du tems de Pline, puisqu'on n'en avoit encore trouvé que dans les deserts des Indes, dans l'Eubée, près de la Ville de Corinthe, & dans l'Isle de Candie, Païs dont le

Lib 19. c. 1. Gûm inventum est æquat pretium margaritarum.

le Lin portoit les noms; de nos jours ce mineral est devenu d'autant plus commun, que sans avoir plus besoin de le chercher aux Indes, au Japon, à la Chine, ny en Egypte, dont on le faisoit venir auparavant, on le tire à présent de plusieurs Isles de l'Archipel, de celles de Chypre, de Negrepont, & de Corse. On en trouve aussi en divers endroits d'Italie, & sur tout aux montagnes de Volterre, près de Sestri en Ligurie, en Baviére, en Angleterre, en Espagne sur les Pyrenées, en France dans la Comté de Foix, & près de Montauban.

Pausanias, Plutarch. Strabon, l. 10. Herman. Idem. Agricola. Dioscorid. l. 5. c. 113. Ciampini de lino incombustibili. Agricola de natura fos.

La diversité de ces mines forme des differences d'Amiante considerables; les unes, par rapport à la couleur de la superficie de la pierre, qui est ou grise ou noirâtre, ou tirant sur le fer, ou d'un vert brun, (car à l'égard du corps des fibres, il est presque toûjours d'un blanc cendré, ou roussâtre,) & les autres, par rapport au plus ou moins de grosseur des filamens, qui se trouvent courts dans l'Amiante de quelques endroits d'Italie, de Chypre & de l'Anglettre, longs & fins dans celui des Isles de Corse & de Candie, & plus grossiéres dans celui des Pyrenées. Si dans la varieté de ces mineraux rangez parmi les pierres, que l'on conserve dans les Cabinets, on en voit de la hauteur d'un pied, dont les fils sont de pareille longueur, il ne faut pas douter qu'il ne s'en trouve encore de plus longs, & c'est par leur assemblage compacte qui imite si bien les fibres ligneuses, que

silium. Dale Pharmacolog.

Michael. Rupert. Besleri gazophylac.

quelques gens se sont laissez tromper, jusques à prendre pour bois incombustible des morceaux d'Amiante.

Cette parfaite ressemblance donna lieu autrefois à des moines imposteurs, d'abuser de la credulité de quelques dévotes, en leur donnant précieusement des fragments de ce mineral, qu'ils faisoient passer pour bois de la vraye Croix : fourberie qu'*ils* autorisoient par le miracle supposé du feu, qu'ils montroient n'avoir aucune puissance sur ce prétendu bois sacré.

Musa Brasavol. in examin simplic. & terrarum.

C'est aussi l'incombustibilité qui distingue plus essenciellement l'Amiante de toutes les autres pierres minerales ; & si le feu, qui est le plus grand de tous les dissolvans, ne peut lui donner d'atteinte, quel moyen aurons-nous de parvenir à la connoissance intime de ses principes ?

J'ay éprouvé qu'un morceau d'Amiante, très net, du poids d'une demie once, mis dans un brasier allumé, y paroissoit rouge comme un des charbons, au milieu desquels il étoit, & que pesé ensuite dans une petite balance très juste, il avoit encore tout son poids.

Le même morceau trempé dans l'huile, ou chargé de quelque matiére graisseuse, mis dans le même brasier, a jetté à l'exterieur une flamme qui n'a cessé que lorsque la matiére a été consumée, & ayant été pesé, il ne s'est trouvé avoir moins de poids, que celui de la matiére adjoutée.

On a concassé avec le marteau une demie

mie livre de cette pierre; les fragments ayant été mis dans une petite cornuë de verre bien luttée, & le feu poussé par degrez, il n'en est sorti que quelques parties de flegme, ce qui est arrivé de même avec une autre espéce d'Amiante, à une seconde operation.

Dans son exposition au feu de réverbére & de fusion, on n'a remarqué qu'un changement de couleur cendrée en roussâtre, arrivé au corps des filaments qui ont restez unis, & ceux qui à l'exterieur du morceau s'étoient trouvez des unis, ont été gresillez, sans diminution du poids du total.

Il n'y a qu'au feu du miroir ardent de verre, auquel un fragment de cette pierre a cédé; ses filaments se sont écartez dans un instant, puis recourbez en pelotons, & ensuite fondus en petites boules de verre.

Si la preuve de l'incombustibilité dépendoit de cette experience inconnuë aux Anciens, nul corps dans la nature ne pourroit y résister; mais l'Amiante ne souffrant aucune décomposition par la torture de tous les autres feux, il pourra toûjours, communément parlant, passer pour incombustible.

La maniére de le filer, quoique pratiquée par les anciens Orientaux, n'a pas été fort connuë des Romains, ni même des Grecs, puisque hors Strabon, qui n'en a dit que deux mots, aucun de leurs

Auteurs ne l'a décrite. Pline lui-même a ſemblé l'avoir ignorée, & c'eſt ce qui a depuis ſi long-tems exercé les Antiquaires, & leur a fait mettre cet art au nombres des choſes perdûës: pour moi je croi que ſi l'on s'eſt jamais imaginé qu'ils ayent pû en venir à bout ſans interméde, on leur attribuë une choſe impoſſible.

Pancirol tit. 4. de rebus deperdit.

Comme je pourrois néanmoins citer quelques ouvrages tiſſus de ce ce fil, qui ont paru avec admiration de ſiécle en ſiécle, il a fallu qu'il y ait toûjours eû quelqu'un qui ait poſſédé ce ſecret, de la maniére ſeulement dont je prétends qu'il eſt pratiquable.

Magia natural. lib. 4.

Jean-Baptiſte Porta le traite de bagatelle après l'avoir vû, à ce qu'il dit, executer à Veniſe par une femme de l'Iſle de Chypre, & c'eſt apparemment ce qui lui a fait négliger le ſoin de nous l'apprendre. Ciampini nous l'a donné depuis quelques années; & voici comment après lui je l'ai perfectionné.

De incom. buſtibili lino, ſive Lapide Amianto, Romæ. 1691.

Choiſiſſez l'eſpéce d'Amiante, dont les fils ſont les plus longs & plus ſoyeux; diviſez-là en pluſieurs morceaux avec le marteau, & non pas dans un mortier, afin de ne les pas réduire en poudre. Jettez ces morceaux dans de l'eau chaude, & les ayant laiſſez infuſer pendant un tems proportionné à la dureté de leurs parties terreuſes, remuez-les pluſieurs fois dans l'eau, & diviſez-les avec les doigts en plus de parcelles fibreuſes que vous pourrez;

Aman veut qu'on les faſſe infuſer dans une leſſive préparée avec des cendres de

rez; enſorte qu'elles ſe trouvent inſenſiblement dépouillées de l'eſpéce de chaux qui les tenoient unies, laquelle ſe détrempant dans l'eau, la rendra fort blanche, & l'épaiſſira; changez cette eau cinq ou ſix fois, & juſques à ce que vous connoiſſiez par ſa clarté, que les fils ſeront ſuffiſament rouis.

chêne pourri, & des cendres gravelées, & qu'on les laiſſe enſuite macérer un mois dans l'eau douce. *Manuductio ad materiam medicam.*

Après cette lotion, étendez-les ſur une claye de jonc pour en faire égouter l'eau, expoſez-les au Soleil, & lorſqu'ils ſeront bien ſecs, arrangez-les ſur deux cardes à dents fort fines, ſemblables à celles des cardeurs de laine; & les ayant tous ſéparez en les cardant doucement, ramaſſez la filaſſe qui eſt ainſi préparée; ajuſtez-là entre les deux cardes, que vous coucherez ſur une table, où elles vous tiendront lieu de quenouille, parce que c'eſt des extrémitez de ces cardes que vous tirerez les fils qui ſe préſenteront.

Ayez ſur cette table une bobine pleine de Lin ordinaire filé très fin, dont vous tirerez un fil, en même tems que vous en tirerez deux ou trois d'Amiante, & avec un fuſeau aſſujetti par un peſon vous unirez tous ces fils enſemble, enſorte que ce fil de Lin commun, ſoit couvert de ceux d'Asbeſte, qui par ce moyen ne feront qu'un même corps.

Pour faciliter la filure, on aura de l'huile d'olive dans un mouilloir, où l'on puiſſe de tems en tems tremper les doigts, autant pour les garentir de la corroſion

de l'Amiante. que pour donner plus de souplesse à ces fils.

Dès qu'on est ainsi parvenu à la maniére d'en allonger le continu, il est aisé en les multipliant, ou en les entrelassant, d'en former les tissus plus ou moins fins, dont on tirera, en les jettant au feu, l'huile & le Lin étrangers qui y sont entrez.

On fait actuellement aux Pyrenées des Cordons, des Jarretiéres & des Ceintures avec ce fil, qui sont des preuves de la possibilité de le mettre en œuvre; & il est certain qu'avec un peu plus de soins, que n'y en apportent les Habitans de ces montagnes, il s'en feroit des ouvrages trés délicats.

Plin. l. 19. c. 1. Ardentes in focis conviviorum ex eo vidimus mappas sordibus inustis splendescentes igni magis quam possunt aquis. Langius epist. 66. Agricol. de nat. fossilium. l. 5. Podocattarus de rebus Cypriis.

Cependant quand on pourroit en façonner de ces toiles si vantées par les Anciens, plus belles même que les leurs, & en plus grande quantité, il sera toûjours vrai de dire que par la friabilité de la pierre, dont elles tireront leur origine, elles ne pourront être de durée au service; & n'auront jamais qu'un usage de pure curiosité.

Les engraisser & les salir, pour avoir le plaisir de les retirer du feu nettes & entiéres, c'est à quoi se rapporte tout ce qu'en ont vû les Auteurs qui en ont écrit avant & après Pline.

Charles Quint en avoit plusieurs serviettes, avec lesquelles il donnoit ce divertissement aux Princes de sa Cour, lorsqu'il

qu'il les regaloit. Et l'on a vû depuis à Rome, à Venise, en Saxe, à Louvain, & en d'autres Villes, divers Seigneurs, & des particuliers même prendre ce plaisir, à moins de frais que cet Empereur.

Simon Mayol part. 1. dierum canicul. colloq. 20.

Si l'on trouve dans Hiérocle, que les Brachmanes se sont habillez de cette toile, ce fait prouvera que l'Amiante étoit plus commun dans les Indes qu'ailleurs, & ce ne sera pas une conséquence que les robes, qu'on en faisoit à ces philosophes, leur ayent été d'un usage ordinaire ; leur incombustibilité, que cet Auteur dit qu'ils regardoient comme un symbole divin, & leur facilité à s'éfiler, ne pouvoient les rendre, tout au plus, qu'un habillement de parade.

Cælius Rhodiginus. 14. lect. antiq. c. 18. & 31.

L'usage des chemises ou des sacs de toile employez au brulement des morts, pour separer leurs cendres de celles des autres matiéres combustibles, seroit un point plus interessant pour l'histoire Romaine, s'il se trouvoit prouvé ; mais quel fond y a-t-il à faire sur des conjectures de commentateurs modernes, qui veulent qu'une coutume funeraire que Pline a dit ne s'être observée qu'à l'égard des Rois, l'ait été aussi à l'égard des personnes les plus qualifiées chez les Romains ?

Regum inde funebres tunicæ corporis favillam ab reliquo separant cinere. l. 19. c. 1.

Il est vrai que la vénération, que ces peuples avoient pour les cendres des morts qui leur étoient chers, supposoit des précautions pour les séparer de celles des bois employez à la construction du bu-

Plin. 36. 5. *A Gell. noct. attic. l.* 10. c. 18. bucher; car comme il n'y a pas d'apparence de croire qu'Artémise eût si facilement avalé les cendres de Mausole, si cette Princesse n'eût été certaine qu'elle n'avaleroit pas en même tems celles des Aromates qui avoient servi à bruler le corps de cet Epoux tant regretté; il n'est *Tacit. annal.* 2. 75. pas plus vrai-semblable qu'Agrippine eût aussi porté avec tant de zéle dans son sein, celles de son mari Germanicus, si elle les eût crû mêlées avec d'autres.

Ovid. Trist. 3. Le soin que les parents des exilez morts dans leur exil, se donnoient pour faire rapporter leurs cendres dans leur patrie, *Tacit annal.* 2. & 3. la pompe des convois de celles des Heros & des Magistrats morts dans les fonctions des charges qui les avoient éloignez *Plutarch. in Demetrio.* de leur Capitale, les honneurs qu'on rendoit aux urnes où elles étoient renfermées, dans le transport qui s'en faisoit de Villes *Eutrope* 85. *Xiphil.* 76. *Ammian. Marcellin.* 19. 2. *Herodien.* 3. 15. en Villes, jusques à Rome, le prix même de ces urnes, par la matiére dont elles étoient faites, & par leur travail, sont autant de raisons qui servent à faire juger de l'exactitude, qu'on devoit apporter à retirer du lieu destiné au bucher, ces cendres pures & sans aucun mêlange d'autres; mais ce ne sont pas des preuves, que pour faire cette distinction, on mît les corps dans des tuniques de toile d'Asbeste.

Je pourrois faire voir les raisons qu'il y a d'en douter encore, malgré la découverte de ce tombeau, placé depuis peu à

la

la bibliothéque Vaticane, dans lequel on fait voir un ſuaire de cette toile, de neuf palmes Romains de long ſur ſept de large, encore plein de cendres & d'oſſements à demi brulez. Je pourrois, dis-je, me ſervir des ſeules obſervations faites en toutes ſortes de Païs; aux découvertes d'une infinité d'urnes ſépulchrales, & de tombeaux couverts, qui ſe ſont trouvez remplis de fragments de bois & d'oſſements à demi brulez, confondus avec les cendres; ce qui ne ſeroit pas arrivé, ſi l'on eût brulé les corps enveloppez dans cette toile.

Je pourrois auſſi certifier que j'ai vû, non-ſeulement cette même confuſion dans plus de trois cens urnes d'Argile découvertes il y a environ quinze années, en Provence, dans un champ, dont une inondation cauſée par des torrents joints à la riviére d'Argent, avoit emporté plus de deux pieds de ſuperficie de terre; mais j'ai encore obſervé que chacune de ces urnes, & beaucoup d'autres trouvées en differents endroits, contenoient deux ou trois fois plus de cendres que le cadavre brulé d'un des plus grands hommes, n'en auroit pû fournir.

Cependant le creux des deux mains eſt à peu près la meſûre de la quantité, à laquelle peuvent ſe réduire les cendres de toute la ſubſtance d'un homme, à juger de la petiteſſe du volume, & de la légereté du poids que Properce leur donne,

 lorſ-

lorſque parlant de ſa deſtinée après ſa mort il dit,

Propert. 4. 11. 14. *Et ſim quod digitis quinque levatur onus.*

On voit que le ſentiment des Anciens ſur cette quantité ſe rapporte aux experiences, que nous en avons par l'analyſe chymique d'un corps humain; ainſi comme les cendres qui ſe trouvent dans les urnes ſépulchrales excédent ſouvent cette meſure, on peut inférer de là qu'elles n'ont point été ramaſſées dans la toile d'Amiante, & qu'il y en a eû de celles du bucher adjoûtées à celles du cadavre.

On ne manquera pas de m'objecter, que ces tombeaux & ces urnes n'avoient appartenu qu'à des morts d'une condition vulgaire, ou précipitament brulez, comme on le faiſoit dans des tems de calamitez publiques, ou à des perſonnes, dont les facultez n'avoient pas permis qu'on fit les frais de la quantité de bois, & encore moins ceux de la toile d'Asbeſte, qui auroient été néceſſaires pour une plus grande exactitude.

Mais ſuppoſons qu'on ait recouvré les propres urnes des Empereurs mêmes, reconnuës pour telles par le prix de leur matiére, & ſi l'on veut par des inſcriptions, & que les cendres qu'elles contenoient ayent été très pures & très choiſies: Je ſoutiens que ce choix ſe faiſoit ſans le ſecours de la toile incombuſtible, & par la

la ſeule obſervation de la place du foyer, qui répondoit à la ſituation du cadavre ſur le haut du bucher.

Marlian veut que cette place ſoit ce que les Romains appelloient *Uſtrinum* ou *Uſtrina*; Servius la diſtingue particulierement des autres parties du bucher, ſous ce même nom; & Feſtus en l'expliquant dit que c'étoit un vaſe deſtiné dans le brulement des corps, pour en recevoir les cendres.

Topogr. urbis Romæ 4. 14.
In Æneid. 3. dici solet... crematio cadavris bustum, locus Ustrina.

Ce dernier ſentiment me paroît d'autant plus vrai-ſemblable, que dans deux inſcriptions antiques rapportées par Meurſius, il eſt fait mention de cet *Uſtrinum*, comme d'une pierre portative que quelques loix funeraires, où les teſtamens, deffendoient d'être employée à la conſtruction du tombeau de ceux ſous le bucher deſquels elle auroit ſervi.

HUIC
MONUMENTO
VSTRINVM
APPLICARI
NON LICET.

& dans une autre

Meurſius de funere c. 41.

AD HOC
MONUMENTUM
USTRINUM
APPLICARI
NON LICET.

On

On peut concevoir de là, que c'étoit une pierre de foyer un peu creusée pour recevoir les cendres qui tomboient du cadavre, tandis qu'il se consumoit, laquelle par ses bords pouvoit garentir ces cendres de la dissipation que le vent en auroit pû causer.

Les bois qui composoient le bucher étoient éloignez d'un ou de deux pieds de cette pierre dans toute sa circonference, & disposez en cimetrie pour former un quarré plus long que large, autour duquel étoient rangez des cyprès, pour servir de préservatifs contre la mauvaise odeur du cadavre brulant.

Varro citatus à Servio Æneid. 6. v. 216.

Des gardes du bucher, gens d'une condition servile, appellez *Ustores* & *Bustuarii*, avoient l'œil à ce qu'aucune branche de cyprès ne fût poussée par le vent sur le corps, de crainte du mêlange des cendres; & avec des fourches ils repoussoient les buches qui s'écartoient de leur situation, pour qu'elles ne tombassent point dans le milieu du foyer. Servius n'est pas le seul qui nous ait appris l'usage de ces précautions; Homére les fait remarquer, en décrivant la situation du corps de Patrocle sur son bucher.

Idem Varro.

Après la consommation de cet assemblage de bois, des Prêtres avoient soin de se porter sur le foyer, & à la place que nous avons nommée *Ustrinum*, pour y distinguer les restes du corps d'avec ceux des autres matiéres combustibles, & les met-

mettre dans un vase, qui, selon que la quantité des cendres, ou des ossemens à demi consumez dominoit, prenoit le nom de *Cinerarium*, ou celui d'*Ossuarium*.

La céremonie du choix de ces restes exprimée chez eux par les termes de *Reliquias legere*, étoit un devoir si essenciel à leur religion, que plus les morts avoient été qualifiez, plus cette céremonie s'observoit scrupuleusement, ce qui auroit été inutile, si les corps eussent été enveloppez dans la toile d'Amiante, puisque le choix des cendres s'y seroit trouvé tout fait; il seroit d'ailleurs moins resté d'ossements, parce que le corps auroit pû être mieux exposé à toute l'ardeur des flammes, lorsqu'on n'auroit plus craint le mêlange, au lieu que dans tous les brulements qui se sont faits des cadavres des Empereurs mêmes, on a toûjours ramassé assez de fragments d'os. *Virgil. Æneid. 6. v. 216.*

Suétone nous apprend que ce fut de la maniére que j'ai décrite, que se fit le choix des restes du corps d'Auguste, & ne fait dans le recit du brulement de son cadavre aucune mention de toile d'Amiante. Eutrope rapporte la même chose à l'égard de celui de Trajan, dont les os furent mis dans une urne d'or placée sous sa colonne; & ceux de Septime Sevére, selon Xiphilin, dans un vase de porphyre. *In August. c. 100.* *Lib. 8. 5.* *76.*

Enfin si cet usage de cette toile eût été constant

Geogr. l. 10. Hist. Nat. l. 5. c. 113.

constant dans la Gréce, Strabon & Dioscoride, qui en étoient originaires, ne l'auroient pas oublié entre les proprietez qu'ils ont attribuées au Lin incombustible, & Pline qui a écrit après eux avoit été précedé d'un assez grand nombre d'Empereurs, pour ne pas ignorer cette circonstance de leurs funerailles, si elle se fût pratiquée chez les Romains.

Il semble plûtôt que cet historien ait voulu persuader le contraire, par la rareté dont il a dit qu'étoit ce Lin, *puisque sa valeur égaloit le prix des perles les plus cheres*, & que du tems de Neron, on regardoit avec admiration, & comme un trésor, une serviette de cette toile que cet Empereur avoit en sa possession.

Que conclure donc de la découverte de ce suaire gardé à la bibliothéque Vaticane, en le supposant antique, sinon que c'étoit un trésor particulier à quelque Prince qui avoit voulu qu'il ne servît à aucun autre, ce qui ne peut tirer à conséquence pour le géneral, puisqu'il est le seul qu'on ait vû de cette espéce, dans le nombre infini de tombeaux qu'on ait jamais trouvé, pas même dans ceux des Empereurs.

Un autre usage du Lin d'Asbeste étoit d'en former des méches perpetuelles, qui avoient la proprieté d'éclairer toûjours, sans aucune diminution de leur substance, & sans qu'il fût jamais besoin de les moucher, quelque grande que pût être

la

la quantité d'huile qu'on vouloit qu'elles consumassent.

Les payens s'en servoient dans leurs Temples, pour les lampes consacrées à leurs idoles.

Rien n'est si rebatu parmi les éloges du Lin incombustible que cette méche, qui sans qu'on la touchât (circonstance sur laquelle doit tomber le merveilleux) éclairoit pendant une année entiére dans la lampe d'or, que Callimaque avoit consacrée au Temple de Minerve à Athénes. *Pausanias in Atticis.*

Solin fait grand cas d'une semblable lampe qui bruloit à peu près dans le même tems, devant une statuë de la même Déesse, dans un Temple qui lui étoit dédié en Angleterre. *In Polyhist. c.12.*

Et (si pour un fait physique l'on peut adjoûter plus de foi à ce que le Pape Damase a écrit dans les actes de Saint Silvestre, que pour un point d'histoire Ecclesiastique) il y avoit une lampe perpetuelle au baptistaire de Rome, dans laquelle on se servoit d'une pareille méche; qu'elle y fût de la fondation de Constantin, ou d'un autre, peu importe à notre sujet.

Ce fait relevé par les historiens marque combien ce Lin étoit encore rare alors; il se trouva si commun par la suite, que Loüis Vivez Espagnol, du tems qu'il étoit à Paris (c'étoit au commencement du quinziéme siécle) dit avoir vû employer de ces méches en plusieurs endroits de cette Ville. Je ne sçai pourquoi leur commo- *In scholiis ad Augustin. lib. 21. de Civ. Dei.*

dité

dité étant fondée sur l'experience, que je puis assûrer en être certaine, nous n'en voyons pas aujourd'hui renouveller l'usage.

J'ai observé que les filaments d'Amiante, sans avoir même été dépouillez par la lotion, des parties terreuses qui les unissent, étant mis dans un vase plein de quelque huile, ou graisse que l'on voudra, éclaireront tant que la substance oléagineuse durera.

Licétus, Ferrarius, & quelques autres antiquaires, qui ont fait des Traitez des lampes des Anciens, pour persuader la durée du feu des sépulchrales, qu'ils ont voulu n'être extinguibles qu'au moment qu'elles paroissoient à l'air, ont cru pouvoir expliquer ce prétendu phénoméne avec le secours de ces méches: mais comme ils ont supposé deux faits; l'un, qu'on ait trouvé dans quelqu'une de ces lampes une de ces méches, & l'autre, qu'elles ayent pû continuer de bruler après la consommation de leur aliment, ce sistême se réduit en un merveilleux impossible.

Transact. Philosophic. eorum edit. On a trouvé, pour ne rien perdre de l'Asbeste, un moyen d'en employer l'espéce dont les fils sont plus courts. On en fabrique un papier qui peut aussi passer pour perpetuel, parce que toutes les fois qu'on a écrit dessus, on peut en effacer l'écriture en le jettant au feu, où il n'est pas plus endommagé que la toile. Il y a déja plusieurs années qu'on voit de ce papier

pier] en divers Cabinets d'Allemagne; on en conserve une feuille d'une grandeur considérable dans celui du Roi de Danemarc; & Charleton nous assûre qu'on le fabrique à présent fort bien près d'Oxfort en Angleterre.

A l'égard de la vertu de garentir du feu les corps qu'on entouroit de Lin incombustible, elle ne peut être qu'imaginaire, puisque toutes les parties de cette substance minerale étant susceptibles d'ardeur, doivent la communiquer au corps qu'elles environnent; il est aisé de l'expérimenter sur une baguette, qui étant couverte de tous côtez de cette matiére, & jettée au feu, se trouvera réduite en charbons, au milieu même de son prétendu préservatif qui aura été conservé.

C'est ce qui trompoit ce pieux Roi des *Epist. 66.* Tartares, dont Langius parle dans une de ses Lettres, lorsque pour garentir du feu un mouchoir, sur lequel la face de Jesus-Christ étoit imprimée, il le tenoit plié dans un linge de toile d'Amiante.

Ce seroit ici le lieu d'examiner plusieurs autres proprietez attribuées à cette pierre minerale; mais outre que je me ferois un scrupule de m'étendre sur des faits qui n'ont qu'un fondement fabuleux, je crains déja d'avoir passé les bornes du tems consacré à une lecture ordinaire, quoi que je n'aye même voulu rapporter que ce qu'il y a de plus certain, &de plus interessant dans l'histoire du Lin incombustible.

DESCRIPTION D'UN TOMBEAU DE MARBRE ANTIQUE.

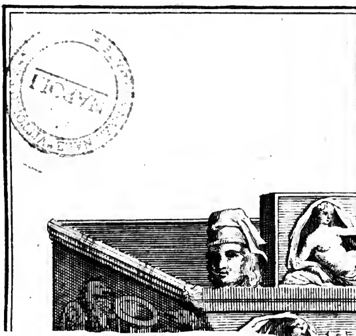
Par M. DE BOZE.

13. de Novembre 1716.

LE Tombeau que j'entreprends de décrire, est en ce genre un des plus beaux monumens de l'Antiquité, pour la correction du dessein, pour la délicatesse & pour la conservation de toutes ses parties. Des Voyageurs qui l'avoient découvert dans des ruïnes près d'Athénes, le transportérent en France, pour en faire présent à M. le Cardinal de Richelieu : mais le Cardinal s'étant trouvé mort à leur arrivée, il demeura comme ignoré entre les mains d'une personne de la Maison de Rostaing, d'où il est passé depuis quelques années en celles de M. Foucault, Conseiller d'Etat, & juste estimateur de ces restes précieux.

Ce Tombeau est de marbre blanc; il a six pieds quatre pouces de longueur, sur deux pieds de largeur, & à peu près autant de hauteur, le couvercle compris : ce couvercle qui peut avoir deux pouces & demi d'épaisseur dans toute son étenduë, s'éléve sur le devant en un rebord d'en-

den



d'en

d'environ un pied, que le ſculpteur a orné d'une friſe ingénienſe. Le dedans qui eſt fort uni, a été creuſé pour un corps d'une taille ordinaire; & ce qu'il y a de plus remarquable, eſt une élévation d'un pouce, pratiquée du côté de la tête, comme pour ſervir de chevet au defunt.

On voit ſur la premiére face de ce Tombeau, quatorze figures humaines, la plûpart de ronde boſſe, & les autres en bas relief, ſans compter celles de la friſe. Les deux côtez qui ſont tout à fait ſemblables, repréſentent un trépied entre deux griffons, & une torche funébre audeſſus; il n'y a rien ſur la quatriéme face.

Cet ouvrage eſt Grec; le premier coup d'œil l'annonce, & on le reconnoît plus particulierement aux caractéres de la petite inſcription, qui y eſt gravée. Θ. Κ.

Θεοῖς Καταχθονίοις· ΑΥΡΗΛΙΩ ΕΠΑ-
ΦΡΟΔΕΙΤΩ.

CΥΜΒΙΩ ΑΝΤΩΝΙΑ ΒΑΛΕΡΙΑ ΕΘΗΚΕ.

Aux Dieux Manes.

Antonia Valeria à Aurelius Epaphroditus,

ſon Mari.

Car les deux lettres initiales Θ. Κ. ſont l'abregé de Θεοῖς Καταχθονίοις, & répondent

dent à celles-ci des Latins, D. M. *Diis Manibus*.

Ce qui est représenté sur la premiére face du monument, & qui attire d'abord toute l'attention, c'est l'histoire de Cerès, son arrivée à Eleusis, & l'institution de ses mystéres dans cette Ville ou Bourgade de l'Attique.

Entre les differentes histoires de la Religion Payenne, on n'en trouve guéres de plus considerable que celle-ci; & ce qui marque peut-être son avantage du côté de l'antiquité, c'est que tandis que les auteurs Grecs & Latins s'accordent tous sur le fond, en rapportant le même fait, ils varient aussi presque tous dans ses circonstances moins essencielles. Tels sont entr'autres Apollodore, Phérécydes & Panyasis ses garants, Pausanias, Hygin, Virgile & Ovide. Le sculpteur semble les concilier ici, en prenant des uns & des autres ce qui pouvoit rendre son ouvrage plus agréable, & sa composition plus élegante. Je vais suivre la même route pour faciliter l'intelligence du monument, & pour rendre plus sensible l'explication de toutes ses figures.

Quand Cerès eut appris que Pluton étoit le ravisseur de sa fille, & que Jupiter même avoit consenti à son enlevement, elle fut si indignée contre tous les Dieux, que renonçant au séjour céleste, elle résolut de demeurer errante parmi
les

les hommes, ſous la figure & les habits d'une ſimple Mortelle. Dans ce déguiſement, elle arriva aux portes d'Eleuſis, & s'aſſit ſur une pierre, où elle s'abandonnoit à toute ſa triſteſſe, quand Céleus Roi des Eleuſiniens, qui revenoit à la Ville avec ſa femme & ſa fille, l'aborda, & l'engagea à venir prendre chez lui le repos, dont elle paroiſſoit avoir beſoin. Céleus, de ſon côté, n'étoit guéres moins affligé; ſon fils étoit extrêmement malade. Le ſommeil n'avoit depuis long-temps fermé ſes paupieres, & on n'en eſperoit plus rien. Cerès daigna le baiſer en arrivant. Ce ſeul baiſer le rappella à la vie, & lui rendit toutes ſes forces:

Tantus cœleſti venit ab ore vigor. *Ovid. Faſt. l. 4.*

La Déeſſe voulut reconnoître l'hoſpitalité de Céleus par d'autres bienfaits. Elle ſe chargea de l'éducation de ſon fils, & ſe propoſa de le rendre immortel, en le nourriſſant pendant le jour de ſon lait divin, & le mettant la nuit ſous la braiſe ardente, pour le dépouiller de tout ce qu'il avoit de terreſtre. Le jeune Triptoléme (car c'étoit le nom de l'enfant) croiſſoit à vûë d'œil, & d'une façon juſqu'alors inconnuë aux Mortels. Céleus, & Métanire ſa femme, émerveillez des talents de leur hôteſſe, eurent la curioſité de l'obſerver. Métanire vit Cerès prête à mettre Triptoléme dans le feu, elle fit

un grand cri, & le priva ainsi de l'avantage que la Déesse lui préparoit. Il sera donc mortel, dit-elle, puisque le destin l'ordonne; mais il sera le premier d'entre euxqui labourera la terre, qui la semera, & qui recueillera le plus doux de ses fruits. Alors Cerès prit un air majestueux qui la fit reconnoître. Elle fit présent à Triptoléme d'un char tiré par deux dragons. Elle lui donna du bled, lui apprit l'usage de ce grain précieux, & l'envoya répandre un don si utile dans toutes les contrées du monde. Les Eleusiniens qui en joüirent les premiers, voulurent en consacrer la mémoire par une fête solemnelle. La Déesse agréa leur reconnoissance. Elle regla elle-même toutes les cérémonies de la fête, & choisit quatre personnes des plus illustres de la Ville, pour présider à ses mystéres, & pour en instruire ceux qui voudroient s'y faire initier.

Le nom de ces quatre personnes nous a été heureureusement conservé dans un très ancien Hymne à l'honneur de Cerès, que Pausanias cite sous le nom d'Homére, & dont il rapporte un Fragment dans ses Corinthiaques; ce sont Triptoléme, Dioclès, Eumolpe & Céleus, Peut-être les trouverons-nous aussi heureusement rassemblez dans le monument que je vais présentement expliquer en détail.

Le premier objet qui s'offre est une figure assise; c'est Cerès, on la reconnoît à son attitude, à sa coëffure, au serpent qui

qui est à ses pieds, aux épics que tiennent les deux femmes qui sont devant elle, & géneralement à tout ce qui l'accompagne.

Elle est représentée comme une femme déja avancée en âge, forme sous laquelle elle parut dans l'Attique, au rapport d'Ovide, *simularat anum:* mais sous cette forme empruntée, le sculpteur lui a conservé toute la majesté qui convenoit à une Déesse.

Ses cheveux sont relevez & retenus sur le front, par un bandeau en pointe, que le même poëte n'a pas oublié, *mitrâque capillos presserat.* Ce bandeau est devenu dans la suite la coëffure ordinaire de toutes les Divinitez; & les Imperatrices Romaines s'en sont fait honneur sur les médailles, depuis le tems de Trajan jusqu'à celui de Gallien.

La pierre sur laquelle elle est assise, est cette pierre fameuse où Céleus la trouva toute occupée de son chagrin, & qu'on appella depuis la pierre triste, ἀγέλαστος πέτρα.

Hic primùm sedit gelido mœstissima saxo;
Illud Cecropidæ nunc quoque triste vocant. Fast.l.4.

Le serpent qui est à ses pieds, est un autre symbole de la Déesse. C'est ainsi que nous la peint Minutius Felix, dans son Dialogue contre les Gentils. *Ceres facibus accensis, & serpente circumdata,*

 errore

errore subreptam liberam anxia vestigat. C'est ainsi que nous la représentent encore un grand nombre de monuments antiques, & entre autres, une médaille consulaire de la famille MEMMIA, dont l'inscription nous apprend que ce fut un Edile de cette famille, qui le premier fit célebrer à Rome les jeux à l'honneur de Cerès. MEMMIUS ÆD. CEREALIA PREIMUS FECIT.

L'espéce de bâton courbé que Cerès tient de la main gauche, est encore un attribut de la Divinité; c'est proprement le sceptre des Dieux. Les Romains le représentérent dans la suite & plus long & plus droit; & sa ressemblance avec une pique sans fer, le fit appeller *hasta pura.*

Les quatre figures qui semblent environner Cerès, sont celles de Céleus & de sa famille. Céleus est au fond, tel que nous le décrit Ovide, rapportant chez lui, dans un panier, du gland & des meures de buisson, nourriture ordinaire des hommes dans ce temps de simplicité.

Ille domum glandes, excussaque mora rubetis
Portat.

La fille de Céleus est plus près de la Déesse; ce fut elle, dit Ovide, qui la premiére parla à Cerès, & l'attendrit en lui donnant le nom de mére.

Mater,

Mater, ait virgo; mota est Dea nomine matris.

L'autre femme est la Reine Métanire; elles ont toutes deux des épics à la main, parce qu'elles furent les premiéres qui reconnurent Cerès, & qui reçûrent des marques de sa bienveillance.

Triptoléme enfin, est le jeune homme couvert d'un simple manteau à la maniére des Heros; il entre dans le char que Cerès lui a donné, & quitte sa famille pour aller, suivant l'ordre de la Déesse, répandre ses bienfaits dans tout l'univers. A son air jeune & vigoureux, il est aisé de reconnoître le nourrisson de Cerès. Le bled qu'il tient dans un repli de son manteau, est la marque de sa mission; & l'ardeur des serpens ou dragons attelez à son char, semble dire, suivant l'expression d'Ovide, qu'il va s'élever dans les airs, & parcourir en peu de temps & l'Europe & l'Asie.

Jam super Europam sublimis & Asida terram
Vectus erat juvenis.

Le laurier qui paroît à côté du char, n'y a pas été mis seulement pour remplir le vuide du tableau; il désigne le lieu de la scéne qui se passe dans l'Attique, où le laurier croissoit en abondance. Et le

ſculpteur a très habilement menagé le contraſte de cette plante, abſolument inutile aux beſoins de la vie, avec le bled, qui eſt le meilleur & le plus ſolide aliment que les hommes connoiſſent.

Au delà du char de Triptoléme, on voit deux femmes, qui portent chacune, mais differemment, une torche ou flambleau. Ce ſont des initiées aux myſtéres de Cerès, qui celébrent ce jour de ſa fête, qu'on appelloit par excellence, le jour des flambeaux, *dies lampadum*, en mémoire de ceux que la Déeſſe alluma aux flammes du mont Etna, pour aller chercher Proſerpine.

Fulgence, l. 1. Mythol.

Phédre découvrant à ſa nourrice, l'amour dont elle brûle pour Hippolyte, lui dit que ſa paſſion lui fait oublier les Dieux; qu'on ne la voit plus avec les Dames Athéniennes, agiter les flambeaux ſacrez autour des autels.

Non colere donis templa votivis libet,
Non inter aras Attidum miſtam choris,
Jactare tacitis conſcias ſacris faces.

Seneq. in Hippolyt.

L'homme placé entre les deux femmes, dont nous venons de parler, eſt Eumolpe, l'un des quatre perſonnages que Cerès ſe choiſit elle même pour la célébration de ſes myſtéres. Il en fut le premier Hiérophante, c'eſt-à-dire, celui qui le premier y préſida & les enſeigna. Son attitude marque bien un homme qui montre aux deux

femmes,

femmes, entre lesquelles il est placé, de quelle maniére elles doivent se comporter dans la céremonie où elles assistent.

Cet Eumolpe, selon Arnobe, fut le chef d'une des plus celébres familles d'Athénes, qui seule eut la gloire de donner, sans discontinuation, un Hiérophante aux Eleusiniens, tant que le Temple de Cerès subsista parmi eux. *Eumolpus à quo gens fluit Eumolpidarum, & ducitur clarum illud apud Cecropios nomen, & qui postea floruerunt Hierophantæ.* *Arnob. l. 5*

La durée de ce sacerdoce a été de douze cens ans; & ce qui la rend encore plus mémorable dans la seule famille des Eumolpides, c'est que celui qui étoit une fois revêtu de la dignité d'Hiérophante, étoit obligé de passer toute sa vie dans le célibat, comme nous l'apprenons de Pausanias dans les Corinthiaques, de l'ancien scholiaste de Perse sur sa cinquiéme satyre, & de deux differents passage de Saint Jérome, l'un dans son Livre contre Jovinien, & l'autre dans son Traité de la *Monogamie.*

Il ne reste plus de ce côté-là que deux figures à expliquer. La premiére est celle d'un petit enfant qui porte deux épics. Elle exprime que les bienfaits de Cerès se sont répandus sur toute la nature, & que les enfants en joüissent comme les grandes personnes. Elle nous apprend encore, que les péres & les méres faisoient initier leurs enfants dès le plus bas âge,

aux mystéres de Cerès; ce qui éclaircit parfaitement un endroit du Phormion de Térence, dont la scéne est à Athénes.

Dave & Géta, tous deux esclaves, s'entretiennent d'un présent que ce dernier veut faire à la femme de son maître, & Dave lui représente que cela ne finira point; qu'il faudra faire un nouveau présent à sa maîtresse, quand elle accouchera; un autre encore un an après, pour célebrer la naissance de l'enfant; un autre encore quand on l'initiera aux mystéres de Cerès, &c.

Phorm. Act. 1. sc. 1. *Ferietur alio munere ubi hera pepererit,*
Porro alio autem, ubi erit puero natalis dies,
Ubi initiabunt, &c.

d'où il est aisé de conclure, qu'on initioit les enfants dès l'âge de deux ans; & celui dont il s'agit ne paroît pas en avoir davantage.

L'autre figure qui représente une Athénienne, vêtuë comme la précedente, désigne par la faucille qu'elle tient à la main, tous les autres instruments d'Agriculture, dont les Grecs & les Latins se croyent aussi redevables à Cerès, comme le dit Virgile au premier Livre des Géorgiques.

Prima Ceres ferro mortales vertere terram
Instituit.

Reve-

Revenons ſur nos pas, & expliquons dans le même ordre, les figures qui ſont derriére Cerès. Je commence par celle de Bacchus ; c'eſt lui qui d'un côté s'appuye négligemment ſur l'épaule de la Déeſſe, & touche de l'autre à un cep de vigne chargé de raiſins. On le connoît encore à ſa couronne de Pampre, à ſon air de jeuneſſe, à ſes longs cheveux, à la beauté de ſon viſage, à l'embonpoint de ſon corps qu'Orphée & Théocrite ont tant célebré, & qui a fait dire à Ovide:

...Tibi enim inconſumpta juventa eſt,
Tu puer æternus, tu formoſiſſimus alto Metamorph. l. 4.
Conſpiceris cælo.

Perſonne n'ignore la ſocieté que nos beſoins ont miſe entre Cerès & Bacchus ; *ſine Cerere & Baccho, &c.* Pindare dans la ſeptiéme de ſes Iſthmiques, appelle Bacchus πάρεδρον Δαμάτερος, l'Aſſeſſeur de Cerès. Virgile leur fait une invocation commune, au commencement de ſes Géorgiques, & Servius ſon commentateur, dit que le poëte en a uſé ainſi, parce que leurs Temples étoient communs, & que leurs fêtes ſe célebroient en même temps. *Simul Cererem & Liberum poſuit, quia eis templa ſimul poſita ſunt, & ludi ſimul eduntur.*

Mais ce qui eſt plus précis pour notre ſujet, c'eſt que Pauſanias dans ſes Attiques, parlant du Temple de Cerès à

 Eleuſis,

Eleusis, dit que la statuë de Cerès y étoit accompagnée de celle de Proserpine sa fille, & de celle d'*Iacchus*, qui est le même que Bacchus, car c'est sous le nom d'*Iacchus* qu'on le réveroit à Eleusis. Des neuf jours destinez chaque année à la célébration des mystéres de Cerès, le sixiéme étoit consacré à Bacchus. Ce jour-là on portoit sa statuë en grande céremonie, d'Athénes à Eleusis. Tous les initiez chantoient & dansoient à l'entour, du matin au soir; & c'est par cette raison que Nonnus dans ses Dionysiaques, donne souvent aux Bacchantes le surnom d'*Eleusiniennes*.

On voit à côté de Bacchus, un homme dont les cheveux sont attachez sur le front, dont l'habit est relevé en deux endroits, & qui d'une main tient un foüet, & de l'autre arrête les chevaux d'un char, qui paroît s'avancer précipitamment. Je crois, & j'espére donner à ma conjecture toute la vraisemblance qu'on peut exiger en ces sortes de matiéres; je crois, dis-je, que c'est Dioclès, l'un des quatre personnages que Cerès avoit elle-même établis, pour présider à la solemnité de la fête. Ma pensée va se développer par le secours de quelques réflexions.

L'Histoire que ce monument représente, est d'un temps où les Heros seuls montoient sur les chars, & gouvernoient les chevaux, soit dans les jeux, soit dans les combats: usage qui étoit encore dans sa force, lors du siége de Troye, comme

on

on le peut voir par l'exemple de Nestor & d'Antiloque, d'Achille & de Dioméde. On ne présumera donc pas que ce soit un homme du commun, qu'on a voulu mettre ici en paralléle avec les Dieux, qu'on a représenté d'ailleurs dans un état qui ne convenoit alors qu'à des Heros, à qui enfin on prête la hardiesse & la force d'arrêter les chevaux d'une Divinité, comme nous le verrons dans la suite. Venons à l'application.

Homére, dans l'Hymne cité par Pausanias, nommant les quatre personnages que Cerès préposa à la célébration de ses mystéres, désigne le seul Dioclès par une qualité singuliere, & cette qualité est celle d'excellent conducteur de chevaux. La Déesse, dit-il, exposa toutes ses céremonies à Triptoléme, à Dioclès si habile à conduire les chevaux, à Eumolpe, & à Céleus.

Δεῖξεν Τριπτολέμῳ τε Διόκλει τε πληξίππῳ.

De ces quatre personnages si celébres par le choix de la Déesse, & par le récit d'Homére, nous avons déja vû Céleus & Triptoléme placez au milieu près de Cerès, & Eumolpe plus loin sur la gauche dans sa fonction d'Hiérophante; le quatriéme, le seul Dioclès, auroit-il été oublié, ou plûtôt pourquoi ne le pas reconnoître sous un habillement & dans une attitude, qui ne conviennent ici qu'à lui seul?

La figure qui pouſſe avec ardeur le char que Dioclès ſemble vouloir arrêter, eſt Proſerpine, la même que Diane & la Lune, ſuivant les Mythologues, & à qui les poëtes donnent ſi fréquemment le nom de triple Hécate, par rapport aux differentes fonctions qu'elle remplit ſous differents noms, dans le ciel, aux enfers, & ſur la terre. Elle eſt ici repréſentée comme ſur nos médailles, où elle prend le titre de *Diane Luciſére*, DIANA LUCIFERA, & telle que Pindare nous la décrit dans ſa ſixiéme Olympionique, où il lui donne l'épithéte de λεύκιππος, à cauſe des chevaux blancs qu'elle atteloit toûjours à ſon char, qui eſt celui que les poëtes ont feint que Jupiter lui envoya dans le ſombre Royaume de Pluton, pour la ramener pendant quelque temps ſur l'Olympe.

Nous avons déja vû par le témoignage de Pauſanias, que Proſerpine participoit dans l'Attique, à tous les honneurs qu'on y rendoit à Cerès ſa mére: joignons à l'autorité de cet hiſtorien, celle d'une inſcription conſacrée par les femmes initiées aux myſtéres d'Eleuſis, & rapportée par Meurſius :

SACRATÆ APUD ELEUSINAM.

DEO BACCHO CERERI ET CORÆ.

Le mot CORA, qui eſt latiniſé dans cette

cette inscription, est par excellence le nom de Proserpine, du Grec Κόρη, qui signifie *fille*. Ce nom se trouve sur quantité de médailles frappées en Sicile, où l'on prétend que Proserpine avoit été enlevée, & dont elle devint la Divinité tutulaire. On lit Κόρη, ou Κόρα sur les médailles de Sicile, parce que le Dorique y étoit en usage, & que dans cette Dialecte, le changement de l'η en α est un changement ordinaire.

Sous le char de Proserpine, on voit une femme couronnée de pampre & à demi-couchée; c'est une Bacchante, qui par cette attitude marque les fatigues de la danse; car c'étoit par des danses à perte d'haleine, qu'on honoroit Bacchus le jour de sa fête à Eleusis; & Dioclès qui y présidoit peut-être à cette partie de mystéres, semble exprimer par son action, qu'on les terminoit à regret, quand le flambeau du jour commençoit à faire place aux astres de la nuit.

Voilà tout ce qui représente sur la premiére face du tombeau. Passons à la frise du couvercle, dont le travail n'est pas si delicat, mais dont l'ordonnance n'est moins ingénieuse.

Les quatre saisons de l'année en forment le sujet; elles y sont représentées sous autant de figures de femmes, que caractérisent la diversité de leurs couronnes, l'agencement de leurs habits, les divers fruits qu'elles tiennent, & les enfants ou Génies qui sont devant elles. Le

ſculpteur ne les a pas placées dans leur ordre naturel, mais dans un ordre réciproque de contraſtes, qui donne plus de force & plus de jeu à ſa compoſition.

Ainſi l'Eté & l'Hyver, ſaiſons diamétralement oppoſées par leur température, ſont déſignées par les figures des deux extremitez de la friſe, l'une couchée de droit à gauche, & l'autre de gauche à droit: entre elles ſont le Printemps & l'Automne, comme participant également de l'Eté & de l'Hyver. Les quatre Génies ſont rangez de même.

La premiére figure couchée de droit à gauche, repréſente l'Eté: elle eſt à demi nuë, elle eſt couronnée d'épics, elle en touche d'autres qui ſont entaſſez dans ſa corne d'abondance; le Génie qui eſt devant elle en touche auſſi, & tient de plus une faucille à la main.

L'Hyver, qui eſt à l'autre extremité couchée de gauche à droit, paroît ſous la figure d'une femme bien vêtuë, & dont la tête eſt même couverte avec un pan de ſa robe; les fruits ſur leſquels elle étend la main, ſont des fruits d'Hyver; le Génie qui eſt devant elle, n'a point d'ailes, & au lieu d'être nud comme les autres, il eſt bien habillé. Enfin il tient pour tout ſymbole un liévre, parce que la chaſſe eſt alors le ſeul exercice de la campagne.

L'Automne eſt tournée du côté de l'Eté: elle eſt couronnée de Pampre & de grappes de raiſins; elle touche encore

de

de la main droite des feuilles de vigne, & son petit Génie en agence aussi dans sa corne d'abondance. Enfin elle est découverte dans cette partie du corps, qui touche à l'Eté, & vêtuë dans celle qui répond à l'Hyver.

Le Printemps est adossé à l'Automne, sous la figure d'une femme couronnée de fleurs. La corne d'abondance que son Génie soutient en est pleine aussi. Un pied qu'elle étend du côté de l'Hyver, est encore avec sa chaussure; une partie de sa gorge est cachée, & elle n'en découvre que ce qui est tourné du côté de l'Eté.

Je ne crois pas qu'on veuille m'objecter que dans les quatre cornes d'abondance, dont je viens de parler, on voit également des épics. Qui ne sçait que le bled se conserve, & qu'il est d'usage dans toutes les saisons. D'ailleurs cette répetition d'épics peut-elle paroître trop fréquente, dans un monument consacré à Cerès, la Déesse des Moissons?

Je satisferois plus difficilement ceux qui voudroient que je leur trouvasse un juste rapport, entre ces figures de la frise, & celles que j'ai décrites en expliquant la premiére face du monument. Je ne crois pas qu'il y en ait un bien précis, si ce n'est peut-être qu'il faut dans tous les temps honorer Cerès, puisque nous jouïssons continuellement de ses bienfaits. Mais il est plus naturel de penser que c'est ici la Morale du tombeau, une emblême où l'on

l'on voit que toutes les saisons, c'est-à-dire, tous les âges de la vie, sont également soumis à l'empire de la mort, que désignent si formellement les torches funébres gravées aux deux côtez du tombeau.

Nous portons encore, à l'exemple des Anciens, des flambeaux aux Funerailles, & la Religion a consacré cet usage en les regardant comme un symbole de la gloire, où elle doit nous élever, mais nous n'en portons pas comme eux aux céremonies Nuptiales. Les torches ou flambleaux, dont ils se servoient dans ces occasions de rejoüissance, étoient tout semblables à ceux qu'ils employoient aux Obséques; ils les comprenoient tous sous le nom génerique de *funalia*, parce qu'ils étoient faits de corde, & en particulier ils les appelloient indifferemment *tedæ & faces*. Les poëtes se sont souvent égayez dans les allusions que ce sujet leur fournissoit. Properce dans une de ses Elegies, fait dire à deux Epoux qui avoient toûjours véeu dans une parfaite union.

Lib. 4. Eleg. ult. *Viximus insignes inter utramque facem.*

Et Martial exprime plaisamment, dans une Epigramme, les differents usages du même flambeau.

Lib. 8. Epigr. 43. *Effert uxores Fabius, Chrysilla maritos,*
Funeream que tori quassat uterque facem.

Les

Les femmes de Fabius, dit-il, & les maris de Chryſtilla ne vivent guéres, & on les voit à tout moment rallumer le même flambeau, tantôt pour des Nôces, tantôt pour des Funerailles.

A l'égard du Trépied & des Griffons qui le ſoutiennent, ce ſont autant de marques, auxquelles on ne peut méconnoître le culte d'Apollon. On donnoit par excellence le nom de Trépied à ſes autels, & Claudien nous repréſente ce Dieu qui vient de les viſiter, dans un char tiré par des Griffons:

.... Phœbus adeſt, & frænis Gryphajugalem Riphæo, repetens tripodas, detorſit ab axe. In Paneg. Honorii Imp.

Apollinaris Sidonius lui donne le même équipage, dans le petit Poëme intitulé *Burgus Pontii Leontii.* Et Servius ſur cet endroit de la huitiéme Eclogue de Virgile, *Jungentur jam Gryphes equis*, ne manque pas de mettre dans ſon commentaire, *Gryphes Apollini conſecrati*; ce qui eſt d'ailleurs juſtifié par un grand nombre de médailles Grecques & Latines, où le Griffon entre avec le Trépied, la Lyre & le Laurier, dans les ſymboles qui indiquent le culte d'Apollon.

Ce ſont auſſi des têtes d'Apollon qu'on a repréſentées aux deux encoignures qui terminent la friſe du couvercle; il eſt reconnoiſſable à ſon bonnet Phrygien, à ſes longs cheveux, & à ſa face pleine. On

On voit des têtes toutes semblables dans le recueil des Antiquitez de Boissard, où l'on en trouve aussi quelques-unes de Jupiter Ammon, qui terminent pareillement les bas-reliefs de quelques tombeaux. L'Auteur remarque qu'on avoit coutume de placer ainsi l'image de la Divinité tutélaire du defunt, & suivant cette observation, l'Aurélius Epaphroditus, dont je décris le tombeau, auroit été sous la protection particuliére d'Apollon, soit par rapport aux arts, & aux belles Lettres qu'il pouvoit cultiver, soit par rapport à quelque sacerdoce, dont son Epitaphe ne fait point mention. Voyons présentement quel pourroit être cet *Aurélius Epaphroditus*.

Le nom d'*Epaphrodite* est commun dans les inscriptions Grecques & Latines, mais il y est toûjours donné à des Affranchis, ou à des fils d'Affranchis. Il est donc né dans l'esclavage, quelque beau qu'il soit par lui-même, car Ἐπαφρόδιτος vient d'Ἀφροδίτη, qui est la Déesse Venus, & il exprime ce qu'on entendoit à Rome par *Venustus, gracieux, bien-fait; agréable*. Les Romains se faisoient un plaisir de donner de pareils noms à leurs esclaves, témoin ceux *de Narcisse, de Paris, d'Eros, d'Eutychès*, & quantité d'autres qu'on voit dans les Auteurs, & sur les monuments.

Entre les differents Epaphrodites, dont il est parlé dans l'Histoire, je n'en trouve qu'un

qu'un à qui paroiſſe convenir un monument du goût, de la beauté, & ſi je l'oſe dire, de l'eſprit qui regne dans celui-ci.

C'eſt Epaphrodite de Cheronée dont Suidas fait un long article. Il fut, dit-il, en ſa jeuneſſe eſclave d'un grammairien, qui charmé de ſon naturel heureux, en fit ſon diſciple. Epaphrodite répondit aux eſperances de ſon maître, qui le vendit enſuite fort cherement à Modeſtus, Préfet d'Egypte. Modeſtus lui confia l'éducation de ſon fils, & on peut juger du ſuccès qu'il eut dans cet employ, puiſque ſa liberté en fut le prix. Epaphrodite rendu à lui-même, acquit une grande réputation, & une fortune au-deſſus de la médiocre. Il ſe fit une Bibliothéque de quarante mille volumes, & il compoſa quelques Ouvrages, qui ne ſont pas venus juſqu'à nous. Suidas dit qu'il fleuriſſoit du temps de Neron, & qu'il vécut juſques ſous le régne de Nerva.

On ne ſçauroit, ce me ſemble, donner une Epoque moins ancienne à ce monument. La Gréce déja ſubjuguée depuis près de deux ſiécles, perdoit inſenſiblement ces hommes fameux en tout genre, qui l'avoient ſi long-temps fait regarder comme le ſéjour des Arts & des Sciences.

On ne ſçauroit auſſi lui aſſigner une Epoque plus reculée, ſi on fait quelque attention à la figure, & au contour des caractéres, qui forment l'Epitaphe d'Aurélius Epaphroditus.

Θ. K. AYPHΛIω ΕΠΑΦΡΟΔΕΙΤω.

CYMBIω ANTωNIA BAAεPIA εΘHKε

Ces caractéres sont déja fort differents de ce qu'ils étoient du tems d'Auguste & de Tibére, car jusqu'au régne de cet Empereur, on ne trouve aucune inscription, ni sur les marbres, ni sur les médailles, dont les E, les Σ & les Ω soient figurez comme ils le font dans celle-ci. Ce n'est que sous Caligula que l'on commence à trouver de ces *Sigma* faits en C, au lieu de l'M couchée, à laquelle ils ressembloient auparavant. Les changemens de l'E & de l'Ω sont encore bien posterieurs à celui du *Sigma*, dont nous venons d'expliquer la difference.

Si le sculpteur avoit mis son nom en quelque endroit de son ouvrage, il nous détermineroit bien plus sûrement sur l'Epoque que nous lui attribuons, & il recevroit à son tour le tribut de loüanges qu'il merite: mais il y a grande apparence que ceux qui mettoient les plus habiles gens en œuvre; prenoient toutes les précautions possibles, pour ne pas partager avec de simples ouvriers, les suffrages & l'attention de la posterité. On trouve même dans Pline un trait d'histoire, qui fait juger qu'il y avoit sur cela quelque défense générale.

Saurus & Batrachus, architectes & sculpteurs

teurs celébres de Lacédemone, entreprirent de bâtir & d'orner à leurs dépens, les Temples de Rome, qui étoient entre les Portiques d'Octavie, & se flattérent d'y pouvoir mettre leur nom; cependant, quelque dépense qu'ils eussent faite, & quelle que fût leur habileté, on leur refusa impitoyablement ce qu'ils demandoient, & toute leur adresse se borna à semer en maniére d'ornemens, des Lézards & des Grenouilles sur les bases & les chapiteaux de toutes les colomnes. Le nom de *Saurus* étoit désigné par le Lézard, que les Grecs nomment σαῦρα: & celui de *Batrachus* par la Grenouille, qu'ils appellent βάτραχος.

Pour ce qui est d'*Antonia Valeria*, femme *d'Aurelius Epaphroditus*, c'étoit probablement une des plus ferventes initiées aux mystéres de Cerès: peut-être même une de ses Prêtresses si connuës sous le nom de μελίσσαι, ce qui l'a déterminée à orner de ce point d'histoire, le tombeau de son cher Epoux, car le terme σύμβιος qui y est employé pour *mari*, emporte quelque chose de plus tendre dans sa signification originale. Il est réciproque du mari à la femme, & de la femme au mari, quand ils ont vécu ensemble, & en bonne intelligence. Le simple mari n'étoit guéres désigné que sous le nom géneral d'ἀνὴρ, qu'on lit en beaucoup d'autres Epitaphes. C'est cependant une conjecture que je soumets, comme les précedentes, aux décisions de la Compagnie. RE-

REMARQUES SUR UNE INCRIPTION GRECQUE ENVOYEE DE SMYRNE.

Par M. KUSTER.

12. de Juillet 1716.

VOICY l'Inscription,

ΕΡΜΟΓΕΝΗΣ ΧΑΡΙΔΗΜΟΥ ΙΗΤΡΕΙΗΝ
ΑΝΑΓΡΑΨΑΣ

ΕΠΤΑ ΕΠ ΕΒΔΟΜΗΚΟΝΤ ΕΤΕΣΙΝ ΚΑΙ
ΙΣΑΙΣ ΕΠΙ

ΒΥΒΛΟΙΣ.

ΣΥΝΕΓΡΑΨΕ ΔΕ ΒΥΑΛΙΑ... ΙΑΤΡΙΚΑ
ΜΕΝ.. ΟΒ.

ΙΣΤΟΡΙΚΑ ΔΕ ΠΕΡΙ ΖΜΥΡΝΗΣ... ΑΒ.

ΠΕΡΙ ΤΗΣ ΟΜΗΡΟΥ ΣΟΦΙΑΣ... Α..
ΚΑΙ ΠΑΤΡΙΔΟΣ.. Α.

ΑΣΙΑΣ ΚΤΙΣΕΩΝ ΑΒ... ΕΥΡΩΠΗΣ
ΚΤΙΣΕΩΝ... ΑΒΓΔ.

ΝΗΣΣΩΝ.. Α.

ΑΣΙΑΣ

ΑΣΙΑΣ ΣΤΑΔΙΑΣΜΩΝ.... Α.... ΚΑΙ ΕΥ-ΡΩΠΗΣ... Α...

ΣΤΡΑΤΗΓΗΜΑΤΩΝ... Α.. Β...

ΠΙΝΑΞ ΙΩΝΑΙΩΝ. ΚΑΙ ΣΜΥΡΝΑΙΩΝ ΔΙΑΔΟΧΗ

ΚΑΤΑ ΚΡΟΝΟΥΣ.

C'eſt-à-dire,

Hermogéne, fils de Charidéme, qui a écrit de la Médecine, eſt mort âgé de ſoixante & dix-ſept ans, & ayant laiſſé autant de Traitez.

De medecine 72.

De livres Hiſtoriques, ſçavoir de la Ville de Smyrne 2.

De la Sageſſe d'Homére un, de ſa Patrie un.

De l'Origine des Villes d'Aſie 2. *de celle des Villes de l'Europe* 4 *de celle des Iſles un.*

De la Meſure de l'Aſie par ſtades un, & de celle de l'Europe un.

Des Stratagémes 2.

Un Catalogue des Joniens, & la Succeſſion des Magiſtrats de Smyrne, ſelon l'ordre des temps.

REMARQUES.

L'inſcription que j'entreprends d'expliquer

pliquer, m'a paru le mériter avec d'autant plus de justice, qu'elle entre dans un assez grand détail, au sujet d'un Auteur peu connu auparavant. Cet Auteur s'appelle Hermogéne. Quoique médecin, il n'a pas laissé d'écrire un grand nombre d'Ouvrages historiques. Parmi ceux qui ont porté ce nom dans l'Antiquité, je n'en vois guéres que quatre ou cinq, qui puissent avoir quelque rapport avec le nôtre, même patrie, ou même profession. Par exemple, nous avons une médaille des Smyrnéens, frappée du temps de Neron, avec ces paroles *ἐπὶ Ἑρμογένους Σμυρναίων*. Voilà le premier Hermogéne. Le second se trouve dans une inscription découverte dans la même Ville de Smyrne, rapportée par Reinesius pag. 501. par M. Spon p. 351. & par M. Thomas Smith dans son Traité intitulé *Septem Ecclesiarum Asiæ notitia p.* 57. Galien parle d'un troisiéme auquel il donne la qualité de médecin, & qui, selon lui, méprisoit toutes les autres Sectes, excepté celle d'Erasistrate. Le quatriéme exerçoit aussi la Médecine. Il en est parlé dans une Epigramme de Lucilius dans l'Anthologie Grecque, liv. 2. ch. 22. Quant au cinquiéme, Xiphilin en fait mention dans la vie de l'Empereur Adrien, & le dit aussi médecin. Tous ces Hermogénes, peut-être, ne sont pas differents du nôtre, au moins le premier, dont le nom paroît sur une médaille des Smyrnéens, frappée sous Néron.

Tom. 2. p. 13. de l'Edition de Basle.

ron. Une des raiſons eſt, que ſelon toutes les apparences, notre Hermogéne étoit de Smyrne; car c'eſt dans cette Ville que l'inſcription s'eſt trouvée. Il y a plus; l'inſcription marque, qu'Hermogéne avoit composé un Ouvrage ſur Smyrne. Ordinairement les Auteurs qui entreprennent d'écrire l'hiſtoire de quelques Villes, ou de quelques peuples, n'oublient pas leur Patrie. Outre cela, il eſt dit dans l'inſcription, qu'Hermogéne a donné un Livre intitulé Σμυρναίων διαδοχὴ κατα χρόνοις. Cela ſe peut entendre de la ſucceſſion des premiers magiſtrats de Smyrne, du nombre deſquels étoit l'Hermogéne de la médaille. Car ceux de Smyrne, de même que beaucoup d'autres Villes & d'autres peuples de Gréce, mettoient ordinairement le nom de l'Empereur Romain, d'un côté de la médaille, & celui de leur Préteur ou premier magiſtrat de l'autre. C'eſt ce que prouvent une infinité de médailles anciennes. Or il convenoit fort à un premier magiſtrat de Smyrne, de compoſer l'hiſtoire de ceux qui l'avoient précedé dans cette Magiſtrature. Je ne prétends pas toutefois donner cela pour une démonſtration, mais ſeulement pour une conjecture probable. Paſſons maintenant à l'inſcription même.

A la tête, il y a deux vers hexamétres aſſez mauvais. La meſure n'eſt pas même exactement gardée dans le ſecond; d'où je conclus que ce vers eſt corrompu,

& que le graveur par une distraction a mis ἑϐδομήκοντ', c'est-à-dire, soixante & dix, au lieu d'ὀγδοήκοντα, ὀγδώκοντ', quatre-vingt. Cette derniére leçon s'accorde, & avec la mesure du vers, & avec le nombre de Livres marqué dans l'inscription. Ce nombre est de quatre-vingt-sept. Or il est dit dans le second hexamétre, qu'Hermogéne avoit écrit autant de Livres qu'il avoit vécu d'années. D'où il s'ensuit qu'il avoit vécu quatre-vingt-sept années, & non soixante & dix-sept, selon la leçon ancienne. Je ne dissimulerai pas cependant que le dernier Traité joint avec les autres, forme la somme de quatre-vingt-huit. Mais cette difficulté ne nous doit pas arrêter. Il semble que l'Auteur du monument n'a pas eu dessein de le compter: car lui qui a grand soin de marquer le nombre de Volumes dont les autres Traitez étoient composez, n'a pas observé la même régle par rapport à celui-ci. Peut-être qu'Hermogéne l'avoit laissé imparfait, & que notre Auteur s'étoit imaginé que par là il ne meritoit pas de tenir sa place parmi les autres.

Ἰητρείην ἀναγράψας, qui *a écrit de la Médecine.*] Il est bon de remarquer ici, que pour lier le premier hexamétre avec le second, il faut après ἀναγράψας, sousentendre quelque chose, sçavoir ἐπλεύτησεν, *il est mort*, ou ἐνθάδε κεῖται, *cy-git.* Cette maniére de sousentendre est fort ordinaire en matiére d'Epitaphes. Les régles de la syn-

syntaxe demandent un pareil supplément. Car on ne diroit pas en Grec ἐτεξείην ἀναγράψας ἐπὶ πολλαῖς βίβλοις, mais bien ἐτελεύτησεν ἐπὶ πολλαῖς βίβλοις, c'est-à-dire, il est mort *en laissant nombre d'ouvrages*. C'est en ce sens-là qu'on dit τελευτᾷν ἐπὶ παισὶν, *mourir en laissant des enfans*. L'usage des bons Auteurs justifie assez cette maniére de parler.

Περὶ Ζμύρνης.] Remarquons qu'au lieu de Σμύρνης, il est écrit ici Ζμύρνης par un z, & plus bas Ζμυρναίων, au lieu de Σμυρναίων. Il ne faut pas s'imaginer que ce soit une faute du graveur. Au contraire, le nom de *Smyrne* s'écrivoit anciennement aussi bien par un z que par un Σ, quoique plus souvent par un Σ. Lucien nous apprend cela dans son Traité qui a pour titre *jugement des Voyelles*. Dans ce Traité la lettre Σ par une prosopopée dit, que souffrant assez patiemment le tort que les autres lettres lui faisoient, elle ne s'étoit jamais plaint de la lettre z, qui lui avoit ôté les mots de *Smaragde & de Smyrne*. Outre cela, il y a des médailles anciennes, où au lieu de Σμυρναίων, il se trouve Ζμυρναίων par un z. M. de Boze en a deux dans son cabinet, comme il m'a fait l'honneur de me le dire. On trouve aussi *Zmyrnæorum*, au lieu de *Smyrnæorum*, dans une ancienne inscription Latine rapportée par Gruter, pag. 228.

Περὶ τῆς Ὁμήρου σοφίας καὶ πατρίδος, de la *Sagesse d'Homére & de sa Patrie.*] Par cet Ouvrage, Hermogéne peut augmen-

Εὐρώπης κτίσιν α β γ δ. *De la fondation des Villes de l'Europe, quatre Livres.*] Il eſt à remarquer ici que le nombre de quatre eſt exprimé par les quatre premiéres lettres de l'alphabet Grec, au lieu qu'on le marque ordinairement par un Δ ſeulement. Je n'avois pas d'abord pris garde à cette façon d'exprimer le nombre de quatre: deux perſonnes ſçavantes me l'ont fait remarquer, & m'ont demandé en même temps, ſi on ne pouvoit la juſtifier par des exemples tirez ou des Auteurs, ou des anciens monuments. Je n'ai pû les ſatisfaire ſur le champ, mais je me ſuis reſſouvenu depuis, que Diogéne Laërce s'étoit ſervi de cette maniére de marquer les nombres. En effet, cet Auteur s'en ſert par tout, non ſeulement par rapport au nombre de quatre, mais auſſi par rapport aux autres nombres, depuis deux juſqu'à dix.

Νήσσων.] Selon la bonne orthographe, il faut écrire νήσων par un ſeul σ. Peut-être que du temps d'Hermogéne, le peuple de Smyrne prononçoit νήσσων, d'où ſeroit venu que le graveur auroit écrit le même mot avec deux σ. Dans les anciens monuments on trouve fort ſouvent des mots, dans leſquels on a ſuivi la prononciation populaire, plûtôt que l'orthographe des Sçavants. Tout le monde preſque ſçait cela.

Pour le titre de Κτίσεις νήσων, il ſignifie la fondation des Villes dans les Iſles.

 Sui-

Suidas nous apprend que Cadmus de Milet avoit écrit un Livre sous le même titre.

Ἀσίας σταδιασμῶν, *De la Mesure d'Asie par stades*] Σταδιασμὸς, quoique bon & ancien mot, ne se trouve pourtant dans aucun de nos Dictionaires Grecs. Il signifie *la mesure par stades*. Personne n'ignore que les anciens Grecs étoient accoutumez à mesurer les distances des lieux par stades. Ils appelloient cela σταδιάζειν : d'où vient σταδιασμὸς. Ce mot se trouve dans Marcien d'Heraclée, p. 64. de l'édit. de M. *Hudson*, où il est dit que Timosthéne, ancien géographe, avoit écrit σταδιασμοὺς; & Etienne de Byzance dans le mot Ἄγαθη, cite le même Timosthéne ἐν σταδιασμῷ. Ces deux autoritez suffisent pour prouver que le mot σταδιασμὸς étoit en usage parmi les anciens Grecs, dans le sens que je viens de lui donner.

Πίναξ Ἰωναίων καὶ Ζμυρναίων διαδοχή.] Selon les régles de la syntaxe, il auroit fallu dire πίνακα, & διαδοχὴν à l'accusatif, parce qu'il est précédé de συνέγραψε. L'Auteur de l'inscription aura oublié ce verbe, qui est un peu éloigné. Pour le mot Ἰωναίων, c'est un dérivé de la Ville Ἰώνη, dont les habitants s'appellérent Ἰωναῖοι, comme le rapporte Etienne de Byzance. Il semble donc que par le titre Πίναξ Ἰωναίων, il faut entendre une table, ou un catalogue des hommes illustres, que la Ville d'Ione avoit produits. Il est certain que le

le mot Πίναξ se prend dans un tel sens, & que plusieurs parmi les Anciens avoient écrit des Livres sous le titre de Πίναξ, ou πίνακες, dans lesquels ils avoient donné l'histoire des hommes illustres & sçavants, & le catalogue de leurs Ouvrages. Callimaque, par exemple, selon le témoignage de Suidas, avoit écrit πίνακας τῶν ἐν πάσῃ παιδείᾳ διαλαμψάντων, c'est-à-dire, des *tables des hommes illustres dans toutes sortes de sciences*. Ces tables de Callimaque sont fort souvent citées par les Auteurs anciens, dont M. Bentley a ramassé les passages avec beaucoup de soin, dans son Recueil des Fragments de Callimaque. Je ne citerai sur ce sujet que l'Auteur du Grand Etymologique, pour le corriger en passant Dans le mot Πίναξ, il dit, ὁ οὖν Καλλίμαχος ἐποίει πίνακας ἐν οἷς ἦσαν αἱ ἀναγραφαὶ παρὰ τῶν ἀρχαίων. On n'avoit pas encore remarqué qu'au lieu de παρὰ τῶν ἀρχαίων, il faut lire, πάντων τῶν ἀρχαίων, c'est-à-dire, *de tous les anciens*. Ce passage de Suidas que nous avons rapporté, confirme assez cette correction

Ζμυρναίων διάδοχὴ κατὰ χρόνους.] Quoi que ce Traité soit different de celui qui précéde, sous le nom de Πίναξ Ἰώνων, néanmoins l'Auteur de l'inscription les a joints ensemble dans une même ligne, sans aucune distinction. J'ai dit auparavant que par ces mots, Ζμυρναίων διαδοχὴ, j'entends la succession des Préteurs de Smyrne. Car je ne vois pas quel autre sens

on pourroit raiſonnablement donner à ces mots là: pourvû qu'on ne veuille pas ſuppoſer qu'Hermogéne ait écrit de la ſucceſſion des philoſophes, qui avoient enſeigné publiquement la Philoſophie dans les écoles de Smyrne. Il eſt vrai qu'il y a des Auteurs qui ont écrit διαδοχαὶ dans ce ſens-là, comme Alexandre & Antiſthéne qui ſont citez ἐν ταῖς διαδοχαῖς, par Diogéne Laërce dans pluſieurs endroits. Mais pour notre Hermogéne, comme il y a quelque apparence qu'il a été lui-même Préteur à Smyrne, je croirois qu'il a écrit de la ſucceſſion des Préteurs de cette Ville, plûtôt que de la ſucceſſion des philoſophes.



DIS-

DISSERTATION

DANS LAQUELLE ON *examine si le Royaume de France, depuis l'établissment de la Monarchie, a été un Etat héréditaire, ou un Etat électif.*

Par M. l'Abbé DE VERTOT.

J'ENTREPRENDS d'examiner une question, qui a été souvent agitée par nos plus sçavants Critiques, & qui jusqu'à ce jour a fait naître des opinions bien differentes. J'en trouve trois principales. 27 de Juillet 1717.

Selon la premiére, la Couronne a toûjours été héréditaire dans les trois races. Le Jurisconsulte Hotman dans le *Franco-Gallia*, du Haillan Auteur d'une histoire génerale de France, & Larrey, qui nous a donné l'histoire d'Angleterre, dans sa Dissertation sur l'origine des Parlements, prétendent au contraire, que sous les deux premiéres races cette Couronne étoit purement élective.

Le R. Pere Daniel, pour concilier des sentiments si opposez, croit qu'il faut distinguer les temps & les differentes Epoques de la Monarchie. Il soutient que la

forme du gouvernement a varié dans les trois races; que la Couronne a été purement héréditaire dans la premiére, élective dans la seconde, & qu'elle est redevenuë héréditaire dans la troisiéme.

Telle est l'opinion que ce sçavant historien prétend établir dans une Dissertation particuliére, que l'on trouve dans le premier Volume de son histoire de France.

Cette Dissertation en a fait naître une autre composée par M. l'Abbé des Tuilleries, & imprimée sous le titre d'*Eclaircissement sur l'élection des anciens Rois de France.* Il y soutient, contre le Pere Daniel, que le Royaume de France n'a pas été moins électif dans la premiére race de nos Rois que dans la seconde, ni moins successif dans la seconde que dans la premiére. Mais il prétend en même temps que cette élection étoit renfermée, non seulement dans la famille regnante, mais encore attachée inviolablement aux aînez de cette maison; *le même esprit*, dit M. des Tuilleries, *qui portoit les François à ne vouloir pour Rois que les fils de leurs Monarques, les engageoit également, pour éviter les dissentions, à les choisir toûjours selon l'ordre de leur naissance, qui les destinoit à regner.* M. des Tuilleries par ces restrictions retombe dans la premiére opinion de ceux qui soutiennent l'hérédité linéale & successive dans les trois races, & son sentiment ne différe du leur que par la seule difference des termes, en appellant élec-

Eclaircissement sur l'élection des anciens Roys de France, pag. 18.

élection, ce qui n'étoit, comme il en convient lui même, qu'un simple consentement des Grands, & *qui ne demandoit pas même de délibération*, ce sont ses propres termes. Car s'il n'y avoit ni délibération, ni suffrages, comme il le dit à la fin de son Traité, certainement il n'y avoit point d'élection, puisque les aînez de la ligne regnante devoient être nécessairement élûs, & que cette nécessité exclut la liberté, qui constituë l'essence de l'élection. Tels sont à peu près les differents sentiments qui partagent nos Critiques. J'ose à mon tour proposer un autre systême, & opposé en partie à ces differentes opinions, & qui m'a paru assez nouveau, pour pouvoir être regardé comme une espéce de découverte, & par là je conviens qu'il n'en doit être que plus suspect. Les preuves en décideront. Quoiqu'il en soit, j'entrepends de prouver contre Hotman & ses partisants, que la Couronne, sous la premiére race, a toûjours été héréditaire, en quoi mon sentiment & mes preuves se trouvent conformes à celles du P. Daniel; mais en même temps je soutiens d'un côté contre le même P. Daniel, que dans cette premiére race cette succession héréditaire n'excluoit point un véritable droit d'élection, & de l'autre côté j'espére faire voir, contre l'opinion de M. des Tuilleries, que ce droit d'élection passive n'étoit point attaché à la seule personne de l'aîné de la maison regnante,

comme le prétend ce ſçavant Critique, mais que le choix de la nation pouvoit tomber indifferemment ſur tous les Princes du Sang Royal dans un certain degré, & qu'on a ſouvent procedé dans ces élections, ſans avoir égard à la ligne regnante, & au rang du Prince élû.

Je traitteray dans la ſeconde partie de ce diſcours, de la forme du gouvernement qui s'obſervoit dans la ſeconde race, & je tâcheray de prouver, contre le ſentiment du P. Daniel & celui de M. des Tuilleries, qu'il s'y eſt également trouvé, comme dans la premiére, hérédité dans la maiſon regnante, & élection, par rapport aux ſeuls Princes du Sang, qui pouvoient concourir dans ces élections.

Enfin je tâcherai de faire voir dans une troiſiéme partie, que ces uſages ont été également obſervez dans la troſiéme race à l'égard de la ſucceſſion héréditaire, ce qui les a rendus loix fondamentales de l'Etat; & que la ſeule difference qui s'y eſt introduite, c'eſt que Hugues Capet, chef de cette troiſiéme race, & ſes premiers ſucceſſeurs, ſi on en excepte Philippe I. pour éviter entre leurs enfants, les diviſions qui ne ſe rencontrent que trop ſouvent dans une élection, prirent la précaution d'aſſocier de leur vivant, leurs fils aînez à la Couronne, du conſentement des Grands, ce qui ruïna inſenſiblement le droit d'élection; & par cette habile conduite, on établit inſenſiblement dans la maiſon

maison regnante, pour loi fondamentale, la succession linéale & agnatique, ainsi que s'expliquent les Jurisconsultes, de la maniére qu'elle s'observe encore aujourd'huy depuis plus de sept cens ans; tel est à peu près mon projet: mais avant que d'entrer en matiére, je déclare que je n'aurois pas entrepris d'agiter cette question de la succession à la Couronne, si la même matiére n'avoit déja été traitée dans des Ecrits publics, & par des Auteurs anciens & modernes. Après cette protestation, qu'il me soit permis de dire qu'il est bien difficile d'acquérir une connoissance parfaite de l'histoire d'une nation, si on ne remonte jusqu'à son origine, & si on ne prend soin de s'instruire à fond des principes de son gouvernement. Sans la connoissance de ce qui s'est passé dans la fondation d'un Etat, on est souvent exposé à prendre des usages qui ont varié, ou quelques événements singuliers pour des loix fondamentales, & même des infractions de la loi pour la loi même. C'est pour éviter cet inconvenient, & pour établir nettement l'hérédité de la Couronne dans les deux premiéres races, que j'ai cru qu'il ne seroit pas inutile de remonter jusqu'aux premiers Rois de la nation qui regnoient au delà du Rhin, & d'en chercher la filiation aussi loin que l'histoire ancienne nous peut conduire.

Je ne parlerai point des Rois Génébaudes & Mallobaudes, dont les ancêtres,

aussi-bien que les descendans, nous sont inconnus. Mais il est certain qu'Esatech regnoit sur les François vers l'an 285. que l'Empereur Maximien rétablit Génébaudes sur le trône, & accorda la paix à Elatech; qu'Ascaric & Radaguaise regnérent après lui; que Priam leur succéda; que ce Prince fut pére de Marcomir, & Marcomir de Pharamond. Prosper rapporte dans sa Chronique, qu'il ne croit pas qu'on puisse remonter plus loin pour cette Maison, que jusqu'à Priam. *Priamus quidam regnat in Franciâ, quantùm altius colligere potuimus.* Un ancien Manuscrit de la loi Salique donne à Pharamond deux enfans, Clénus & Clodion. *Pharamundus genuit Cleno & Cludiono.* On ne sçait point ce que devint Clénus, mais Clodion succéda à Pharamond. Mérouée parent de Clodion regna après lui, & Childeric, premier fils de Mérouée, fut son successeur. Clovis, dit Aimoin, succéda à son pére Childeric, par un droit héréditaire: *huic hereditario jure successit supradictus Clodovæus.* Grégoire de Tours, le plus ancien de nos Historiens, & qui vivoit sous le régne de ces petits enfans de Clovis, parlant de commencemens de notre nation si couverts de ténebres, dit que les François créérent pour les gouverner, des Rois chevelus de la premiére & de la plus noble Maison qui fût parmi eux, & pour faire voir que l'hérédité y étoit déja établie, il ajoûte, de laquelle maison étoit le

De hujus stirpe quidem Meroveum Regem fuisse asserunt. Cujus filius fuit Childericus.

Gr. l. 2. c. 9. Francos Reges crinitos super se creavisse de primâ & ut ita dicam nobiliori suorum familiâ.

le Roi Clovis. Si à l'autorité d'un si ancien historien de notre nation, on veut joindre le témoignage des Etrangers, on trouvera dans Agathias, Auteur contemporain, que la loi, dit-il, des François appelloit les enfants des Rois à la succession de la Couronne. *Patria lex*, dit-il, en parlant du jeune Thibaud, fils de Théodebert, *eum ad regnum vocabat*, & pour fortifier ce témoignage d'un historien Grec, par le sentiment d'un Auteur Latin, presque aussi ancien, nous lisons dans saint Grégoire le Grand, que chez les François, aussi bien que chez les Perses, il n'y avoit, dit ce saint Pape, que la naissance seule qui les fit Rois. *In Persarum, Francorum que terrâ Reges genere prodeunt.*

Greg. Homel. 10. in Evang.

Mais pour rentrer dans les faits & les preuves de l'histoire, Clovis n'avoit que quinze ans, quand il succéda au Roi son pére. S'il y avoit eu une élection ouverte en faveur de tous les Seigneurs & des chefs de la nation, auroit-on préferé un jeune enfant de quinze ans à tant de Capitaines, qui se trouvoient à la tête de cette nation guerriére? Ce Prince étant mort après la conquête de la plus grande partie des Gaules, les quatre Princes, ses enfants, partagérent entre-eux tout le corps de la Monarchie. *Quatuor ejus filii regnum ejus accipiunt*, dit Grégoire de Tours, *& inter se æquâ lance dividunt.* Ce partage que ces quatre Princes font, convient-il dans un Etat où l'élection a lieu, &

Suivant le sentiment & la chronologie du P. Daniel, Clovis est né l'an 466. Il est monté sur le trône en 481. Il est entré dans les Gaules en 486. *Gregor. l. 2. c. 27.* Clovis mort en 511. Le cinquiéme

Concile d'Orleans fut tenu en 549. l'an 38. du régne de Childebert, fils & successeur de Clovis. Otez ces 38. ans reste 511. Selon Greg. l. 2. c. 43. Clovis a vécu 45. ans. Il faut donc qu'il soit né vers l'an 466. Son régne fut de 30. années selon Greg. l. 2. c. 43. Il faut donc qu'il ait commencé à regner à 15. ans vers l'an 481.

& où ils pouvoient avoir des rivaux redoutables ? Clotaire premier de ce nom & le dernier de ces Princes, par la mort de ses freres sans enfants mâles, réunit en sa personne tout le corps de la Monarchie que ses enfants, après sa mort, partagérent derechef entre eux, laissant, dit un historien, son corps à la terre, & ses Etats à ses enfants. *Corpus terræ, regnum filiis relinquens*; mais ce qui justifie sans replique que la Couronne étoit purement héréditaire, c'est que Chilperic I. fils de ce même Clotaire étant mort, les François mirent sur le trône son fils, à peine agé de quatre mois, & le reconnurent pour leur Souverain, comme on le voit dans Grégoire de Tours, l. 7. *Priores quoque de regno Chilperici, ut erat Ansovaldus, & reliqui ad filium ejus qui erat, ut superius diximus, quatuor mensium se collegerunt quem Clotarium vocitaverunt.*

Un fait si positif & une preuve si précise n'ont point besoin de Commentaire. S'est-on jamais avisé dans une Assemblée convoquée pour une élection, & dans une nation remplie de Capitaines & de Guerriers, d'élire pour Roi un enfant de quatre mois, si la Couronne n'avoit pas été héréditaire, & ce qui justifie combien l'attachement des François pour le Sang de leurs Rois étoit inviolable, c'est que Grimoal, fils du vieil Pepin & Maire du Palais d'Austrasie, ayant fait disparoître le jeune Roi Dagobert, encore enfant, & ce

ce Miniſtre ayant mis en ſa place ſon fils appellé Childebert, les Auſtraſiens arrêterent le pére & le fils, & les conduiſirent chargez de chaînes à Clovis II. Roi de Neuſtrie, qui condamna le pére à mort. *Franci verò indignantes Grimoaldo inſidias parant, eumque captum Regi Francorum Clodovæo ad condemnandum deducunt, ob reatum quem in dominum ſuum exercuerat vitam valido mortis cruciatu finiunt.*

Suivons le fil de notre hiſtoire ; nous y trouverons à chaque pas de nouvelles preuves que la Couronne étoit attachée à la ſeule Maiſon regnante.

Un Avanturier nommé Gondebaud, & ſe diſant fils de Clotaire, ayant formé un puiſſant parti en France, & ſe vantant à Magnulphe, Evêque de Bordeaux, qu'il établiroit le ſiége de ſa domination à Paris : A Dieu ne plaiſe, lui répondit ce ſage Prélat, que cela arrive, tant qu'il reſtera en France quelque Prince du Sang Royal ; preuve inconteſtable que la Couronne étoit attachée à ce Sang illuſtre & ſi reſpectable.

Numquam, ait Pontifex, ainſi que le rapporte Grégoire de Tours, *tu iſta impediente Chriſto complebis, quamdiu quiſpiam Regii ſuperſuerit ſanguinis.*

Thibaud le jeune, fils de Theodebert, dont nous avons déja parlé, étoit né paralitique, & ſi infirme, que pendant tout ſon régne il ne fit, pour ainſi dire, que toûjours mourir ; cependant ſes infirmitez ne

ne l'empêchérent point de succéder au Roi son pere. Si la Couronne avoit été élective, nos François alors si guerriers, n'avoient-ils point dans la nation d'autre Souverain à choisir qu'un paralitique?

Dagobert II. étant mort, & les Maires du Palais, maîtres du gouvernement, ayant toûjours besoin, malgré leur injuste puissance, d'exposer sur le trône & à la vénération des François quelque Prince du Sang Royal, Rainfroy, alors Maire, tira du cloître un Moine de cette illustre Maison, appellé dans le couvent Fr. Daniel, & le plaça sur le trône de Neustrie, sous le nom de Chilperic II. Je demande à toute personne non prévenuë, si la succession héréditaire n'avoit pas été alors une loi inviolable, & si la Couronne n'avoit pas été attachée au Sang de Clovis, si dans cette vaste étenduë d'Etats qui composoient alors le Royaume de France, & qui s'étendoient depuis l'Océan Occidental jusqu'aux monts Rhétiques, & depuis les Alpes jusqu'aux Pyrenées; si, dis-je, dans ce grand nombre d'Etats & de Provinces, qui composoient notre Monarchie, les Grands & la Noblesse de France, maîtres de se choisir un Souverain, auroient élû pour regner, par préférence à tant de grands Capitaines, dont les noms & hauts-faits sont passez jusqu'à nous, tantôt un paralitique, ou un enfant à la mamelle, ou un moine qu'il falloit arracher à ses plus saints engagements.

Si la Couronne avoit été élective, pourquoi les François ne la déferoient-ils pas plûtôt à un Erchinoald, aux deux Pepins, à Charles Martel, tous grands Capitaines, & qui firent fleurir la Couronne sous leur ministére? Mais c'est que les François, à l'exemple des Germains, dont ils tiroient leur origine, prenoient les Rois dans la famille regnante: *Reges ex nobilitate*, comme dit Tacite, & les Géneraux par voye d'éléction & par rapport à leur capacité: *Duces vero ex virtute sumunt.* Les Maires du Palais étoient élus par les seuls François, c'est-à-dire, par le corps de la Noblesse. Les François vouloient élire eux-mêmes le Géneral, sous lequel ils devoient combattre. Frédegaire nous a même conservé la forme de cette éléction. Mais à l'égard de nos Rois, il falloit qu'ils fussent nez dans la pourpre. Ce devoient être des Princes du Sang, & même on voit dans les formules de Marculphe, qu'on leur donnoit souvent la qualité de Rois, si-tôt qu'ils voyoient la lumiére. Enfin qu'on jette les yeux sur la premiére partie de notre histoire, & sur la premiére race de nos Souverains, on y voit trente-six Rois qui ont regné, soit en Neustrie ou en Austrasie, pendant environ trois cens trente-trois ans, & tous sortis du Sang de Mérouée, ce qui a fait donner à cette race le nom de Mérovingienne, sans que les

les François pendant un si long espace de temps, & dans des conjonctures fâcheuses, où on prétend qu'il n'y avoit dans la famille regnante que des mineurs ou des imbéciles, ayent jamais préferé les plus grands Capitaines à ces imbéciles prétendus & à ces enfants à la mamelle; preuve inconteſtable, ce me ſemble, que la Couronne étoit héréditaire.

Qu'oppoſent à cette foule de preuves ſi ſuivies les partiſants du droit d'élection; ſur quels fondemens & ſur quels preuves Hotman, du Haillan & Larrey, prétendent-ils établir leur ſyſtême? Tous les Rois de France, diſent-ils, juſqu'à Hugues Capet, ont été élus par les François, qui ſe réſervérent, diſent-ils, ce pouvoir d'élire, de bannir & de chaſſer leurs Rois. Ce ſont à peu près leurs termes. Mais quelle preuve en donnent-ils? Ils citent pour la premiére race l'exemple de Childeric I. pére de Clovis, contre lequel les François ſe révoltérent, & celui de Childeric III. jeune Prince, le dernier de cette premiére race que Pepin le bref détrôna, comme ſi un exemple ou deux que l'hiſtoire nous a conſervez pouvoient fonder un droit, & quelques ſéditions & des révoltes paſſagéres fiſſent un préjugé contre les loix fondamentales d'un Etat, & contre la pratique conſtante de pluſieurs ſiécles. A peu près, comme ſi s'agiſſant de l'eſprit d'un Auteur, on oppoſoit à ſes

ses propres principes expliquez nettement dans cent passages differents, un seul passage du même Auteur, & tiré d'un endroit où on n'auroit pas traité expressément de la même matiére. Il est vrai que les Francs, qu'on peut dire qui ne formoient pas encore un corps de Monarchie, irritez contre les mœurs dereglées de Childéric I. le chassérent, & mirent à leur tête le Patrice Egidius, qui commandoit dans cette partie des Gaules, qui reconnoissoit encore l'Empire Romain; mais un des Auteurs qui rapporte ce fait, bien instruit des usages de cette nation, ne manque pas d'observer que cette révolte étoit aussi odieuse qu'injuste. *Franci relicto Childerico Ægidium Principem Romanorum elevaveruntsuper se Regem, tenentes consilium non bonum, nimisque inutile & absurdum.* Preuve que cette entreprise de ces Francs, quoiqu'il ne formoient point encore de corps d'Etat, étoit regardée comme injuste & comme extraordinaire, par rapport aux coutumes & aux usages de la nation.

A l'égard de l'abdication forcée de Childeric III. on sçait assez que ce jeune Prince fut opprimé par la cabale de Pepin le bref, Maire du Palais, qui usurpa le trône de son maître; & nous ne croyons pas en devoir dire davantage du fils de Charles Martel & du pére de Charlemagne. Il suffit que nous ayons fait voir que les Rois de la premiére race étoient tous sortis de la Maison de Mérouée &

du

du Sang de Clovis: ce qui établit inconteſtablement l'hérédité dans la Maiſon regnante. Mais il n'eſt pas moins vrai que ces Princes ne montoient ſur le trône que par le choix de la nation; enſorte qu'il y avoit en même temps hérédité & élection. Hérédité par rapport à la Maiſon regnante, comme nous l'avons dit, & élection par rapport aux differents Princes, que les Grands de l'Etat & de la nation choiſiſſoient dans la Famille Royale, pour leur faire occuper le trône de la Monarchie Françoiſe, & c'eſt le ſecond point que j'ai entrepris de prouver.

Le P. Daniel ayant rapporté le ſentiment de du Haillan touchant le droit d'élection dans la premiére race, adjoûte: D'autres Auteurs, au contraire, prétendent que l'Empire François étoit dès lors héréditaire comme aujourd'huy; que les enfants des Rois, ſelon le droit de la nation, ſuccédoient à leurs péres; qu'au défaut des enfants mâles les fréres ſuccédoient, & au défaut de ceux-là, que c'étoient les parents les plus proches. Je crois, continuë le P. Daniel, cette ſeconde opinion très vraye, & celle de du Haillan très fauſſe, au moins pour la premiére race. C'eſt ainſi que s'eſt expliqué cet hiſtorien moderne.

Pour moi je crois l'une & l'autre propoſition également fauſſe. Je viens de faire voir contre du Haillan, que dès l'établiſſement de la Monarchie, & même avant

avant que les Francs eussent passé le Rhin, la Couronne étoit héreditaire. Il me reste à prouver contre le P. Daniel, à l'égard de cette premiére race, que quoique cette Couronne fût héreditaire, elle n'étoit point héreditaire de la même maniére qu'elle l'est aujourd'hui, ainsi que le soutient le P. Daniel, & que les François ne s'étoient point assujettis, comme nous le sommes à présent, à préferer les enfans aux fréres, & les fréres aux cousins & aux parens les plus proches. En un mot, que la nation s'étoit réservée le droit de choisir dans la famille regnante, le Prince qui lui paroissoit le plus propre à gouverner, sans égard à la ligne & au degré dans lequel il se trouvoit. C'est ce que j'ai à prouver, & j'espére d'en convaincre les Lecteurs, non seulement par une suite de faits très précis, mais encore par des loix très formelles, & que nous fourniront les premiers Rois de la seconde race, & qui n'étoient fondées, comme on le verra dans la suite, que sur des usages inviolables & observez constamment dans la premiére.

Comme nous avons parcouru toute l'histoire de la premiére race, pour en établir le droit d'héredité dans la famille regnante, il faut retourner sur nos pas, pour y démêler en même tems le droit d'élection, & nous commencerons par Mérouée, chef de cette race & successeur de Clodion.

Il eſt prouvé dans l'hiſtoire que Clodion eut deux enfants, qui lui ſurvécurent, mais qui ne lui ſuccedérent pas. Priſcus, Auteur contemporain, rapporte qu'une des cauſes qui porta Attila, Roi des Huns, à ſe jetter dans les Gaules avec cette foule innombrable de Barbares qu'il trainoit à ſa ſuite, fut la diſſention qui étoit entre les enfants de Clodion, après ſa mort.

Francos bello laceſſendi occaſionem ei ſubminiſtrat Regis illorum obitus & de regno inter liberos ejus orta diſſentio.

Cependant ni l'un ni l'autre ne regnérent en France. Ce fut Mérouée qui fut élu; *quo defuncto Meroveus ad regendum populum eligitur.* Et ce Merouée paſſoit pour parent de Clodion. *De hujus ſtirpe quidam Meroveum Regem fuiſſe aſſerunt*, ainſi que le rapporte Grégoire de Tours, l. 2. c. 9.

Ce n'étoit donc point le degré de la naiſſance qui régloit l'ordre de la ſucceſſion; mais comme la Monarchie ne faiſoit, pour ainſi dire, que de naître, paſſons à des temps où il ſoit plus aiſé de reconnoître la forme conſtante de notre gouvernement.

Tout le monde ſçait que du temps de Clovis, petit fils de Mérouée, il y avoit pluſieurs Rois François dans les Gaules. On comptoit Sigebert Roi de Cologne, Ragnacaire Roi de Cambrai, Regnomer Roi du Mans Cararic, mais dont on ne connoît point la ſituation des Etats, tous

tous parents de Clovis, & de la même famille du Prince, ainsi que le rapporte Grégoire de Tours. Clovis toûjours ambitieux, quoique devenu Chrêtien, & sanguinaire, comme la plupart des Conquerans, entreprit de se défaire de tous ces Princes. Il commença par Sigebert Roi de Cologne; il s'adressa à son propre fils, & il lui fit dire que si le Roi son pere mouroit, il emploiroit volontiers son crédit pour le faire son successeur. *Si ille moreretur, rectè tibi cum amicitiâ nostrâ Regnum illius redderetur.* Chloderic fils de Sigebert entendit bien ce langage, & le barbare fit assassiner son pére à la chasse. Clovis lui rendit la pareille, & le fit tuer à son tour par d'autres assassins. Et s'étant rendu ensuite dans les Etats de Sigebert, il y convoqua une Assemblée, où il exposa le meurtre du pére & du fils, & il demanda ensuite qu'étant parent de ces deux Princes, on voulut l'élire pour Roi, ce qui lui fut accordé par les Grands de cet Etat & par toute la nation. *Francisci, plaudentes tam palmis quàm vocibus, eum clipeo evectum super se Regem constituunt,* dit Grégoire de Tours. On voit par la relation de cet événement, & par le discours que Clovis tint à Chloderic, qu'un fils avoit besoin d'amis & de crédit, pour succéder à son pére. Et la seconde chose qu'on observe, c'est que Clovis ne demanda point la Couronne de Cologne, à titre d'hérédité personnelle; mais seulement d'être élu par

l'Assemblée du peuple qu'il avoit convoquée. Cette Couronne ne lui fut point disputée par les Grands de l'Etat, parce qu'il étoit reconnu pour parent des Rois derniers morts, & que cette condition étoit requise pour pouvoir concourir dans une élection. Ce fut par ce même droit de parenté, qu'un certain Munderic prétendit avoir part à la succession de Clovis. Il se fit suivre, dit Grégoire de Tours, par une multitude de païsans qui lui prêta serment de fidélité en cette qualité. *Mundericus, qui se parentem Regum asserebat, egressus, cœpit seducere populum suum dicens princeps ego sum, sequimini me & erit vobis bene. Sequebatur autem eum rustica multitudo, dantes sacramentum fidelitatis, honorantes eum ut Regem.*

Le peuple François étoit si persuadé du droit qu'il avoit de choisir son Roi, pourvû que son choix tombât sur un Prince de la Famille Royale, que Chilperic I. petit fils de Clovis, s'étant rendu odieux par ses cruautez, ils déferérent la Couronne à Sigebert I. son frére. *Ad Sigebertum legationem mittunt, ut ad eos veniens derelicto Childerico super se ipsum Regem stabilirent. Veniente autem illo ad villam, cui nomen est Victoriacum, colectus est ad eum omnis exercitus, impositumque super clipeo sibi Regem statuunt.* Voilà un frére mis par une action unanime sur le trône de son frére. Voyons dans l'exemple qui suit un cousin préferé aux enfans du Roi dernier mort.

Théo-

Théodoric Roi d'Austrasie étant mort, la Reine Brunehault, bisayeule des enfans de ce Prince, entreprit de placer l'aîné, appellé Sigebert, sur le trône d'Austrasie. Mais ayant appris que Clotaire II. Roi de Neustrie & cousin de ses petits enfans, cabaloit dans les Etats d'Austrasie & de Bourgogne pour se faire élire, qu'il avoit même un grand nombre de partisans, & qu'il s'approchoit de la frontiére à la tête d'une armée, pour donner plus de chaleur à son parti ; cette vieille Princesse lui envoya des Ambassadeurs, pour le conjurer de se retirer, & de laisser les enfans succéder à leur pére.

Contestans ei ut se de regno Theuderici quod filiis reliquerat removeret.

Que répondit à cela Clotaire? qu'il n'étoit point maître de cette Couronne, pour la céder à Sigebert; que la Reine devoit s'adresser aux Electeurs François, & qu'à son égard il se soumetroit à tout ce qui seroit arrêté dans cette Assemblée.

Brunechildæ mandabat judicio Francorum Electorum, quicquid præcedente Domino à Francis inter eosdem predicabitur, pollicitetur sese adimplere.

Voilà certainement un droit d'élection bien établi, & dans lequel le cousin l'emporte sur les enfans du Roi deffunt. Mais en même tems il faut remarquer dans cet exemple, & dans tous ceux que l'histoire

fournit ; qu'on ne voit jamais que des Princes du Sang qui concourent dans ces élections ; quoi que l'histoire fasse mention d'un grand nombre de Seigneurs Austrasiens & Bourguignons, qui auroient pû concourir dans cette élection, si elle n'avoit pas été renfermée dans la seule Famille Royale. Suivons le fil de l'histoire. On sçait que c'étoit un usage en ce temslà, qu'on déferoit souvent la qualité de Roi à un fils de Roi, & pendant la vie même de son pére ; & cet usage étoit fondé sur ce que ces jeunes Princes étoient destinez à regner, & qu'ordinairement les François leur assignoient à chacun une portion de la Monarchie. Tels étoient les Royaumes de Paris, d'Orléans, de Metz & de Soissons. C'étoit toûjours à la vérité la même Monarchie, mais dont les Provinces obéissoient à differens Princes de la même Maison, & ces Etats particuliers sont connus dans l'histoire sous les noms de Royaumes d'Austrasie, de Neustrie & de Bourgogne.

Dagobert fils de Clotaire, dont nous venons de parler, & qui regnoit déja en Austrasie du vivant de Clotaire II. son pére, ayant appris sa mort, & craignant que le Prince Aribert son frére ne se fît déferer la Couronne de Neustrie, ce Prince, dit Frédegaire, envoya dans ce Royaume differents Seigneurs, pour lui gagner les suffrages de la nation, & les porter à l'élire pour Roi : *missos in Burgundiam dire-*

xit ut suum deberent regimen eligere. Dagobert fut bien servi, & au préjudice d'Aribert, il fut élu pour Roi des trois Royaumes.

On voit qu'il s'agit ici, comme dans les exemples précedents, d'une élection ; mais dans cette élection on ne trouve que les deux fils du Roi défunt, qui y concourent. Dagobert, dit Frédegaire, laissa en mourant deux fils, Sigebert & Clovis II. Sigebert regnoit déja en Austrasie, & à l'égard du jeune Clovis, tous les Grands des Royaumes de Neustrie & de Bourgogne, s'étant assemblez au Château de Massolac, l'élévérent, dit-il, sur le trône. *Omnes Proceres de Neuster & de Burgundiâ eum Mussolaco villâ sublimant in regnum.*

Clovis II. eut trois enfants, Clotaire III. Childeric II. & Thierri I. Clotaire regna en Neustrie & mourut sans enfants. Childeric Roi d'Austrasie lui succéda au Roïaume de Neustrie, & ayant été assassiné, on ne mit point son fils en sa place. Mais les François élurent Thierri, son frére, & le troisiéme des enfants de Clovis II. On voit par ces exemples que le droit d'aînesse étoit assez peu consideré, & que les Austrasiens, les Neustriens, & les Bourguignons, fidellement attachez au Sang de Clovis, ne croyoient point manquer à leur fidélité, pourvu qu'ils missent sur le trône un Prince de son Sang, mais sans égard au rang & au degré de la naissan-

ce. En voilà une nouvelle preuve.

Dagobert II. étant mort, les François au lieu de déferer la Couronne à Thierri II. son fils, tirérent du cloître le Prince Daniel, dont nous avons parlé, fils de Childeric II. qui avoit été assassiné, & après avoir laissé croître ses cheveux, qui étoit la marque des Princes du Sang, on le plaça sur le trône, où il prit le nom de Chilperic II.

Charles Martel, Maire du Palais d'Austrasie, au lieu de reconoître Chilperic II. proposa aux Seigneurs Austrasiens d'élire un Roi pour leur nation, & ils élevérent sur le trône un Prince de la famille Mérovingienne, appellé Clotaire, mais dont les historiens ne nous ont point dit le pére, ni dans quel degré il se trouvoit proche de cette Couronne; preuve que la qualité seule de Prince du Sang suffisoit pour pouvoir parvenir à la Couronne.

Après la mort de Chilperic II. dont nous venons de parler, on appella à la succession de la Couronne ce Thierri fils de Dagobert II. & on appella Thierri de Chelles de l'endroit où il avoit été élevé.

La mort de ce Prince fut suivie d'un interrégne de cinq ans, & Pépin & Carloman, Maires du Palais ou Ducs & Princes des François, laissérent exprès le trône vuide pour essayer le goût des François, & s'ils se passeroient de Rois, ou s'ils voudroient leur en laisser occuper la place. Mais ayant reconnu l'attachement

de

de la nation pour le Sang de Clovis, ils se résolurent de faire remplir le siége Roïal par un jeune Prince appellé Childeric III. que quelques Auteurs font fils de Thierri II. les autres de Chilperic II. & les autres de Clotaire que Charles Martel avoit établi sur le trône d'Austrasie. Toutes preuves qui font voir que les François dans le choix de leur Souverain, n'avoient aucun égard, ni à la ligne, ni au degré de proximité, pourvu que le Prince élu fût reconnu pour Prince du Sang Royal.

C'étoit ordinairement le Roi leur pére qui leur déferoit cette auguste qualité, en leur faisant porter cette longue chevelure tressée, qui étoit comme la marque de leur naissance, & comme un diadême naturel. Mais malgré cette distinction, il ne pouvoit les désigner pour ses successeurs, si le consentement exprès des Grands & de la nation n'intervenoit. C'est ce que nous apprenons de l'Auteur des Formules, qui vivoit dans le septiéme siécle, & dont l'Ouvrage est un dépôt précieux de nos anciens usages. Cet Ecrivain nous a conservé le modéle de l'Edit, que nos anciens Rois adressoient aux Comtes de chaque Ville, pour leur donner avis de celui de leurs enfants, qu'ils avoient désigné ou pour leur collégue à la Royauté, ou pour leur successeur. *Ille Rex, illi Comiti,...*

Dum & nos unà cum consensu Procerum nostrorum, in regno nostro illo gloriosum filium

lium nostrum illum regnare præcipimus, &c. On voit clairement par un acte aussi ancien, que le consentement des Grands de l'Etat n'étoit pas moins nécessaire pour mettre un Prince sur le trône des François, que l'autorité du Roi son pére; que ces deux consentemens étoient également requis, & concouroient dans la même élection, & que si le Prince élu tiroit de sa naissance son droit héréditaire à la Couronne, il ne devoit qu'à la nation la préference qu'il emportoit souvent sur des Princes ses fréres, où ses parens. C'est ce me semble, ce que nous avions à prouver, tant à l'égard du P. Daniel que de M. des Tuilleries. Passons à present à la seconde race, & voyons s'il est vrai, comme le prétend le P. Daniel, que la succession héreditaire ait été abolie pour faire place à une premiére élection.

Presque tout ce que l'on voit dans cette partie de notre histoire, dit le P. Daniel, donne l'idée du Royaume électif. Il est certain premierement, ajoute cet historien, que Pepin chef de cette lignée fut fait Roi par élection, & que par cette élection même le droit des fils des Rois à la Couronne de leur pére fut aboli, c'est-à-dire, que la Couronne cessa d'être héreditaire.

Je conviens sans peine de la premiére proposition, c'est-à-dire, que Pepin ne parvint à la Couronne que par voye d'élection, & il ne pouvoit pas dans le commencement d'une nouvelle race y parve-

nir

nir par une autre voye. Il faut un commencement à tout, & Pharamond & Hugues Capet, l'un chef de la premiére, & l'autre de la troisiéme ; & de deux races dont le P. Daniel ne conteste point l'hérédité, ces deux Princes n'ont pourtant monté sur le trône, que par la même voye d'élection. Ce fut en ce temps-là, dit Frédegaire, que le très excellent & le très haut Seigneur Pepin fut élevé sur le trône, par les suffrages de tous les François, *quo tempore unâ cum consilio & consensu omnium Francorum præcelsus Pipinus sublimatur in regno.*

Voyons si les historiens de la premiére & de la troisiéme race s'expliquent autrement. Les François, dit l'Auteur des gestes de nos Rois, élurent Pharamond fils de Marcomir, & établirent sur le trône un Roi à longue chevelure. *Franci elegerunt Pharamundum filium ipsius Marcomiri, & levaverunt eum super se Regem crinitum.* Passons à Hugues Capet le chef de la troisiéme race, & où l'hérédité & la succession à la Couronne n'a jamais été contestée. Glaber Auteur contemporain n'en parle point autrement que de l'élection de Pharamond, & de celle de Pepin après la mort de Lothaire & de Loüis, derniers Rois de la seconde race. Tous les Grands de l'Etat, dit cet historien, s'étant assemblez, firent sacrer Hugues & le reconnurent pour Roi. *Mortuis Lothario ac Ludovico Regibus to-*

tius Franciæ regni dispositio incubuit Hugoni Parisiensis Duci filio, &c. cujus frater erat nobilissimus Burgundiæ Dux Henricus, qui simul cum totius Regni Primatibus convenientes prædictum Hugonem in Regem ungi fecerunt.

On ne voit dans l'une & l'autre élection aucun acte entre les François & Pharamond & Hugues Capet, par lequel la nation ait attaché la Couronne à leurs descendants. Ce droit d'hérédité n'est fondé que sur un contrat tacite, & une possession immémorable, mais qui, à l'égard du gouvernement des Etats, tient lieu de loi fondamentale. Ainsi on ne doit point conclure de l'élection de Pepin, comme fait le P. Daniel, que cette élection eût aboli le droit précedent d'hérédité. Ce Prince fut élu pour regner, suivant l'usage de la nation, & de la même maniére qu'avoient regné ses prédecesseurs. Il fut placé sur le trône avec la Reine Berthe, dit Frédegaire, suivant que l'ordre & l'usage ancien le prescrit. *Unâ cum Reginâ Bertradanâ, ut antiquitus ordo deposcit, sublimatur in regno.*

Si les François avoient voulu changer cet ancien usage, s'ils n'avoieut déferé la Couronne à Pepin que pour lui seul, & s'ils en avoient exclus sa posterité, ou qu'ils eussent obligé les Princes ses enfans à concourir indistinctement avec les Grands de l'Etat dans une élection génerale, n'en trouveroit-on point quelque trace dans l'his-

l'histoire, & ne seroit-ce pas au P. Daniel, qui a adopté l'opinion de du Haillan pour cette seconde race, de nous en faire part. J'ai prouvé que dans la premiére race, la Couronne avoit toûjours été héréditaire dans la maison de Meroüée. Si les François avoient eu intention de changer cette forme de gouvernement dans la seconde, ce passage & ce Changement d'une Couronne héréditaire à une Couronne élective; tout cela ne seroit-il point marqué par des disputes, par des oppositions ? change-t'on si aisément dans un grand Royaume l'ordre de la succession Royale ? Et quand ces changemens sont arrivez dans les autres nations, les historiens n'ont-ils pas eu soin d'en rapporter les motifs, de décrire ce qui s'est passé à ce sujet dans les Assemblées des Etats de chaque nation, & les nôtres seuls seroient demeurez dans le silence au sujet de si grands évenemens ?

Omnibus penè gentibus notum gentem Francorum Reges ex successione habere. Fulco archiep. Rhemensis in Flodoardo. l. 4. c. 5.

Mais ce qui a trompé Hotman, du Haillan, leurs partisans, & après eux le P. Daniel, c'est que voyant dans la plûpart de nos historiens, sur tout de la seconde race, le terme d'élection, ils n'ont point fait réflexion que cette élection étoit renfermée, aussi bien pendant la seconde race, que pendant la premiére, dans la seule Maison regnante. Et ce qui les a confirmez dans leur opinion, c'est qu'ils ont vû deux Rois sur le trône qui n'étoient point de la Maison Carlienne: évenement

dont on va rapporter les motifs & les raisons, en examinant les objections du P. Daniel.

La premiére qui se présente me paroît trop foible pour s'y arrêter long-tems. Les Rois de la premiére race, dit cet Auteur, venoient à la Couronne par le droit de leur naissance. *Reges ex genere prodeunt*, au lieu qu'Eginard, dit-il, parlant de la maniere dont Charlemagne & Carloman son frére furent élevez sur le trône, rapporte que cela se fit par la volonté de Dieu, *Divino nutu*. Il est vrai que Charlemagne & Carloman ne parvinrent à la Couronne que par voye d'élection, mais cette élection exprimée dans nos historiens par ces mots *cum consensu optimatum*, ne regardoit que les enfans des Rois. Ils n'avoient point de rivaux étrangers. Le concours n'étoit point ouvert aux autres Seigneurs du Royaume, comme je vais le faire voir par des loix expresses. Et si ces mots par l'ordre de Dieu, *nutu Divino*, étoient une preuve d'un droit d'élection passive pour tous les Seigneurs indifferemment, ce raisonnement prouveroit un peu trop. Car puisque nos Rois à present se servent de la même formule, & qu'ils s'intitulent Rois par la grace de Dieu, il s'ensuivroit qu'ils ne seroient montez sur le trône que par voye d'élection, & on sçait bien cependant que la Couronne est purement héréditaire.

Le P. Daniel, pour justifier ce droit gé-

général d'élection passive, prétend que Pepin, Charlemagne & Loüis le Débonnaire ne prirent la précaution d'associer de leur vivant leurs enfants à la Couronne, ou de regler leurs partages, que pour assûrer la Couronne dans leur Maison : précautions, dit-il, qu'ils n'auroient pas prises, si la Couronne leur fût venuë de plein droit. Il ajoûte que le Roi Carloman, frére de Charlemagne, étant mort, Charlemagne fut aussi-tôt élu pour Roi par ses Sujets, quoique le Roi deffunt eût laissé des enfans.

Enfin le P. Daniel rapporte la Chartre du partage que Charlemagne fit de ses Etats entre ses trois fils, où on lit ces mots que l'Auteur a pris soin de faire imprimer en gros caractére; *Que si un des trois Princes a un Fils qui soit tel que le peuple veuille bien l'élire pour succéder à l'Etat de son pére, Nous voulons*, dit Charlemagne, *que ses deux oncles donnent leur consentement à cette élection, & qu'ils le laissent regner dans la partie de l'Etat que son pére avoit euë en partage.* J'adopte ces objections & je prétends en tirer mes preuves; & pour suivre dans mes réponses le même ordre qu'a tenu le P. Daniel, je lui demanderois volontiers, à lui qui convient que la Couronne étoit héréditaire dans la premiére race, si on peut plus justement tirer une induction pour le droit de l'élection dans la seconde race, de l'association ou du partage de leurs Etats, que firent Pepin,

Charlemagne & Loüis le Débonnaire, que de cette même aſſociation que firent dans la premiére race Clotaire II. en faveur du Roi Dagobert, & Dagobert en faveur de ſon fils Sigebert. Il me ſemble que la parité ſe trouve entiére dans les exemples tirez des deux races. A l'égard des Sujets de Carloman, qui par préference aux enfans de ce Prince, élurent après ſa mort Charlemagne pour leur Souverain, cette objection ſe tourne en preuve en faveur de mon ſyſtême, & fait voir que la Couronne étoit en même tems héréditaire & élective; héréditaire, parce qu'elle étoit toûjours attachée dans la même Maiſon comme dans la premiére race; & élective, par rapport au droit que s'étoient reſervé les peuples de choiſir dans la Famille Royale, le Prince qui leur paroiſſoit le plus convenable pour les gouverner; & les Sujets de Carloman ne firent rien en cela que ce qu'avoient fait les François ſous les Rois de la premiére race, comme nous venons de le voir.

Ce qui ſe juſtifie par la Chartre même de Charlemagne, citée par le P. Daniel de l'an 771. dans laquelle on voit que ce Prince, du conſentement des Grands; ayant partagé ces vaſtes Provinces qui compoſent ſon Empire, & qui étoient autant de Royaumes, entre ſes trois fils, Charles, Loüis & Pepin, il ajoûte, que ſi quelqu'un de ces Princes vient à mourir, & laiſſe un fils que le peuple veuille

élire,

élire, pour succéder à son pére, que ses oncles ne s'opposent point à cette élection. *Quod si talis filius cuilibet istorum trium fratrum natus fuerit quem populus eligere voluerit, ut patri suo succedat in regni hereditate, volumus ut hoc consentiant patrui ipsius pueri.* Charlemagne ne dit point que si quelqu'un des trois Princes ses enfans meurt & laisse des enfans, que le peuple soit en droit d'élire ou un de ces enfans du Prince mort, ou tel autre Prince ou Seigneur de la nation; mais il renferme uniquement le droit de l'élection dans la famille du Roi défunt; & pour mettre cette vérité dans tout son jour, il ne sera pas inutile de rapporter une Chartre pareille de Loüis le Débonnaire, qui confirme celle de Charlemagne, & qui fait voir qu'en conservant la Couronne dans la même famille, les François ne s'étoient réservez que le choix de celui des Princes auxquels ils vouloient obéïr. Loüis le Débonnaire dans cette Chartre, qui est de l'an quatre de son Empire, déclare que ses Sujets lui ayant représenté que pour conserver la paix dans ses Etats, & entretenir l'union entre ses enfans, il étoit à propos de regler de son vivant sur quelle portion chacun de ces Princes devoit regner, suivant ce qui s'étoit pratiqué par les autres prédecesseurs, *de statu totius regni & de filiorum nostrorum causâ, more parentum nostrorum, tractaremus*; ce Prince véritablement pieux ajoûte, que pour se préparer

à

à une si grande affaire & si importante au repos de la nation, on eût recours à des priéres fréquentes, à des aumônes, & à un jeûne de trois jours, & qu'après par une inspiration toute particuliére du Ciel, les vœux & les suffrages de la nation se seroient trouvez conformes à ses intentions, & à lui donner pour collégue & pour successeur à l'Empire son fils ainé & appellé Lothaire, *quibus ritè per triduum celebratis jejuniis, nutû omni-potentis Dei, ut credimus, actum est ut & nostra & totius populi nostri in dilecti primo-geniti nostri Clotarii electione vota concurrerent.* Voilà certainement une élection faite en bonne forme; & en conséquence de cette élection, où il n'y eut jamais aucun étranger qui concourut: le Prince Lothaire fut couronné; & les Princes ses fréres, Pepin & Loüis furent déclarez Rois. *Itaque taliter Divinâ dispensatione manifestatum placuit & nobis, & omni populo nostro more solemni Imperiali Diademate coronatum nobis & consortem & successorem Imperii. Si Dominus voluerit communi voto constitui, cæteros verò fratres ejus Pipinum videlicet & Ludovicum æquivocum nostrum communi consilio sub seniore fratre Regali potestate potiantur*; & on leur assigne pour Sujets, à l'un les peuples d'Aquitaine & de Gascogne, & à l'autre les Bavarois, les Bohémes, les Slaves & autres peuples de la Germanie. Et il est porté par un acte solemnel, qu'en cas qu'un des Rois meure, & qu'il laisse des

des enfans légitimes, qu'on ne ſubdiviſe point par de nouveaux partages les Etats du Roi mort, mais que le peuple s'étant aſſemblé, éliſe pour regner celui de ſes enfans que Dieu lui inſpirera, & que l'aîné de ſes oncles lui tienne lieu de pére & de frére, & qu'après l'avoir placé ſur le trône, il obſerve exactement cette conſtitution Imperiale, & qu'à l'égard des fréres du nouveau Roi élu, ils ſoient traitez amiablement, & avec les égards qu'on a toûjours eu dans la nation pour les enfans des Rois.

Si verò aliquis illorum decedens legitimos filios reliquerit, non inter eos poteſtas ipſa dividatur, ſed potius populus pariter conveniens unum ex iis quem Dominus voluerit eligat, & hunc ſenior frater in loco fratris & filii ſuſcipiat, & honore paterno ſublimato hanc conſtitutionem erga illum modis omnibus conſervet. De cæteris verò liberis pio amore pertractet, qualiter eos more parentum noſtrorum ſalvent, & cum conſilio habeant.

Je laiſſe à préſent aux Lecteurs à décider auquel des deux ſyſtêmes ces deux Chartres, qu'on doit regarder comme des loix autentiques, ſont favorables. Le P. Daniel prétend que l'élection étoit ouverte en faveur de tout le monde, & je ſoutiens, ce me ſemble avec quelque raiſon, que cette élection étoit renfermée paſſivement en faveur des ſeuls Princes du Sang Royal, & je ſuis fondé ſur l'autorité de cette Chartre, qui ne dit point

point que le peuple François, au défaut du Prince mort, pourra élire qui il lui plaira, mais seulement un des enfans du Roi, *unum ex eis.*

Le P. Daniel oppose à cette restriction faite en faveur de la seule Famille Royale, l'exemple d'un certain Bozon frére de Richilde, femme de Charles le Chauve, qui dans un Concile tenu à Mantale en Dauphiné en l'an 879. se fit élire Roi d'Arles & de Provence; cet exemple, dit-il, peu de temps après fut imité par Rodolphe Duc de la Bourgogne transjuranne. Il paroît par tous ces faits, adjoûte le R. P. que l'Empire François sous la seconde race n'étoit plus regardé comme héréditaire.

Non par des Rebelles & des usurpateurs, tels qu'étoient Bozon & ses partisans. Car il y avoit actuellement un Roi en France plein de vie, & quand même la Couronne auroit été élective, de quel droit Bozon se faisoit-il élire Roi d'Arles, pendant le régne de Loüis le Bégue reconnu & couronné Roi de France. Aussi Loüis & Carloman, fils du Bégue, firent une si rude guerre à cet usurpateur, qu'ils le chassérent de ce nouvel Etat. Loüis, fils de Bozon, à la verité se maintint encore après sa mort dans quelques Places de Provence, mais sans prendre le titre de Roi. Ce prétendu Royaume tomba depuis en morceaux, par l'usurpation que firent les gouverneurs des Places de differents Comtez: l'Empire en eut depuis

puis sa part, mais qu'est-ce que tout cela peut prouver, sinon que le gouvernement étoit si foible, qu'il s'élevoit à tous moments des Rebelles & des tirants domestiques, qui manquant de fidélité pour les Rois leurs maîtres, cherchoient à se faire des établissements des provinces même ; & des Places dont le gouvernement leur avoit été confié ?

Mais, dit le P. Daniel, il est si vrai que la Couronne étoit élective dans cette seconde race, qu'après la mort de Loüis & Carloman, fils du Bégue, les François ne déférérent point leur Couronne à Charles le Simple leur frére, & fils posthume du Bégue ; mais ils la mirent sur la tête de Charles, dit le Gras, Empereur & fils du Germanique.

Je conviens sans peine du fait, & les François ne firent rien en cela, qu'ils n'eussent partiqué plusieurs fois dans la premiére race. On ne mit point à la verité sur le trône Charles III. quoique frére des deux derniers Rois, ce qui fait voir qu'on n'avoit point égard dans cette seconde race au rang & au degré de la naissance, comme le prétend M. des Tuilleries. Mais il faut considérer l'état où se trouvoit alors la France. Ce Royaume étoit en proye aux Normands, & il s'élevoit tous les jours des Rebelles, qui sous prétexte de se défendre des incursions de ces Barbares, fortifioient leurs châteaux & affectoient une indépendance entiére

du gouvernement. Il falloit pour repousser les Barbares du Nort, & pour se faire obéïr par la plupart des Seigneurs François, il falloit, dis-je, un Roi puissant & autorisé. Charles III. ou le Simple n'avoit guéres alors que sept ans ; ainsi dans une si fâcheuse conjoncture, on déféra la Couronne à Charles le Gras, qui étoit Empereur, & d'ailleurs du Sang de Charlemagne. La Couronne n'en étoit pas moins héréditaire dans la même famille, & les François dans cette occasion ne firent que se servir du droit qu'ils avoient de choisir dans la même famille, le Prince qui leur paroissoit le plus capable de les gouverner, sans avoir égard au droit d'aînesse de chaque branche, ni au degré dans la même ligne. Cela est fort bien, peut dire le P. Daniel, mais afin que ce systême pût se soutenir, il faudroit que cette hérédité élective, s'il est permis de parler ainsi, ne fût jamais sortie de la Maison Carlienne. Or il est incontestable qu'Eudes, Robert, & Raoul n'étoient point de cette illustre Maison, & que cependant ils ont été reconnus pour Rois de France, qu'ils ont été sacrez, & qu'ils ont regné en cette qualité : d'où cet Auteur tire cette conséquence conforme à son systême, que la Couronne étoit alors, & dans cette seconde race, purement élective, & que les François plaçoient sur le trône celui des Seigneurs de la nation qu'ils vouloient pour Roi, sans égard à

à la Maiſon Royale de Charlemagne.

Le premier exemple qu'on nous objecte eſt celui d'Eudes, fils de Robert le Fort, auquel les François deférérent l'auguſte titre de Roi, quoiqu'il ne fût point du Sang Royal. Mais ce prétendu Roi n'étoit que le tuteur du véritable; & pour l'éclairciſſement de cette verité, il faut ſçavoir que Charles le Simple étoit encore mineur; que dans cette ſeconde race, & juſques dans la troiſiéme race, on ne donnoit point la qualité de Rois aux Princes mineurs, qu'après la céremonie de leur couronnement. Il faut encore obſerver que la France étoit ravagée continuellement par des inondations de Barbares, & que dans la néceſſité de s'opoſer aux incurſions des peuples du Nort, il falloit donner le titre de Roi au Régent, pour l'autoriſer d'avantage, & que ſans ce titre les Grands, qui commençoient à ſe faire des Souverainetez féodales de leurs gouvernements, n'auroient pas reçû volontiers les ordres d'un Seigneur particulier, & qui n'auroit été que leur égal.

Et ce que je dis de cette Régence qu'on crut, dans des conjonctures ſi fâcheuſes, devoir revêtir de l'appareil de la Royauté, eſt fondé ſur l'autorité d'Aimoin, ou de ſon continuateur, mais Auteurs contemporains, qui rapportent expreſſément ce fait, dans le 42.me chapitre du cinquiéme Livre de ſon hiſtoire, où on lit ces mots:

Carolus, qui ſimplex poſtea dictus eſt, in

cunis

cunis ævum agens patre orbatus remansit, cujus ætatem Franciæ primores incongruam, ut erat, exercendæ dominationis arbitrati, maximè cùm jam recidivi Normanorum nuntiarentur motus, consilium de summis ineunt rebus; supererant autem duo filii Roberti comitis Andegavorum qui fuit Saxonici generis vir; senior Odo dicebatur, Robertus alter patrem nomine referens. Ex his majorem natu Odonem, Franci, Burgundiones, Aquitanienséque Proceres congregati in unum licet reluctantem tutorem Caroli pueri regnique eligere gubernatorem, quem unxit Gualterius archiepiscopus Senonum, qui mente benignus & reipublicæ hostes arcendo strenuè præfuit, parvulum optimè fovit, eique semper extitit fidelis, quo obeunte recepit regnum Carolus puer qui vocabatur simplex, filius Ludovici.

On voit par ce passage du continuateur d'Aimoin, qu'il n'est question purement ici que d'un Régent. Charles le Simple & Eudes ne concourent point pour la Couronne dans une même élection. Eudes ne l'emporte point par préference sur Charles; il est seulement établi tuteur de ce jeune Prince; il en prend grand soin, dit l'historien, & il lui fut toûjours fidéle. *Eique semper exstitit fidelis.* Sont-ce là des expressions qui conviennent à un Roi de France. Et Charles ne fût pas plûtôt en état de regner, que le Régent lui remit le gouvernement de ses Etats, & par un accord fait entr'eux, se retira dans les Provinces d'au-delà

delà de la Loire. L'Empereur Arnould, qui conſervoit une étroite alliance avec Eudes, parut fâché qu'on eût mis Charles ſur le trône, du vivant d'Eudes, & il en écrivit une grande Lettre à Foulques, Archevêque de Rheims, pour ſe plaindre qu'il eût ſacré Charles le Simple ſans ſa participation. Ce Prélat lui répondit trois choſes; la premiére qu'Eudes étoit étranger dans la Famille Royale, *qui ab ſtirpe Regiâ exiſtens alienus*, preuve que pour être veritablement reconnu pour Roi, il falloit être du Sang Royal. La ſeconde choſe qu'on trouve dans cette Lettre, c'eſt qu'on n'avoit pas jugé à propos, dans le tems qu'on confia le gouvernement du Royaume à Eudes, d'élire pour Roi le jeune Charles, à cauſe de la guerre qu'il falloit ſoutenir contre les Normands. Enfin il déclare à l'Empereur que la coutume de la nation Françoiſe étoit, que les Grands ſans dépendance de qui que ce ſoit, choiſiſſoient un Prince de la race Royale, pour ſucceder au Roi, quand il étoit mort.

Morem Francorum gentis aſſerit ſecutos ſe fuiſſe, quorum mos ſemper fuerit ut Rege decedente alium de Regiâ ſtirpe vel ſucceſſione, ſine reſpectu vel interrogatione cujuſquam, majores aut potentiores regni eligerent. *Flod. hiſt. eccleſ Rhem. l. 4. c. 5.*

Les Rois dans la ſeconde race devoient donc être pris, ſelon cet hiſtorien contemporain, dans la Maiſon Royale, *alium de ſtirpe Regiâ eligerent.* Il ne dit point, les

en-

enfans du Roi dernier mort, *filios*. Il ne dit pas, l'aîné de ses enfans, *primogenitum*, comme le prétend M. des Tuilleries, mais simplement *alium de stirpe Regiâ*. Il suffisoit d'être du Sang Royal, pour pouvoir être élu Roi de la nation, & cette condition d'être du Sang Royal étoit si absolument requise, que Robert frére d'Eudes s'étant emparé de l'Aquitaine & de la Bourgogne, dont son frére s'étoit reservé le gouvernement, quand Charles le Simple prit les rênes de l'Empire, le même historien le traite de Rebelle & d'usurpateur.

Rebellavit Robertus princeps contrà Carolum Simplicem, & quia ei pars regiminis quam Germanus suus Odo Francorum Rex tenuit non redhibebatur, palam tyrannidem invasit, quo magis cupiens eandem tyrannidem exercere, à quibusdam episcopis diademate se Regio coronari ac sceptro insigniri ac inungi, partim blanditiis, partim minis extorsit.

Mais cette Royauté imaginaire, & cette veritable rébellion fut éteinte dans le sang de Robert, qui fut tué la même année dans une bataille, par les Troupes du Roi Charles le Simple, *à Caroli ducibus interfectus est*.

Cependant la mort de l'usurpateur ne déconcerta point son parti; les Conjurez surprirent le Roi Charles, l'enfermérent dans une prison, & mirent en sa place Rodolphe Duc de Bourgogne, pendant que le jeune Louis, fils de l'infortuné

Char-

Charles, se sauva en Angleterre auprès du Roi de cette nation, qui étoit son oncle: l'absence, & l'éloignement de l'héritier légitime n'empêcha point la plûpart des Provinces de regarder toûjours le Bourguignon comme un usurpateur, & nous avons dans le second Tome de l'histoire de la Maison d'Auvergne, un Acte tiré du Cartulaire de Brioude en Auvergne, où la datte n'est point marquée des années de Rodolphe, comme c'étoit la coutume de ce tems-là de datter des années du Roi, mais au contraire on y voit celle-ci; fait le cinq avant les Ides d'Octobre, la quatriéme année depuis que Charles, Roi, a été dégradé par les François, & Rodolphe élu contre les loix. Ces loix demandoient donc qu'un Prince, pour pouvoir être élevé sur le trône, fût du Sang Royal. Et dans le testament de Dacfred Duc d'Aquitaine, on lit ces mots, *fait la cinquiéme année depuis que les François dégradérent le Roi Charles, & élurent contre les loix Rodolphe pour Roi.* M. Baluze auquel nous sommes redevables de cet Acte, nous apprend encore dans ses notes sur le supplément aux Capitulaires, qu'après la mort de Charles le Simple, on dattoit simplement la première, la seconde, ou la troisiéme année depuis la mort de Charles, Jesus-Christ regnant en attendant le légitime Roy, *Christo regnante & regem expectante.*

Voyez dans le même volume le Cartulaire de Saucillange.

Baluz. t. 1. p. 1535.

Ce Roy, qui étoit attendu avec tant

d'impatience, n'étoit autre que le jeune Loüis, qu'on connoît dans l'histoire sous le nom de Loüis d'Outremer, & qui revint en France aqrès la mort de Rodolphe. Il fut élu, dit le Moine Glaber, Auteur comtemporain, par tous les Grands, pour regner sur eux par le droit héréditaire qu'il avoit à la Couronne.

Totius regni primates elegerunt Ludovicum, filium videlicet prædicti Regi Caroli, ungentes eum super se Regem hæreditario jure regnaturum.

Ce seul passage si formel, & d'un Auteur contemporain, suffit pour justifier ce que nous avons avancé. C'est que dans le même Prince il y avoit deux droits confondus; le droit héréditaire à la Couronne qu'il tenoit de sa Maison & de sa naissance, & le droit que lui donnoit de monter actuellement sur le trône, & d'en prendre possession, par l'élection que le Grands de l'Etat avoient fait de sa personne pour leur Roi.

Tel a été l'usage dans la premiére & seconde race, & je demanderois volontiers au P. Daniel, qui prétend que l'hérédité étoit excluë de la seconde race, & que l'élection étoit ouverte en faveur de tous les Seigneurs François; si ces Seigneurs, qui selon cet historien étoient en possession de voir la premiére Couronne de la Chrêtienté passer successivement dans leurs Maisons; si, dis-je, ces Grands auroient souffert si paisiblement qu'on les

eût

eût privez d'un si grand avantage, en rendant la Couronne héréditaire dans la seule Maison de Hugues Capet: un si grand changement dans la forme du gouvernement se seroit-il fait sans opposition, & tous les historiens comtemporains auroient-ils comme de concert supprimé un fait de cette importance?

Mais au contraire, ce qui se passa sous le régne du Roi Robert, le second Roi de la troisiéme race, fait voir clairement que le même esprit du gouvernement, & les mêmes loix, étoient encore en usage au commencement de cette troisiéme race.

Robert fils de Hugues Capet ayant été, du consentement des Grands de l'Etat, associé par son pére à la Couronne, crut la devoir faire passer de son vivant, avec le concours des mêmes Seigneurs, sur la tête de son fils aîné appellé Hugues comme son ayeul; mais ce jeune Prince étant mort peu de temps après son sacre, le Roi, dit Glaber, auquel il étoit encore resté trois garçons, commença à examiner en lui-même lequel de ces trois jeunes Princes seroit le plus capable de lui succéder à la Couronne *Post cujus obitum cœpit iterum idem Rex tractare qui potissimum filius post se regnare deberet.* La Couronne n'étoit donc point éléctive entre tous les Grands de l'Etat, comme le prétend le P. Daniel, & cette Couronne ne regardoit point non plus nécessaire-

ment l'aîné de la Maison Royale, comme l'avance M. l'Abbé des Tuilleries. Car si les Electeurs & les Grands étoient obligez de préferer l'aîné, en vain le Roi examinoit lequel de ses trois fils étoit le plus digne de la porter; mais ce qui suit va rendre ce raisonnement encore plus fort, &, si j'ose dire, plus démonstratif.

Le Roi après bien des réflexions se détermina en faveur de Henri, l'aîné de ses trois fils, mais par malheur pour ce jeune Prince, la Reine Constance sa mére l'avoit pris en aversion, Princesse entêtée, opiniâtre & qui prétendoit bien que sa volonté dût servir de loi au Roi son mari. Elle décrioit continuellement son fils aîné, qu'elle représentoit comme un esprit caché, foible, lâche, mou; & la cinquantiéme épitre entre celles de Fulbert dont je tire ces faits, rapporte qu'elle attribuoit libéralement toutes les vertus contraires à son cadet, & qu'un grand nombre d'Evêques & de Seigneurs, pour lui faire leur cour, n'en parloient point autrement: *Quem Henricum dicunt simulatorem esse segnem, molem in negligendo jure patrissaturum, fratri vero juniori attribuentes his contraria.* Mais malgré les discours que les partisants de la Reine répandoient avec tant de malignité, le parti de Henri étant toûjours supérieur, par l'inclination du Roi qui souhaittoit l'avoir pour successeur, la Reine & ses créatures demandérent au moins,

moins, dit notre historien, Auteur contemporain, qu'il ne fût rien décidé pendant la vie du Roi touchant cette grande affaire, étant bien persuadez qu'après la mort du Roi, le crédit de la Reine l'emporteroit sur celui de son fils aîné.

Est autem, dit un particulier de la Cour à Fulbert, Evêque de Chartres, *est autem hæc eorum ad componendam utrinque litem sententia, patre vivente nullum Regem sibi creari:* preuve inconteſtable premierement, qu'au commencement de cette troisiéme race, l'élection avoit encore lieu, mais seulement entre les enfants des Roys, comme dans les deux races précedentes; secondement, qu'il auroit été très inutile d'examiner lequel des trois fils de Robert auroit été plus digne de regner, si un usage invariable, comme le prétend M. l'Abbé des Tuilleries, avoit déterminé nécessairement le choix des Electeurs envers l'aîné de la Maison Royale. Enfin la proposition que firent les partisans de la Reine de differer l'élection, & de la remettre après la mort du Roy, fait voir clairement que la destination de la Couronne n'étoit pas fixée dans la seule personne de l'aîné. Car si cela eût été, l'élection étoit inutile, & l'Assemblée n'étoit au plus nécessaire que pour déclarer les droits, qui lui étoient acquis par l'avantage de sa naissance.

Le Roy, pour éviter que la concurrence entre ses enfants n'excitât après sa

mort une guerre civile, convoqua les Grands à Rheims où le Prince Henry fut couronné. *Coadunatis denique Rex metropoli Remis regni primatibus, stabilivit regni coronæ Henricum quem delegerat*, & le choix du Roy soutenu du concours des Grands, dit Glaber, mit ce jeune Prince sur le trône de la France. Henry & les premiers Rois de cette race, si on en excepte Philippe I. pour éviter les dissentions ordinaires dans les élections, firent toûjours sacrer dès leur vivant leurs fils aînez, jusqu'à Philippe II. Henry, dont nous parlons, assembla, dit Mezeray, les Grands du Royaume, & leur ayant remontré les services qu'il avoit rendus à l'Etat, & comme il s'étoit heureusement acquité du commandement des Armées, il les pria tous en géneral, & chacun en particulier, de reconnoître Philippe son fils aîné pour son successeur, & de lui prêter serment de fidélité, ce qu'ayant tous promis, il le fit sacrer à Rheims. Ces associations à la Couronne établirent le droit des aînez dans la Maison regnante, & abolirent entierement le droit d'élection; ensorte que depuis l'an 1180. que Philippe commença à regner, la Couronne parut si affermie sur la tête des descendants de Hugues Capet, qu'on ne crut plus cette précaution nécessaire, & la succession à la Couronne dans les aînez de chaque ligne devint une loi inviolable, & telle qu'elle s'observe encore aujourd'hui, depuis plus de sept cens ans. On

Tom. 2. p. 33.

On vient de voir dans la premiére partie de ce discours, la Couronne constamment héréditaire dans la Maison de Méroüée, & tous les Princes ses descendants, se succéder jusqu'à Childeric III. pendant plus de trois cens ans. Et on a vû en même temps, tantôt un seul Prince sur le trône au préjudice de ses fréres, comme Dagobert I. Clotaire III. Thierry, & tantôt des fréres partager la Monarchie, comme firent les enfants de Clovis & de Clotaire I. & quelquefois des Princes d'une branche éloignée, preferez aux enfants du Roi dernier mort: tous faits qui prouvent en même temps, que la Couronne, sous cette premiére race, étoit héréditaire, à l'égard de la Maison regnante, & élective par rapport aux differents Princes de cette Maison.

On a pû observer pareillement dans ce que j'ai rapporté de la seconde race, la même forme de gouvernement. C'est-à-dire, Charlemagne & Carloman son frére, succéder à Pepin, & Charlemagne après la mort de Carloman, preferé par ses Sujets aux enfants de leur Souverain. Si des usurpateurs s'emparent du trône, si Robert & Rodolphe se font couronner, cela ne tire pas plus à conséquence que de voir Gondebaud, dit autrement Ballomer, élevé sur un pavois dans la premiére race. Quelle est la nation où la puissance légitime n'ait point souffert quelque éclipse; mais ces nuages disparoissent bien-tôt; on

rappelle d'Angleterre le légitime héritier, & on l'élit, dit l'histoire, pour regner par un droit héréditaire. Paradoxe en apparence, mais qui se trouve éclairci par les droits que nos Rois tiroient également de leur naissance Royale, & du choix de la nation. Enfin on voit que depuis le commencement de la Monarchie, si on en excepte deux usurpateurs, aucun Seigneur François ou étranger ne concourut dans ces élections; ce qui justifie, ce me semble, l'hérédité dans la Maison regnante. Et le dernier exemple de Robert, Duc de Bourgogne, qui disputoit la Couronne par la faveur de sa mére, à Henri son frére aîné, fait voir que l'élection au commencement de cette troisiéme race ; étoit encore en vigueur, quoiqu'il n'y eût que deux Princes & deux enfants du Roi qui y concourussent. Mais depuis ce temps-là, c'est-à-dire, depuis l'an 1032. que Henri premier monta sur le trône, la Couronne a toûjours été dévoluë de plein droit aux aînez de la ligne regnante, sans que les cadets de la même ligne, ou les aînez des branches cadettes, depuis plus de sept cens ans, ayent fait éclater la moindre prétention à la Couronne, c'est à cette époque, ce me semble, qu'il se faut fixer, quand il s'agit des loix fondamentales de l'Etat au-dessus de ce temps, c'est-à-dire, sous la premiére & la seconde race de nos Rois. On hazarde souvent en remontant si haut, de trouver des maximes

ximes & des exemples opposez. Je crois même qu'on peut dire que chaque dynastie & chaque famille regnante, a eu sa forme de gouvernement differente: ce qui s'est passé dans ces siécles si reculez ne nous regarde plus, qu'autant qu'il est autorisé par les loix & la pratique de la troisiéme race; la seule régle certaine & constante du gouvernement.



DISSERTATION

AU SUJET DE NOS DERNIERS ROIS

De la premiére race, ausquels un grand nombre d'historiens ont donné injustement le titre odieux de fainéants & d'insensez.

Par M. l'Abbé de Vertot.

JE ne sçai si on ne m'accusera pas de témerité, d'oser attaquer une opinion, qui depuis près de mille ans a passé jusqu'à nous de siécle en siécle, & de géneration en géneration. Peut-on se flatter de faire revenir le Public d'un préjugé aussi ancien, qui a pour fondement le témoignage d'historiens, presque contemporains, & que tous les Ecrivains qui sont venus après eux, ont copié servilement. Tel est le sort de la plupart des opinions des hommes; un sentiment hazardé d'abord sans preuves, très douteux dans son origine, souvent l'effet de la flatterie, ou de la malignité d'un Auteur, acquiert de l'autorité par sa durée, & son antiquité seule pour certains Lecteurs, en fait une démonstration; peu de personnes prennent la peine de remonter jusqu'à la source

ce

ce de ces anciennes fables ; on trouve plus commode de ſuivre la foule ; les hiſtoriens anciens peu critiques ſe ſont copiez ſucceſſivement, & le Lecteur pareſſeux ou ignorant, ſe livre ſans examen à une opinion reçûë depuis pluſieurs ſiécles.

Cependant il faut convenir que quoique la foule ſoit d'un côté, & qu'un grand nombre d'hiſtoriens ayent quelquefois adopté d'anciennes fables ; ces Ecrivains, quoique celébres, n'ont jamais pû leur donner plus d'autorité, qu'elles en tirent du ſeul Auteur original qui les a débitées le premier : ainſi ſans nous arrêter à ce grand nombre de chroniqueurs & d'hiſtoriens anciens & modernes, le plus ſûr, & le plus court, eſt de remonter droit juſqu'aux premiers Auteurs, qui nous ont donné une idée ſi fauſſe & ſi indigne de nos Rois ; peut-être trouverons-nous des preuves de l'ignorance, ou de la mauvaiſe foi de ces anciens Ecrivains ; & je ne déſeſpére pas de découvrir les differents motifs, qui les ont fait parler ſi indignement de ces Princes.

De tous ces differents Etats qui ſe formérent des débris de l'Empire Romain, vers le commencement du cinquiéme ſiécle, il n'y en eut point qui s'élevât à un ſi haut degré de puiſſance, & ſi promptement que la Monarchie Françoiſe. Clodion, Méroüée, Childeric, Clovis, & les Rois ſes enfants, s'emparérent en moins d'un ſiécle de toutes les Gaules ;

ils en chassérent les Romains, les Visigots & les Bourguignons ; tout ploya sous l'effort & la rapidité de leurs armes. Clovis étendit sa domination dans l'Allemagne jusqu'aux Alpes Rhétiques, & les Rois ses enfants, & ses successeurs, ne songérent à conserver les Etats qu'il leur avoit laissez, que par de nouvelles conquêtes.

Ils partagérent une si vaste Monarchie en differents Royaumes, mais cependant qui ne formoient qu'un même Etat, & plusieurs fois ces Royaumes se trouvérent réünis dans la même personne: Clotaire I. Clotaire II. & Dagobert possédérent seuls, & sans partage, toute la Monarchie Françoise.

Dagobert laissa deux Princes qui lui succedérent, Sigebert III. & Clovis II. Sigebert avoit été reconnu du vivant du Roi son pére, pour Souverain de l'Austrasie, & Clovis à l'âge de quatre ans lui succéda aux Royaumes des Neustrie & de Bourgogne, vers l'an 638.

„ Ce Prince est le premier de nos Rois qu'on ait taxé de démence; le Moine de S. Denys, Auteur de cette fable, en rapporte la cause à une dévotion indiscrette, „ qui le porta, * dit-il, à emporter

* Ludovicus itaque rex cunctis diebus absque bellis pacem in regno habuit, sed fortunâ impellente, quondam in extremis vitæ suæ annis, ad supradictorum martyrum Dionysii scilicet, ac sociorum, corpora

„ porter un os du bras de S. Denys, *instigante diabolo*, dit le continuateur d'Aimoin; que dans le moment d'épaisses „ tenébres remplirent toute l'Eglise; que „ le Roi devint aussi-tôt insensé; que pour „ recouvrer la santé de son esprit, il donna quelques terres à l'Eglise du Saint; „ qu'il renvoya même la relique en question, qu'il avoit fait enchasser dans un „ reliquaire d'or couvert de pierreries; „ qu'à la vérité ces donations adoucirent „ le Saint, & que ce Prince eut quelques „ bons intervalles, mais qu'il ne recouvra jamais depuis toute sa raison, & „ qu'il mourut deux ans après.

Pour développer le fond de cette merveilleuse histoire, il suffit d'apprendre d'Aimoin, que dans une famine affreuse qui désoloit la France, ce Prince religieux fit vendre la couverture de la chasse de S. Denys qui étoit d'or; & quoique par son

pora, quasi causâ orationis venit, volensque eorum pignora secum habere, discooperire sepulchrum jussit; corpus autem beati & excellentissimi martyris ac pontificis Dionysii intuens minùs religiosè licet cupidè, os brachii ejus fregit, & rapuit, confestimque stupefactus in amentiam decidit. Tantus ei terror & metus; ac tenebræ locum ipsum repleverunt, ut omnes qui aderant timore maximo consternati fugâ præsidium peterent: post hæc verò ut sensum recuperaret villas quasdam ad ipsum locum tradidit, os quoque quod de sancto corpore tulerat auro ac gemmis miro opere vestivit, ibique reposuit; sed sensum ex aliquantulâ parte recuperans, non autem integrè recipiens, post duos annos vitam cum regno finivit. *Monac. Dionys.*

ordre on en eût remis le prix à Aigulphe, Abbé de S. Denys, pour le distibuer aux pauvres, cependant les Moines de cette Maison ne purent pardonner à ce Prince une charité qu'il exerçoit à leurs dépens, & qui pouvoit tirer à conséquence.

„ En ce temps y eut très grande fa-
„ mine en France, dit Du Tillet, pour
„ obvier à laquelle Clovis arracha, &
„ ôta l'or & l'argent, duquel Dagobert
„ avoit fait somptueusement & magnifi-
„ ment décorer l'Eglise de S. Denys, &
„ humainement le distribuë aux pauvres;
„ il enleve aussi le trésor qui étoit, &
„ chasses & coffrets, & rompt le bras de
„ S. Denys & l'emporte; pour lequel
„ acte, on dit que par vengeance divine,
„ il devint enragé & hors du sens tout le
„ reste de sa vie.

„ Certainement, continüe notre Au-
„ teur, si pour survenir aux pauvres &
„ indigens, il a ce fait; il a sagement
„ fait, & en homme de bien, nonobstant
„ qu'ils ayent mis en avant qu'il étoit fol,
„ craignant que par cy-après les Princes
„ ne prissent cet exemple pour eux,
„ quand ils auroient besoin de prendre les
„ biens de l'Eglise pour aider aux pauvres,
„ & non-seulement pour les pauvres,
„ mais aussi pour eux-mêmes.

Il est très vray-semblable que les Moines, presque les seuls historiens de ces temps-là, & auxquels les miracles ne coutoient rien dans ces siécles d'ignoran-

ce,

ce, trouvérent à propos d'épouvanter les ſucceſſeurs de Clovis, par l'oſtentation d'un châtiment ſi redoutable; c'eſt ainſi que la Clergé de France traita la mémoire de Charles Martel, auquel cependant l'Egliſe Gallicane devoit la conſervation de la Religion & de ſes autels, contre les entrepriſes des Sarraſins; ce Prince plein de cette grande maxime, que le ſalut du peuple doit être la Souveraine loy, ayant pris les biens de l'Egliſe pour ſe mettre en état de réſiſter à trois cens mille Sarraſins ou Arabes, qui prétendoient faire de la France leur conquête, nos Evêques dans une * lettre qu'ils adreſſérent depuis à Loüis, Roy de Germanie en 858. marquérent à ce Prince que Eucherius Evêque d'Orléans, avoit eu révelation depuis la mort de Charles, que ce Prince étoit damné, pour avoir pris les biens de l'Egliſe; que l'Evêque Boniface, l'Apôtre d'Allemagne, Fulrard, Abbé de S. Denys & chapelain du Roi Pepin, fils de Charles, ayant fait ouvrir ſon tombeau, à la priére d'Eucher, on n'y trouva qu'un dragon affreux, qui s'envola dans un tourbillon d'une fumée épaiſſe.

De pareils événements ne ſont pas rares dans la plûpart des Ecrivains de ce temps-là. Il eſt cependant bon de remarquer, que Charles Martel, à ſon retour de

Joan. boll. & Godf. Henſchen. 260. Februar. V. extat apud Sur. l. 1. 20. Febr.

* Ex epiſtolâ quam miſerunt epiſcopi provinciarum Rhemenſis & Rothomagenſis Ludovico regi germaniæ, *Chen. l.* 1. *p.* 792 exſtat inter capitula Caroli Calvi, *tit.* 23.

de la défaite des Sarrasins, éxila l'Evêque Eucher & sa famille, vers l'année 732. que ce Prélat y mourut la sixiéme année de son éxil; que Charles Martel vécût encore trois ans, d'autres disent dix ans, n'étant mort qu'en 741. le 2. Octobre, & ainsi qu'Eucher n'avoit pas pû avoir de révelation de la damnation d'un Prince plein de vie, qui lui avoit survécu plusieurs années.

V. Bar. t. 3. ad ann. 741. & Sirm. not. ad caput Caroli Calvi Bal. V. 2.

Nous n'avons rapporté cet exemple que pour faire voir, combien il est dangereux d'abandonner sa créance indiferemment à nos anciens historiens, & nous ne pouvons mieux justifier la mémoire de Clovis, que par la conduite habile & pleine de fermeté, que ce Prince tint après la mort de Sigebert, son frére aîné, Roi d'Austrasie, & depuis sa prétendüe démence, qu'on place vers la seiziéme année de son régne.

654

Sigebert, comme on sçait, n'avoit laissé qu'un fils appellé Dagobert. Grimoalde, Maire du Palais d'Austrasie, fils du vieux Pepin, & le premier qui eût succedé à son pére dans une si grande dignité, plaça son fils Childebert sur le trône d'Austrasie, au préjudice du jeune Dagobert, qu'il avoit fait transporter furtivement en Irlande: la Reine sa mére se réfugia auprès de Clovis, qui prit sa protection, & ayant fait arrêter l'usurpateur & son fils, il fit couper la tête au pére, & apparemment que le fils ne fut pas mieux traitté. Acte sou-

souverain de sa justice, & qui prouve en même temps son autorité, & l'habileté qu'il avoit employée pour se rendre maître de la personne de ces tyrans.

S. Oüin & S. Eloi, dont le premier a écrit la vie du second, nous assûrent que ce Prince religieux vécut dans une parfaite union, avec la Reine Bathilde sa femme. Cet historien contemporain ne lui reproche aucun égarement d'esprit. Helgaud nous le représente au contraire, comme un Prince également distingué par sa pieté, & son amour pour la justice; *Clodovæus inclitus*, dit-il, parlant de ce Prince, *successit regno justitiæ & pietatis amictus ornamento*; & l'Abbé Liodebaud, Sujet & contemporain de ce Roi, parlant d'un échange qu'il fit avec lui, au sujet de l'établissement de l'Abbaye de Fleuri près d'Orleans, n'en parle que comme d'nn très grand Prince; *cum glorioso atque præcelso domino Clodovæo rege :* Mais sans nous arrêter à ces témoignages, qui peuvent même avoir précedé le temps de sa prétendüe démence, passons aux autres Rois de la même Maison, que des historiens plus celébres que le Moine dont nous venons de parler, ont traitez d'insensez; tâchons de démêler par quel motif ils en ont parlé si indignement. Les deux premiers sont le Moine d'Angoulême dans la vie de Charlemagne, & Eginard, Secretaire de ce Prince, qui semblent s'être copiez, quoiqu'il ne soit pas bien décidé

décidé lequel des deux eſt l'Original. Eginard, en parlant de lui-même, comblé, dit-il, * des graces & des bienfaits qu'il avoit reçus de ce grand Prince, il entreprend d'écrire ſa vie. Il ajoûte, que la nourriture qu'il a priſe dans ſon Palais ; que l'amitié dont il l'a honoré, & la familiarité avec laquelle il a vécu avec les Princes ſes enfants, lui rendent ſa mémoire ſi précieuſe, qu'on le pourroit juſtement accuſer d'ingratitude, s'il laiſſoit les grandes actions de cet Empereur enſevelies dans un indigne oubli. Ce ſont ſes propres termes.

C'eſt donc la reconnoiſſance qui lui mit la plume à la main, & quoiqu'un ſentiment ſi loüable ne ſoit pas incompatible avec cette verité exacte & ſcrupuleuſe qu'exige l'hiſtoire, ce que nous allons rapporter tiré de ſon Ouvrage, nous fera voir qu'il a moins ſongé à écrire une hiſtoire, qu'à faire un éloge, & qu'il s'eſt ſur-tout attaché à élever la Maiſon Carlienne, aux dépens de la poſteritté de Clovis.

Per-

* Vitam &. converſationem domini & nutritoris mei Caroli ſcribere animus tulit.

Nutrimentum videlicet in me impenſum, & perpetuà poſtquam in aulâ ejus converſari cœpi cum ipſo ac liberis ejus amicitiâ, quam me ita ſibi devinxit debitoremque tam vivo quam mortuo conſtituit, ut merito ingratus videri & judicari poſſem, ſi tot beneficiorum in me collatorum immemor & clariſſimi, illuſtriſſimi hominis de me obtimè meriti geſta ſilentio præteritem. *Vita Caroli imp. per Eginard. Chen* l. 2.

Perſonne n'ignore que Pepin, le pére de ſon Héros, avoit détrôné ſon Souverain, & lui avoit enlevé ſa Couronne. Notre hiſtorien gliſſe d'abord ſur un endroit ſi délicat, & pour diminuer ce qu'une pareille entrepriſe pouvoit avoir d'odieux, il nous repréſente les derniers * Rois du Sang de Clovis, comme des Princes ſans courage & ſans force, *nullius vigoris*, pendant que toute l'autorité du gouvernement étoit entre les mains du Maire du Palais : on ſouffroit ſeulement, dit-il, qu'avec

* Gens Merovingorum, de qua Franci reges ſibi creare ſoliti erant, uſque in Childericum regem, qui juſſu Stephani Romani pontificis depoſitus ac detenſus atque in monaſterium truſus eſt, duraſſe putatur, quæ licet in illo finita poſſit videri, tamen jamdudum nullius vigoris erat; nec quidquam in ſe clarum præter inane regis vocabulum præferebat. Nam & opes & potentia regni penes palatii præfectos, qui majores domûs dicebantur & ad quos ſumma imperii pertinebat, tenebantur : neque regi aliud relinquebatur quam ut regio tantùm nomine contentus, crine profuſo, barbâ ſubmiſsâ, ſolio reſideret ac ſpeciem dominantis effingeret; legatos undecumque venientes audiret, eiſque abeuntibus reſponſa quæ erat edoctus vel etiam juſſus, ex ſuâ velut poteſtate redderet. Cùm præter inutile regis nomen & præcarium vitæ ſtipendium, quòd ei præfectus aulæ, prout videbatur, exibebat, nihil aliud proprii poſſideret quam unam & eam perparvi redditus villam, inque domum ex quâ famulos ſibi neceſſaria miniſtrantes atque obſequium exhibentes paucæ numeroſitatis habebat. Quocumque eundum erat, Carpento ibat quod bobus junctis & bubulco ruſtico more agente trahebatur. Sic ad palatium, ſic ad publicum populi ſui conventum, qui annuatim ob populi utilitatem celebrabatur, ire, ſic domum redire ſolebat. *Vita Caroli magni per Eginardum.*

qu'avec le titre de Roi ils portassent de longs cheveux & une grande barbe, *crine profuso, barbâ submissâ*; qu'ils donnassent audience aux Ambassadeurs, aux quels ils ne répondroient que ce que le Maire du Palais leur avoit prescrit, *quæ erat edoctus vel etiam jussus*; & si on tenoit les Assemblées du champ de Mars, qui étoient comme les Etats géneraux de la nation, on les y voyoit arriver dans un chariot tiré par des bœufs. *Quocumque eundum erat carpento ibat, quod bobus junctis & bubulco rustico more agente trahebatur.*

C'est dans cet équipage si humiliant, & si méprisable que ces Rois, dit Eginard, qui n'en avoient plus que le nom, venoient au Palais ou à l'Assemblée des Etats, & on les reconduisoit après dans le même chariot, & jusques dans leur Maison, que l'Annaliste de Metz appelle *Mammacas*.

Le Moine d'Angoulême, autre Auteur de la vie de Charlemagne, n'a point eu de honte de dire, pour faire sa cour à la Maison dominante, que les derniers Rois du Sang de Clovis, étoient tous fols & insensez, pére, enfans, cousins; la démence, à en croire cet historien passionné, étoit également héréditaire dans la ligne directe, & dans la collaterale, *post Dagobertum* (c'est Dagobert III. dont il parle) *regnavit Chilpericus insensatus frater ejus*; *post Chilpericum regem insensatum regnavit solo nomine Theudericus insensatus consanguineus ejus*; *post Theudericum, regnavit*

navit solo nomine Childericus insensatus frater ejus. Les historiens Grecs trompez par nos chroniqueurs, ont ajouté de nouvelles fables, & encore plus extravagantes à celle-ci. Cédrenus qui écrivoit dans l'onziéme siécle, & Théophanes plus ancien que Cédrenus, prétendent que tous nos Rois avoient l'épine * du dos couverte & hérissée d'un poil de sanglier, *quod & Cræcorum in annalibus legitur*, dit le P. Petau, *cum hac ineptissimâ fabulâ, Francorum Reges appellatosque ideo trichorachatos.*

Cedrenus ad annum septimum Leonis Isauri. Ration. temp. p. 1. l. 8. c. 2.

Je ne m'arrêterai point à refuter une fable si ridicule, *& quidquid Græcia mendax audet in historiâ*; mais je voudrois bien sçavoir dans quel historien contemporain, Eginard, qui n'écrivoit que dans le neuviéme siécle, & après la mort de Charlemagne, a pris tons ce qu'il nous a dit de ce chariot, conduit seulement par un bouvier, *bubulco rustico more agente :* en trouvera-t-il un seul exemple dans toute notre histoire de la premiére race, & comment cet historien a-t-il pû être instruit si exactement de l'escorte & des Seigneurs qui accompagnoient nos Rois, avant le régne de Charlemagne & de Pepin le Bref, lui qui avoüe qu'il n'a pû rien

* Qui eâ stirpe prognati erant cristati dicebantur, quod Græcè dicitur trichorachati, quia instar porcorum ex spinâ dorsi enascentes pilos haberent, *Cedr. ad . nnum sept. Leonis Isauri.*

rien apprendre de la jeunesse & de l'éducation du Prince dont il décrit la vie, parce qu'il n'en avoit rien trouvé par écrit, & que ceux dont il auroit pu tirer des lumiéres étoient tous morts? *De ejus nativitate*, dit-il, *atque infantiâ vel etiam pueritiâ, quia neque scriptis unquam aliquid declaratum est, nec quisquam modo superesse invenitur, qui horum se dicat habere notitiam, scribere ineptum judicans.* Eginard ne trouve personne qui l'instruise des premiéres années de Charlemagne, & de l'éducation de ce Prince, sous le régne duquel il avoit vécu, & il veut que nous le croyons sur tout ce qu'il nous dit des mœurs & des coutumes des Rois qui ont précedé Charlemagne, & qu'il fait conduire si indignement par un bouvier, pour les rendre plus méprisables. M. Despréaux, sans s'arrêter à critiquer cet endroit de l'historien, nous l'a rendu dans son Poëme du Lutrin, où il fait parler ainsi la Mollesse,

Helas! qu'est devenu ce temps, cet heureux temps,
Où les Rois s'honoroient du nom de fainéants,
S'endormoient sur le trône, & me servant sans honte,
Laissoient leur Sceptre aux mains, ou d'un Maitre, ou d'un Comte?
Aucun soin n'approchoit de leur paisible cour,
On reposoit la nuit, on dormoit tout le jour,
Seu-

Seulement au printemps, quand Flore dans les plaines,
Faisoit taire des vents les bruyantes baleines,
Quatre bœufs attelez, d'un pas tranquille & lent,
Promenoient dans Paris le Monarque indolent,
Ce doux siécle n'est plus....

On voit que le poëte, pour jetter du ridicule sur ces Princes, leur reproche ce chariot trainé par des bœufs, comme une voiture inventée exprès pour entretenir leur mollesse & indolence ; mais il faut distinguer ici le poëte de l'historien, & M. Despreaux étoit trop sçavant pour ignorer, supposé que nos Rois se soient servis de ces chars, que c'étoit, peut-être, la seule voiture en usage en ce temps-là, & qu'on appelloit communément basterne, des peuples de ce nom qui habitoient anciennement la Podolie, la Bessarabie, la Moldavie & la Valaquie; & c'est comme si les historiens qui viendront après nous, reprochoient à Loüis le Grand, de s'être promené dans une berline, autre espéce de voiture, dont apparemment l'invention nous est venuë de Berlin.

Grégoire de Tours parlant de la Reine d'Euterie, femme du Roi Théodebert, petit-fils du grand Clovis, rapporte que cette Princesse craignant que le Roi ne lui préferât une fille qu'elle avoit eüe d'un premier lit, le fit mettre dans une baster-

ne,

ne, à laquelle on attacha, par son ordre, de jeunes bœufs qui n'avoient pas encore été mis sous le joug, & que ces animaux la précipitérent dans la Meuse, *in basternâ positam, indomitis bobus conjunctis, eam de ponto præcipitavit.*

L'usage de ces sortes de litieres étoit encore plus ancien que le temps dont nous parlons. Nous avons des Vers d'Eunodius, où il parle de la basterne de la femme de Bassus.

Aurea matronas Claudii basterna pudicas; & afin qu'on ne nous objecte pas que cette voiture étoit reservée aux femmes, ou à des hommes effeminez, on peut voir dans les épitres de Simmaque, que ce préfet de Rome, écrivant aux enfants de Nicomachus, les prie de tenir des basternes prêts pour le voyage de leur frére: *Itaque fratrem vestrum continuo ad vos opto dimittere, cui basternarios mox præbere dignemini. Epist.* 15.

Il y a bien de l'apparence que nos premiers François, dans le temps qu'ils demeuroient au-delà du Rhin, avoient emprunté cet usage des Cimmeriens, qui habitoient les rives du Bosphore, avant qu'ils en eussent été chassez par les Gettes. Lucien parlant dans ses dialogues d'un Roi des Scythes, appellé Toxaris, dit que ce Prince n'étoit pas né du Sang Royal, mais qu'il sortoit d'une famille honnête & riche, & de ceux qu'on appelloit Octapodes, parce qu'ils avoient, dit-il, le moien d'en-

d'entretenir un chariot & deux bœufs, & Lucanor dans le Traité de l'amitié du même Lucien, demande à Arſacomas qui recherchoit ſa fille en mariage, combien il avoit de chariots & de bœufs à ſon uſage, *quot boves aut quot plauſtra poſſides?* J'ai dit qu'on ne trouveroit pas dans l'hiſtoire, que nos Rois ſe fuſſenr ſervis de cette voiture, mais quand même ces Princes ſe ſeroient fait porter dans ces ſortes de litiéres, je ne vois pas quelle conſéquence on en peut jamais tirer contre leur courage, ou la ſageſſe de leur conduite, puiſque c'étoit la ſeule voiture qui fût en uſage en ce temps-là; mais je le repete après Bollandus, la relation de ces chariots, dans leſquels nos Rois ſe faiſoient traîner ſi mollement, ne merite pas plus de foi, que la prétendüe révelation de la damnation de Charles Martel. *Hæc Adrevaldus*, dit cet hiſtorien, *de quo non ineptè judicabit qui ejuſdem farinæ figmentum cenſuerit, & carpentum regum, & Caroli Martelli damnationem boll. ad diem* 20. *Febr.* Mais, dira-t-on, vous ne pouvez nier que ces Princes, qui ſelon Eginard, n'en avoient plus que la naiſſance & le nom, ne paruſſent dans les Aſſemblées génerales de la nation, avec un cortége bien indigne de leur rang, puiſqu'au rapport de cet hiſtorien, ils n'étoient eſcortez que par un bouvier. J'avoüe que ce ſont les termes d'Eginard: mais j'ai déja dit que cet hiſtorien n'étoit

ni contemporain, ni fondé ſur aucune autorité d'Ecrivains contemporains, & il doit être juſtement ſuſpect, d'avoir voulu rendre mépriſable une Maiſon, ſur laquelle on venoit d'uſurper la Couronne. Après tout, & quand tout ce qu'il rapporte de nos derniers Rois de la premiére race ſeroit vrai, la pauvreté de leur équipage, ne prouve ni leur molleſſe, ni leur fainéantiſe ; & on n'en peut conclure au plus, ſinon que la pompe, & tout l'éclat qui doivent accompagner les Rois dans des ſolemnitez publiques, étoient paſſez aux Maires, qui avoient en même temps le commandement des Armées & le gouvernement de l'Etat. Je dirai de plus, que comme l'origine de nos anciens uſages a échappé à nos premiers hiſtoriens, je ne ſçai ſi cette litiére ſi humiliante, ſuppoſé que l'hiſtoire en ſoit vraie, & ſi ces bœufs & ce païſan qui les conduiſoit, n'étoient point d'inſtitution, & pour faire ſouvenir nos Rois de leur origine, & de la ſimplicité qui ſe trouvoit dans les mœurs de ces temps ſi éloignez. On ſçait que parmi les Turcs, le Sultan ou le grand Seigneur eſt obligé, avant que de monter ſur le trône, de conduire pendant quelques moments une charrüe, & d'ouvrir quelques ſillons de terre ; on prétend même que dans ce ſouverain degré de puiſſance où il eſt élevé, il doit travailler de ſes mains, & que ſa table n'eſt ſervie que du prix de ſon travail & pour remonter à des ſiécles plus reculez, & plus proches

des

des temps dont nous parlons, les habitants de la Carnie, & de la Carinthie, peuples qui se disoient issus des anciens François, avoient une maniére d'inauguration aussi humiliante, que l'équipage qu'on reproche aux Rois de la premiére race. Un paysan, au rapport d'Enéas Silvius, se plaçoit sur une pierre dans une vallée proche St. Vit, & il avoit à sa main droite un bœuf maigre, de poil noir, & une cavale aussi maigre à sa gauche: *A dextrâ bos macer nigri coloris adstat, ad sinistram pari macerie deformis equa.* & dans cette situation, il étoit entouré d'une foule de villageois, *frequens & omnis rustica turma.* Le Prince destiné à regner s'avançoit alors, habillé en païsan & en berger, *agrestis ei vestis, agrestis pileus calcusque, & baculus ei manu gestans pastorem ostendit.* Le païsan de si loin qu'il l'appercevoit de dessus sa pierre, s'écrioit, quel est cet homme qui s'avance si fierement? *quis est hic, inclamat, cujus tam superbum incessum vides?* on lui répondoit que c'étoit le Souverain du Païs, *principem terræ advenire.* Pour lors il demandoit s'il aimoit la justice, & s'il seroit zelé pour le salut de la patrie, *salutem patriæ quærens.* & après qu'on avoit satisfait à toutes ses demandes, il ajoutoit, de quel droit prétent-il me déplacer de dessus cette pierre? *quo me jure ab hac sede me dimovebit?* Pour lors le Comte de Goricie lui offroit soixante deniers, le bœuf & la cavale, dont nous avons par-

lé, les habits du Prince, & une exemption de tous tributs. A ces conditions le païsan, après avoir donné un leger soufflet à son Souverain, lui cédoit sa place, & il alloit quérir de l'eau dans son chapeau qu'il lui présentoit à boire.

Wolg. Laz. de transm. gent. l. 6. p. 201.

Je n'ai rapporté une forme d'inauguration si extraordinaire, que pour faire voir qu'il y a eu des nations qui ont assujetti leurs premiers Souverains à des pratiques si humiliantes, pour les empêcher de se trop élever au dessus de ceux qui leur avoient déferé volontairement la souveraine puissance: & peut-être que nos premiers François ne voulurent point souffrir que leurs Rois eussent des voitures plus magnifiques que leurs Sujets, pour les retenir toûjours dans ce temperamment si convenable parmi une nation libre & jalouse de la liberté. A l'égard de ce que Eginard rapporte de l'usage que nos Rois avoient de porter de longs cheveux, cela n'est disputé de personne. Agathias nous apprend qu'ils les portoient tressez & cordonnez avec des rubans; ensorte qu'on peut dire, que cette chevelure étoit comme un diadême, qui faisoit reconnoître le Roi & les Princes de son Sang; mais pour ce qui est de cette grande barbe qu'il leur attribüe, avec laquelle il nous représente les derniers Rois Mérovingiens, *barbâ submissâ*, cela paroît encore plus fabuleux que le chariot traîné par des bœufs. Qu'on consulte l'effigie

de

de la plûpart de nos Rois de la premiére race, qu'on trouve sur leurs monnoyes, aucun de ces Princes n'y est représenté avec cette barbe vénerable, dont parle Eginard, *barbâ submissâ*; la plûpart sont rasez, & il n'y en a que deux ou trois dont le poil paroît avoir trois semaines ou un mois, ou tel qu'on le rapporte d'un voyage, ou d'une expédition, qui n'auroit pas permis de se faire raser. L'histoire est conforme sur cet article avec le métal, & Sidoine Apollinaire, qui vivoit du temps de nos premiers Rois, dit que les François se faisoient raser le visage, & qu'ils ne conservoient que de grandes moustaches, qu'ils relevoient avec le peigne,

.....Ac undique rasis,
Pro barbâ tenues perarantur pectine cristæ:

Mais je demanderois volontiers à Eginard & à ses partisants, comment Clovis II. pouvoit-il avoir cette grande barbe qui descendoit jusqu'à la ceinture, lui qui, de l'aveu de tous les historiens, est mort à l'âge de 21. ans; Clotaire III. son fils n'en a vécu que 17 ou 18. Childeric II. son frére, fut tué qu'il n'avoit pas encore 24. ans; Clovis III. leur neveu mourut à l'âge de 14. ans; Childebert II. son frére ne passa pas sa 28.me année; le jeune Dagobert II. son fils, né en 700. mourut en 716. Thierri de Chelles son fils, vers la 23.me an-

année de son âge; si Childeric III. que Pepin détrôna étoit fils de Thierri, il ne pouvoit au plus avoir que dix-neuf ans. Il est aisé de conclure, par l'âge de la plus grande partie de nos Rois de la premiére race, que ces Princes étant morts, ou en minorité, ou très jeunes, ne pouvoient pas avoir cette grande barbe, avec laquelle Eginard nous les représente, à moins qu'ils n'en portassent de postiches, pareilles à celle que prit René Duc de Lorraine à l'enterrement du Duc de Bourgogne, tué à la bataille de Nancy, dont le Continuateur de Monstrelet dit, qu'il vint voir le corps de ce Prince vêtu de deuil, & avoit, dit cet historien, une grande barbe d'or venant jusqu'à la ceinture, en signification des anciens Preux. Après cela je ne crois * pas qu'on doive ajouter beaucoup de foi, à tout ce que ces Ecrivains de la seconde race nous disent de cette petite Maison & de cette terre, où l'on veut que nos Rois étoient renfermez par leurs Maires. Ce n'est pas que je sois du sentiment du P. le Cointe, qui traitant la même matiére en différents endroits de ses Annales Ecclesiastiques, prétend qu'on ne trouve aucune trace dans l'Antiquité, ni dans la situation de cette terre; *villam*, dit cet historien, *in qua prænominatos reges torpuisse plerique com-*

Ad annum DC. XCII.

Epist. ad Lud. 14. *l.* 4.

* His peractis Regem illum ad Mamacas villam publicam custodiendum cum honore & veneratione mittebat, ann. mettens.

comminiscuntur, Mamacas nonnulli vocant, nemo de illius situ reditu ve loquitur.

Qu'il me soit permis de m'éloigner du sentiment de ce sçavant homme, sur-tout étant fortifié de l'autorité du P. Mabillon, qui dans sa Diplomatique nous a rapporté une donation faite par Childebert III. à l'Abbaye de St. Denys, où on lit ces mots, *datum quod ficit mensis Martius dies 12. annum 12. regni nostri Mamacas in Dei nomine feliciter.* *Anno 706. p. 8481.*

Il y a une seconde donation du même Prince datée du même lieu de Mamacas, ce qui ne laisse pas douter que ce ne fût une Maison Royale. A l'égard de sa situation, le même P. Mabillon nous a conservé une Chartre du Roi Charles le Simple, qui confirme d'anciennes donations faites aux Moines de Compiegne, & dont ils se plaignoient que les titres avoient peri dans un incendie, & parmi ces donations faites à l'Abbaye de St. Corneille de Compiegne, on lit ces mots, *in eodem quoque pago novio mensi de villa Mamacas quam dedit Odo rex sancto Cornelio, ad luminaria, &c.* ce qui prouve que cette terre étoit située dans le district & le territoire de Noyon. Les Religieux de cette Abbaye en sont encore en possession. & cette terre s'appelle *Maumaques* ou *Mommarques.* Il nous * reste un Acte solemnel de *L.6.p.561.*

* Noverint universi, &c. quod cùm querela inter Joannem Decorata & abbatem, & monacos Ecclesiæ beati Medardi Suessionensis, super quadam portione nemoris

de la troisiéme race & de l'an 1200. la vingtiéme année du régne de Philippe Auguste, qui confirme ce sentiment: on voit dans cette Chartre qu'il y avoit une forêt qui portoit le nom de Momaques, *usque ad nemus Momacas*. Ce qui nous fait voir, dit le sçavant P. Mabillon, que ce château & cette terre étoit environnée de tous côtez de grandes forêts convenables à des Princes, qui employoient une partie de leur temps à la chasse.

Mais il ne faut pas conclure de l'existence de ce lieu, que nos derniers Rois de la premiére race y ayent été ensevelis dans l'obscurité, & gardez comme des prisonniers d'Etat, ainsi que les Ecrivains de la seconde race l'insinuent en tant d'endroits. Pour être persuadé du contraire, il n'y a qu'à ouvrir le Livre sixiéme de la Diplomatique; on y verra que la plûpart des Actes des Princes dont nous parlons, sont dattées de Clichi, *datum Clipiaco*, *datum Morlacas*, *datum Lusarca*, *datum Compendio*, *Noviento*, *Captonaco*, *Valencianis novinginto*, *Carrariaco*, *Crisciaco*, *Parisiis*, *&c.*

Dip. p. 296.

nemoris delesque diutius versaretur, tandem terminata est in hunc modum; prædicta ecclesia totam illam portionem nemoris quæ dicitur Elloy, & totam portionem quæ dicitur le Foiler, & omnes costas quæ sunt à viâ delgres ad viam de Chaisnou usque ad Cacumen montis & commutationem nemoris, quæ facta fuerat primitus pro nemore fratrum Grandismontis, totumque reliquum nemus per medium filium alneti nemoris de Choisi. Usque ad nemus de Mommaques.

&c à peine en trouvons-nous trois de ces Actes dattés de Mamacas ; ce qui prouve justement que nos Rois n'y étoient pas renfermez. On les voit, au contraire, toûjours avec les marques de leur grandeur, & dans des Palais convenables à leur dignité : tous ces Princes s'expliquent ainsi dans leurs Actes, *cùm ante hos dies in nostrâ vel procerum nostrorum præsentiâ Compendio in palatio nostro resideremus, &c.* & tous ces titres ne sont presque que des donations que les Princes faisoient à differentes Eglises. Comment pouvoient-ils faire ces donations magnifiques, que nous lisons dans leurs Chartres, s'ils étoient insensez, & d'ailleurs réduits à ne vivre & à ne subsister que du modique revenu d'une terre ? Comment le même Thierri III. a-t-il pû fonder des monasteres dans les diocéses de Roüen & de Théroüanne ? où a-t-il pris tant de terres, dont il a enrichi les monasteres d'Orbais, St. Vast d'Arras, & sur-tout l'Eglise de St. Martin de la même Ville, à laquelle il donna les biens qui lui appartenoient en Allemagne, *res proprietatis suæ* ?

On nous dira peut-être que ces donations étoient faites par les Maires du Palais, & que suivant la formule du temps, on mettoit seulement le nom du Prince à la tête d'un Acte, dans lequel on le faisoit parler, quoique souvent il n'en eût pas eu connoissance.

Mais on vient de voir que ces Princes avoient un grand nombre de maiſons & de terres, outre ce Mamacas; & le même Thierri III. dont nous avons parlé, ayant réüni à ſon domaine la terre de *Latiniaco*, qui avoit appartenüe ſucceſſivement à pluſieurs Maires du Palais, la donna par le conſeil de la Reine ſa femme, & de Berthier Maire du Palais, à l'Abbaye de St. Denys: *Nos ipſam villam de Fiſco noſtro ad ſuggeſſionem præcelſæ Reginæ noſtræ Chrodochild, & illuſtri viri Berthariï, Majoris domûs noſtræ ad monaſterium Sancti domni Dionyſiæ contulimus*, preuve de ſon autorité, puiſque par le conſeil de la Reine ſa femme, il diſpoſoit des terres & des biens réünis au domaine.

Tout ce que nous avons dit ici ne regarde que ce que Eginard a avancé en géneral d'odieux, & d'offenſant, contre l'autorité de nos anciens Rois; il faut répondre à préſent à ce que le Moine d'Angoulême a reproché de perſonnel à ces Princes, au ſujet de la démence dans laquelle il les fait tous tomber depuis Dagobert III. à commencer par Chilperic II. ſon frére: *poſt Dagobertum regnavit Chilpericus inſenſatus frater ejus*, & pour en juger ſans préoccupation, il n'y a qu'à rapporter les principales actions de ſon régne, qui ne dura que cinq à ſix ans. Ce Prince ne fut pas plûtôt ſur le trône, qu'il ſongea à attaquer Charles Martel, qui s'étoit emparé du Royaume d'Auſtra-

sie sous le titre spécieux de Prince, ou de Duc des François. Il fit une ligue dans cette vüe, avec Ratbode Duc de Frize; le Frizon s'avança aussi-tôt dans le Païs qui reconnoissoit Charles; l'Austrasien fut battu, & Chilperic ayant joint le Frizon, & ne trouvant point d'ennemis en campagne en état de leur résister, ils ravagérent tout le Païs depuis la forêt d'Ardenne jusqu'au Rhin, & s'avancérent jusqu'à Cologne; la Ville ne se racheta du pillage que par une grosse somme d'argent.

Charles eut sa revanche, il avoit rétabli son Armée, il vint chercher à son tour Chilperic, le surprit près de l'Abbaye de St. Avelo, entre Limbourg & la Roche en Ardenne, & mit son Armée en déroute: ces avantages réciproques ne décidoient rien. Les deux Armées l'année suivante 717.
se trouvérent campées près de Cambrai: Charles inférieur en troupes demanda la paix, & on la lui refusa, à moins qu'il ne rendît l'Austrasie qui appartenoit aux Princes sortis du Sang de Clovis; on vit bien qu'il n'y avoit que les armes qui pussent décider de si hautes prétentions; il se donna une bataille très opiniâtrée; il y eut de
part & d'autre bien du sang répandu; la 19. Mars.
victoire se déclara à la fin pour Charles. Ce Prince habile en profita, & il poursuivit ses ennemis, qu'il obligea de mettre la Seine & la Loire derriére eux, pour éviter de tomber entre ses mains.

Chilperic abandonné de la fortune ne s'abandonna pas lui-même: il engagea les Saxons, pour faire diversion, à prendre les armes, & en même temps il eut recours à Eudes, Duc de Gascogne & d'Aquitaine, Prince puissant, & qui regnoit avec une espéce d'indépendance, depuis les Pyrenées jusqu'à la Loire. Le Gascon se déclara en sa faveur, & vint joindre Chilperic avec de nombreuses Troupes; ils marchérent ensemble vers l'Austrasie. Les deux Armées se rencontrérent entre Soissons & Rheims; Charles fut encore victorieux; il poursuivit ses ennemis jusqu'à la Loire, & Chilperic se sauva avec ses trésors dans les Etats d'Eudes. Charles l'envoya demander au Gascon; Eudes qui craignoit d'attirer ce foudre de guerre dans son Païs, le remit entre ses mains, & Chilperic ne survécut que deux ans à sa disgrace.

Je demande si ces ligues, ces guerres, ces combats & ces batailles, peuvent être attribuez à un Prince tombé en démence. Chilperic, le Souverain légitime de ces Royaumes d'Austrasie, de Neustrie & de Bourgogne, tâche de détruire l'autorité d'un Sujet rebelle, quoique ce Rebelle fût en même temps un grand Seigneur, & un grand Capitaine: & quoique Chilperic eût été transporté tout à coup du cloître sur le trône, il ne laissa pas de se trouver aussi-tôt en personne, à toutes les batailles qui se donnérent contre Charles;

les; il fit des ligues puiſſantes contre lui, comme nous le venons de dire; il ſe joignit aux Frizons; il ſuſcita les Saxons; il ſe ligua avec les Gaſcons: on ne pouvoit mieux conduire ſes entrepriſes, mais la fortune lui manqua en toutes ces occaſions.

Et que lui pourroit-on reprocher, s'il n'avoit pas eu en tête un auſſi grand Capitaine que Charles? Cet inſenſé ne laiſſa pas de ſoutenir la guerre pendant pluſieurs années, *Chilpericus iſte ineptus*, dit le Moine d'Angoulême, *movit exercitum contra Carolum magnum*; il n'eſt traité d'inſenſé, que parce qu'il fut malheureux; ç'auroit été un des plus grands Princes de la Monarchie, s'il avoit ruïné le parti du Maire du Palais; mais c'eſt ce qui étoit preſqu'impoſſible, dans la ſituation où étoient alors les affaires d'Auſtraſie, de Neuſtrie, & de Bourgogne; & pour en juger ſainement, il ne ſera pas inutile de repréſenter ici en peu de mots, quel étoit l'état & la forme du gouvernement François. Tacite dans ſon Traité des mœurs des Germains, nous apprend qu'ils avoient égard aux droits de la naiſſance dans le choix de leurs Souverains; mais qu'ils ne conſideroient que le merite & la valeur, quand il étoit queſtion de mettre des Géneraux à leur tête: *Reges ex genere, duces ex virtute ſumunt.*

Nos premiers François ſortis, comme on ſçait, de la Germanie, en uſoient de

la même maniére; ils prenoient toûjours leurs Rois dans la Maison dominante, & la Couronne étoit toûjours héréditaire: *De hinc*, dit Frédégaire, ch. 5. *extinctis ducibus in Francis denuo creantur Reges, ex eadem stirpe qua prius fuerant.* Les Maires au contraire étoient toûjours électifs, & jamais dans les premiers régnes, le fils ne succédoit au pére. Les François, disent nos anciens historiens, c'est-à-dire les Nobles & les Gens de guerre, étoient en droit de choisir leur Géneral, que le Prince seulement confirmoit, *qui honor*, dit Eginard, *non aliis à populo, dari consueverat quam his qui & claritate generis & opum amplitudine cœteris eminebant.* Frédegaire nous en fournit une preuve, qui merite d'avoir sa place ici. Les François sous le régne de Sigebert I. avoient élu pour Maire du Palais, un certain Seigneur appellé Chrodin, également estimé par sa valeur & par sa probité.

Ce Seigneur par un motif de conscience s'excusa d'accepter cette dignité. Il représenta à l'Assemblée que se trouvant allié de la plûpart des Seigneurs François, il luy faudroit ou fermer les yeux sur leurs injustices, ou s'il entreprenoit de les punir, qu'on le feroit passer pour un homme dur, & pour un mauvais parent. Cet aveu qui marquoit un fond de probité extraordinaire, luy attira de nouveau l'estime & la confiance de toute l'Assemblée, &

com-

comme on ne put le résoudre à se charger de cet employ, on le pria du moins de nommer luy-même le Maire du Palais. Chrodin s'adressa à un Seigneur François qui avoit été son éleve, appellé Gogon; il prit, dit Frédegaire, sa main, & la fit passer sur son col, pour montrer que luy & les François luy alloient être soumis. Clotaire II. eut l'habilité de persuader aux Bourguignons de se passer de Maire du Palais sous son régne; mais après la mort de Clovis II. son fils, ils voulurent rentrer dans leurs droits. La Reine vint exprès en Bourgogne, avec le Roi Clotaire III. son fils aîné, & tout ce qu'elle put obtenir de cette nation, ce fût de faire tomber le choix sur un certain Flavade qui luy étoit attaché, & à qui elle fit épouser sa niéce nommée Ransberge. *Fred. ch. 58. & 59.*

L'histoire ne nous a point conservé la mémoire de l'institution de cette grande charge, qui paroît aussi ancienne que l'origine même de la Monarchie: il est bien vray qu'il n'en est point fait mention sous le régne du grand Clovis, ny de ses enfans; mais quand Grégoire de Tours & Frédegaire en parlent sous le régne des petits-fils de ce Prince, ils s'en expliquent comme d'une dignité déja établie, & on voit ces Ministres sous le régne de Clotaire II. à la tête des Armées. Le Maire étoit en même temps le Ministre & le Géneral né de l'Etat; nos François infiniment jaloux de leur liberté, les ré- *Gr. l. 6. c. 9. Fred. ep. c. 58. & 59.*

veroient

vercient comme les tuteurs des loix, & ils les oppoſoient comme une barriére aux entrepriſes du Souverain, s'il eut tenté de porter trop loin ſon autorité, & au préjudice de la liberté de la nation.

Cet uſage n'étoit point particulier aux François. Les peuples d'Arragon ont eu juſqu'au régne de Philippe II. leur Major, qu'ils appelloient *el Juſtitia*, le grand Juge. Ce ſouverain magiſtrat étoit conſidéré comme le moderateur de l'autorité des Rois, & le protecteur des priviléges de la nation; on ſçait que dans la céremonie de l'inauguration des Rois d'Arragon, on leur adreſſoit ces paroles ſi hardies:

Nous qui valons autant que vous, nous vous éliſons pour Roi à telles & telles conditions; & entre vous & nous, un qui commande plus que vous.

Les Palatins de Hongrie avoient anciennement la même autorité dans ce Royaume. Le Palatin étoit le premier Miniſtre & le Géneral né de l'Etat, avant que la Maiſon d'Autriche eût aboli les priviléges de cette nation; & ſuivant les loix de l'Empire, ſi quelques Princes d'Allemagne avoient un procès contre l'Empereur, ou qu'ils ſe plaigniſſent qu'il eût donné atteinte à leurs droits & à leurs priviléges, ils le faiſoient aſſigner devant l'Electeur Palatin, ou celui de Saxe, vicaires nez de l'Empire; & l'Empereur, quoique chef du corps Germanique, étoit traduit

traduit à un de ces tribunaux, c'est-à-dire, devant l'Electeur Palatin, pour le cercle de Suabe, & devant le Duc de Saxe, pour les Païs qui suivoient le droit Saxon.

Mais tous ces grands droits si redoutables aux Souverains ont été affoiblis insensiblement, & les Princes ne souffrent pas si aisément des arbitres de leur conduite.

Ce n'est pas que pour moderer leur autorité on n'eût sagement établi en France, que cette éminente dignité ne pouroit jamais être héréditaire; mais comme toutes les fortunes des particuliers étoient entre les mains de ces Maires du Palais, ils eurent l'adresse de la faire passer insensiblement à leurs enfants.

Grimoalde dont nous venons de parler, fils de Pepin le vieux, dit Delanden, s'empara de la Mairie de l'Austrasie, comme d'un héritage, & il tenta ensuite de mettre la Couronne de ce Royaume sur la tête de son fils. Il succomba dans ce projet ambitieux, & fut traité comme un tyran: s'il eût réüssi, nos historiens luy auroient donné toutes les loüanges qu'ils ont prodigué à Pepin son arriére-neveu, qui détrôna Childeric son maître. Le succès décide des titres, & fait du même homme un conquerant, ou un usurpateur. Béga, sœur de Grimoalde, épousa Anchise fils de St. Arnould, qui avoit gouverné l'Austrasie au commencement du régne de Dagobert I. Voilà le fondement & l'ori-

gine

gine de la grandeur à laquelle s'éleva la maison Carlienne. Anchise fut pére de Pepin le Gros, ou de Herstal Maire du Palais en Neustrie, sous le régne de Clovis III. & qui gouverna sans Roy toute l'Austrasie. Pepin laissa son autorité & son crédit, & peut-être des projets ambitieux, à Charles Martel son fils, qui luy succéda dans la Mairie. Ce Prince dans ce haut degré de puissance, où sa rare valeur, & son habileté le portérent, tenta par des interrégnes affectez la disposition des François, & s'ils seroient d'humeur à le placer sur le trône. Mais les ayant trouvez inviolablement attachez au Sang du grand Clovis, il n'osa enlever la Couronne à ses maîtres; il laissa ce grand dessein à Pepin le Bref son fils, qui ayant hérité de sa dignité de Maire & de son ambition, sçut se prévaloir des conjonctures, & détrôner un jeune Prince âgé de dix-huit ou dix-neuf ans, & faire passer la Couronne dans sa Maison; ce qui paroitra moins surprenant, si on considére que la Mairie étoit devenuë héréditaire dans sa Maison; qu'il étoit le dépositaire de la souveraine puissance, le maître absolu des graces; que les Armées étoient sous ses ordres, & que la foule, les respects, & la flatterie, en un mot ce qui s'appelle la Cour, étoit toute de son côté, pendant qu'on ne voyoit qu'une triste solitude dans le Palais des Roys, la plûpart mineurs, & dont plusieurs moururent si jeunes, & si promptement, que je ne sçai

sçay si on ne peut pas douter que leur mort ait été bien naturelle.

Les historiens de la seconde race, & attachez à la maison Carlienne, ont voulu faire passer ces Princes pour des insensez; mais je défie qu'on puisse en trouver la moindre preuve dans toute l'histoire. Thierri III. Childebert III. qui succéda à Clovis III. son frére, est appellé dans le Livre, *De gestis regum Francorum*, *vir inclitus & justus*: par où auroit-il merité ces qualitez d'un historien qui écrivoit sous le régne de Thierri de Chelles, c'est-à-dire, vingt-huit ans après, s'il ne s'étoit pas signalé & par sa valeur, & par la sagesse de son gouvernement?

Ce n'est pas que je prétende faire de tous ces Princes des héros: la plûpart morts jeunes, n'ont pu faire éclater leurs bonnes qualitez; elles étoient même obscurcies par l'éclat des grandes actions de leurs Maires, qui tous ont été de grands Capitaines; il y a cependant une remarque à faire, au sujet de tant de guerres qu'ils ont soutenües contre les vassaux de la Couronne, & dont nos historiens leur font honneur; mais si on examine les motifs de ces guerres, on verra que c'étoit moins pour conserver la gloire de la Monarchie, que pour se perpétuer dans le gouvernement. Ratbode, Duc de Frize, reconnoissoit Chilpéric III. pour son Souverain; il se joint à ce Prince contre Charles Martel, qui faisoit la guer-

re à son maître, & nos historiens font honneur à Charles de ses victoires, qu'ils auroient traité de Rebelle & d'usurpateur, s'il avoit été défait. J'avoüe que le grand-pére, le pére & le petit-fils, je veux dire Pepin d'Herstal, Charles Martel, & Pepin le Bref, étoient de grands Capitaines, & je conviendrai si on veut que les Rois leurs maîtres, Chilperic, Théodore & Childeric, n'étoient que des hommes médiocres; mais où trouvera-t-on que ces Princes ayent donné aucune marque de demence; quelle preuve trouverons-nous qu'ils se soient fait traîner par mollesse dans un chariot attellé de bœufs, eux que nous voyons à la tête des Armées? Ces historiens partiaux les enferment tous dans une chaumiére, pendant que tous les titres qui nous restent font mention de differents Palais qu'ils habitoient, *in Palatio nostro*. On veut qu'ils n'eussent pour tout bien que le simple revenu d'une terre, & nous trouvons dans ces mêmes titres, des preuves d'un nombre infini de fondations qu'ils ont faites. Mais aussi d'où avons-nous tiré toutes ces fables? D'un Eginard passionné pour la mémoire de Charlemagne, fils de celui qui avoit détrôné ces Princes; de l'Auteur fabuleux des Gestes des Rois de France, qui écrivoit sous Thierri de Chelles, & pendant que Charles Martel faisoit trembler toute la France sous son autorité;

rité; d'un * Erchambert, adulateur de Charles Martel, ſous le gouvernement duquel il a écrit & pendant ſon miniſtére; du Continuateur de Frédegaire aux gages de Childebrand, fréres de Charles Martel, & du Moine de St. Arnould, Maiſon fondée par les Pepins, & dont l'Annaliſte ne cache point ſa paſſion contre les Princes Mérovingiens.

Enfin, quoique Sigebert III. Théodoric III. & Chilperic ſe ſoient trouvez trouvez en pluſieurs batailles, on en fait des inſenſez, parce qu'ils n'ont pas été heureux: l'hiſtoire ne dit rien de quelques-uns de leurs ſucceſſeurs; mais outre que les grands évenements ſe rapportoient à leurs Maires; on peut dire que l'hiſtoire a plûtôt manqué à ces Princes, qu'ils n'ont manqué eux-mêmes de fournir de matiere à l'hiſtoire; mais quand même, ſoit par leur minorité, ou par l'excès de puiſſance où étoient parvenus les Maires, ils n'auroient pû ſe ſignaler dans les combats, en doit-on avoir parler pour cela comme d'inſenſez? Les Princes ne peuvent-ils acquerir

* Ex hinc reges nomen, non honorem, habere cœperunt, quibus tamen ut conſtitutum fuerat victus erat exuberans, cuſtodiaque jugis erga illos habebatur ne aliquid jure poteſtatis agere poſſint. Breviarium Reg. Franc. *Chen. l.* 1.

Major domûs ac Princeps Carolus qui jam utraque regna viriliter gubernans circumquaque cum regibus ac ducibus bello ſemper ſuperando committens, donec cum omnes vincendo qui ei contrarii fore videbantur, vincere conſtabat *Erch. breviar. finis.*

querir de la gloire qu'en répandant beaucoup de sang? Mais c'est une des bizarreries de l'esprit humain, qui dans le fond connoît tous les avantages de la paix, & qui cependant ne trouve pas qu'un Prince ait regné glorieusement, si son régne n'a été rempli de guerres, & d'évenements funestes & sanglants.



DISSERTATION
SUR
L'ORIGINE DU
ROYAUME D'YVETOT.

Par M. l'Abbé DE VERTOT.

DANS le choix des guides, si nécessaires pour nous conduire sûrement dans les routes obscures de l'Antiquité, il n'y a personne qui ne mette une grande difference entre les Auteurs anciens & contemporains, & des Ecrivains, qui quoique modernes, rapportent sans garants, des faits très éloignez de leur siécle; autant que les uns sont respectables par leur antiquité & leur caractere original, autant les autres doivent être suspects, sur-tout dans

dans la relation de certains évenements merveilleux, & qu'ils ne tiennent au plus que d'une tradition populaire & incertaine; telle eſt la régle que je me ſuis preſcrite dans la recherche & l'examen des hiſtoriens, qui ont dû parler dans leurs Ouvrages de l'érection de la Seigneurie d'Yvetot en Royaume, attribuée au Roi Clotaire I. J'ay été d'abord à la ſource de notre hiſtoire; j'ay conſulté les premiers Ecrivans de la nation & contemporains du fils du grand Clovis, & je n'en ai trouvé aucun qui ait traité de ce démembrement de la Monarchie Françoiſe. Ceux qui ſont venus après les contemporains, ont gardé le même ſilence pendant plus de neuf cens ans. Ce rare évenement doit ſon illuſtration à Robert Gaguin, hiſtorien du 16.me ſiécle, qui ſe fait même un mérite d'avoir été le premier qui l'ait tranſmiſe à la poſtérité: *Mirari licet*, dit-il, *à nullo Francorum ſcriptore litteris fuiſſe commendatum.*

Cet Ecrivain rapporte * que Gaultier, Seigneur

* Sed prius quam à Clotario diſcedo, illud non pretermitendum reor quod, cúm maximè cognitu dignum eſt, mirari licet à nullo Franco ſcriptore litteris fuiſſe commendatum. Fuit inter familiariſſimos Clotarii aulicos Galterus Yvetotus Caletenſis, agri Rothomagenſis apprimè nobilis, & qui Regii cubiculi primarius cultor eſſet, huic pro ſua integritate, cumque, melius meliuſque in dies promoveretur, reliqui aulici invident, depravantes quodlibet ab eo geſtum, nec deſiſtunt donec irritatum illi Clotarium peſſimis ſuſurris efficiunt. Quamobrem jurat Rex ſe hominem neca-

Seigneur d'Yvetot, Chambrier du Roi Clotaire premier, ayant perdu les bonnes graces de son maître, par des charitez qu'on lui prêta, & dont on n'est pas avare à la Cour, s'en bannit de son propre mouvement, passa dans les climats étrangers,

necaturum. Perceptâ Clotarii indignatione, Galterus pugnator illustris cedere Regi irato constituit. Igitur derelictâ Franciâ, in militiam adversus religionis Catholicæ inimicos pergit, ubi decem annos multis prosperè gestis rebus, ratus Clotarium simul cum tempore mitiorem effectum, Romam in primis ad Agapitum Pontificem se contulit à quo ad Clotarium impetratis litteris, ad eum Suessione agentem se protinus confert, veneris die quæ parasceve dicitur, cogitans religiosam Christianis diem ad pietatem sibi profuturam. Verùm litteris Pontificis exceptis cùm Galterum Clotarius agnovit, vetere irâ tanquam recenti livore percitus, rapto à proximo sibi equite gladio, hominem statim interimit. Tam indignam insignis atque innocentis hominis necem religioso loco & die ad Christi passionem recollendam celebri, Pontifex inequanimiter ferens, confestim Clotarium reprehendit monetque iniquissimi facinoris rationem habere, se alioquin excommunicationis sententiam subiturum. Agapiti monita reveritus Rex, capto cum prudentibus consilio, Galteri hæredes, & qui Yvetotum deinceps possiderent, ab omni Francorum Regum ditione atque fide liberavit, liberosque prorsus fore suo syngrapho & Regiis scriptis confirmat: ex quo factum est, ut ejus pagi & terræ possessor *Regem* se Yvetoti hactenus sine controversiâ nominaverit. Id autem anno Christianæ gratiæ quingentissimo trigesimo sexto gestum esse indubiâ fide invenio, nam dominantibus longo post tempore in Normanniâ Anglis, ortâque inter Joannem Hollandium Anglum & Yvetoti dominum quæstione, quasi proventuum ejus terræ pars fisco Regis Anglorum quot annis obnoxia esset, Caleti Proprætor anno salutis 1328. de ratione litis judiciario ordine se instruens, id sicut annotatum à me est comperisse judicavit. *Robert. Gag. l. 2. fol. 17.*

gers, ou pendant dix ans il fit la guerre aux ennemis de la Foi; qu'au bout de ce terme, & se flattant que la colére du Roi seroit adoucie, il reprit le chemin de la France; qu'il passa par Rome, où il vit le Pape Agapet, dont il obtint des Lettres de recommandation pour le Roi, qui étoit alors à Soissons Capitale de ses Etats. Les Seigneur d'Yvetot s'y rendit un jour de Vendredy Saint de l'année 536. & ayant appris que Clotaire étoit à l'Eglise, il fut l'y trouver, se jetta à ses pieds, & le conjura de lui accorder sa grace par le merite de celui qui en pareil jour avoit répandu son sang pour le salut des hommes: mais Clotaire, Prince farouche & cruel, l'ayant reconnu, lui passa son épée au travers du corps. Gaguin ajoûte, que le Pape Agapet ayant appris une action si indigne, menaça le Roi des foudres de l'Eglise, s'il ne réparoit sa faute, & que Clotaire justement intimidé, & pour satisfaction du meurtre de son Sujet, érigea la Seigneurie d'Yvetot en Royaume, en faveur des Heritiers & des Successeurs du Seigneur d'Yvetot; qu'il en fit expédier des Lettres signées de lui & scellées de son sceau; que c'est depuis ce temps-là que les Seigneurs d'Yvetot portent le titre de Rois, *& je trouve par une autorité constante & indubitable*, continüe Gaguin, *qu'un évenement aussi extraordinaire s'est passé en l'an de grace* 536. Toutes circonstances qui meritent bien d'être examinées, selon les régles
 de

de la plus exacte Critique.

Il est donc question de sçavoir si aucun des historiens contemporins a fait mention d'un évenement si singulier ; si Clotaire premier, qu'on suppose Souverain en cet endroit de la France, où est située la Seigneurie d'Yvetot, regnoit dans cette contrée ; si le Pape Agapet étoit alors sur la Chaire de Saint Pierre ; si dans le même temps les fiefs étoient héréditaires, & si on dattoit les Actes de l'an de grace, comme le rapporte Robert Gaguin ; tous articles qu'il faut examiner, & peut-être que cet examen nous conduira à la découverte de la verité.

Grégoire de Tours, le premier de nos historiens, qui écrivoit sous le régne des enfans de Clotaire premier, & qui nous a instruits de tout ce qui s'étoit passé sous le régne de ce Prince, n'a pas dit un seul mot de toute l'histoire particuliére de Gaultier d'Yvetot ; on trouve le même silence dans Frédégaire, dans Aimoin, dans tous les Auteurs de nos Annales ; aucun de ces Ecrivains n'a parlé de l'érection d'Yvetot en Royaume ; le nom même d'Yvetot n'est point nommé dans tous ces Ouvrages anciens, avant la fin du onziéme siécle.

C'est-à-dire qu'un historien du seiziéme siécle prétendoit être mieux instruit que les Ecrivains du sixiéme, de ce qui s'étoit passé de leur temps ; le bibliothéquaire Anastase qui vivoit dans le neuviéme, & qui

qui a recueilli avec tant de soin tout ce qui concerne le Pape Agapet, a gardé un aussi profond silence; j'avoüe que ce ne sont encore ici que des preuves négatives, mais où en prendre d'une autre espéce, pour un fait inventé dans le seiziéme siécle, & qu'on prétend arrivé dans le sixiéme. D'ailleurs, est-il bien vrai-semblable qu'un Prince qui eut bien de la peine à souffrir les Rois ses fréres & ses aînez dans leurs partages & leurs tétrarchies, qui travailla toute sa vie à les réünir sous sa seule domination; que ce Prince, qui pour satisfaire sa cruelle ambition, poignarda de sa propre main les enfans du Roi Clodomir son frére, qui fit depuis bruler Chramne son fils, Prince impatient de regner, & trop habile a succéder; que ce Roi, dis-je auquel la mort de ses plus proches n'avoit jamais rien couté, quand il s'étoit agi de l'autorité souveraine, eût souffert qu'on eût arraché de sa Couronne le moindre fleuron, si petit qu'il fût, & qu'au milieu des provinces de son Empire, on eût érigé une Souveraineté qui en eût été indépendante, & cependant c'est de quoi il s'agit uniquement ici. Mais laissons ces conjectures; venons encore à quelque chose de plus réel.

Gaguin a supposé sans preuves, qu'en 536. Clotaire regnoit dans cette partie de la Neustrie, où est située la Seigneurie d'Yvetot, appellée depuis Normandie; & cette supposition, toute fausse quelle est,

devenoit necessaire, par rapport à sa relation ; cependant il est certain que cette province faisoit alors partie des Etats de Childebert, Roi de Paris. Je ne prétends point marquer distinctement les bornes des partages faits entre les enfants de Clovis, & depuis entre ceux de Clotaire premier. Cela me meneroit loin, & trop de difficultez m'arrêteroient en chemin; mais on ne peut nier qu'on trouve dans la vie * de St. Marculphe ou Maclou, que cette partie de la Neustrie étoit alors sous la domination du Roi Childebert; qu'il fut maître, tant qu'il vécut, du Cotentin & du Bessin; & à l'égard de la haute Normandie, si on peut s'expliquer ainsi par anticipation, ne voit-on pas dans Oderic Vitalis, que Baldric † Evêque de Dol en Bretagne, ne pouvant souffrir les brigandages & les mœurs féroces des Bretons, se retiroit souvent dans des terres qui appartenoient à son église, & situez sur la riviére de Rille (en Normandie) qui avoient été données, dit l'historien, à un Evêque de Dol par Chil-

* Fiscum urbis Constantiensis qui Nantus dicitur, cum omnibus suis redditibus non mihi sed Domino Jesu Christo, quo donante, multa temporaliter possides & plura æternaliter possidenda exspectus, solemni donatione concedas. *ann. Cointis.*

† Britonnibus præerat Baldricus quorum perversitatem tolerare non poterat, unde protervos & exleges frequenter deserebat & in Normaniam fugiebat, ubi Dolensis ecclesia super Risolam fluvium à tempore sancti Samsonis, regnante Hildeberto Rege Francorum, [illegible] quietè, & pacificè possidebat. Od. [illegible]

Childebert Roi de France, & on ſçait asſez que la riviére de Rille coule à Pont-au-thou & à cinq lieuës de Roüen; preuve que ce Prince regnoit également ſur la haute & ſur la baſſe Normandie, & par conſéquent que Clotaire Roi de Soiſſons, ſon frére, ny pouvoit faire alors aucun changement. *Les Etats de ce Prince*, dit un Auteur moderne, *ſe trouvoient reſſerrez par le Païs, appellé depuis du nom de Normandie, qui appartenoit au Roi de Paris; par la Champagne, qui étoit du Royaume de Thierry, & par la Mer & l'Eſcaut*: de quel droit Clotaire pouvoit-il ériger un Royaume & une Souveraineté indépendante, au milieu des Etats du Roi ſon frére; mais je ſuppoſe, ſi on veut, que la domination de Clotaire s'étendoit juſques dans le Païs de Caux, où eſt ſituée la Seigneurie d'Yvetot; je ſuppoſerai encore auſſi gratuitement, que dans le ſixiéme ſiécle, il y avoit en France des Noms, des Fiefs, & des Seigneuries héréditaires; & par une troiſiéme ſuppoſition, je paſſerai à Gaguin le meurtre prétendu du Seigneur d'Yvetot; voilà certainement bien des ſuppoſitions, & qui n'ont pas le moindre fondement dans l'hiſtoire; mais après cela, je demanderois volontiers pourquoi le Pape, à l'occaſion d'un Sujet tué par ſon Souverain, menaça ce Prince de l'excommunier: l'Auteur qui a inventé cette excommunication, ne ſçavoit pas apparemment qu'au commencement de la pre-

P. Daniel.

miére race, la justice s'exerçoit dans le Palais de nos Rois d'une maniére toute militaire, & qui dans certaines occasions tenoit encore de la férocité & de la barbarie de ces premiers temps. Clovis, pére de Clotaire, dans une revüe, fent la tête avec sa hache d'armes, à un soldat qui lui avoit déplu; & depuis sa conversion, il massacra impunément des Rois & des Princes ses parents, sans que Rome s'en émût. Clotaire dont nous parlons venoit de poignarder de sa main de jeunes Princes ses neveux, & dont il envahit les Etats, & le Pape ne dit mot, pas le plus petit avertissement; on n'entendit parler ny de penitence pour le sang innocent répandu si cruellement, ny de restitution des Etats usurpez.

On répondra peut-être, que ce fut la circonstance d'un meurtre fait dans une église aux pieds des autels, & dans un jour aussi celébre que le Vendredy Saint, qui alluma tout le zéle d'Agapet; mais Frédegonde, belle-fille de Clotaire, fit depuis assassiner, un jour de Pâques, Prétextat Evêque de Roüen, & dans le temps même que ce Prélat alloit célebrer les saints Mystéres, & Rome ne redemanda point le sang de cet Evêque; & pour aller droit à la difficulté, est-il bien sûr que ce Pape fût alors sur la Chaire de Saint Pierre? Car si par malheur pour l'Auteur de cette fable, on alloit découvrir que ce Pontife étoit mort avant qu'il eût pu re-

cevoir des nouvelles de ce qui s'étoit passé à Soissons, un pareil anachronisme ébranleroit bien le trône des Rois d'Yvetot; & c'est ce qui ne sera pas inutile d'examiner, en suivant l'ordre des temps.

Gaguin rapporte que la mort de Gaultier d'Yvetot arriva le Vendredy Saint de l'année 536. [qui tomboit cette année au 21. Mars] que le Pape Agapet ayant appris le meurtre, menaça Clotaire de l'excommunier, & que ce Prince, pour éviter les foudres de l'Eglise, érigea la terre d'Yvetot en Royaume: *Par ses Lettres*, dit-il, *signées & scellées de son seing & scéel Royaux, dont a été fait*, ajoute ce fidéle historien, *que le possesseur de cette terre soit nommé Roi, laquelle chose je trouve pour vraye avoir été l'an de grace* 536. Ne diroit-on pas, à entendre Gaguin, qu'en écrivant cet endroit de son histoire, il avoit sous ses yeux, & entre ses mains, le titre original de l'érection d'Yvetot en Souveraineté. Cependant malgré une assertion si formelle, il est prouvé par le témoignage du bibliothecaire Anastase, que le Pape Agapet étoit cette année à Constantinople, comme on le peut voir par les Actes * du quatriéme Concile de cette Ville Impériale; qu'il y mourut le dix des calendes de Mai, ce qui, selon notre ma-

* IV. Conc. Constantinop. post obitum Agapeti tempore interregni Pontificii sub menna ann. 536. post consulatum Belisarii contra Antimium severum aliosque à Cephalorum principe celebratum.

niére de compter, vient au 22. du mois d'Avril * précedent. Ainsi la fête de Pâques tombant cette année 536. le 23. de Mars, c'est-à-dire, environ un mois avant la mort d'Agapet, c'est une preuve incontestable que le meurtre de Gaultier d'Yvetot n'a pû arriver que le vingt-un de Mars, & environ un mois seulement avant la mort du Pape Agapet : d'où il s'ensuit que quelques diligences qu'eussent fait les couriers, pour porter de Soissons à Constantinople les nouvelles de la mort de ce Seigneur, & en rapporter les ordres fulminants qu'on suppose venir du Pape Agapet, il falloit que † ce Pontife fût ressuscité tout exprès, pour pouvoir prendre connoissance de ce prétendu meurtre.

Il faut ajoûter à toutes ces preuves, que le faussaire ignorant, qui a dressé ces Lettres de l'érection de la terre d'Yvetot en Royaume, & qui les datte de l'an de grace 536., devoit sçavoir que sous la premiére

* Le Pape Agapet entre dans Constantinople le 2 de Fevrier, mort le 22. d'Avril après dix mois & 18. jours de Siége.
Chron. du P. Labbe t. 1. p. 362.

† At quo anni 536. mense, quove die Agapetus Romanus Pontifex Constantinopoli sit defunctus, haud satis liquido constat; certum est tamen errare eos qui ejus obitum contigisse referunt primâ die mensis Maii 536. si quidem ex actis synodi quæ eodem anno celebrata est Constantinopoli post obitum Agapeti redarguuntur, cùm ejus prima actio die secundâ ejusdem mensis Maii habita legatur, adeo ut opus sit affirmare ante eundem mensem Maii Agapetum ex hac vitâ migrasse. *Add. aug. old. Ciac. t. I p. 369.*

miere race de nos Rois, les Actes & les Chartres ne se dattoient ordinairement que des années de leur régne; que depuis Pepin chef de la seconde race, on ajouta l'indiction, & que ce ne fut que sous le régne de Charles le Chauve, qu'on commença à datter les années de la naissance de Notre Seigneur. Il faut encore remarquer, que Gaguin pendant les dix années que dura la disgrace & l'absence du Seigneur d'Yvetot, le fait aller à la guerre contre les Infidelles; mais y a-t-il aucune trace dans toute notre histoire, que les François, des le sixiéme siécle ayent tourné leurs armes contre les ennemis de notre sainte Religion? Qui étoient ces Infidelles? Gaguin devoit-il ignorer que l'origine de la secte impie de Mahomet n'est que du commencement du septiéme siécle, & que ce ne fut que long-tems 622.
après, & pour la délivrance des saints lieux, que les peuples d'Occident passérent en Asie, & firent la guerre aux Arabes, aux Sarrasins & aux Turcs? Il est visible que Gaguin a emprunté cette expédition militaire du temps des Croisades, qui commencérent à la fin du onziéme siécle; & n'est-ce pas encore du même temps & de la jurisprudence féodale, qui s'établit en France, à la fin de la seconde race, que le même Auteur a emprunté cet usage, qui faisoit perdre au Seigneur Suserain ses droits Seigneuriaux & sa mouvance, quand il avoit fait violence à son

 vassal?

vassal? Supposé le meurtre commis par Clotaire, Gaguin devoit s'en tenir à cette régle féodale, sans nous en imposer par la prétendue érection d'un Royaume fabuleux, & qui n'a pas plus de place dans l'histoire que dans la carte.

Mais bien loin que l'établissement de cet Etat, & son indépendance fût un Ouvrage du sixiéme siécle, le nom d'Yvetot n'est connu dans l'histoire que vers la fin de l'onziéme siécle, & il n'y paroît jamais que sous la qualité de fief des Ducs de Normandie. Parmi la noblesse de cette province, on voit dans les anciennes Chroniques le Sire de Houdetot, le Sire de Maletot, le Sire de la Haye-Malherbe, le Sire de Portpinché & le Sire d'Yvetot, qui en qualité de vassaux & de Sujets de Guillaume le Batard, Duc de Normandie, suivirent ce Prince leur Souverain, quand il entreprit la conquête de l'Angleterre. Le nom de ce Seigneur d'Yvetot se trouve confondu avec ceux des Seigneurs de la même province; il n'a dans l'histoire ni titre, ni rang distingué; preuve qu'à la fin de l'onziéme siécle on n'avoit point encore inventé cette espéce si singuliére de Royauté. Suivons l'ordre des temps, on trouve dans le recueil que du Chêne nous a donné, des anciens historiens de Normandie, différentes listes de la noblesse de Normandie, dont la premiére comprend les Chevaliers Bannerets, qui vivoient du temps que le

Roi

Roi Philippe Auguste réünit cette province à la Couronne, c'est-à-dire, vers l'an 1204. les autres catalogues contiennent les noms des Gentilshommes de Normandie, qui possedoient des fiefs nobles & militaires dans cette province. Soit sous les Ducs précedents, soit sous ce même Prince, l'on y voit que ces Seigneurs étoient obligez, ou de servir en personne à la guerre, ou d'y envoyer un certain nombre d'hommes, selon la grandeur & l'étenduë de leurs fiefs. On trouve dans les listes du XII. & du XIII. siécle, le nom des Seigneurs d'Yvetot, & il est marqué expressément qu'ils devoient fournir la troisiéme partie d'un homme d'armes, c'est-à-dire, qu'ils devoient contribuer pour une troisiéme part aux frais de son armement: *Robertus de Yvetot tertiam partem militis*; preuve qu'il n'étoit point encore mention de ce prétendu Royaume, & même que ce fief étoit si peu considérable, qu'il ne contribuoit que d'un tiers à l'armement d'un Chevalier. Passons du treiziéme siécle au quatorze.

Le Roi Philippe le Bel en 1313. fit un nombre considerable de Chevaliers, qu'il tira des differentes provinces de son Royaume; il y en eut trente-six d. la seule province de Normandie: Parmi ces nouveaux Chevaliers le nom de Jean de Yvetot n'est que le quatorze en rang, preuve qu'il n'étoit alors consideré ni comme Roi, ni comme Prince. Le Chambre des

Comptes de Paris nous fournit des états de differentes revuëes, faites de la Noblesse de Normandie, par le Connêtable du Guesclin, sous le régne de Charles V. il y en a de 1369. & de l'an 1370. On trouve dans ces états les noms de Guy de Houdetot, de Henry des Isles, de Perinet d'Yvetot, &c. voilà une nouvelle preuve, que dans ces années le Seigneur d'Yvetot n'étoit point encore affranchi des devoirs feodaux, & des services militaires qu'il devoit à la Couronne, comme les autres Gentilshommes de Normandie: & par conséquent qu'il n'étoit point encore question en l'année 1370. de l'érection de la terre d'Yvetot en Souveraineté indépendante de la Couronne de France. Nous venons de voir que depuis 536. prétenduë époque par Gaguin de l'établissement de ce Royaume jusqu'en 1066. il n'en a été faite aucune mention dans tous les historiens nationaux ou étrangers; qu'on n'y trouve pas même le nom d'Yvetot; que depuis 1066. jusqu'en 1370, tous les Seigneurs qui ont porté ce nom, ne paroissent dans les monuments qui nous sont restez, que comme vassaux & féudataires, soit des anciens Ducs de Normandie, leurs Seigneurs Suserains, ou des Roys de France les Souverains de tout le Royaume. Nous voilà bien éloignez du sixiéme siécle & du tems que regnoit Clotaire premier. Cependant comme il n'y a point de tradition, si mêlée de

fables quelle soit, qui n'ait quelque fondement dans l'histoire & quelque chose de vray; tâchons, s'il est possible, de découvrir la véritable époque du titre de Royaume donné à la Seigneurie d'Yvetot. Nous venons de voir que depuis la réünion de la Normandie à la Couronne de France, c'est à-dire, depuis l'an 1204. jusqu'en 1370. les Seigneurs d'Yvetot sont compris en differents rôles des vassaux de ce Duché, & M. de la Roque, Auteur de l'histoire de la Maison d'Harcourt, nous assûre dans son Traité particulier de la Noblesse, que l'on trouve encore dans les regîtres de l'Echiquier de Normandie, que l'on conserve à Roüen, un Arrêt de l'an 1392. qui donne le titre de Roy au Seigneur d'Yvetot. Ce Seigneur, comme nous le venons de voir, ne prenoit point cet auguste titre en 1370. & luy, ou ses successeurs s'en trouvent revêtus vingt-deux ans après, & en 1392. preuve que ce n'a été que dans cet intervalle que la Seigneurie d'Yvetot a été décorée du titre de Royaume.

Traité de la Noblesse, ch. 26. p. 98.

Mr. de la Roque, si sçavant dans nos Antiquitez, & dont je viens de parler, a pris soin de joindre à cet Arrêt de l'Echiquier, plusieurs Lettres patentes de nos Rois, Arrêts & Sentences de leurs Juges, qui tous n'ont pour objet que de faire cesser les troubles, & les entreprises qui se faisoient depuis ce temps-là par leurs receveurs, contre les priviléges des Seigneurs d'Y-

d'Yvetot. Charles VI. par ses Lettres de l'an 1401. fait deffense à ses Officiers d'inquiéter les Seigneurs d'Yvetot & leurs vassaux, dans la joüissance de leurs droits; voilà la premiere fois qu'il est parlé de ces droits: Le Bailly de Caux, commandant dans la province pour les Anglois en 1428. déclara les Seigneurs d'Yvetot exempts des tributs qu'on avoit voulu imposer sur leurs vassaux, ainsi que le rapporte Gaguin, historien contemporain, & plus croyable sur ce fait, arrivé presque de son temps, que dans tout ce qu'il avance du sixiéme siécle. Le Roi Charles VII. par ses Lettres du 14. de Juillet 1450. décharge les habitants d'Yvetot des condamnations que les Elûs de Caudebec avoient prononcez contre eux. Le Roi Loüis XI. par ses Lettres de l'an 1464. confirme l'indépendance de la terre d'Yvetot & tous ses priviléges, comme de ne devoir aucun hommage, d'avoir une Jurisdiction de hauts jours, & la franchise generale de toutes impositions. Dans les comptes de Jean l'Allemand, Receveur general des finances sous le régne de Charles VIII. & dans les années 1498. & 1499. Jean Beaucher est qualifié Roi d'Yvetot, dans un rôle fait en 1506. pour la Vicomté de Caudebec; il y est porté que Perrot Chenû, Ecuyer, possede le fief & Seigneurie d'Yvetot, & qu'en cette qualité il est exempt de service & d'hommage au Roi, suivant les Chartres.

Les rôles de l'an 1525. attribuent la qualité de Roi au Seigneur d'Yvetot, & François premier par ses Lettres en datte du 13. Août 1543. donne la qualité de Reine à la Dame d'Yvetot; d'autres Lettres du même Roy & dattées de la même année, déclarent nulle la saisie qu'avoit faite le Bailly de Caux, de la Seigneurie d'Yvetot, faute d'avoir fourny le dénombrement, & François premier ordonne que les Seigneurs d'Yvetot continüeroient de joüir paisiblement de leurs droits & franchises : Henry II. son fils confirma les mêmes priviléges; mais dans ses Lettres en datte du 26. de Decembre 1553 il en excepte nommément la Souveraineté en dernier ressort. Charles IX. fils de Henry II. par ses Lettres des années 1572. & 1573. décharge la terre d'Yvetot de toute contribution pour la subsistance des gens de guerre, & même des droits des aydes & de quatriéme, dont les Seigneurs d'Yvetot sont encore jusqu'à ce jour en possession. Les derniers Arrêts, dit Mr. de la Roque, donnez au Conseil Privé le 11. de Février 1504. & le 30 May 1657. maintiennent les habitants d'Yvetot en l'exemtion des tailles, des droits de subsistance & autres impositions, dont ils avoient été chargez, & ordonne le rejet des sommes ausquelles ils avoient été imposez.

Toutes ces impositions & ces prétentions des Officiers de nos Roys; les tributs qu'ils

qu'ils exigent des habitants d'Yvetot, seulement depuis le commencement du xv. siécle; les décharges qu'ils obtiennent de nos Roys depuis Charles VI. tous ces actes inconnus dans les siécles précedents; tout cela, dis-je, ne semble t il pas nous conduire à croire que l'établissement de cette Seigneurie en Royaume, ou en Principauté, n'est au plus que de la fin du xiv. siécle. Avant ce temps nulle mention de ces priviléges, & nulle inquiétude de la part des Officiers du Roy; & au contraire on trouve depuis la fin de l'onziéme siécle, des preuves constantes de la vassalité des Seigneurs d'Yvetot, des devoirs militaires auxquels ils étoient assujettis, & contre lesquels ni les Seigneurs, ni les habitants n'ont jamais reclamé; mais depuis le commencement du xv. siécle, ce ne sont qu'entreprises des receveurs des droits du Souverain; tous veulent être payez des tributs ordinaires; il faut que nos Rois, par leur autorité & par leurs Arrêts, fassent cesser ces prétentions. Si les Seigneurs d'Yvetot avoient joüi sans trouble, depuis près de neuf cens ans, de ces Priviléges, est-il vrai-semblable que les directeurs des finances eussent attendu le xv. siécle, pour faire valoir leurs demandes? La possession ancienne où ils étoient d'exiger ces droits, & les priviléges modernes accordez aux Seigneurs d'Yvetot, ont donné lieu à tous les Arrêts que nous venons de rapporter; ainsi je crois qu'on

peu

peut placer l'érection de cette terre en Royaume ou en Principauté, vers la fin du XIV. siécle. Ce n'étoit qu'un simple fief en 1370. & on trouve ce même fief qualifié du nom de Royaume en 1392. depuis ce temps-là il n'est mention que de ses priviléges, de ses droits & de ses franchises; il me semble que c'est dans cet intervalle qu'on doit marquer l'époque de ces concessions; mais quel en fut l'Auteur & le motif? C'est ce que ni l'histoire, ni les titres ne nous apprennent point, & il est bien dangereux en pareilles matieres de vouloir deviner. Nous avons dit que nous croyons que les priviléges de la Seigneurie d'Yvetot avoient été accordez entre les années 1370. & 1392. & cependant nous n'en trouvons rien dans les vies des Rois Charles V. & Charles VI. qui ont regné successivement dans l'intervalle de ces deux époques. Et au-dessus de ce siécle, il n'est fait mention de la Seigneurie d'Yvetot que comme d'un fief, c'est-à-dire, d'une terre de servitude; & l'origine des fiefs ne remonte, comme on sçait, que vers la fin de la seconde race; ainsi il faut que le temps de cette grace, & que le nom du Prince & du Souverain, qui a affranchi cette Seigneurie des devoirs féodaux, ait échappé non-seulement aux historiens, mais encore aux Seigneurs d'Yvetot, qui n'ont pour titres qu'une tradition populaire, recueillie par un Auteur qu'on peut dire moderne, par rap-

port

port au siécle que vivoit Clotaire premier.

Mais combien d'établissemens plus considérables, dont la négligence des Ecrivains nous a dérobé la connoissance de l'institution! Rien n'est plus certain que l'établissement des Pairs de France, & rien n'est plus incertain que le temps de cet établissement; les uns l'attribuent à Charlemagne, & ce ne sont que des Romanciers; d'autres, avec aussi peu de fondement, en font Auteur Hugues Capet, chef de la troisiéme race, & ils prétendent que ce fut dans le temps que les Ducs & les Comtes changérent en fiefs perpétuels & héréditaires les gouvernements, qu'ils tenoient auparavant de la liberalité de nos Souverains. Cependant personne n'ignore aujourd'huy, que la Champagne ne fut érigée en Comté que depuis le régne de Hugues Capet.

La premiére fois qu'il est fait mention dans notre histoire des Pairs de France, c'est au Sacre de Philippe Auguste; avant cela ils n'avoient point paru dans cette auguste céremonie, ny ailleurs; l'Auteur & le temps de leur établissement sont demeurez également inconnus, quoique rien ne soit plus réel que leurs droits, leurs priviléges & leurs fonctions; c'est ainsi que la terre d'Yvetot a pu être érigée en Principauté à la fin du XIV. siécle, quoique nous ignorions précisément l'année & les motifs de cette érection, peut-être même que cette Pricipauté n'étoit originairement

ginairement qu'un fief, qui avoit justice, censive & mouvance, & que quelqu'un de nos Rois de la troisiéme race, l'auroit érigé en franc-aleu noble, c'est-à-dire, qui n'est sujet à aucuns droits, si ce n'est à celui de jurisdiction superieure, & aux appels en dernier ressort, devant la Cour Souveraine, comme nous venons de voir que s'en explique Henri II. dans ses Lettres en datte du 26. Decembre 1553. Il se trouve encore plusieurs terres allodiales, mais on n'a jamais vu de justice allodiale, s'il est permis de s'exprimer ainsi. On sçait que les Ducs de Bar en 1301. & les Damoiseaux de Commerci tentérent, à la faveur des priviléges, & de l'indépendance des francs-aleus, de se soustraire de l'appel en dernier ressort à la Cour de France, mais nos Rois ne souffrirent pas qu'on donnât atteinte à leur souveraineté, & ils obligérent ces Seigneurs, pour les tenir plus attachez à leur Couronne, de convertir en fiefs & en hommages-liges, leurs francs-aleus, avec plein ressort au Parlement de Paris. Peut-être que le contraire étoit arrivé aux Seigneurs d'Yvetot, & que le Souverain, par une grace singuliére avoit tourné en franc-aleu, & affranchi de tous devoirs, d'hommage & de vassalité, la terre d'Yvetot; mais ce n'est ici qu'une conjecture que je hazarde, en attendant un plus grand éclaircissement, & supposé qu'on veuille, de ce franc-aleu noble, faire absolument un Royaume, les Anglois nos voisins nous en four-

fourniront un pareil, qu'on appelle le Royaume de Man, de la petite isle de ce nom, située dans la mer d'Irlande, & au couchant de l'Angleterre. On prétend que ce Royaume n'est composé que de dix-sept villages, & que ses anciens Rois n'ayant pas le moyen d'avoir des Couronnes d'or ou d'argent, se servoient de Couronnes d'étain, nous ne sommes pas si instruits des cérémonies qui s'observoient dans le couronnement des Rois d'Yvetot; la tradition, ou pour mieux dire, les contes populaires, ne se sont point étendus jusques-là; tout ce que nous sçavons de plus certain, c'est que la Seigneurie d'Yvetot, située dans le Païs de Caux, joüit aujourd'hui de tous les priviléges des francs-aleus nobles, & que ces priviléges sont attachez à une terre, à laquelle le vulgaire a donné le nom de Royaume, ainsi que s'exprime un de nos anciens poëtes:

Au noble Païs de Caux,
Y a quatre Abbayes Royaux,
Six prieurez Conventuaux,
Et six Barons de grand arroy,
Quatre Comtes, trois Ducs, Un Roi.

FIN.